



Fiches Santé



LES PATHOLOGIES AU REGIME AGRICOLE EN 2019

Directrice de la publication : Nadia Joubert (joubert.nadia@ccmsa.msa.fr)

Rédacteur en chef : David Foucaud (foucaud.david@ccmsa.msa.fr)

Département Etudes et évaluation : Véronique Danguy (danguy.veronique@ccmsa.msa.fr)

Rédacteurs concepteurs : Lubna Ait Ameer, Thierno Barro, Rémi Garandel, Cédric Vallée

Diffusion : Claudine Gaillard (gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr), Nadia Ferkal (ferkal.nadia@ccmsa.msa.fr)

Avant-propos

Ces fiches ont été réalisées à partir des données de la cartographie des pathologies et des dépenses (développée par la CNAM, version G8). Les données sont extraites du système national des données de santé (SNDS).

Elles présentent, pour chaque pathologie ou regroupement de pathologies, les données du régime agricole, déclinées en sous-population des salariés et des non-salariés, comparées aux données de l'ensemble des régimes de protection sociale "tous régimes" par âge et par sexe.

La prévalence est présentée en taux pour mille, l'évolution des cas (absolue et relative) est donnée avec une profondeur de cinq ans.

Les autres affections dont sont atteints les assurés du régime agricole souffrant de la pathologie étudiée portent sur les seules pathologies ciblées par la cartographie; elles sont listées dans le sommaire ci-dessous.

Sont présentées également les dépenses moyennes « tous régimes » et la dépense totale estimée pour le régime agricole. Les dépenses ne sont pas détaillées pour certaines pathologies, dans ces cas le montant est remplacé par « xxxx ».

La répartition spatiale des cas et la prévalence relative par département au régime agricole, sont présentées sur une carte. En regard, une autre carte permet de connaître, au sein de chaque département, le niveau de risque pour la population agricole par rapport aux assurés de l'ensemble des régimes, mesuré par l'indice comparatif standardisé par âge et sexe.

Les critères des algorithmes qui ont permis de définir chacune des pathologies sont présentés à la fin de chaque fiche.

Table des matières

Cancers	6
Cancers actifs	11
Cancers sous surveillance	16
Cancer du poumon	21
Cancer du poumon actif	26
Cancer du poumon sous surveillance	31
Cancer du sein de la femme	36
Cancer du sein de la femme actif	41
Cancer du sein de la femme sous surveillance	46
Cancer de la prostate	51
Cancer de la prostate actif	56
Cancer de la prostate sous surveillance	61
Cancer du côlon	66
Cancer du côlon actif	71
Cancer du côlon sous surveillance	76
Autres cancers	81
Autres cancers actifs	86
Autres cancers sous surveillance	91
Maladies cardioneurovasculaires	96
Maladies cardioneurovasculaires aiguës	101
Maladies cardioneurovasculaires chroniques	106
Maladie coronaire	111
Syndrome coronaire aigu	116
Maladie coronaire chronique	121
Accident vasculaire cérébral	126
Accident vasculaire cérébral aigu	131
Séquelle d'accident vasculaire cérébral	136
Insuffisance cardiaque	141
Insuffisance cardiaque aiguë	146
Insuffisance cardiaque chronique	151
Artériopathie oblitérante du membre inférieur	156
Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque	161
Maladie valvulaire	166
Embolie pulmonaire aiguë	171
Autres affections cardiovasculaires	176

Traitements du risque vasculaire (hors pathologies)	181
Traitements antihypertenseurs (hors pathologies)	186
Traitements hypolipémiants (hors pathologies)	191
Diabète	196
Maladies inflammatoires ou rares ou vih ou sida	201
Maladies inflammatoires chroniques	206
Maladies inflammatoires chroniques intestinales	211
Polyarthrite rhumatoïde et maladies apparentées	216
Spondylarthrite ankylosante et maladies apparentées	221
Autres maladies inflammatoires chroniques	226
Maladies rares	231
Maladies métaboliques héréditaires ou amylose	236
Hémophilie ou troubles de l'hémostase graves	241
Vih ou sida	246
Maladies neurologiques ou dégénératives	251
Maladies dégénératives (démences et parkinson)	256
Démences (dont maladie d'alzheimer)	261
Maladie de parkinson	266
Maladies neurologiques	271
Sclérose en plaque	276
Paraplégie	281
Myopathie ou myasthénie	286
Epilepsie	291
Autres affections neurologiques	296
Maladies psychiatriques	301
Troubles psychotiques	306
Troubles névrotiques et de l'humeur	311
Troubles addictifs	316
Déficience mentale	321
Troubles psychiatriques débutant dans l'enfance	326
Autres troubles psychiatriques	331

Traitements psychotropes (hors pathologies).....	336
Traitements antidépresseurs ou régulateurs de l'humeur (hors pathologies)	341
Traitements neuroleptiques (hors pathologies)	346
Traitements anxiolytiques (hors pathologies)	351
Traitements hypnotiques (hors pathologies)	356
Maladies respiratoires chroniques (hors mucoviscidose)	361
Insuffisance rénale chronique terminale.....	366
Dialyse chronique	370
Suivi de transplantation rénale.....	375
Maladies du foie ou du pancréas (hors mucoviscidose)	380
Hépatite c chronique ou guérie	385
Maladie du foie (hors mucoviscidose)	390
Maladie du pancréas (hors mucoviscidose).....	395
Autres affections de longue durée (dont 31 et 32)	400
Autres affections de longue durée hors liste (31)	405
Autres affections de longue durée pour polyopathie (32)	410
Autres affections de longue durée non retrouvées ou non ventilées.....	415
Autres affections de longue durée pour insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques	420
Autres affections de longue durée pour néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (hors irct).....	425
Autres affections de longue durée pour affections psychiatriques (anomalies chromosomiques).....	430
Autres affections de longue durée pour scoliose structurale évolutive.....	435
Autres affections de longue durée pour tuberculose active, lèpre.....	440
Autres affections de longue durée pour tumeurs à évolution imprévisible ou inconnue.....	445

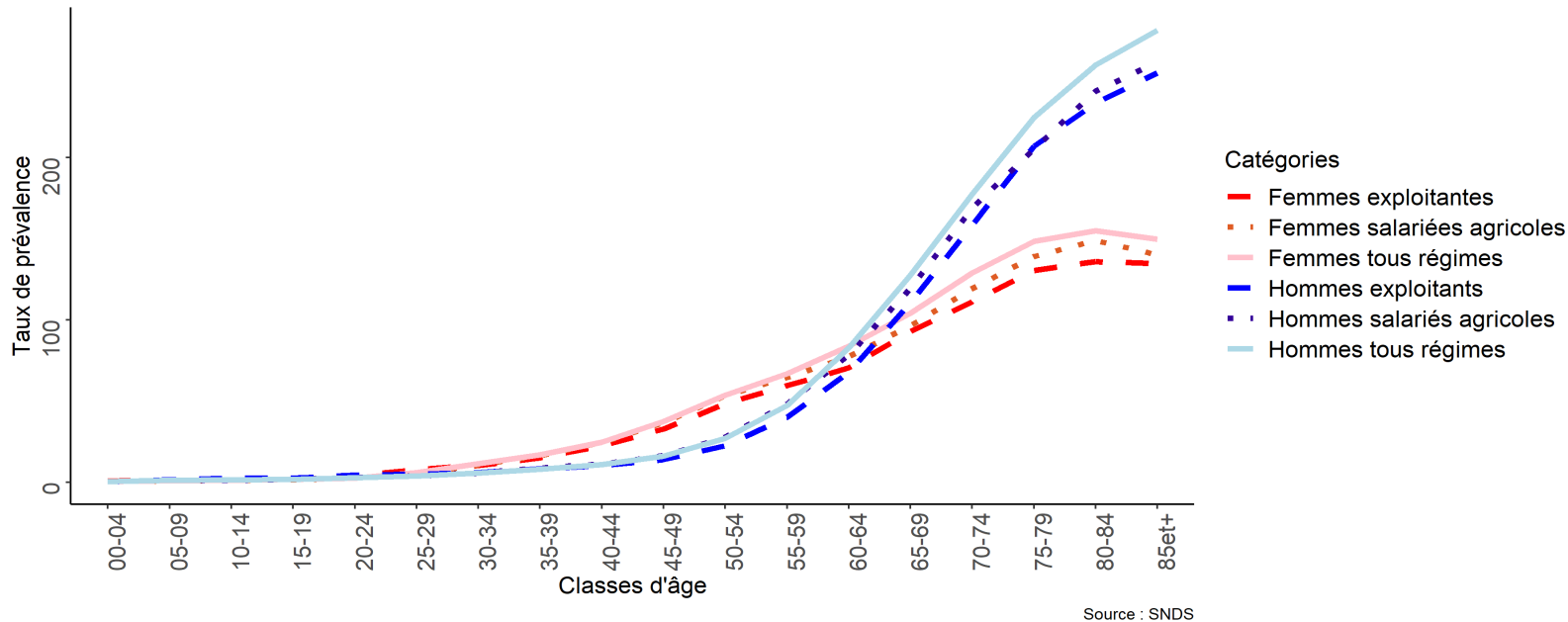
Cancers

Au régime agricole en 2019

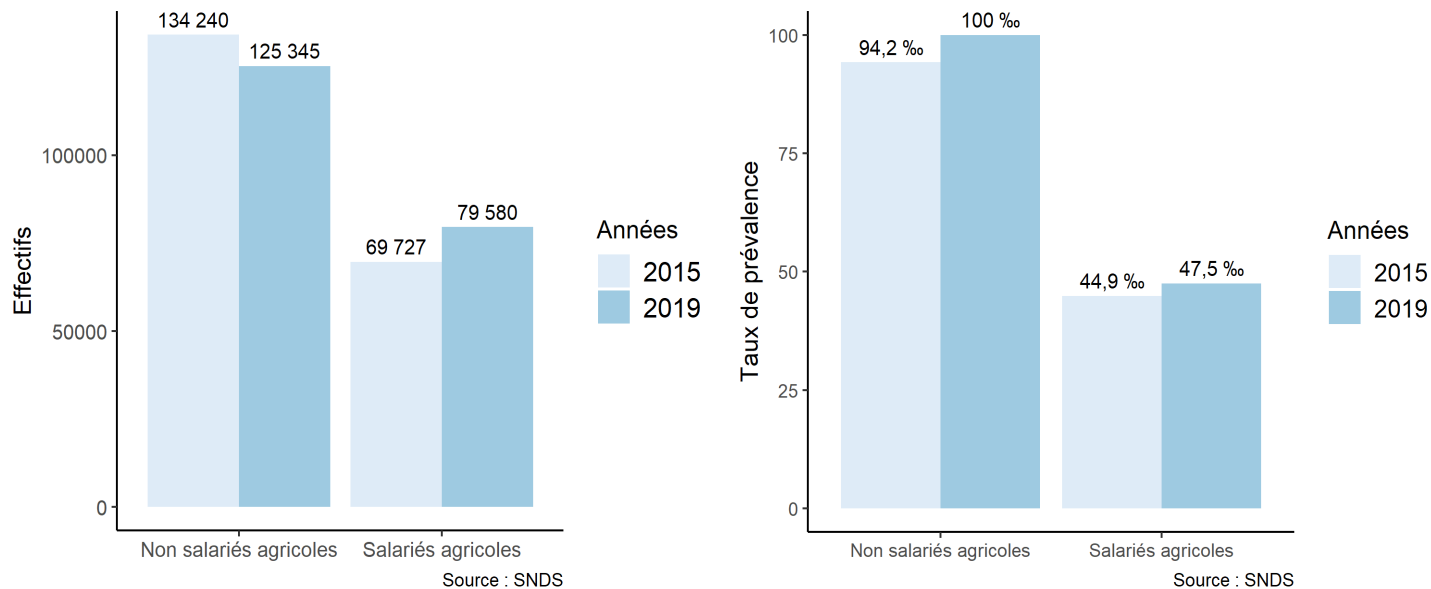
Carte d'identité de la pathologie

-
- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 204 925
 - Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 0,1%
 - Taux de prévalence : 70 ‰
 - Âge moyen : 74,8 ans – Âge médian : 77 ans
 - Répartition hommes/femmes : 55,2% / 44,8%
 - Nombre de nouveaux cas en 2019 : 32 905
-

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

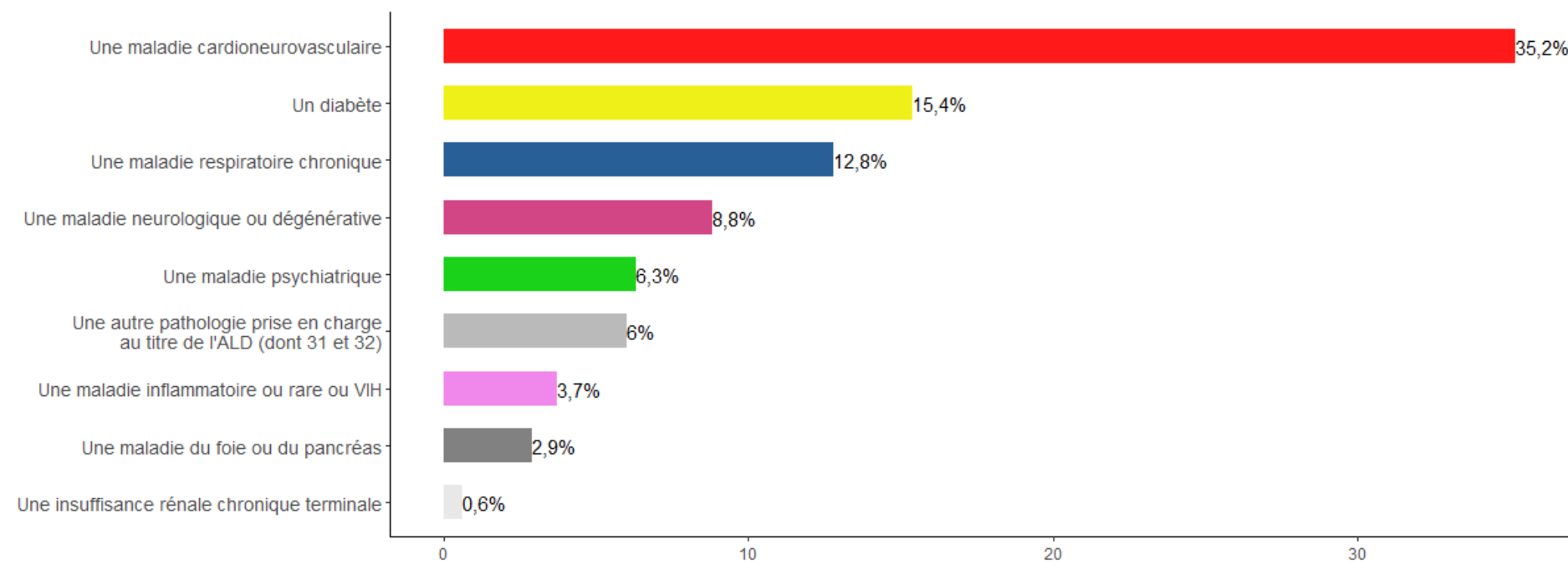


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

58% des assurés pris en charge pour Cancers, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Indices comparatifs et coût de la pathologie

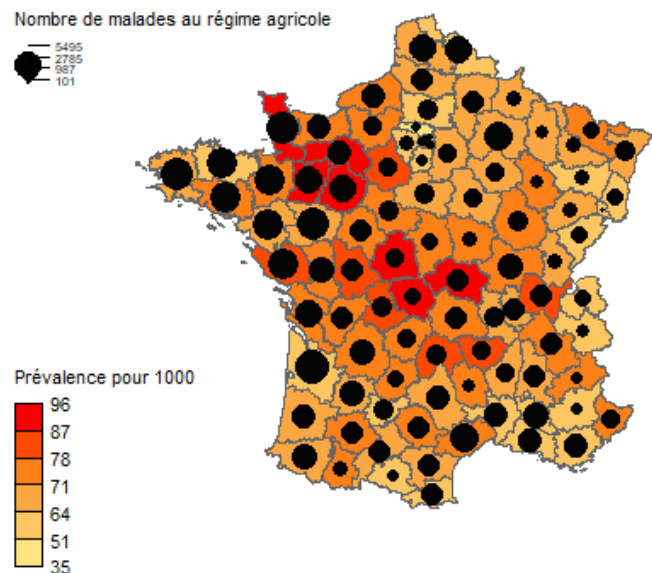
Consommateurs du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
204 925	XXXX	XXXX	125 345	89,1	***	79 580	94,8	***

Source: SNDS

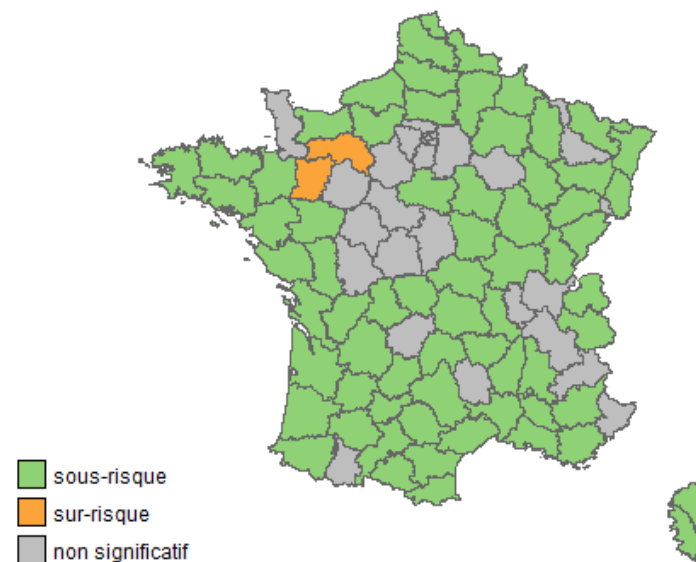
L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Cartes

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes atteintes par un cancer actif ou sous surveillance.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

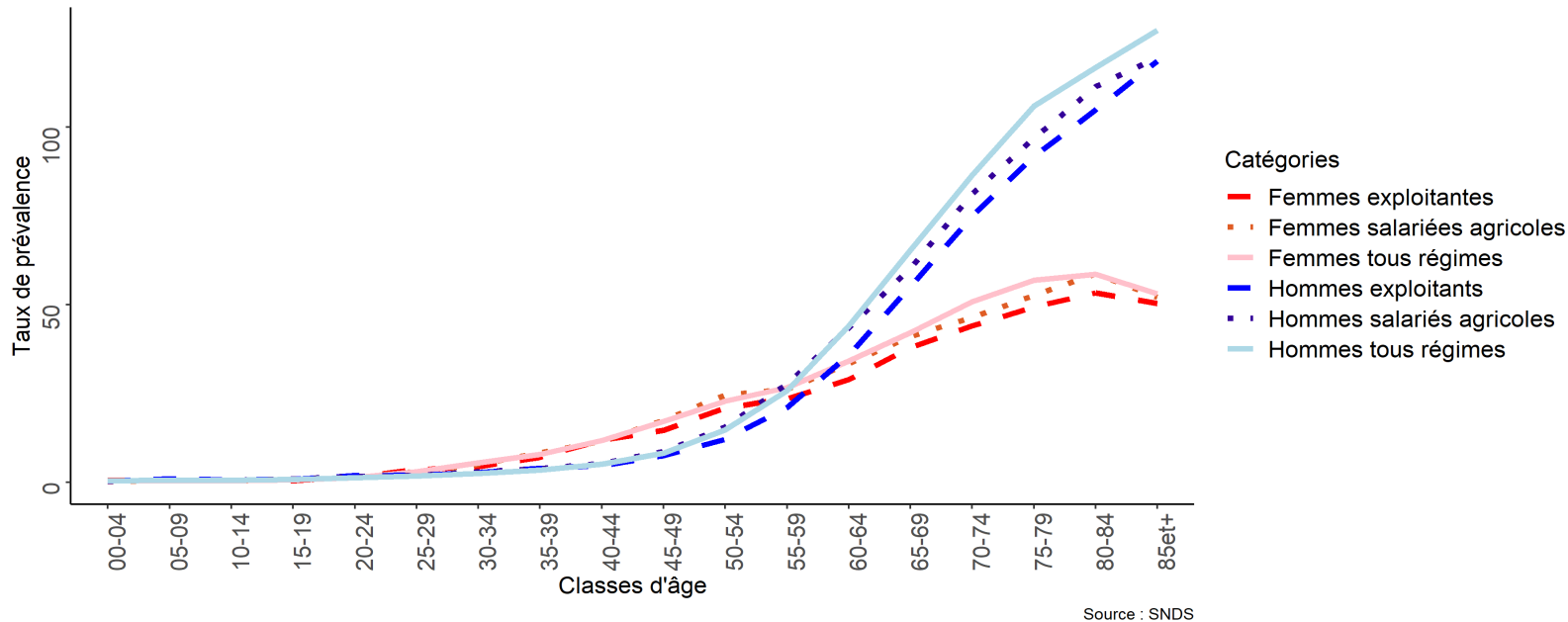
Cancers actifs

Au régime agricole en 2019

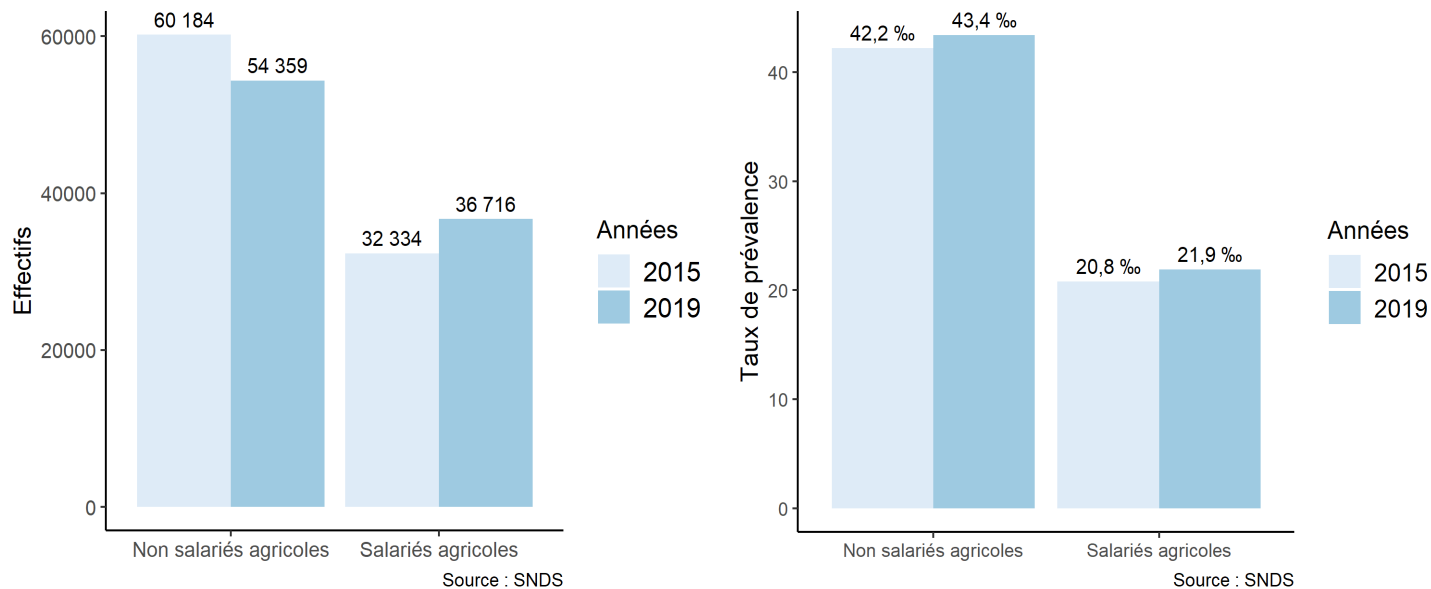
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 91 075
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 0,3%
- Taux de prévalence : 31,1 ‰
- Âge moyen : 74 ans – Âge médian : 76 ans
- Répartition hommes/femmes : 59,9% / 40,1%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 35 393

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

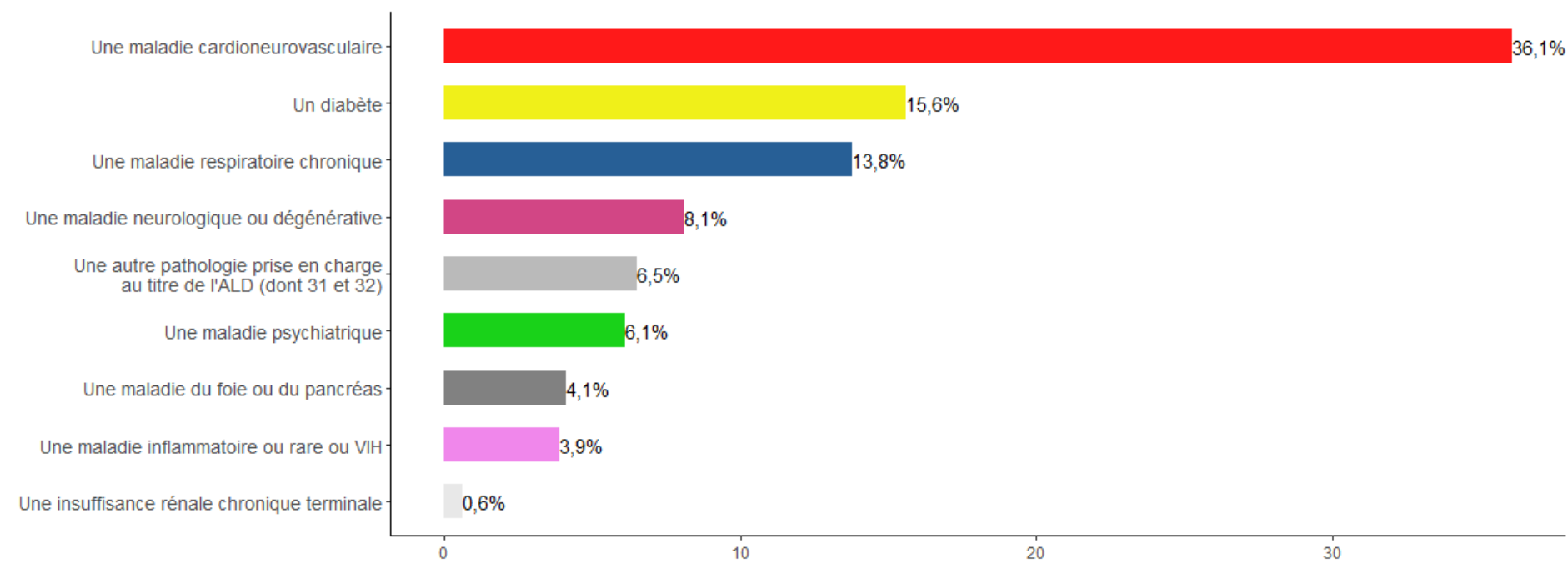


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

59,3% des assurés pris en charge pour Cancers actifs, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Indices comparatifs et coût de la pathologie

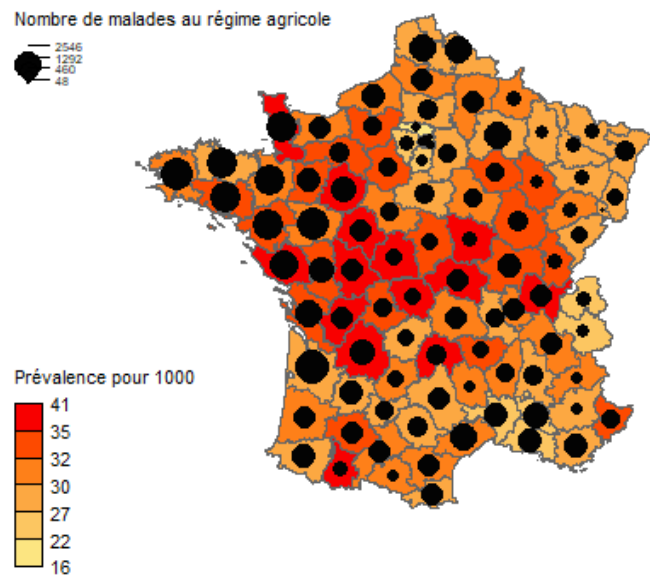
Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
91 075	XXXX	XXXX	54 359	89,6	***	36 716	96,9	***

Source: SNDS

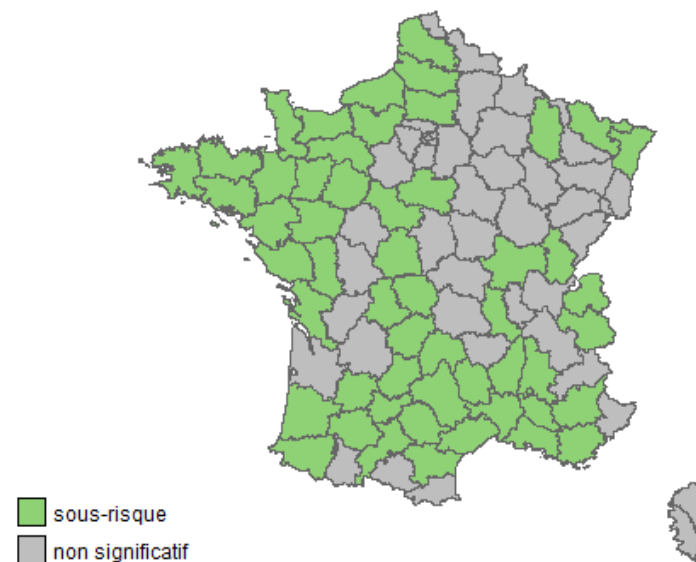
L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Cartes

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée avec codes CIM-10 de cancer avec date de début l'année n ou n-1, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour cancer durant l'année n ou n-1 (diagnostic principal ou diagnostic relié).

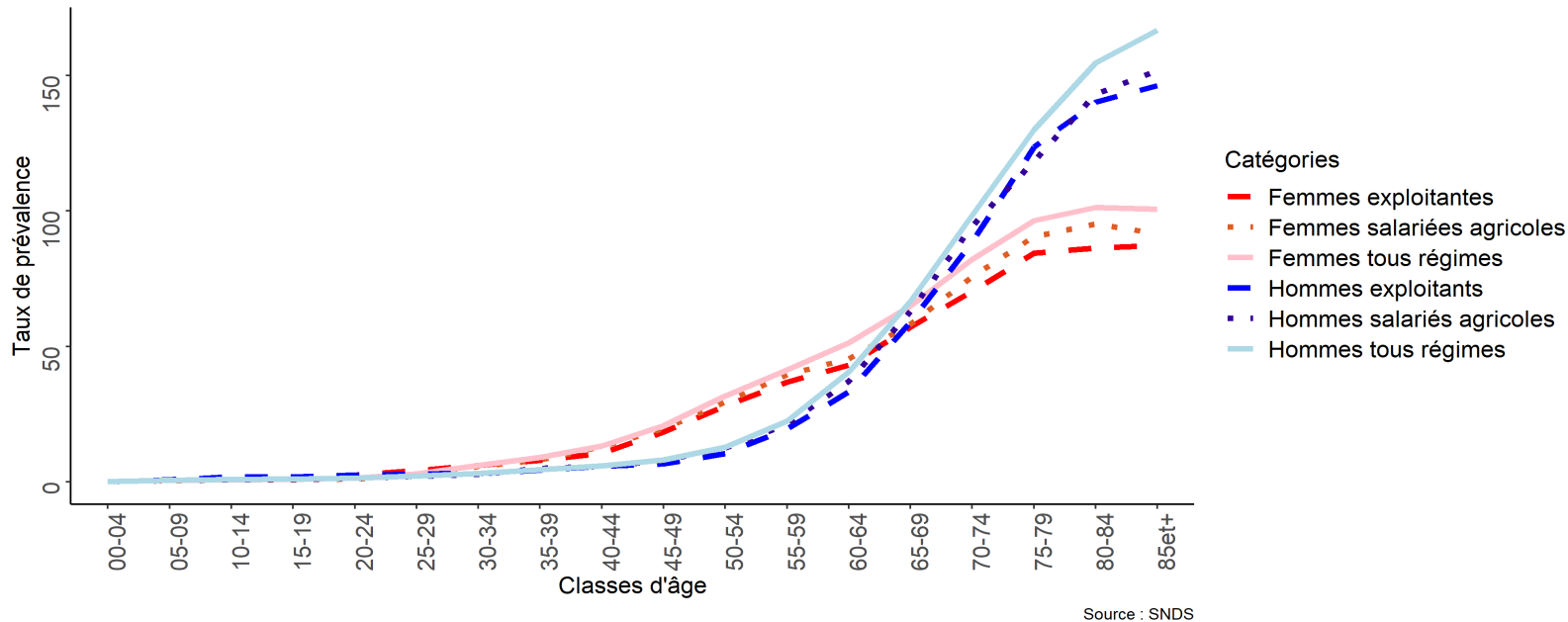
- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

Cancers sous surveillance Au régime agricole en 2019

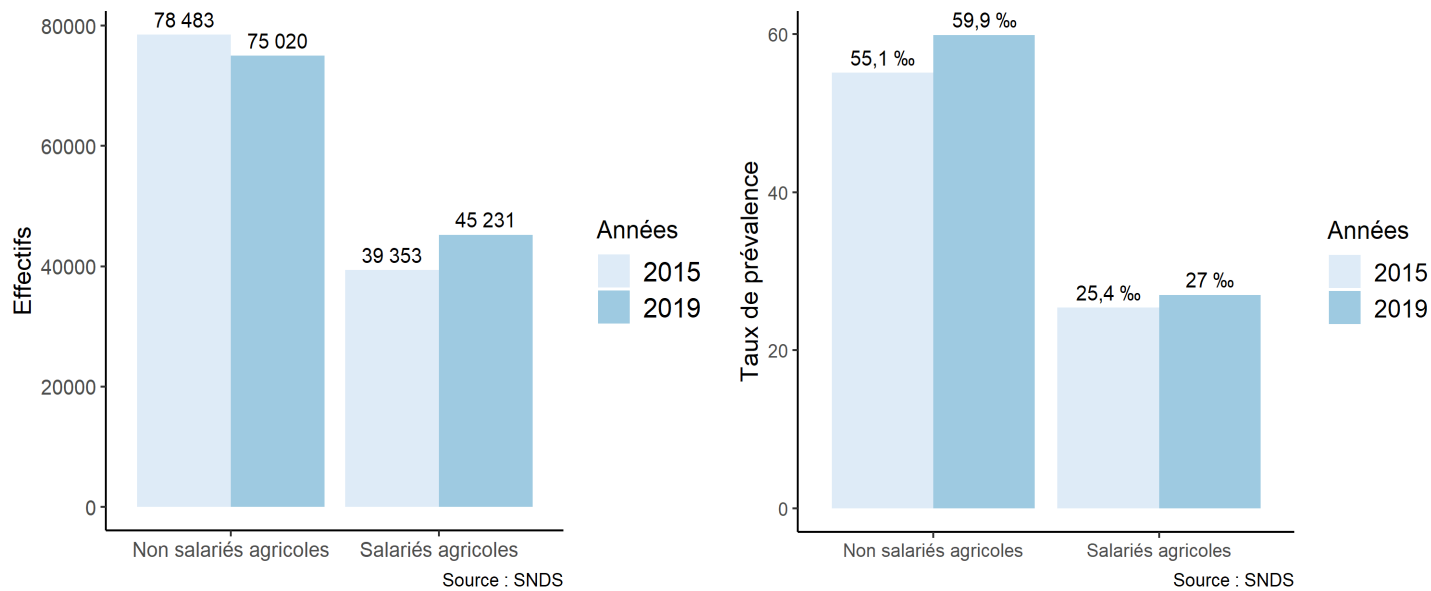
Carte d'identité de la pathologie

-
- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 120 251
 - Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 0,4%
 - Taux de prévalence : 41 ‰
 - Âge moyen : 75,6 ans – Âge médian : 78 ans
 - Répartition hommes/femmes : 52,4% / 47,6%
 - Nombre de nouveaux cas en 2019 : 28 053
-

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

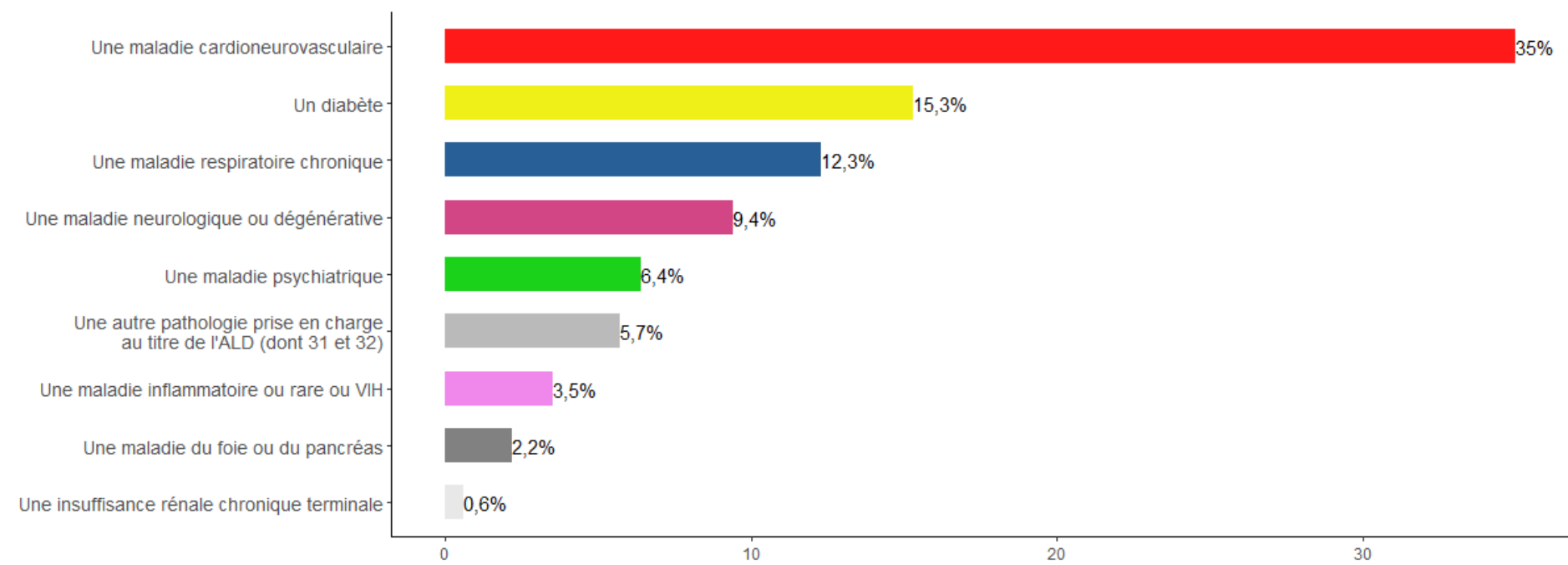


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

57,6% des assurés pris en charge pour Cancers sous surveillance, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Indices comparatifs et coût de la pathologie

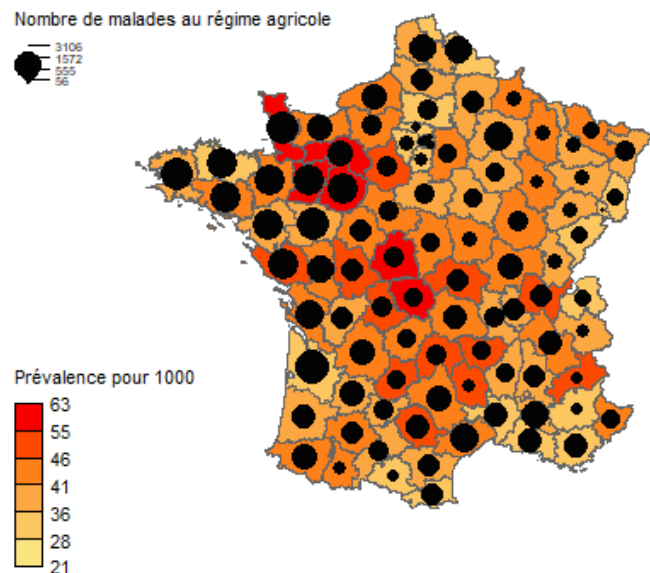
Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
120 251	XXXX	XXXX	75 020	88	***	45 231	92,9	***

Source: SNDS

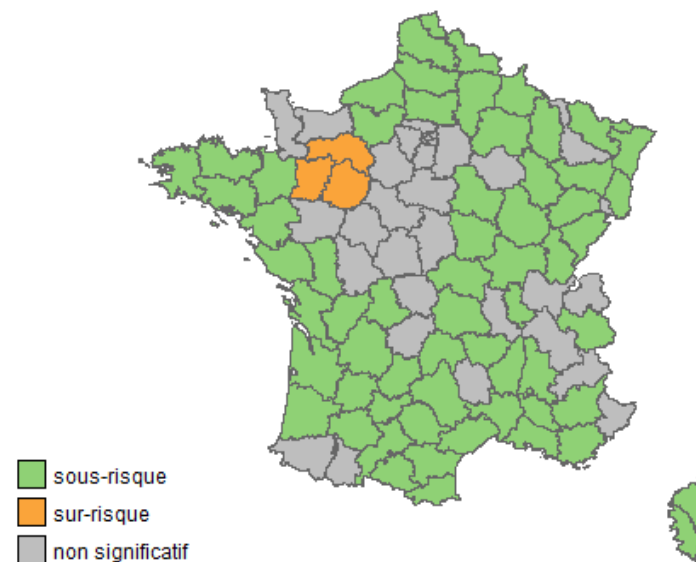
L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Cartes

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée avec codes CIM-10 de cancer avec date de début avant l'année n-1, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour ces mêmes motifs durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal, diagnostic relié) et/ou pour tout autre motif avec un cancer en diagnostic associé ou diagnostic principal ou DR d'un des résumés d'unité médicale l'année n ou n-1, et sans hospitalisation pour cancer actif l'année n ou n-1.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

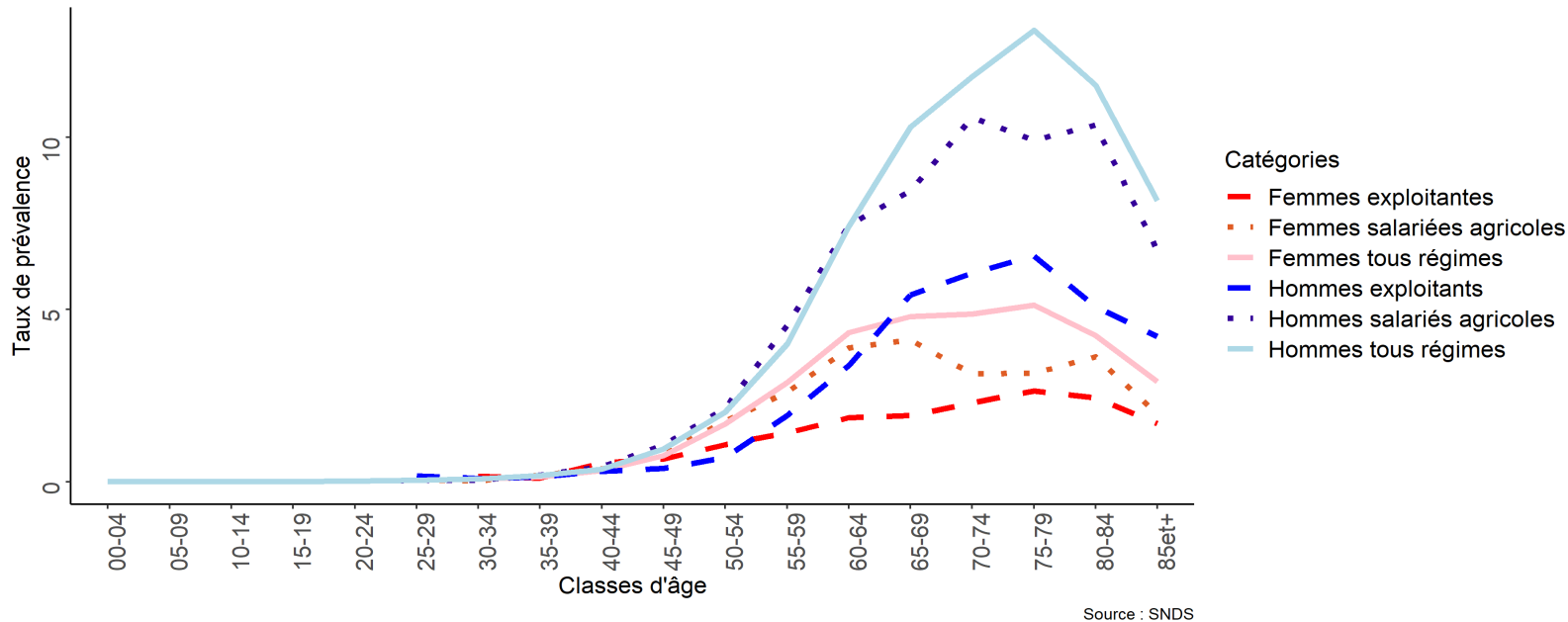
Cancer du poumon

Au régime agricole en 2019

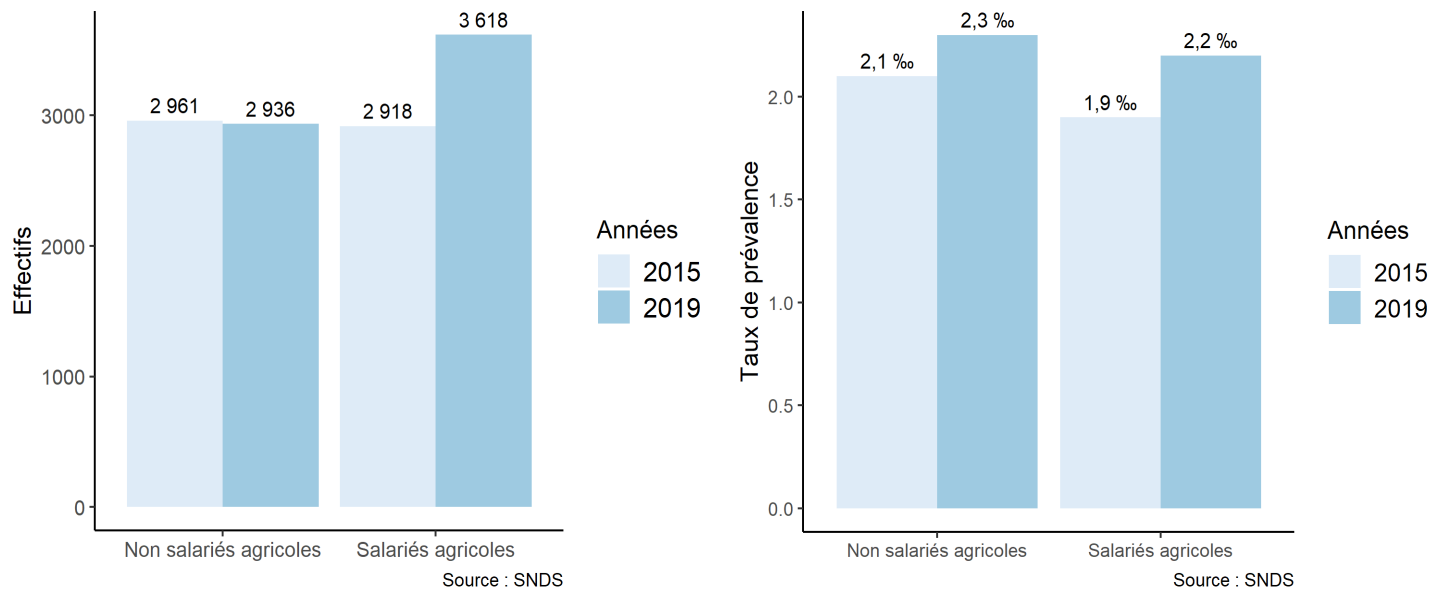
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 6 554
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 2,2%
- Taux de prévalence : 2,2 ‰
- Âge moyen : 70,8 ans – Âge médian : 71 ans
- Répartition hommes/femmes : 69,8% / 30,2%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 2 120

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

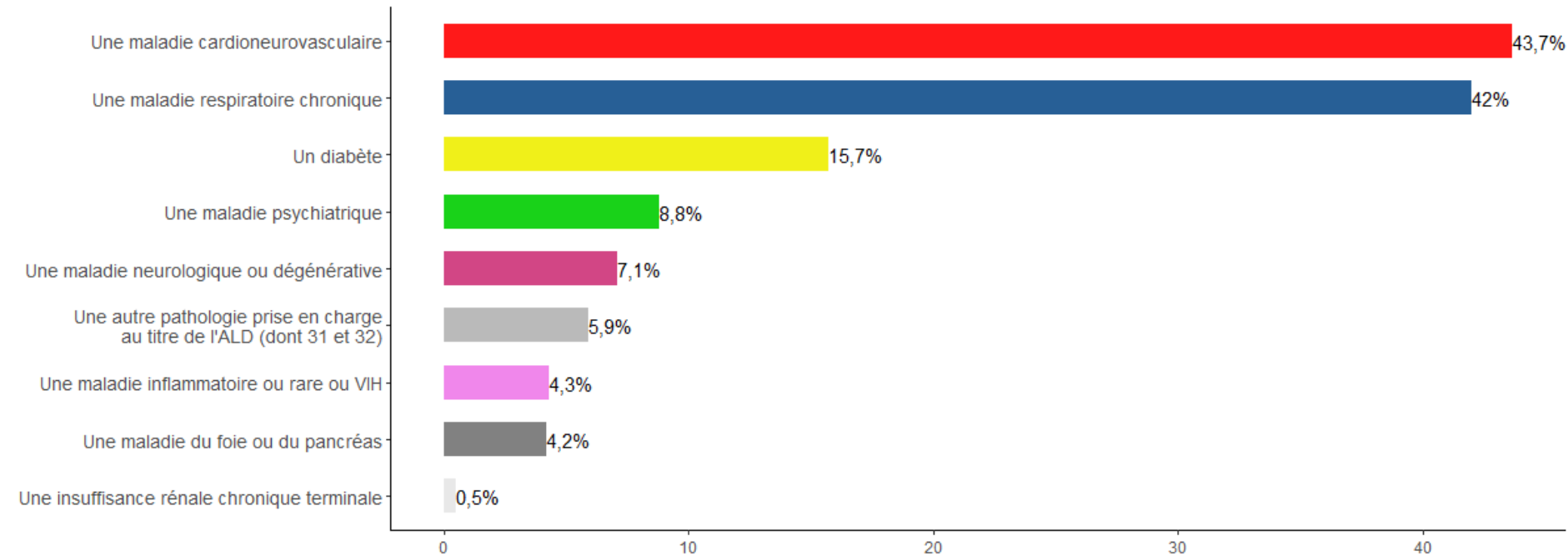


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

75,1% des assurés pris en charge pour Cancer du poumon, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 22,5% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par un autre cancer quel qu’il soit.

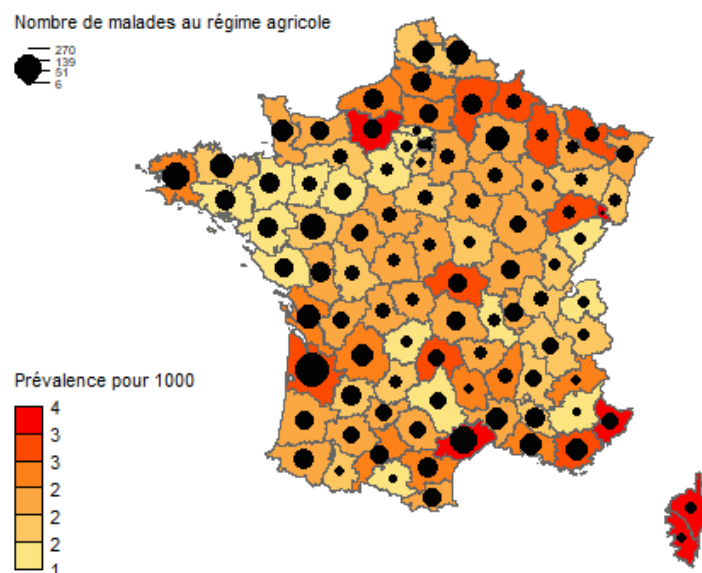
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommateurs du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
6 554	XXXX	XXXX	2 936	50,3	***	3 618	88,5	***

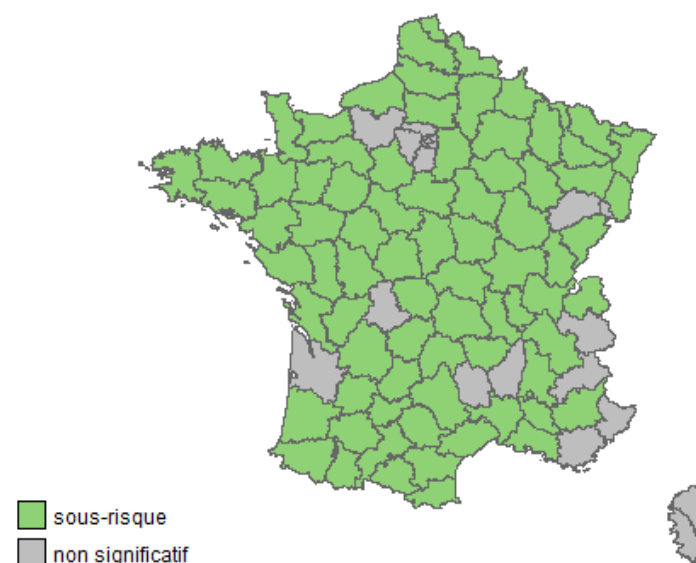
Source: SNDS

L’indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes atteintes par un cancer du poumon ou des bronches actif ou sous surveillance.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

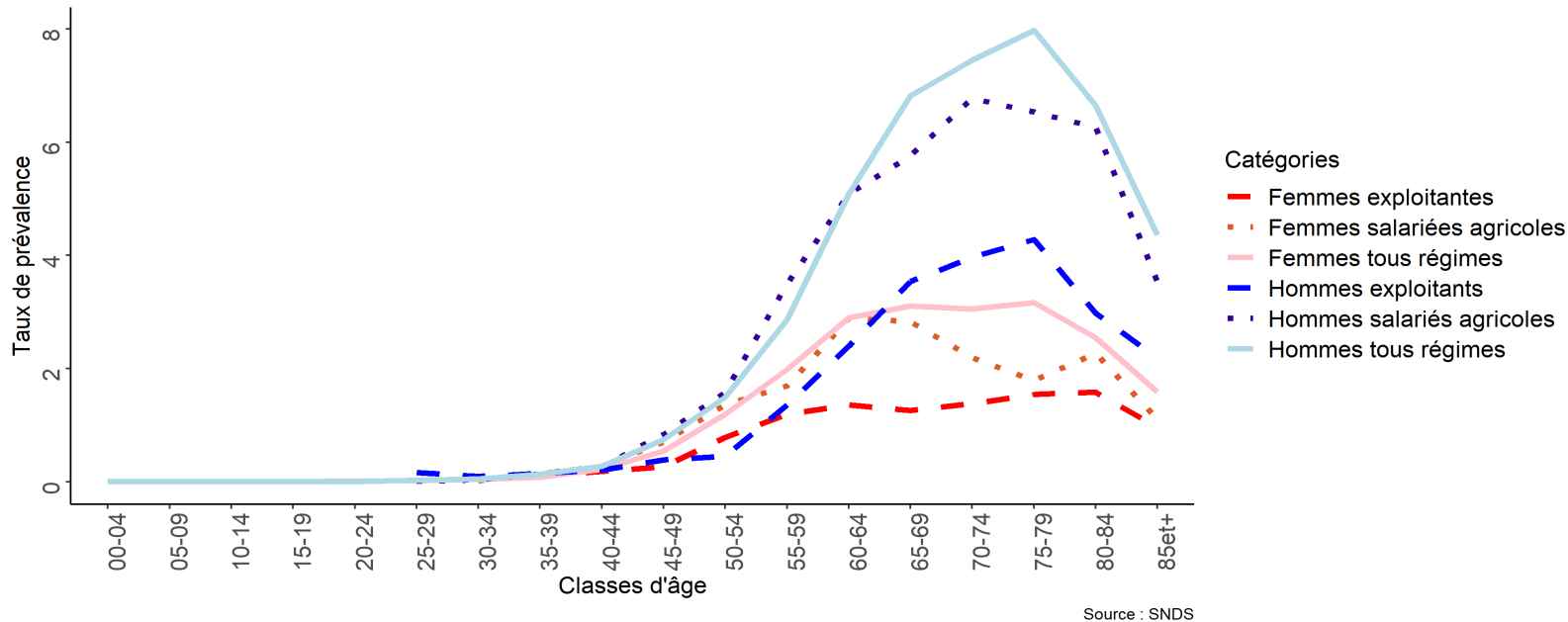
Cancer du poumon actif

Au régime agricole en 2019

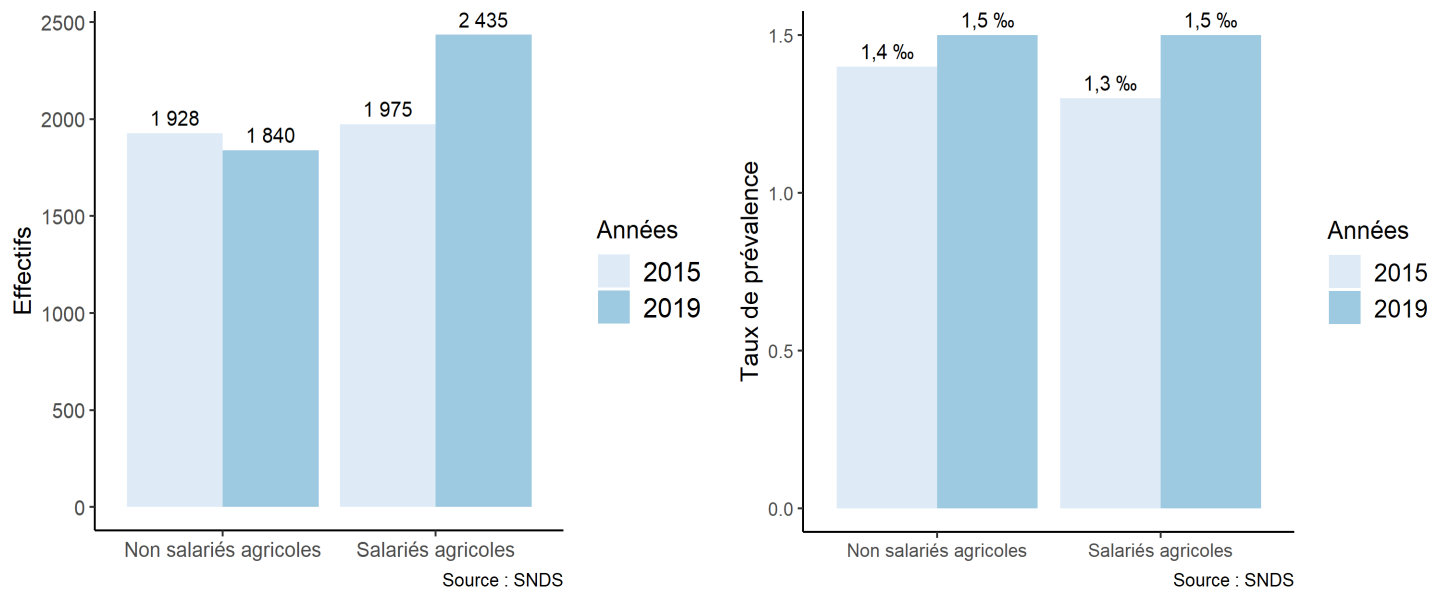
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 4 275
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 1,8%
- Taux de prévalence : 1,5 ‰
- Âge moyen : 69,8 ans – Âge médian : 70 ans
- Répartition hommes/femmes : 69,8% / 30,2%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 2 077

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

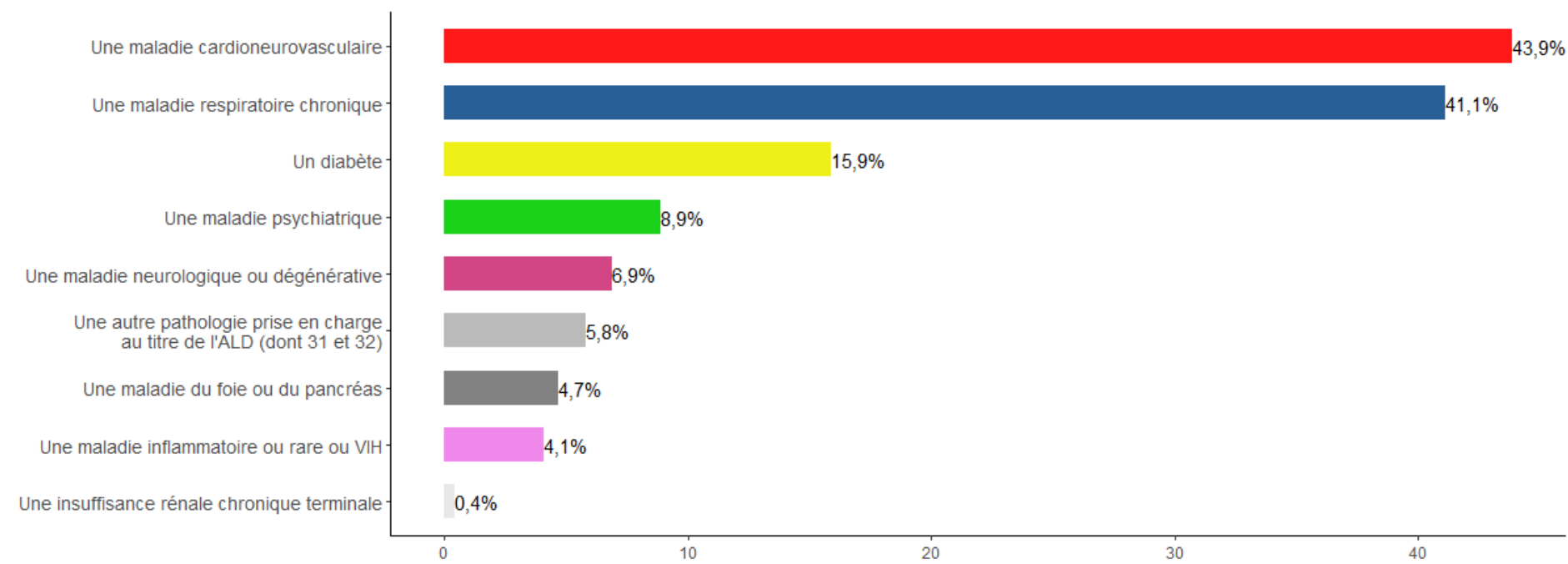


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

74,6% des assurés pris en charge pour Cancer du poumon actif, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 20,7% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par un autre cancer quel qu’il soit.

Indices comparatifs et coût de la pathologie

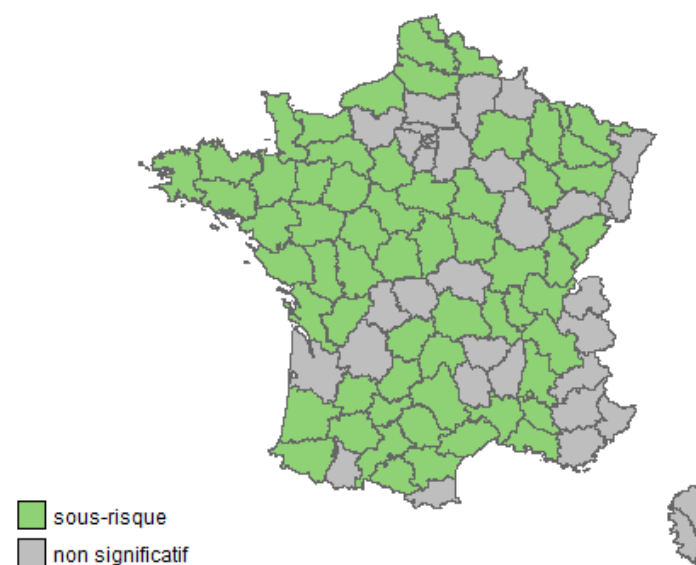
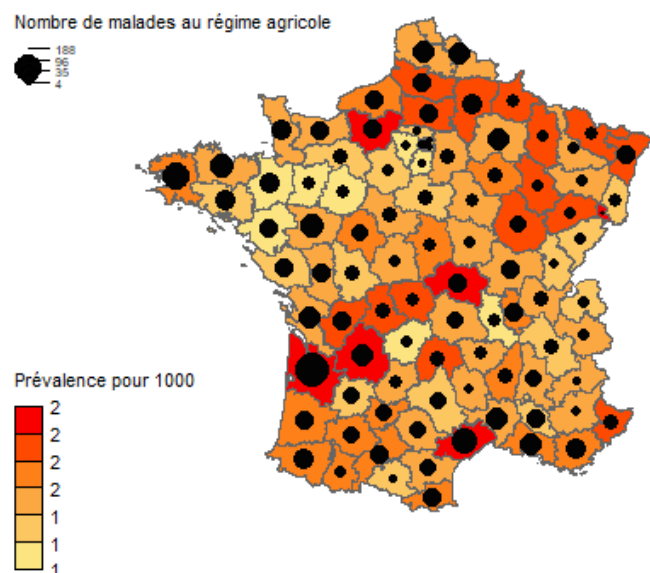
Consommateurs du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
4 275	23 118€	98 828 355€	1 840	51,1	***	2 435	92,2	***

Source: SNDS

L’indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée avec codes CIM-10 de cancer du poumon ou des bronches (y compris les formes in situ) avec date de début l'année n ou n-1, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour cancer du poumon ou des bronches durant l'année n ou n-1 (diagnostic principal ou diagnostic relié).

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

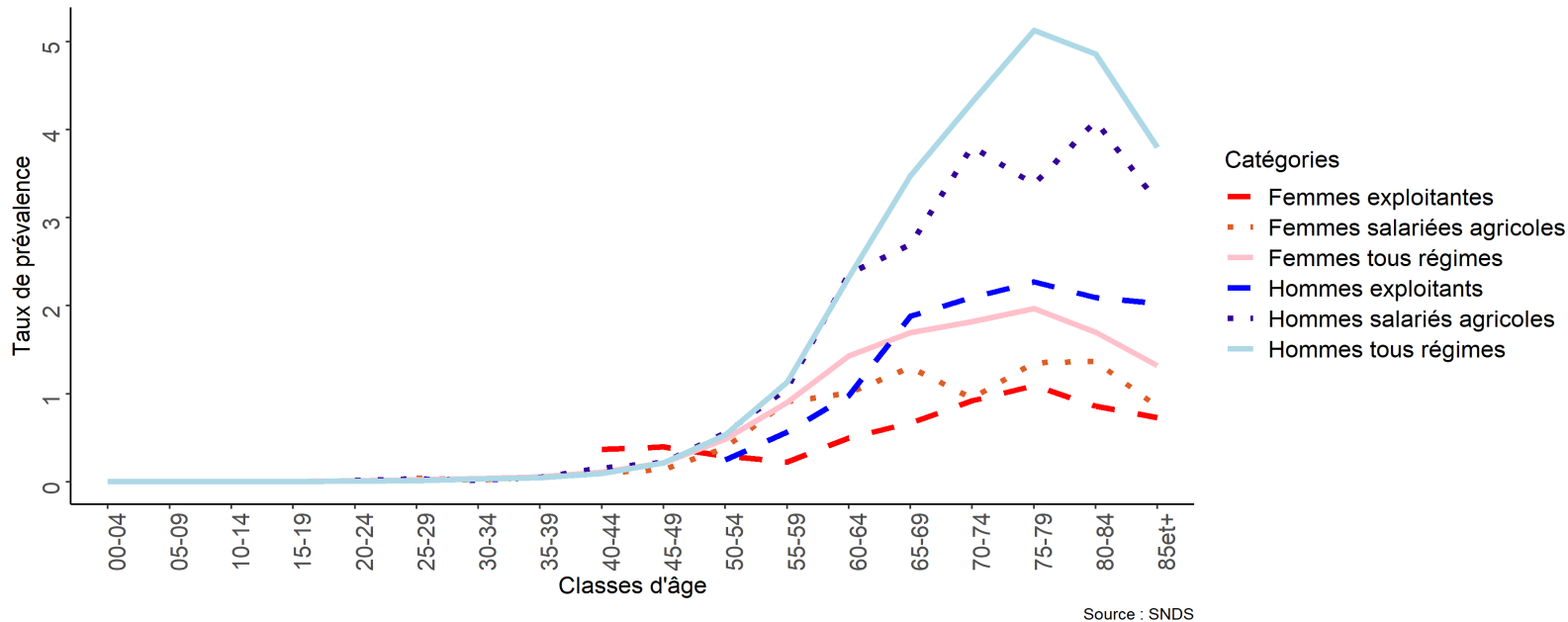
Cancer du poumon sous surveillance

Au régime agricole en 2019

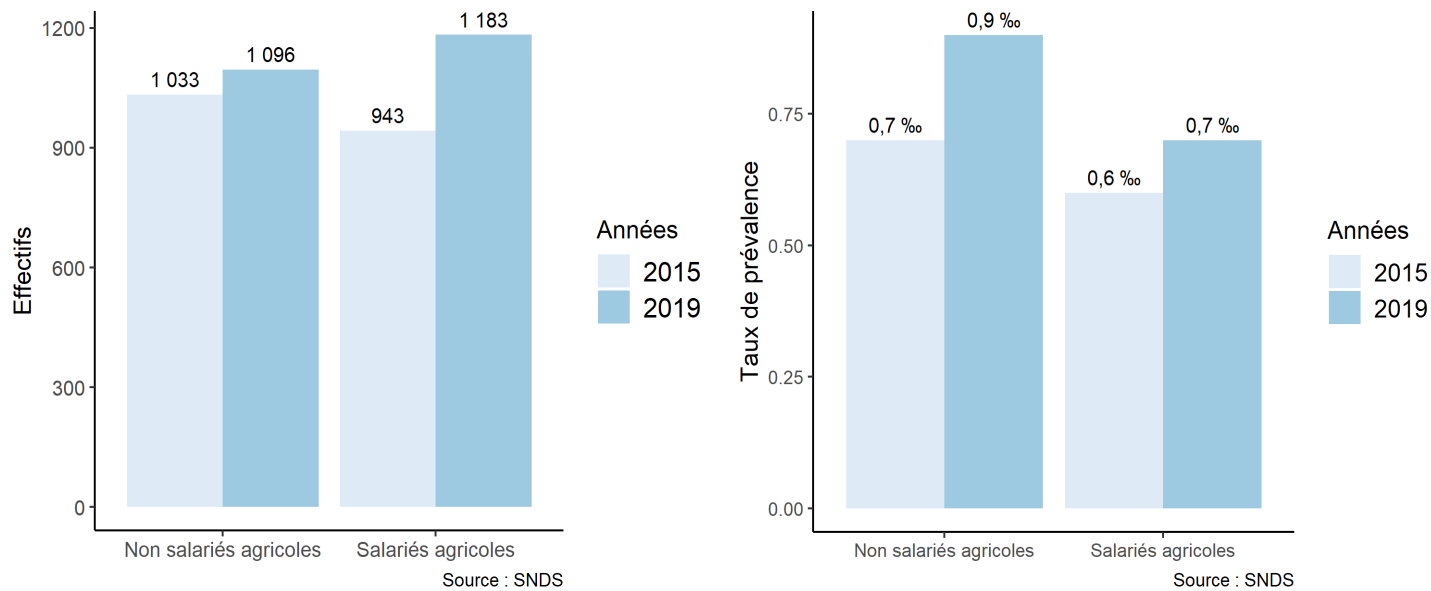
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 2 279
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 2,9%
- Taux de prévalence : 0,8 ‰
- Âge moyen : 72,7 ans – Âge médian : 73 ans
- Répartition hommes/femmes : 69,8% / 30,2%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 659

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

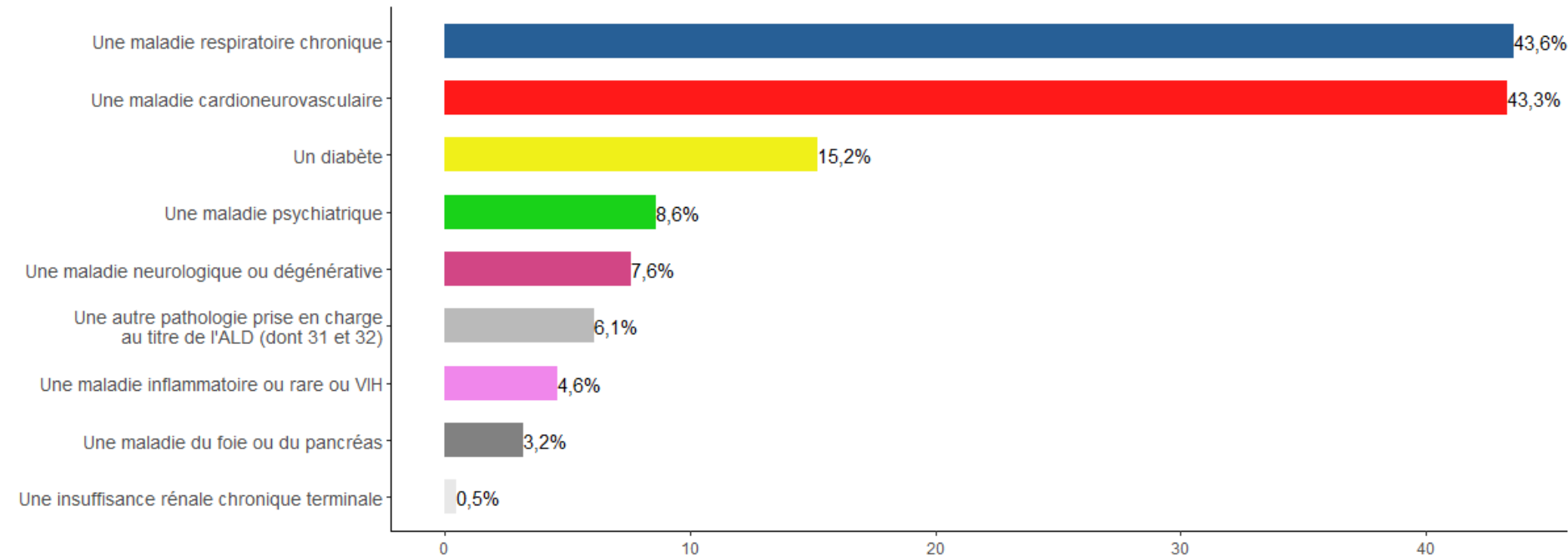


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

76,1% des assurés pris en charge pour Cancer du poumon sous surveillance, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 25,8% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par un autre cancer quel qu’il soit.

Indices comparatifs et coût de la pathologie

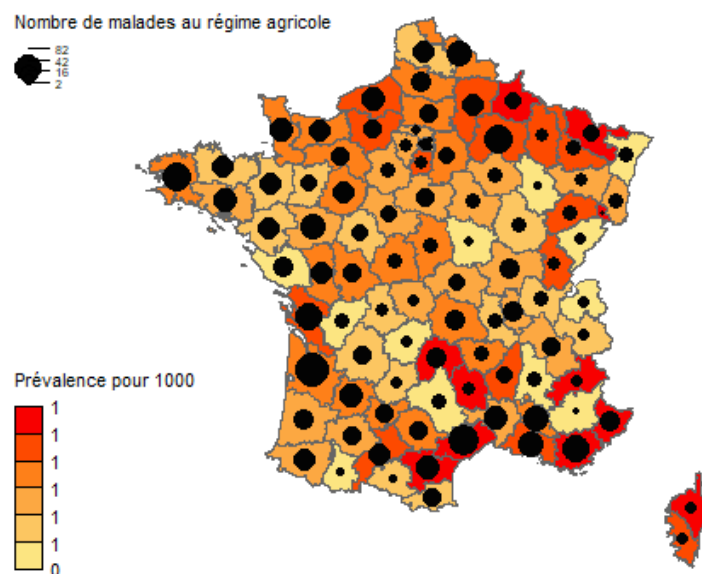
Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
2 279	1 751€	3 991 621€	1 096	49,1	***	1 183	81,8	***

Source: SNDS

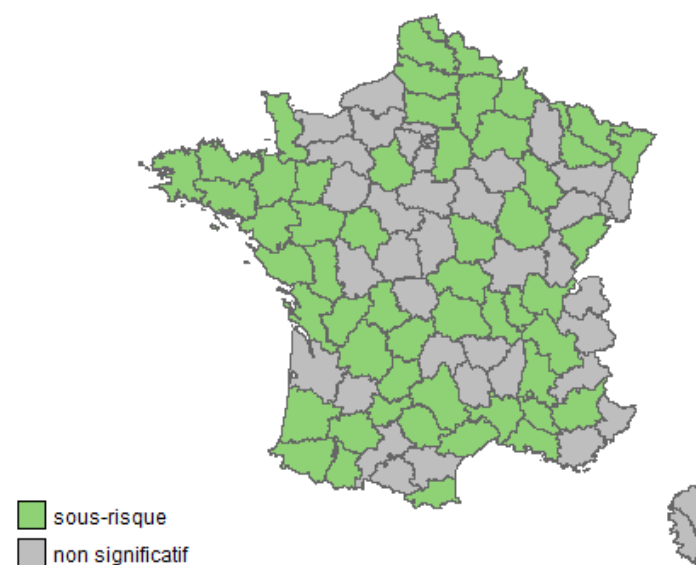
L’indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Cartes

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée avec codes CIM-10 de cancer du poumon ou des bronches avec date de début avant l'année n-1, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour cancer du poumon ou des bronches durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal ou diagnostic relié), et/ou pour tout autre motif avec un cancer du poumon en diagnostic associé ou diagnostic principal ou DR d'un des résumés d'unité médicale l'année n ou n-1, et sans hospitalisation pour cancer du poumon actif l'année n ou n-1.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

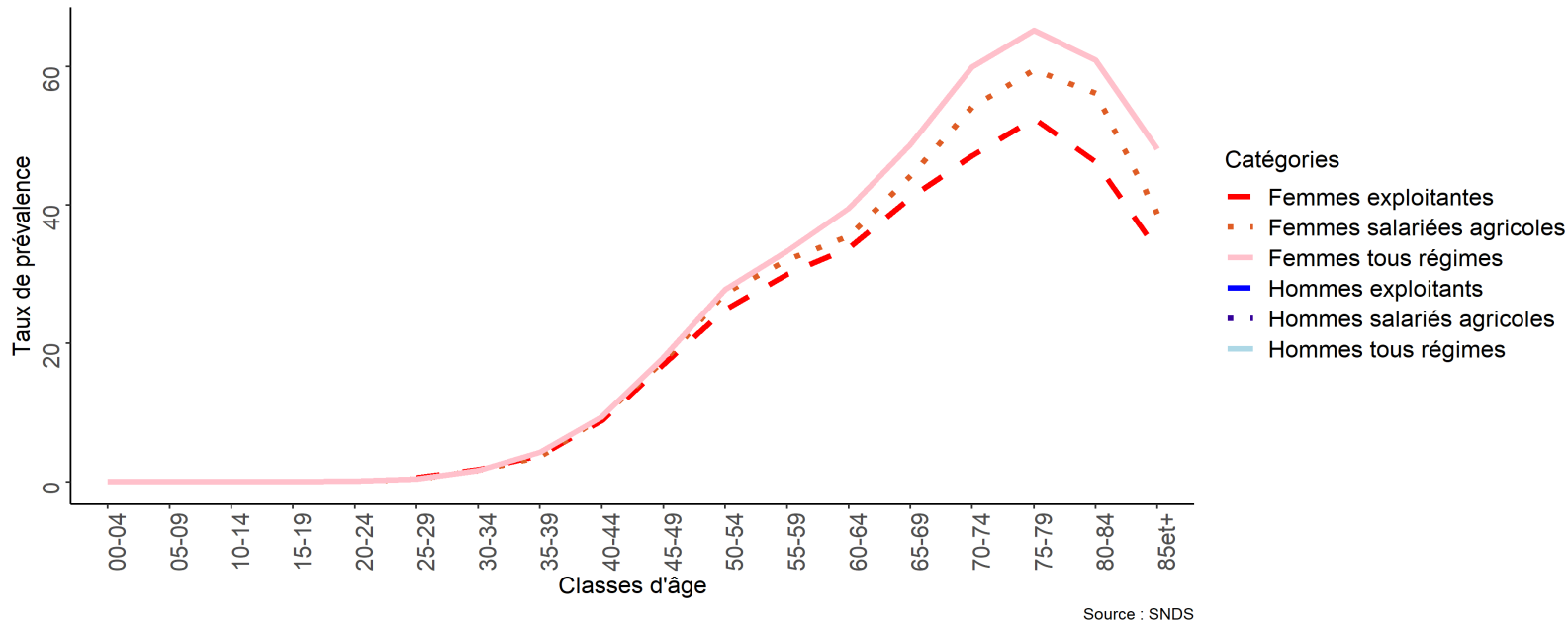
Cancer du sein de la femme

Au régime agricole en 2019

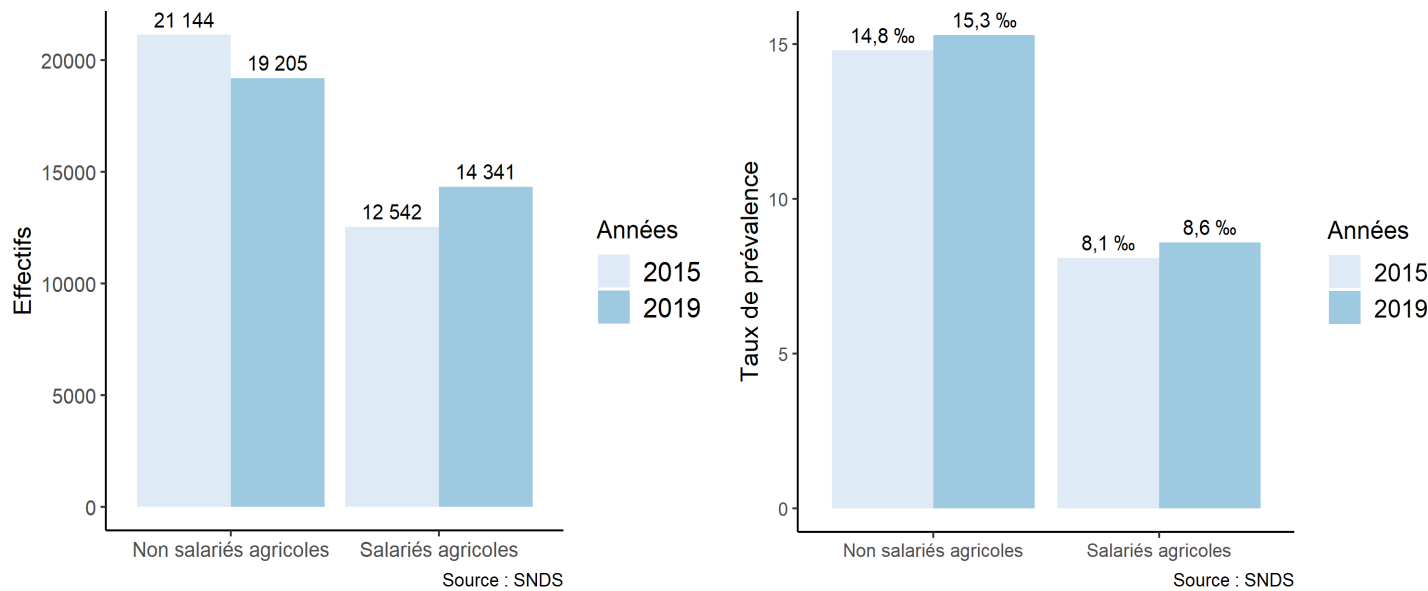
Carte d'identité de la pathologie

-
- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 33 546
 - Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 0,1%
 - Taux de prévalence : 11,5 ‰
 - Âge moyen : 72,6 ans – Âge médian : 74 ans
 - Répartition hommes/femmes : 0% / 100%
 - Nombre de nouveaux cas en 2019 : 3 945
-

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

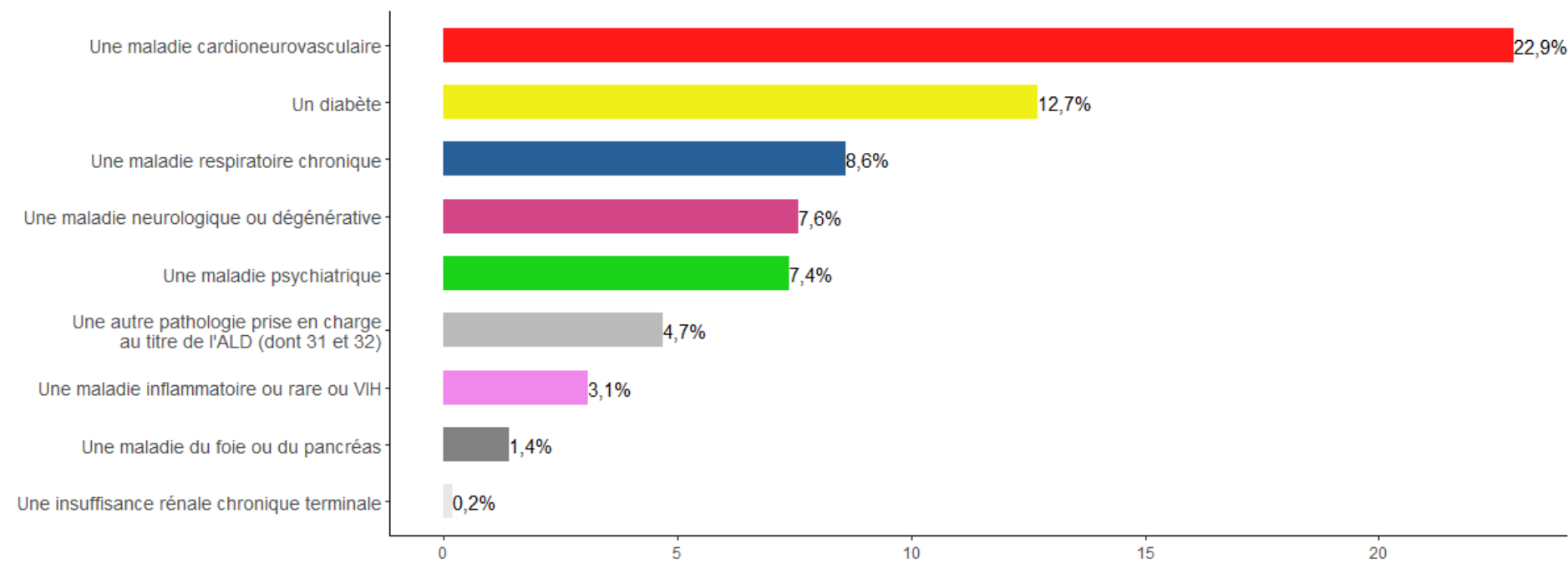


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

45,8% des assurés pris en charge pour Cancer du sein de la femme, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 11,5% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par un autre cancer quel qu’il soit.

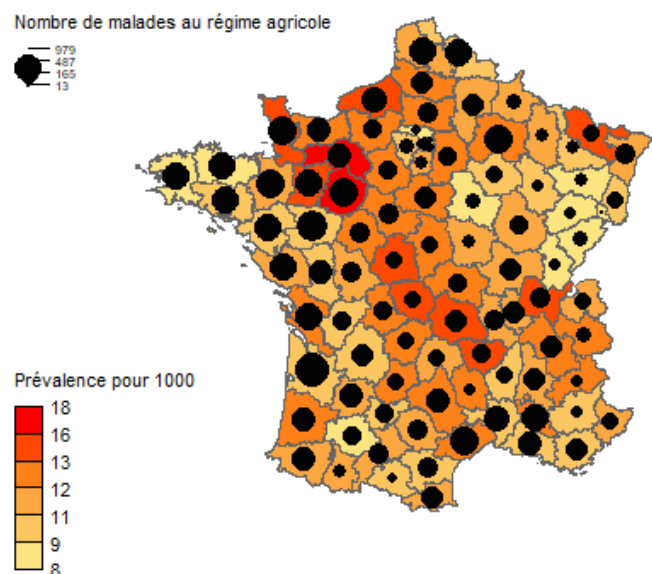
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommateurs du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
33 546	XXXX	XXXX	19 205	76,9	***	14 341	91,4	***

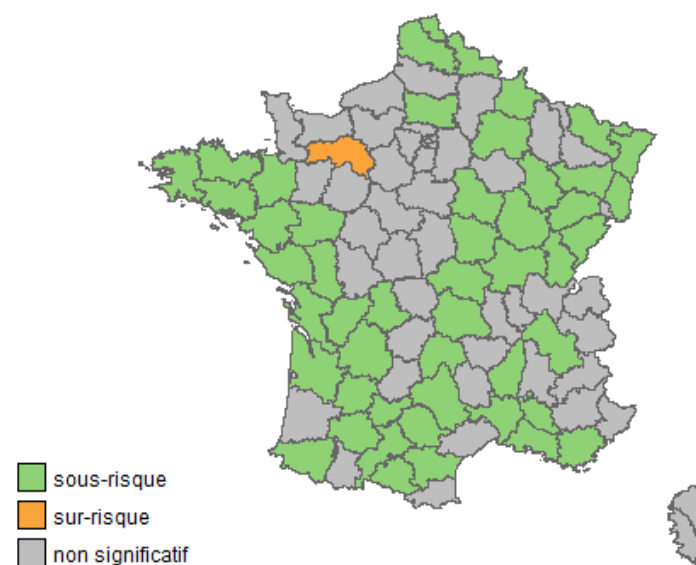
Source: SNDS

L’indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Femmes atteinte par un cancer du sein actif ou sous surveillance.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

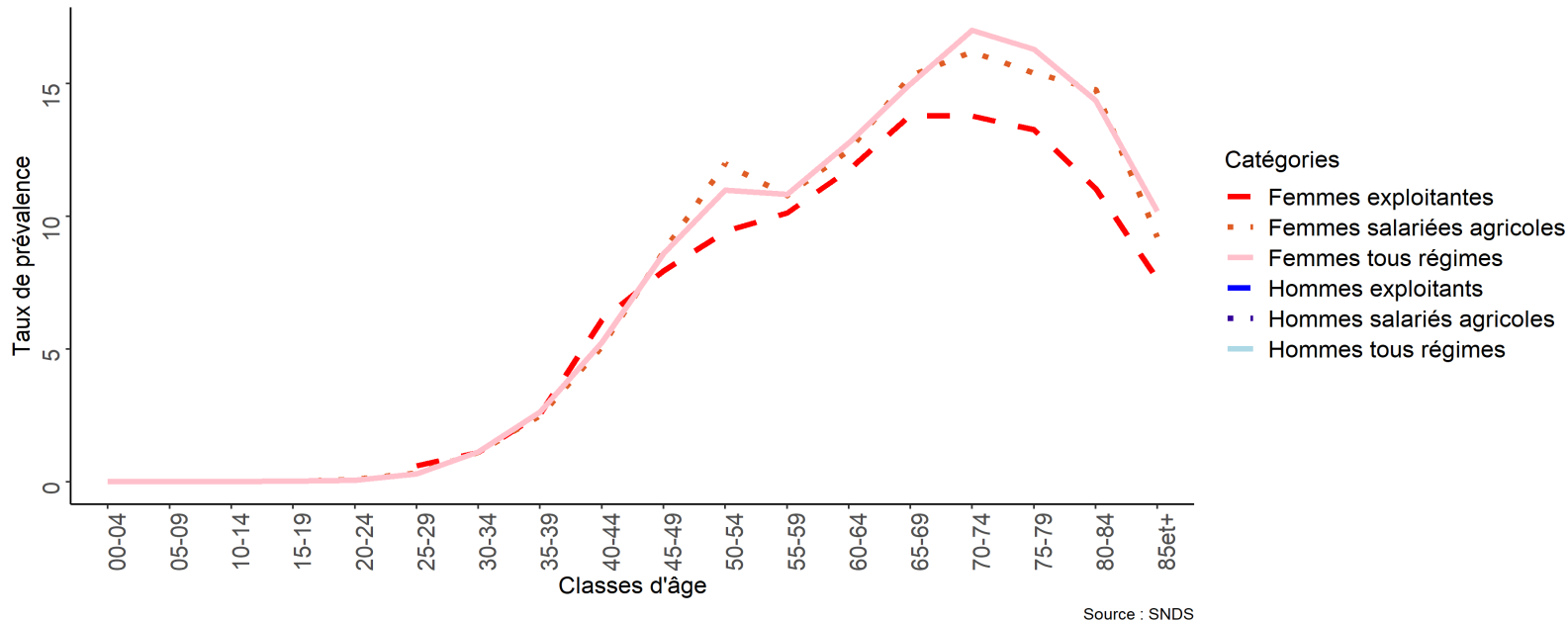
Cancer du sein de la femme actif

Au régime agricole en 2019

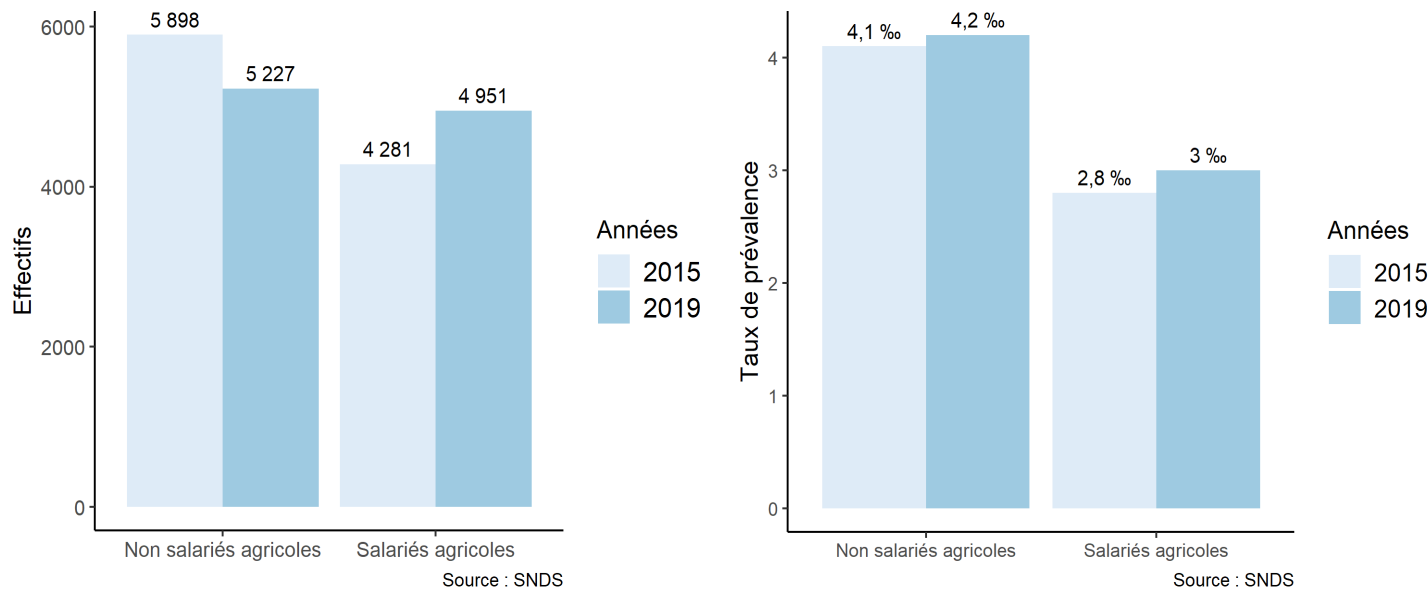
Carte d'identité de la pathologie

-
- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 10 178
 - Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 0%
 - Taux de prévalence : 3,5 ‰
 - Âge moyen : 69 ans – Âge médian : 70 ans
 - Répartition hommes/femmes : 0% / 100%
 - Nombre de nouveaux cas en 2019 : 4 032
-

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

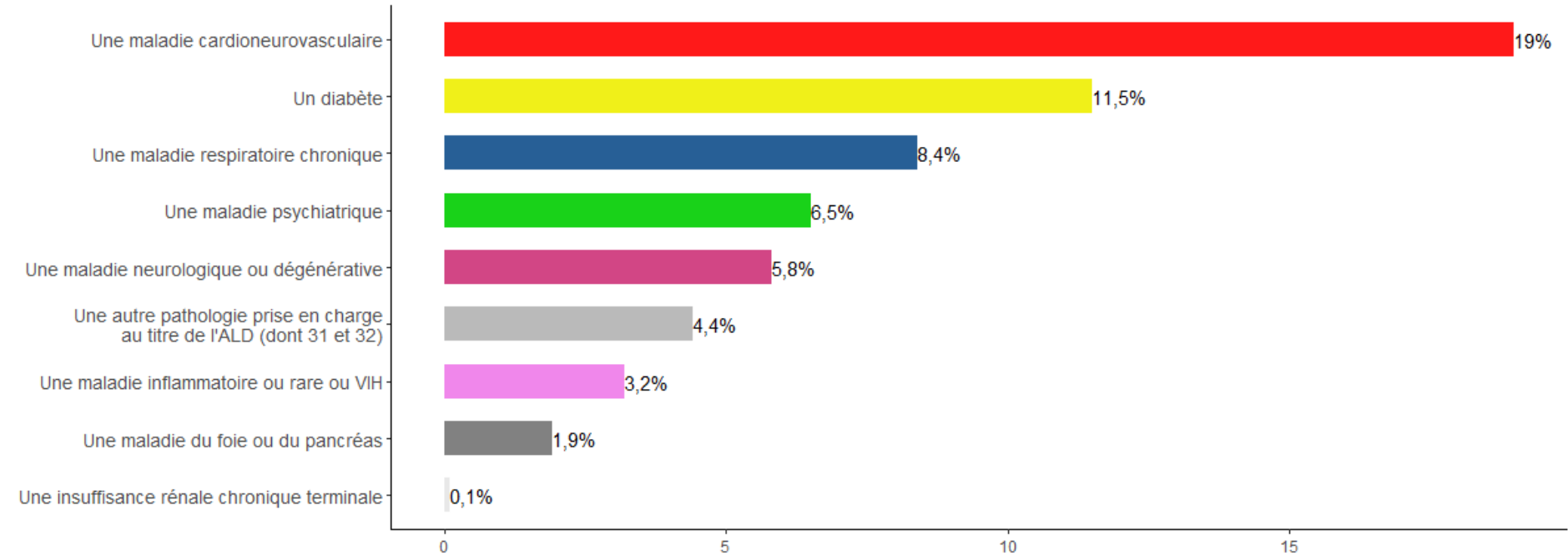


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

41,9% des assurés pris en charge pour Cancer du sein de la femme actif, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 12,4% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par un autre cancer quel qu’il soit.

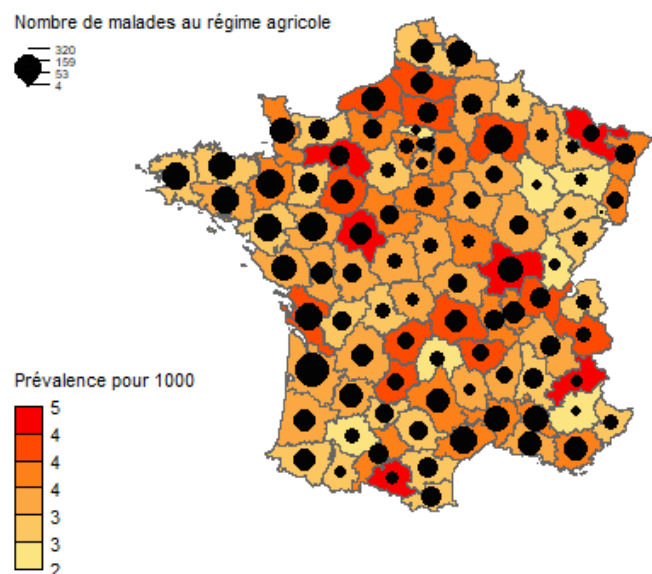
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommateurs du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
10 178	12 808€	130 364 694€	5 227	81,6	***	4 951	99,2	Non significatif

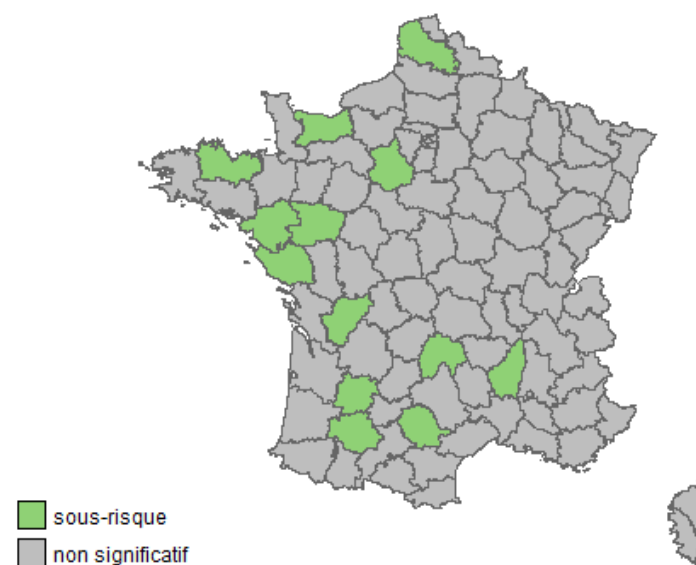
Source: SNDS

L’indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Femmes en affection de longue durée avec codes CIM-10 de cancer du sein (y compris les formes in situ) avec une date de début l'année n ou n-1, et/ou femmes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour cancer du sein durant l'année n ou n-1 (diagnostic principal ou diagnostic relié).

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

Cancer du sein de la femme sous surveillance

Au régime agricole en 2019

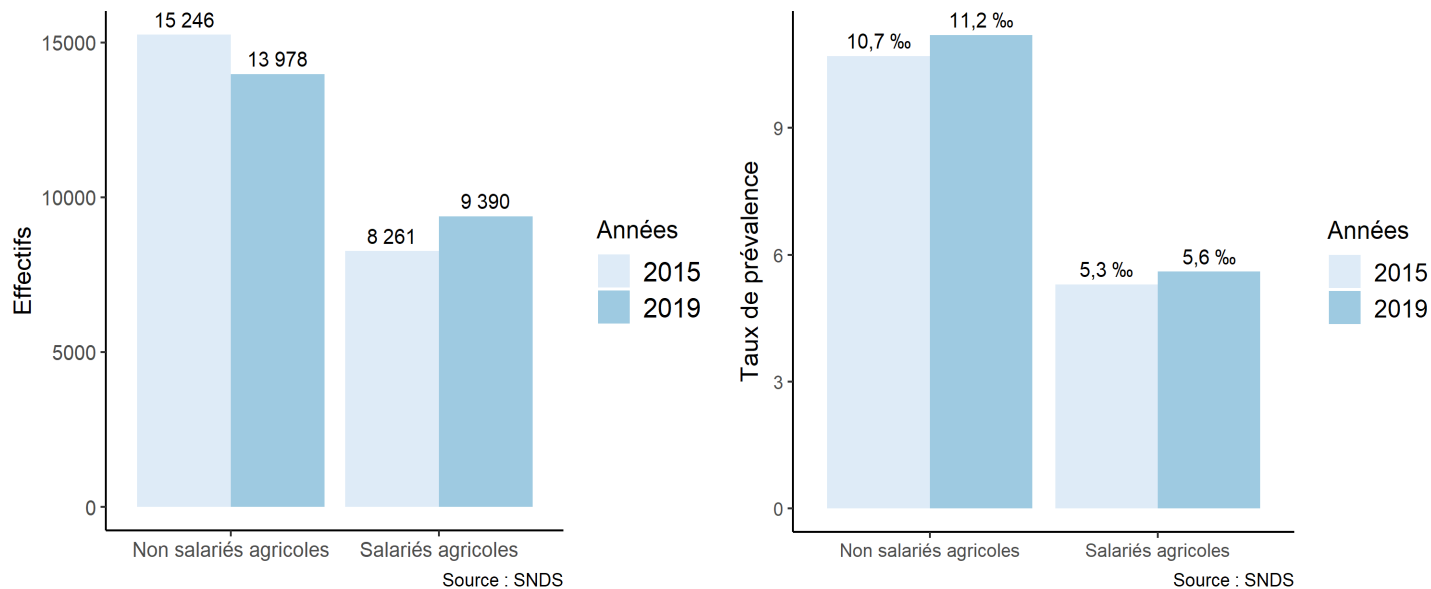
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 23 368
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 0,1%
- Taux de prévalence : 8 ‰
- Âge moyen : 74,1 ans – Âge médian : 76 ans
- Répartition hommes/femmes : 0% / 100%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 4 135

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

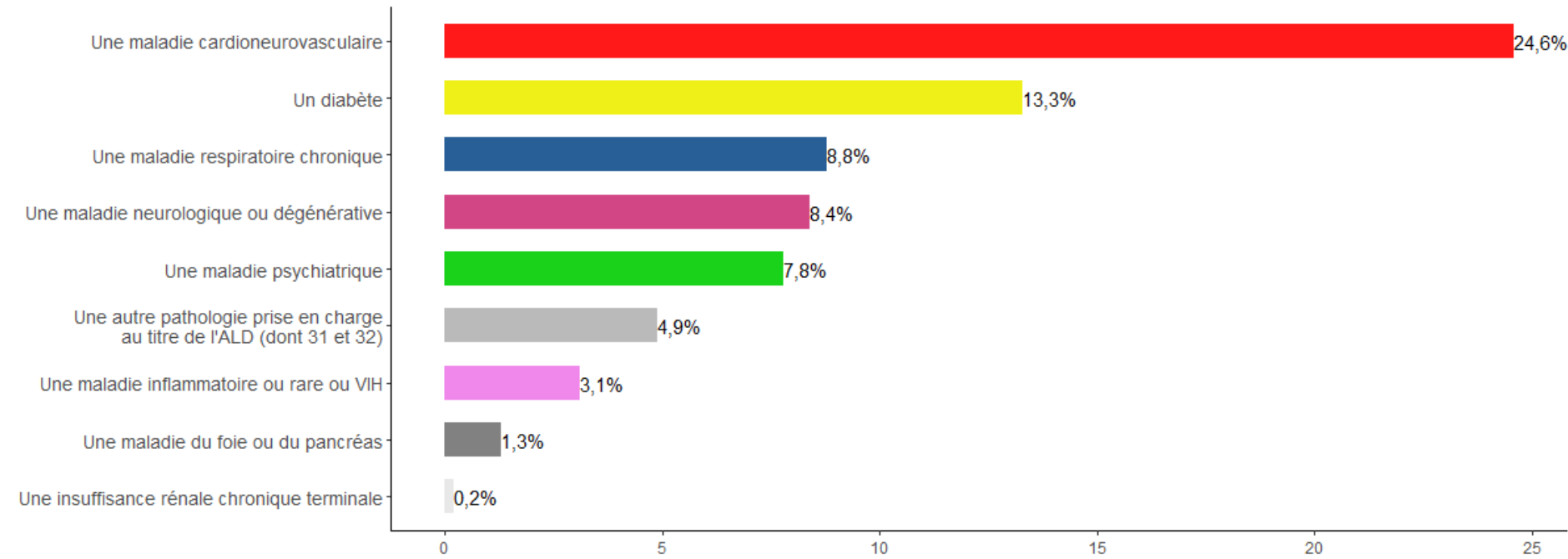


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

47,6% des assurés pris en charge pour Cancer du sein de la femme sous surveillance, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 11,1% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par un autre cancer quel qu’il soit.

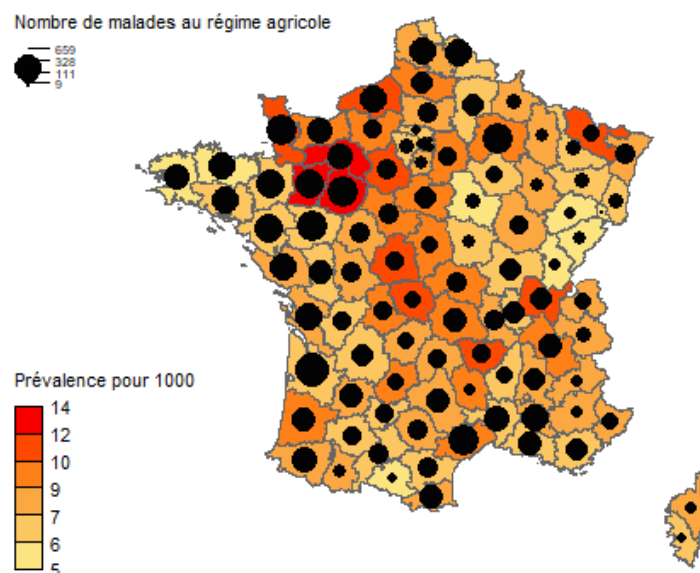
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
23 368	1 175€	27 466 843€	13 978	75,3	***	9 390	87,8	***

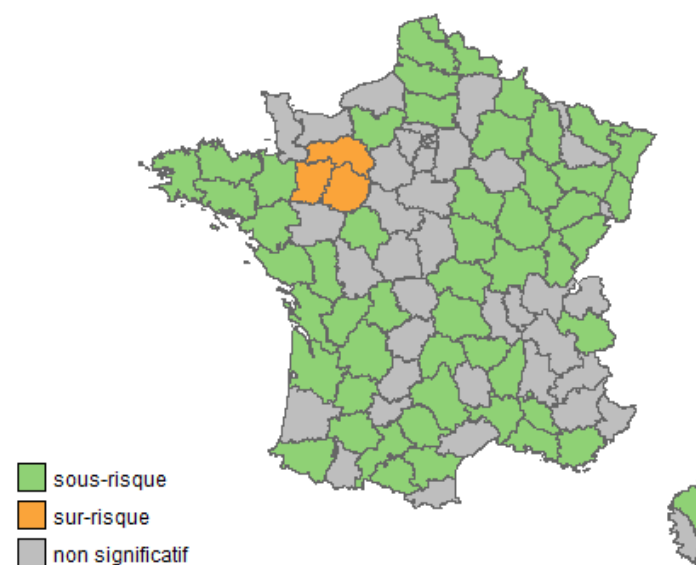
Source: SNDS

L’indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Femmes en affection de longue durée avec codes CIM-10 de cancer du sein (y compris les formes in situ) avec date de début avant l'année n-1, et/ou patientes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour cancer du sein durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal ou diagnostic relié), et/ou pour tout autre motif avec un cancer du sein en diagnostic associé ou DP ou DR d'un des résumés d'unité médicale l'année n ou n-1.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

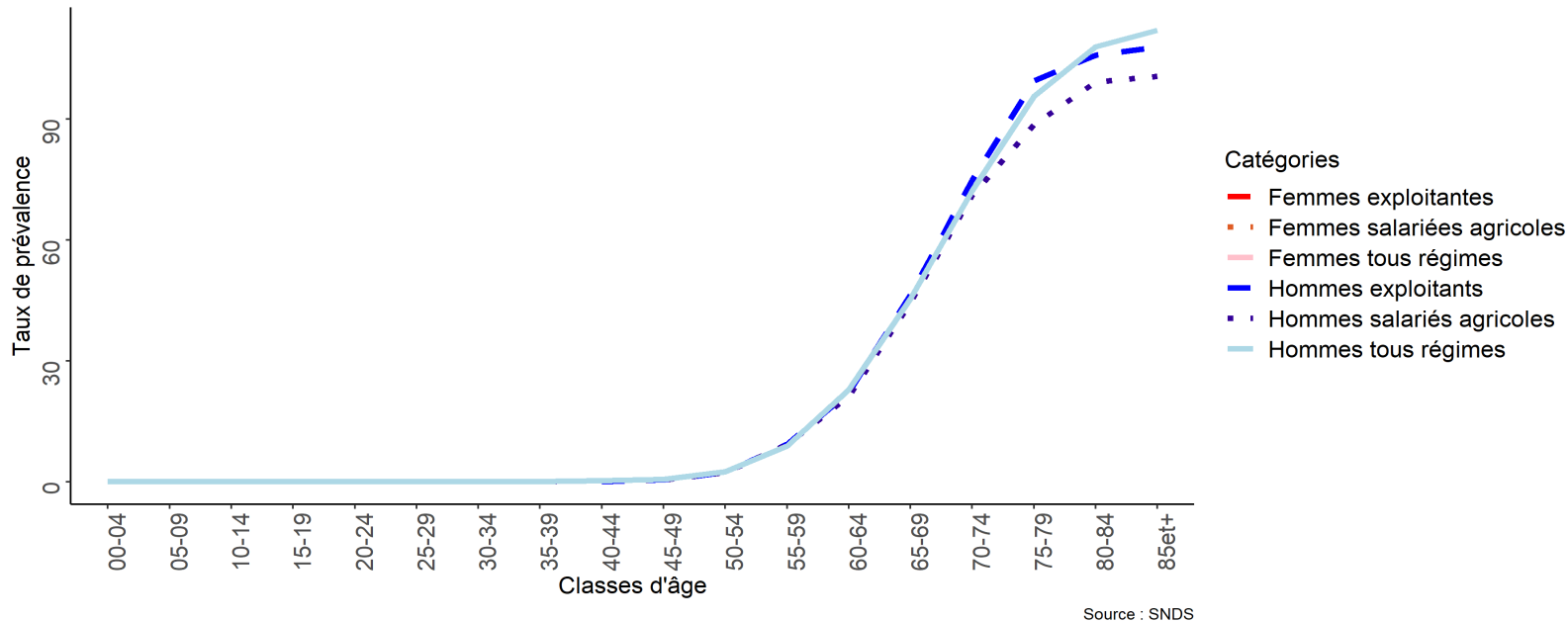
Cancer de la prostate

Au régime agricole en 2019

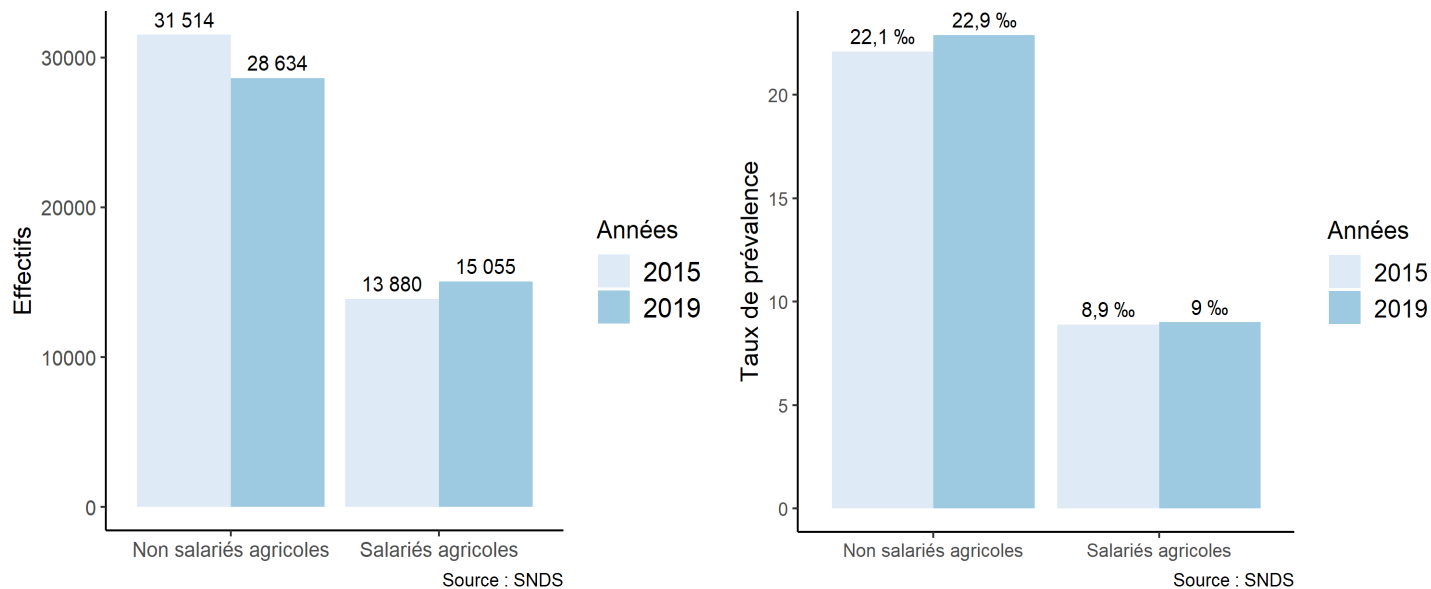
Carte d'identité de la pathologie

-
- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 43 689
 - Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 0,8%
 - Taux de prévalence : 14,9 ‰
 - Âge moyen : 77,7 ans – Âge médian : 78 ans
 - Répartition hommes/femmes : 100% / 0%
 - Nombre de nouveaux cas en 2019 : 5 529
-

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

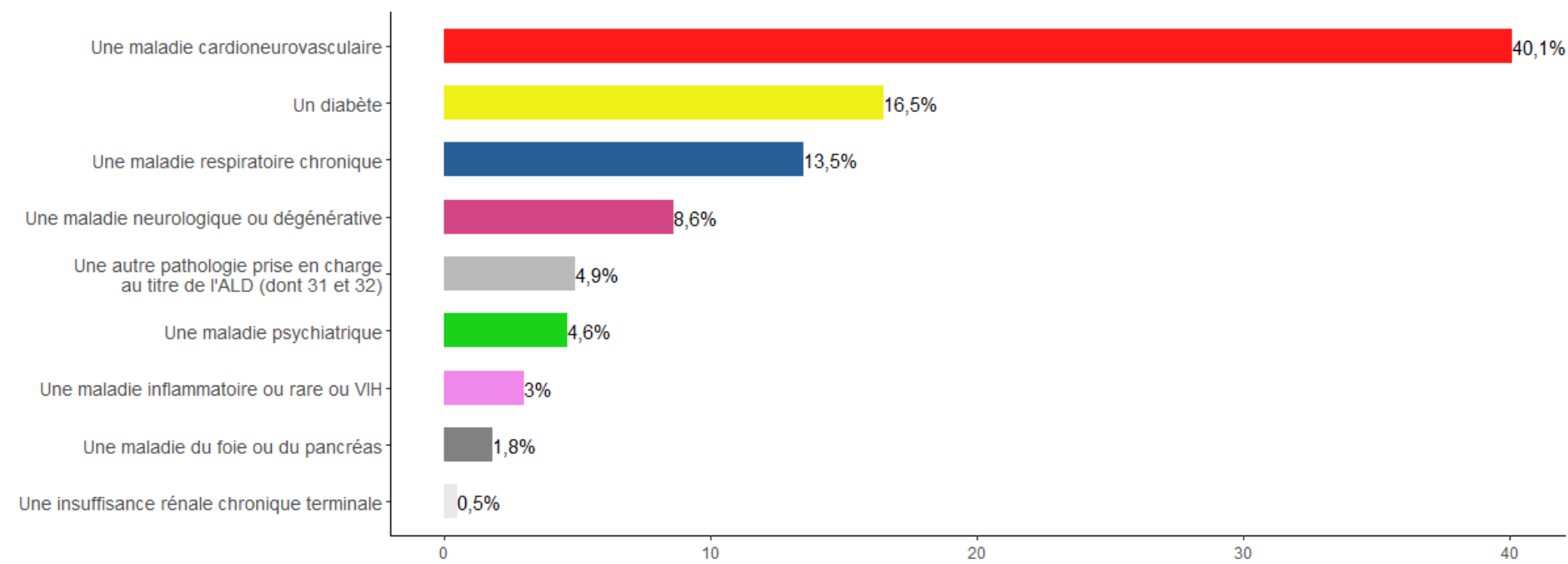


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

60,6% des assurés pris en charge pour Cancer de la prostate, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 15,8% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par un autre cancer quel qu’il soit.

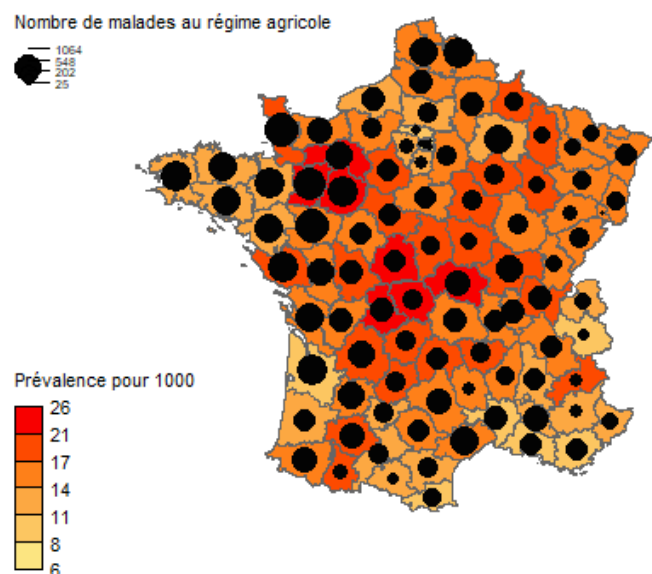
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommateurs du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
43 689	XXXX	XXXX	28 634	99,5	Non significatif	15 055	94,5	***

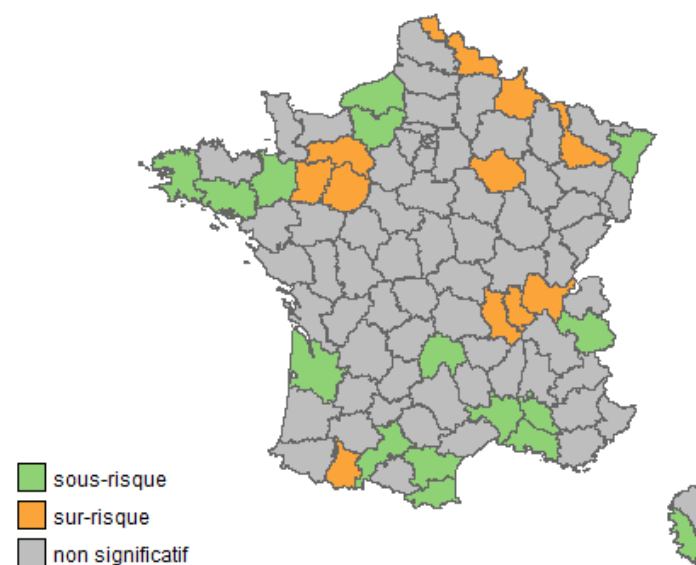
Source: SNDS

L’indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Hommes atteints par un cancer de la prostate actif ou sous surveillance.

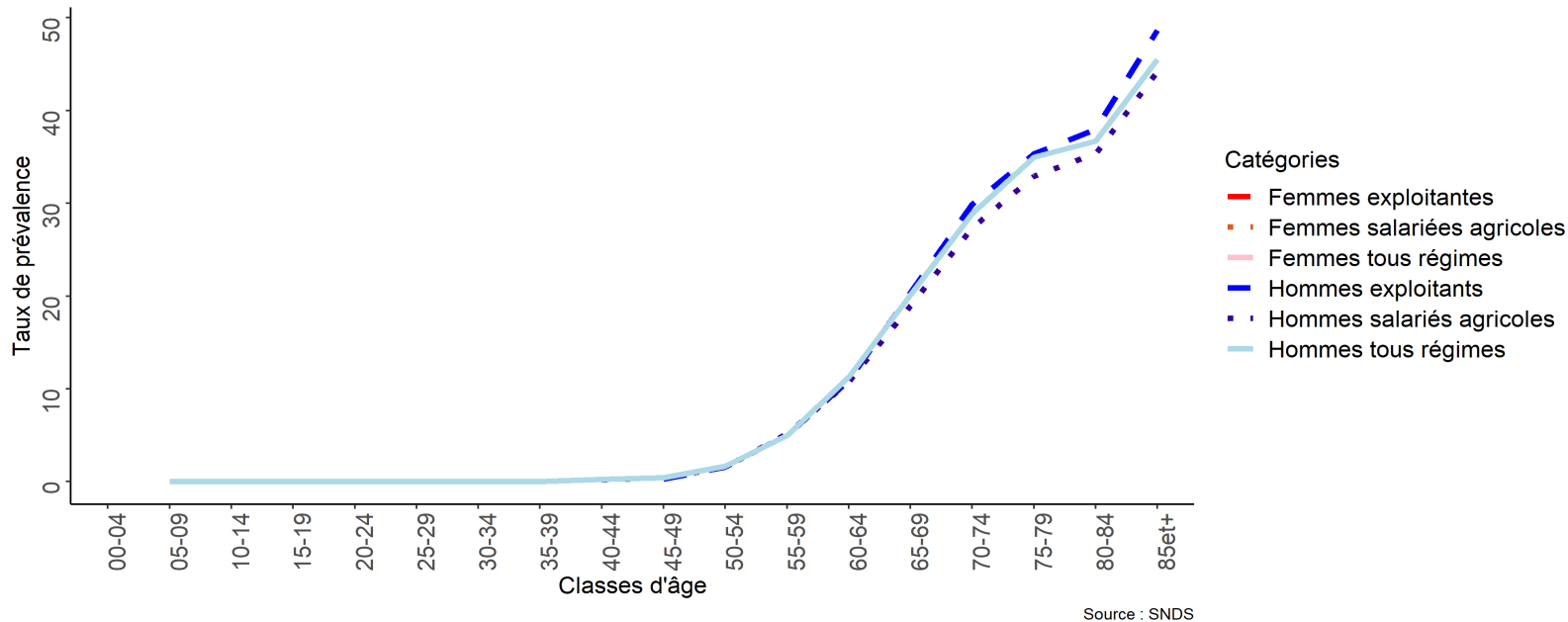
- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

Cancer de la prostate actif Au régime agricole en 2019

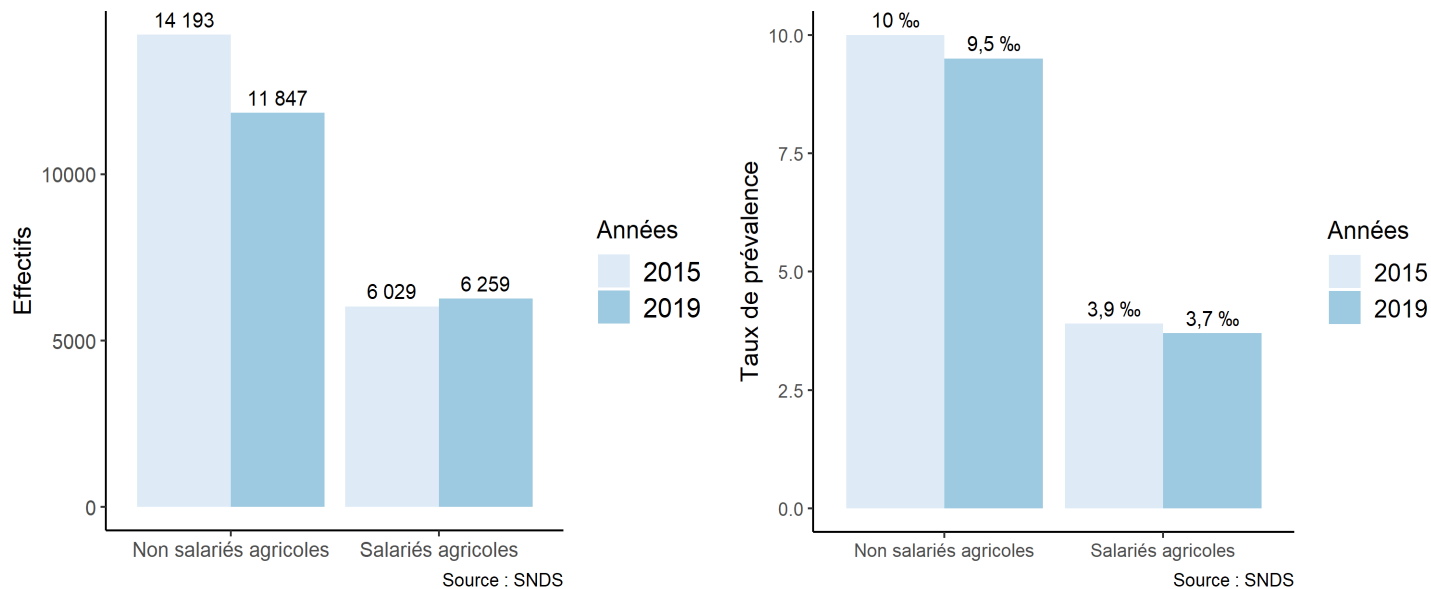
Carte d'identité de la pathologie

-
- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 18 106
 - Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 2,2%
 - Taux de prévalence : 6,2 ‰
 - Âge moyen : 77,4 ans – Âge médian : 78 ans
 - Répartition hommes/femmes : 100% / 0%
 - Nombre de nouveaux cas en 2019 : 5 398
-

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

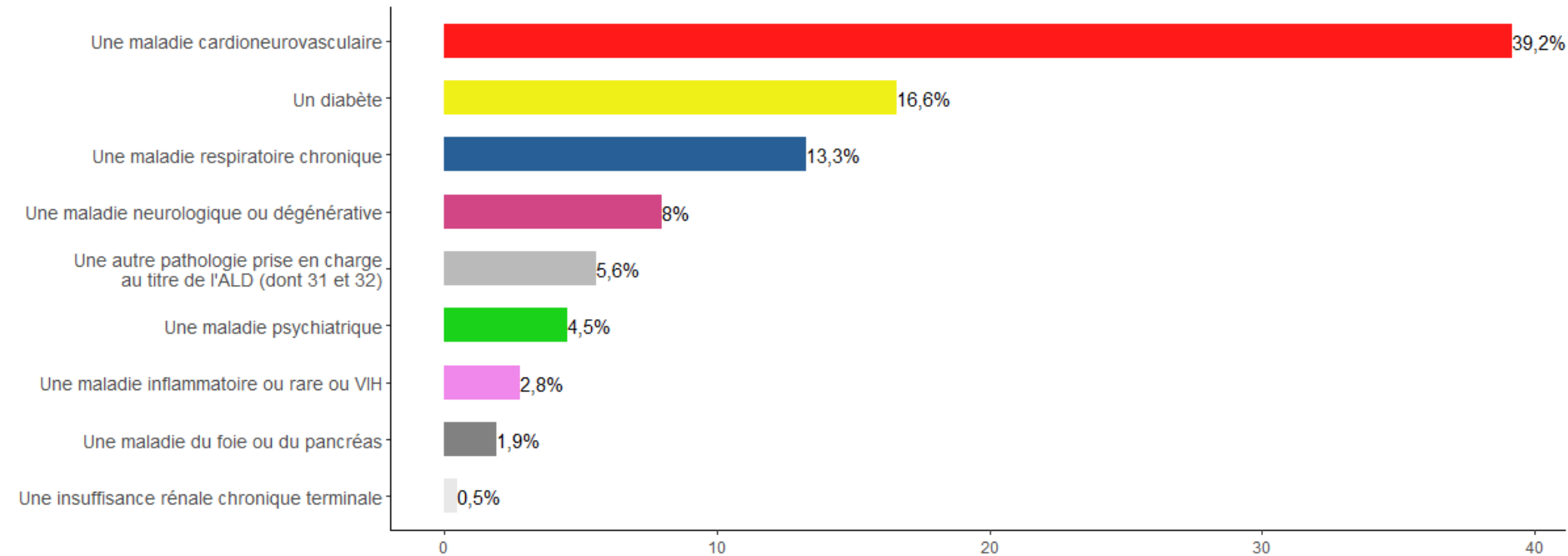


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

59,8% des assurés pris en charge pour Cancer de la prostate actif, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



58

Par ailleurs, 15,4% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par un autre cancer quel qu’il soit.

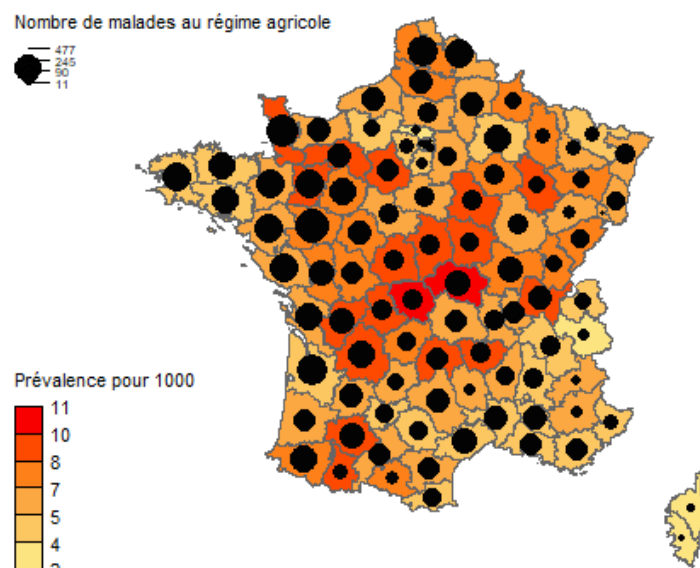
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommateurs du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
18 106	6 991€	126 573 423€	11 847	103,6	***	6 259	95,6	***

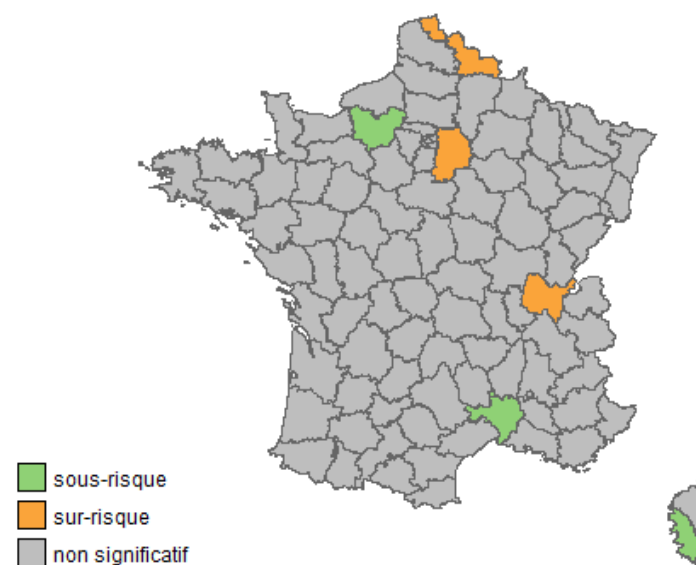
Source: SNDS

L’indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Hommes en affection de longue durée avec codes CIM-10 de cancer de la prostate (y compris les formes in situ) avec date de début l'année n ou n-1, et/ou hommes hospitalisés en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour cancer de la prostate durant l'année n ou n-1 (diagnostic principal ou diagnostic relié), et/ou hommes âgés de 40 ans et plus, ayant reçu au moins 3 délivrances dans l'année n ou n-1 d'une hormonothérapie médicamenteuse.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

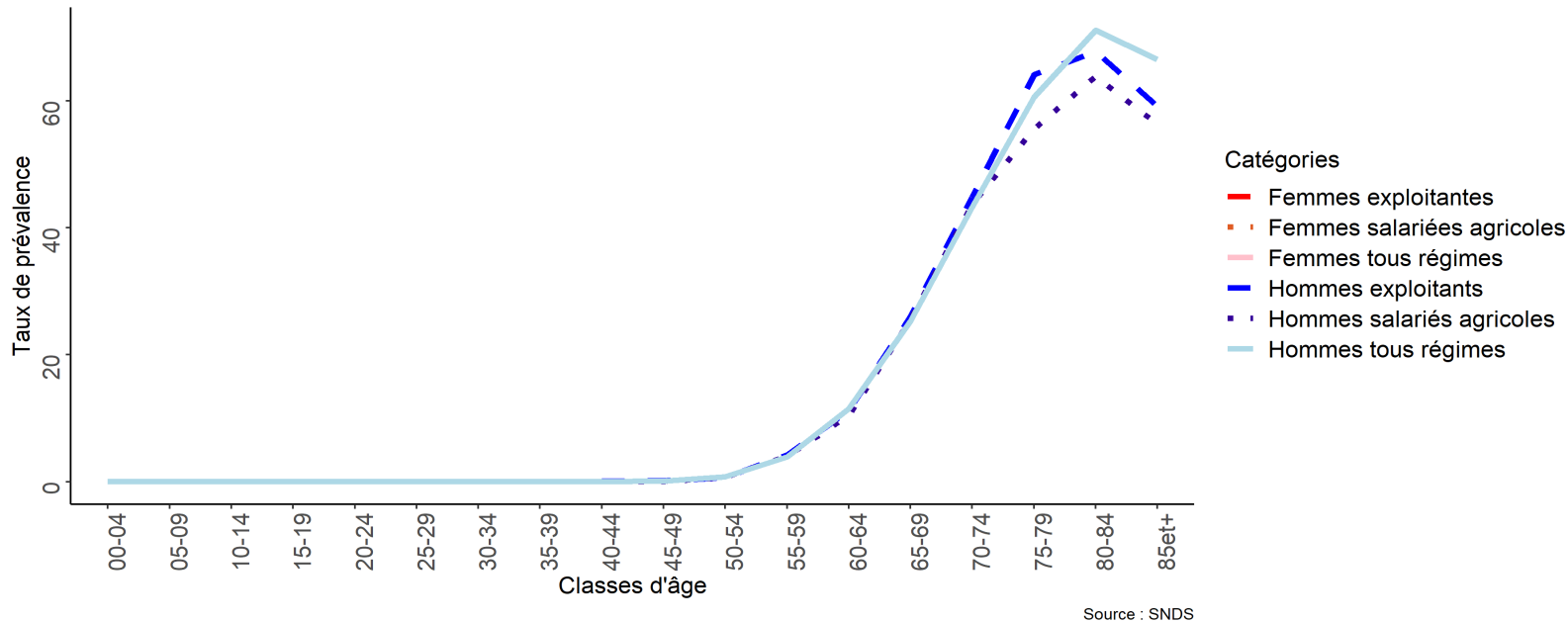
Cancer de la prostate sous surveillance

Au régime agricole en 2019

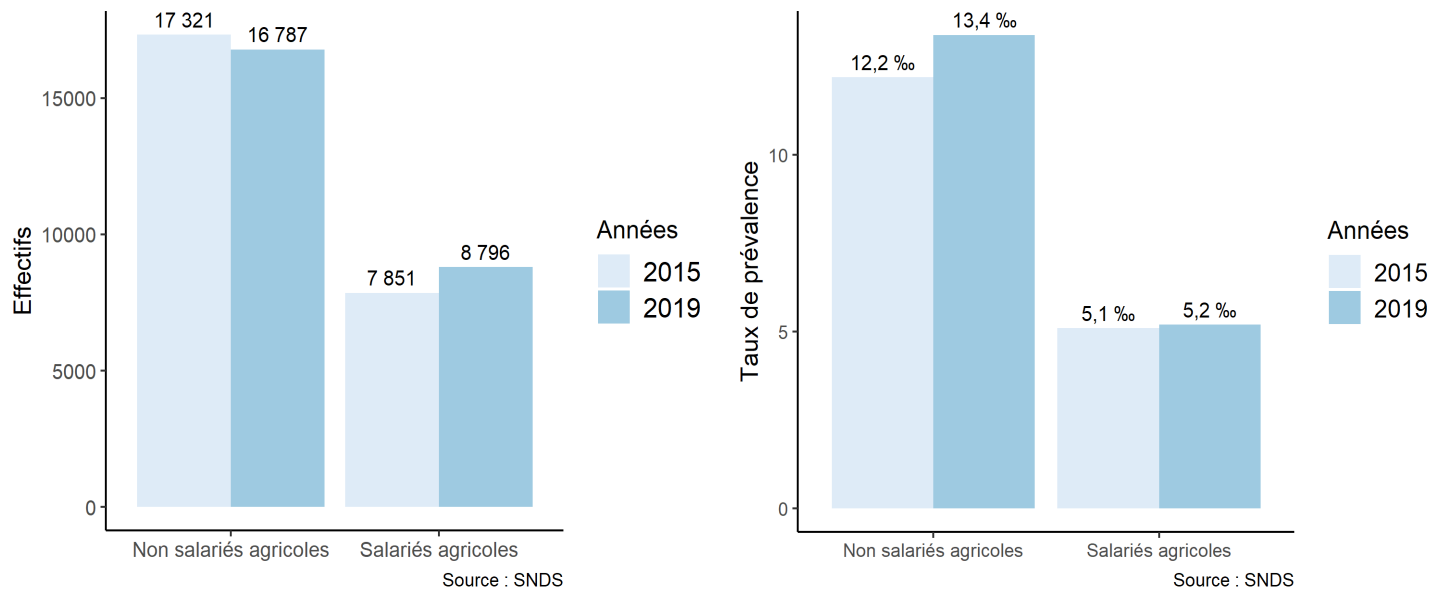
Carte d'identité de la pathologie

-
- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 25 583
 - Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 0,3%
 - Taux de prévalence : 8,7 ‰
 - Âge moyen : 77,9 ans – Âge médian : 79 ans
 - Répartition hommes/femmes : 100% / 0%
 - Nombre de nouveaux cas en 2019 : 5 138
-

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

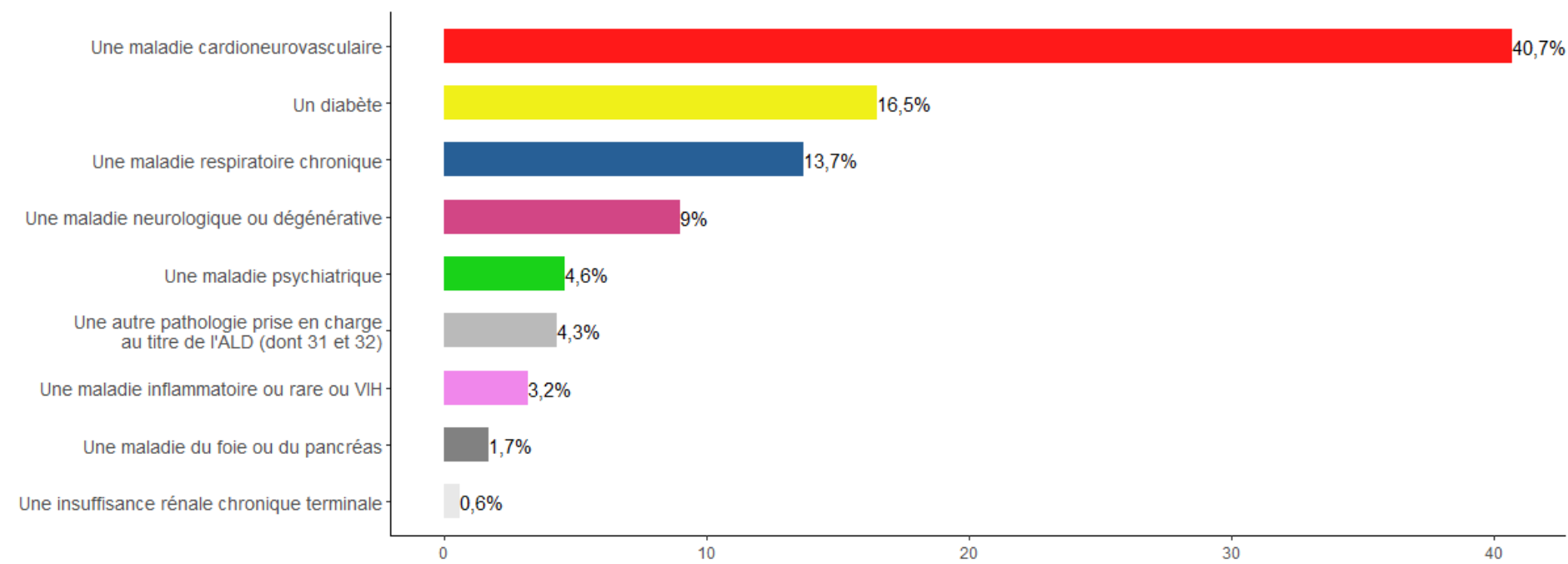


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

61,2% des assurés pris en charge pour Cancer de la prostate sous surveillance, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 16,2% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par un autre cancer quel qu’il soit.

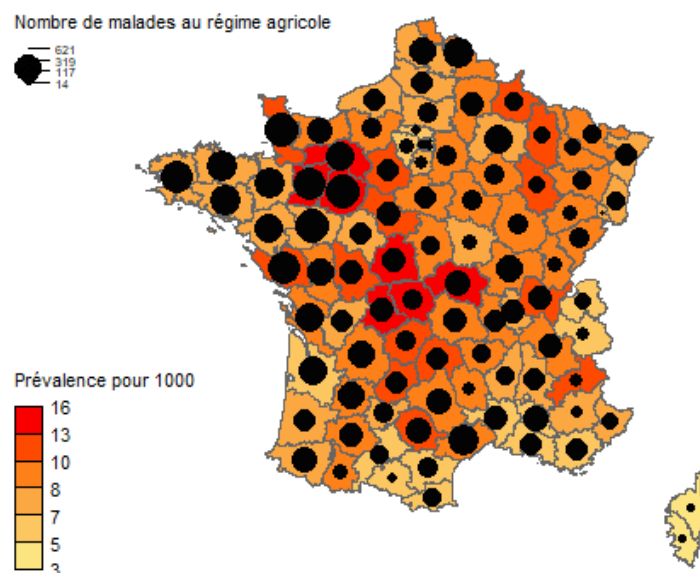
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
25 583	787€	20 144 439€	16 787	96,8	***	8 796	93,8	***

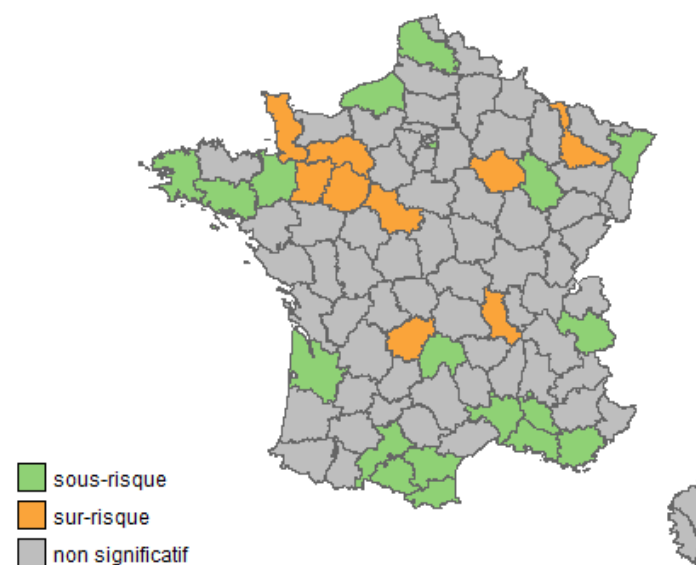
Source: SNDS

L’indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Hommes en affection de longue durée avec codes CIM-10 de cancer de la prostate avec date de début avant l'année n-1, et/ou hommes hospitalisés en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour cancer de la prostate durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal ou diagnostic relié), et/ou pour tout autre motif avec un cancer de la prostate en diagnostic associé ou diagnostic principal ou DR d'un des résumés d'unité médicale l'année n ou n-1, et sans hospitalisation pour cancer de la prostate actif l'année n ou n-1.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

Cancer du côlon

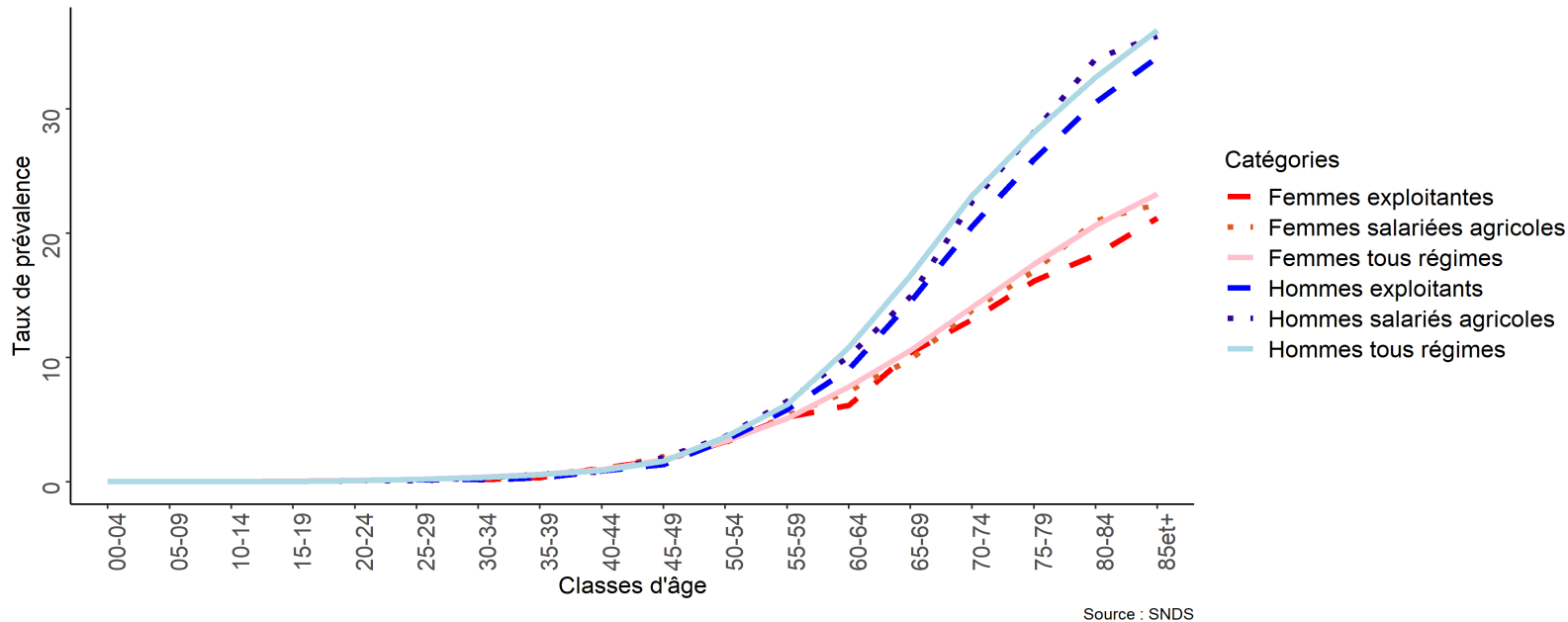
Au régime agricole en 2019

66

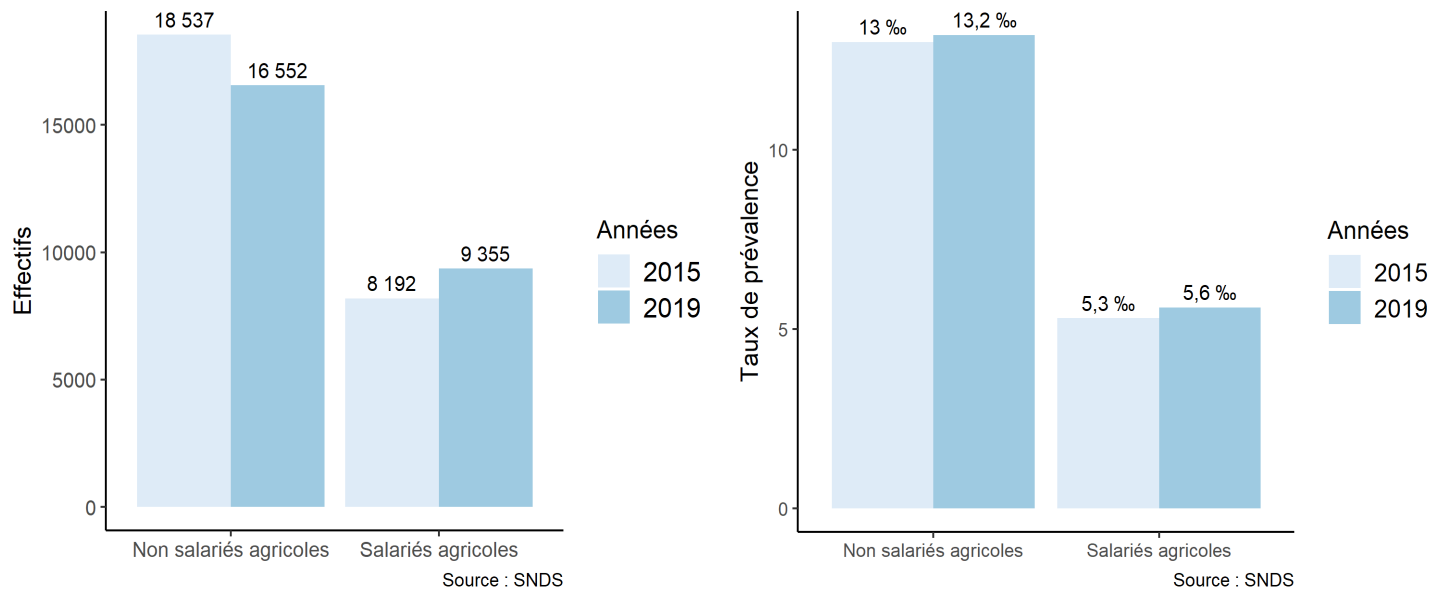
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 25 907
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 0,6%
- Taux de prévalence : 8,8 ‰
- Âge moyen : 77,2 ans – Âge médian : 79 ans
- Répartition hommes/femmes : 56,9% / 43,1%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 4 404

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

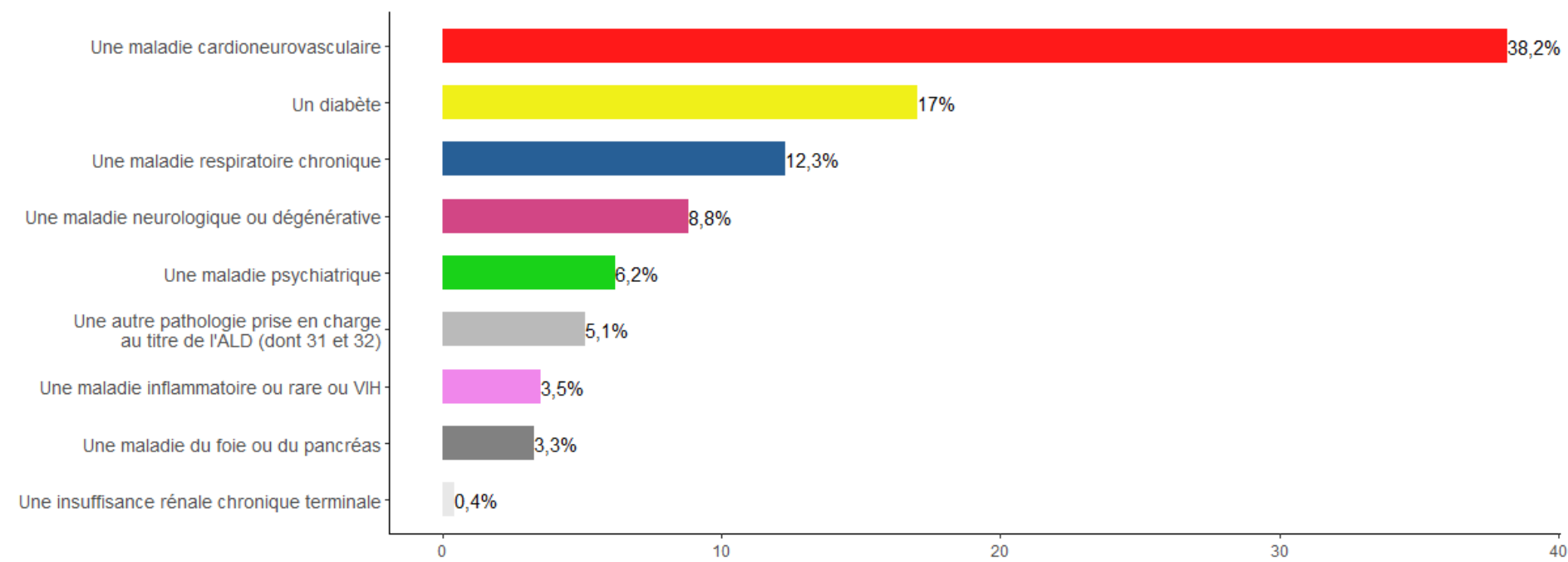


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

60,2% des assurés pris en charge pour Cancer du côlon, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 22,5% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par un autre cancer quel qu’il soit.

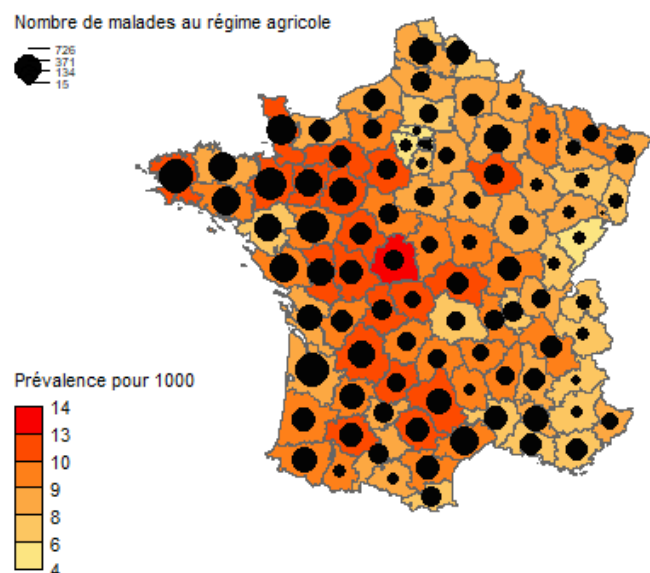
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
25 907	XXXX	XXXX	16 552	91,5	***	9 355	98	*

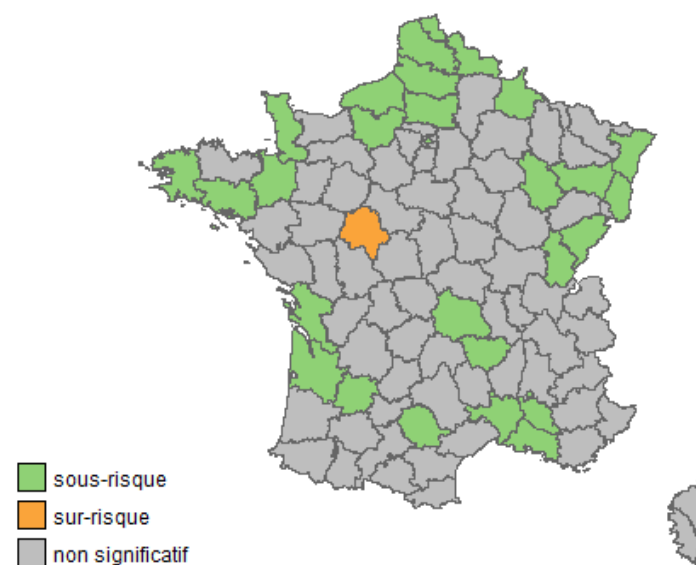
Source: SNDS

L’indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes atteintes par un cancer du côlon actif ou sous surveillance.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

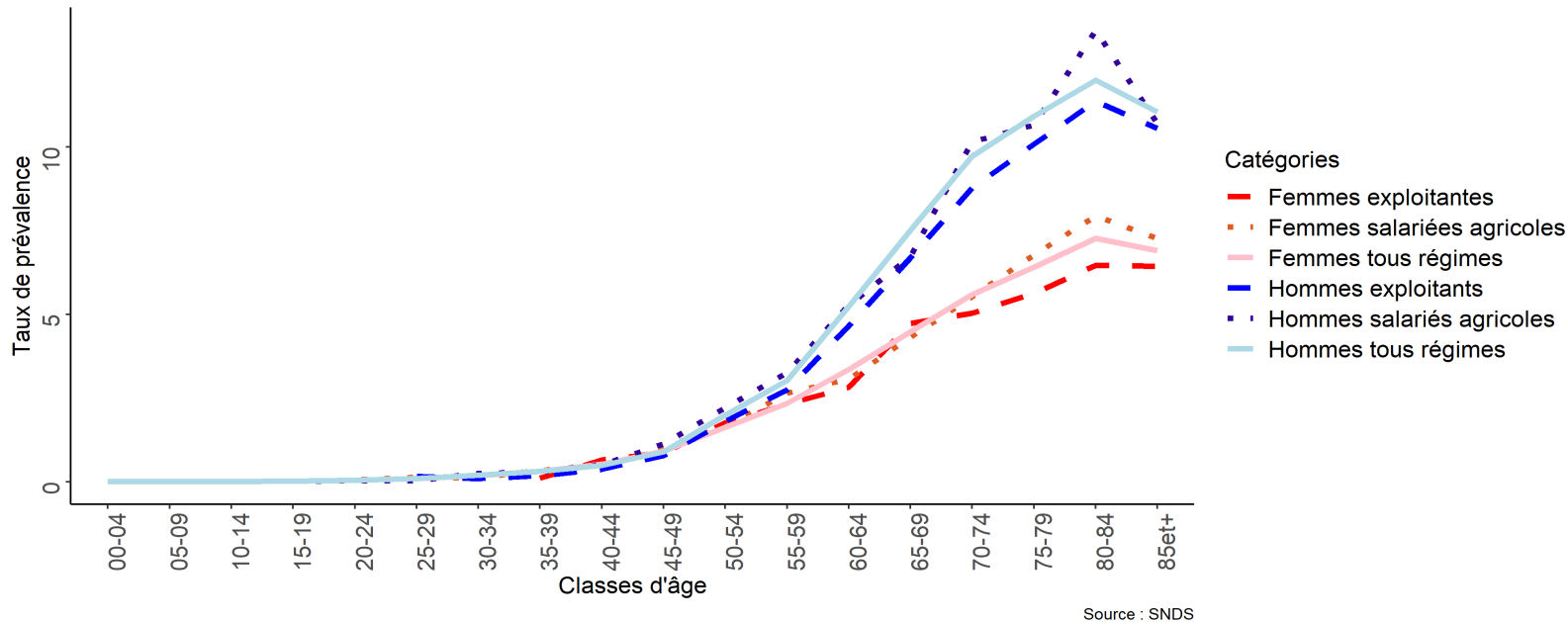
Cancer du côlon actif

Au régime agricole en 2019

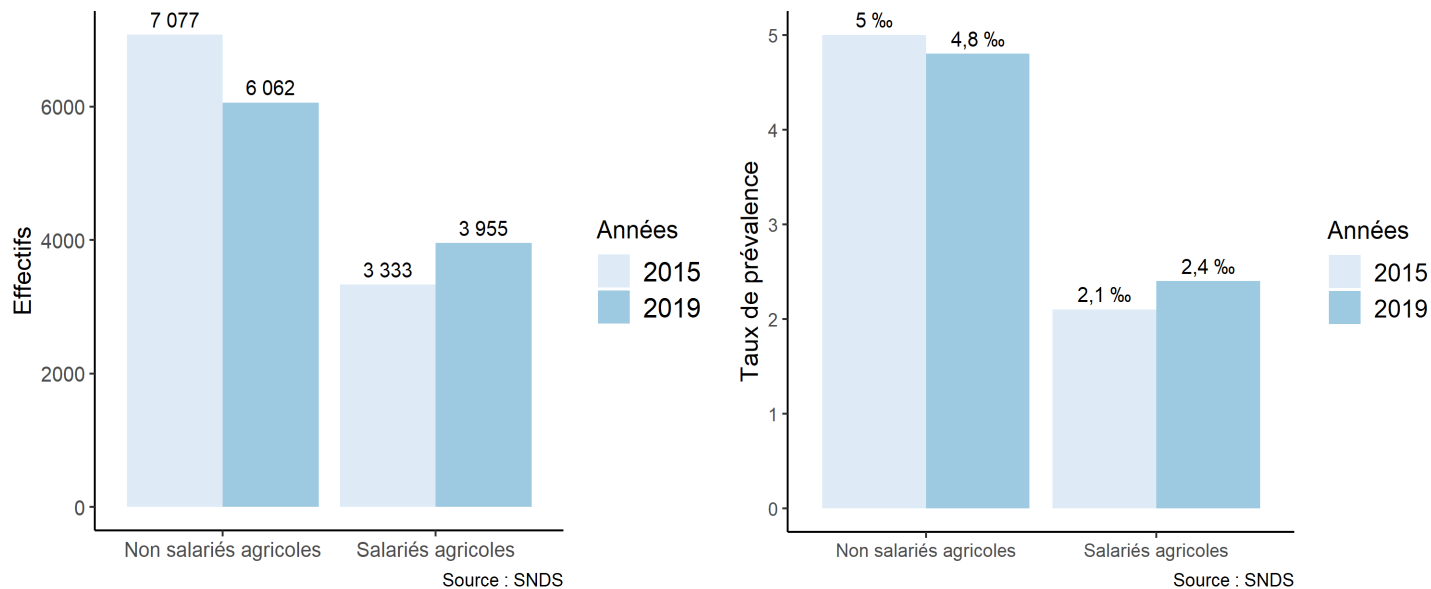
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 10 017
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 0,8%
- Taux de prévalence : 3,4 ‰
- Âge moyen : 74,9 ans – Âge médian : 76 ans
- Répartition hommes/femmes : 59,4% / 40,6%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 4 242

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

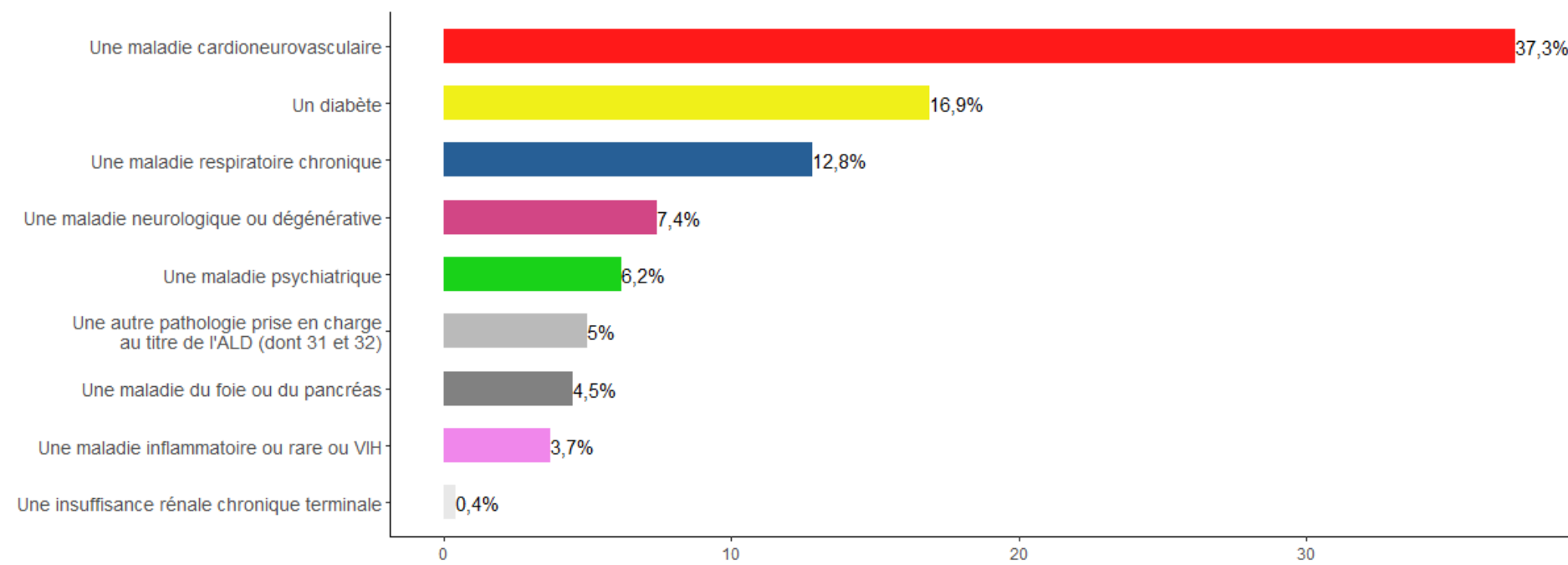


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

59,7% des assurés pris en charge pour Cancer du côlon actif, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 23,9% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par un autre cancer quel qu’il soit.

Indices comparatifs et coût de la pathologie

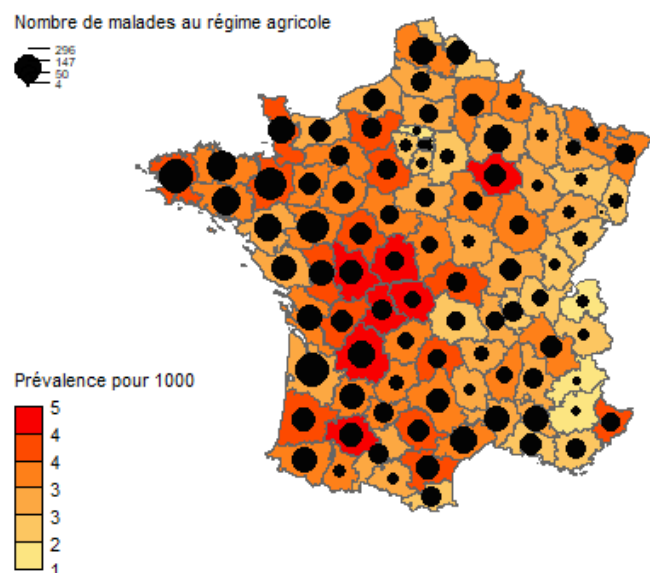
Consommants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
10 017	11 087€	111 055 182€	6 062	92,2	***	3 955	101,8	Non significatif

Source: SNDS

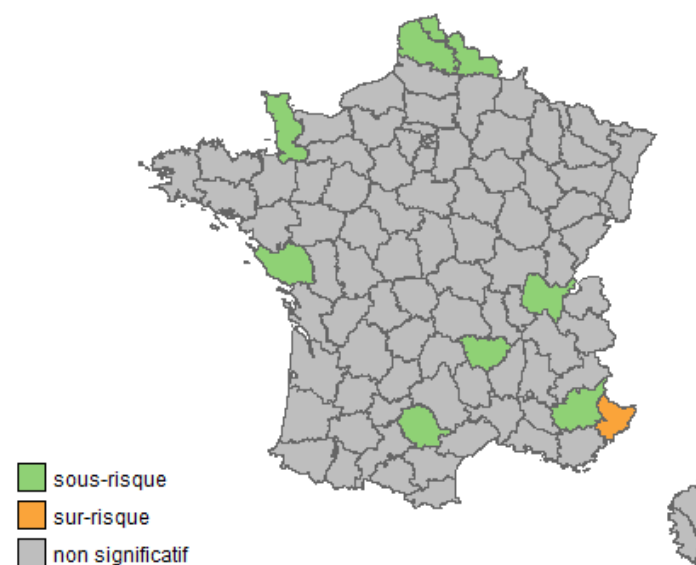
L’indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Cartes

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée avec codes CIM-10 de cancer du côlon, de la jonction recto-sigmoïdienne ou du rectum (y compris les formes in situ) avec date de début l'année n ou n-1, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour ces mêmes motifs durant l'année n ou n-1 (diagnostic principal ou diagnostic relié).

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

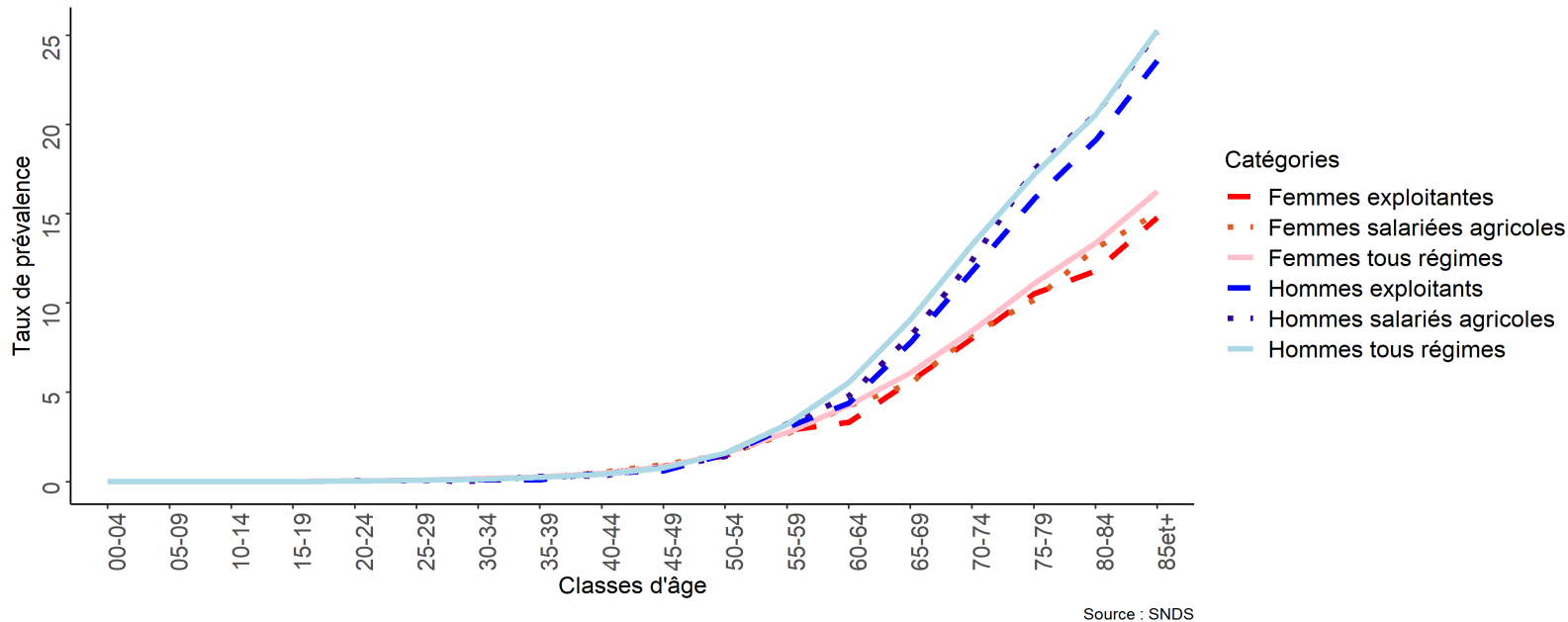
Cancer du côlon sous surveillance

Au régime agricole en 2019

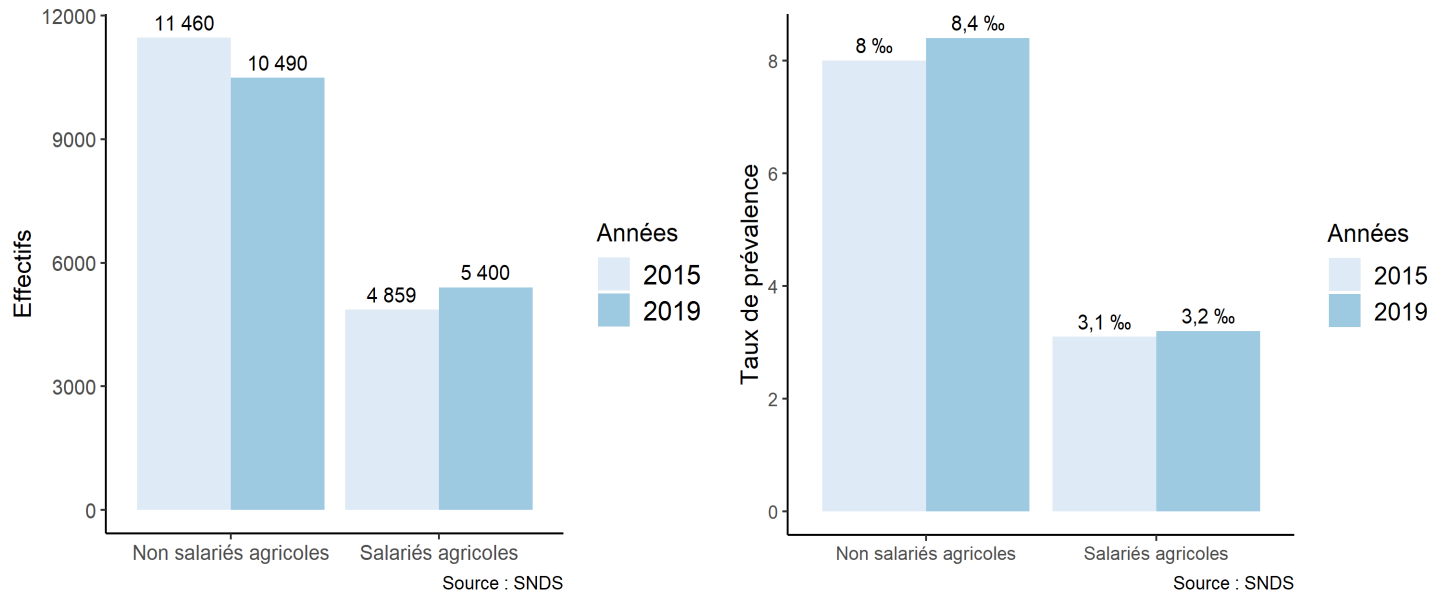
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 15 890
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 0,5%
- Taux de prévalence : 5,4 ‰
- Âge moyen : 78,6 ans – Âge médian : 81 ans
- Répartition hommes/femmes : 55,3% / 44,7%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 3 610

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

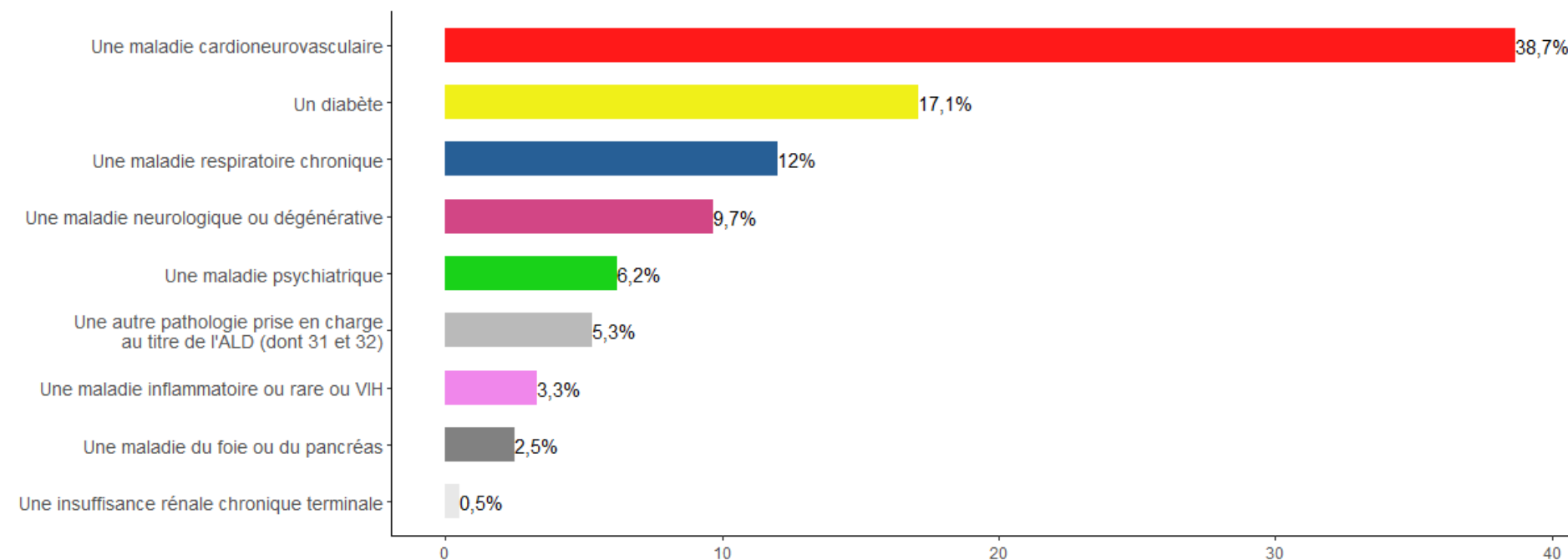


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

60,6% des assurés pris en charge pour Cancer du côlon sous surveillance, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 21,7% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par un autre cancer quel qu’il soit.

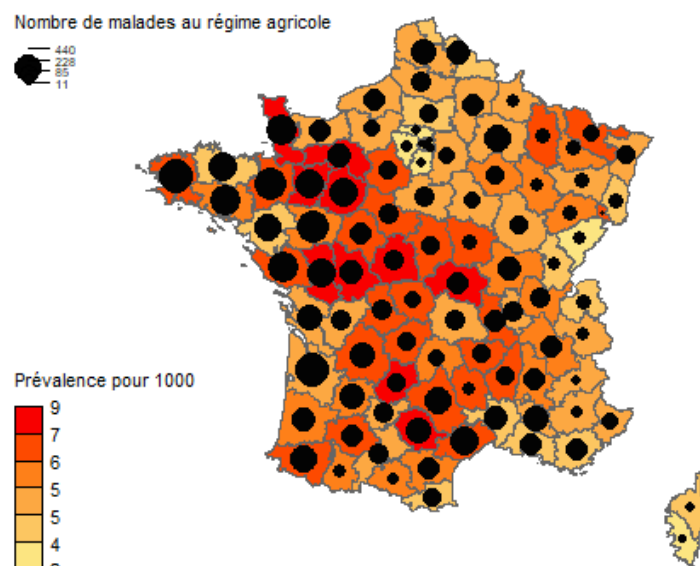
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
15 890	1 009€	16 032 459€	10 490	91,1	***	5 400	95,4	***

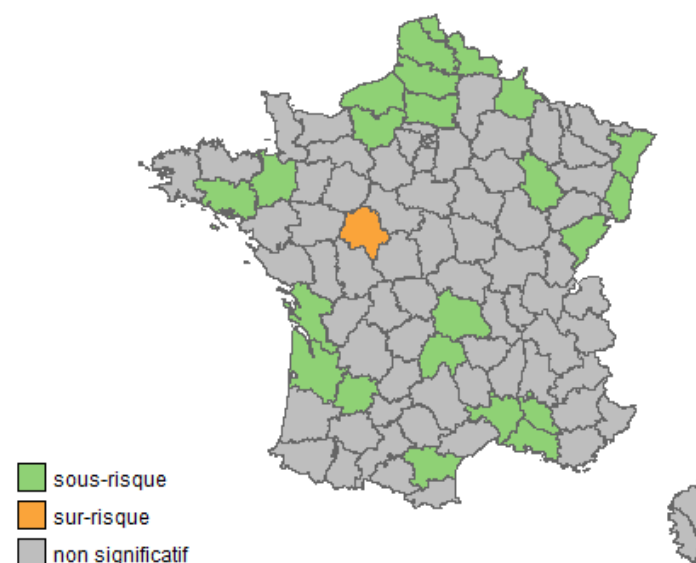
Source: SNDS

L’indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée avec codes CIM-10 de cancer du côlon, de la jonction recto-sigmoïdienne ou du rectum (y compris les formes in situ) avec date de début avant l'année n-1, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour ces mêmes motifs durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal, diagnostic relié) et/ou pour tout autre motif avec un cancer colorectal en diagnostic associé ou diagnostic principal ou DR d'un des résumés d'unité médicale l'année n ou n-1, et sans hospitalisation pour cancer colorectal actif l'année n ou n-1.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

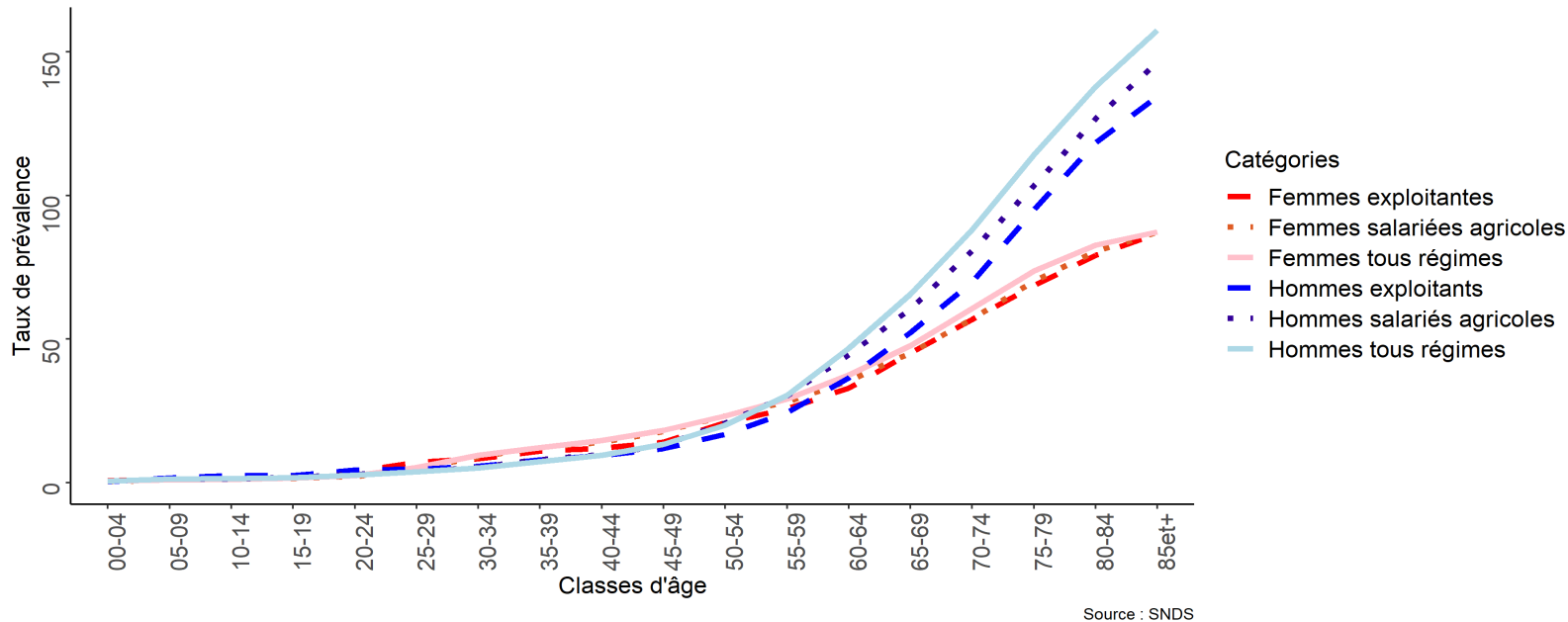
Autres cancers

Au régime agricole en 2019

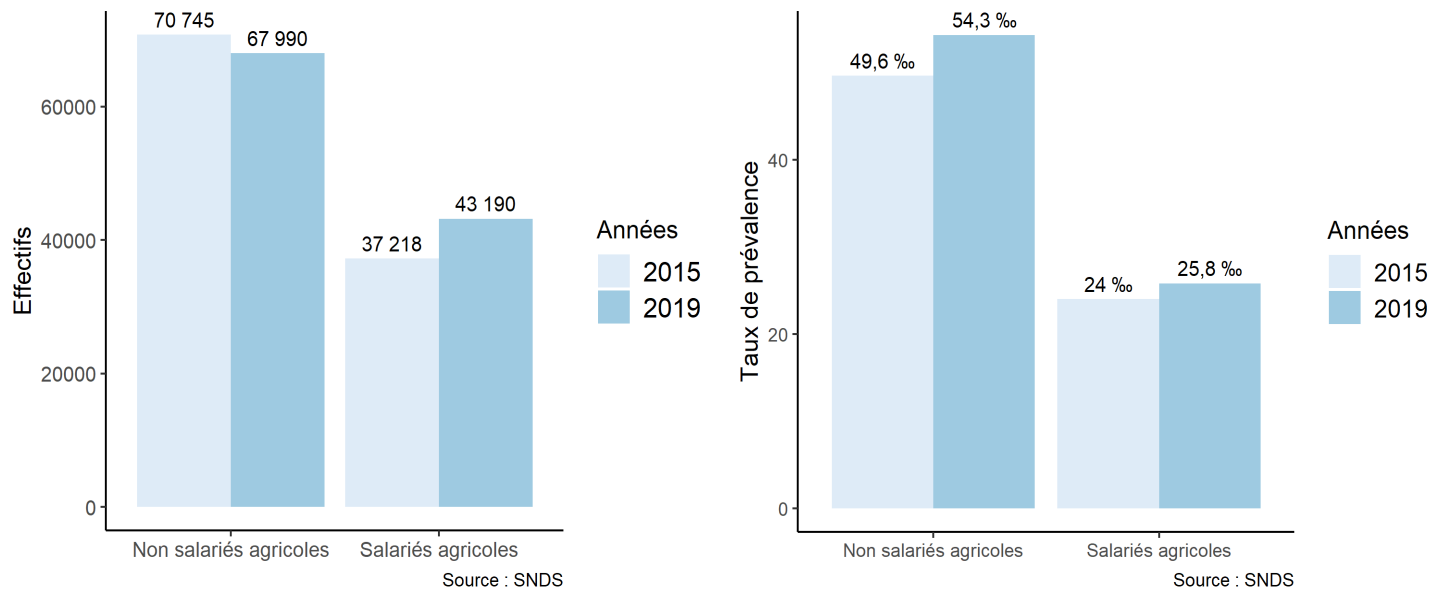
Carte d'identité de la pathologie

-
- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 111 180
 - Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 0,6%
 - Taux de prévalence : 38 ‰
 - Âge moyen : 74,5 ans – Âge médian : 78 ans
 - Répartition hommes/femmes : 54,2% / 45,8%
 - Nombre de nouveaux cas en 2019 : 21 498
-

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

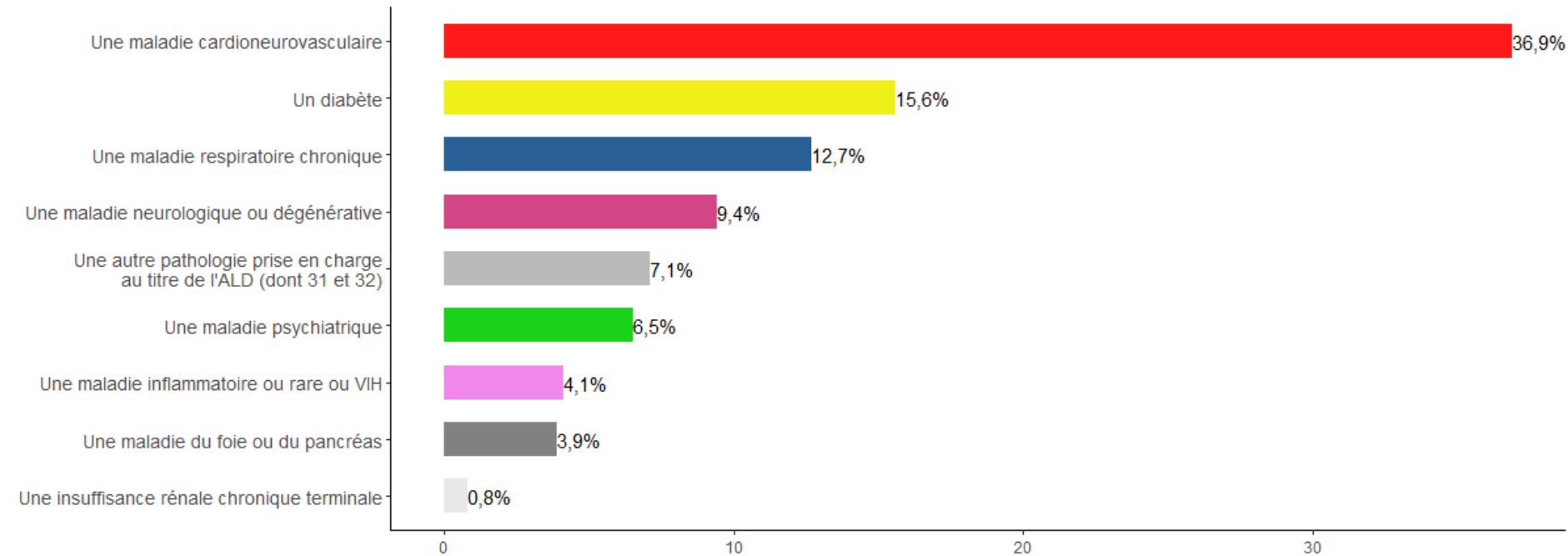


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

60,3% des assurés pris en charge pour Autres cancers, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 12% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par un autre cancer quel qu’il soit.

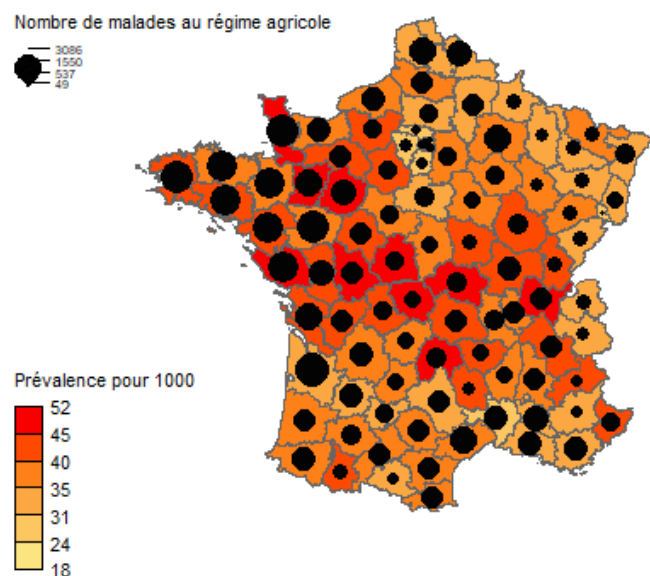
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommateurs du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
111 180	XXXX	XXXX	67 990	89,3	***	43 190	95,2	***

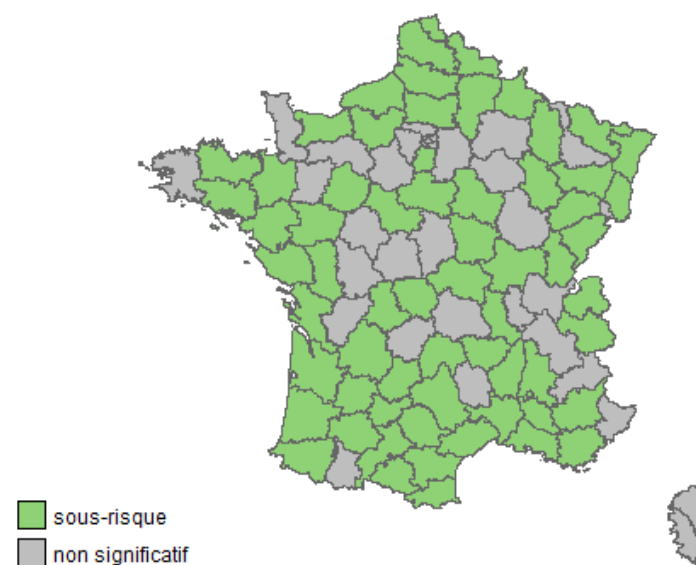
Source: SNDS

L’indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes atteintes d'Autres cancers actifs ou sous surveillance (à l'exclusion des cancers du sein chez la femme, du côlon, de la jonction resto-sigmoïdienne, du rectum, du poumon, des bronches, de la prostate et des tumeurs à évolution imprévisible ou inconnue).

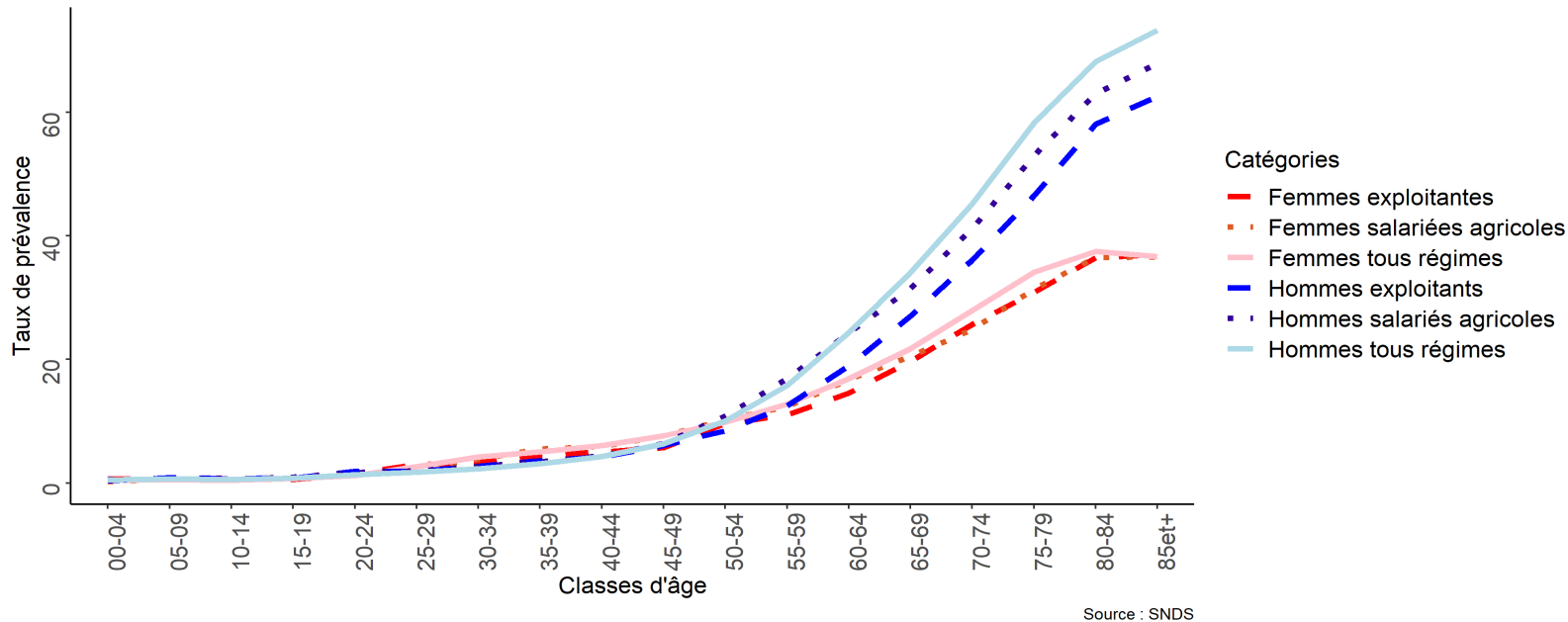
- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

Autres cancers actifs Au régime agricole en 2019

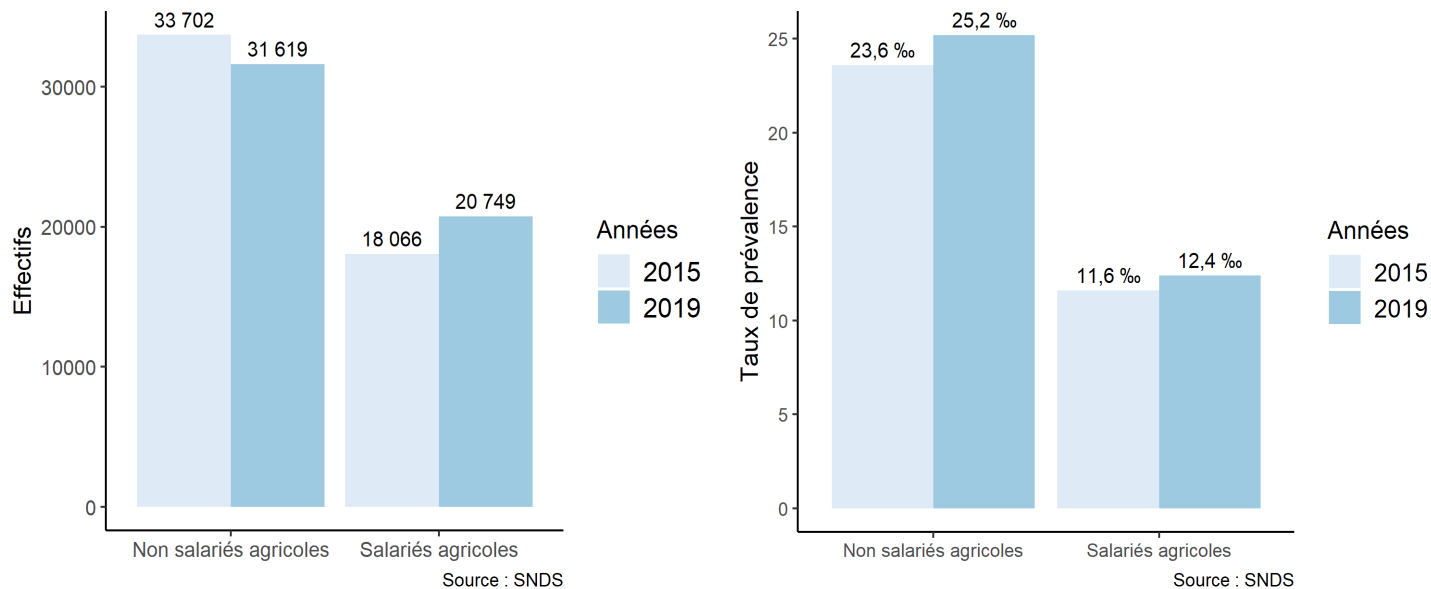
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 52 368
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 0,2%
- Taux de prévalence : 17,9 ‰
- Âge moyen : 74,1 ans – Âge médian : 77 ans
- Répartition hommes/femmes : 57,2% / 42,8%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 22 313

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

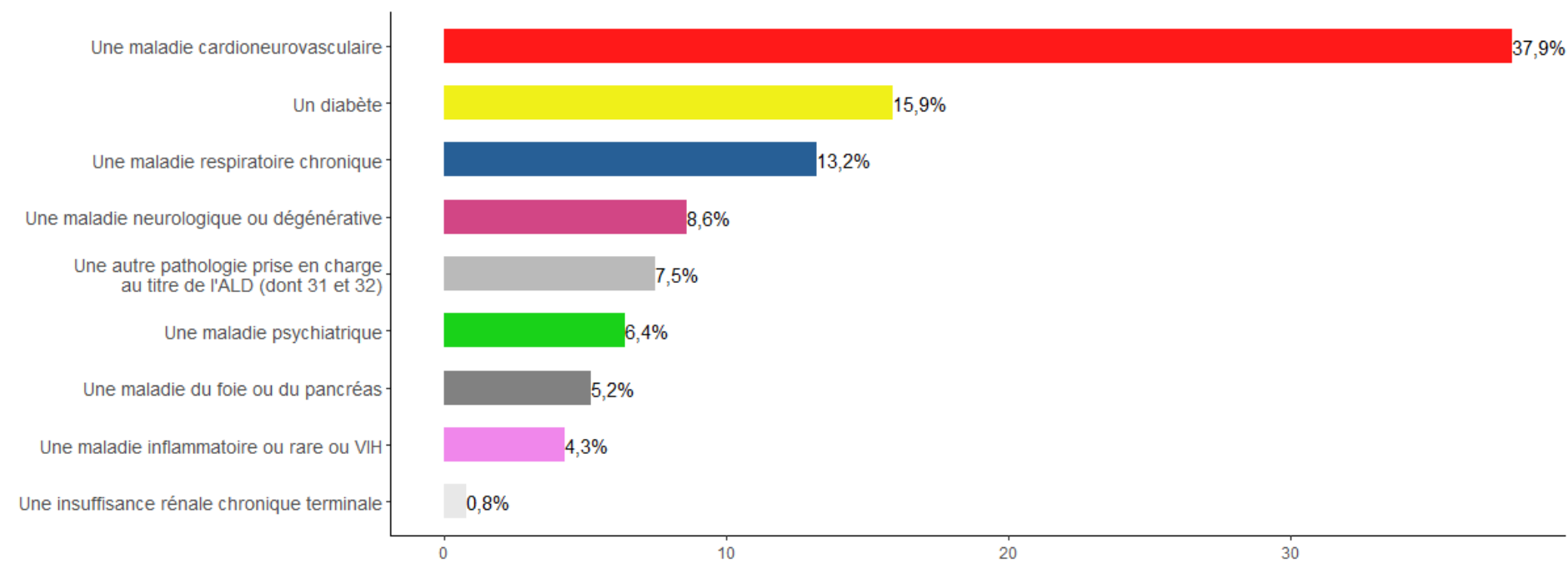


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

61,7% des assurés pris en charge pour Autres cancers actifs, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 12,6% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par un autre cancer quel qu’il soit.

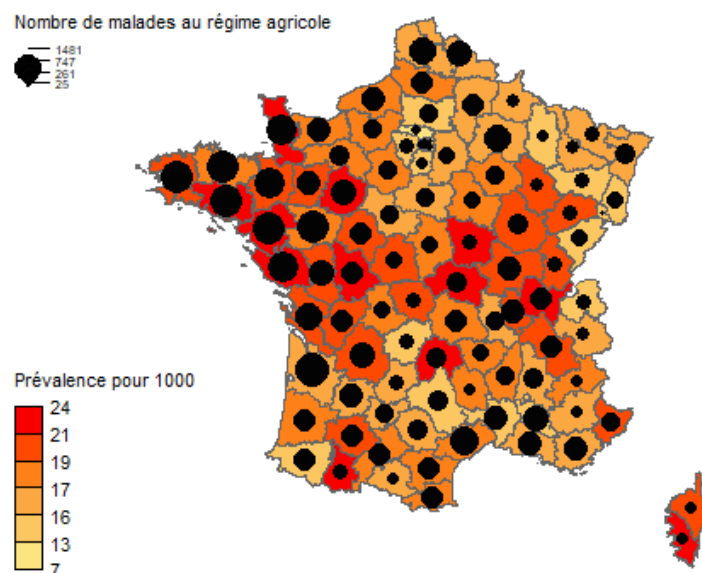
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommateurs du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
52 368	11 473€	600 822 341€	31 619	88,6	***	20 749	96,2	***

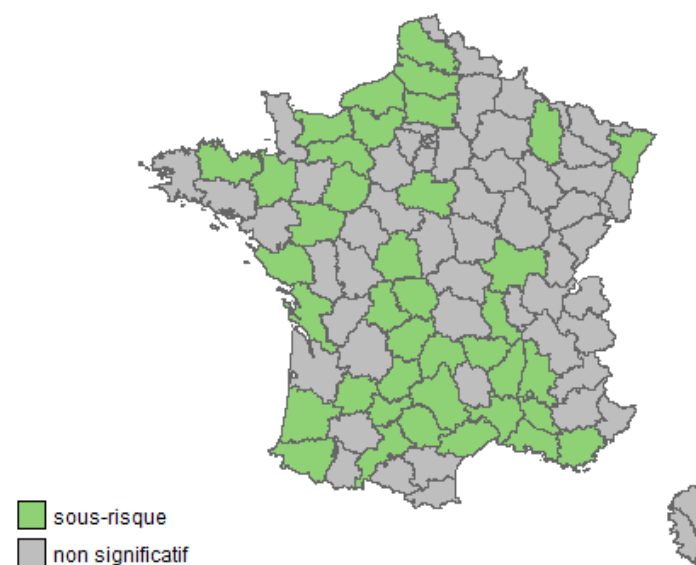
Source: SNDS

L’indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée avec codes CIM-10 d'autres cancers (à l'exclusion des cancers du sein chez la femme, du côlon, de la jonction resto-sigmoïdienne, du rectum, du poumon, des bronches, de la prostate et des tumeurs à évolution imprévisible ou inconnue) avec date de début l'année n ou n-1, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour autres cancers durant l'année n ou n-1 (diagnostic principal ou diagnostic relié), et patients de sexe masculin atteints de cancers du sein.

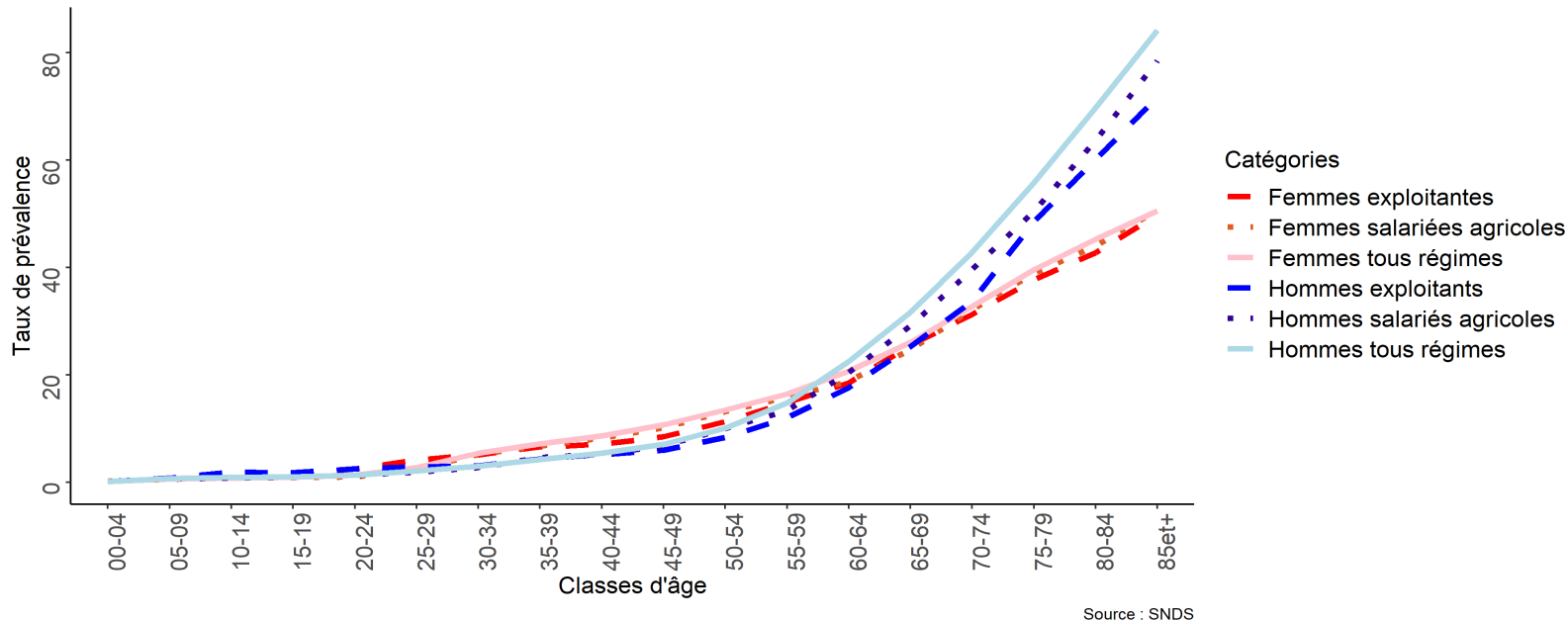
- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

Autres cancers sous surveillance Au régime agricole en 2019

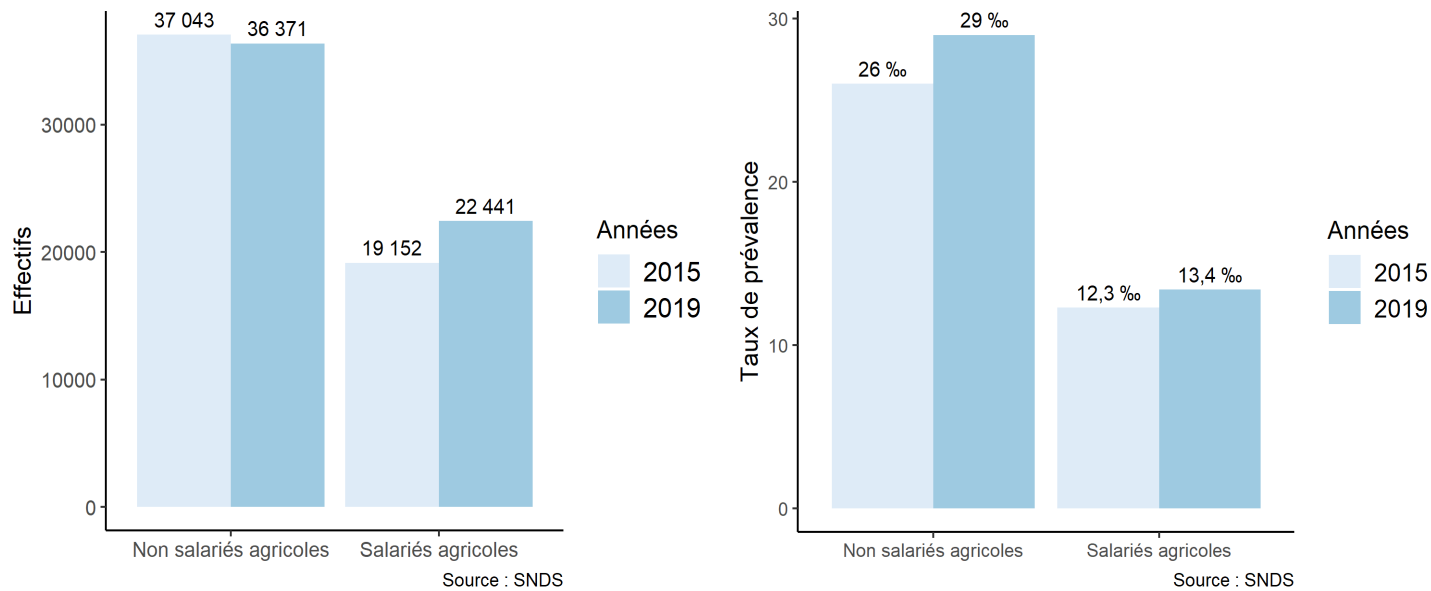
Carte d'identité de la pathologie

-
- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 58 812
 - Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 0,9%
 - Taux de prévalence : 20,1 ‰
 - Âge moyen : 74,9 ans – Âge médian : 79 ans
 - Répartition hommes/femmes : 51,6% / 48,4%
 - Nombre de nouveaux cas en 2019 : 16 965
-

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

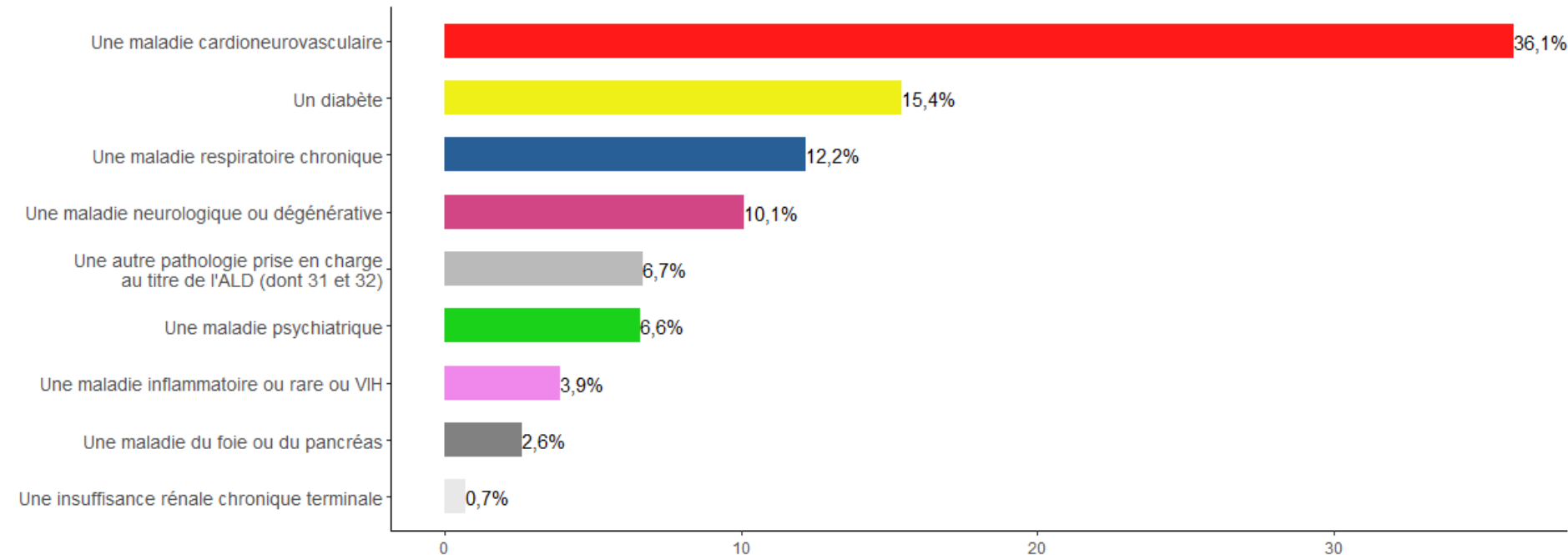


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

59,1% des assurés pris en charge pour Autres cancers sous surveillance, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 11,4% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par un autre cancer quel qu'il soit.

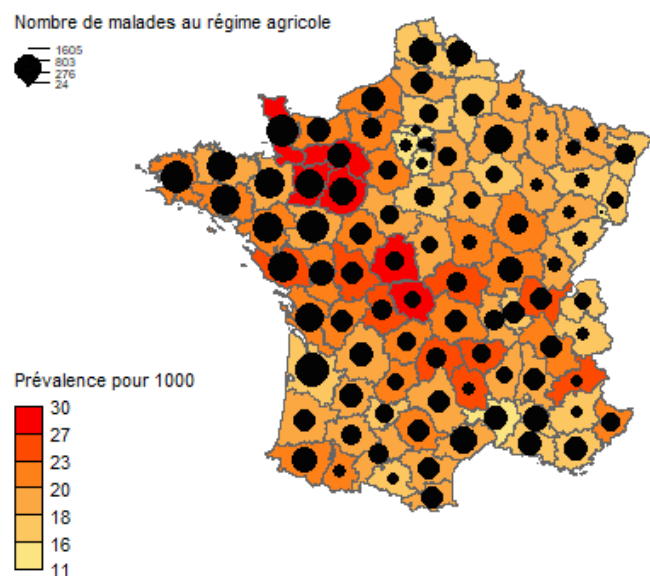
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
58 812	1 015€	59 707 711€	36 371	89,8	***	22 441	94,3	***

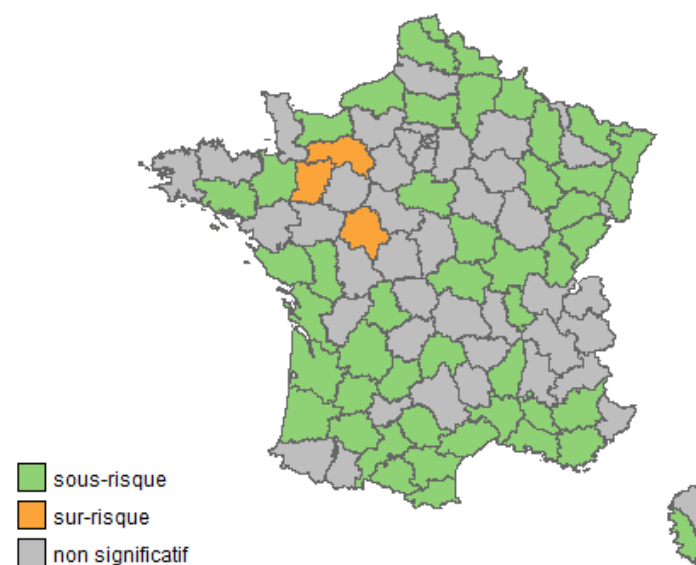
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée avec codes CIM-10 d'autres cancers (à l'exclusion des cancers du sein chez la femme, du côlon, de la jonction resto-sigmoïdienne, du rectum, du poumon, des bronches, de la prostate et des tumeurs à évolution imprévisible ou inconnue) avec date de début avant l'année n-1, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour autres cancers durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal ou diagnostic relié), et/ou pour tout autre motif avec Autres cancers en diagnostic associé ou diagnostic principal ou DR d'un des résumés d'unité médicale l'année n ou n-1, et sans hospitalisation pour Autres cancers actifs l'année n ou n-1. Les hommes atteints de cancers du sein sont inclus dans ce groupe.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

Maladies cardioneurovasculaires

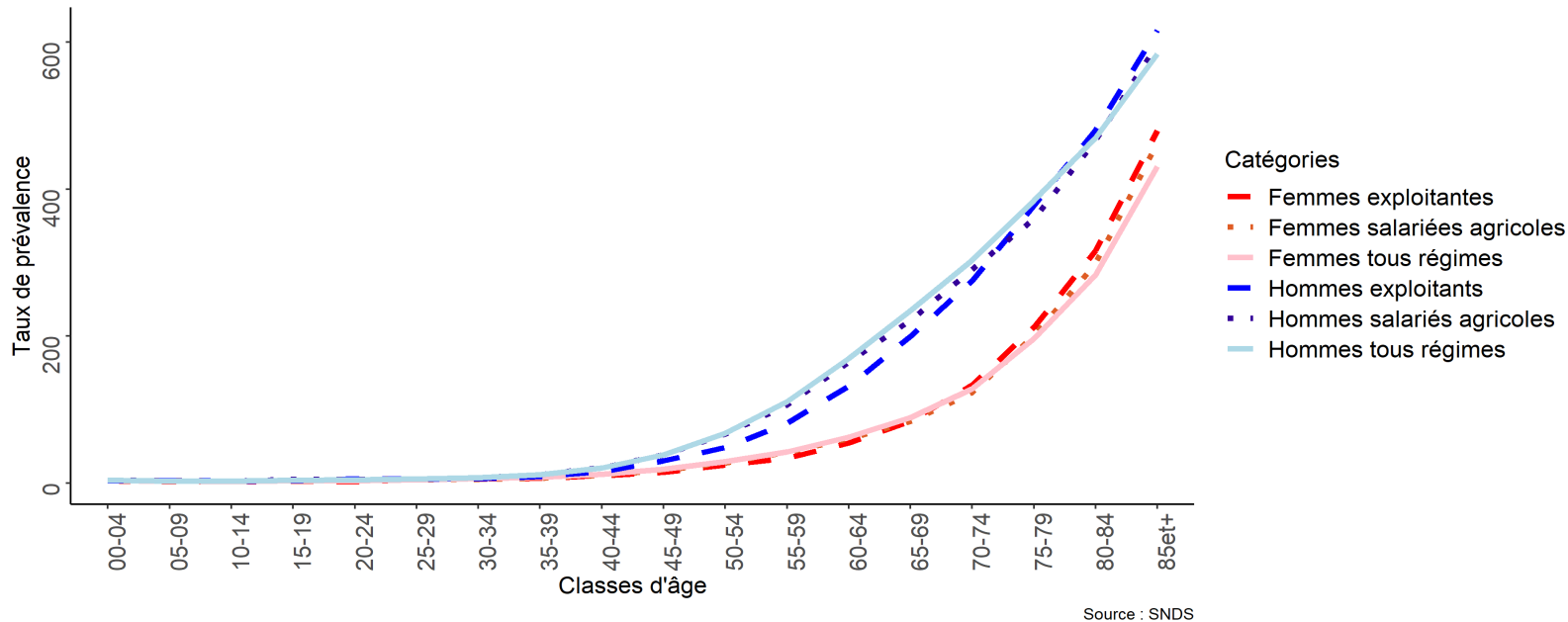
Au régime agricole en 2019

96

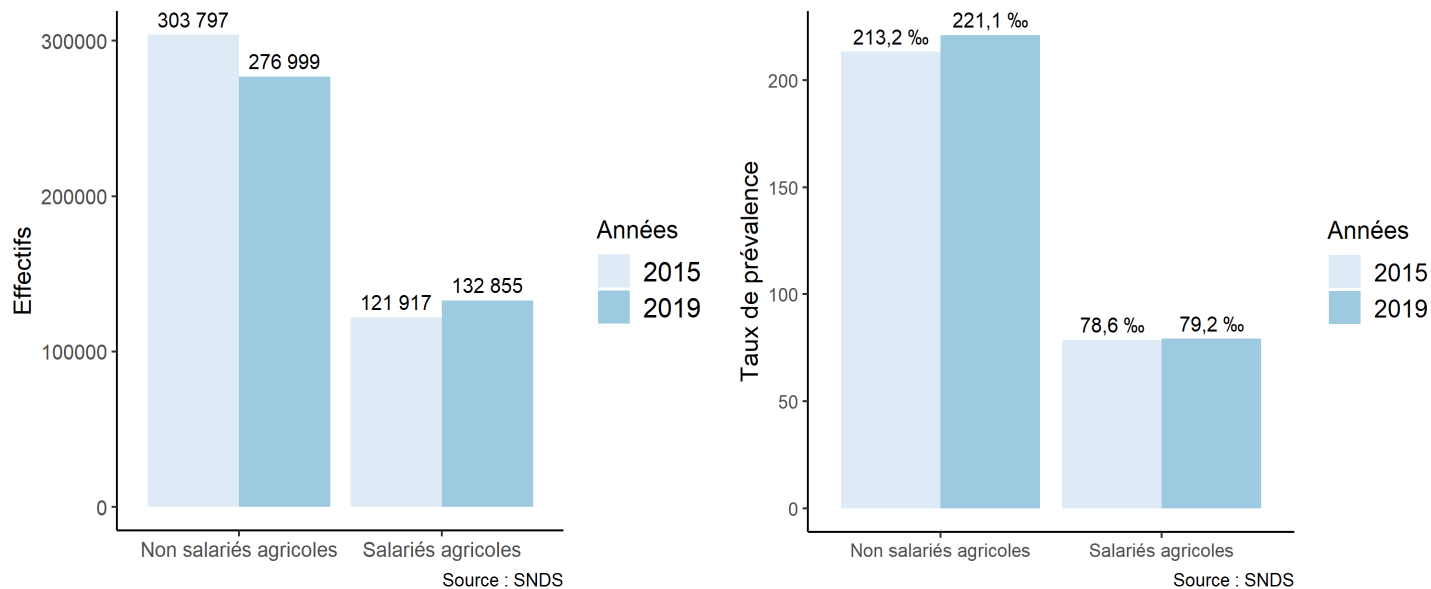
Carte d'identité de la pathologie

-
- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 409 854
 - Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 0,8%
 - Taux de prévalence : 139,9 ‰
 - Âge moyen : 78,8 ans – Âge médian : 82 ans
 - Répartition hommes/femmes : 56% / 44%
 - Nombre de nouveaux cas en 2019 : 60 632
-

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

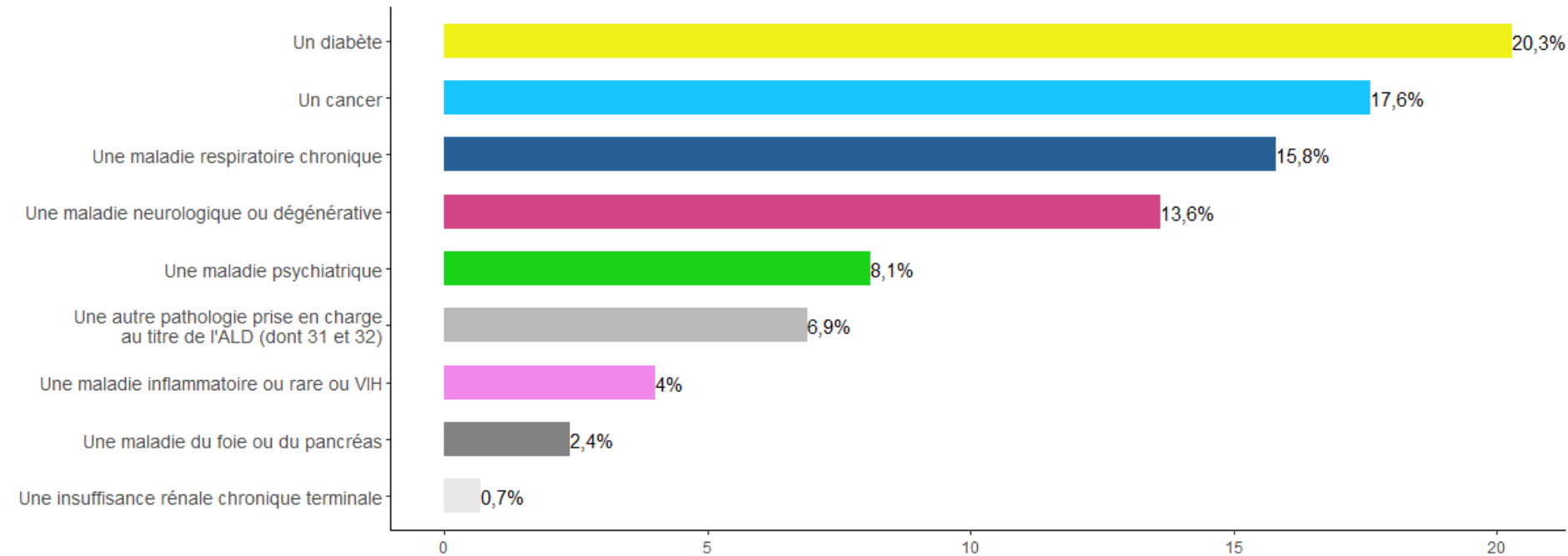


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

59,5% des assurés pris en charge pour Maladies cardiovasculaires, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



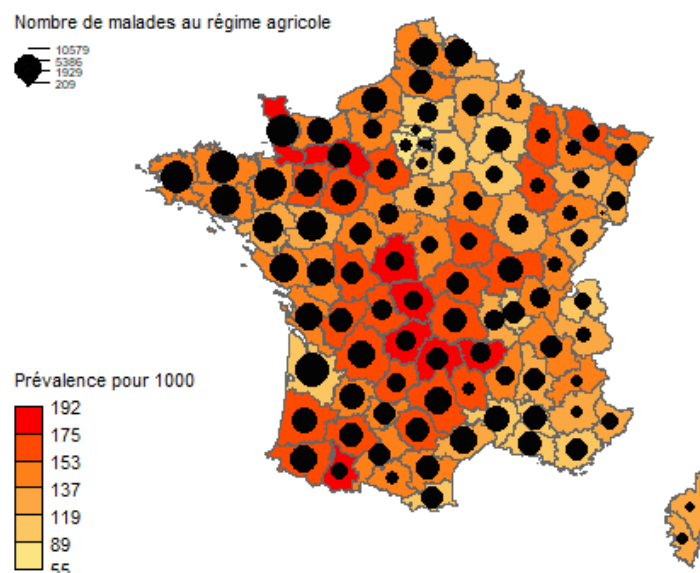
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
409 854	XXXX	XXXX	276 999	102,1	***	132 855	98,8	***

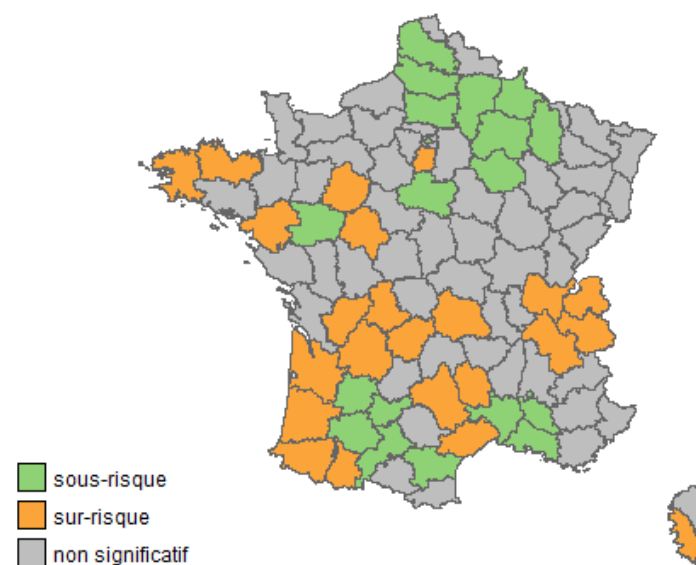
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes atteintes par au moins une affection cardiovasculaire aiguë ou chronique.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

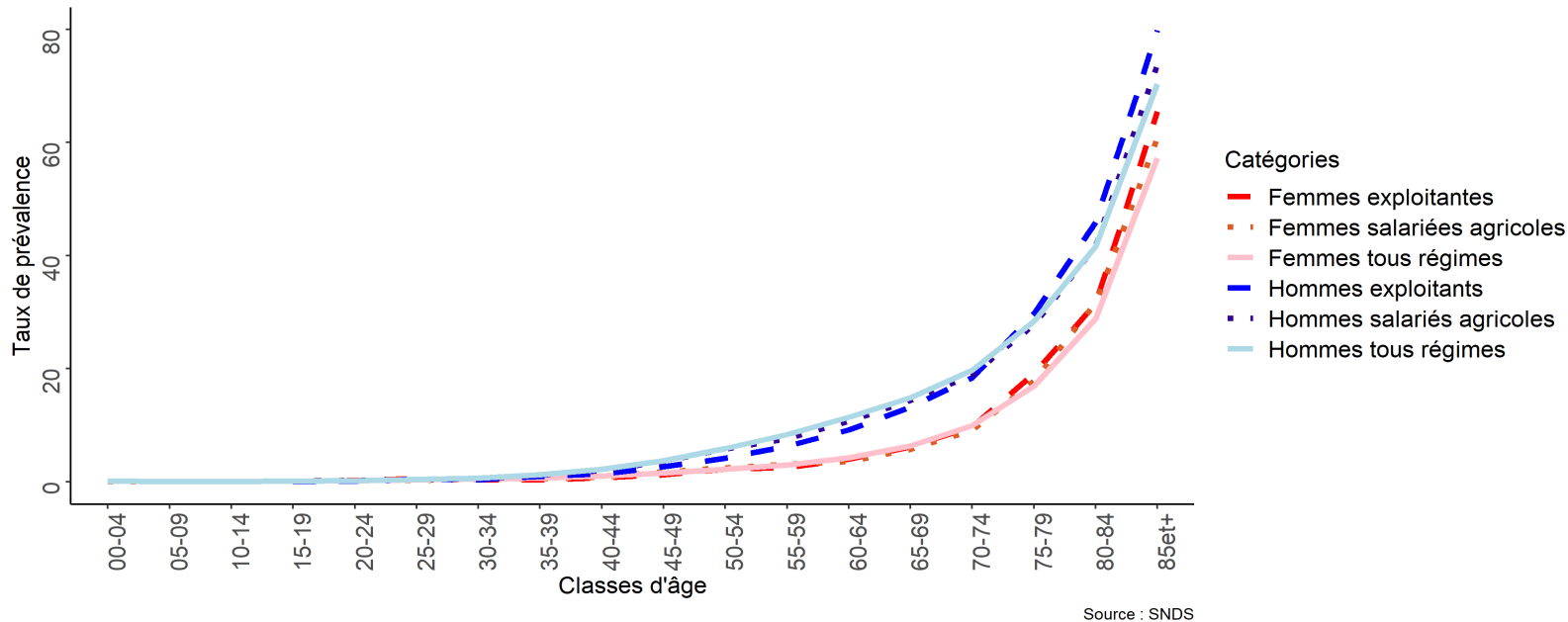
Maladies cardioneurovasculaires aiguës

Au régime agricole en 2019

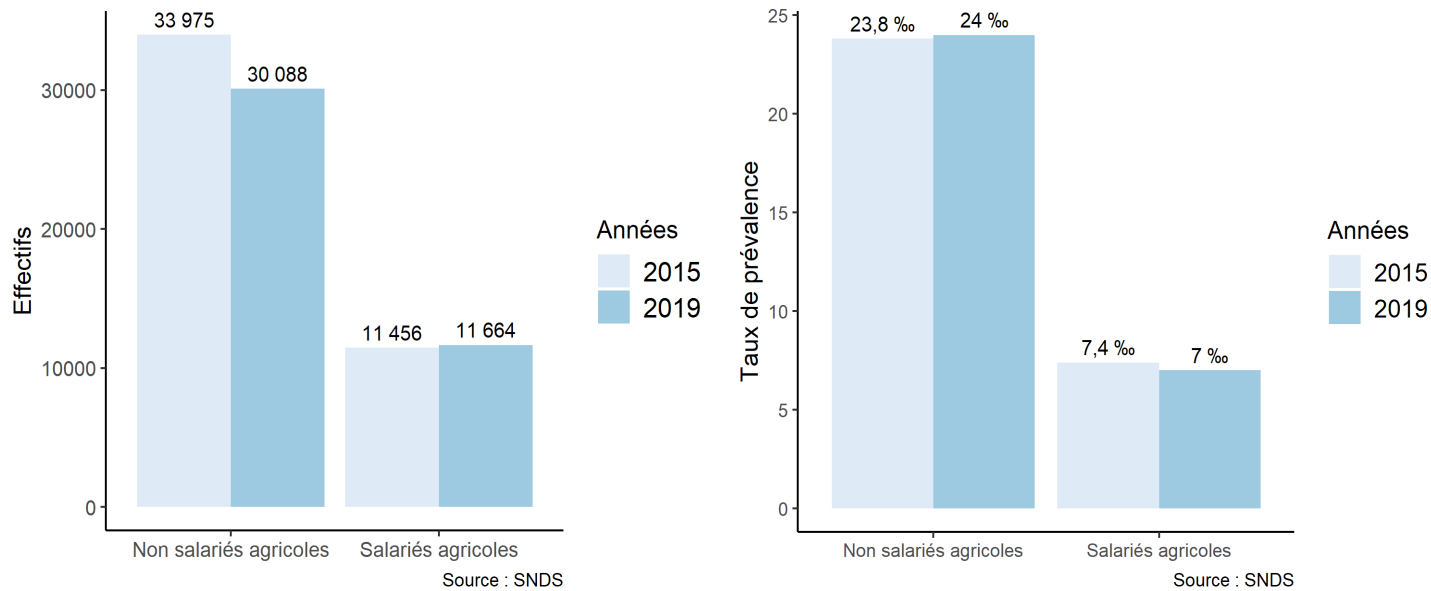
Carte d'identité de la pathologie

-
- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 41 752
 - Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 1,7%
 - Taux de prévalence : 14,3 ‰
 - Âge moyen : 82 ans – Âge médian : 85 ans
 - Répartition hommes/femmes : 50,7% / 49,3%
 - Nombre de nouveaux cas en 2019 : 36 309
-

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

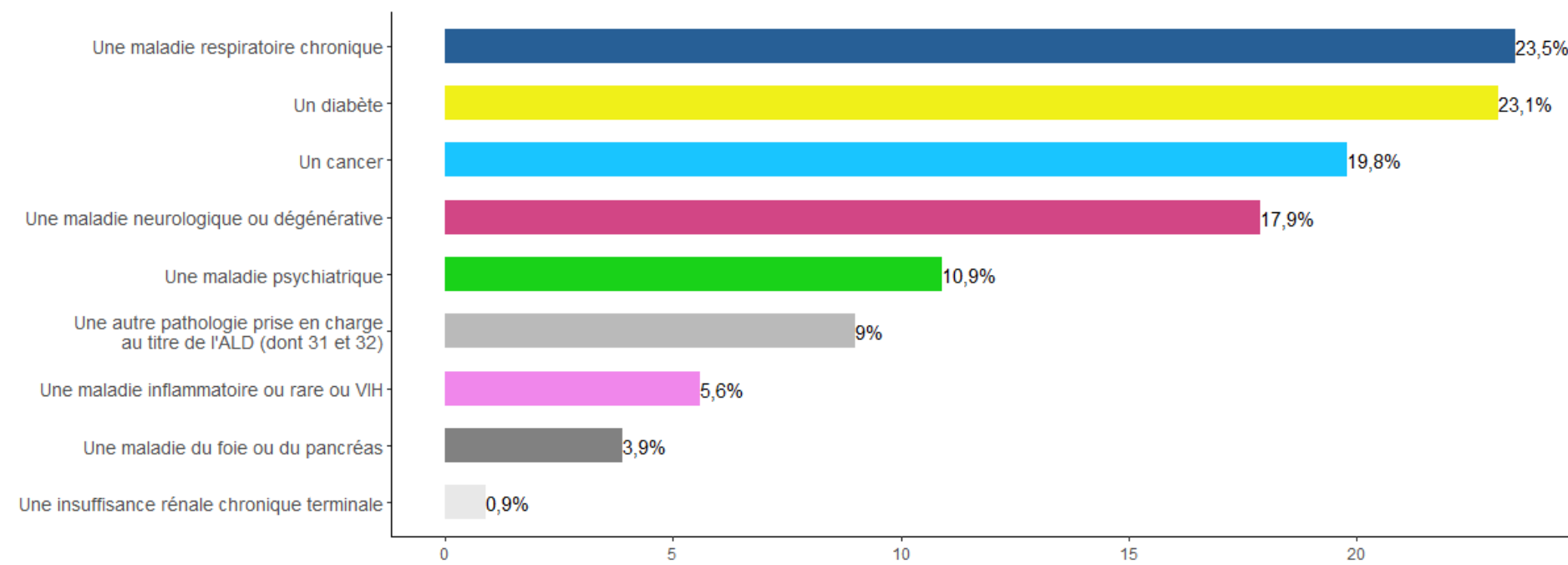


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

69,8% des assurés pris en charge pour Maladies cardiovasculaires aiguës, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



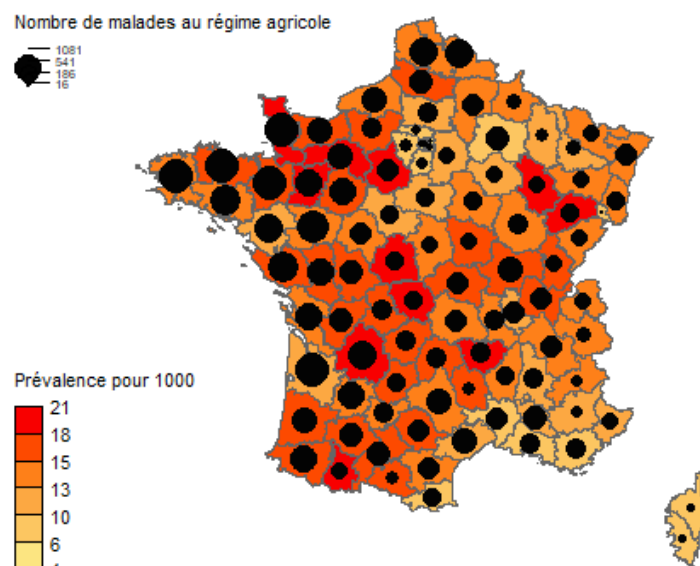
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
41 752	XXXX	XXXX	30 088	108,2	***	11 664	100,1	Non significatif

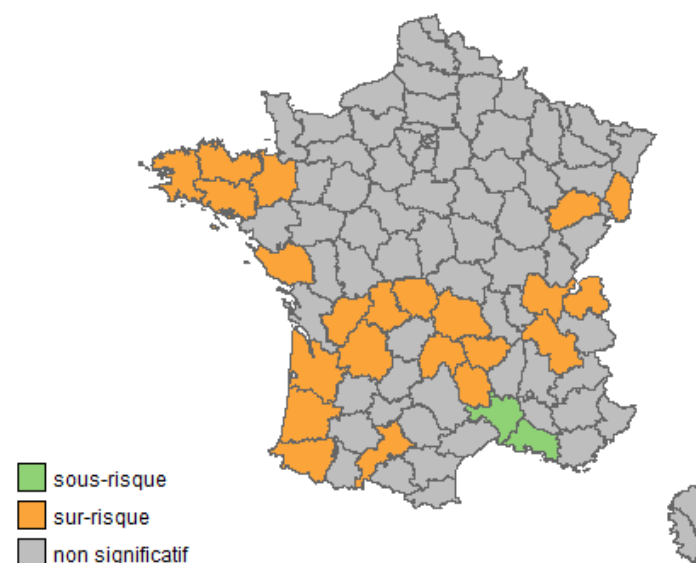
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes atteintes par un syndrome coronaire aigu ou un accident vasculaire cérébral aigu ou une insuffisance cardiaque aiguë ou une embolie pulmonaire aiguë.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

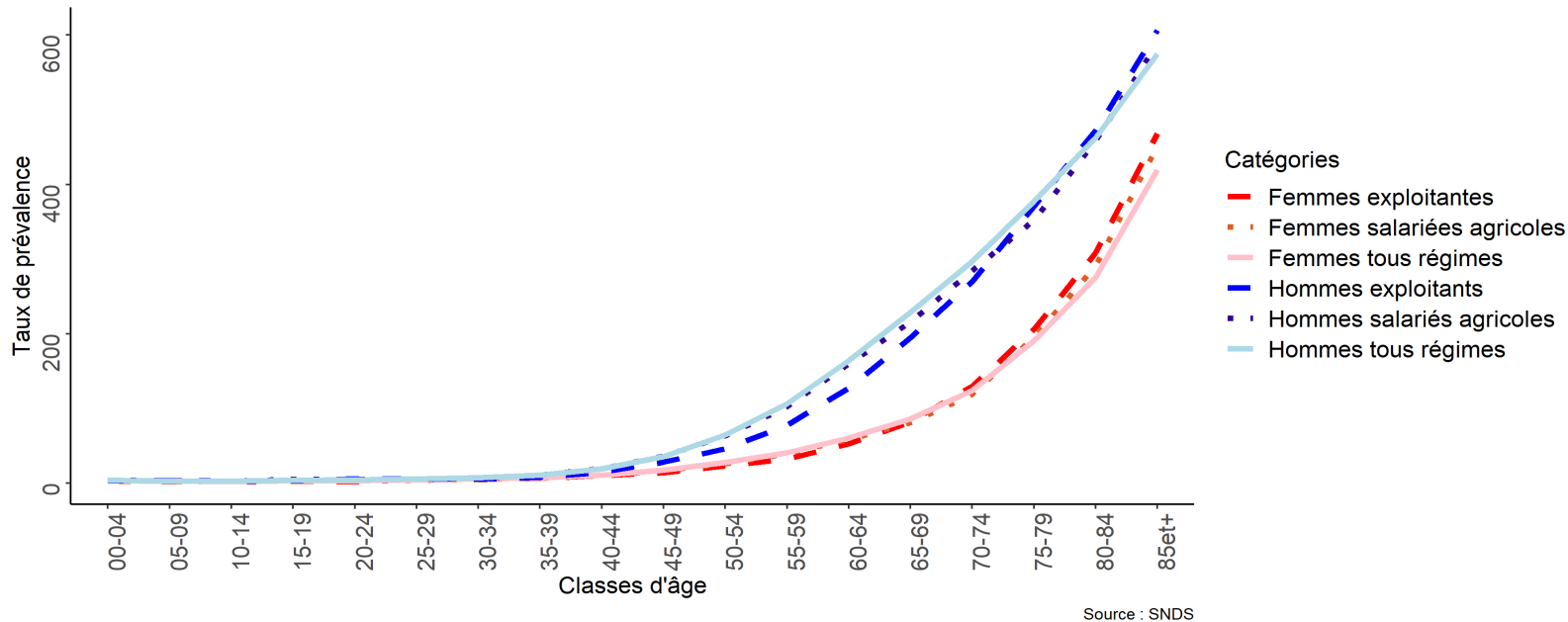
Maladies cardioneurovasculaires chroniques

Au régime agricole en 2019

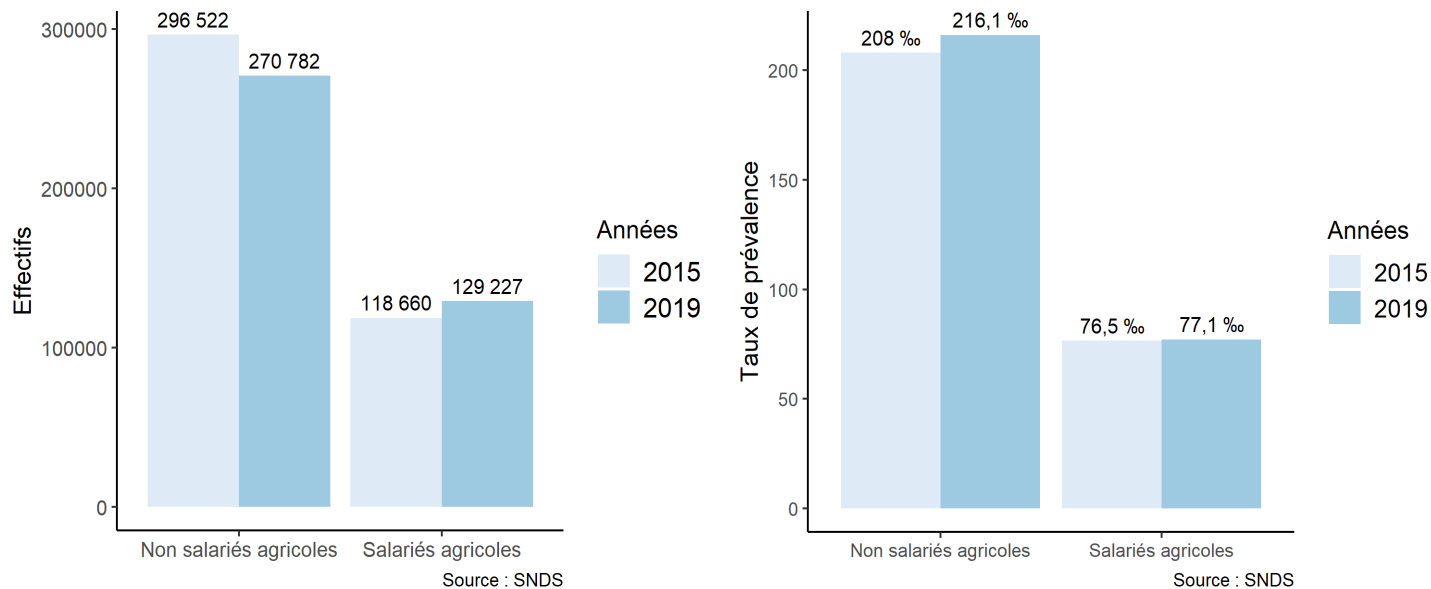
Carte d'identité de la pathologie

-
- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 400 009
 - Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 0,7%
 - Taux de prévalence : 136,5 ‰
 - Âge moyen : 78,9 ans – Âge médian : 82 ans
 - Répartition hommes/femmes : 56,1% / 43,9%
 - Nombre de nouveaux cas en 2019 : 59 118
-

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

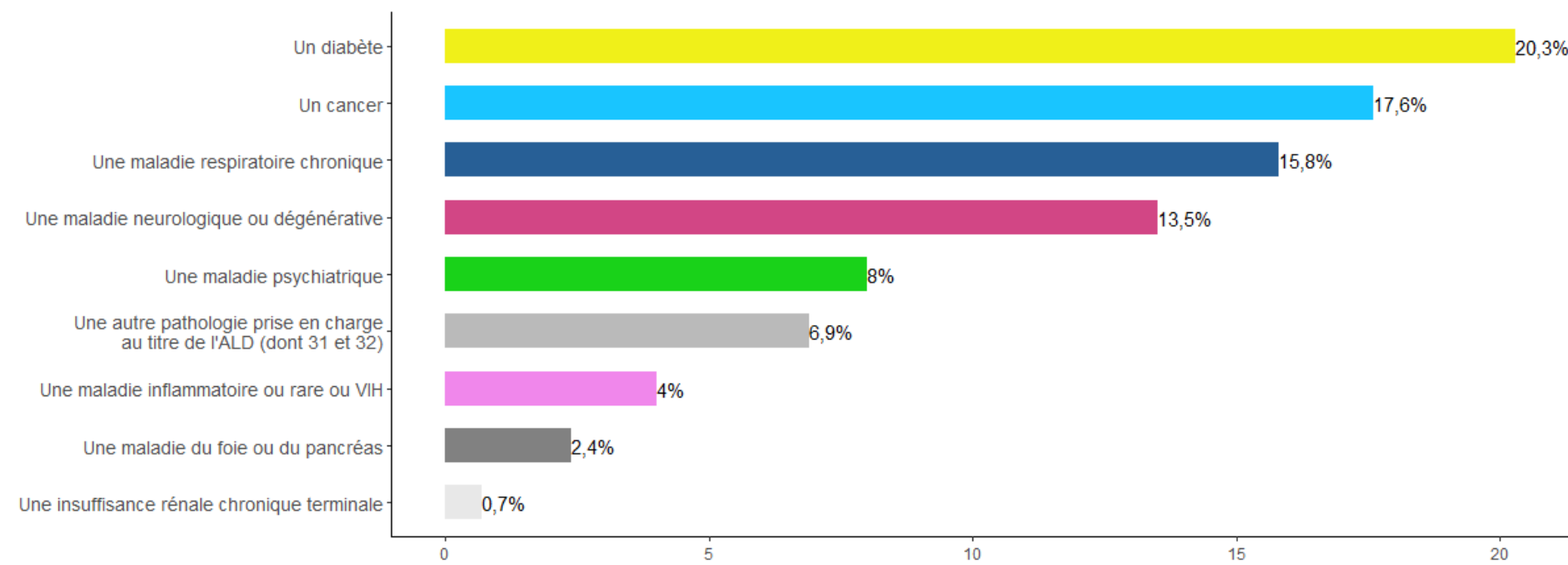


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

59,5% des assurés pris en charge pour Maladies cardiovasculaires chroniques, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



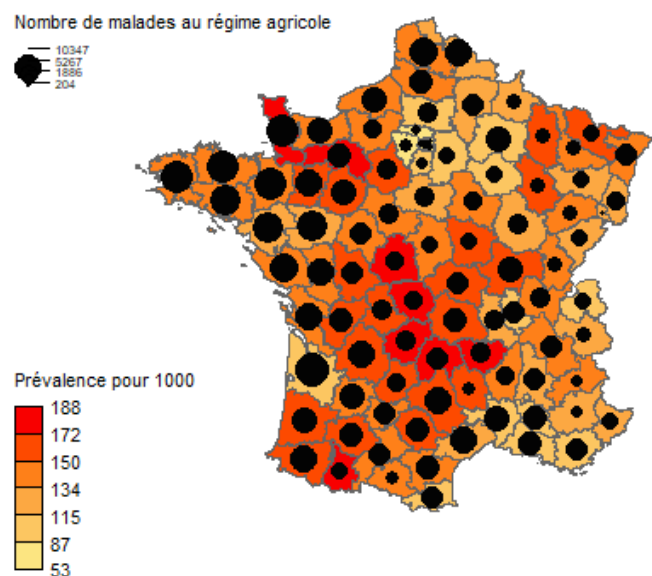
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
400 009	XXXX	XXXX	270 782	102,2	***	129 227	98,8	***

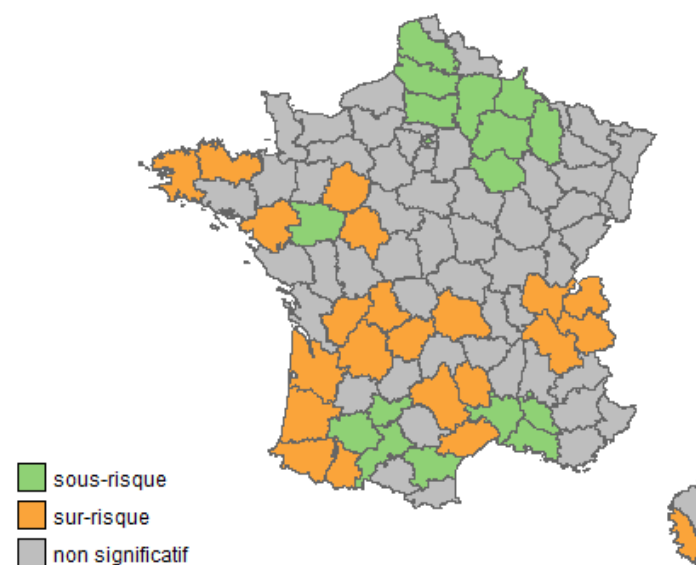
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes atteintes par une maladie coronaire chronique ou une séquelle d'accident vasculaire cérébral ou une insuffisance cardiaque chronique ou une artériopathie oblitérante du membre inférieur ou des troubles du rythme ou de la conduction cardiaque, ou une maladie valvulaire ou une des Autres affections cardiovasculaires.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

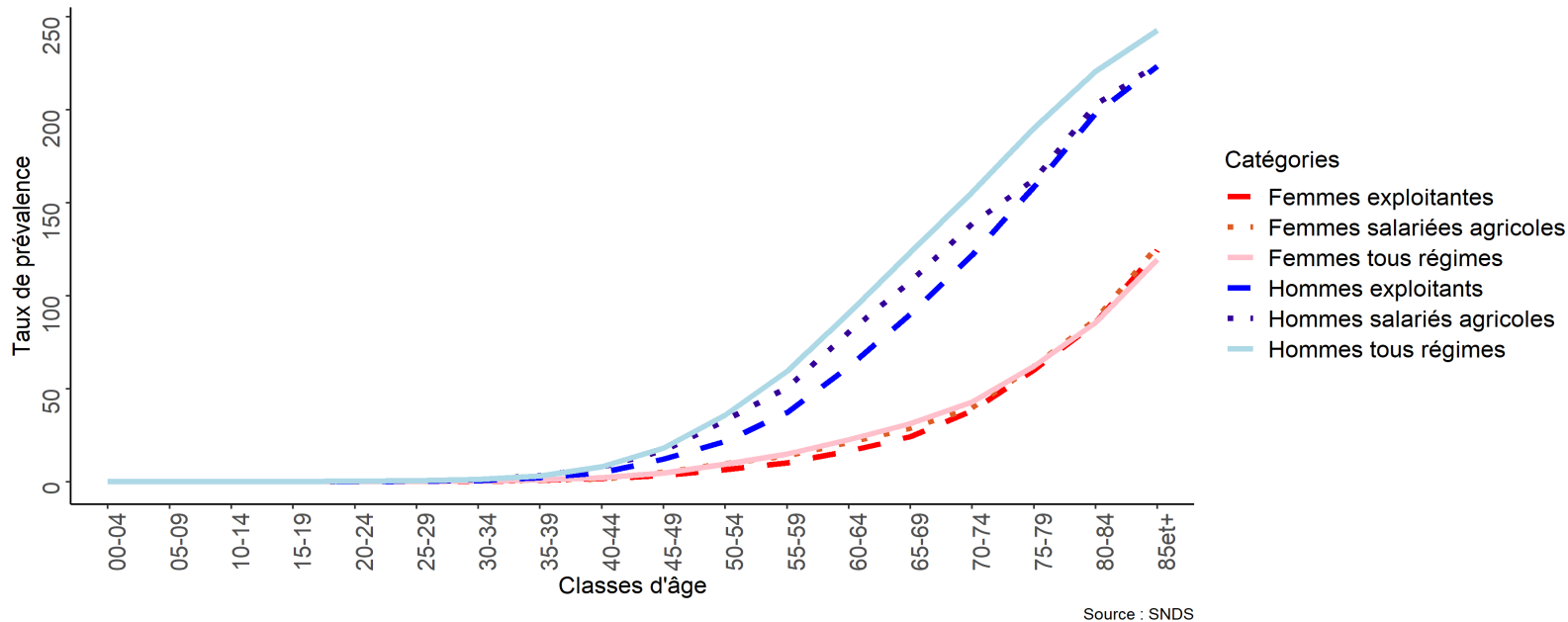
Maladie coronaire

Au régime agricole en 2019

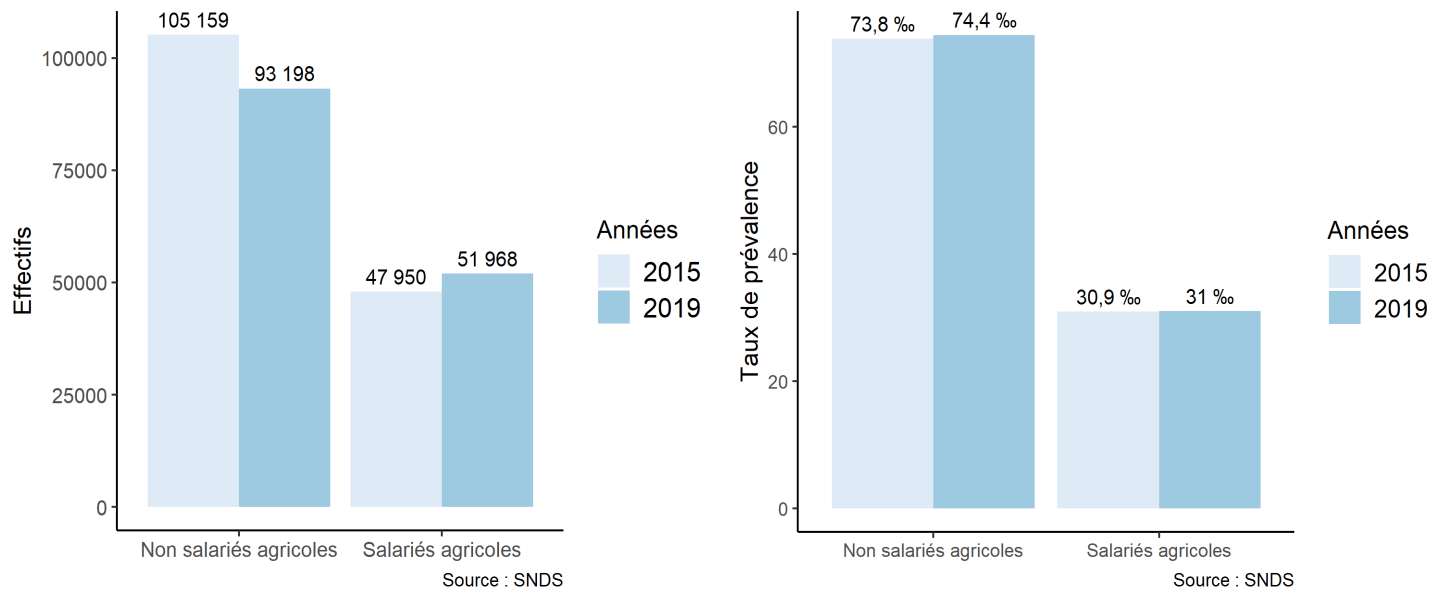
Carte d'identité de la pathologie

-
- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 145 166
 - Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 1,1%
 - Taux de prévalence : 49,6 ‰
 - Âge moyen : 77,8 ans – Âge médian : 80 ans
 - Répartition hommes/femmes : 66,2% / 33,8%
 - Nombre de nouveaux cas en 2019 : 21 718
-

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

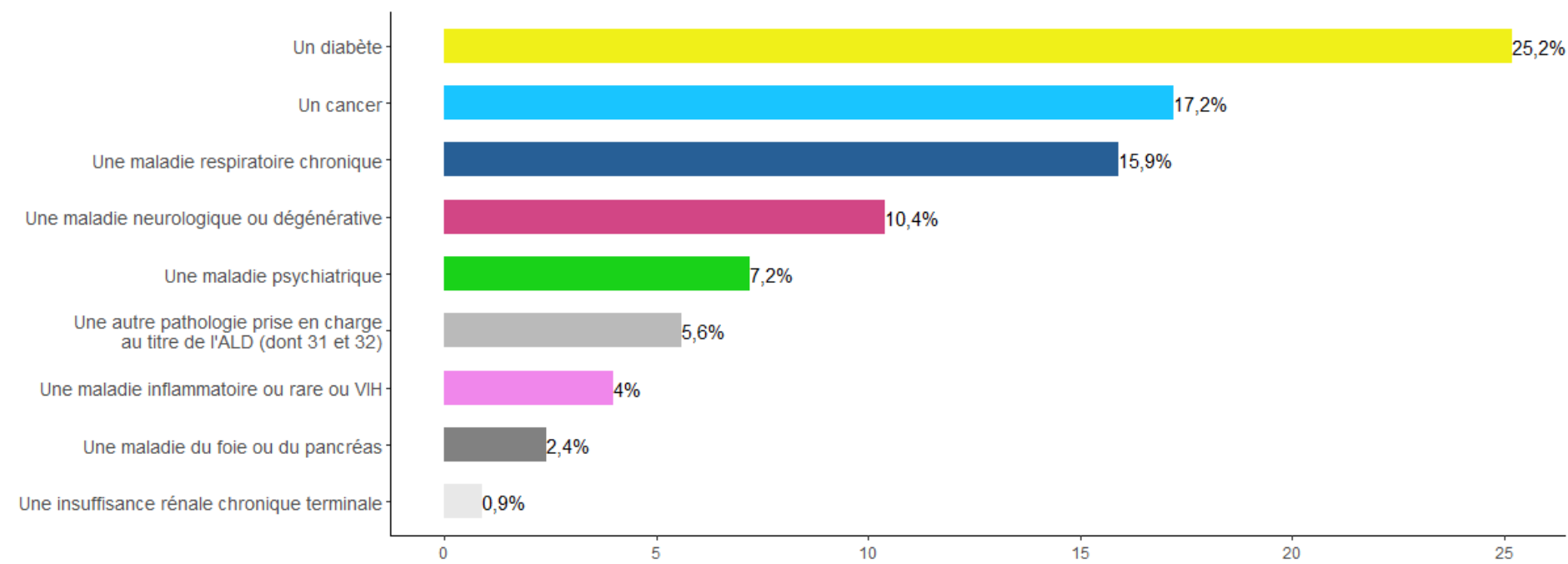


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

59,5% des assurés pris en charge pour Maladie coronaire, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



113

Par ailleurs, 47,6% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie cardiovasculaire.

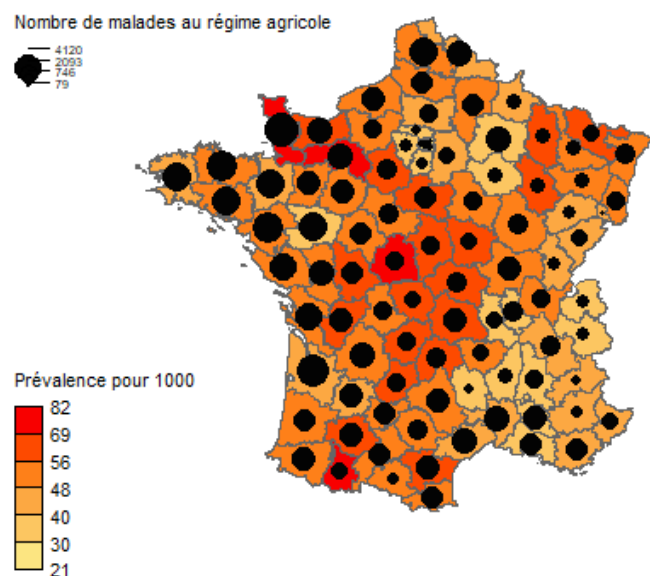
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
145 166	XXXX	XXXX	93 198	88,3	***	51 968	91,5	***

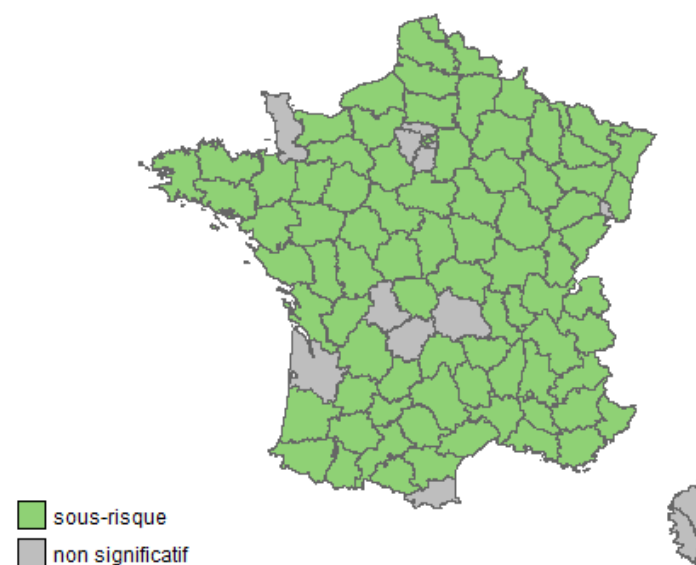
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n avec codes CIM-10 de cardiopathie ischémique aigue ou chronique, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) durant au moins une des 5 dernières années (n à n-4) pour ces mêmes motifs (diagnostic principal d'un des résumé d'unité médicale ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec une cardiopathie ischémique comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou diagnostic principal ou diagnostic relié des résumé d'unité médicale), et/ou personnes hospitalisées en soins de suite et réadaptation l'année n avec une cardiopathie ischémique comme manifestation morbide principale, affection étiologique ou diagnostic associé.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

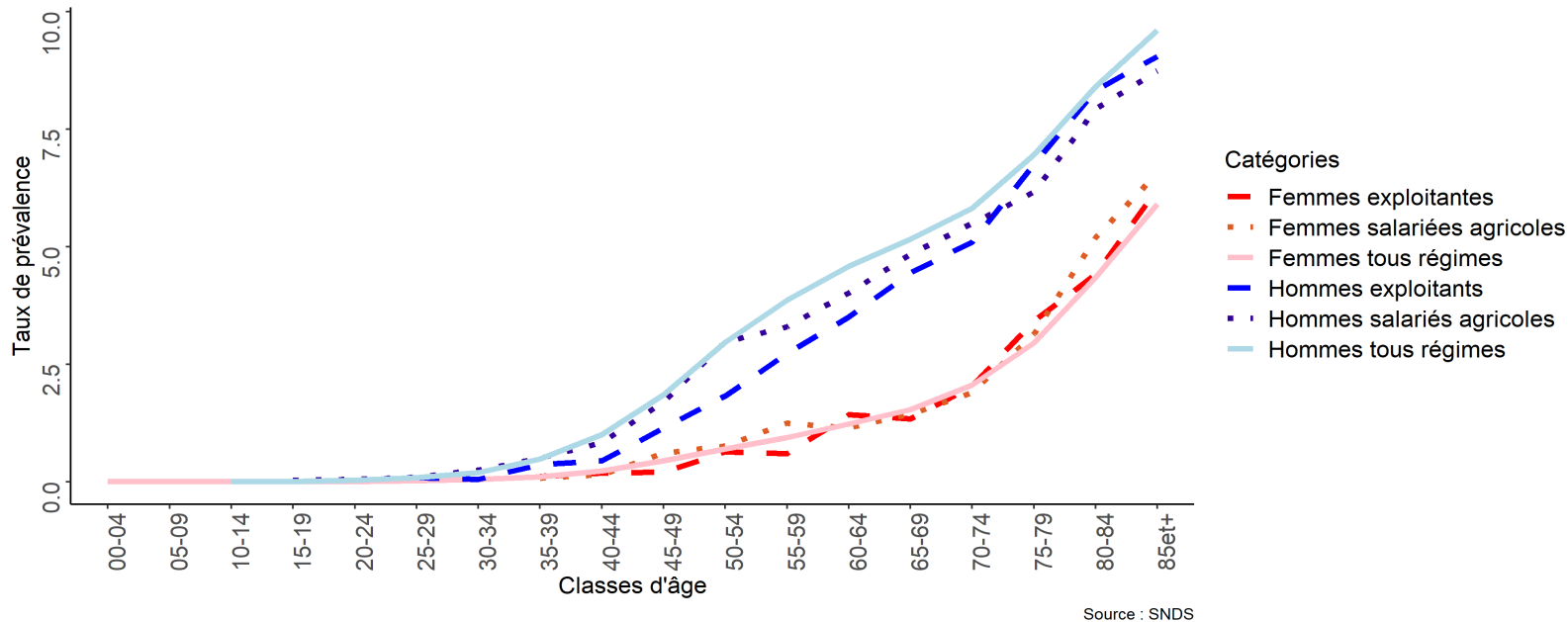
Syndrome coronaire aigu

Au régime agricole en 2019

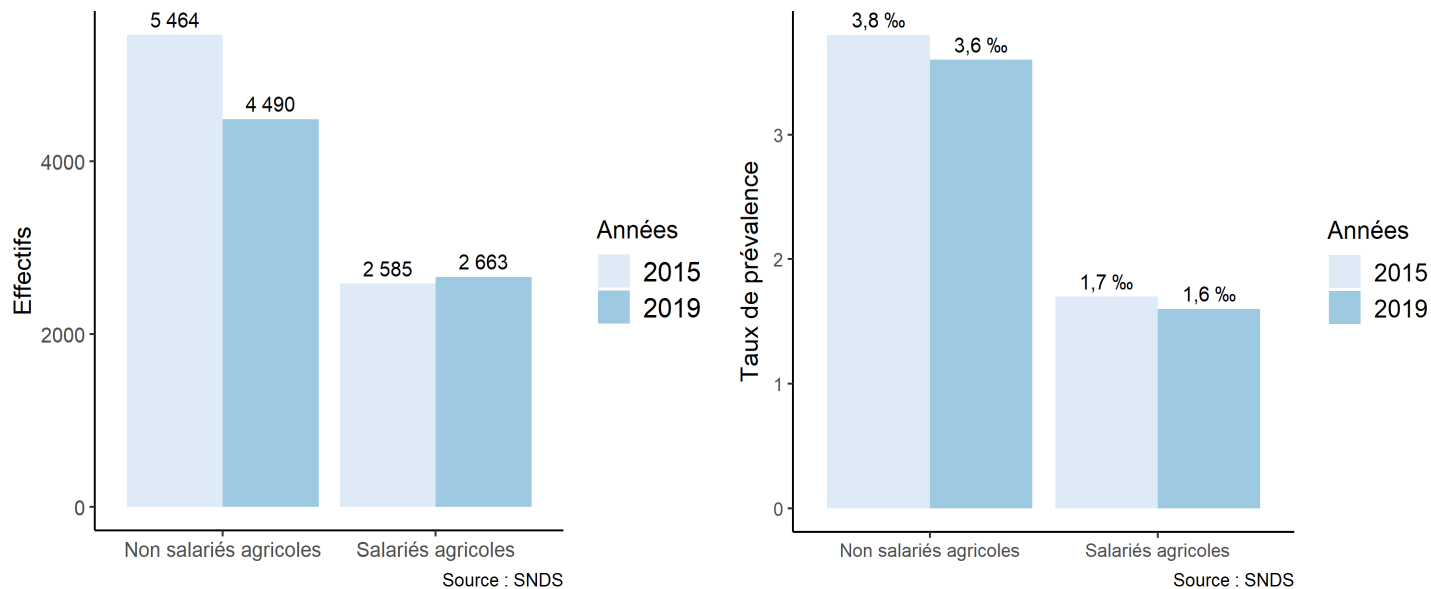
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 7 153
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 2,3%
- Taux de prévalence : 2,4 ‰
- Âge moyen : 75,6 ans – Âge médian : 79 ans
- Répartition hommes/femmes : 63,4% / 36,6%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 6 904

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

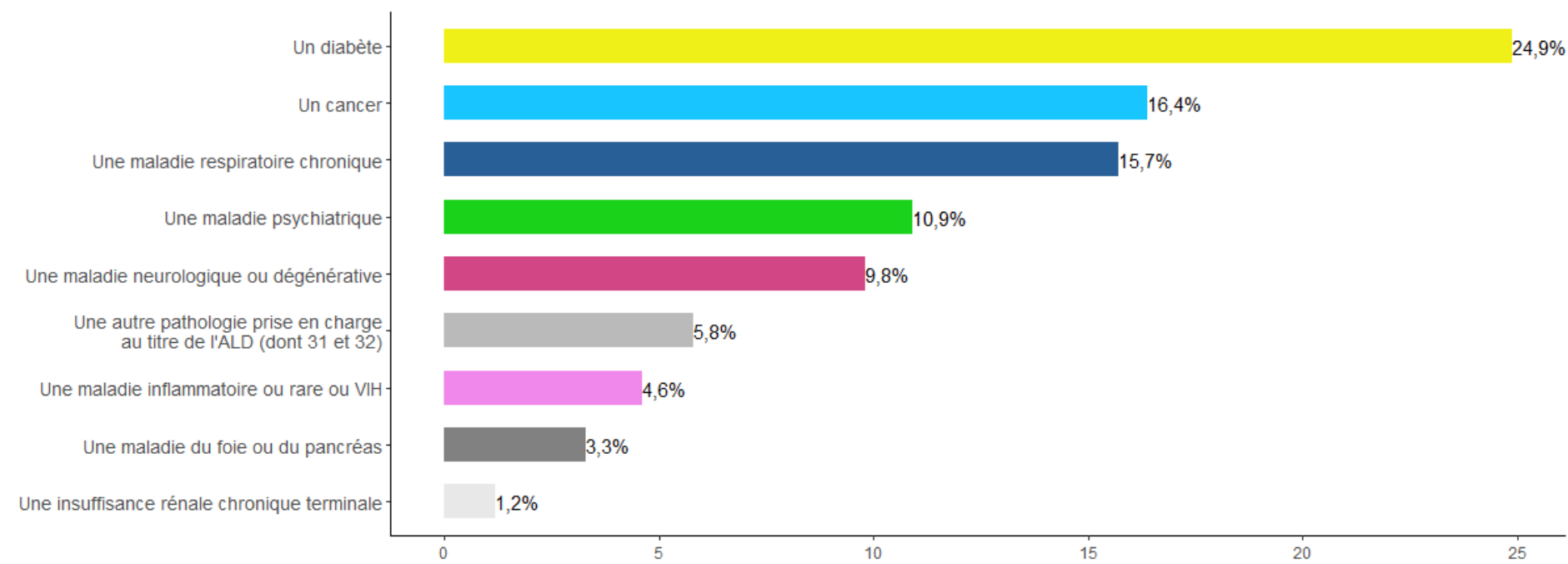


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

60,1% des assurés pris en charge pour Syndrome coronaire aigu, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 67% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie cardiovasculaire.

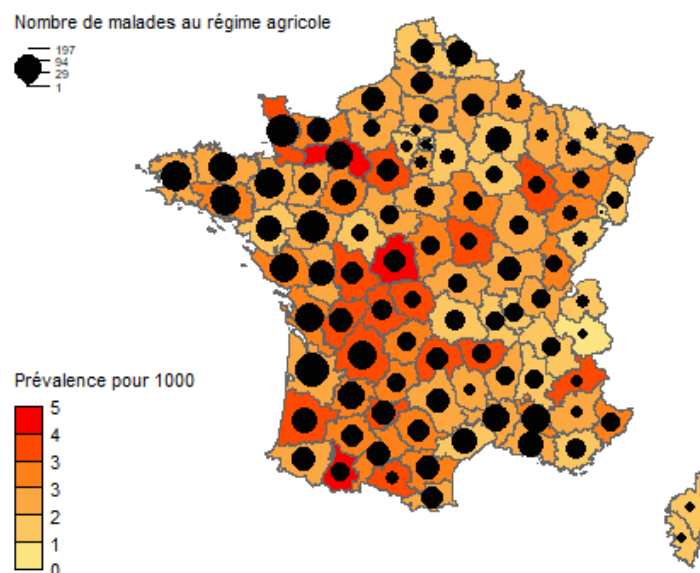
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommateurs du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
7 153	9 941€	71 108 213€	4 490	93,5	***	2 663	95,8	**

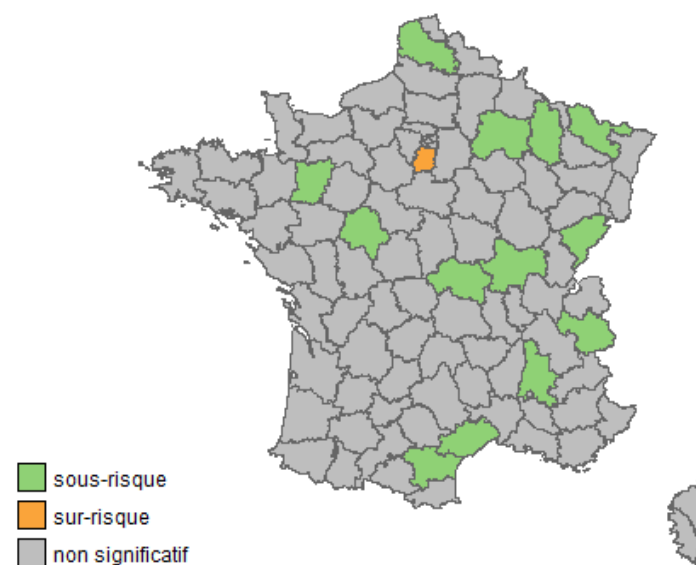
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie l'année n pour cardiopathie ischémique aiguë (diagnostic principal d'un des résumés d'unité médicale).

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

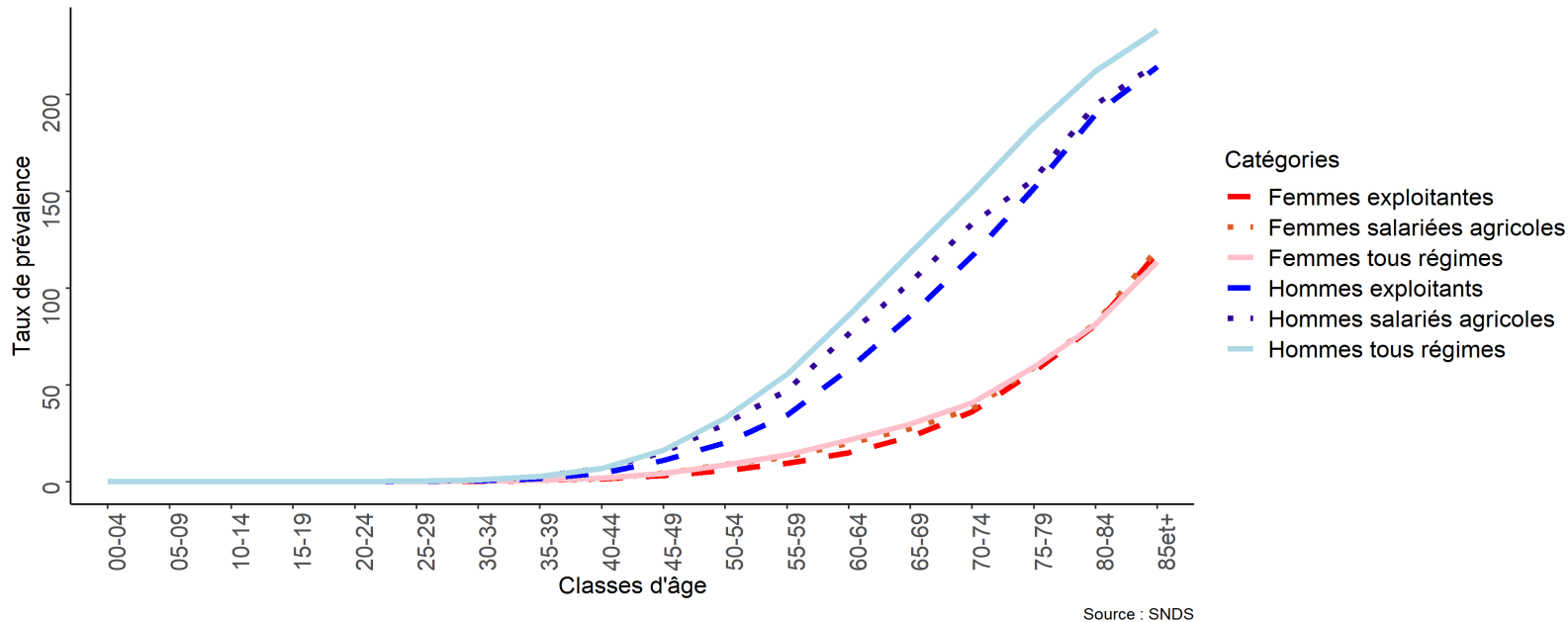
Maladie coronaire chronique

Au régime agricole en 2019

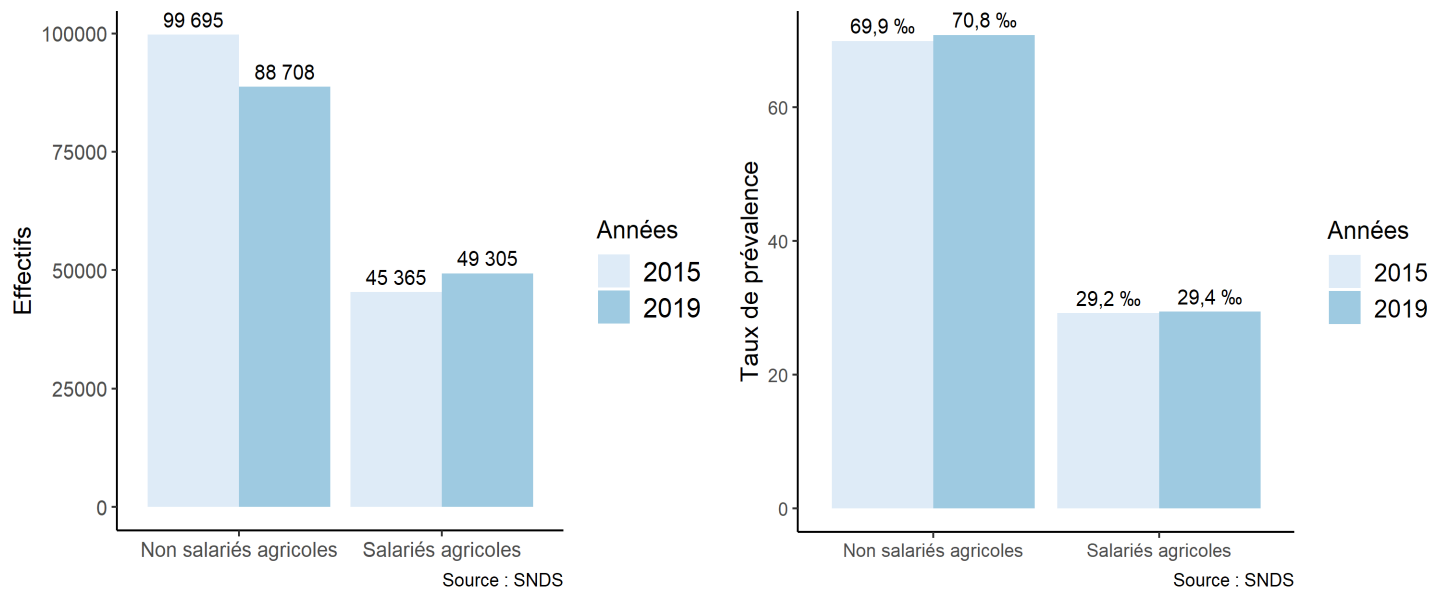
Carte d'identité de la pathologie

-
- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 138 013
 - Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 1%
 - Taux de prévalence : 47,1 ‰
 - Âge moyen : 77,9 ans – Âge médian : 80 ans
 - Répartition hommes/femmes : 66,3% / 33,7%
 - Nombre de nouveaux cas en 2019 : 22 408
-

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

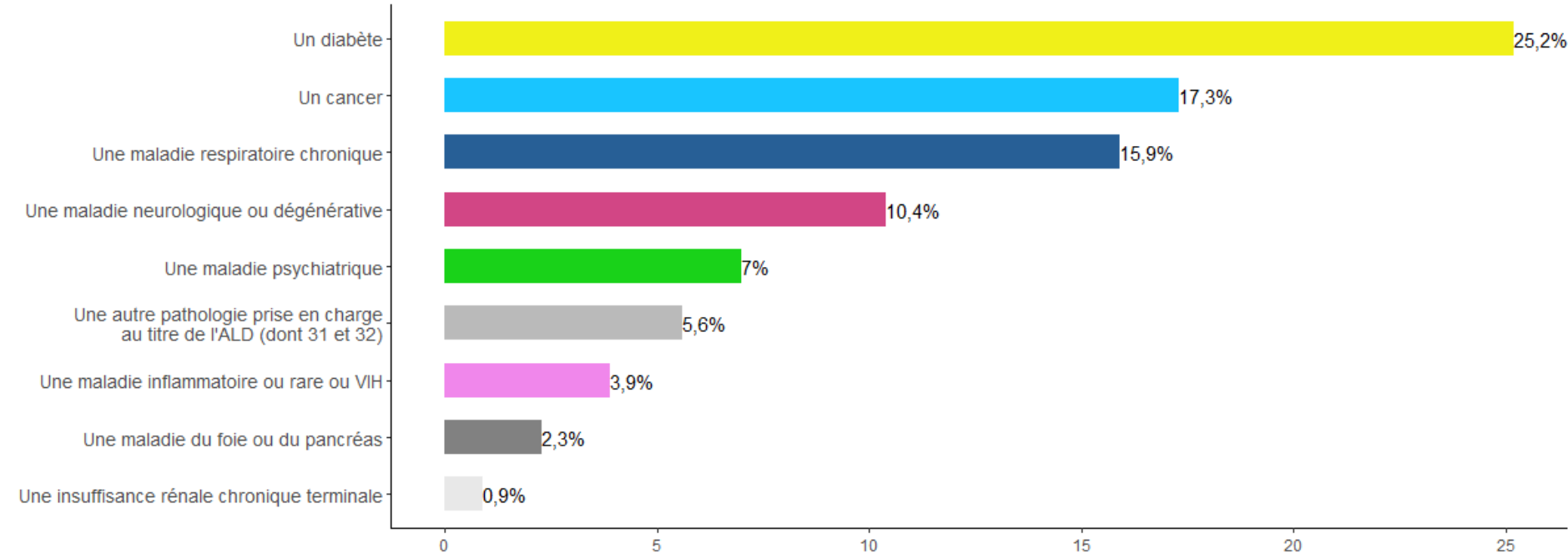


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

59,5% des assurés pris en charge pour Maladie coronaire chronique, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



123

Par ailleurs, 46,5% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie cardiovasculaire.

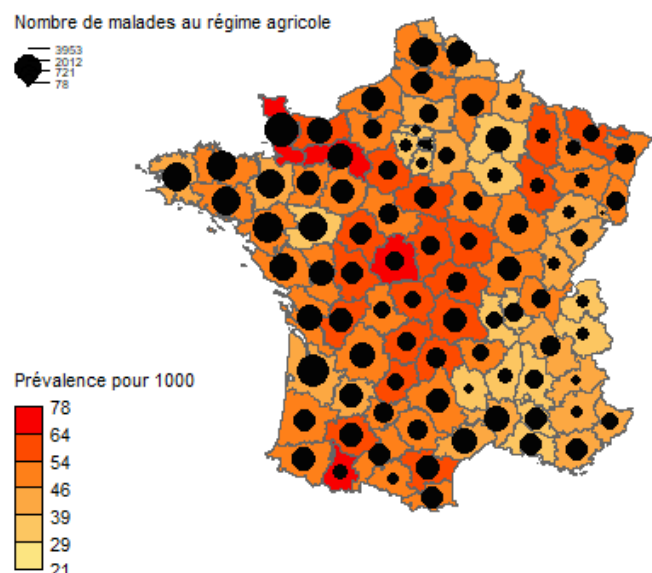
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
138 013	1 714€	236 606 900€	88 708	88	***	49 305	91,3	***

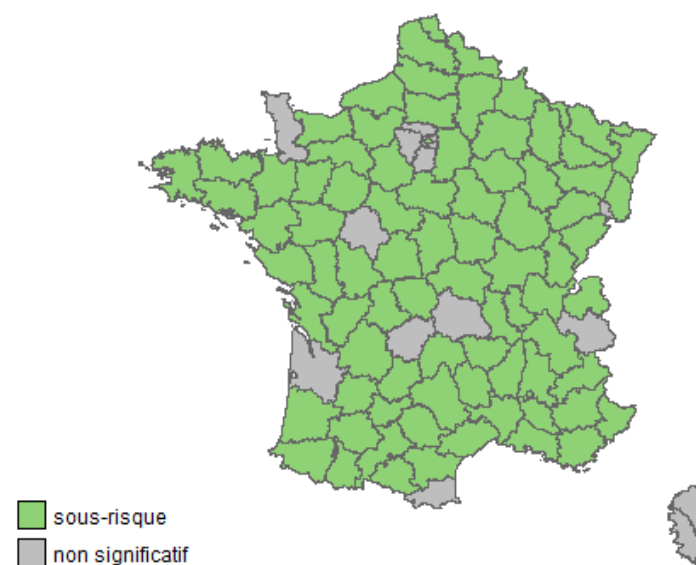
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n avec codes CIM-10 de cardiopathie ischémique, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) durant au moins une des 5 dernières années (n à n-4) pour ces mêmes motifs (diagnostic principal d'un des résumé d'unité médicale ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec une cardiopathie ischémique comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou diagnostic principal ou diagnostic relié des résumé d'unité médicale), et/ou personnes hospitalisées en soins de suite et réadaptation l'année n avec une cardiopathie ischémique comme manifestation morbide principale, affection étiologique ou diagnostic associé, et sans hospitalisation en MCO pour syndrome coronaire aigu l'année n.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

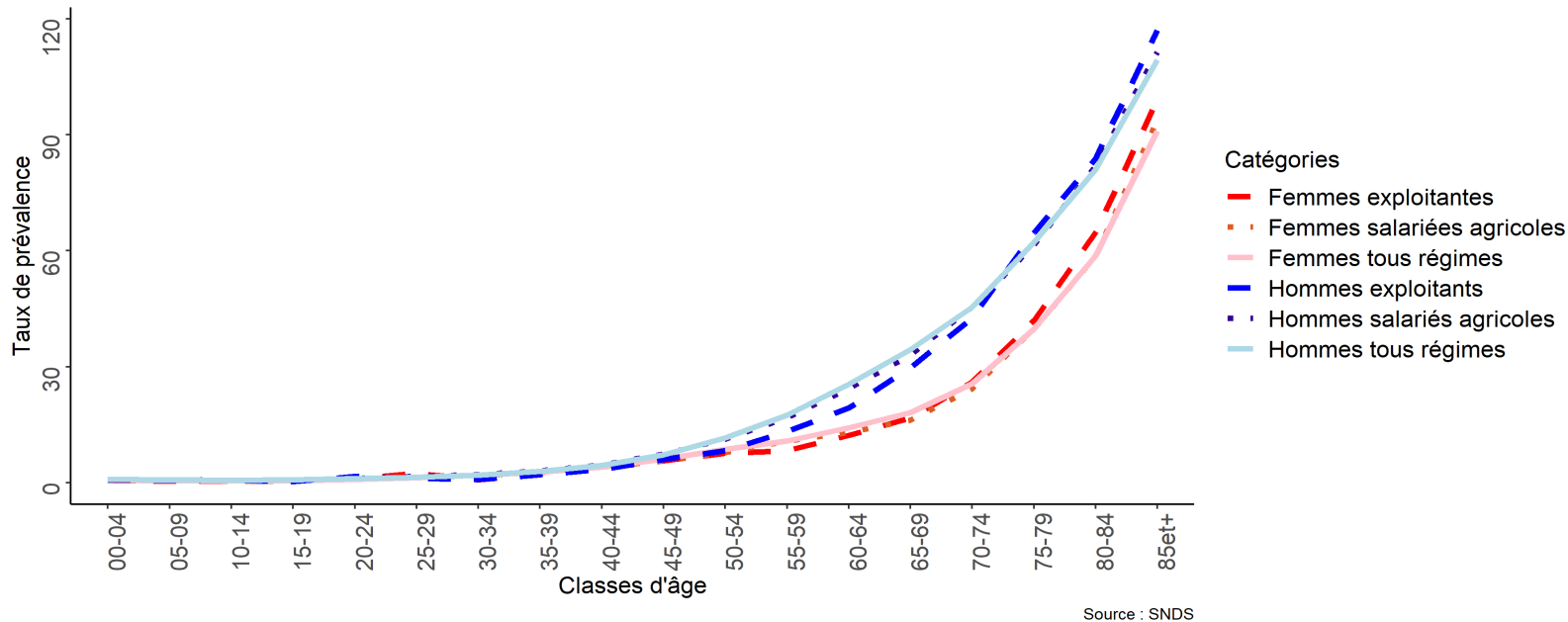
Accident vasculaire cérébral

Au régime agricole en 2019

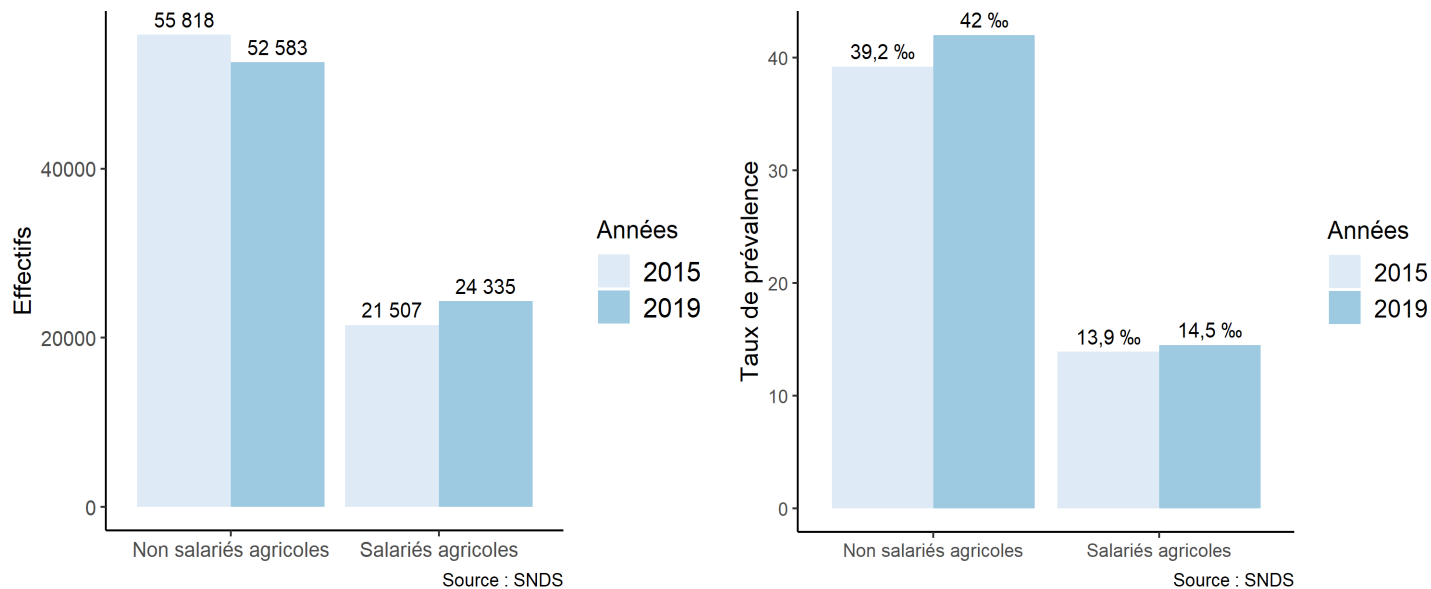
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 76 918
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 0,1%
- Taux de prévalence : 26,3 ‰
- Âge moyen : 79,2 ans – Âge médian : 83 ans
- Répartition hommes/femmes : 51,3% / 48,7%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 18 035

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

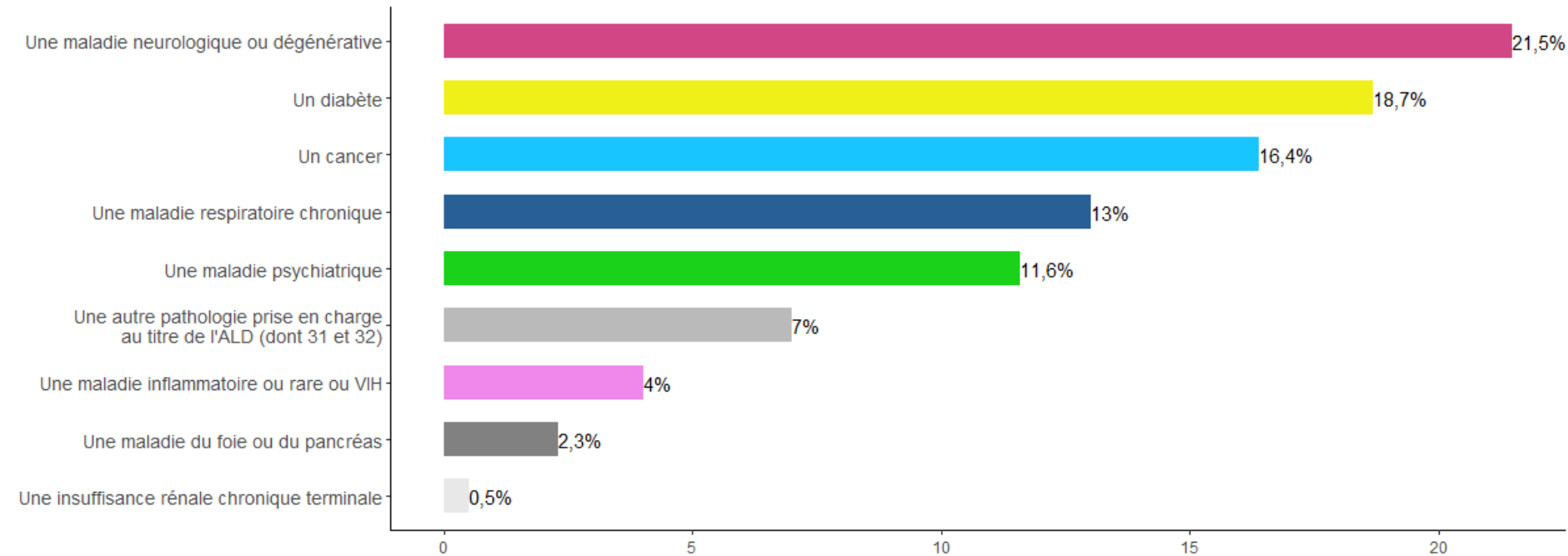


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

61,8% des assurés pris en charge pour Accident vasculaire cérébral, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 48,4% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie cardiovasculaire.

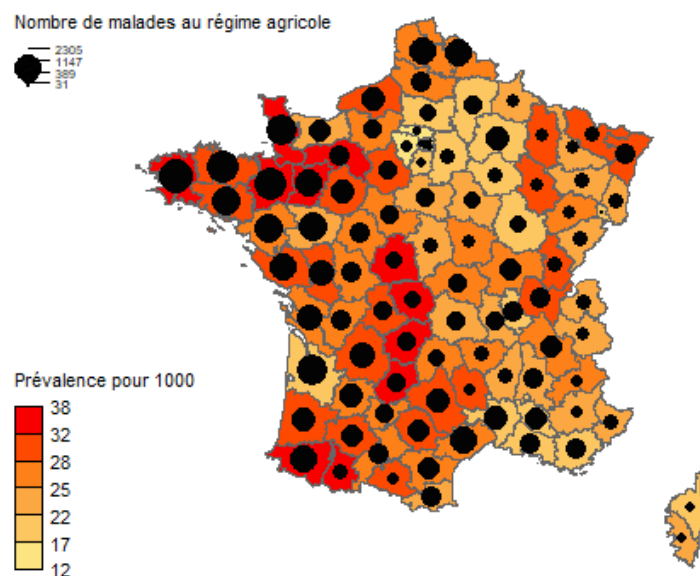
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
76 918	XXXX	XXXX	52 583	102,9	***	24 335	98,9	*

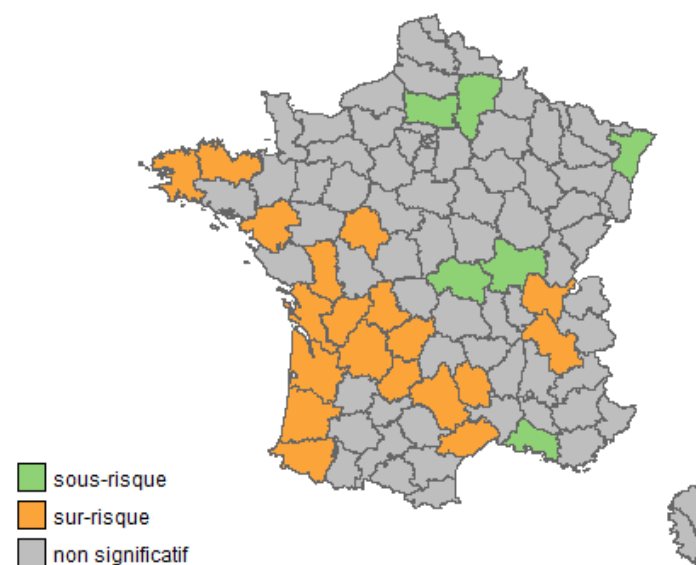
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes atteintes par un accident vasculaire cérébral aigu ou une séquelle d'accident vasculaire cérébral.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

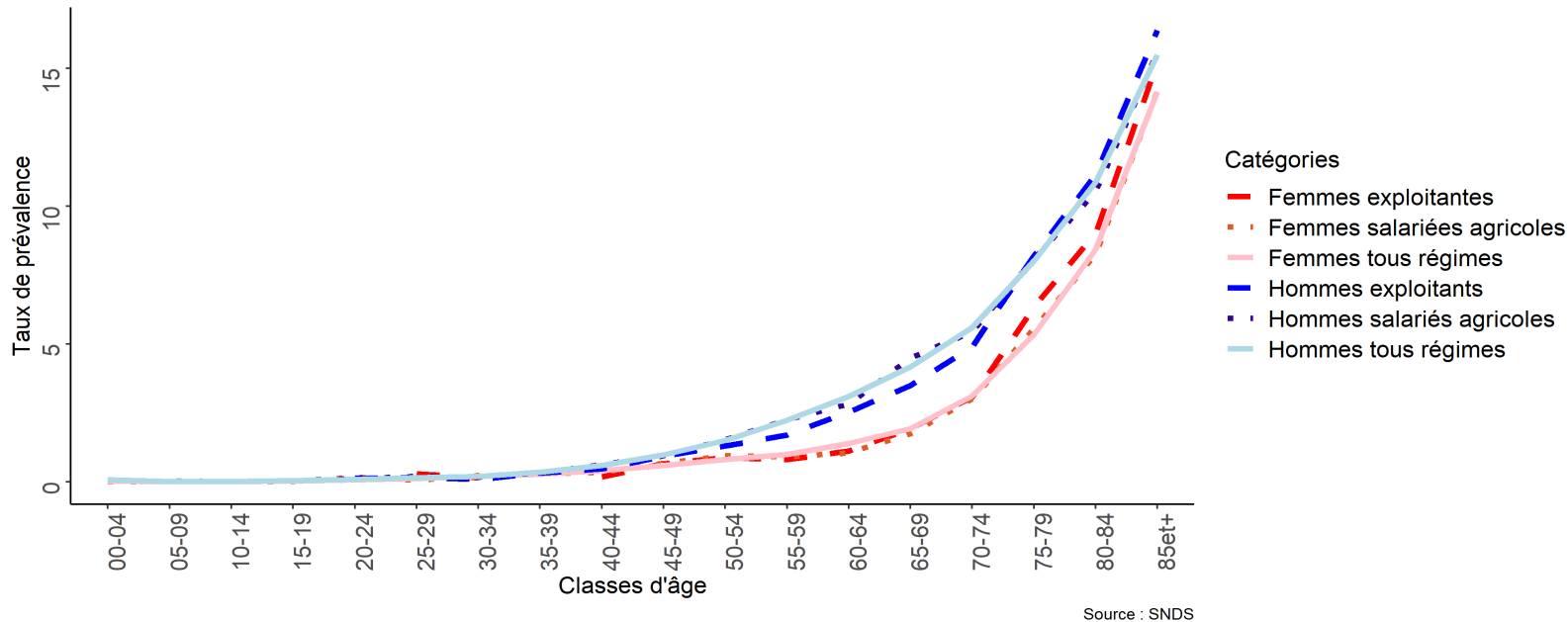
Accident vasculaire cérébral aigu

Au régime agricole en 2019

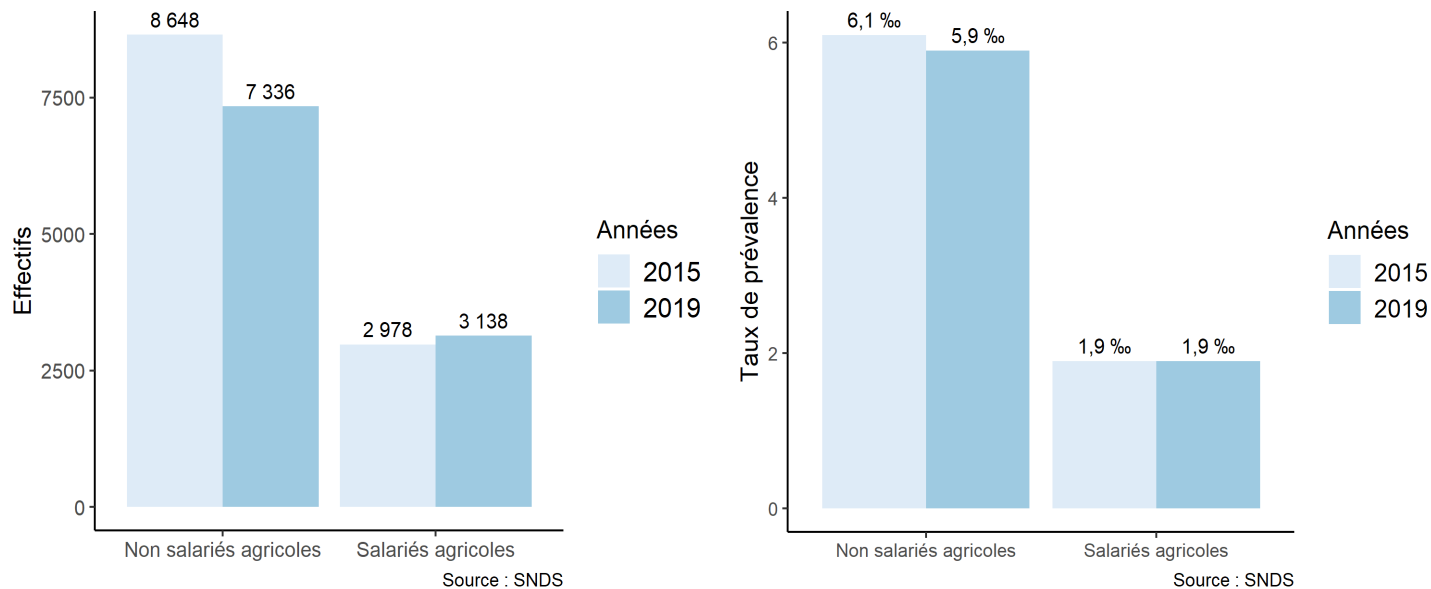
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 10 474
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 2,1%
- Taux de prévalence : 3,6 ‰
- Âge moyen : 80,3 ans – Âge médian : 84 ans
- Répartition hommes/femmes : 49,5% / 50,5%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 10 113

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

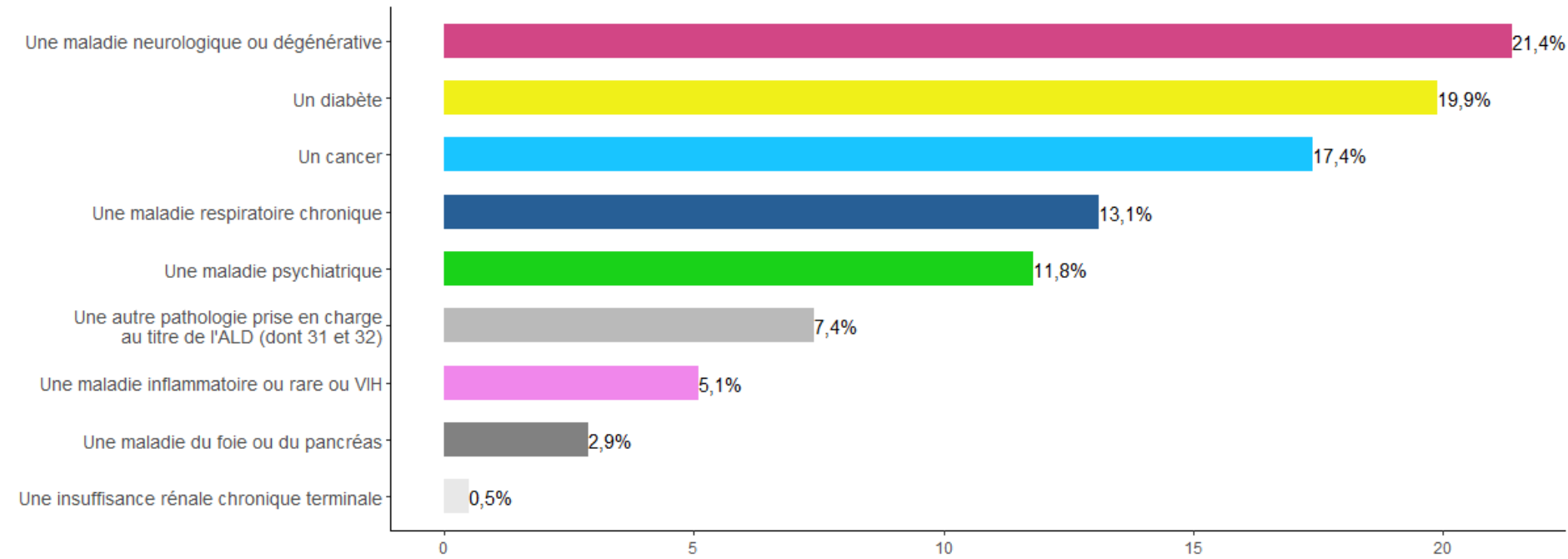


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

64% des assurés pris en charge pour Accident vasculaire cérébral aigu, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 61,7% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie cardioneurovasculaire.

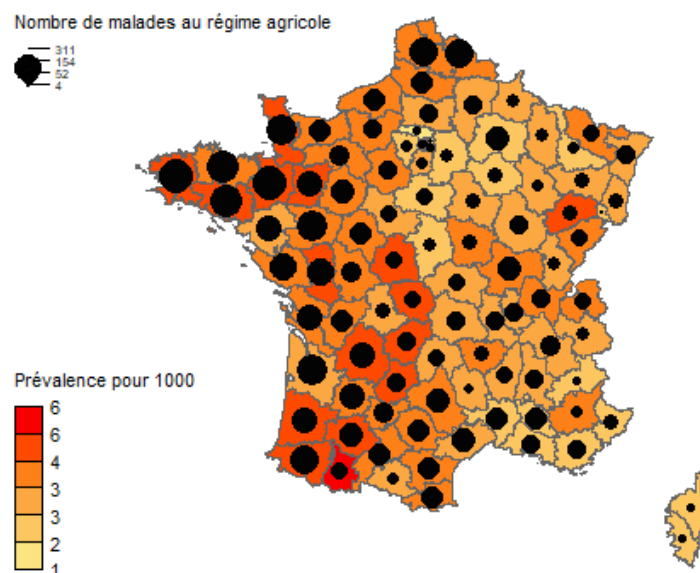
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
10 474	12 460€	130 505 389€	7 336	102,7	**	3 138	99,1	Non significatif

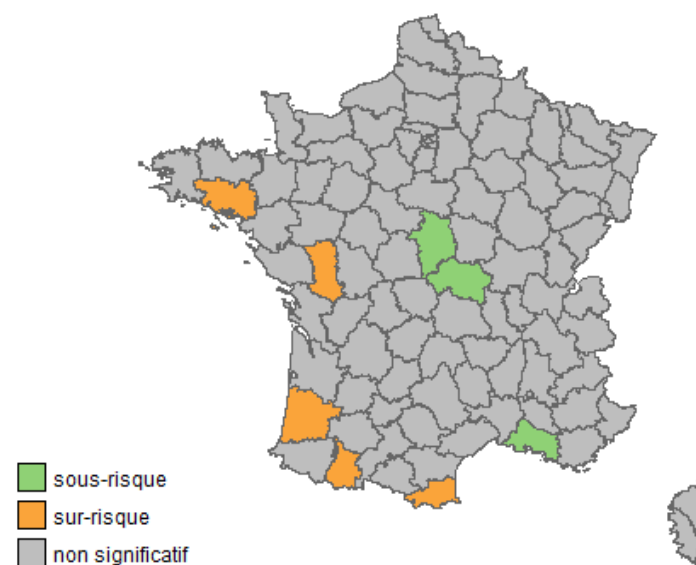
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes hospitalisées l'année n pour maladies cérébrovasculaires aiguës (diagnostic principal d'un des résumés d'unité médicale), à l'exclusion des occlusions et sténoses des artères cérébrales et précérébrales n'ayant pas entraîné d'infarctus cérébral. L'épisode aigu d'accident vasculaire cérébral prime sur la séquelle d'accident vasculaire cérébral.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

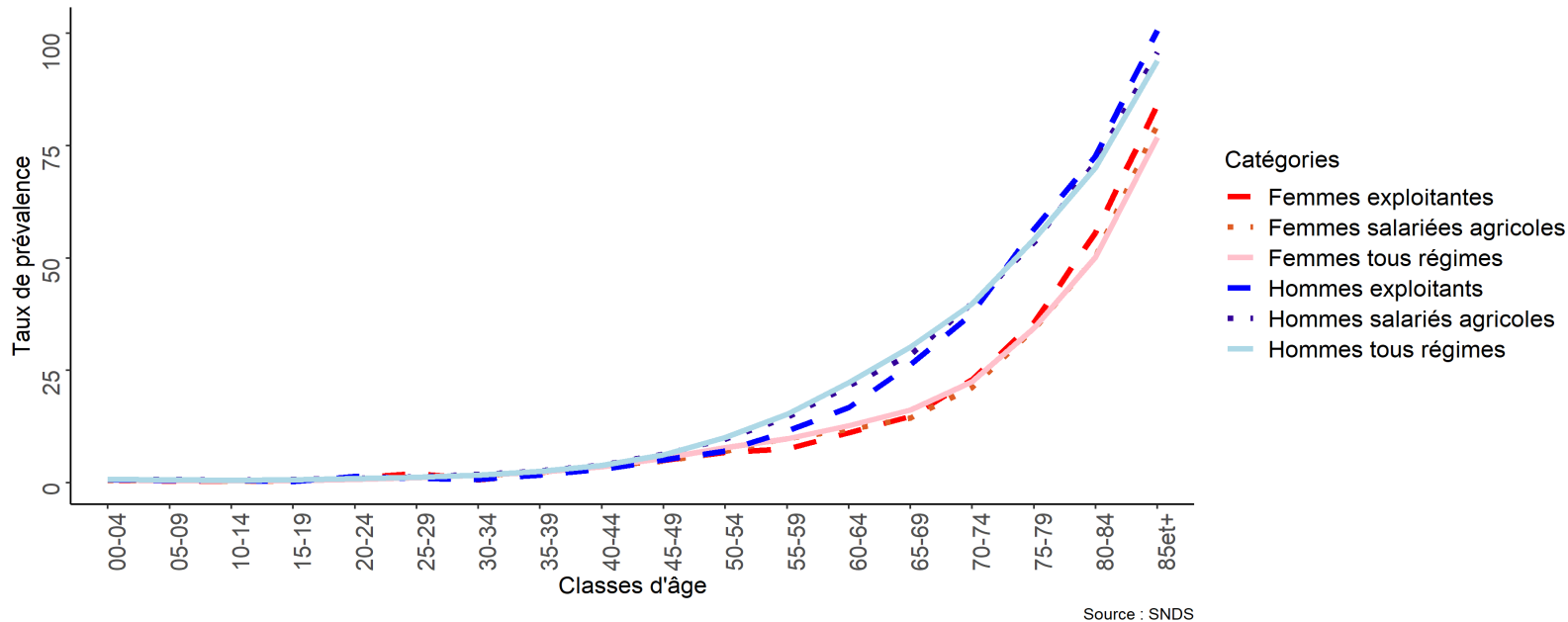
Séquelle d'accident vasculaire cérébral

Au régime agricole en 2019

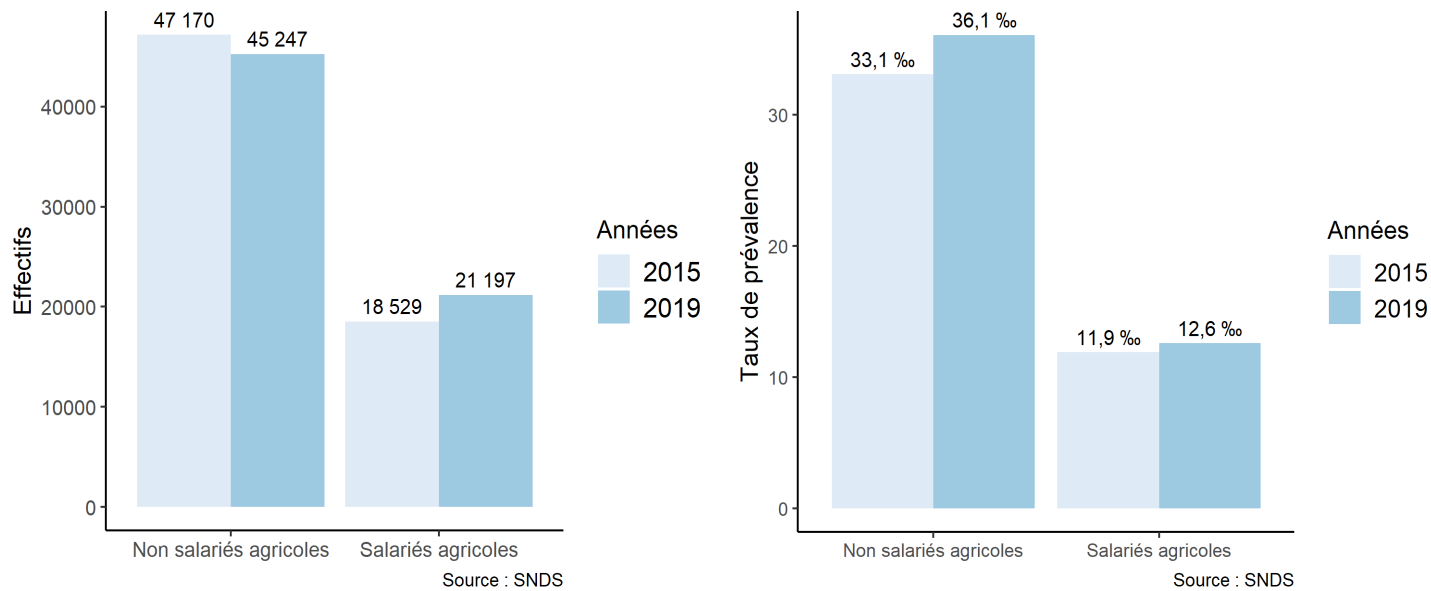
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 66 444
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 0,2%
- Taux de prévalence : 22,7 ‰
- Âge moyen : 79 ans – Âge médian : 83 ans
- Répartition hommes/femmes : 51,6% / 48,4%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 16 299

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

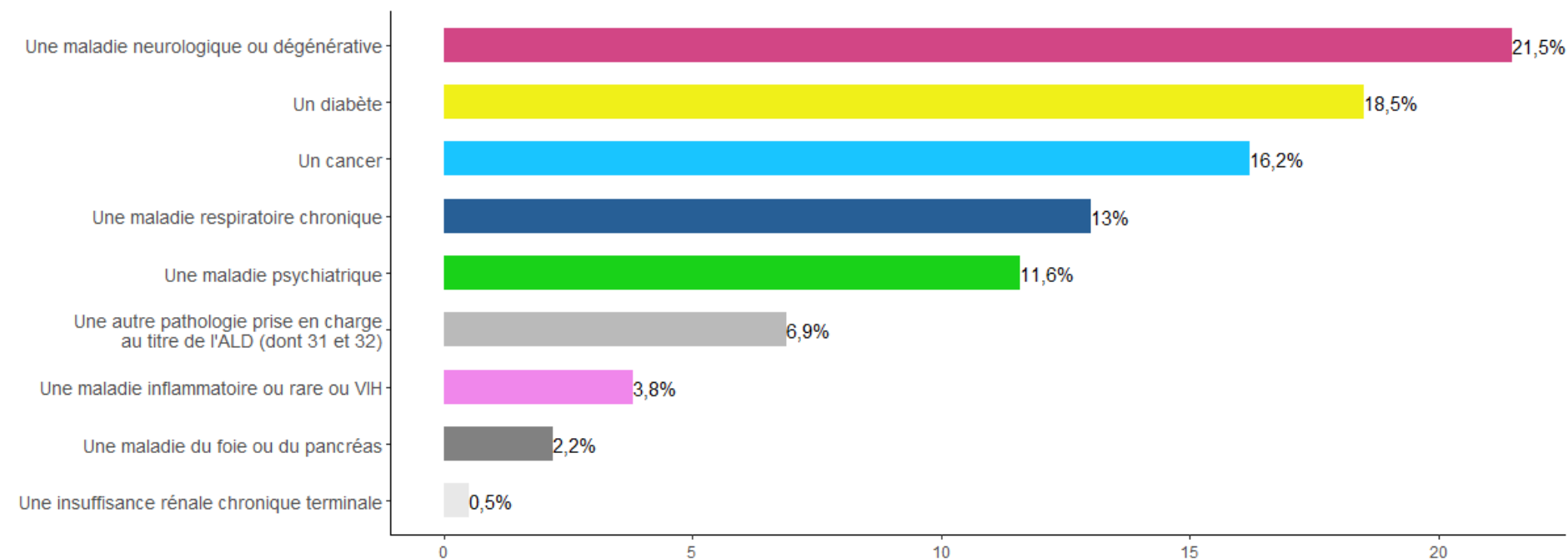


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

61,4% des assurés pris en charge pour Séquelles d'accident vasculaire cérébral, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 46,3% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie cardiovasculaire.

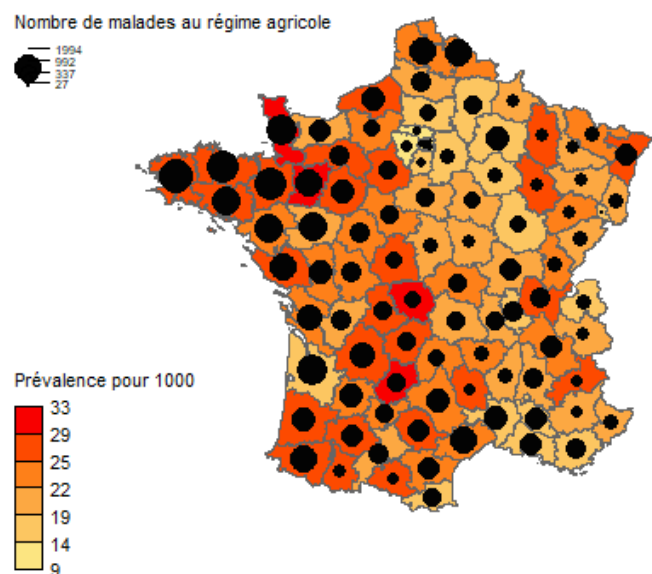
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
66 444	2 689€	178 658 121€	45 247	102,9	***	21 197	98,9	*

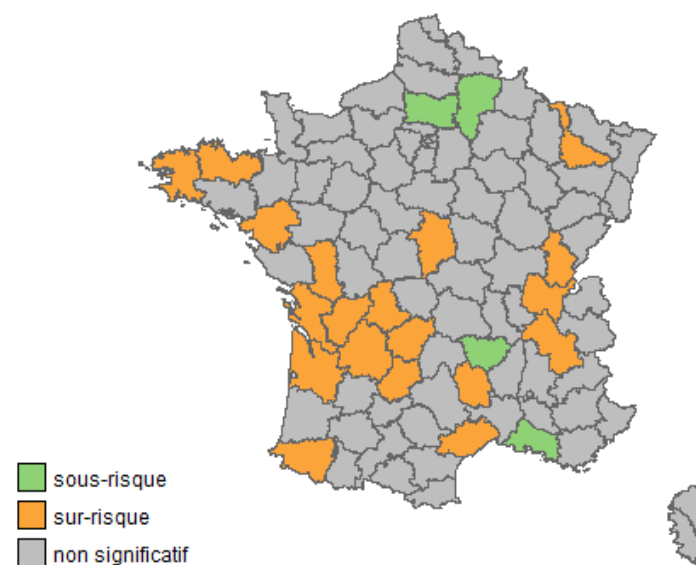
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n avec codes CIM-10 de maladies cérébrovasculaires (hémipariés incluses), et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie durant au moins une des 5 dernières années pour maladies cérébrovasculaires, à l'exclusion des occlusions et sténoses des artères cérébrales et précérébrales n'ayant pas entraîné d'infarctus cérébral (diagnostic principal d'un des résumés d'unité médicale ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec une maladie cérébrovasculaire comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou DP ou DR des RUM), à l'exclusion des occlusions et sténoses des artères cérébrales et précérébrales n'ayant pas entraîné d'infarctus cérébral, et/ou personnes hospitalisées en soins de suite et réadaptation l'année n avec une maladie cérébrovasculaire comme manifestation morbide principale, affection étiologique ou diagnostic associé, à l'exclusion des occlusions et sténoses des artères cérébrales et précérébrales n'ayant pas entraîné d'infarctus cérébral, et sans hospitalisation en MCO pour accident vasculaire cérébral aigu l'année n.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

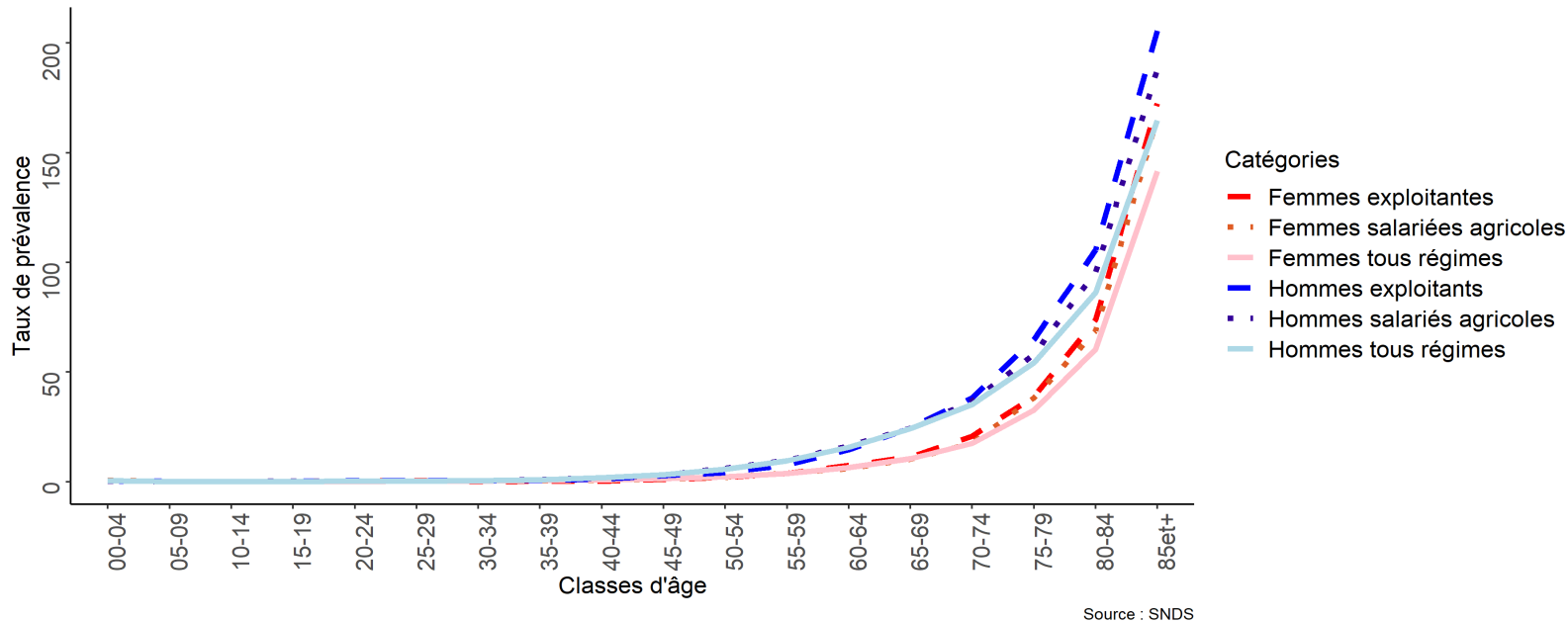
Insuffisance cardiaque

Au régime agricole en 2019

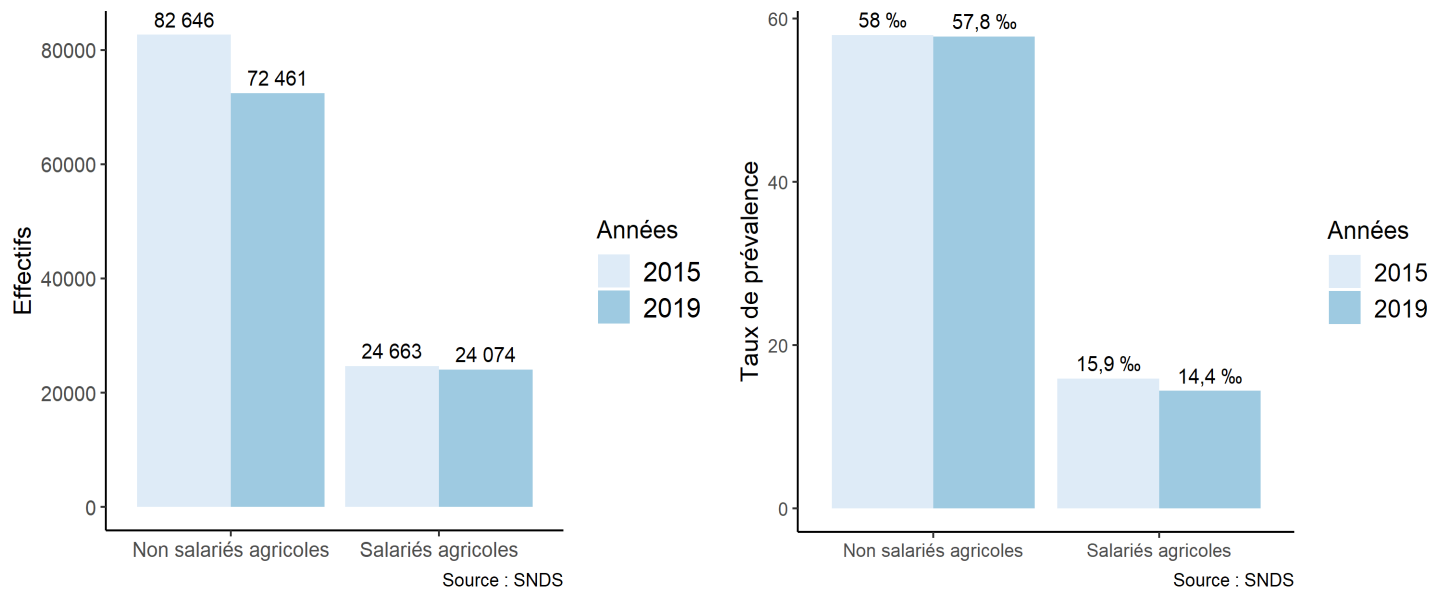
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 96 535
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 2,1%
- Taux de prévalence : 33 ‰
- Âge moyen : 84,3 ans – Âge médian : 87 ans
- Répartition hommes/femmes : 47,8% / 52,2%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 29 654

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

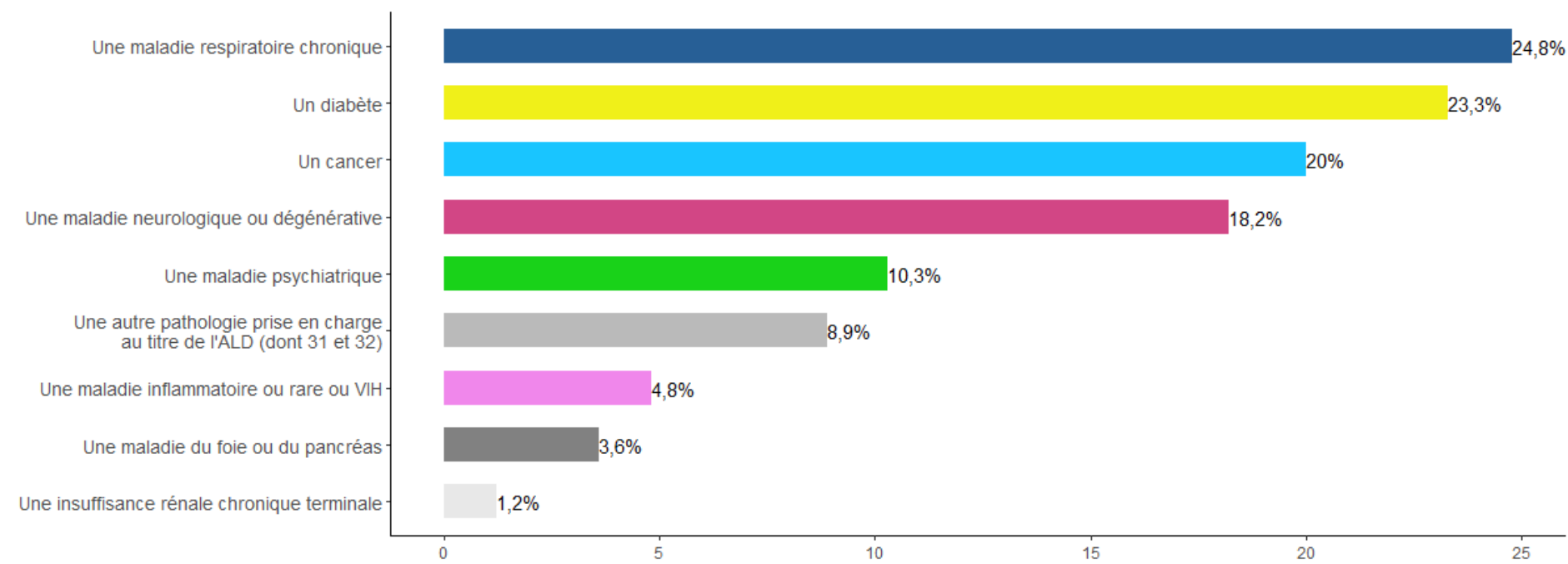


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

70,4% des assurés pris en charge pour Insuffisance cardiaque, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 76,8% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie cardioneurovasculaire.

Indices comparatifs et coût de la pathologie

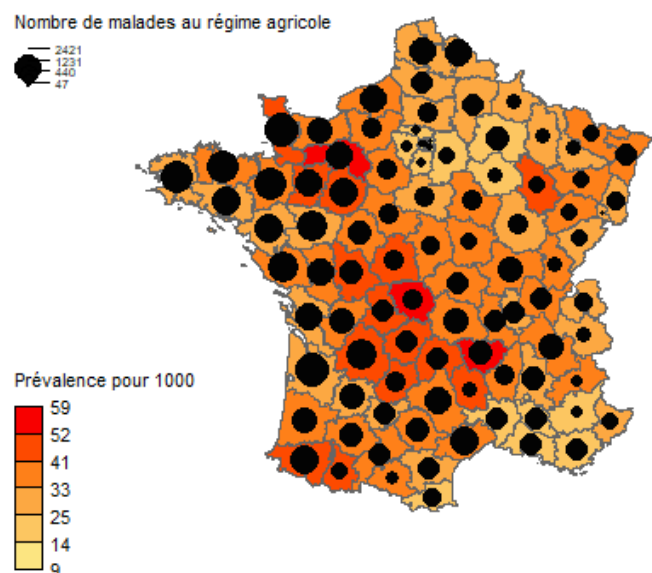
Consommants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
96 535	XXXX	XXXX	72 461	120,1	***	24 074	109,9	***

Source: SNDS

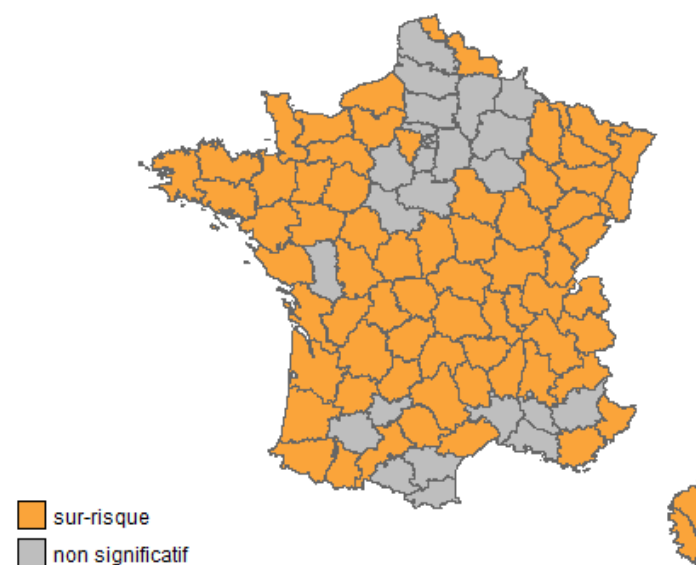
L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Cartes

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



144

Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes atteintes par une insuffisance cardiaque aiguë ou une insuffisance cardiaque chronique.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

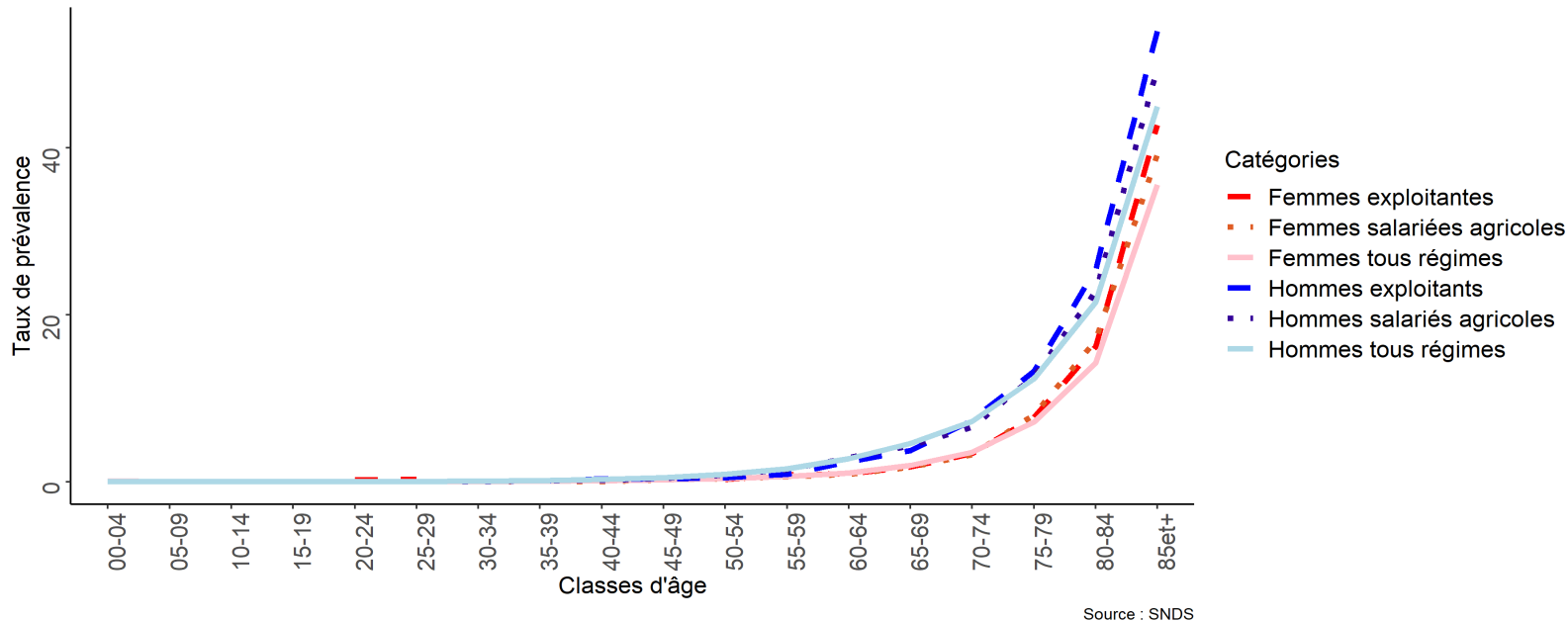
Insuffisance cardiaque aiguë

Au régime agricole en 2019

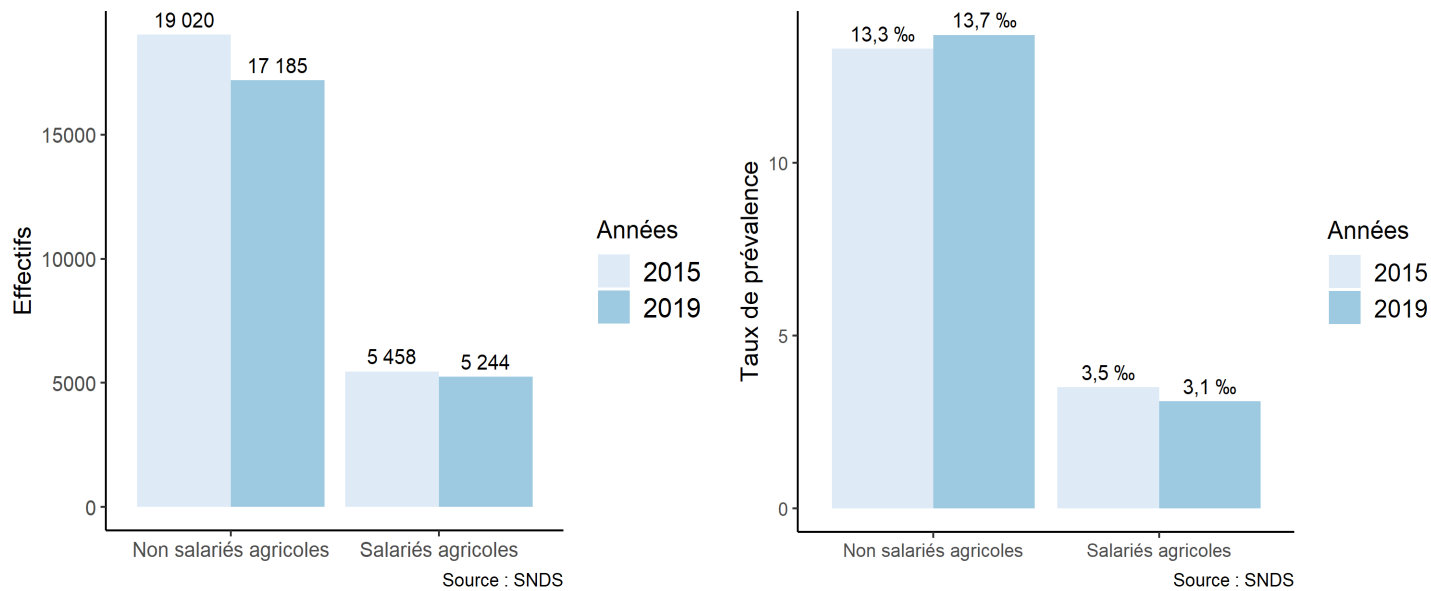
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 22 429
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 1,7%
- Taux de prévalence : 7,7 ‰
- Âge moyen : 85,7 ans – Âge médian : 88 ans
- Répartition hommes/femmes : 47,5% / 52,5%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 18 539

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

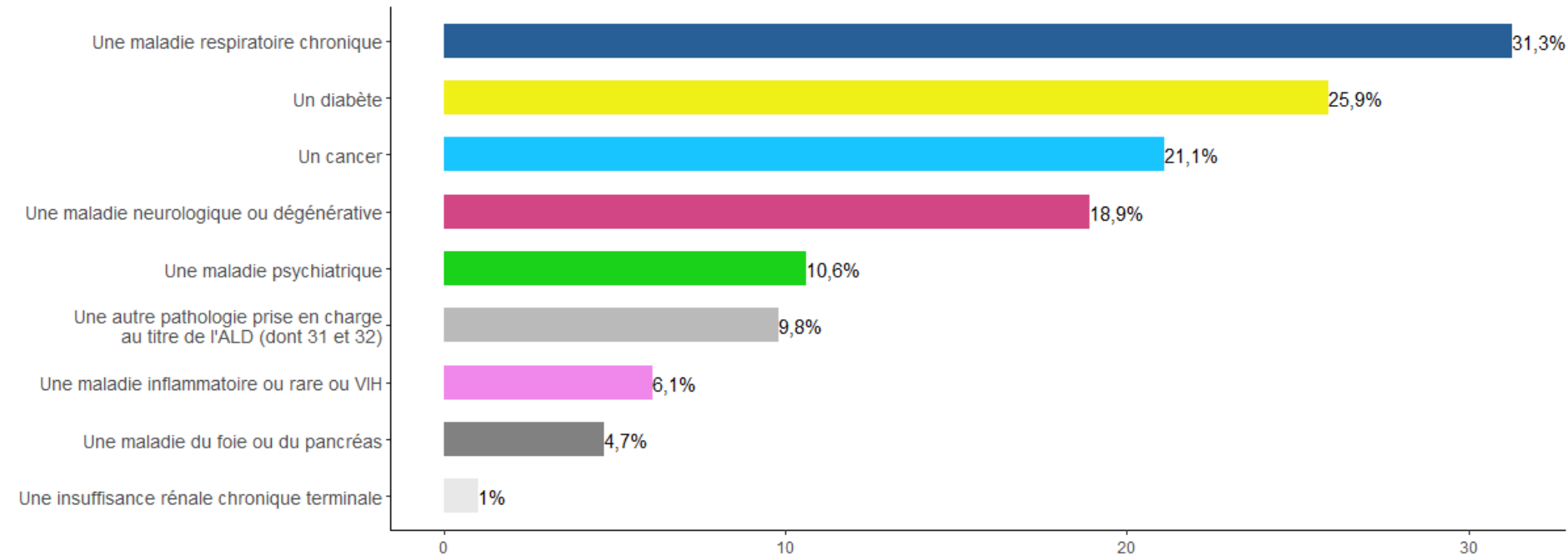


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

75,7% des assurés pris en charge pour Insuffisance cardiaque aiguë, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



148

Par ailleurs, 92,3% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie cardiovasculaire.

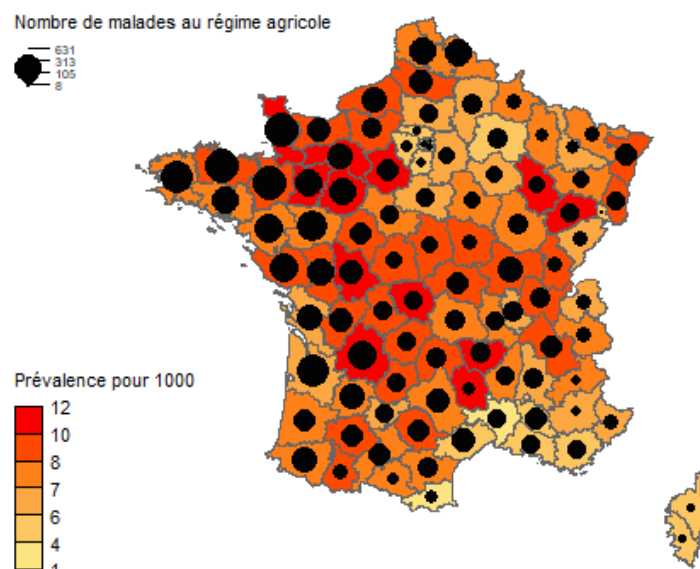
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
22 429	8 049€	180 538 641€	17 185	115,9	***	5 244	104,9	***

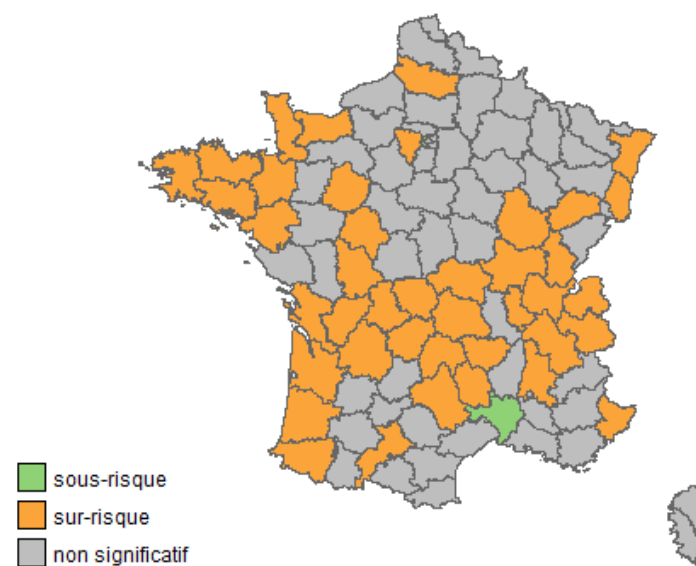
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) l'année n pour insuffisance cardiaque (diagnostic principal d'un des résumé d'unité médicale), ou pour complication aiguë, c'est-à-dire pour cardiopathie hypertensive avec insuffisance cardiaque, cardionéphropathie hypertensive avec insuffisance cardiaque ou sans précision, foie cardiaque ou œdème aigu pulmonaire (diagnostic principal d'un des résumé d'unité médicale) avec un diagnostic associé ou diagnostic relié d'insuffisance cardiaque. L'épisode aigu d'insuffisance cardiaque prime sur l'insuffisance cardiaque chronique.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

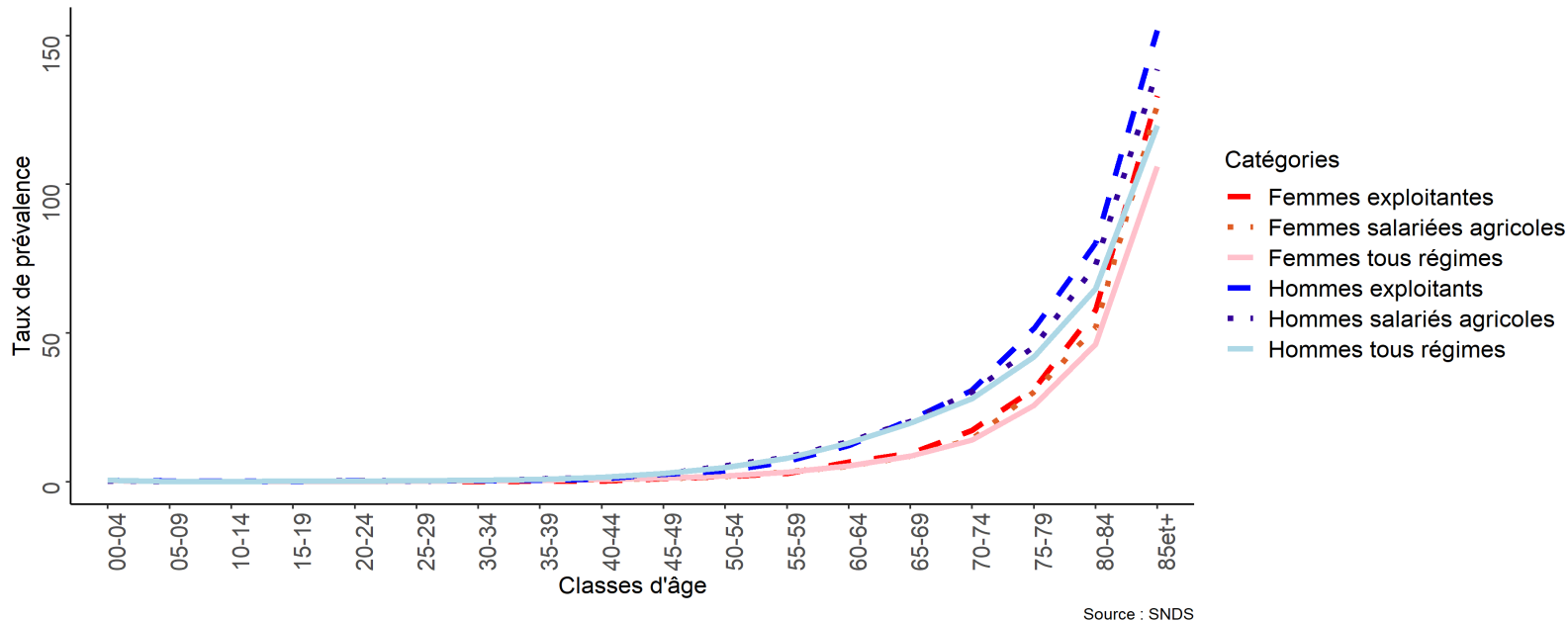
Insuffisance cardiaque chronique

Au régime agricole en 2019

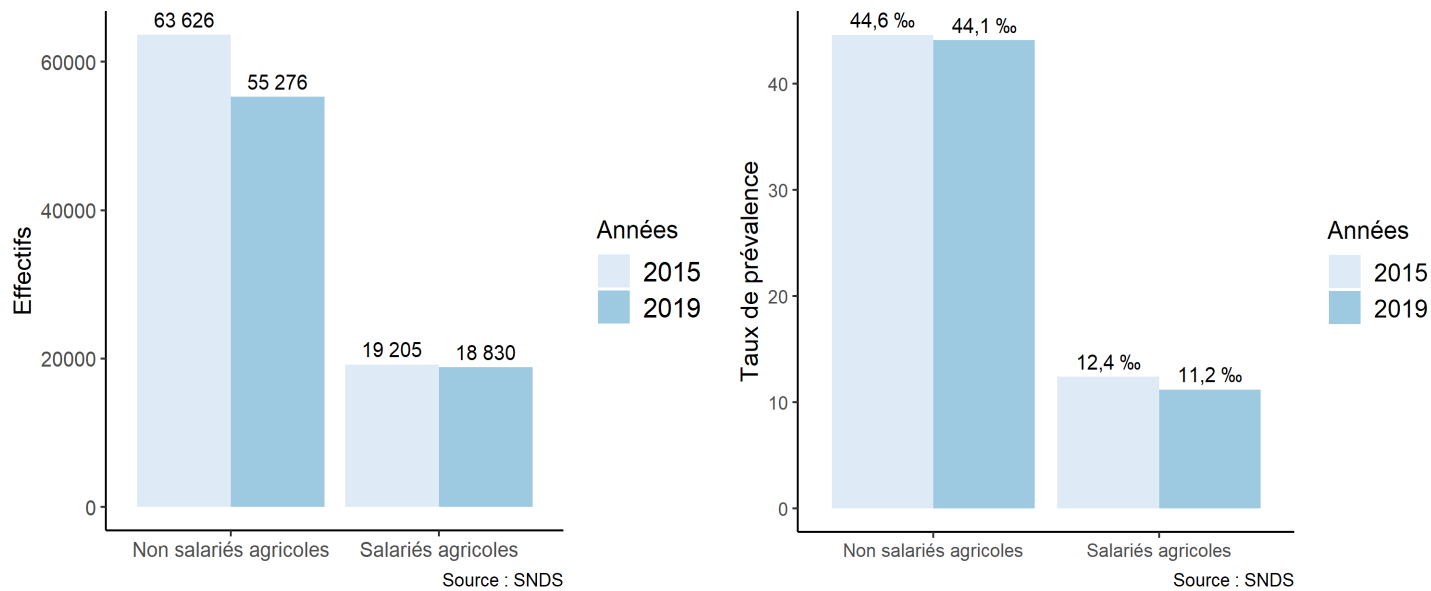
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 74 106
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 2,2%
- Taux de prévalence : 25,3 ‰
- Âge moyen : 83,9 ans – Âge médian : 86 ans
- Répartition hommes/femmes : 47,9% / 52,1%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 28 925

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

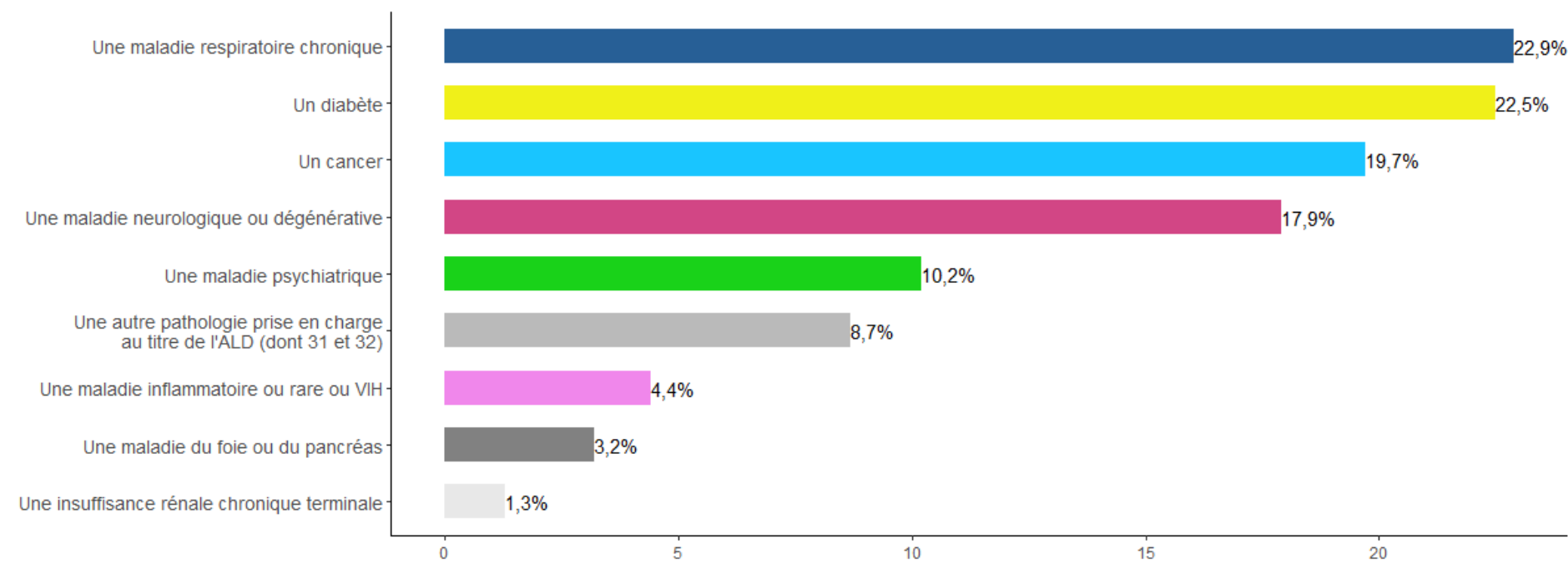


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

68,8% des assurés pris en charge pour Insuffisance cardiaque chronique, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 72,1% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie cardiovasculaire.

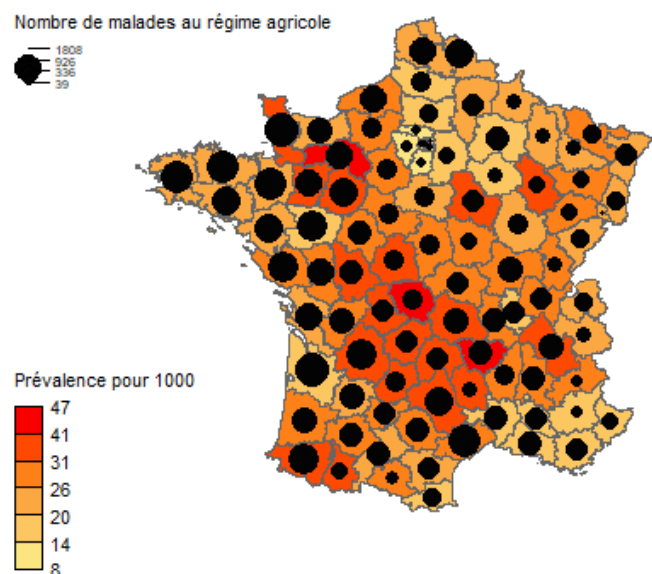
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
74 106	2 259€	167 434 737€	55 276	121,4	***	18 830	111,4	***

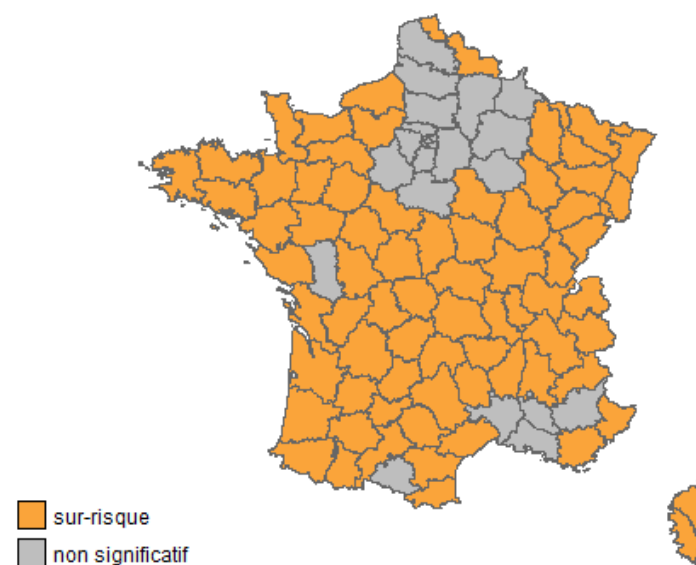
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n avec codes CIM-10 d'insuffisance cardiaque, cardiopathie hypertensive, ou cardionéphropathie hypertensive, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) durant au moins une des 5 dernières années (n à n-4) pour insuffisance cardiaque (diagnostic principal d'un des résumé d'unité médicale ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO durant au moins une des 5 dernières années (n à n-4) pour cardiopathie hypertensive avec insuffisance cardiaque, cardionéphropathie hypertensive avec insuffisance cardiaque ou sans précision, foie cardiaque ou œdème aigu pulmonaire (diagnostic principal d'un des résumé d'unité médicale) avec un diagnostic associé ou diagnostic relié d'insuffisance cardiaque, et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec une IC comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou diagnostic relié d'un des résumé d'unité médicale), et/ou personnes hospitalisées en soins de suite et réadaptation l'année n avec une IC comme manifestation morbide principale, affection étiologique ou diagnostic associé, et sans hospitalisation pour insuffisance cardiaque aigue l'année n.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

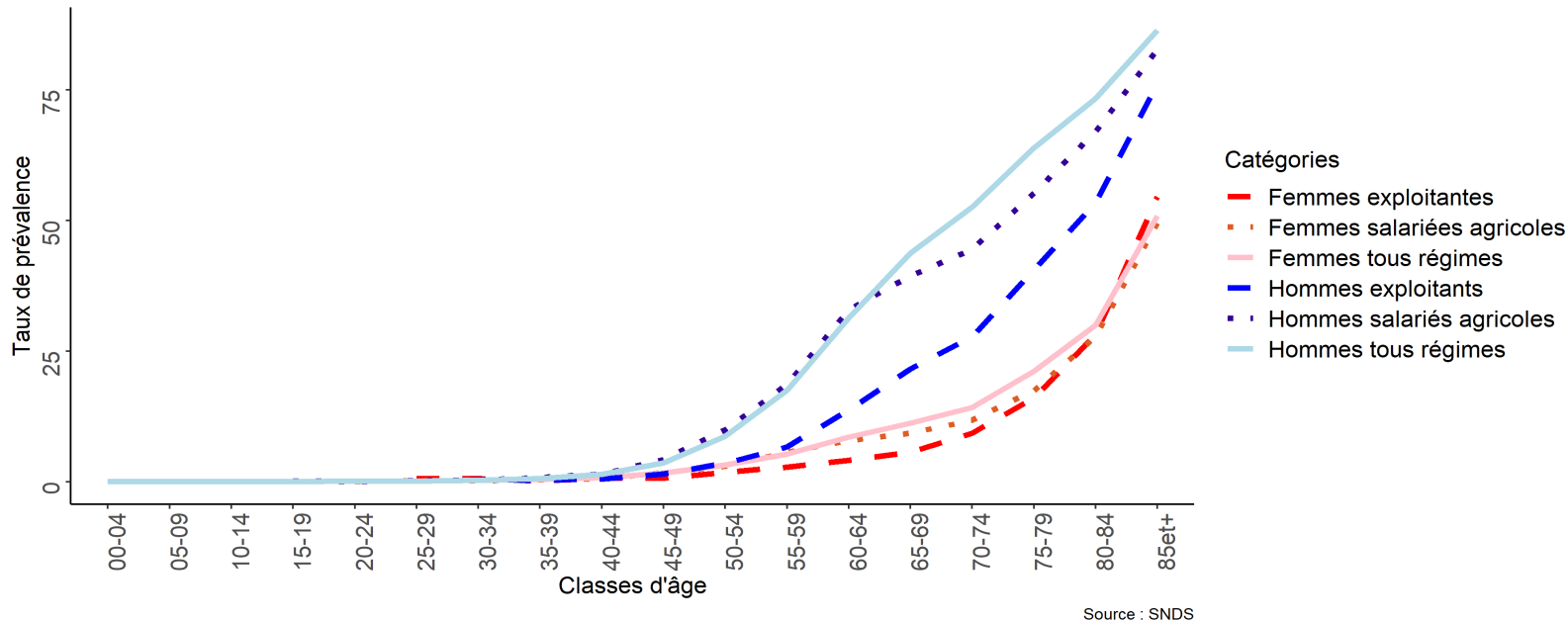
Artériopathie oblitérante du membre inférieur

Au régime agricole en 2019

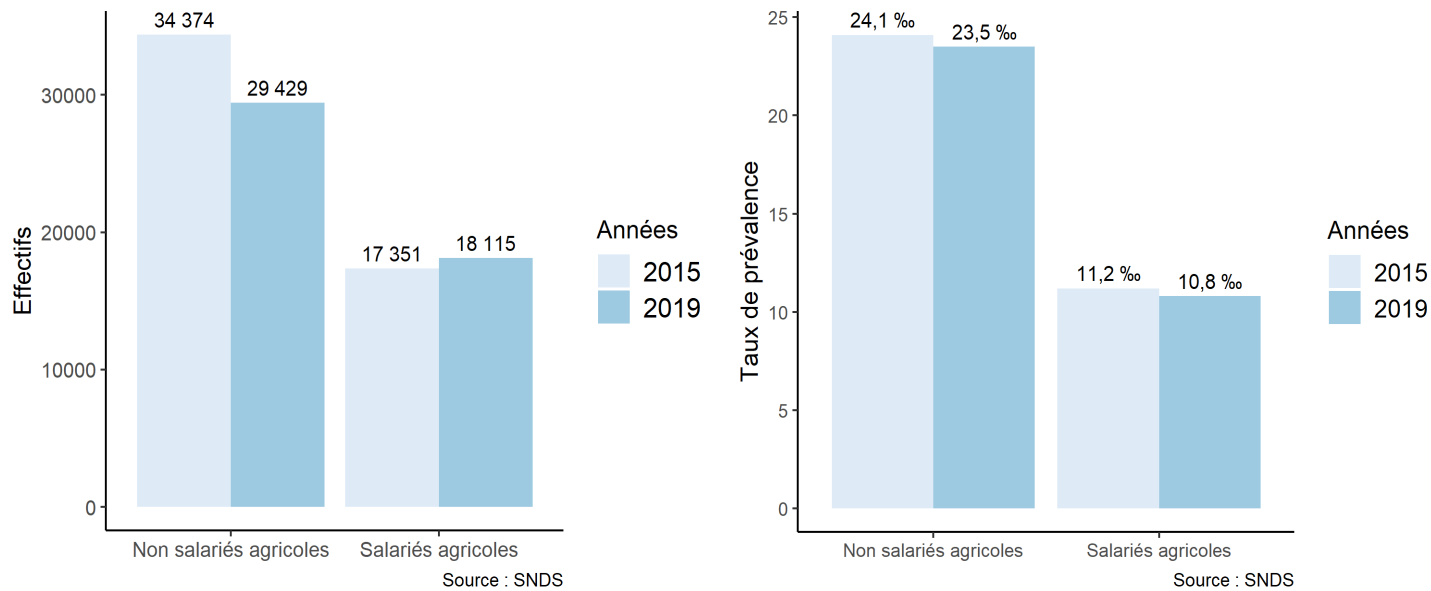
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 47 544
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 1,7%
- Taux de prévalence : 16,2 ‰
- Âge moyen : 79,2 ans – Âge médian : 82 ans
- Répartition hommes/femmes : 61,6% / 38,4%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 9 756

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

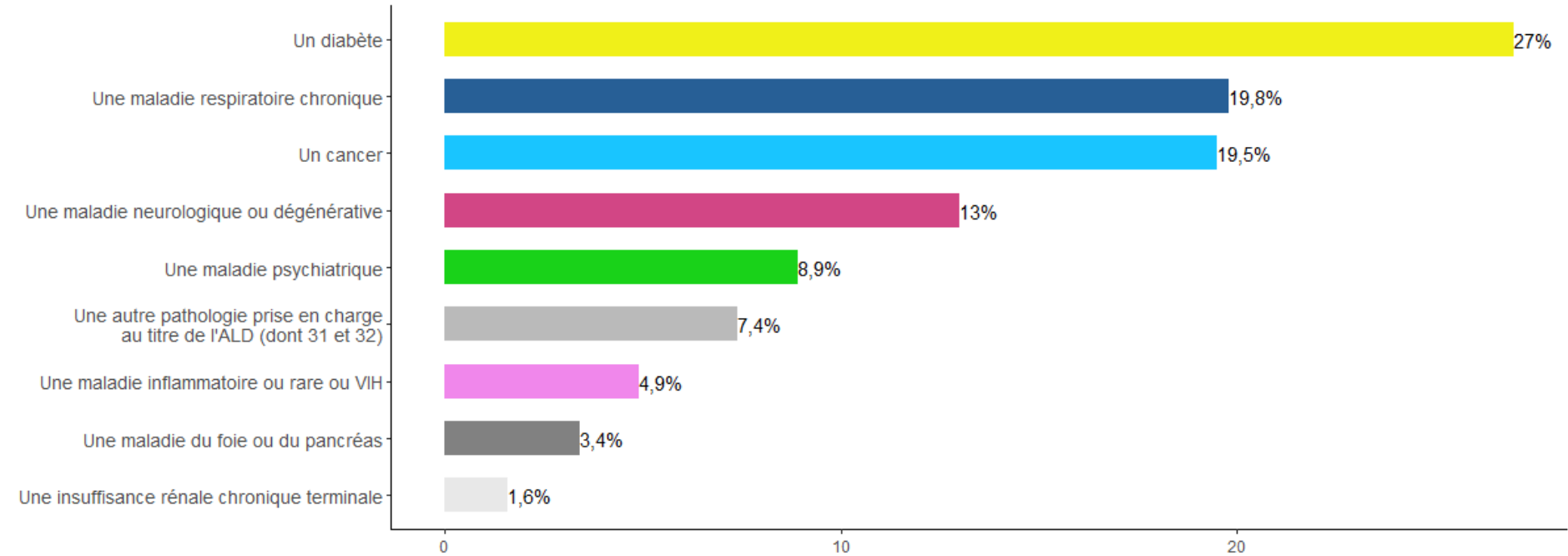


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

66,8% des assurés pris en charge pour Artériopathie oblitérante du membre inférieur, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 59,2% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie cardiovasculaire.

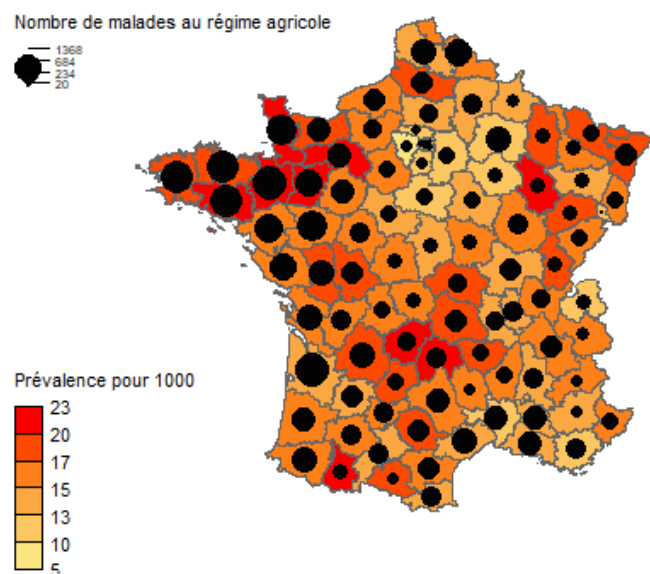
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
47 544	2 617€	124 438 822€	29 429	78,1	***	18 115	93,7	***

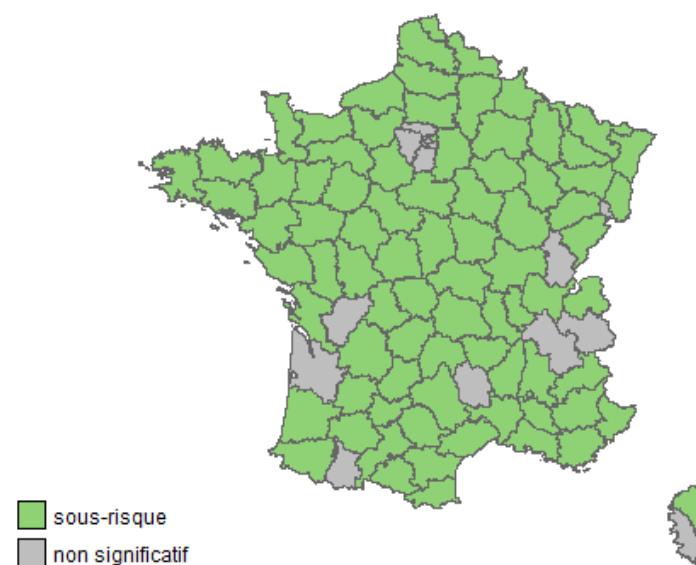
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n avec codes CIM-10 d'athérosclérose des artères distales ou autres maladies vasculaires périphériques, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie durant au moins une des 5 dernières années pour athérosclérose des artères distales, ou claudication intermittente et spasme artériel, ou embolie et thrombose de l'aorte abdominale, ou embolie et thrombose des artères des membres inférieurs, ou embolie et thrombose des artères distales sans précision, ou embolie et thrombose de l'artère iliaque (diagnostic principal d'un des résumés d'unité médicale ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec l'un de ces diagnostics comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou DR d'un des RUM), et/ou personnes hospitalisées en soins de suite et réadaptation l'année n avec l'un de ces diagnostics comme manifestation morbide principale, affection étiologique ou diagnostic associé.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque

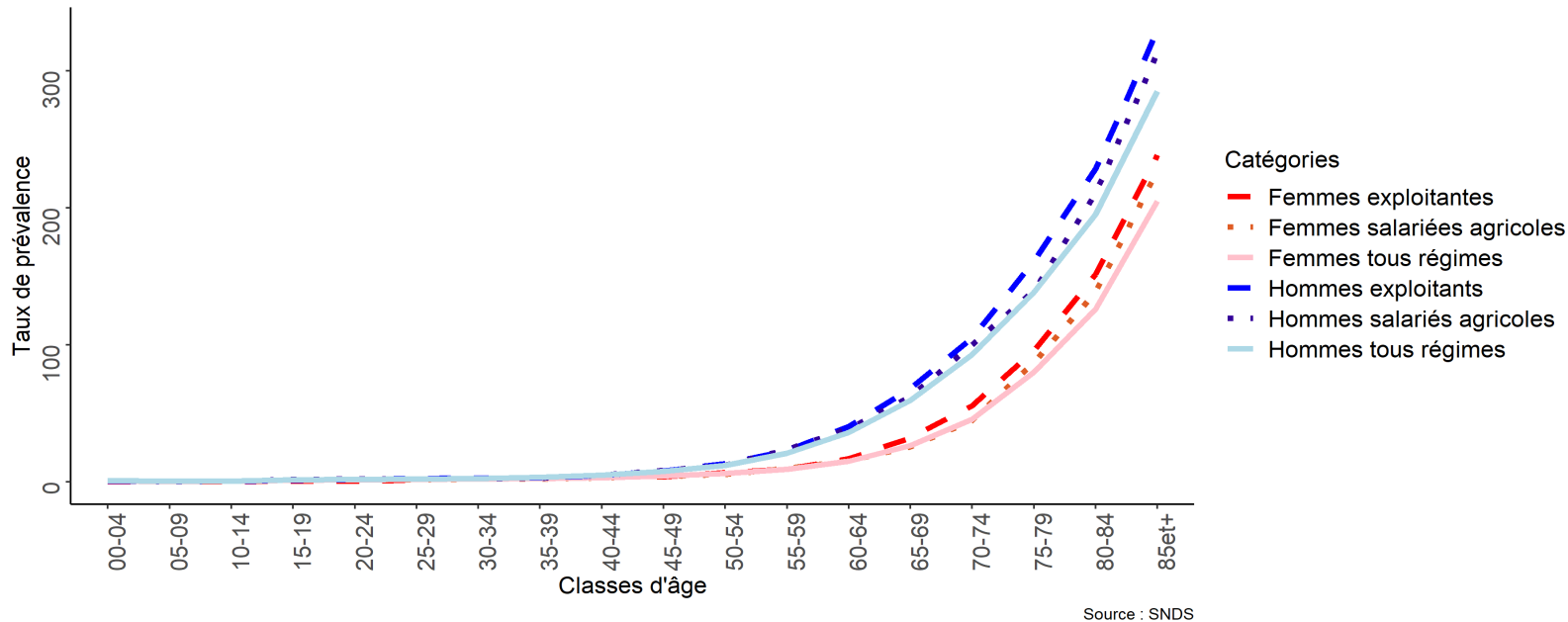
Au régime agricole en 2019

161

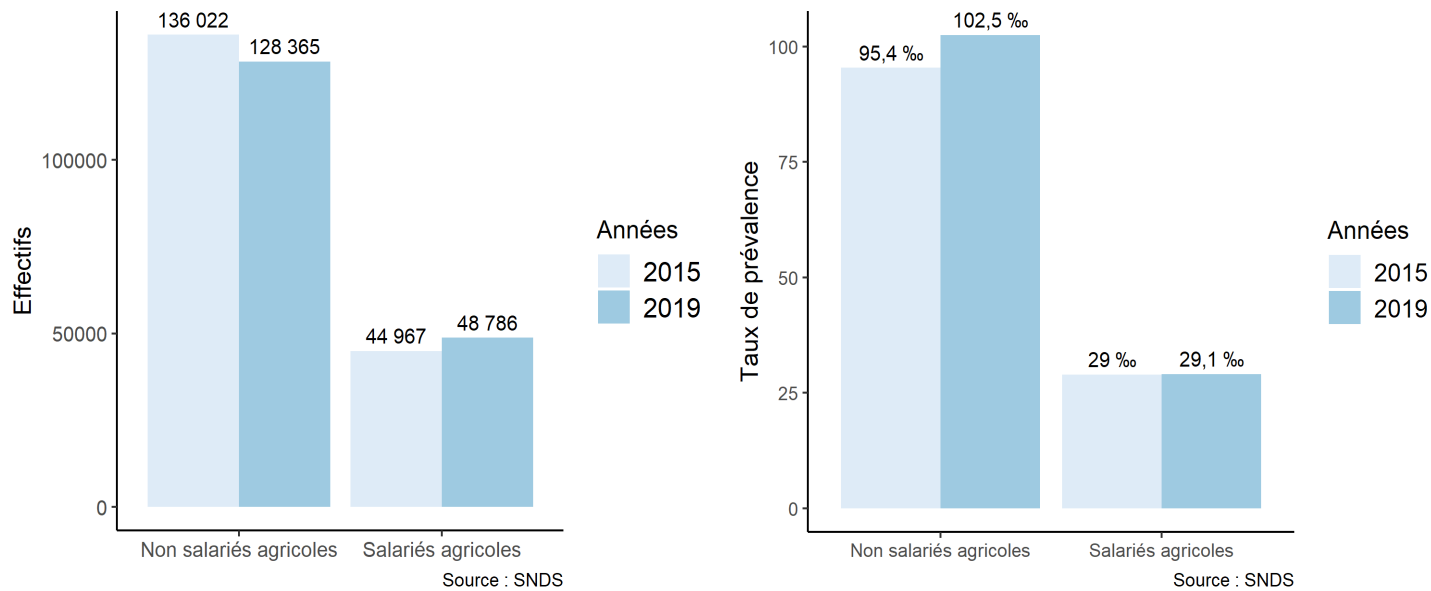
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 177 151
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 0,4%
- Taux de prévalence : 60,5 ‰
- Âge moyen : 81,5 ans – Âge médian : 84 ans
- Répartition hommes/femmes : 53,3% / 46,7%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 46 896

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

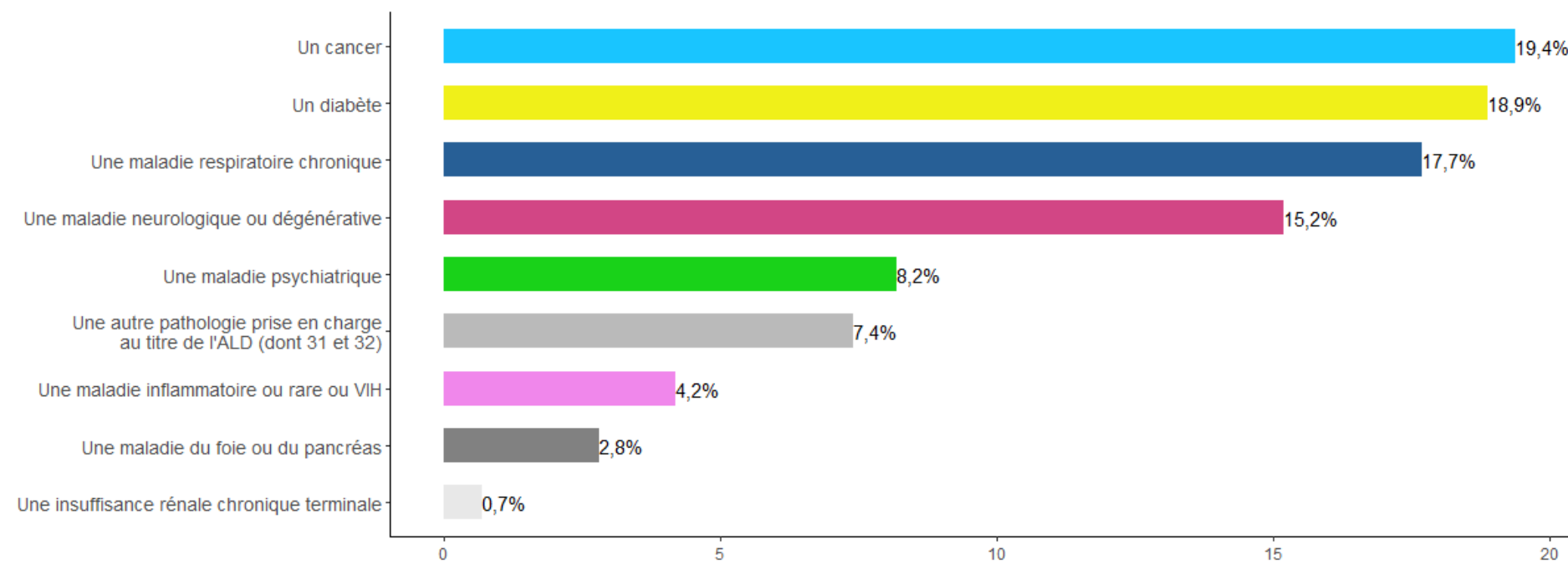


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

61,5% des assurés pris en charge pour Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 56,6% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie cardiovasculaire.

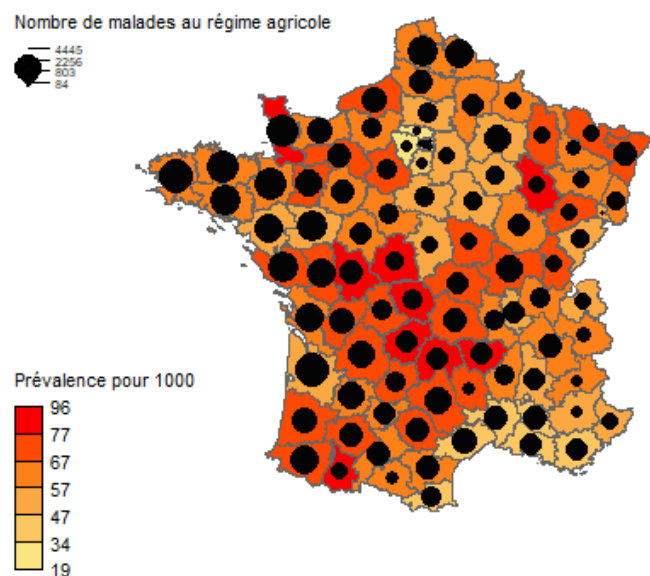
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
177 151	1 486€	263 315 300€	128 365	116,2	***	48 786	106,6	***

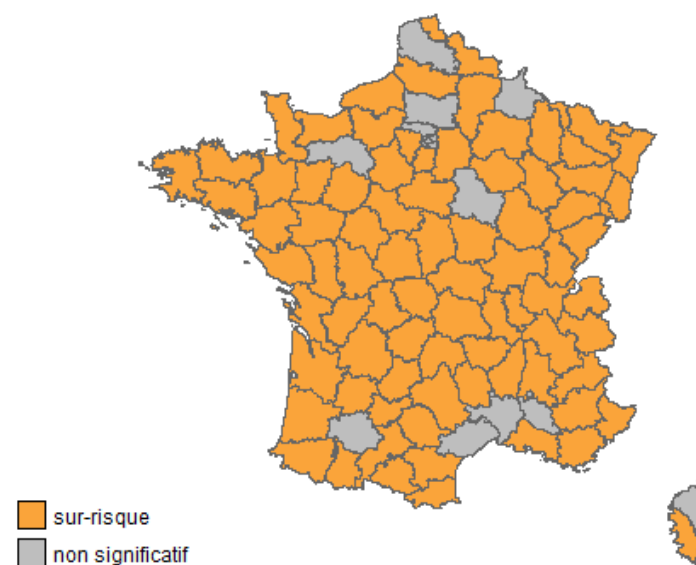
Source: SNDS

L’indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n avec codes CIM-10 de troubles du rythme ou de la conduction cardiaque, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) durant au moins une des 5 dernières années (n à n-4) pour les mêmes motifs (diagnostic principal d'un des résumé d'unité médicale ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec un trouble du rythme ou de la conduction cardiaque comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou diagnostic relié d'un des résumé d'unité médicale), et/ou personnes hospitalisées en soins de suite et réadaptation l'année n avec un trouble du rythme ou de la conduction cardiaque comme manifestation morbide principale, affection étiologique ou diagnostic associé.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

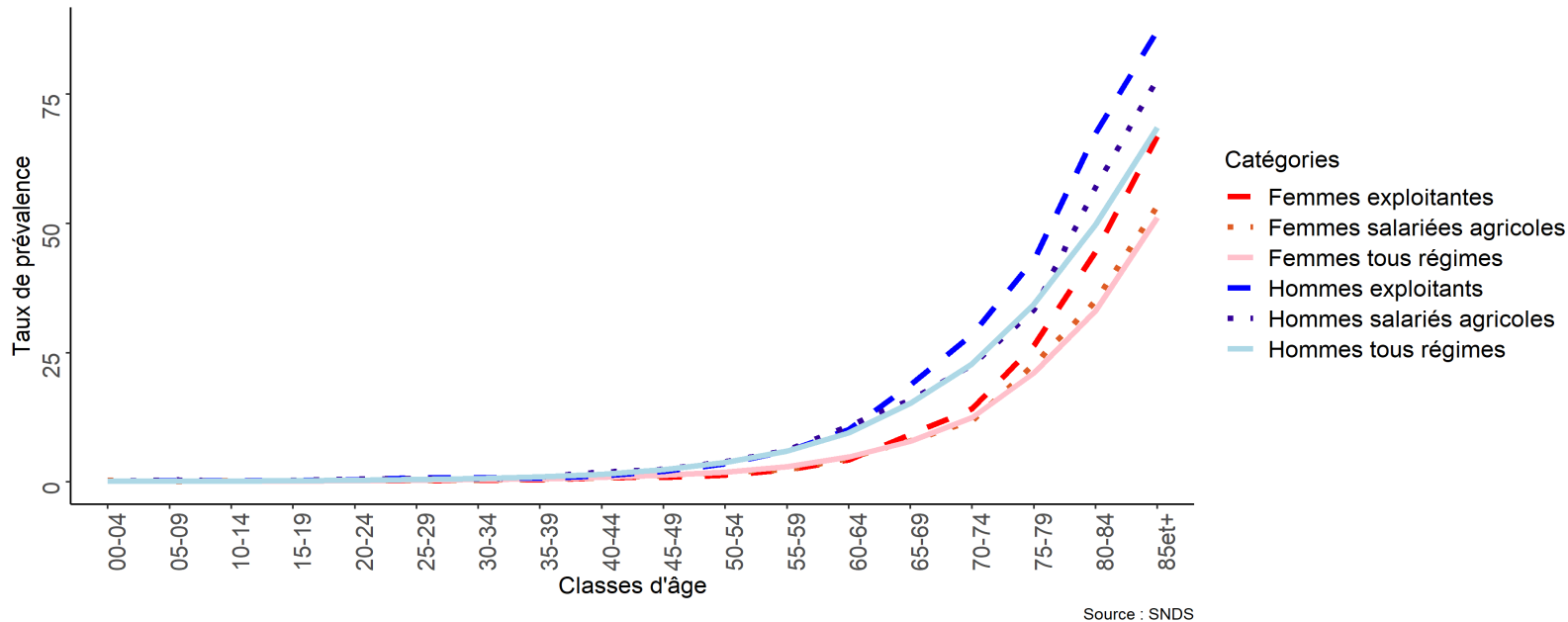
Maladie valvulaire

Au régime agricole en 2019

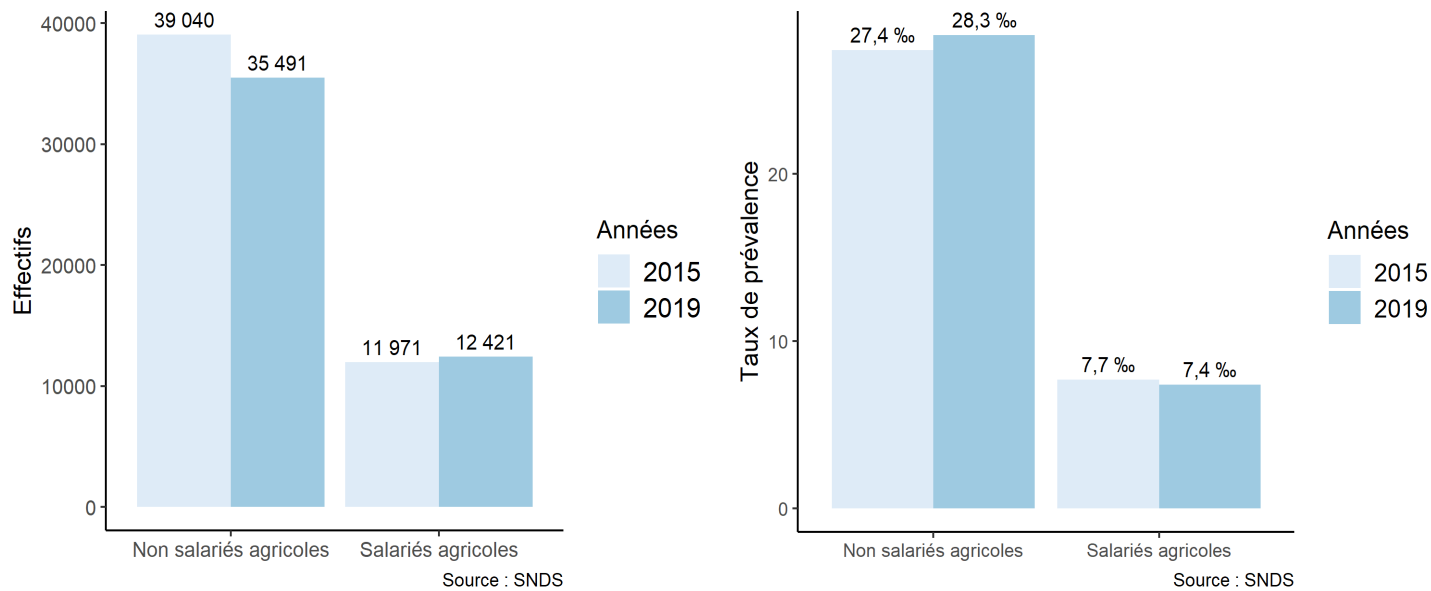
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 47 912
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 1,2%
- Taux de prévalence : 16,4 ‰
- Âge moyen : 81,3 ans – Âge médian : 84 ans
- Répartition hommes/femmes : 52,6% / 47,4%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 14 985

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

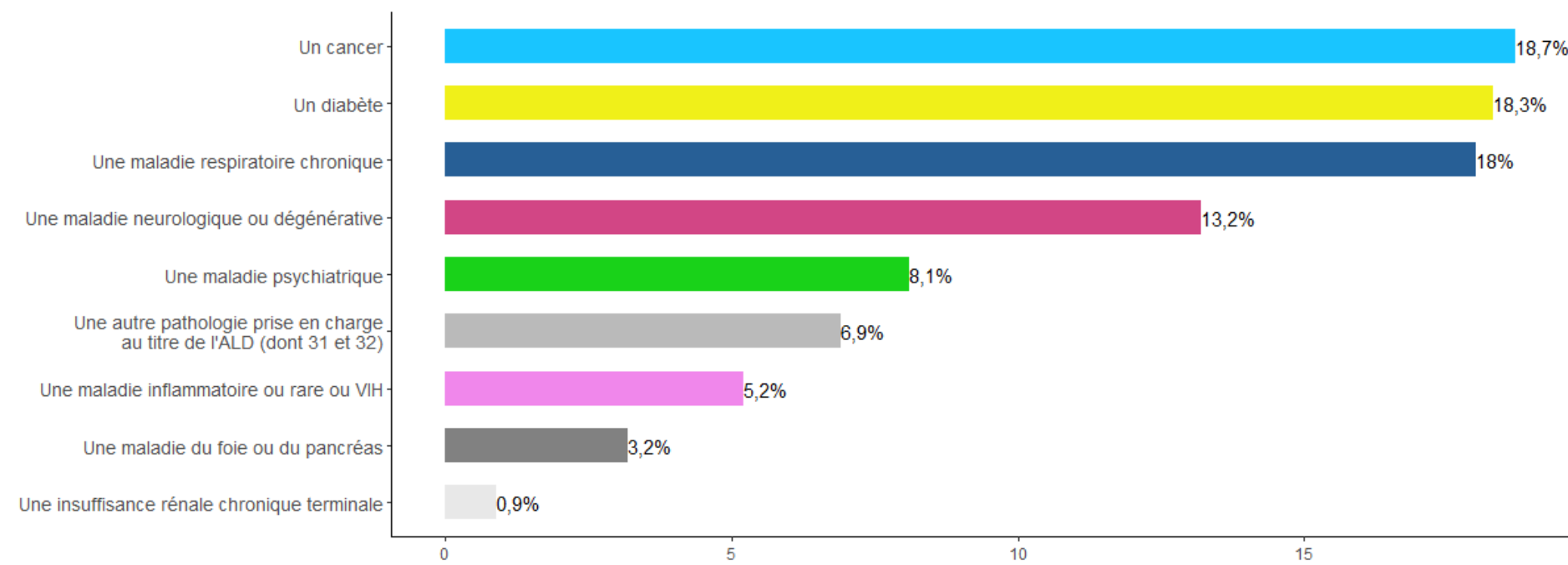


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

60,3% des assurés pris en charge pour Maladie valvulaire, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 73,9% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie cardiovasculaire.

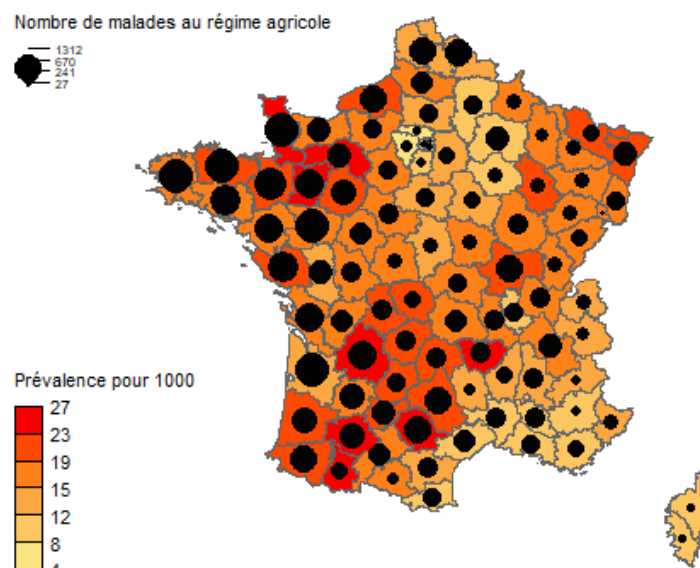
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommateurs du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
47 912	2 777€	133 045 635€	35 491	127,3	***	12 421	105,2	***

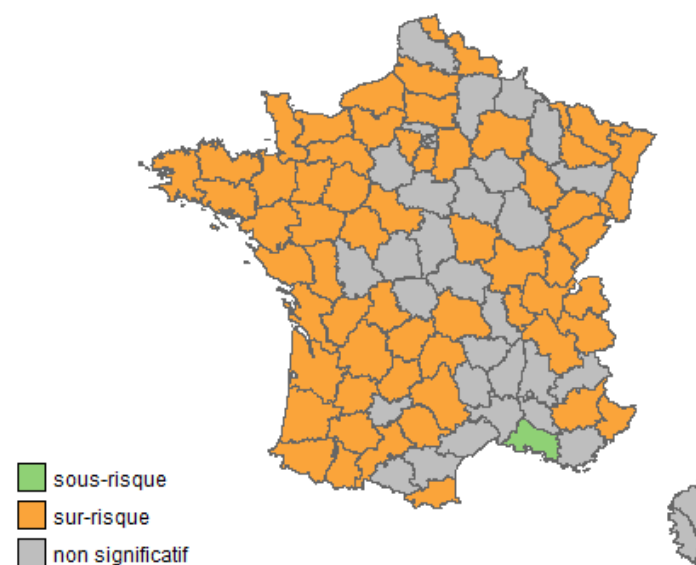
Source: SNDS

L’indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée avec codes CIM-10 de maladie valvulaire (à l'exclusion des affections congénitales) au cours de l'année n, et/ou personnes hospitalisées durant au moins une des 5 dernières années pour les mêmes motifs (diagnostic principal d'un des résumé d'unité médicale ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées l'année n pour tout autre motif avec une maladie valvulaire comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou diagnostic relié d'un des résumé d'unité médicale), et/ou personnes hospitalisées en soins de suite et réadaptation l'année n avec une maladie valvulaire comme manifestation morbide principale, affection étiologique ou diagnostic associé.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

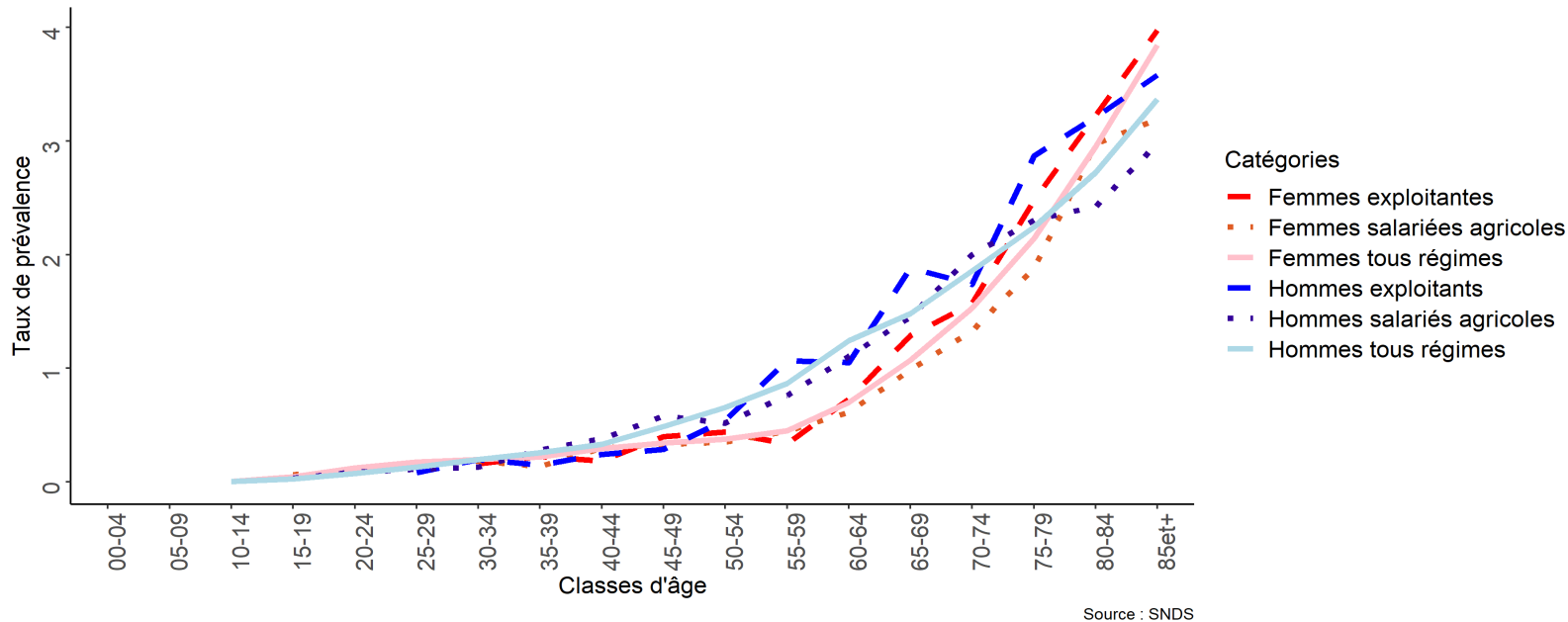
Embolie pulmonaire aiguë

Au régime agricole en 2019

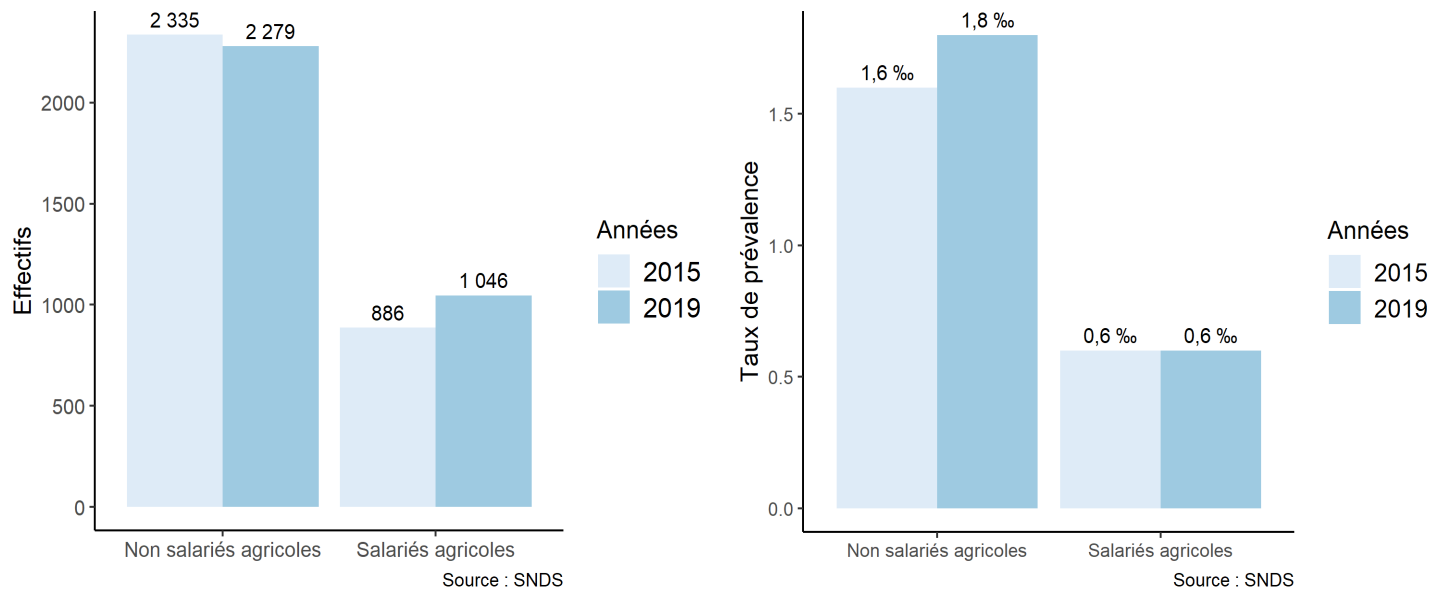
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 3 325
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 0,6%
- Taux de prévalence : 1,1 ‰
- Âge moyen : 76,7 ans – Âge médian : 81 ans
- Répartition hommes/femmes : 48,3% / 51,7%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 3 260

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

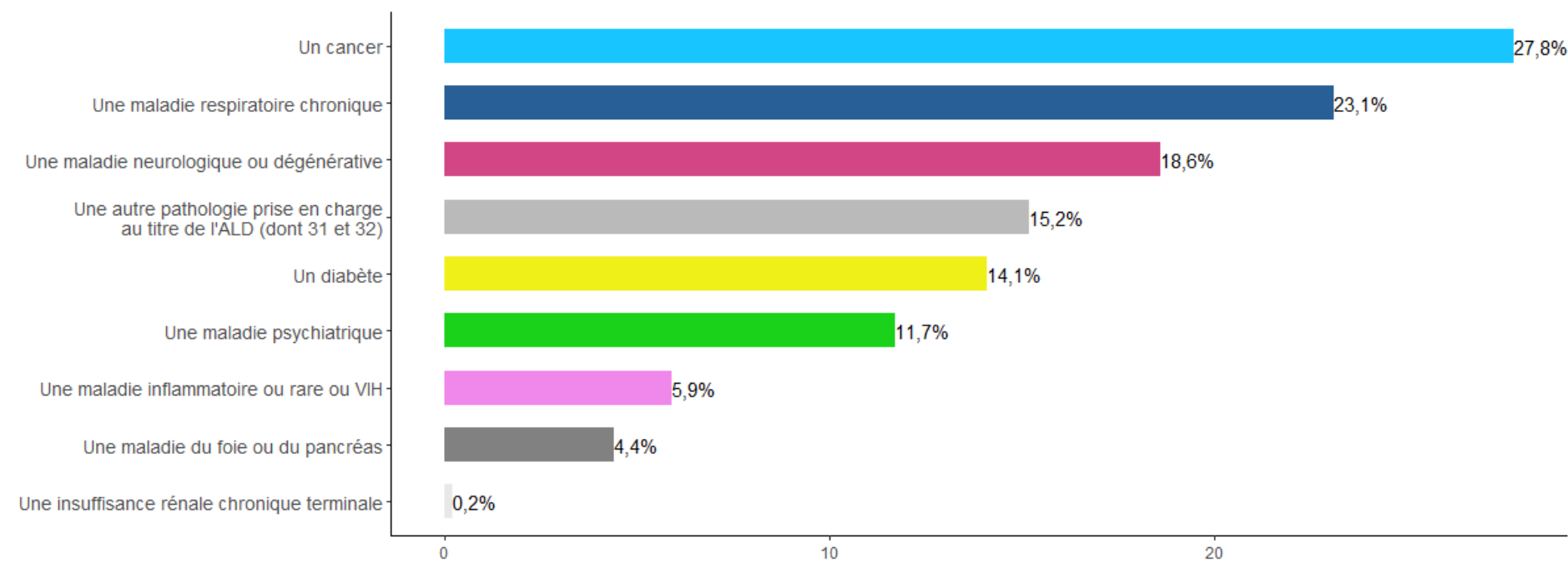


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

73,8% des assurés pris en charge pour Embolie pulmonaire aiguë, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 53,6% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie cardiovasculaire.

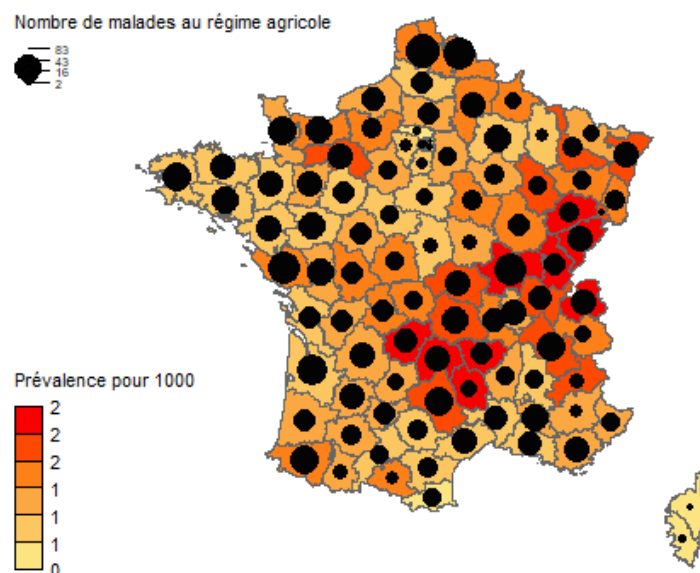
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommateurs du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
3 325	5 200€	17 291 135€	2 279	106,5	***	1 046	92,9	**

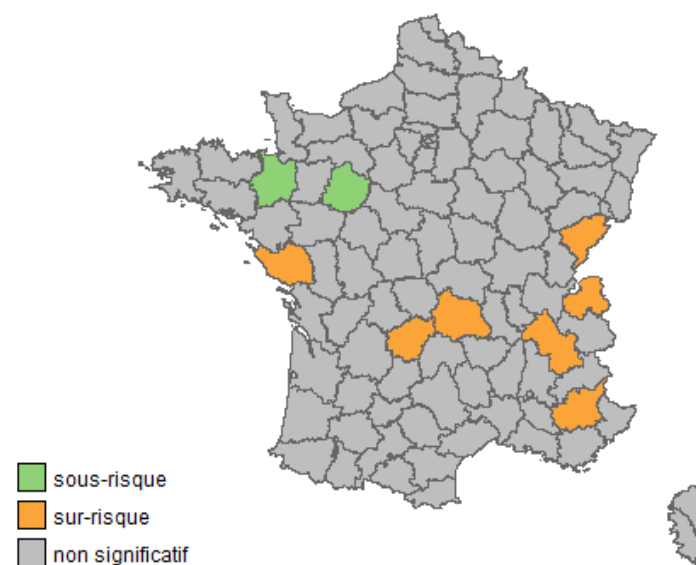
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes hospitalisées durant l'année n pour une embolie pulmonaire (diagnostic principal d'un des résumés d'unité médicale).

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

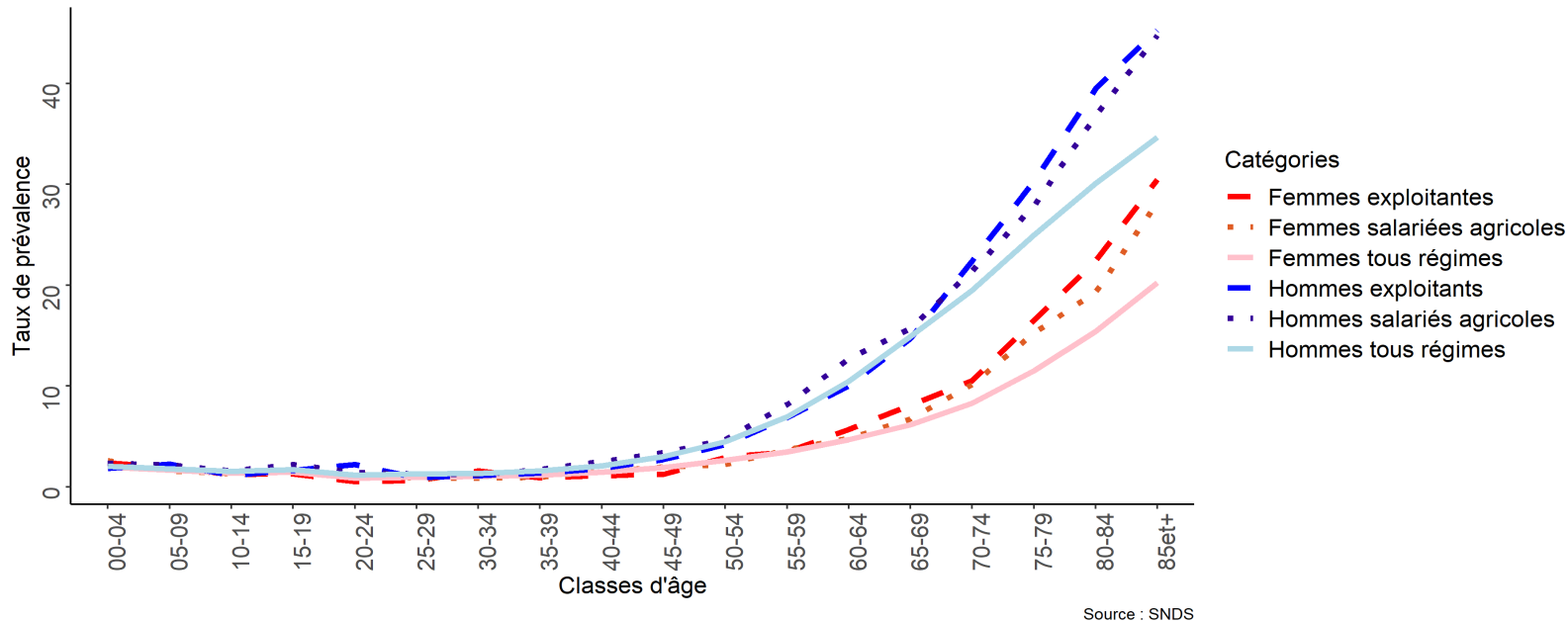
Autres affections cardiovasculaires

Au régime agricole en 2019

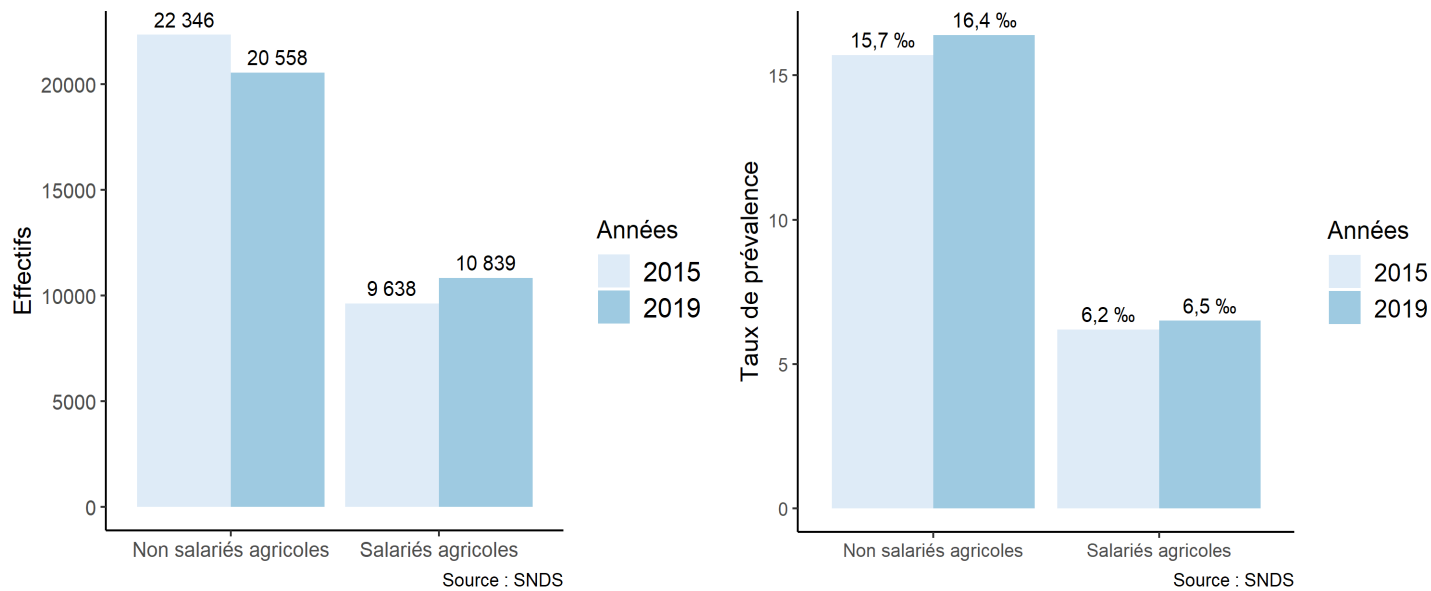
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 31 397
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 0,4%
- Taux de prévalence : 10,7 ‰
- Âge moyen : 75,6 ans – Âge médian : 81 ans
- Répartition hommes/femmes : 58,6% / 41,4%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 3 024

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

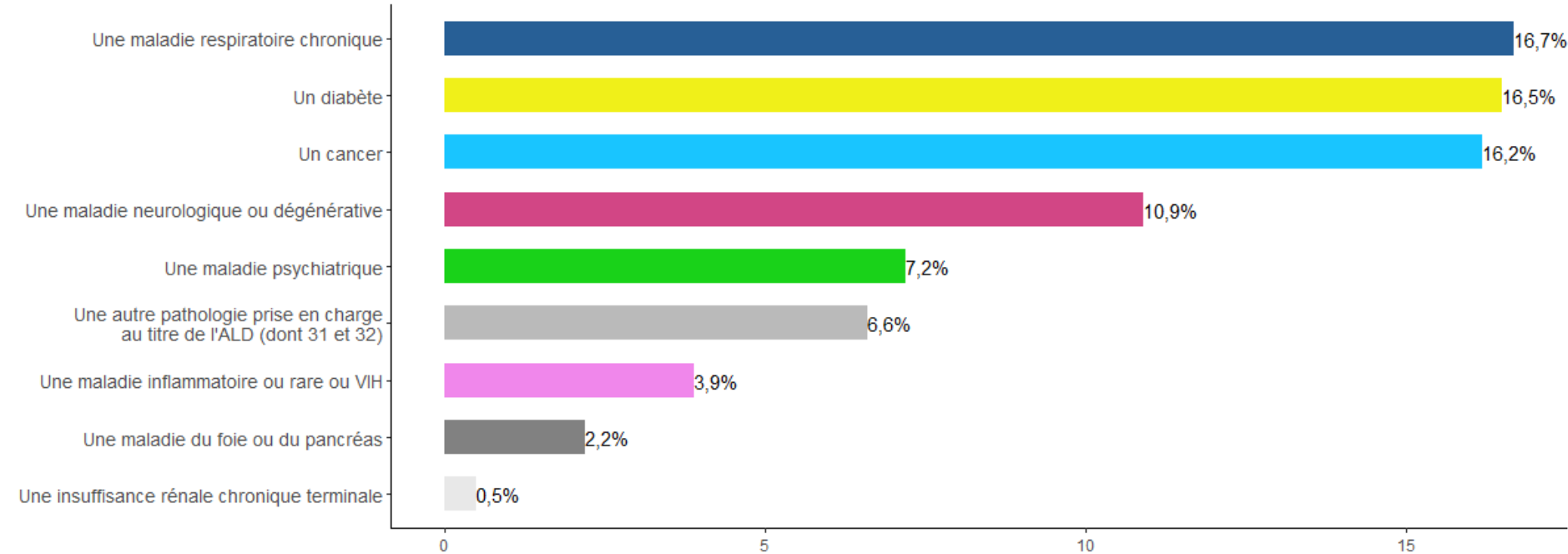


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

55,6% des assurés pris en charge pour Autres affections cardiovasculaires, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



178

Par ailleurs, 55,5% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie cardioneurovasculaire.

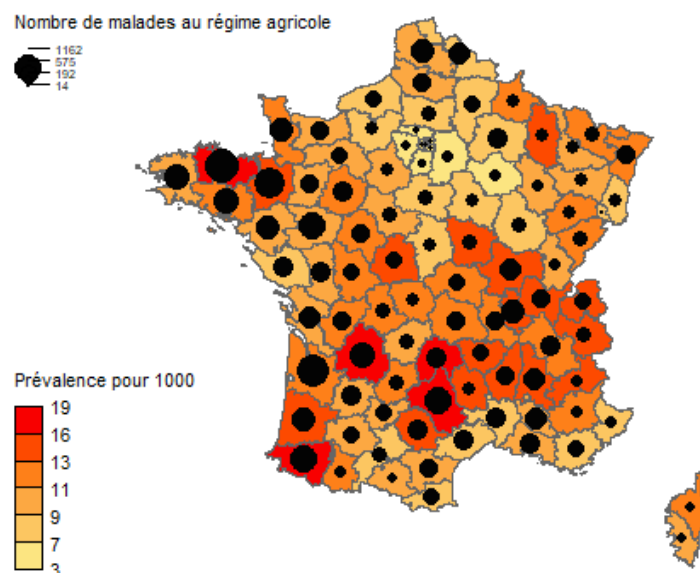
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
31 397	1 677€	52 646 390€	20 558	128,9	***	10 839	116,3	***

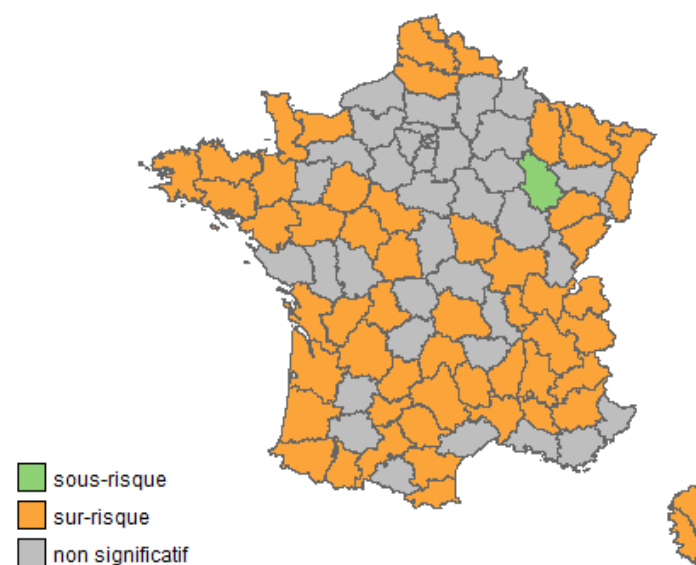
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes bénéficiaires d'une affection de longue durée avec codes CIM-10 de rhumatisme articulaire aigu, avec atteinte cardiaque ; autres cardiopathies rhumatismales ; autres affections cardiopulmonaires ; autres maladies des vaisseaux pulmonaires ; péricardite aiguë ; autres maladies du péricarde ; péricardite au cours de maladies classées ailleurs ; endocardite aiguë et subaiguë ; myocardite aiguë ; myocardite au cours de maladies classées ailleurs ; cardiomyopathie ; cardiomyopathie au cours de maladies classées ailleurs ; complications de cardiopathies et maladies cardiaques mal définies ; autres cardiopathies au cours de maladies classées ailleurs ; anévrisme aortique et dissection ; autres anévrismes ; autres atteintes des artères et artérioles ; maladies des capillaires ; atteintes des artères, artérioles et capillaires au cours de maladies classées ailleurs ; phlébite et thrombophlébite ; occlusion et sténose des artères précérébrales, n'entraînant pas un infarctus cérébral) ; occlusion et sténose des artères cérébrales, n'entraînant pas un infarctus cérébral ; thrombose de la veine porte ; autres embolies et thromboses veineuses ; varices des membres inférieurs ; autres atteintes veineuses ; hypotension ; troubles autres et non précisés de l'appareil circulatoire ; affections cardio-vasculaires survenant pendant la période périnatale ; malformations congénitales des cavités et des orifices cardiaques ; malformations congénitales des cloisons cardiaques ; malformations congénitales de la valve pulmonaire et de la valvule tricuspide ; malformations congénitales des valvules aortique et mitrale ; autres malformations congénitales cardiaques ; malformations congénitales des gros vaisseaux ; malformations congénitales des grandes veines ; autres malformations congénitales de l'appareil circulatoire périphérique ; autres malformations congénitales de l'appareil circulatoire ; complications de prothèses, implants et greffes cardiaques et vasculaires ; présence d'implants et de greffes cardiaques et vasculaires, y compris les affections valvulaires congénitales et les troubles vasculaires de l'intestin.

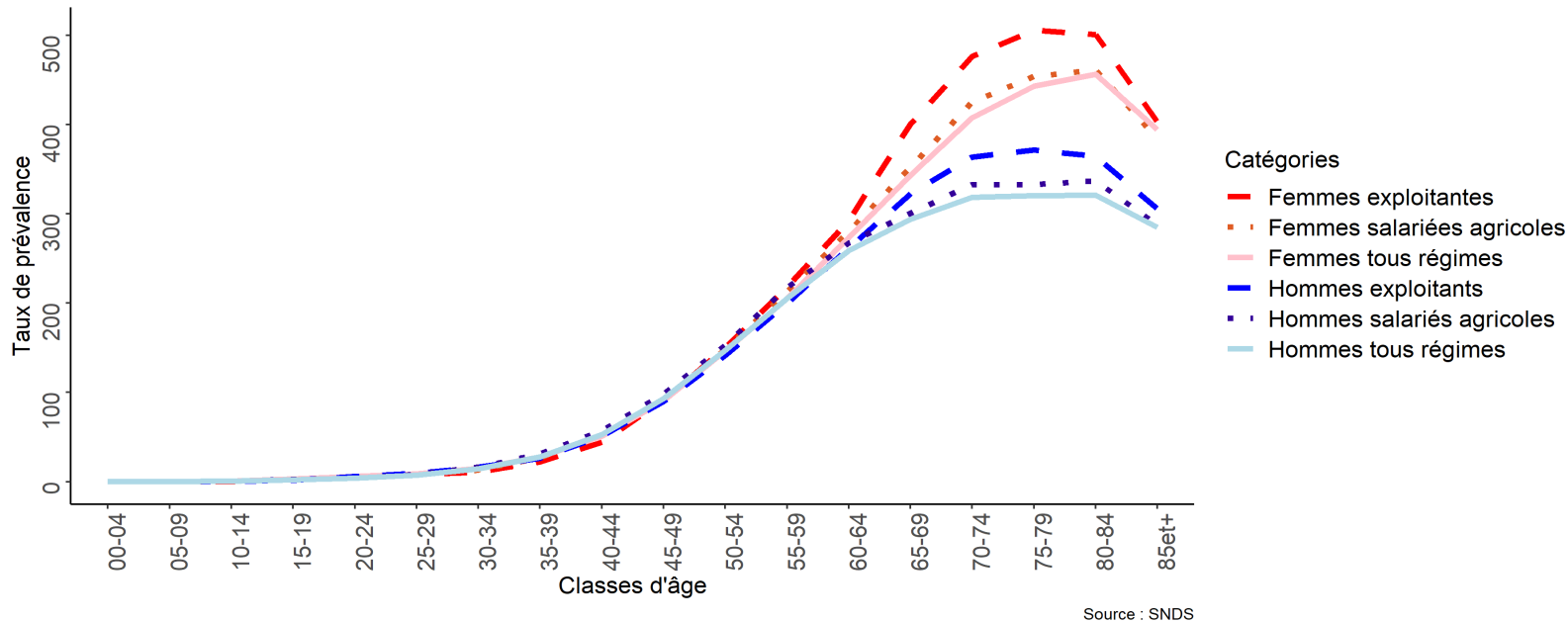
- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

Traitements du risque vasculaire (hors pathologies) Au régime agricole en 2019

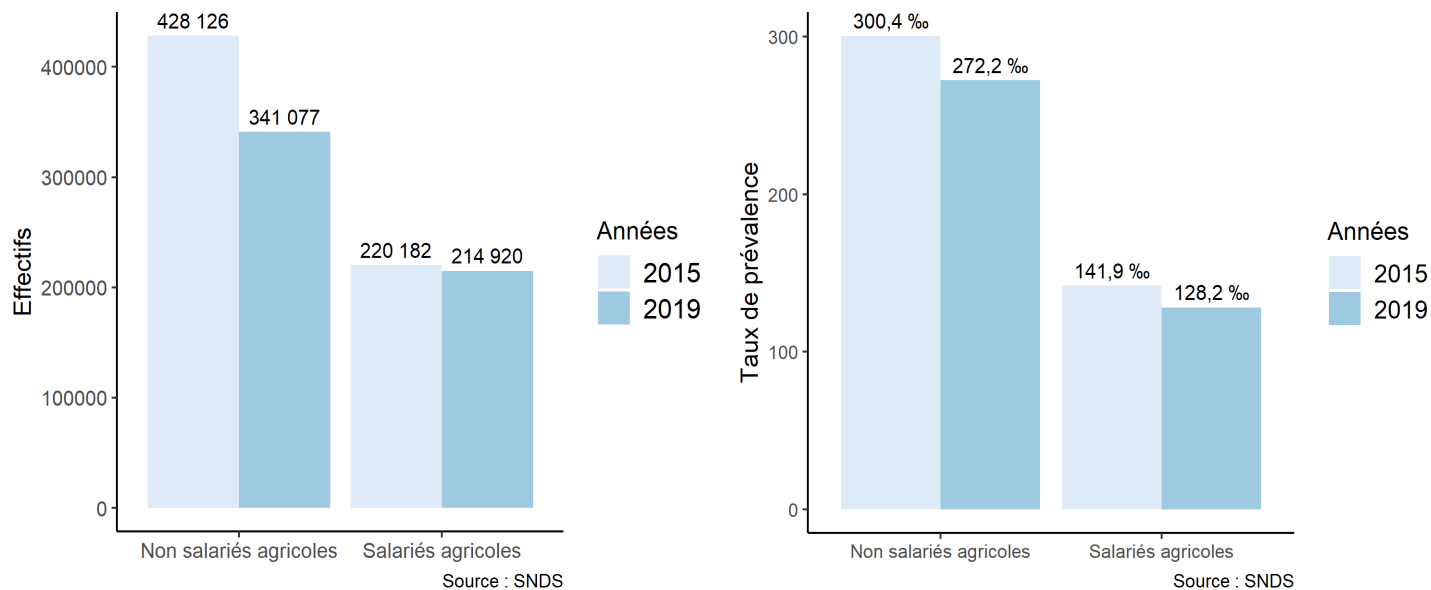
Carte d'identité de la pathologie

-
- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 555 997
 - Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 3%
 - Taux de prévalence : 189,8 ‰
 - Âge moyen : 72,4 ans – Âge médian : 73 ans
 - Répartition hommes/femmes : 44,9% / 55,1%
 - Nombre de nouveaux cas en 2019 : 52 469
-

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

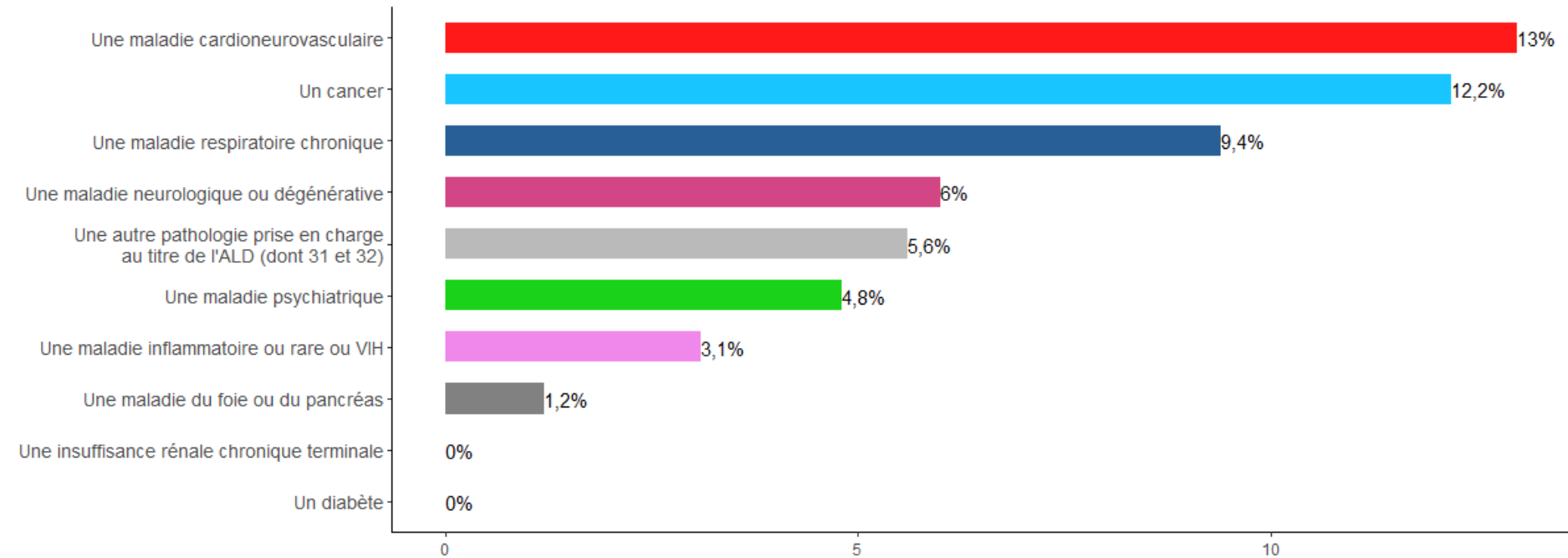


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

70,8% des assurés pris en charge pour Traitements du risque vasculaire (hors pathologies), sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



183

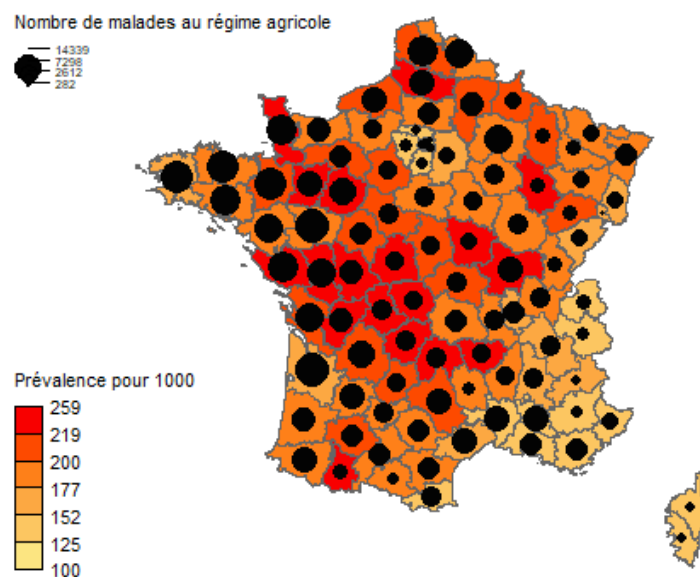
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommateurs du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
555 997	XXXX	XXXX	341 077	108	***	214 920	102,9	***

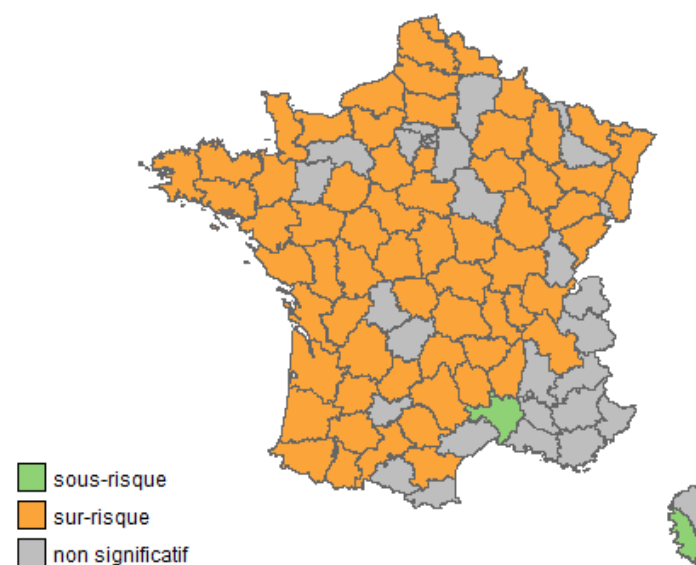
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes ayant reçu au moins 3 délivrances de médicaments spécifiques dans l'année n (à différentes dates), et en cas de grands conditionnements au moins 1 grand et 1 petit, ou 2 grands, mais n'étant pas identifiées comme ayant une maladie coronaire ou accident vasculaire cérébral ou insuffisance cardiaque - ni aigus ni chroniques -, ou artériopathie oblitérante des membres inférieurs, ou insuffisance rénale chronique terminale traitée, ou diabète. La liste comprend l'ensemble des médicaments ayant une indication thérapeutique remboursable dans le traitement de l'hypertension artérielle. Sont exclus les médicaments à action antihypertensive des codes de la classification anatomique, thérapeutique et chimique commençant par C02, C07, C08, C09 n'ayant pas d'indication, selon l'autorisation de mise sur le marché, dans le traitement de l'hypertension artérielle.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

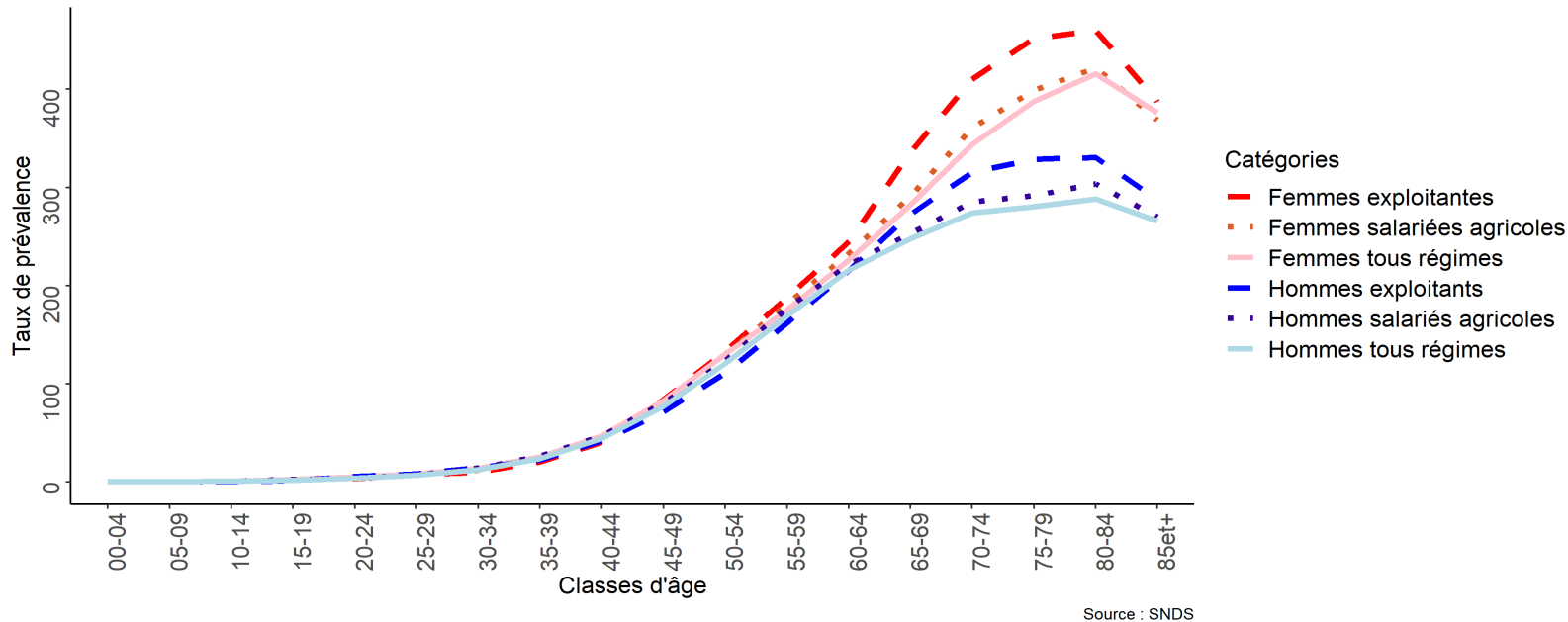
Traitements antihypertenseurs (hors pathologies) Au régime agricole en 2019

186

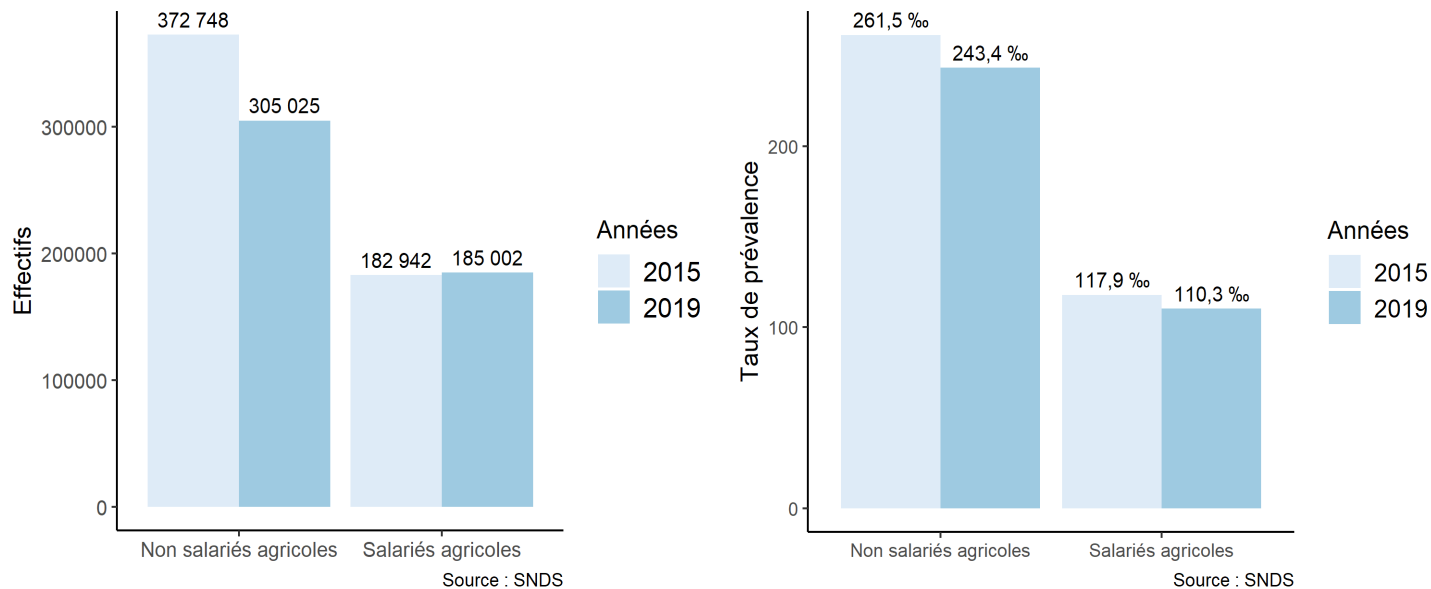
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 490 027
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 2,5%
- Taux de prévalence : 167,3 ‰
- Âge moyen : 73 ans – Âge médian : 74 ans
- Répartition hommes/femmes : 43,9% / 56,1%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 47 535

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

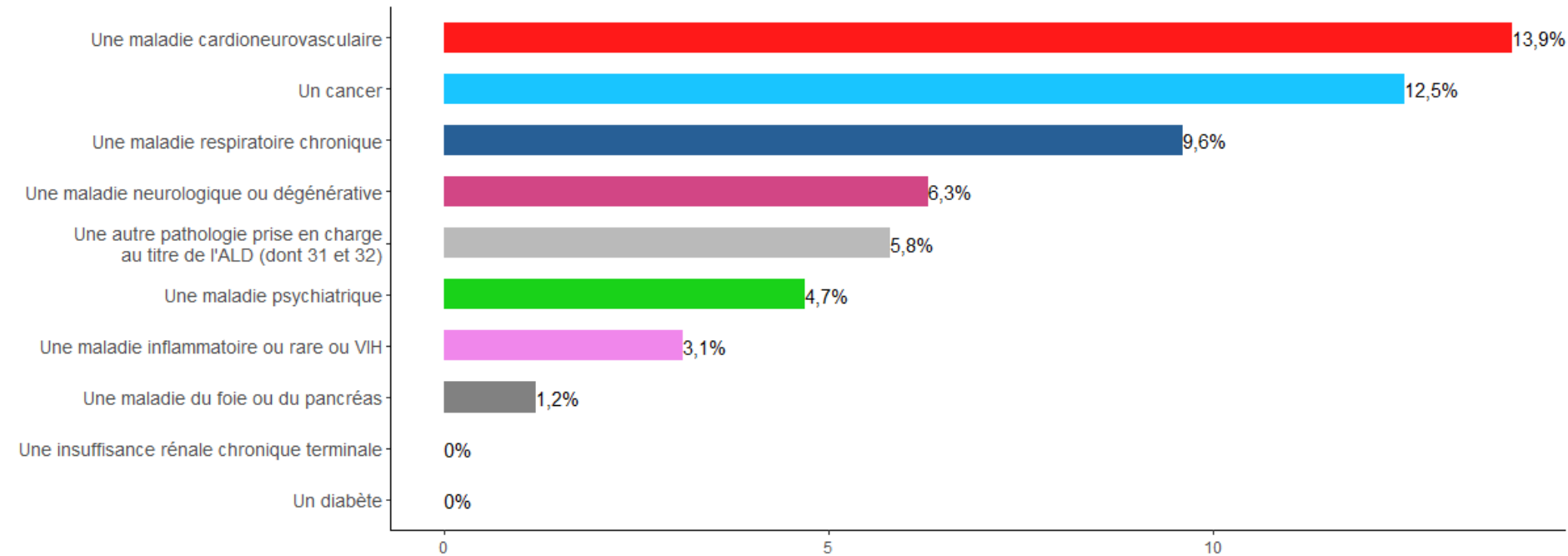


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

70,2% des assurés pris en charge pour Traitements antihypertenseurs (hors pathologies), sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



188

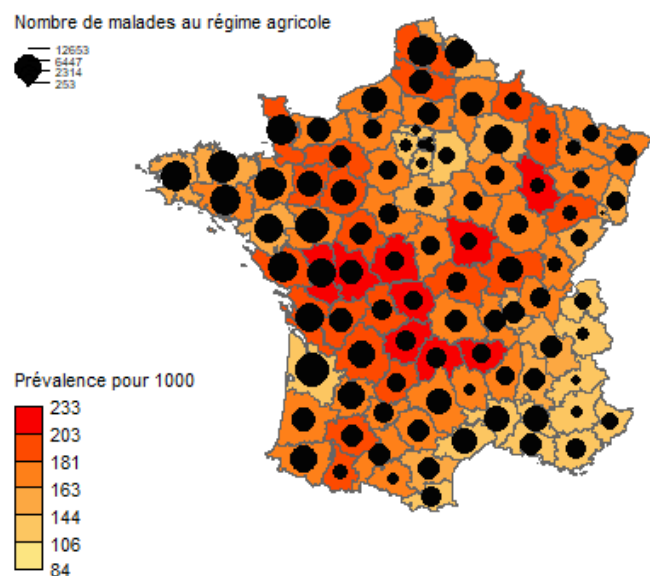
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
490 027	581€	284 699 499€	305 025	108,7	***	185 002	102,7	***

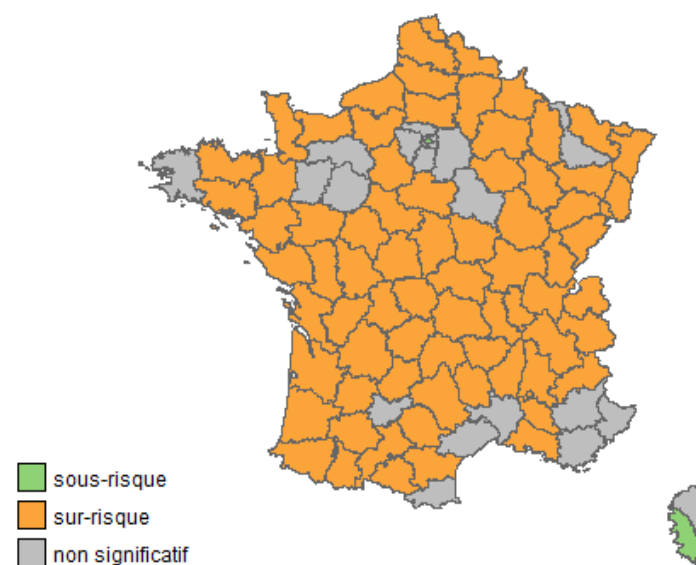
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes ayant reçu au moins 3 délivrances de médicaments spécifiques dans l'année n (à différentes dates), et en cas de grands conditionnements au moins 1 grand et 1 petit, ou 2 grands, mais n'étant pas identifiées comme ayant une maladie coronaire ou accident vasculaire cérébral ou insuffisance cardiaque - ni aigus ni chroniques -, ou artériopathie oblitérante des membres inférieurs, ou insuffisance rénale chronique terminale traitée, ou diabète. La liste comprend l'ensemble des médicaments ayant une indication thérapeutique remboursable dans le traitement de l'hypertension artérielle. Sont exclus les médicaments à action antihypertensive des codes de la classification anatomique, thérapeutique et chimique (ATC) commençant par C02, C07, C08, C09 n'ayant pas d'indication, selon l'autorisation de mise sur le marché, dans le traitement de l'hypertension artérielle.

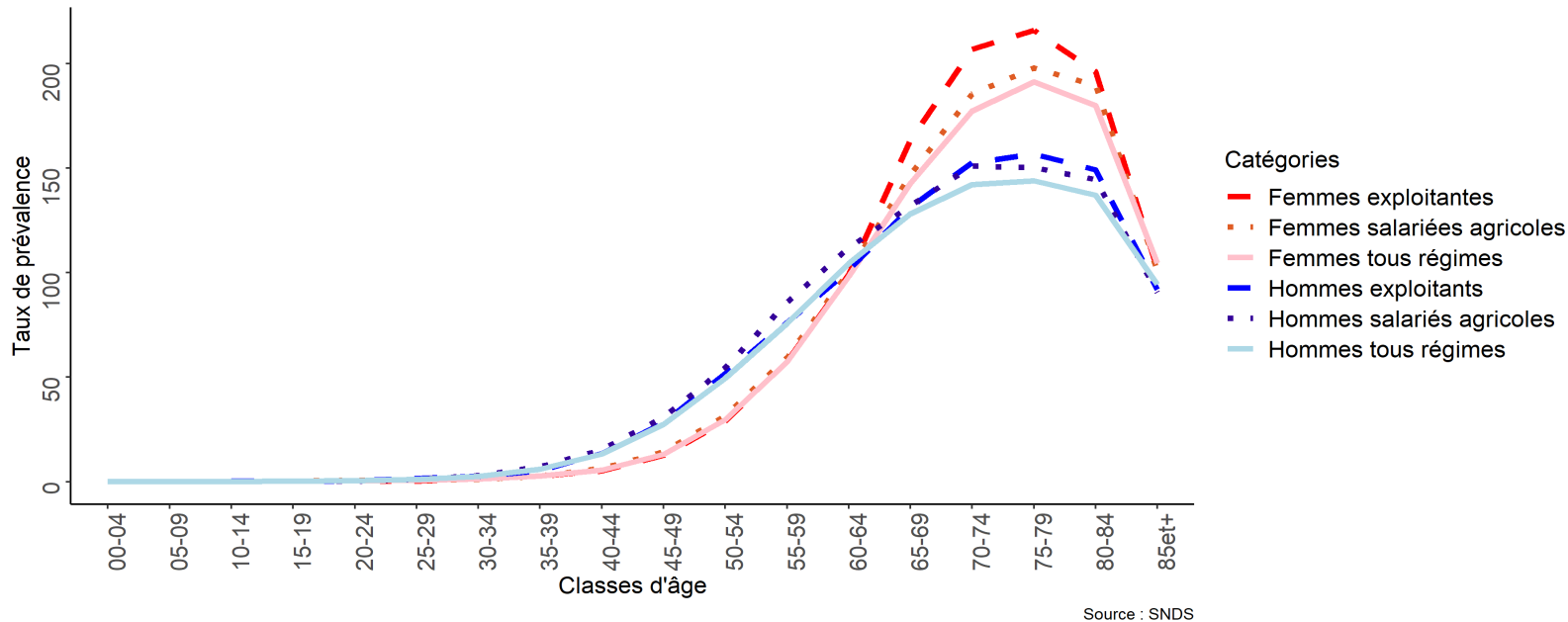
- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

Traitements hypolipémiants (hors pathologies) Au régime agricole en 2019

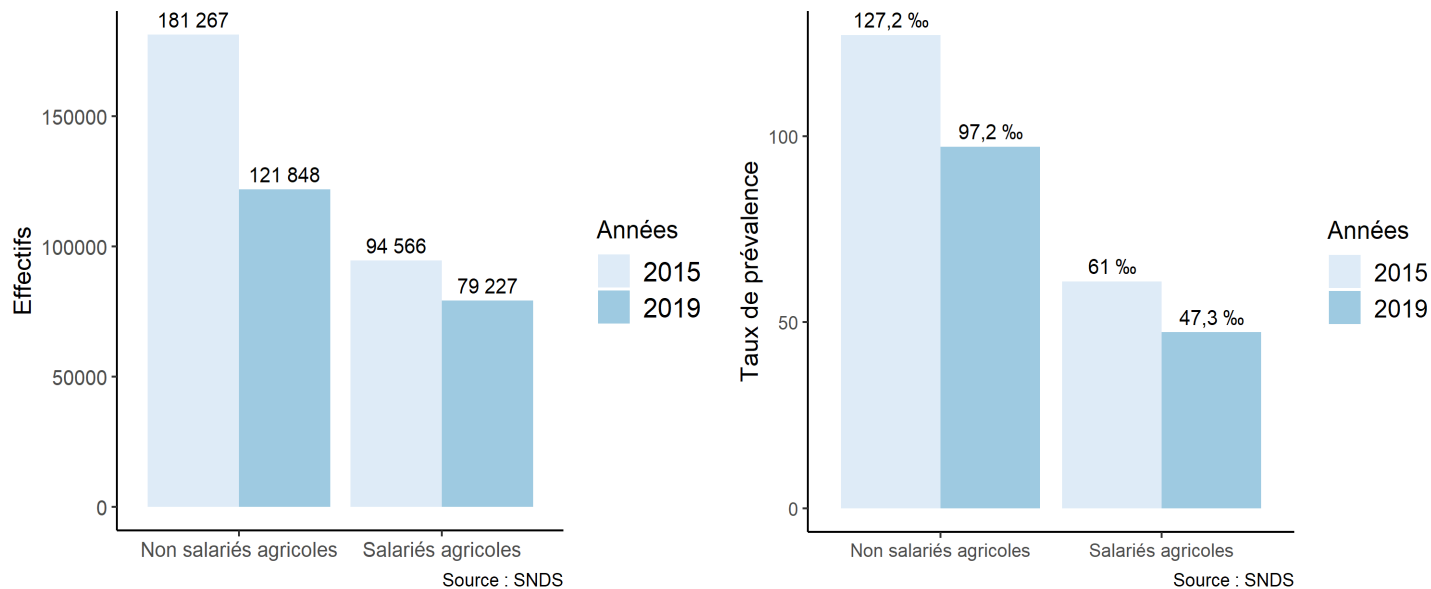
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 201 075
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 6,1%
- Taux de prévalence : 68,6 ‰
- Âge moyen : 72,3 ans – Âge médian : 73 ans
- Répartition hommes/femmes : 48,1% / 51,9%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 21 164

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

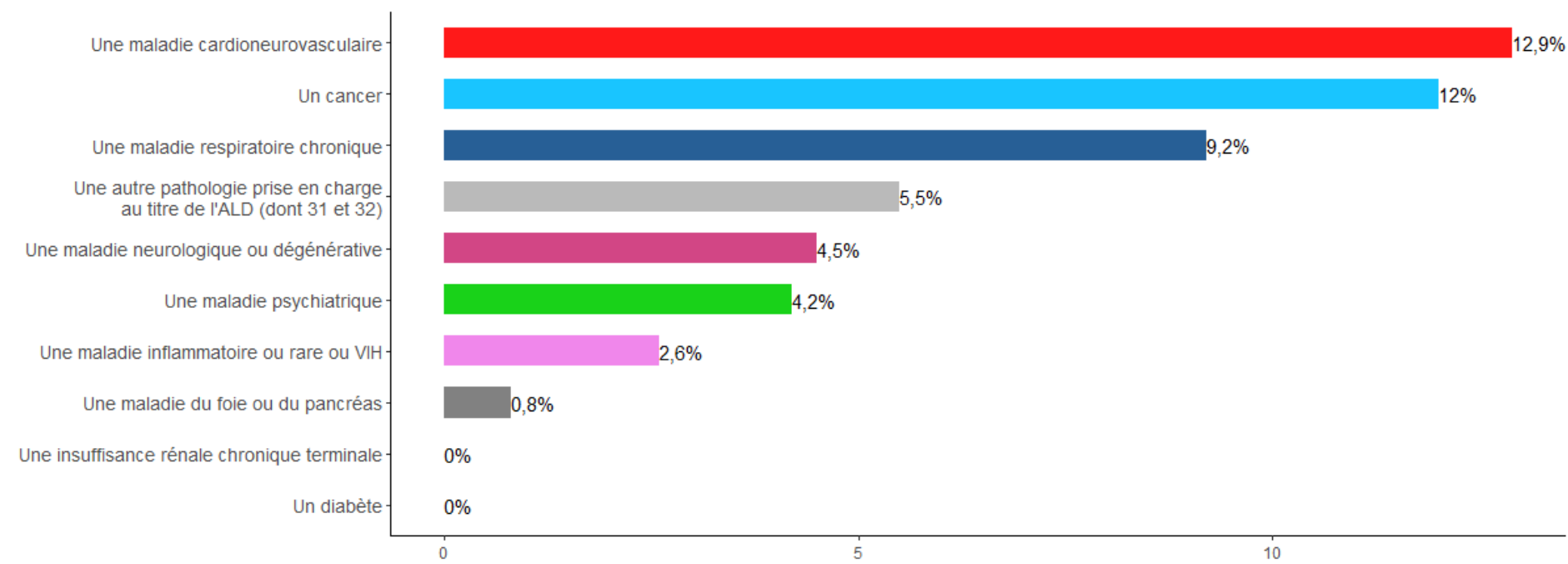


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

70,7% des assurés pris en charge pour Traitements hypolipémiants (hors pathologies), sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



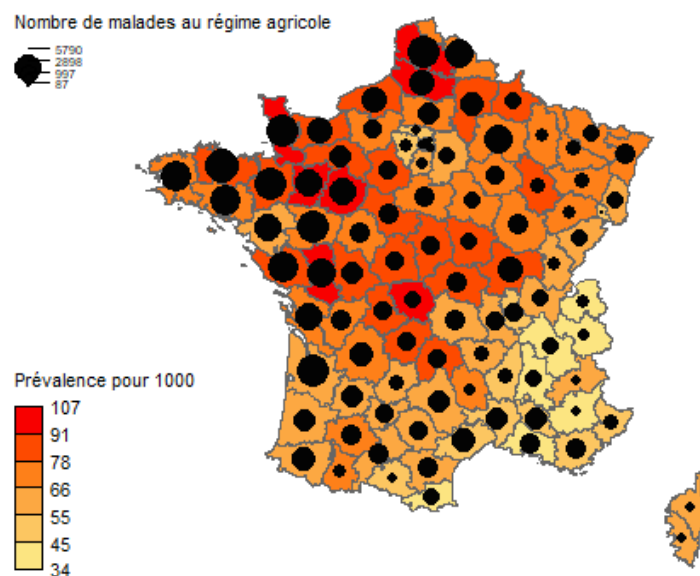
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
201 075	439€	88 320 342€	121 848	105,5	***	79 227	105,1	***

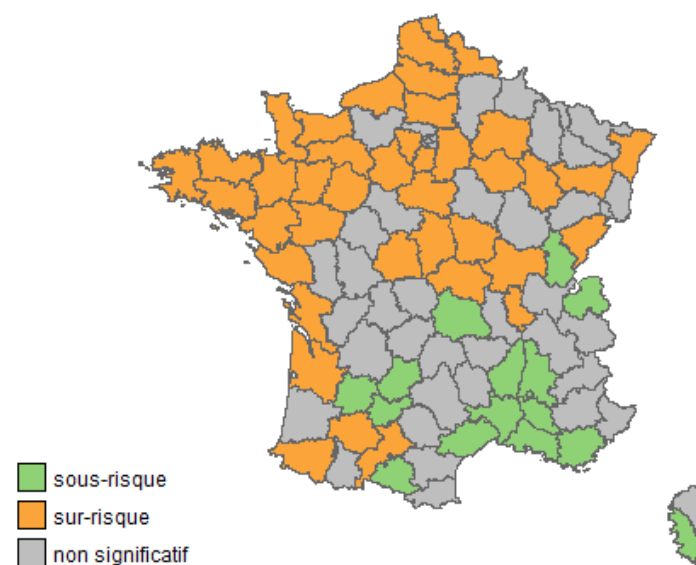
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes ayant reçu au moins 3 délivrances de médicaments spécifiques dans l'année (à différentes dates), et en cas de grands conditionnements au moins 1 grand et 1 petit, ou 2 grands, mais n'étant pas identifiées comme ayant une maladie coronaire ou accident vasculaire cérébral ou insuffisance cardiaque - ni aigus ni chroniques -, ou artériopathie oblitérante des membres inférieurs, ou insuffisance rénale chronique terminale traitée, ou diabète.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

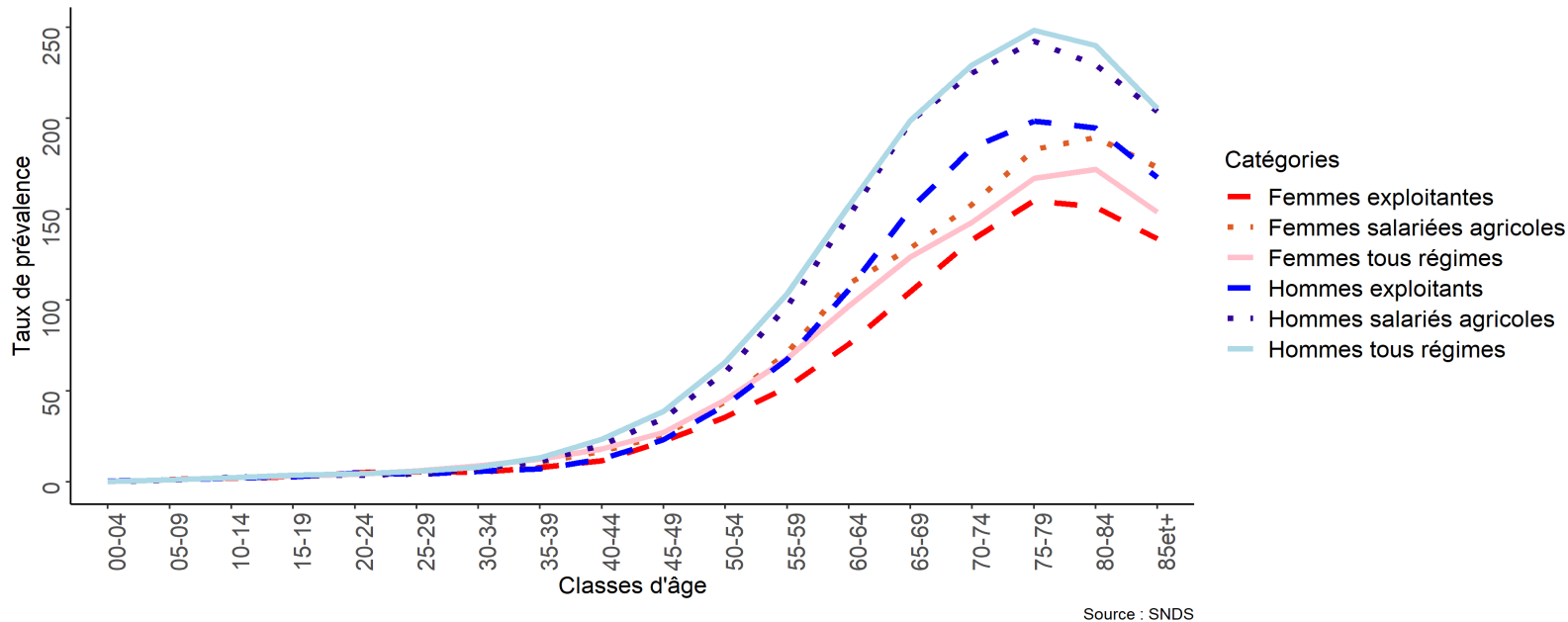
Diabète

Au régime agricole en 2019

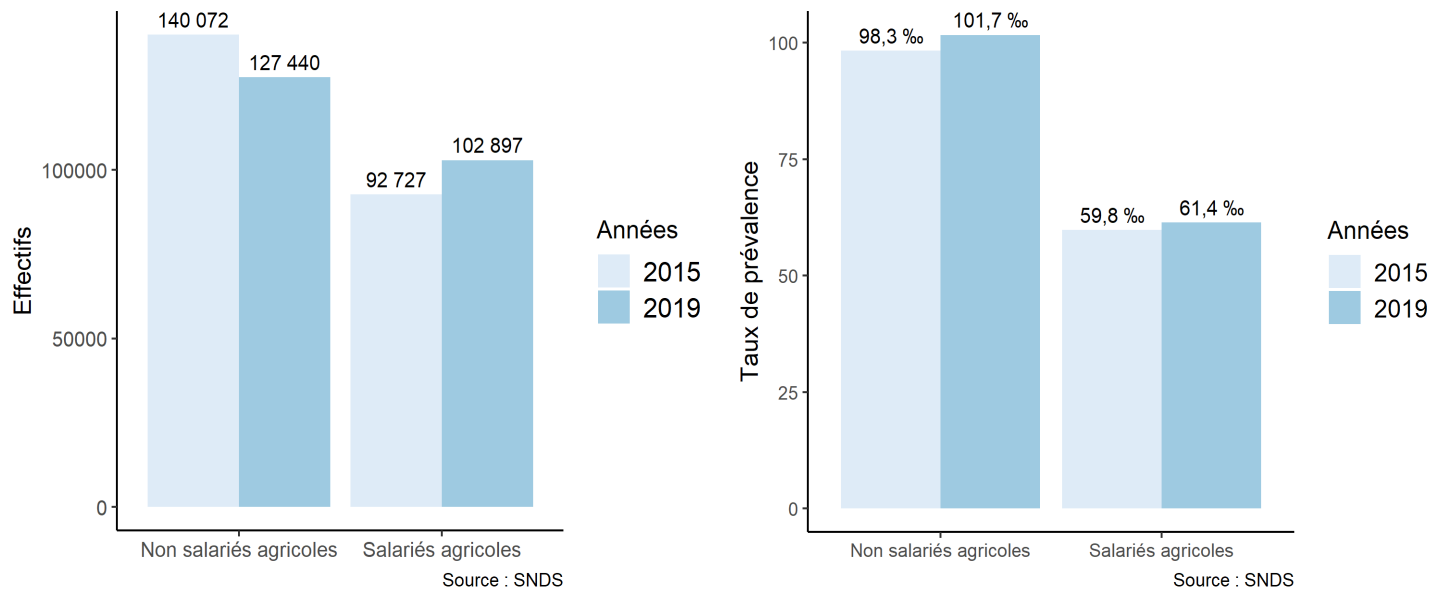
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 230 337
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 0,2%
- Taux de prévalence : 78,6 ‰
- Âge moyen : 72,7 ans – Âge médian : 73 ans
- Répartition hommes/femmes : 56,1% / 43,9%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 16 896

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

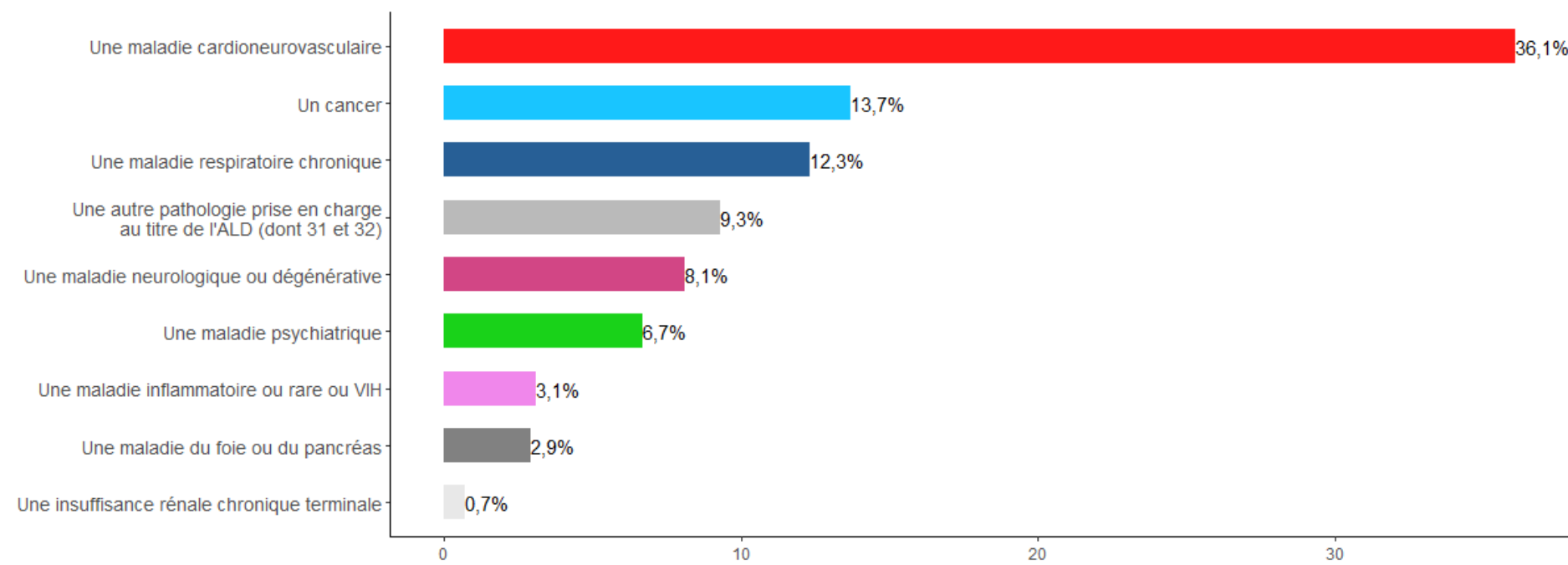


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

60,8% des assurés pris en charge pour Diabète, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



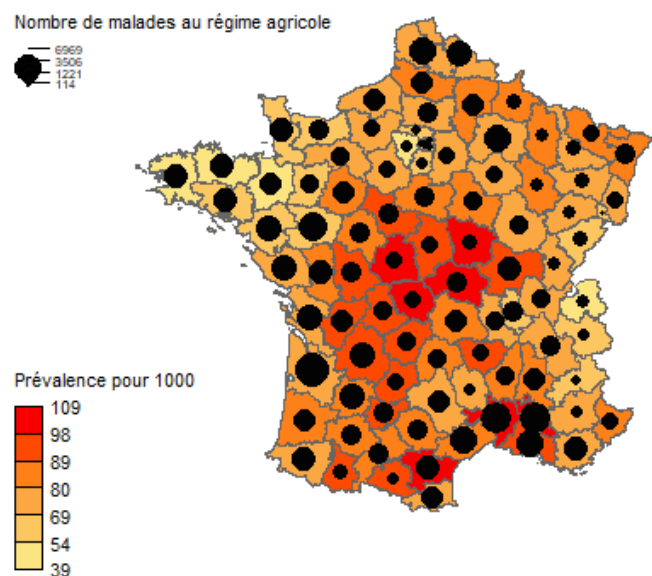
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
230 337	2 164€	498 476 577€	127 440	81,9	***	102 897	100,1	Non significatif

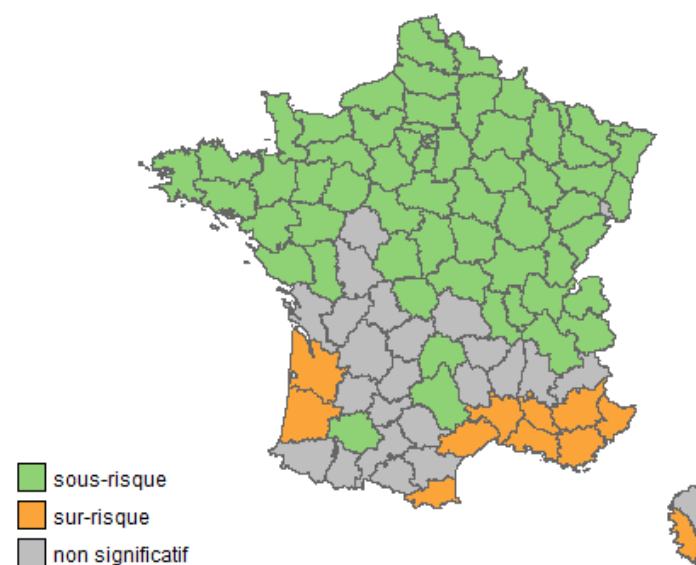
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes ayant reçu au moins 3 délivrances (à différentes dates) d'antidiabétiques oraux ou injectables (insuline ou agoniste GLP-1) (ou au moins 2 en cas d'au moins 1 grand conditionnement) au cours de l'année n et/ou au cours de l'année n-1, et/ou personnes ayant une Affection de Longue Durée au cours de l'année n avec codes CIM-10 de diabète et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) au cours des années n à n-1 avec codes CIM10 de diabète (diagnostic principal ou relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO au cours des années n à n-1 pour une complication du diabète (diagnostic principal ou relié) avec un code CIM10 de diabète en diagnostic associé, ou en diagnostic principal ou relié d'un des Résumés d'Unité Médicale.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

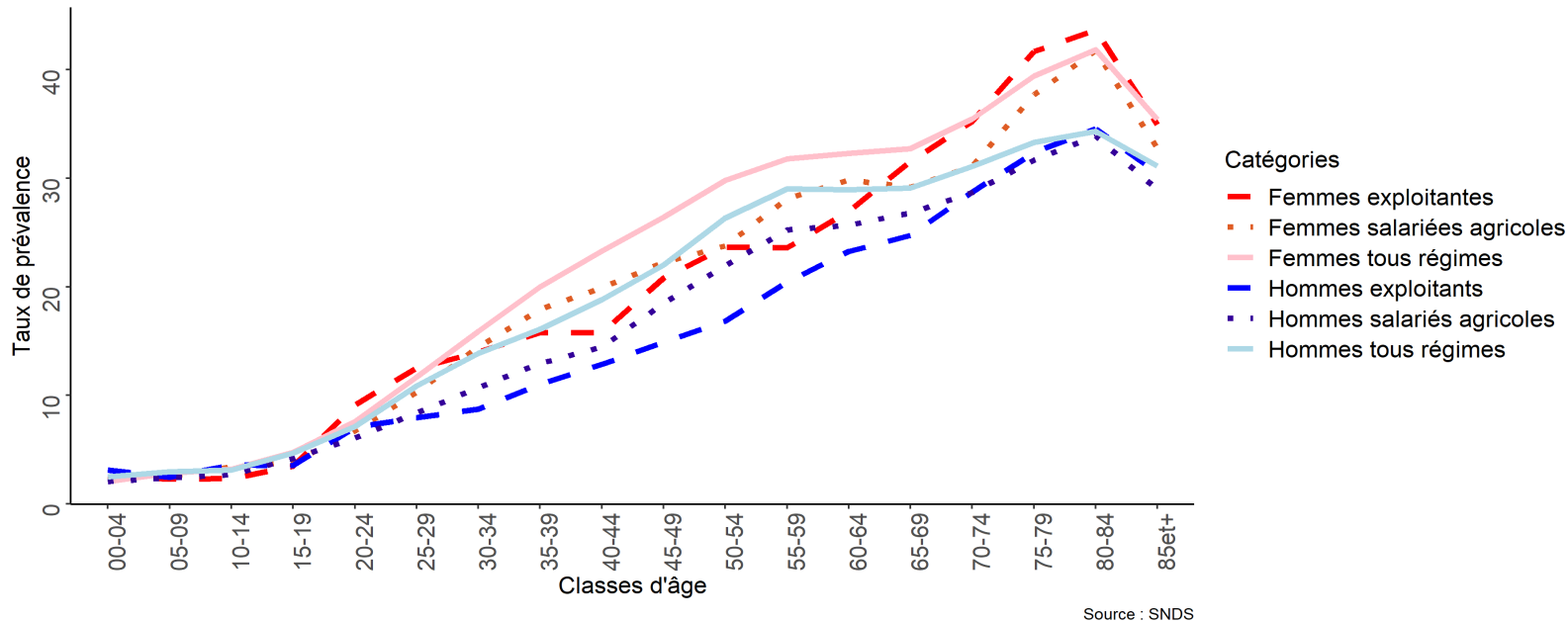
Maladies inflammatoires ou rares ou vih ou sida

Au régime agricole en 2019

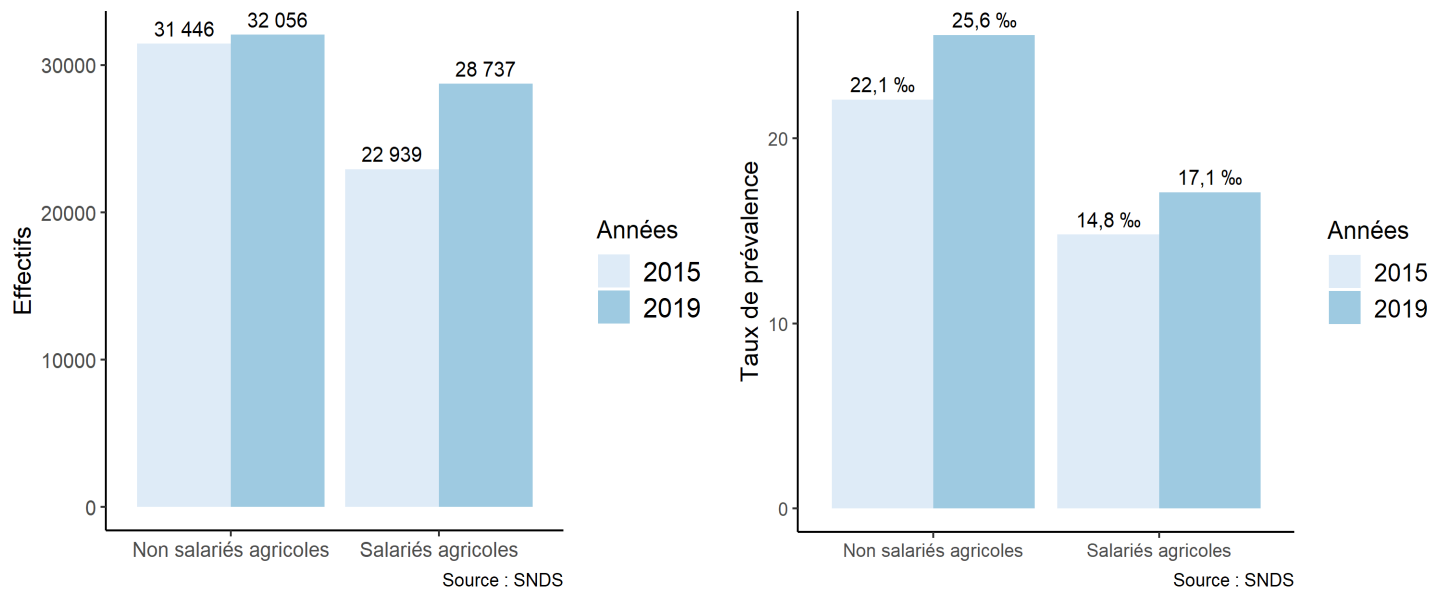
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 60 793
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 2,3%
- Taux de prévalence : 20,8 ‰
- Âge moyen : 65,4 ans – Âge médian : 68 ans
- Répartition hommes/femmes : 46,8% / 53,2%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 9 471

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

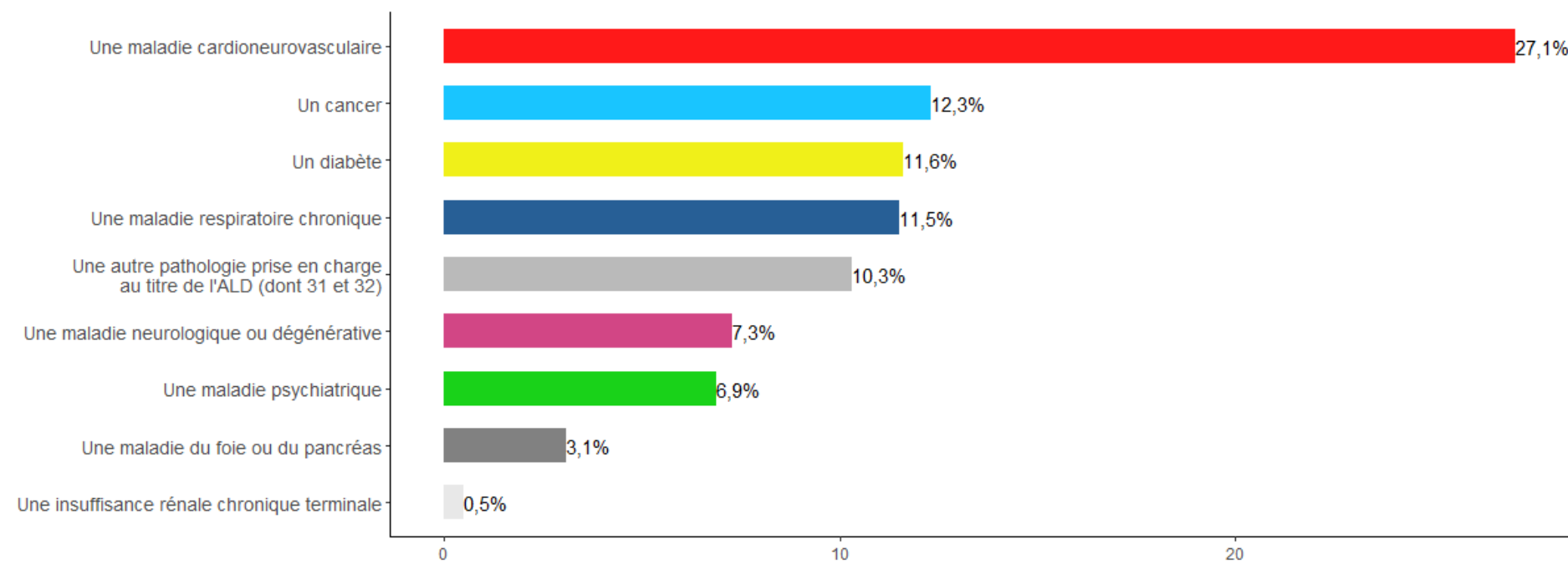


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

54,6% des assurés pris en charge pour Maladies inflammatoires ou rares ou VIH ou SIDA, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



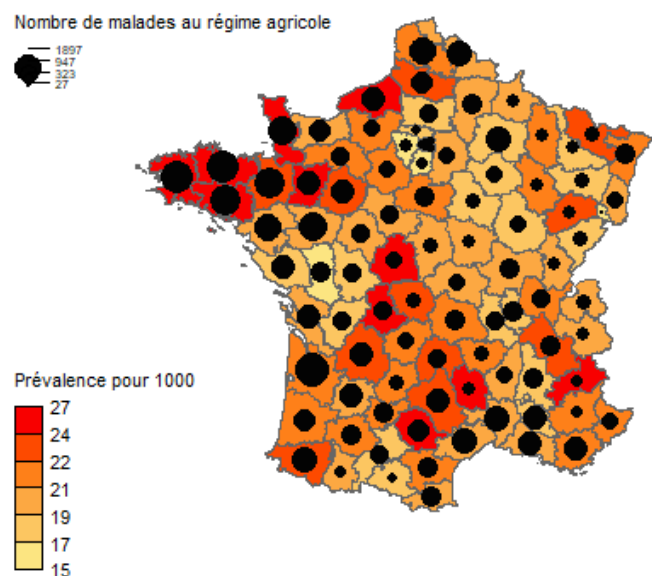
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommateurs du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
60 793	XXXX	XXXX	32 056	91,1	***	28 737	88	***

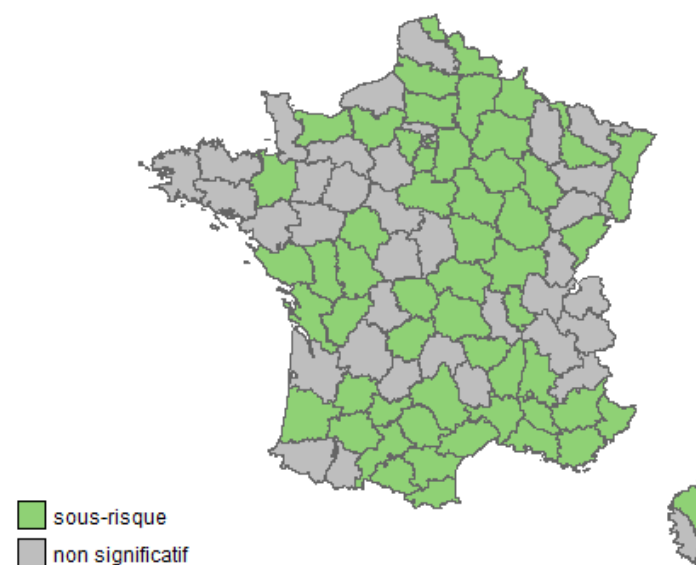
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Ensemble des patients atteints par une des pathologies suivantes : maladies inflammatoires chroniques (maladies inflammatoires chroniques intestinales, polyarthrite rhumatoïde et maladies apparentées, spondylarthrite ankylosante et maladies apparentées, autres maladies inflammatoires chroniques) maladies rares (mucoviscidose, maladie métaboliques héréditaires ou amylose, hémophilie ou troubles de l'hémostase graves), VIH ou SIDA.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

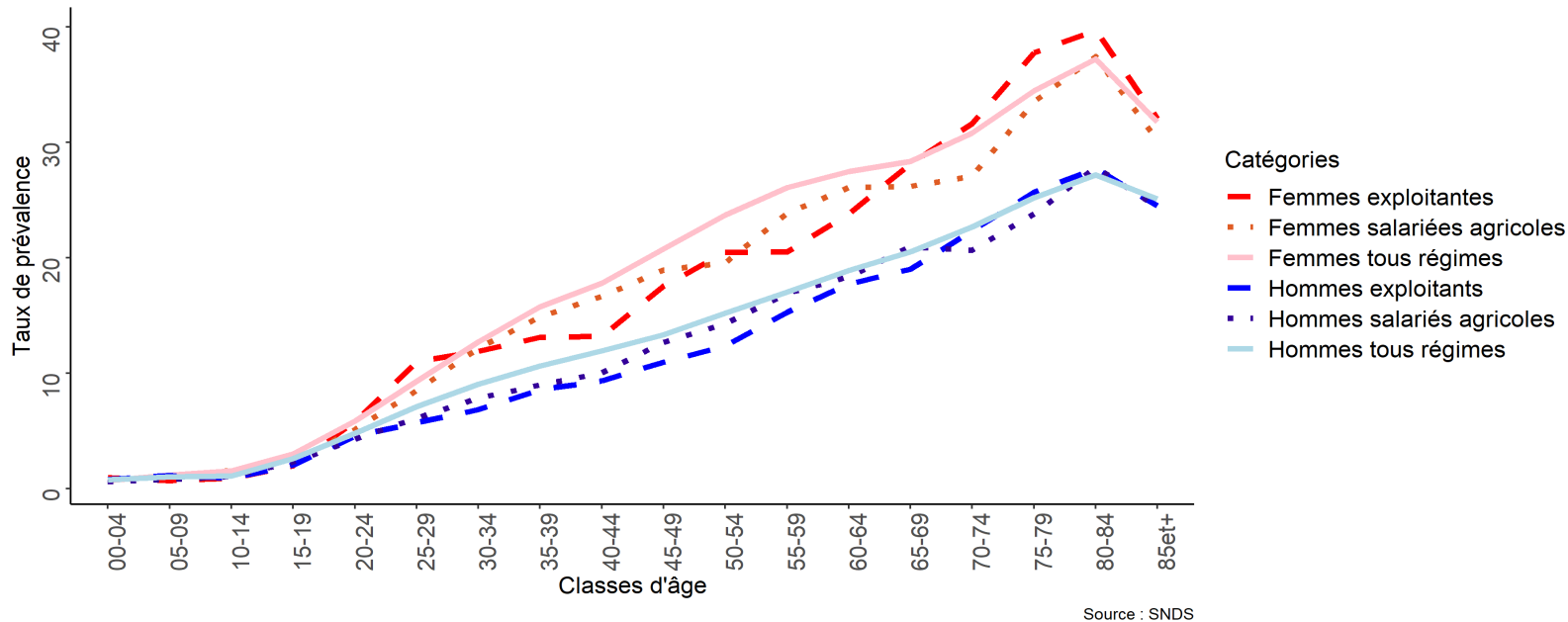
Maladies inflammatoires chroniques

Au régime agricole en 2019

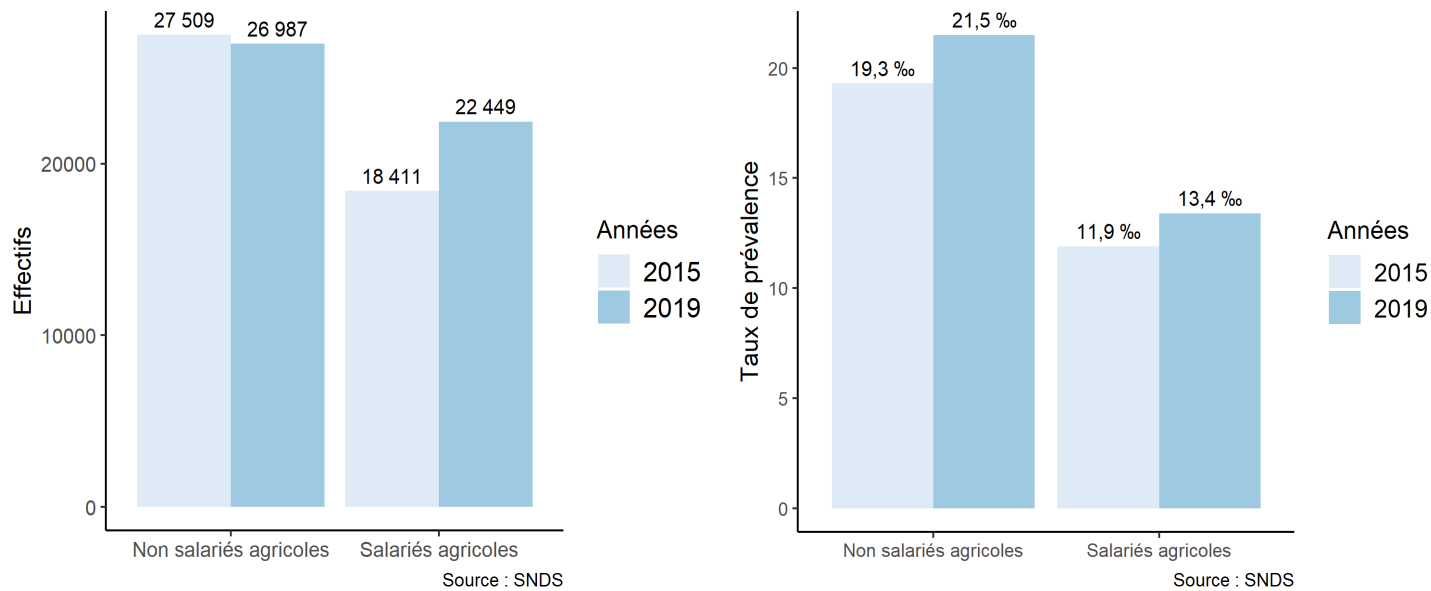
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 49 436
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 1,5%
- Taux de prévalence : 16,9 ‰
- Âge moyen : 66,9 ans – Âge médian : 70 ans
- Répartition hommes/femmes : 42,7% / 57,3%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 7 483

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

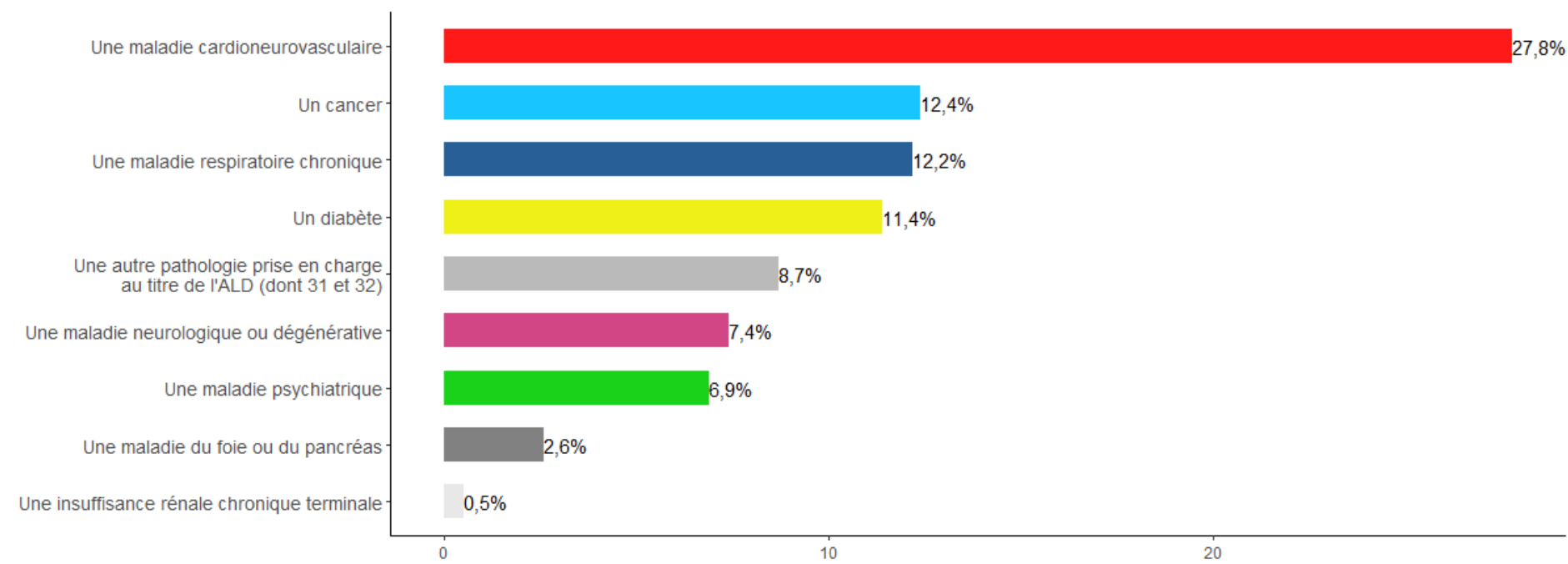


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

54,1% des assurés pris en charge pour Maladies inflammatoires chroniques, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



208

Par ailleurs, 0,7% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie inflammatoire ou rare ou VIH.

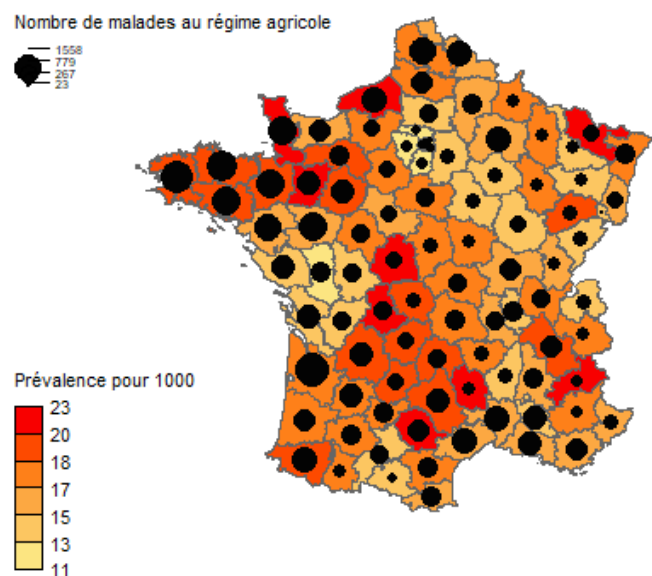
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommateurs du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
49 436	XXXX	XXXX	26 987	97,4	***	22 449	93,2	***

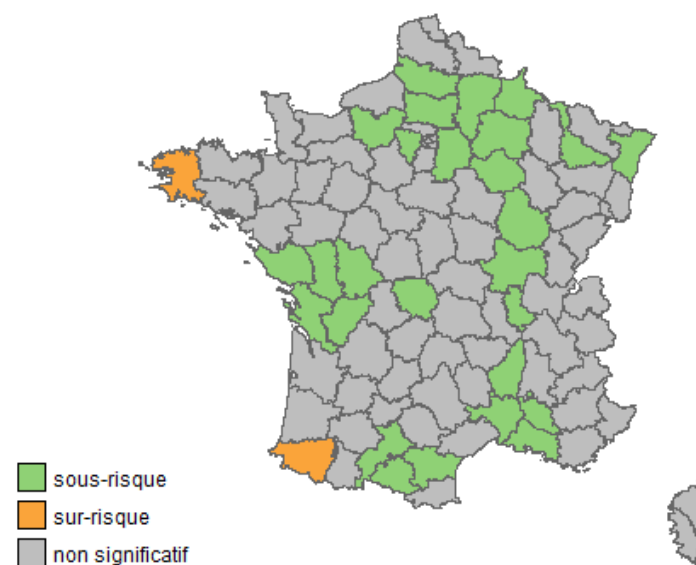
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes atteintes d'une maladie inflammatoire chronique intestinale, d'une polyarthrite rhumatoïde et maladies apparentées, d'une spondylarthrite ankylosante et maladies apparentées ou d'une autre maladie inflammatoire chronique.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

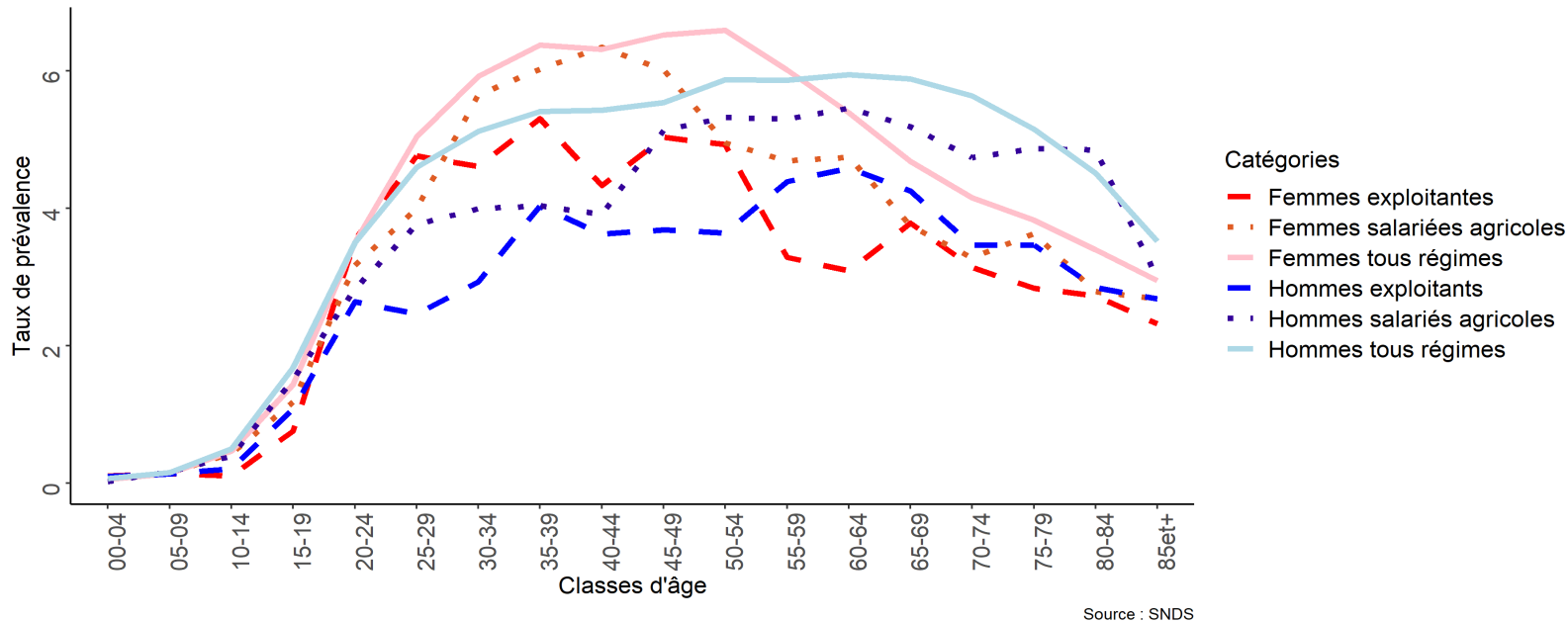
Maladies inflammatoires chroniques intestinales

Au régime agricole en 2019

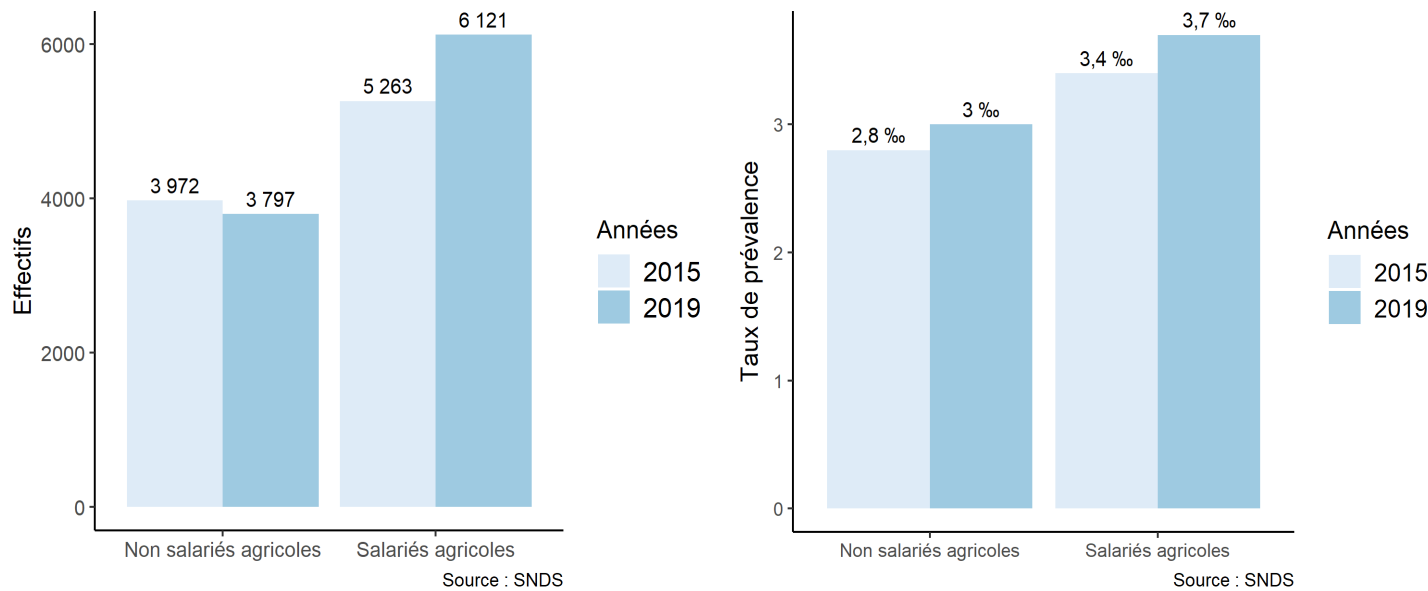
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 9 918
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 1,4%
- Taux de prévalence : 3,4 ‰
- Âge moyen : 55,7 ans – Âge médian : 56 ans
- Répartition hommes/femmes : 55,1% / 44,9%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 1 628

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

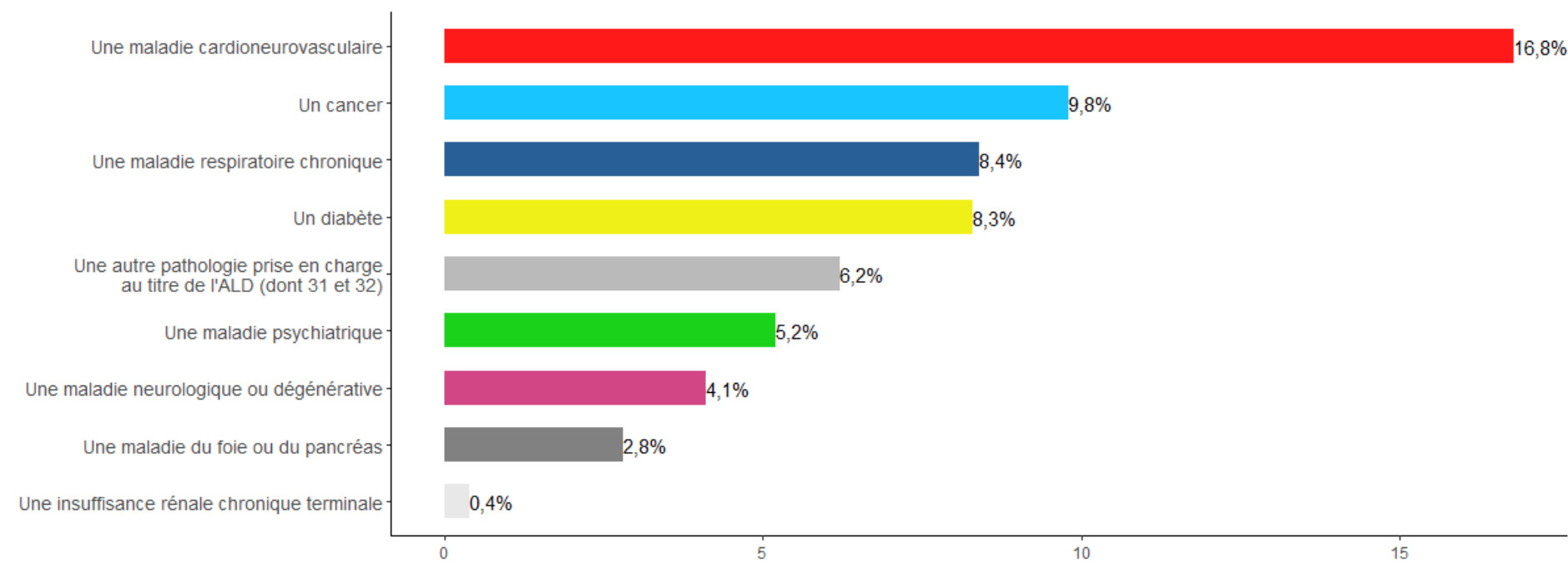


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

40% des assurés pris en charge pour Maladies inflammatoires chroniques intestinales, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 6,5% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie inflammatoire ou rare ou VIH.

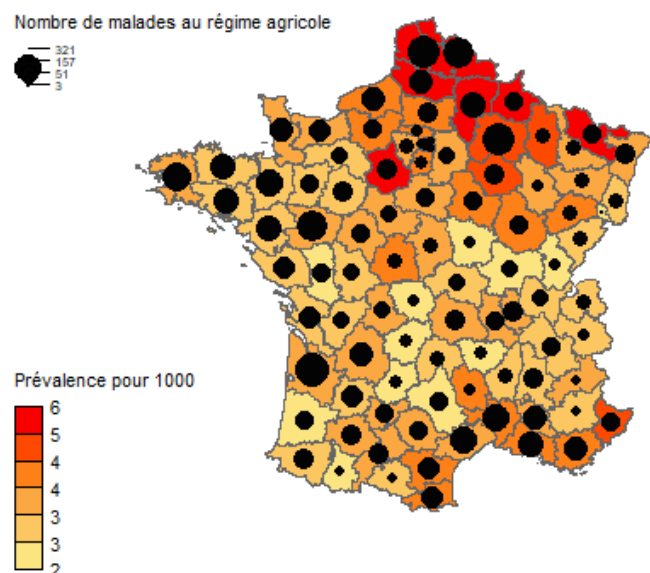
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommateurs du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
9 918	3 620€	35 900 550€	3 797	71,1	***	6 121	86,5	***

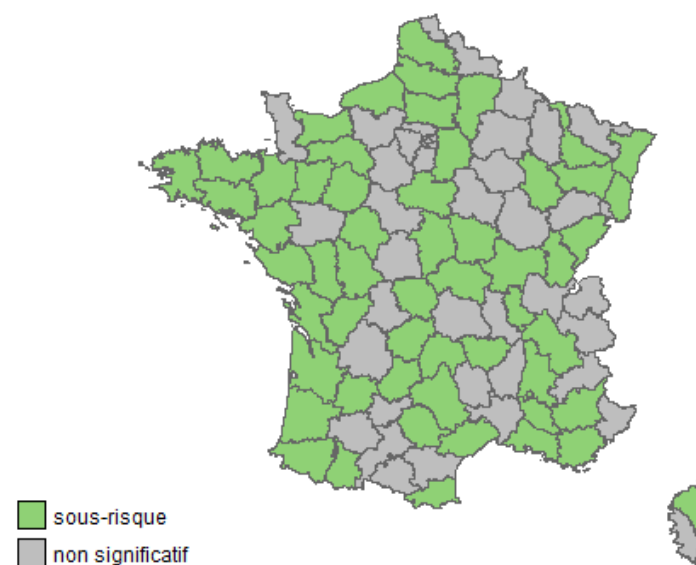
Source: SNDS

L’indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n, avec codes CIM-10 de maladie inflammatoire chronique intestinale (maladie de Crohn, arthropathie au cours de la maladie de Crohn, recto-colite hémorragique ou arthropathie au cours de colite ulcéreuse), et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour ces mêmes motifs durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec une maladie inflammatoire chronique intestinale comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou DP ou DR d'un des résumés d'unité médicale), et/ou personnes hospitalisées en soins de suite et réadaptation l'année n avec une maladie inflammatoire chronique intestinale comme manifestation morbide principale, affection étiologique ou diagnostic associé.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

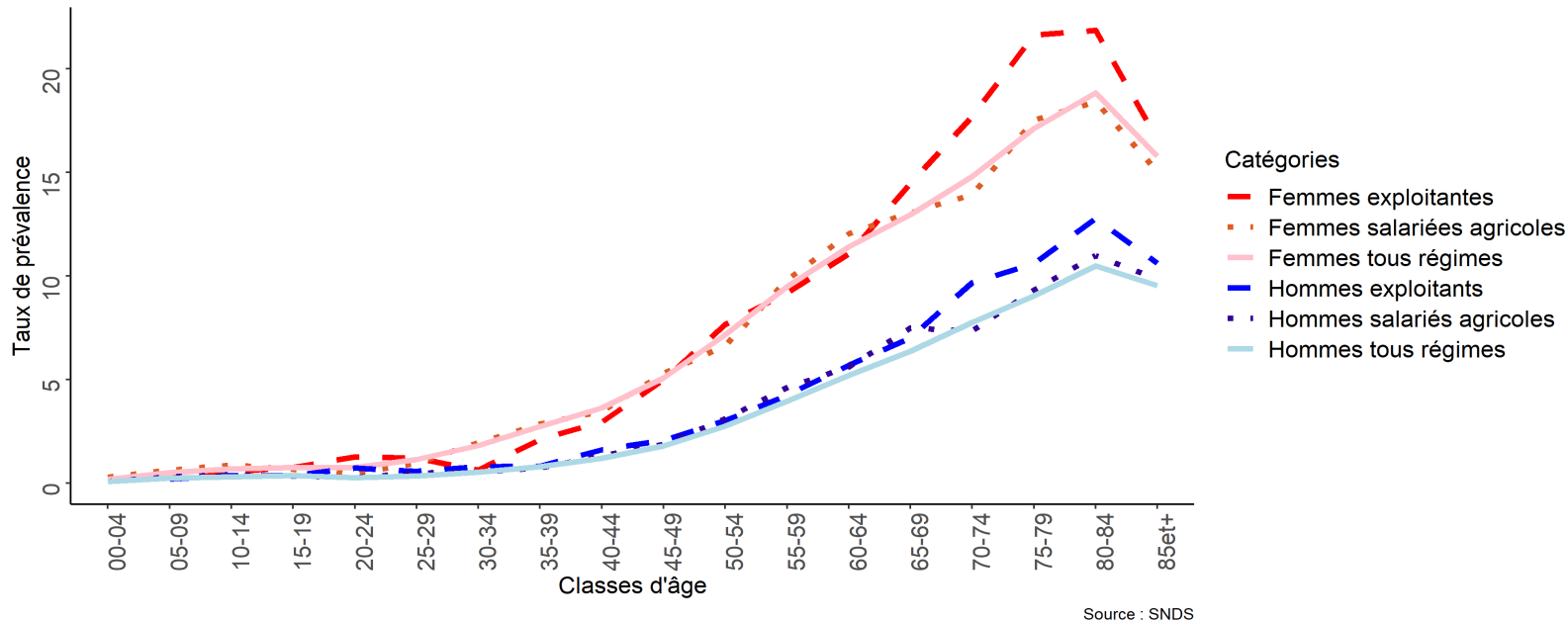
Polyarthrite rhumatoïde et maladies apparentées

Au régime agricole en 2019

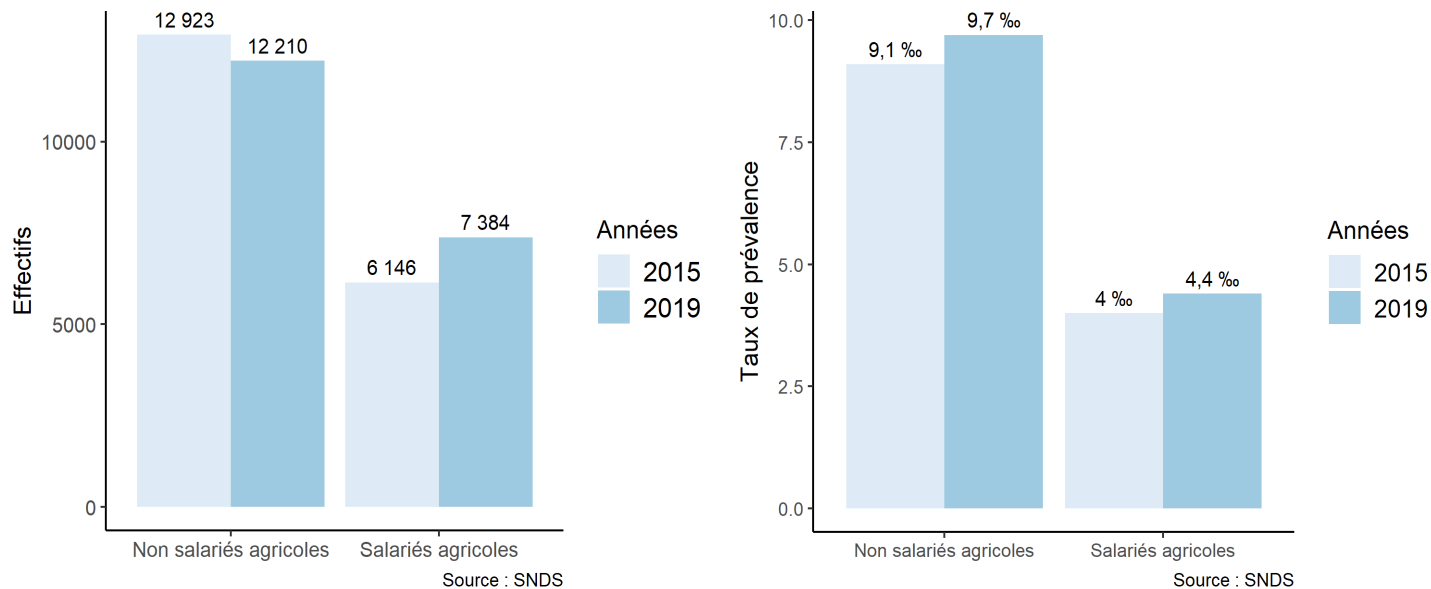
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 19 594
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 0,5%
- Taux de prévalence : 6,7 ‰
- Âge moyen : 72,3 ans – Âge médian : 75 ans
- Répartition hommes/femmes : 33,9% / 66,1%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 2 560

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

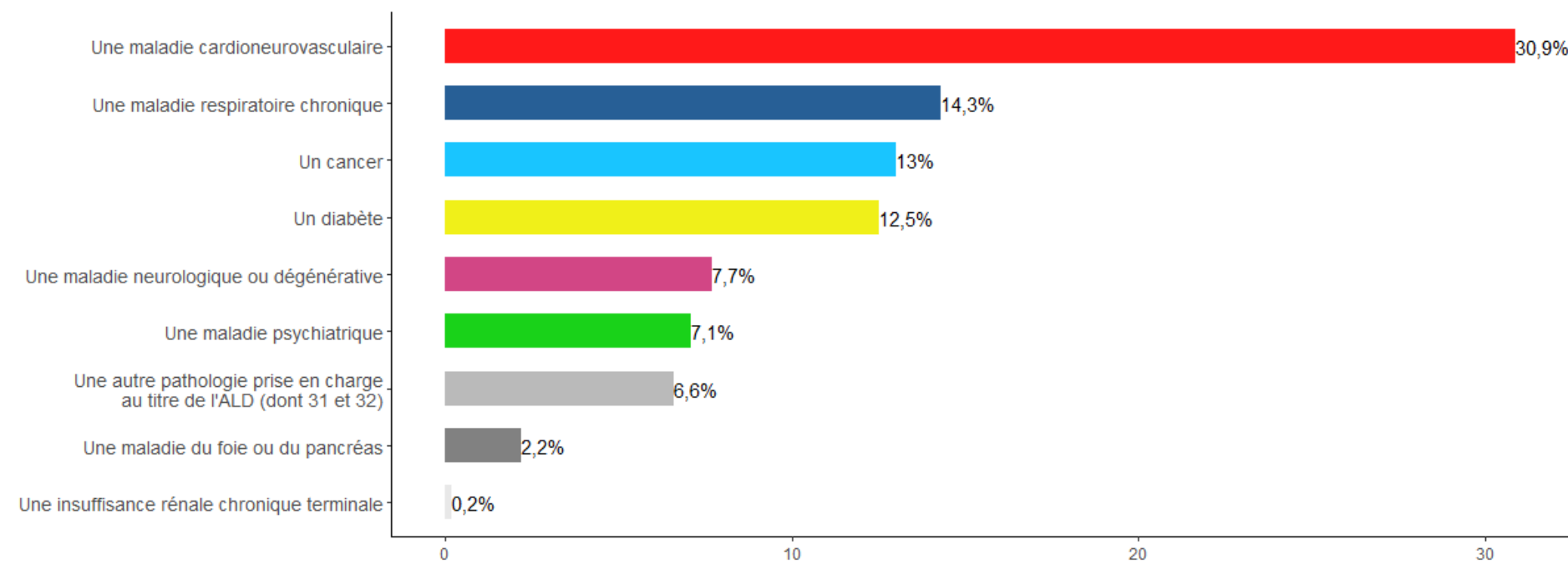


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

57,6% des assurés pris en charge pour Polyarthrite rhumatoïde et maladies apparentées, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 10,4% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie inflammatoire ou rare ou VIH.

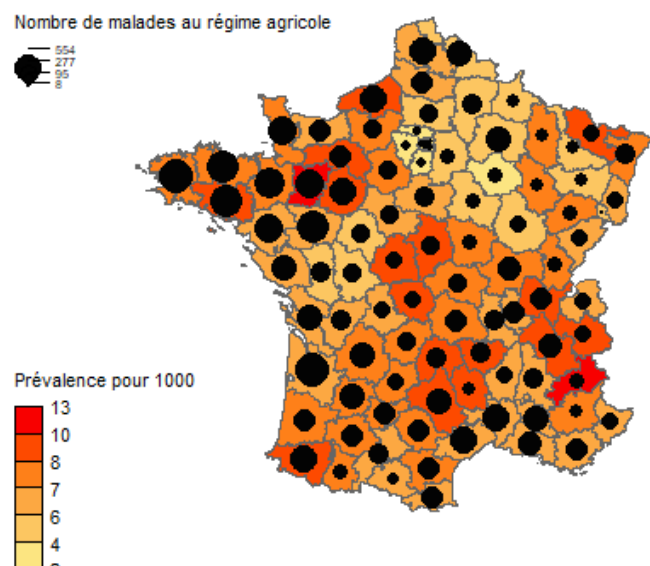
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
19 594	3 216€	63 015 340€	12 210	112,3	***	7 384	102,2	*

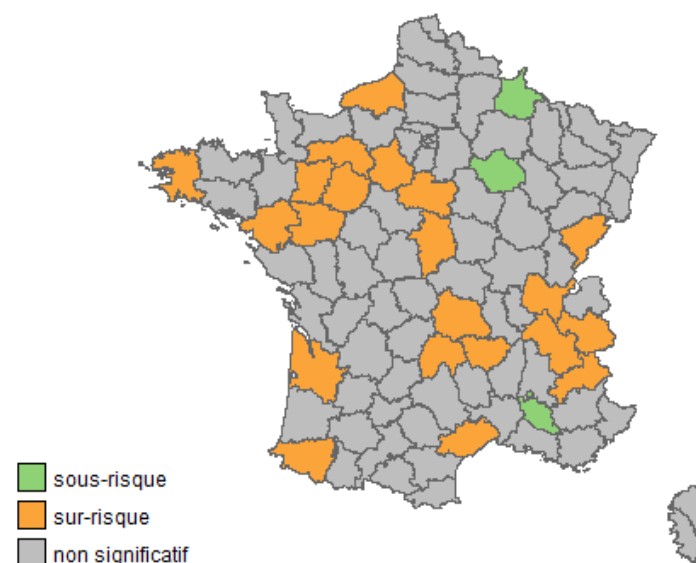
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n, avec codes CIM-10 d'arthrite rhumatoïde, ou arthrite juvénile, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) pour ces mêmes motifs durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec une arthrite rhumatoïde ou arthrite juvénile comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou diagnostic principal ou diagnostic relié d'un des résumé d'unité médicale), et/ou personnes hospitalisées en soins de suite et réadaptation l'année n avec une arthrite rhumatoïde ou arthrite juvénile comme manifestation morbide principale, affection étiologique ou diagnostic associé.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

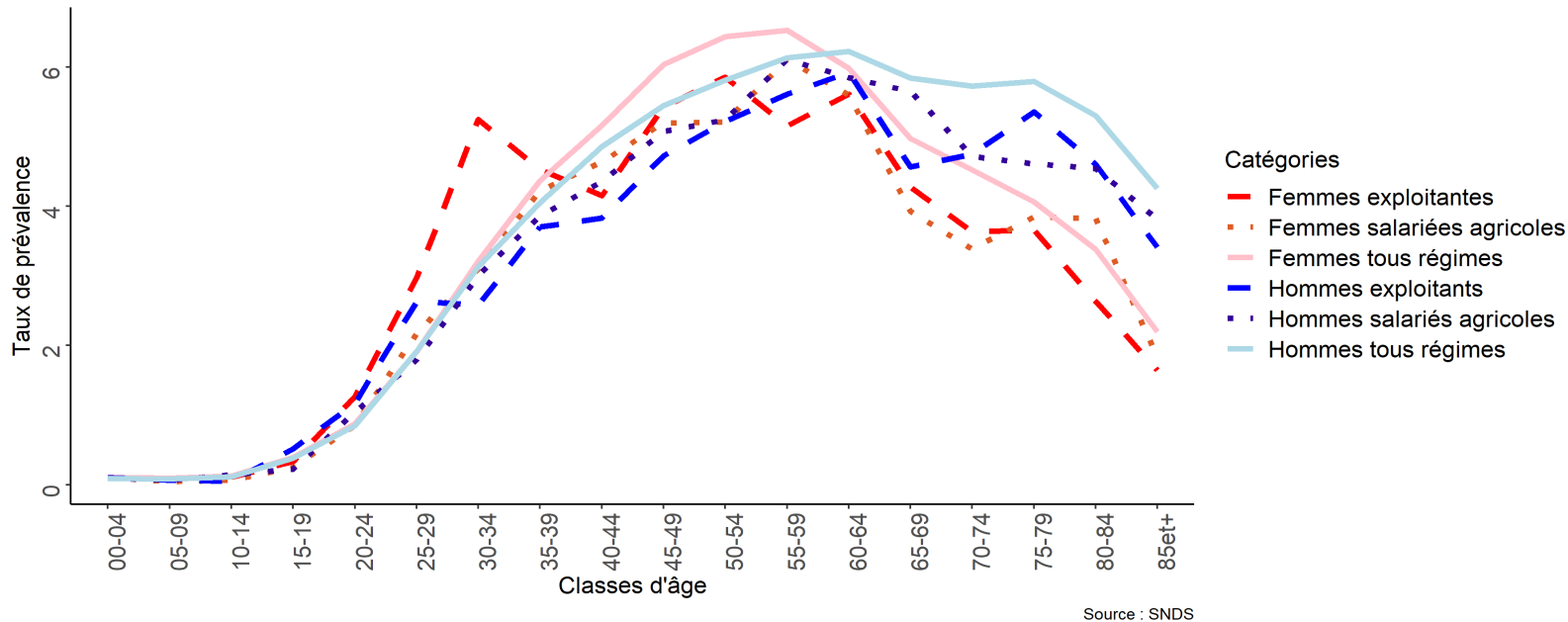
Spondylarthrite ankylosante et maladies apparentées

Au régime agricole en 2019

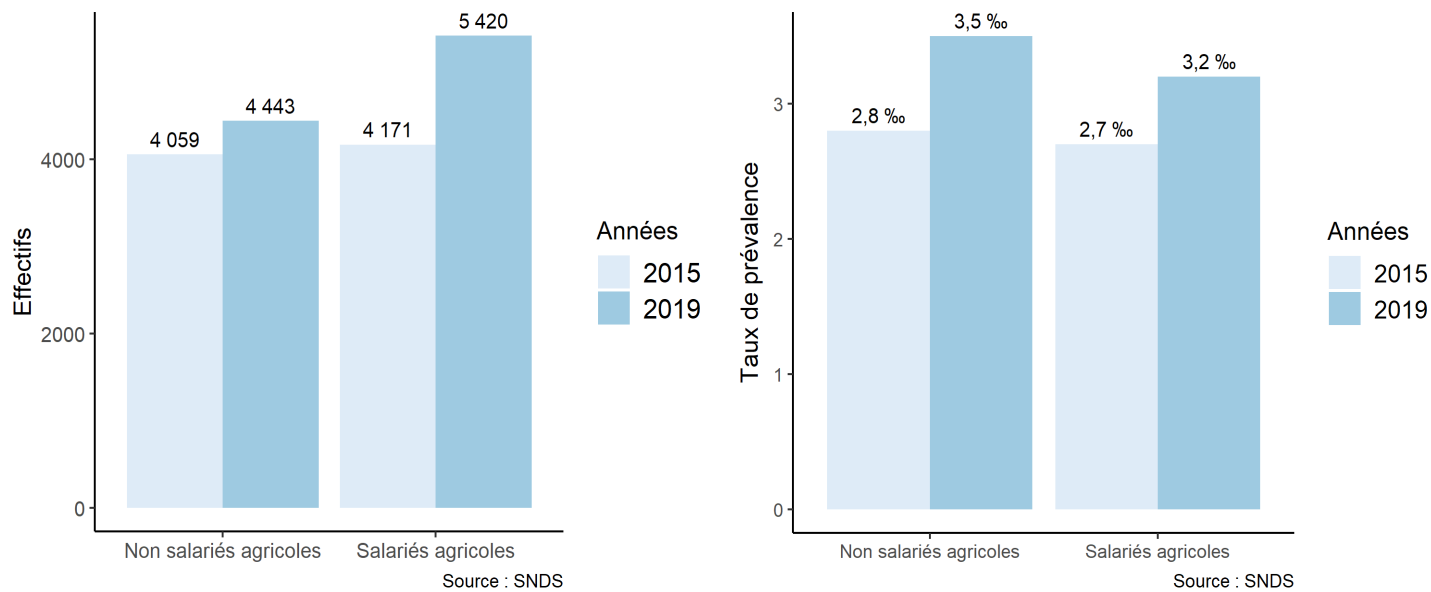
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 9 863
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 3,7%
- Taux de prévalence : 3,4 ‰
- Âge moyen : 59,2 ans – Âge médian : 59 ans
- Répartition hommes/femmes : 58,4% / 41,6%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 1 625

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

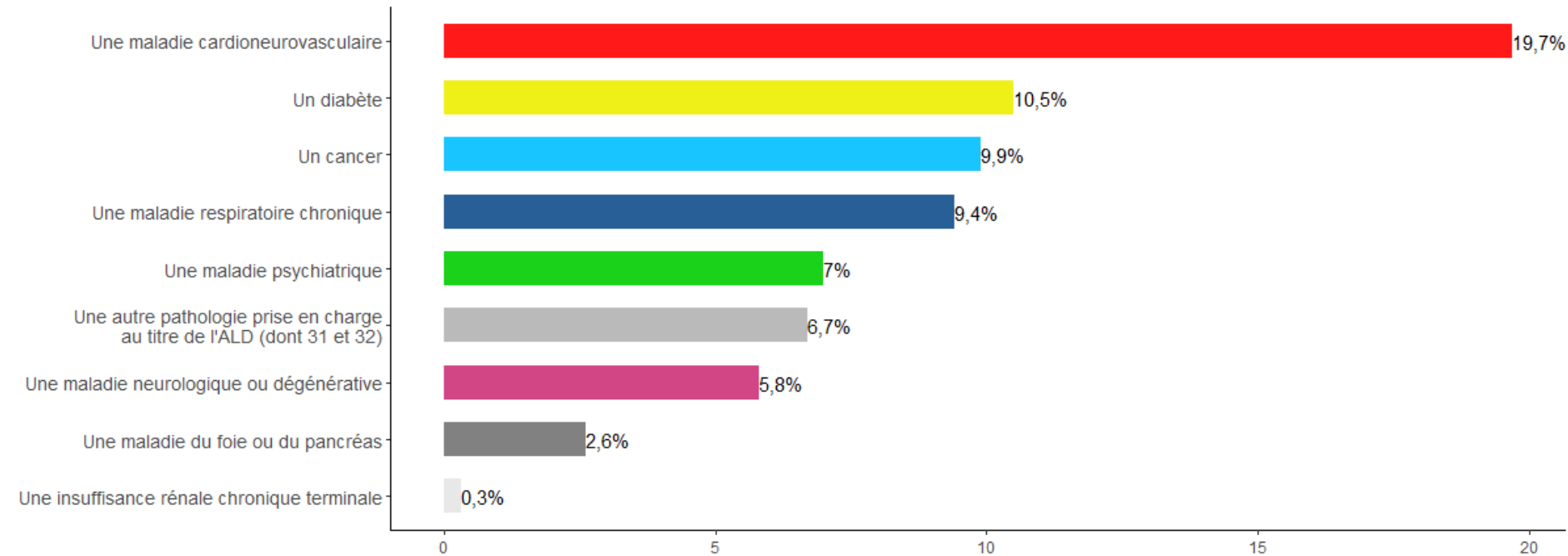


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

44,6% des assurés pris en charge pour Spondylarthrite ankylosante et maladies apparentées, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 13% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie inflammatoire ou rare ou VIH.

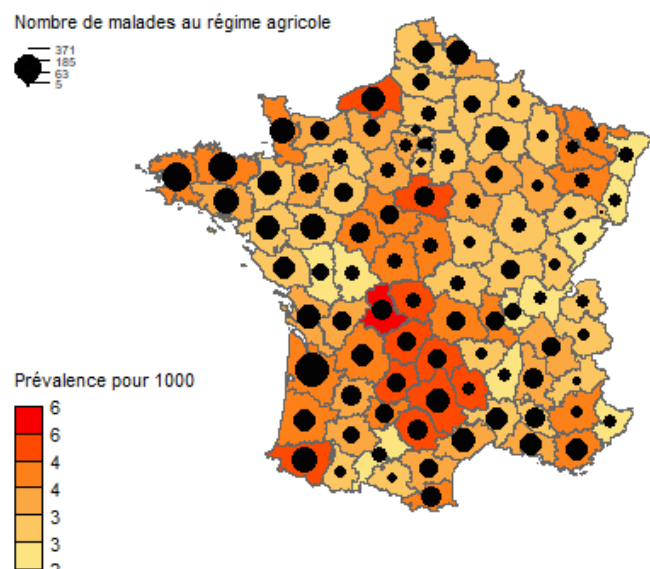
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
9 863	4 119€	40 626 934€	4 443	86	***	5 420	91,1	***

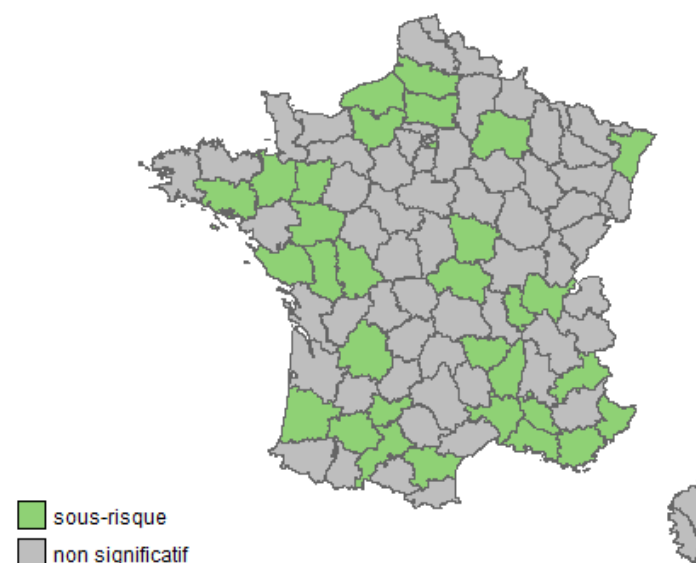
Source: SNDS

L’indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n, avec codes CIM-10 de spondylarthrite ankylosante (juvénile ou non) ou arthropathie psoriasique ou entéropathique, ou autres spondylopathie inflammatoire, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour ces mêmes motifs durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec l'un de ces diagnostics comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou DP ou DR d'un des résumés d'unité médicale), et/ou personnes hospitalisées en soins de suite et réadaptation l'année n avec l'un de ces diagnostics comme manifestation morbide principale, affection étiologique ou diagnostic associé.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

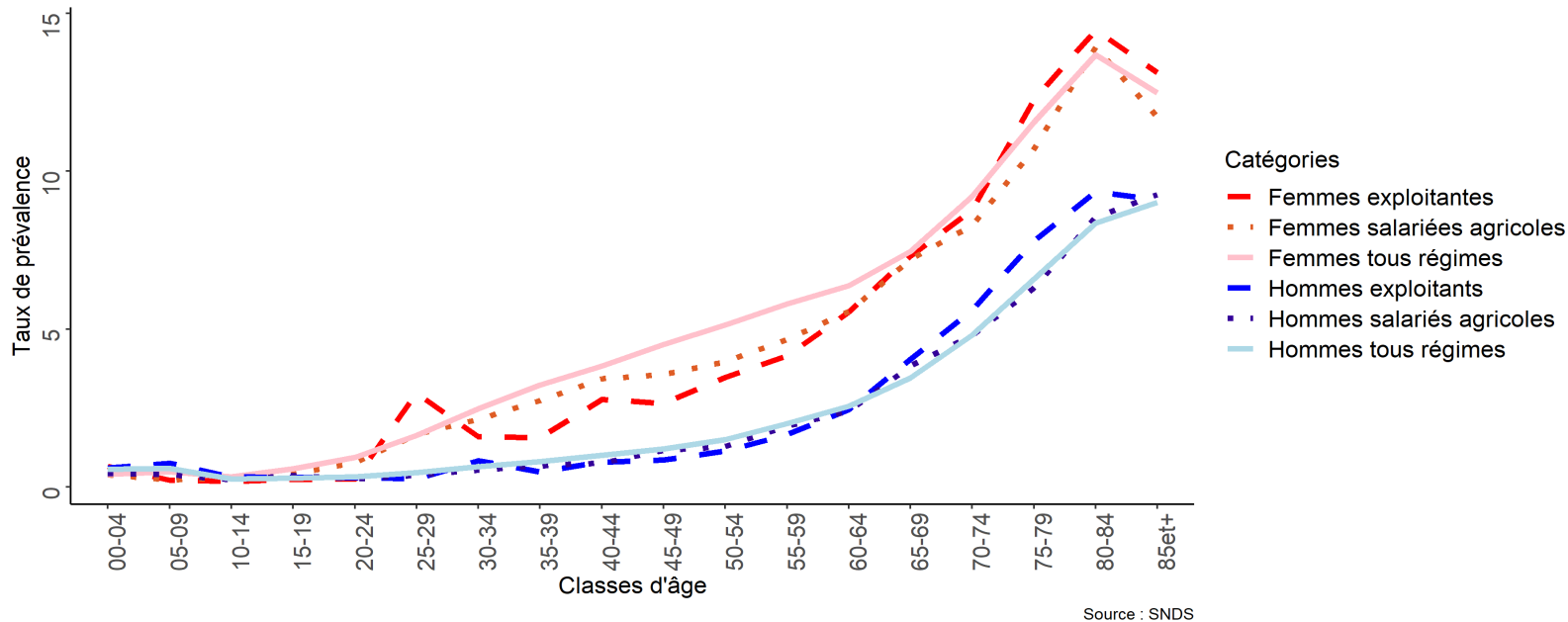
Autres maladies inflammatoires chroniques

Au régime agricole en 2019

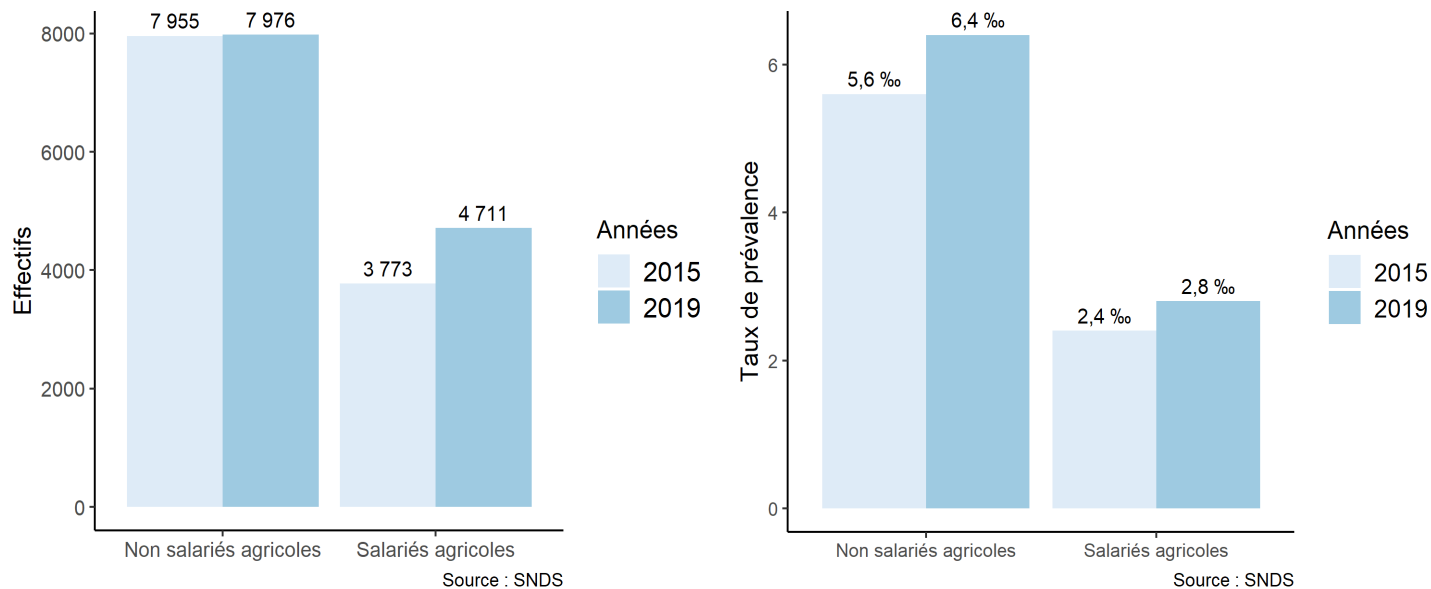
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 12 687
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 1,6%
- Taux de prévalence : 4,3 ‰
- Âge moyen : 73,4 ans – Âge médian : 78 ans
- Répartition hommes/femmes : 33,8% / 66,2%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 2 623

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

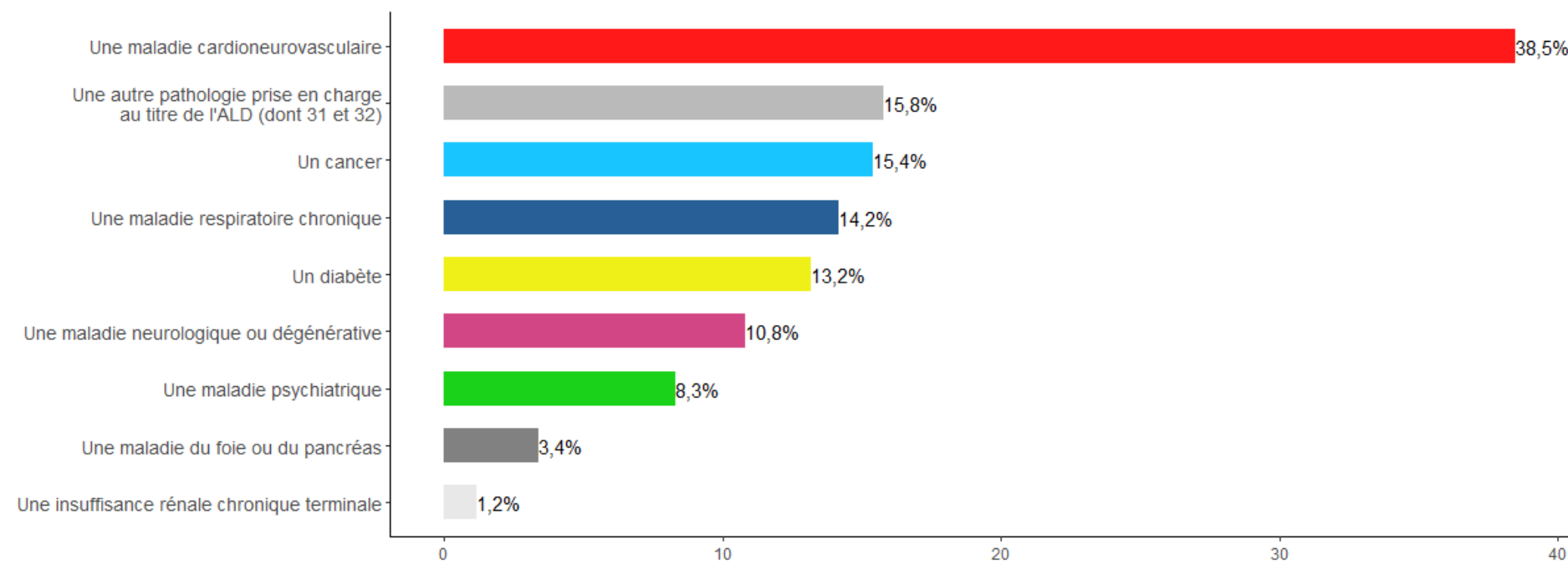


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

68,2% des assurés pris en charge pour Autres maladies inflammatoires chroniques, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 12,3% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie inflammatoire ou rare ou VIH.

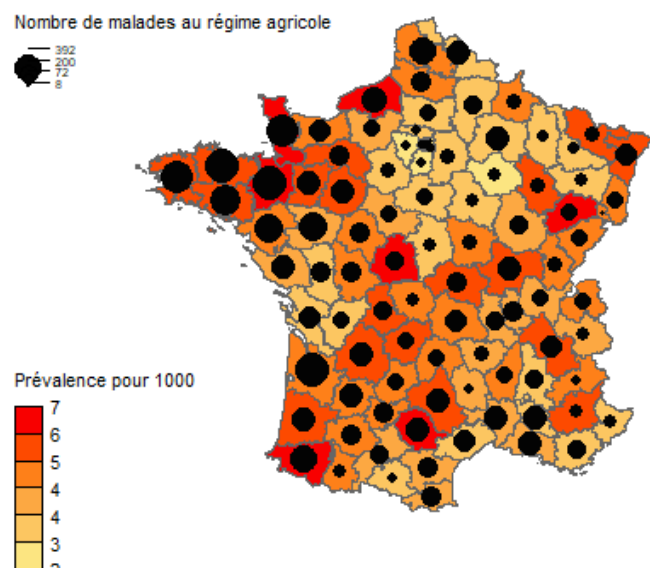
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
12 687	2 163€	27 443 965€	7 976	101,8	Non significatif	4 711	91,6	***

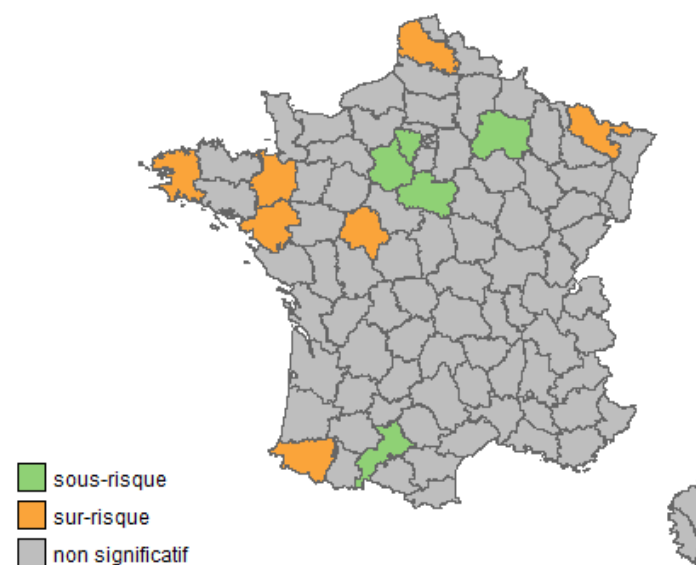
Source: SNDS

L’indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n, avec codes CIM-10 de lupus érythémateux, autres affections localisées du tissu conjonctif, périartérite noueuse ou affections apparentées, autres vasculopathies nécrosantes et lupus érythémateux disséminé, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour ces mêmes motifs durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec une autre maladie inflammatoire comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou DP ou DR d'un des résumés d'unité médicale), et/ou personnes hospitalisées en soins de suite et réadaptation l'année n avec l'un de ces diagnostics comme manifestation morbide principale, affection étiologique ou diagnostic associé.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

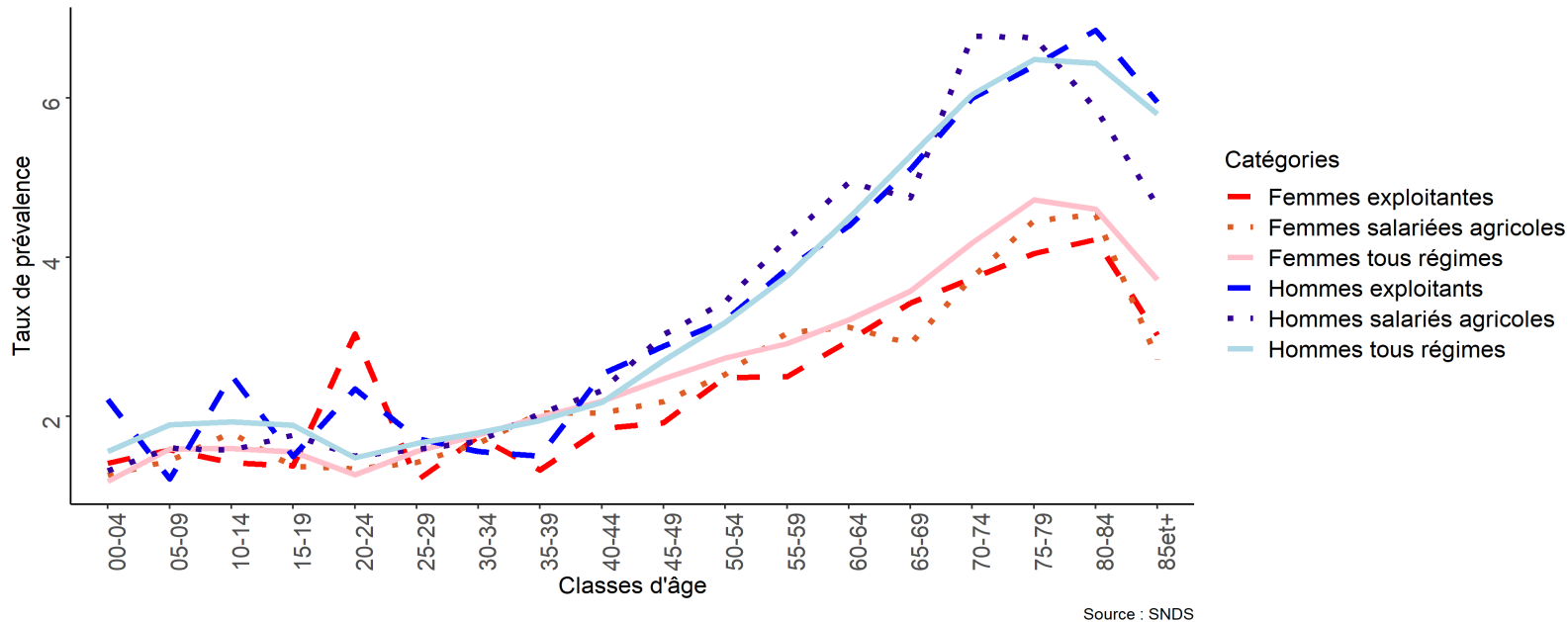
Maladies rares

Au régime agricole en 2019

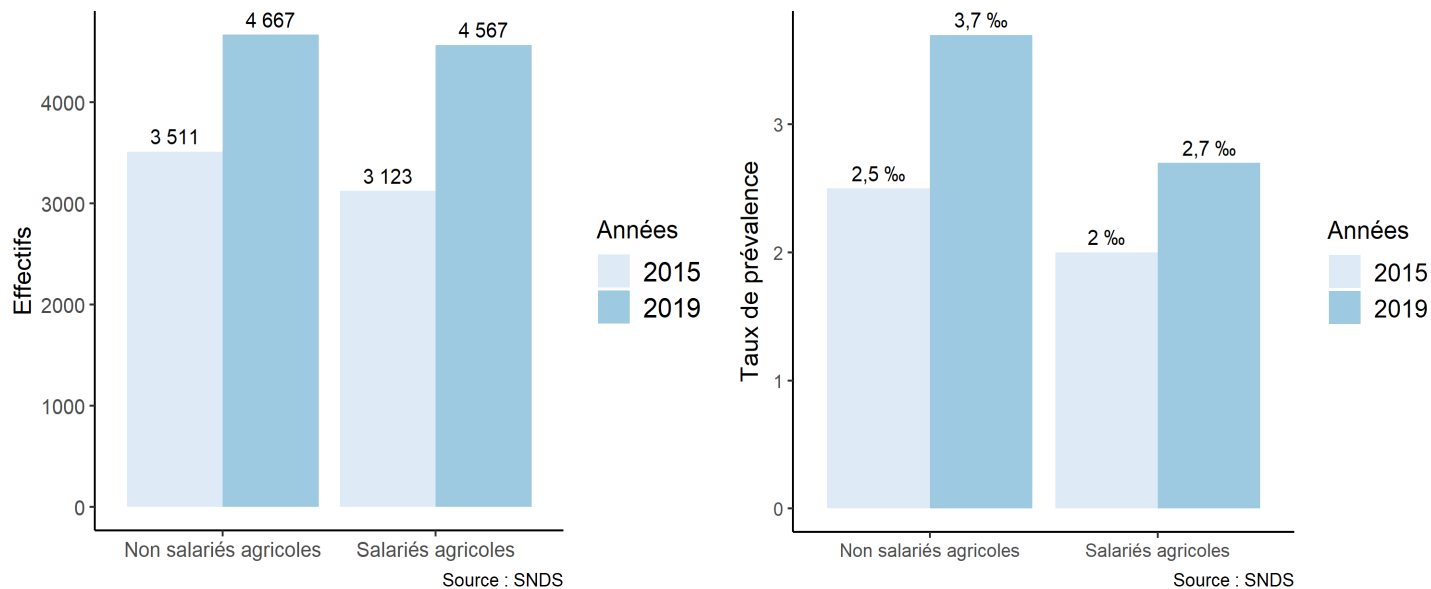
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 9 234
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 6,8%
- Taux de prévalence : 3,2 ‰
- Âge moyen : 61 ans – Âge médian : 66 ans
- Répartition hommes/femmes : 61,3% / 38,7%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 1 758

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

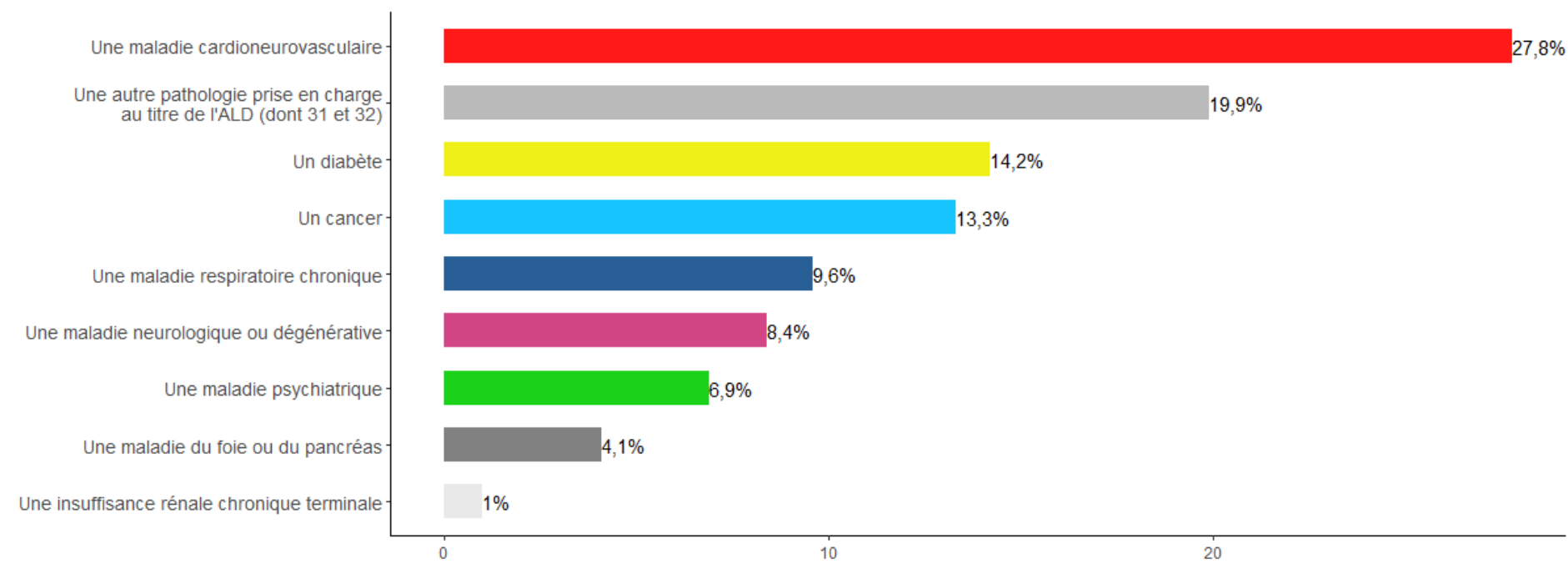


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

61,6% des assurés pris en charge pour Maladies rares, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 3,7% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie inflammatoire ou rare ou VIH.

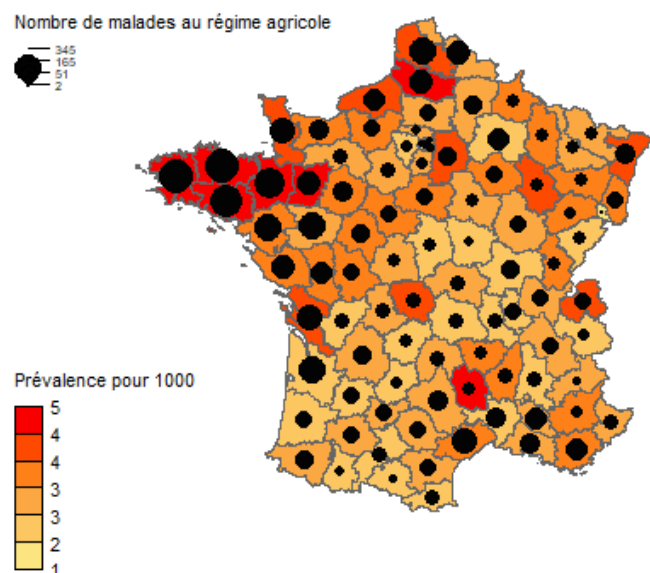
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
9 234	XXXX	XXXX	4 667	95,3	***	4 567	97,6	*

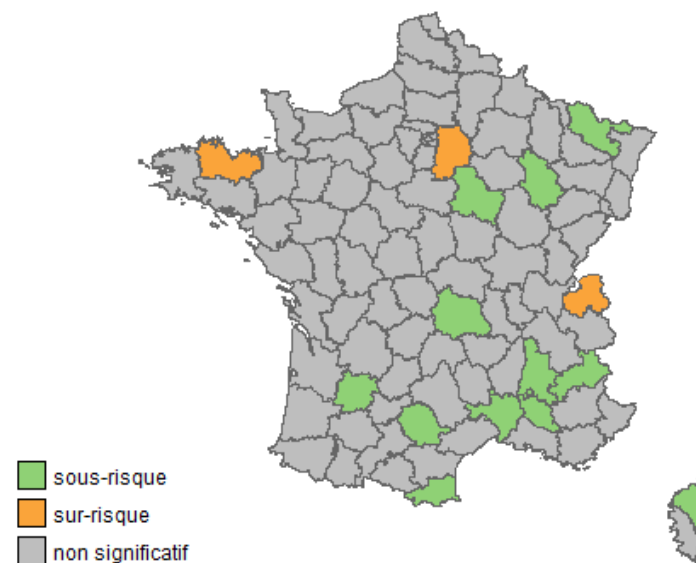
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes prises en charge pour Maladies métaboliques héréditaires ou amylose ou Mucoviscidose ou Hémophilie ou troubles de l'hémostase graves.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

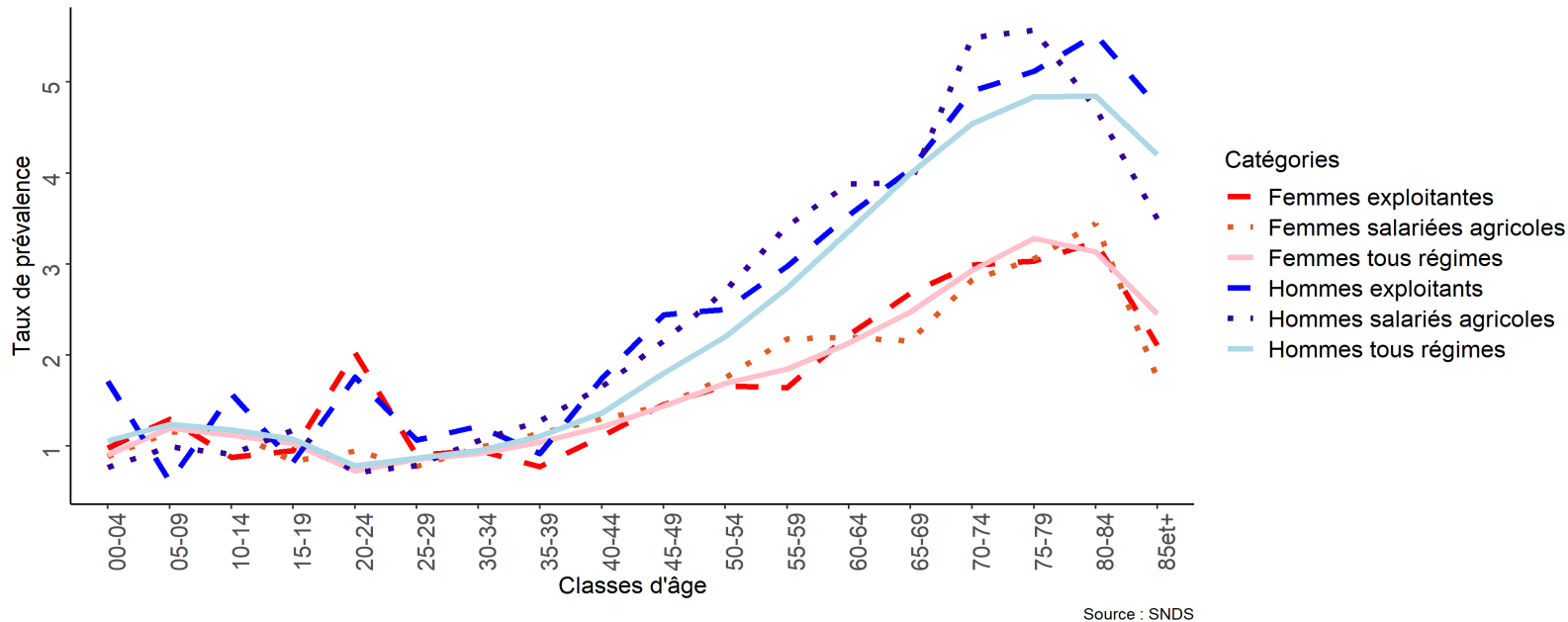
Maladies métaboliques héréditaires ou amylose

Au régime agricole en 2019

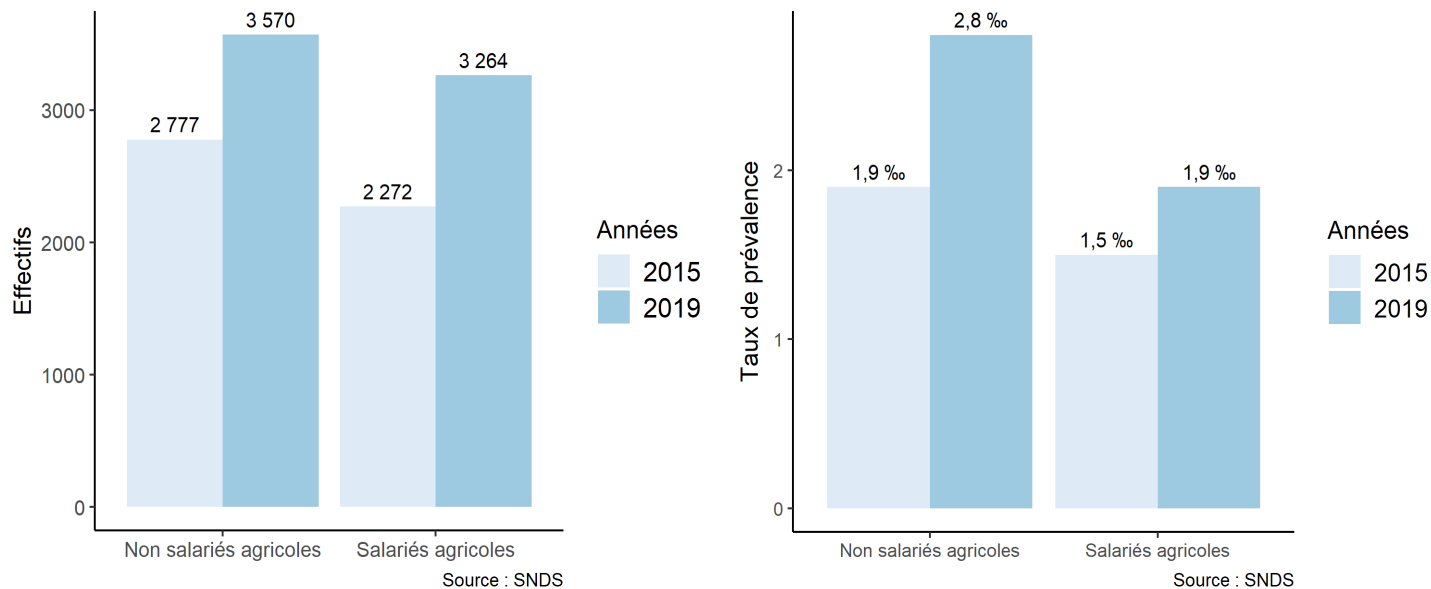
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 6 834
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 6,2%
- Taux de prévalence : 2,3 ‰
- Âge moyen : 62,5 ans – Âge médian : 67 ans
- Répartition hommes/femmes : 63% / 37%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 1 377

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

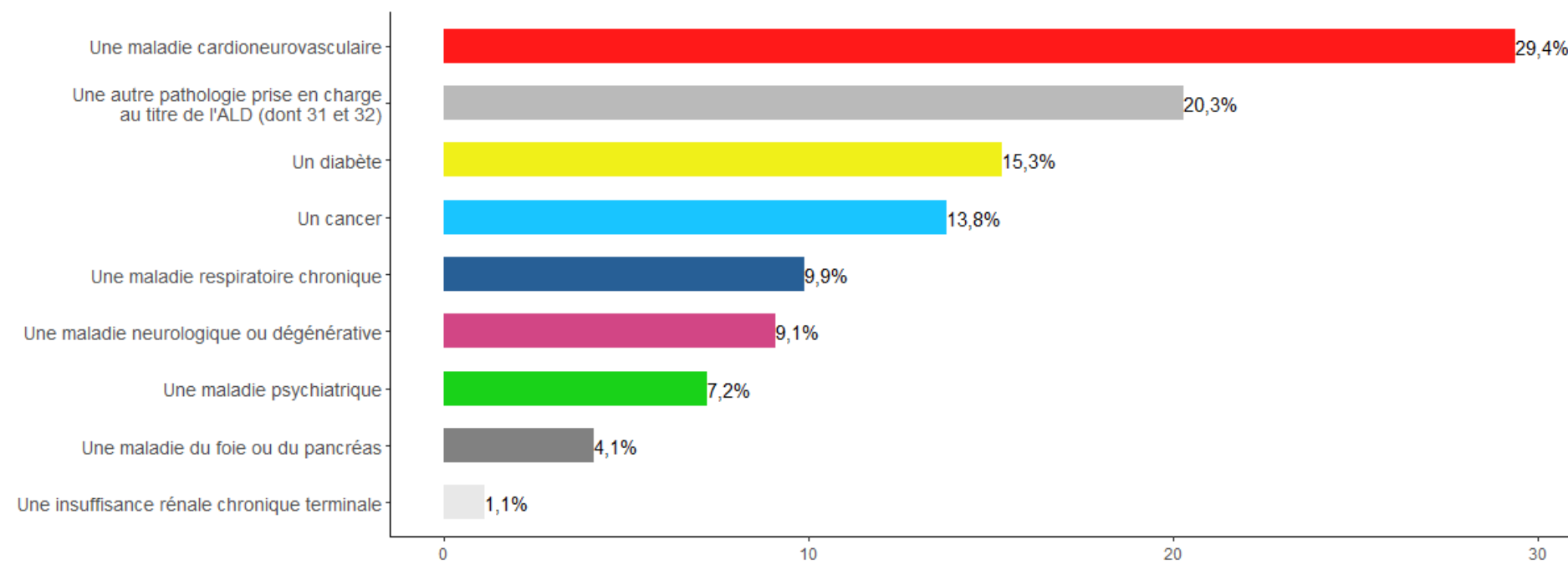


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

63,7% des assurés pris en charge pour Maladies métaboliques héréditaires ou amylose, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 3,4% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie inflammatoire ou rare ou VIH.

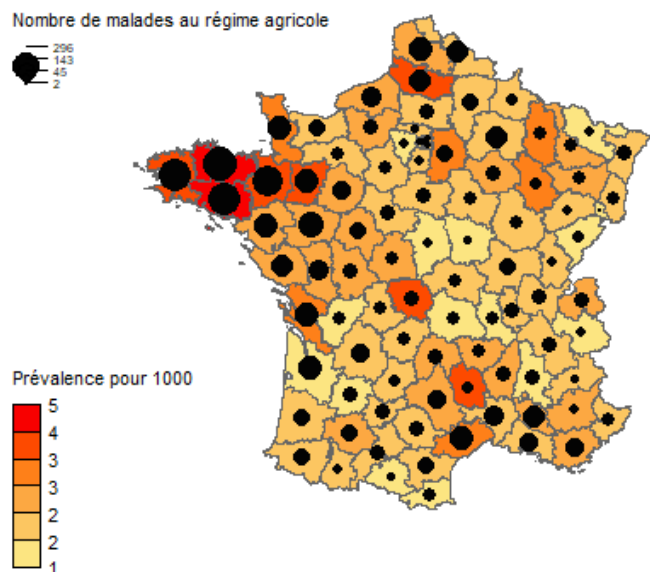
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
6 834	5 294€	36 180 010€	3 570	104,3	**	3 264	104,5	**

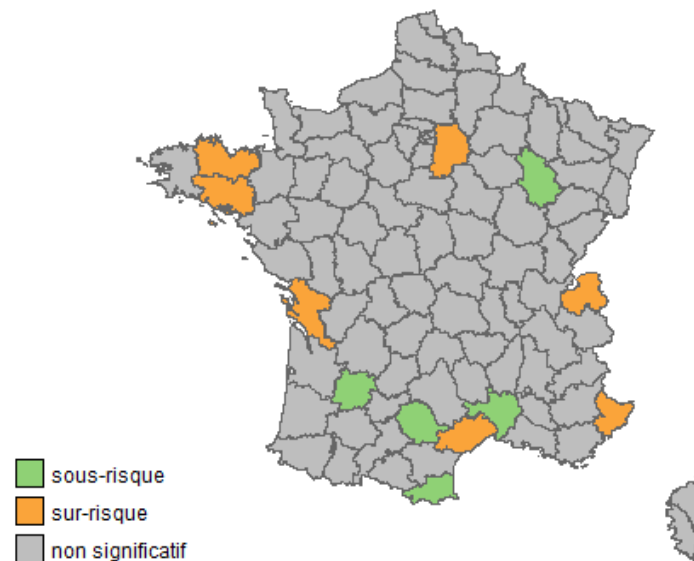
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée pour Maladie métabolique héréditaire (à l'exclusion des affections musculaires primitives, rattachées au groupe « myopathie ou myasthénie ») au cours de l'année n, et/ou personnes en affection de longue durée au cours de l'année n avec code CIM-10 d'amylose, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) pour maladies métaboliques héréditaires ou amylose durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec une amylose comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou diagnostic principal ou diagnostic relié d'un des résumé d'unité médicale), et/ou personnes hospitalisées en soins de suite et réadaptation l'année n avec une amylose comme manifestation morbide principale, affection étiologique ou diagnostic associé.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

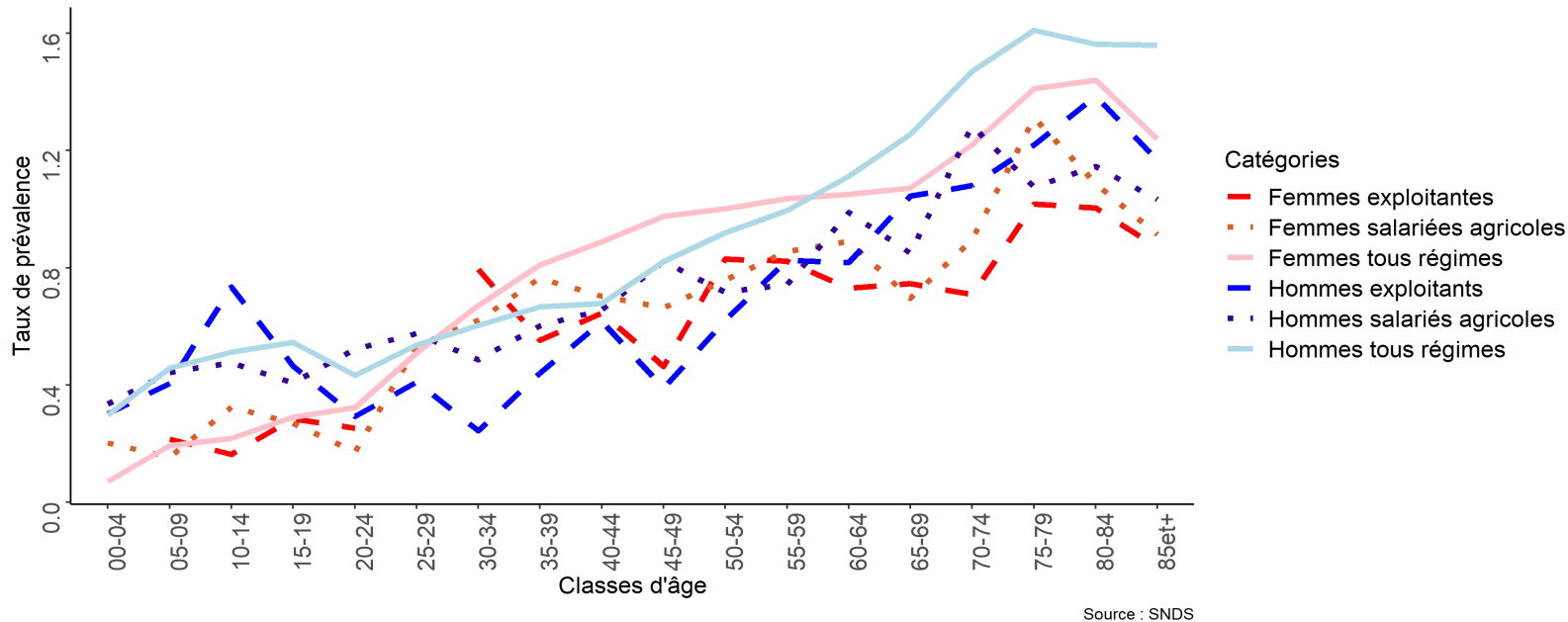
Hémophilie ou troubles de l'hémostase graves

Au régime agricole en 2019

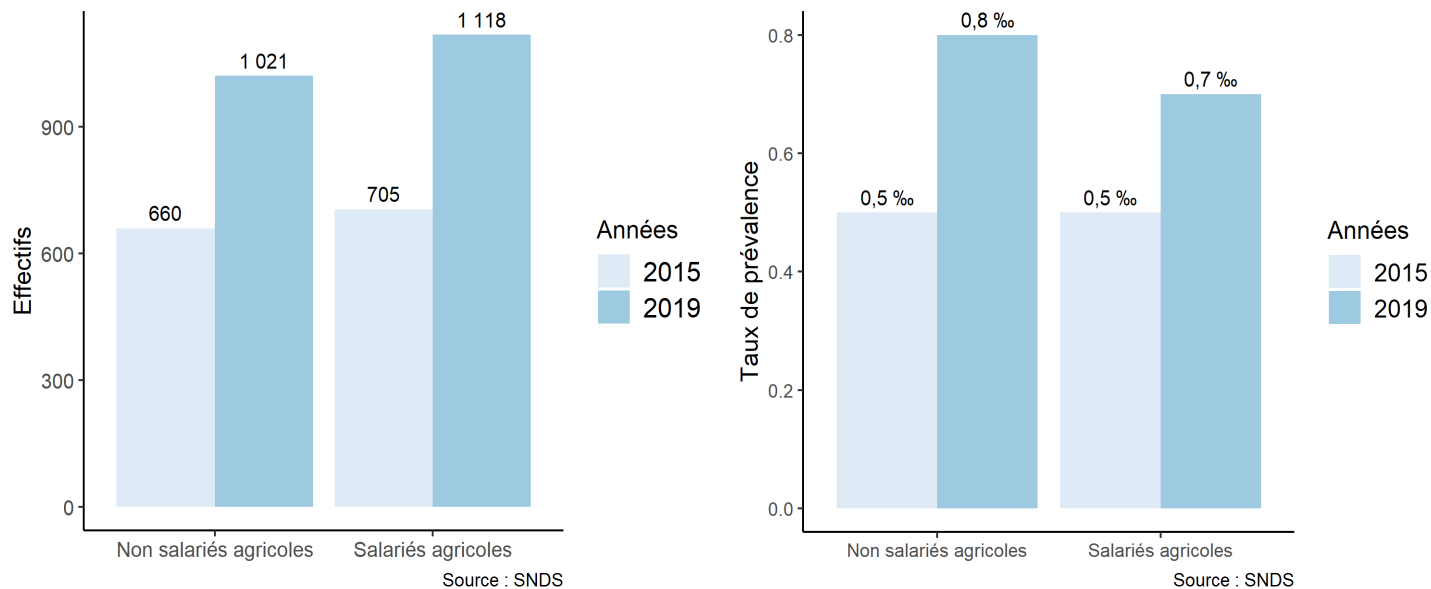
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 2 139
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 9,4%
- Taux de prévalence : 0,7 ‰
- Âge moyen : 59,9 ans – Âge médian : 64 ans
- Répartition hommes/femmes : 56,1% / 43,9%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 332

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

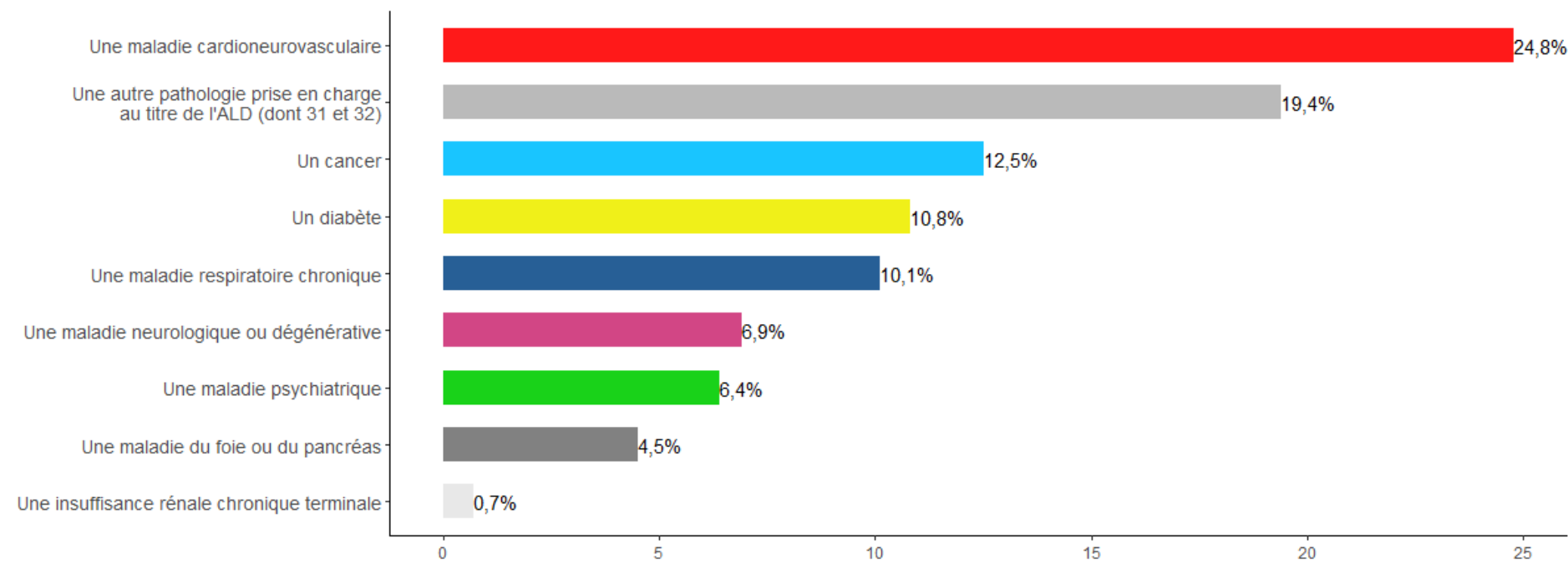


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

58% des assurés pris en charge pour Hémophilie ou troubles de l’hémostase graves, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 6,4% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie inflammatoire ou rare ou VIH.

Indices comparatifs et coût de la pathologie

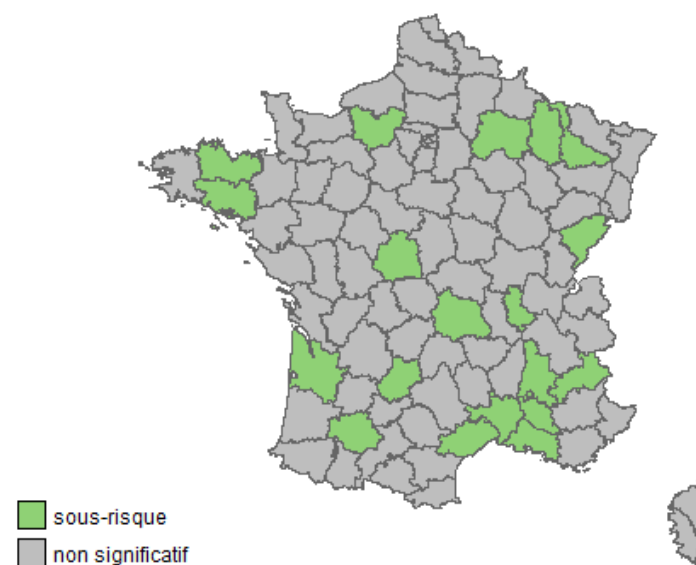
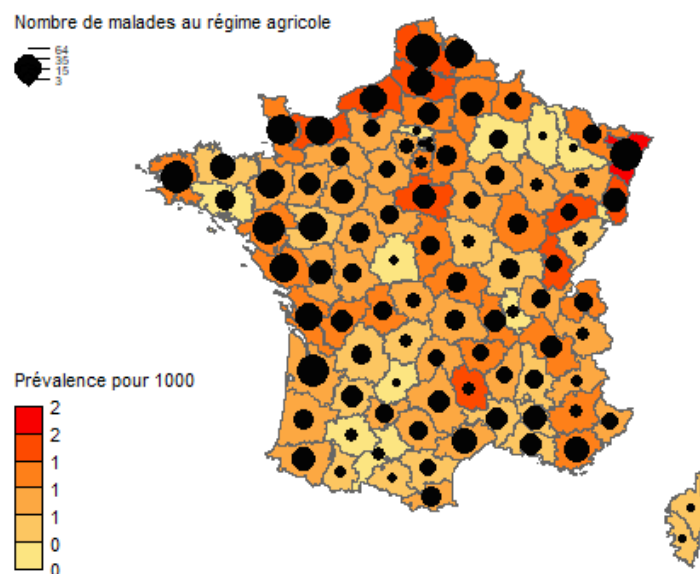
Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
2 139	10 871€	23 253 978€	1 021	73,7	***	1 118	83,4	***

Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n, avec codes CIM-10 de carence héréditaire en facteur VIII, carence héréditaire en facteur IX, autres anomalies de la coagulation ou purpura et autres affections hémorragiques ; et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour carence héréditaire en facteur VIII ou en facteur IX durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec une carence héréditaire en facteur VIII ou en facteur IX comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou DP ou DR d'un des résumés d'unité médicale).

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

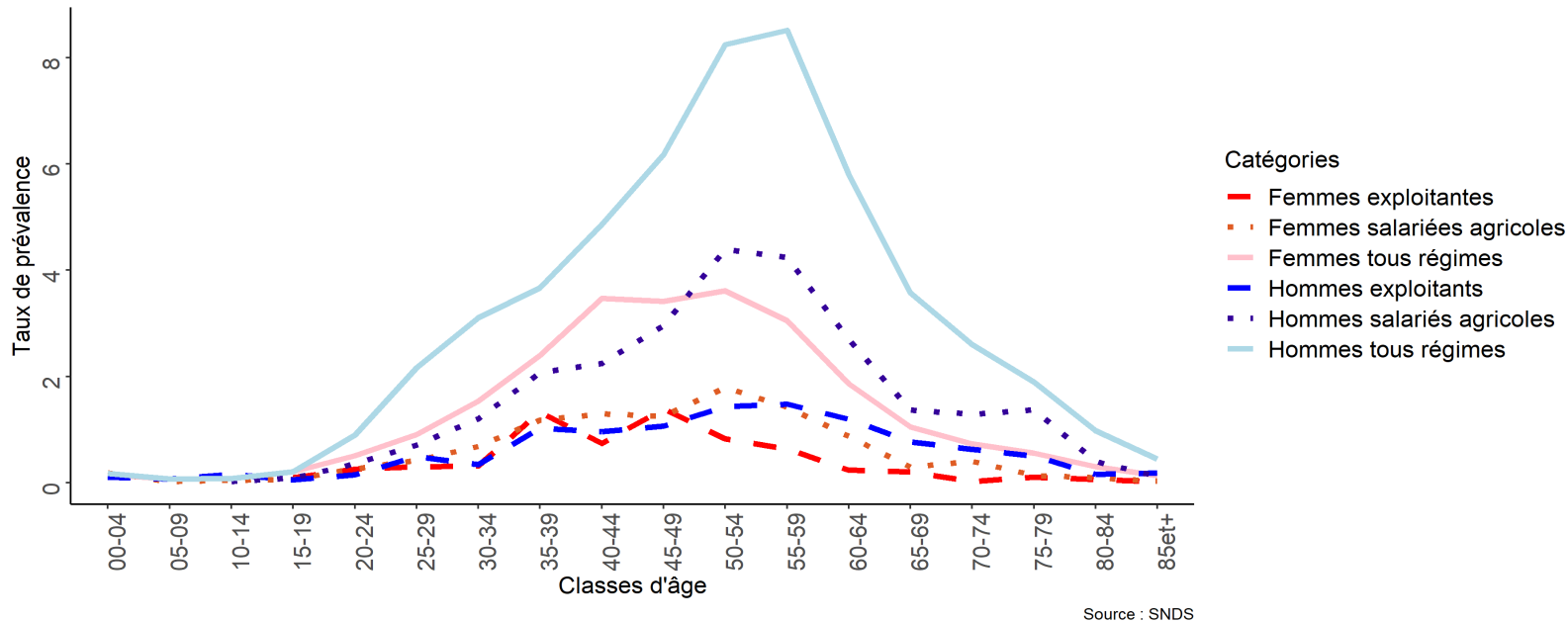
Vih ou sida

Au régime agricole en 2019

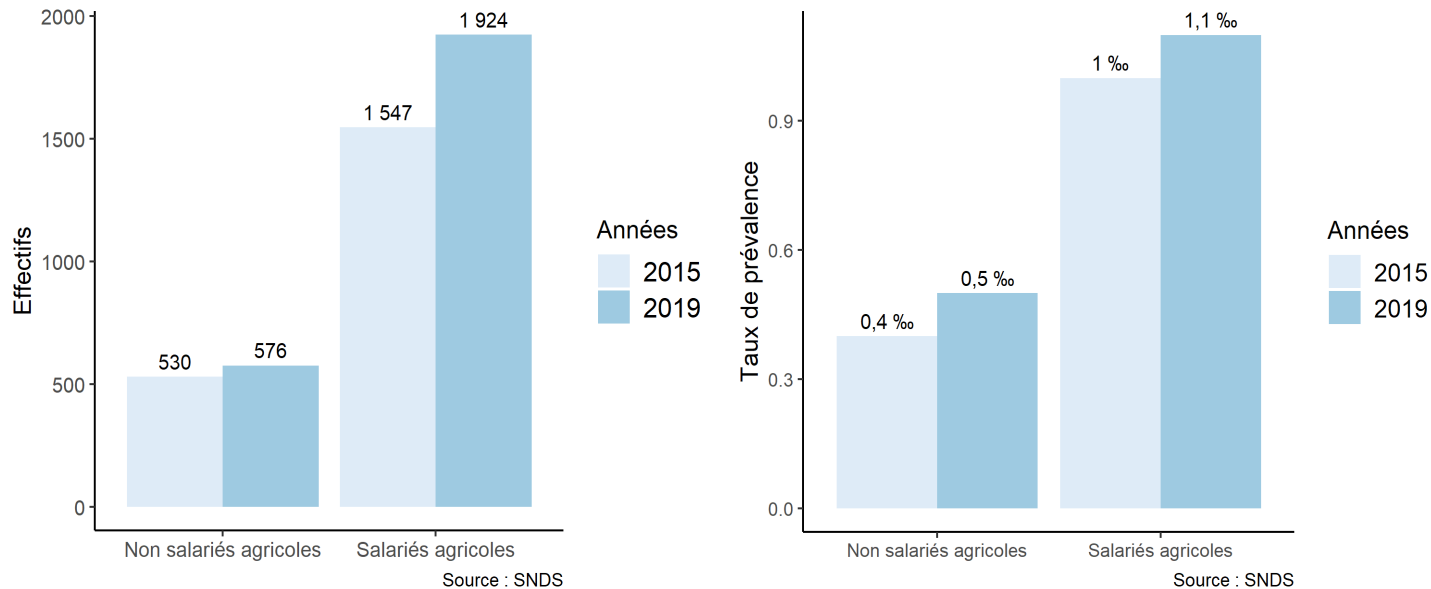
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 2 500
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 3,8%
- Taux de prévalence : 0,9 ‰
- Âge moyen : 51,7 ans – Âge médian : 53 ans
- Répartition hommes/femmes : 75,5% / 24,5%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 352

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

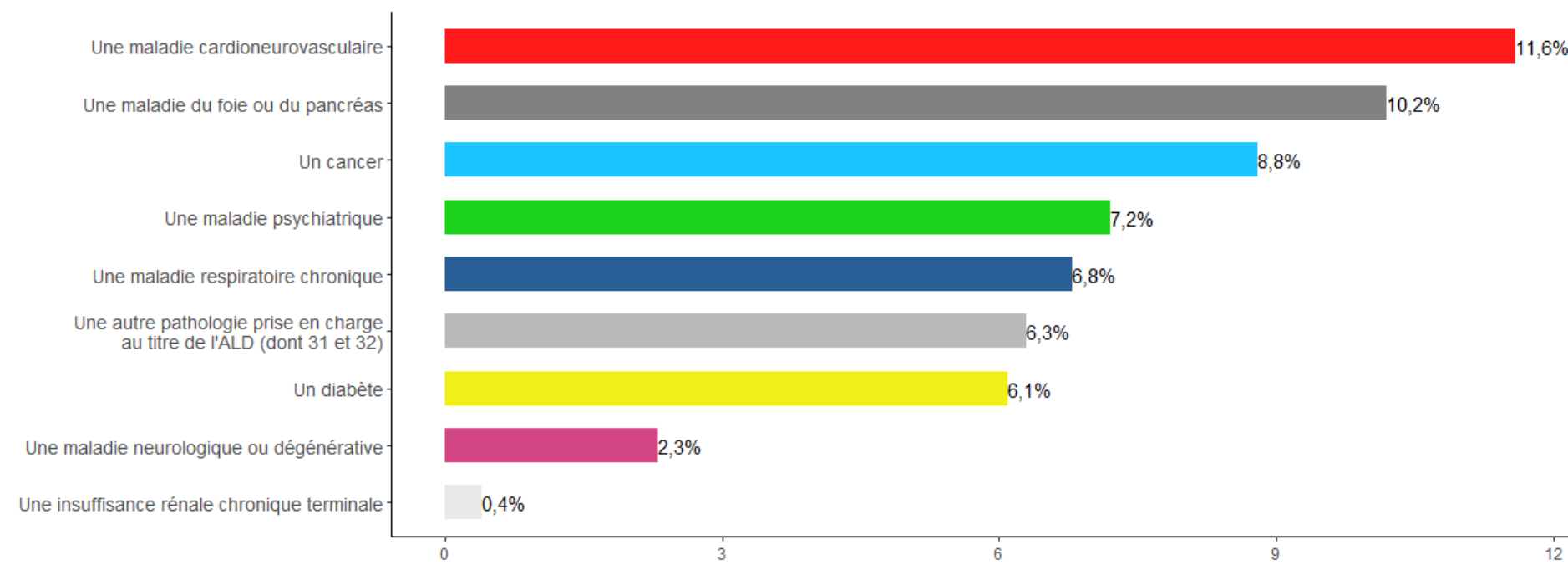


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

41,8% des assurés pris en charge pour VIH ou SIDA, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 2,3% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie inflammatoire ou rare ou VIH.

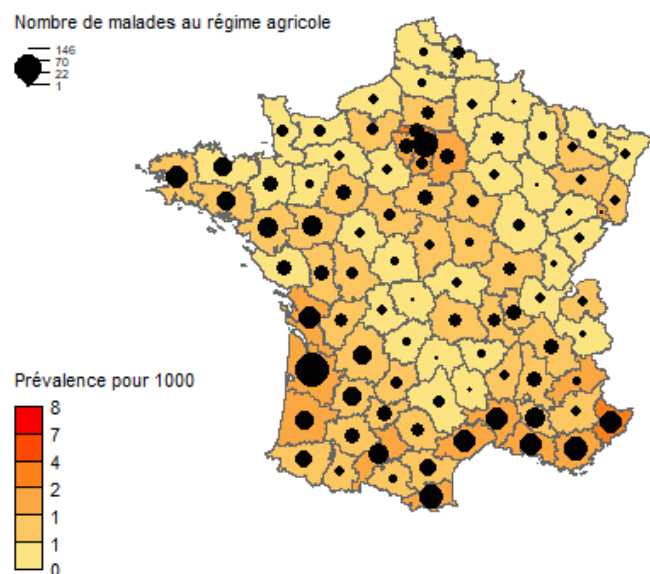
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommateurs du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
2 500	8 037€	20 091 816€	576	20,3	***	1 924	46,5	***

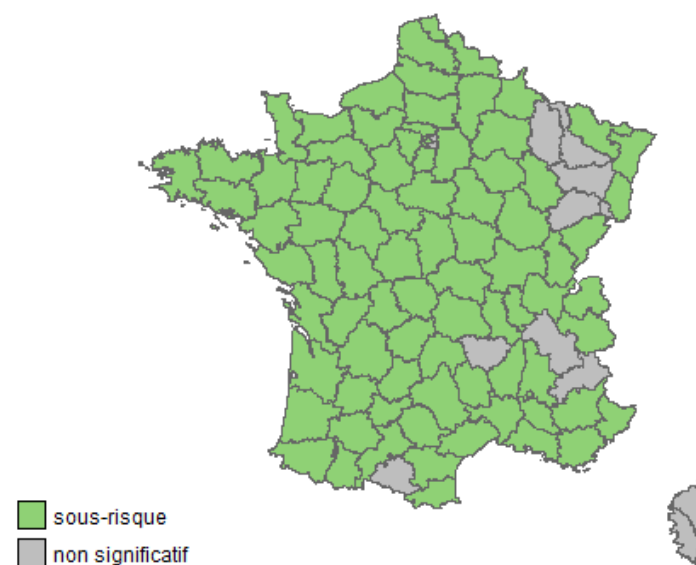
Source: SNDS

L’indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n, avec codes CIM-10 de maladie due au virus de l'immunodéficience humaine, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (diagnostic principal ou diagnostic relié) ou RIM-P (DP ou diagnostic associé) pour ces mêmes motifs durant au moins une des 5 dernières années, et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec un VIH/SIDA comme complication ou morbidité associée (DA, ou DP ou DR d'un des résumés d'unité médicale), et/ou personnes ayant eu une délivrance à 3 dates différentes d'au moins un médicament spécifique au traitement du VIH/SIDA dans l'année n), et/ou personnes ayant eu un acte de biologie médicale spécifique au traitement du VIH/SIDA dans l'année n.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

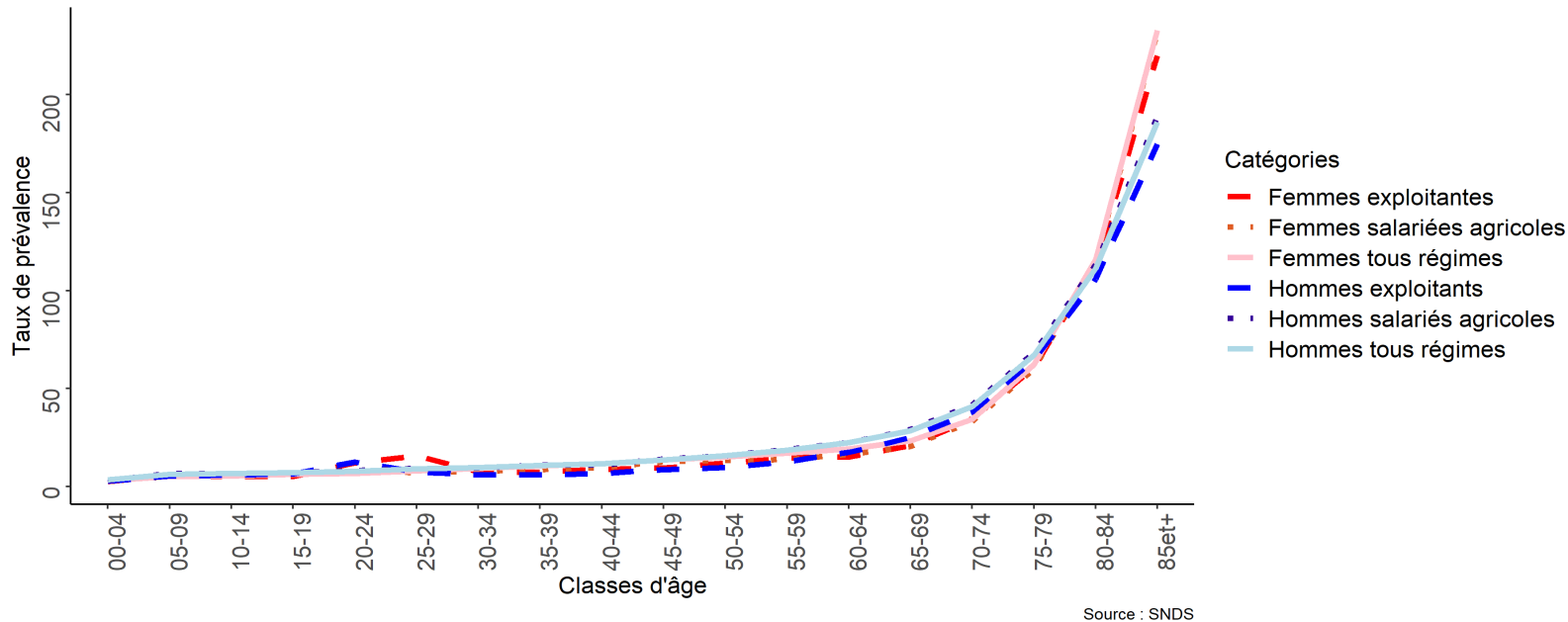
Maladies neurologiques ou dégénératives

Au régime agricole en 2019

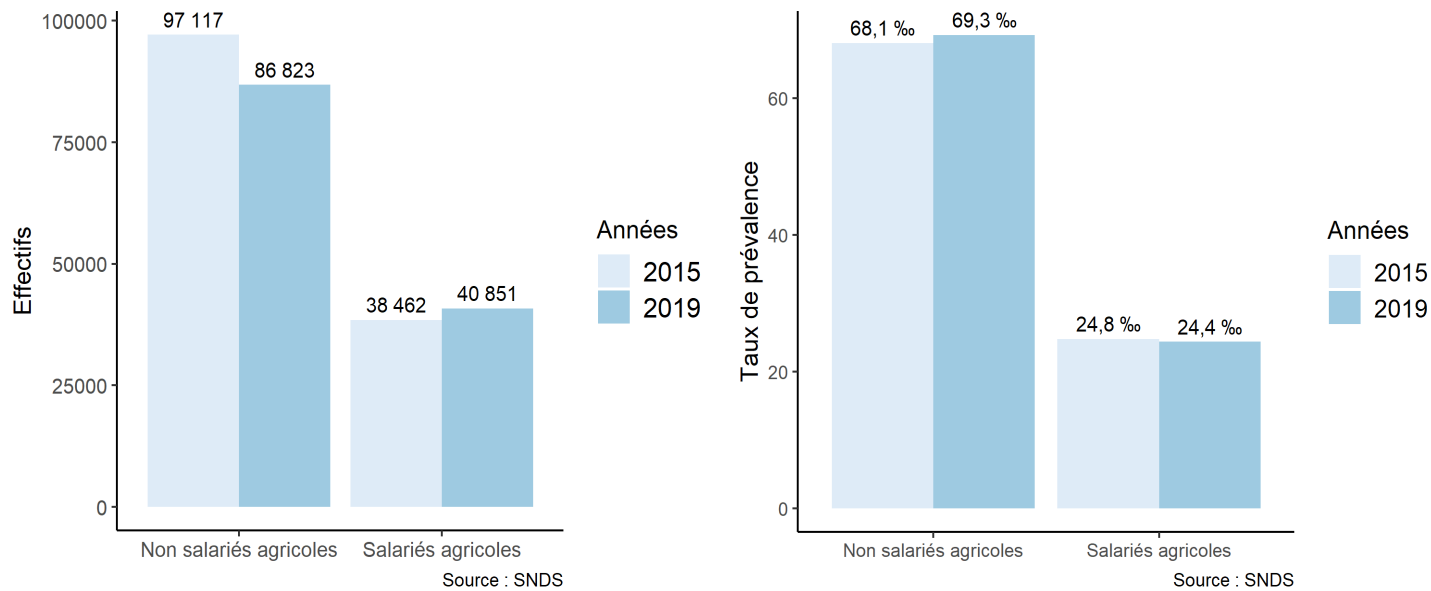
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 127 674
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 1,2%
- Taux de prévalence : 43,6 ‰
- Âge moyen : 79 ans – Âge médian : 85 ans
- Répartition hommes/femmes : 41% / 59%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 26 225

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

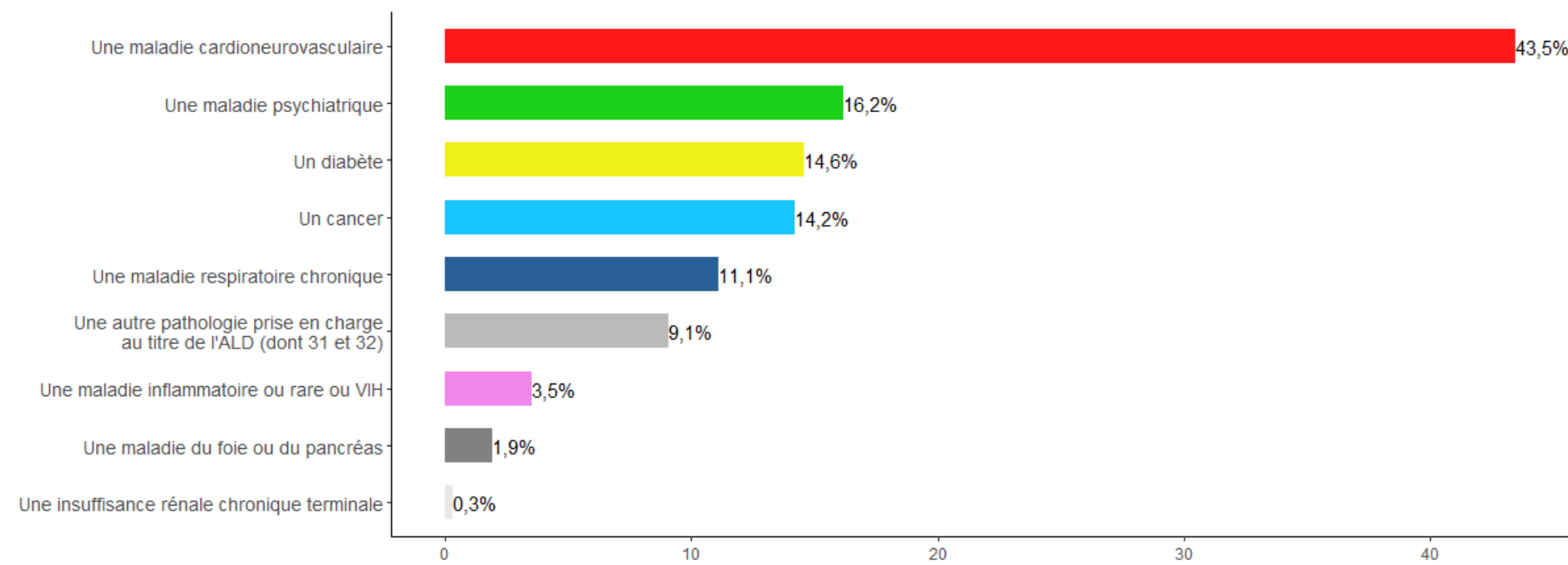


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

69% des assurés pris en charge pour Maladies neurologiques ou dégénératives, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



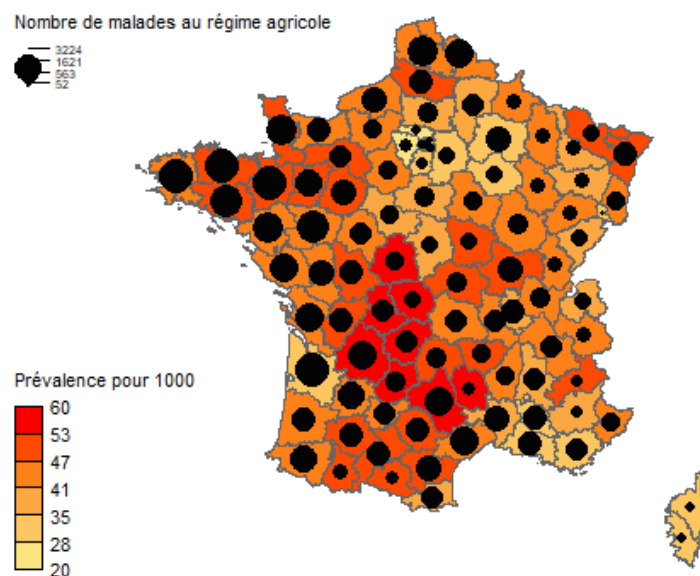
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
127 674	XXXX	XXXX	86 823	93,2	***	40 851	98,5	***

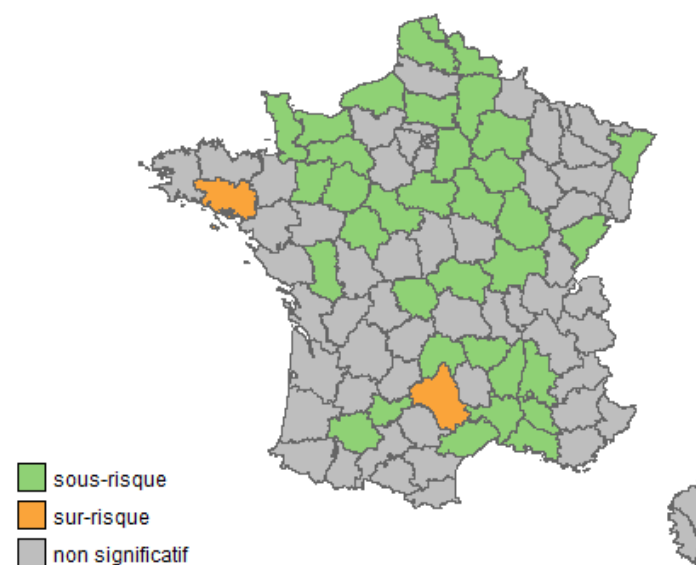
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes atteintes par une affection neurologique (sclérose en plaque, paraplégie, myopathie ou myasthénie, épilepsie ou une autre maladie neurologique) ou une maladie dégénérative (démence ou maladie de parkinson).

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

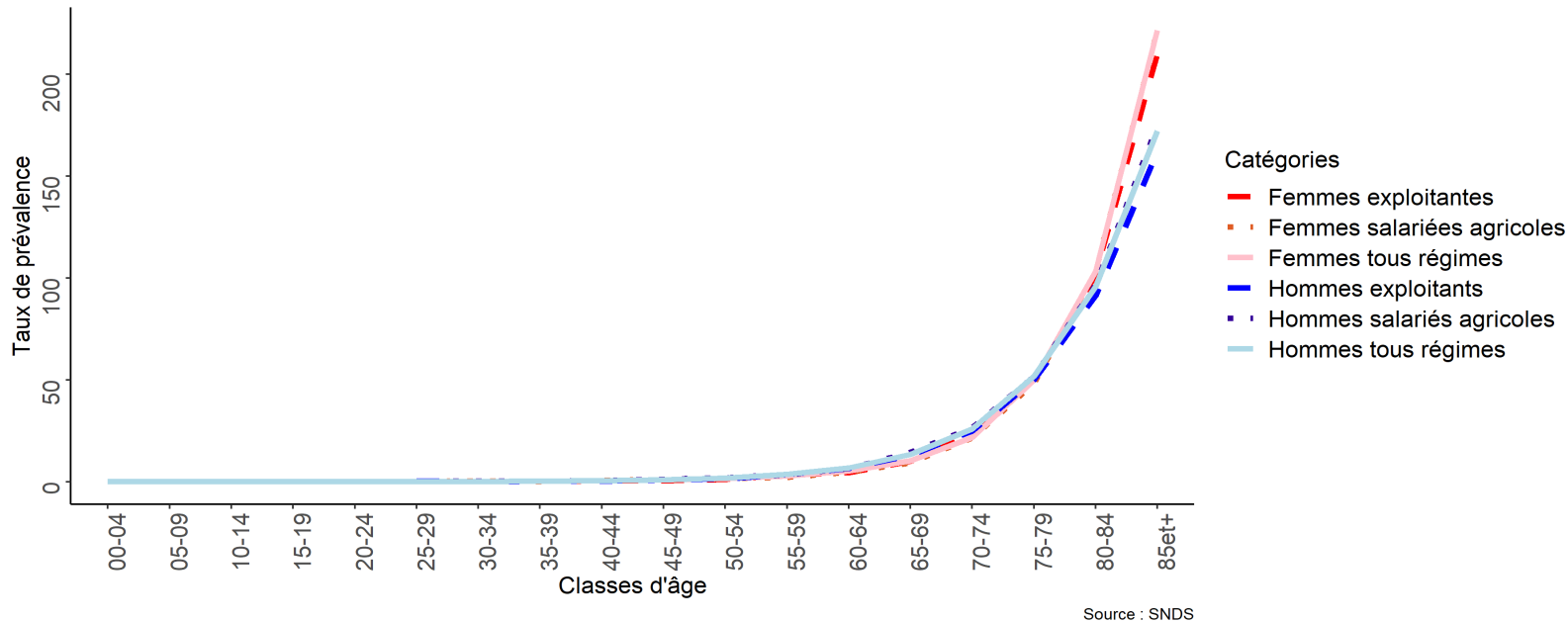
Maladies dégénératives (démences et parkinson)

Au régime agricole en 2019

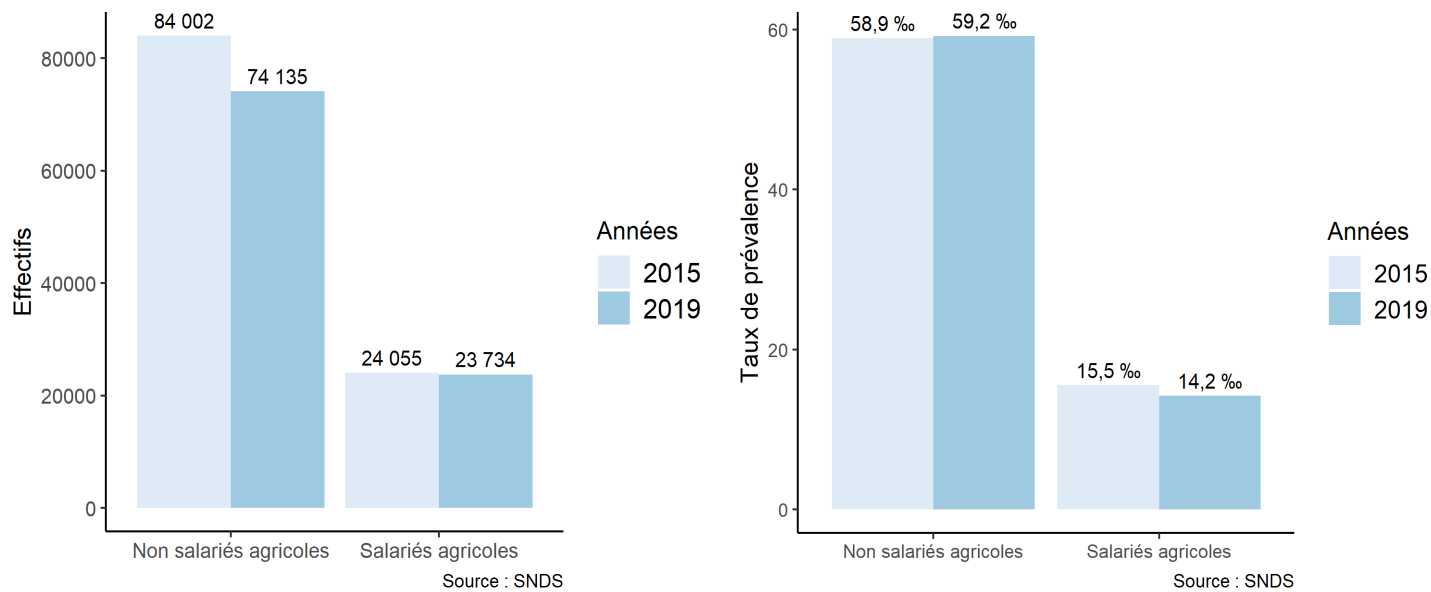
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 97 869
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 2%
- Taux de prévalence : 33,4 ‰
- Âge moyen : 85,7 ans – Âge médian : 87 ans
- Répartition hommes/femmes : 36,2% / 63,8%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 22 181

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

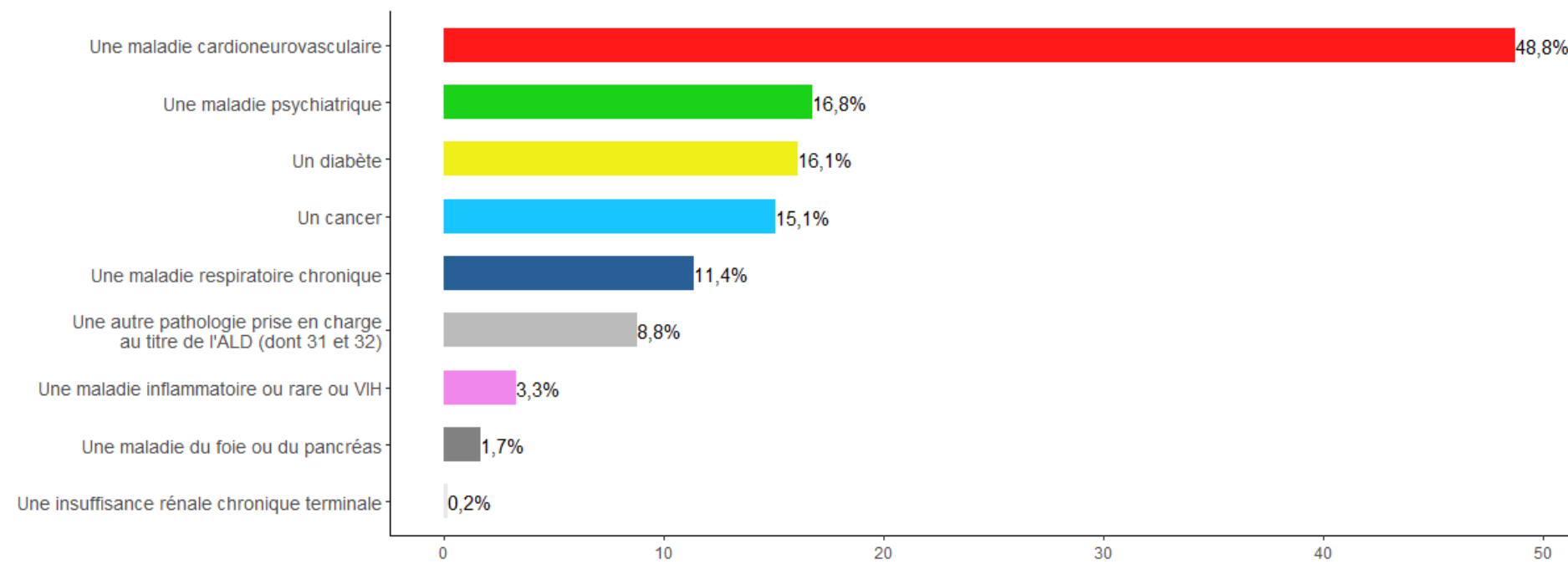


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

72,8% des assurés pris en charge pour Maladies dégénératives (démences et Parkinson), sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 3,8% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie neurologique ou dégénérative.

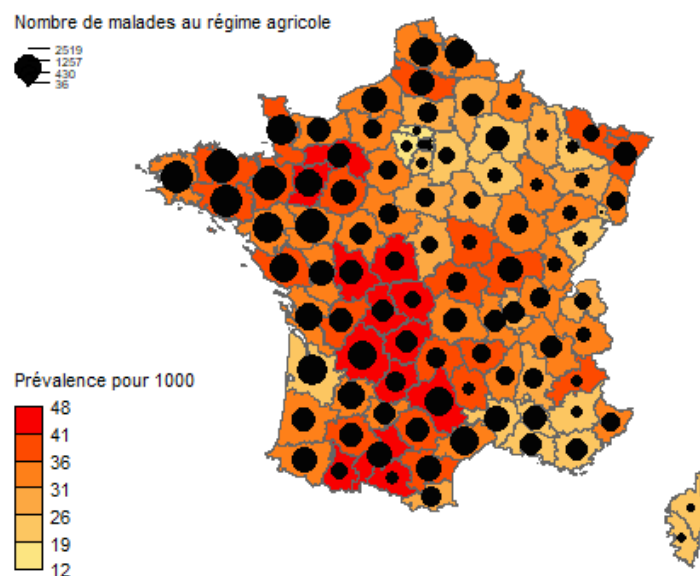
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommateurs du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
97 869	XXXX	XXXX	74 135	95,5	***	23 734	100,1	Non significatif

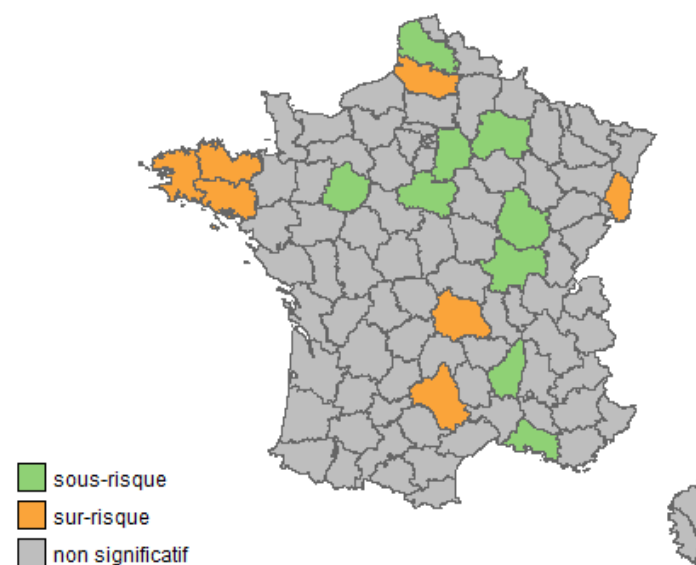
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes souffrant d'une maladie dégénérative (démence ou maladie de parkinson).

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

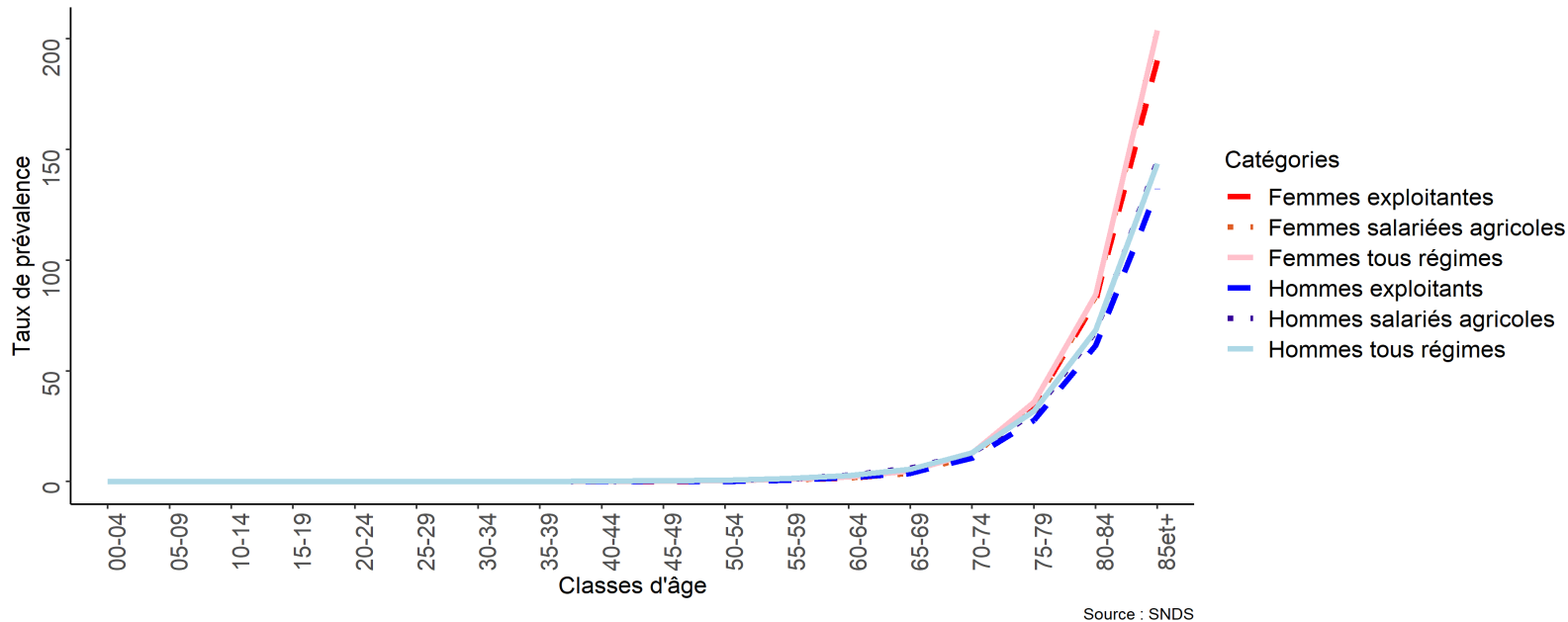
Démences (dont maladie d'alzheimer)

Au régime agricole en 2019

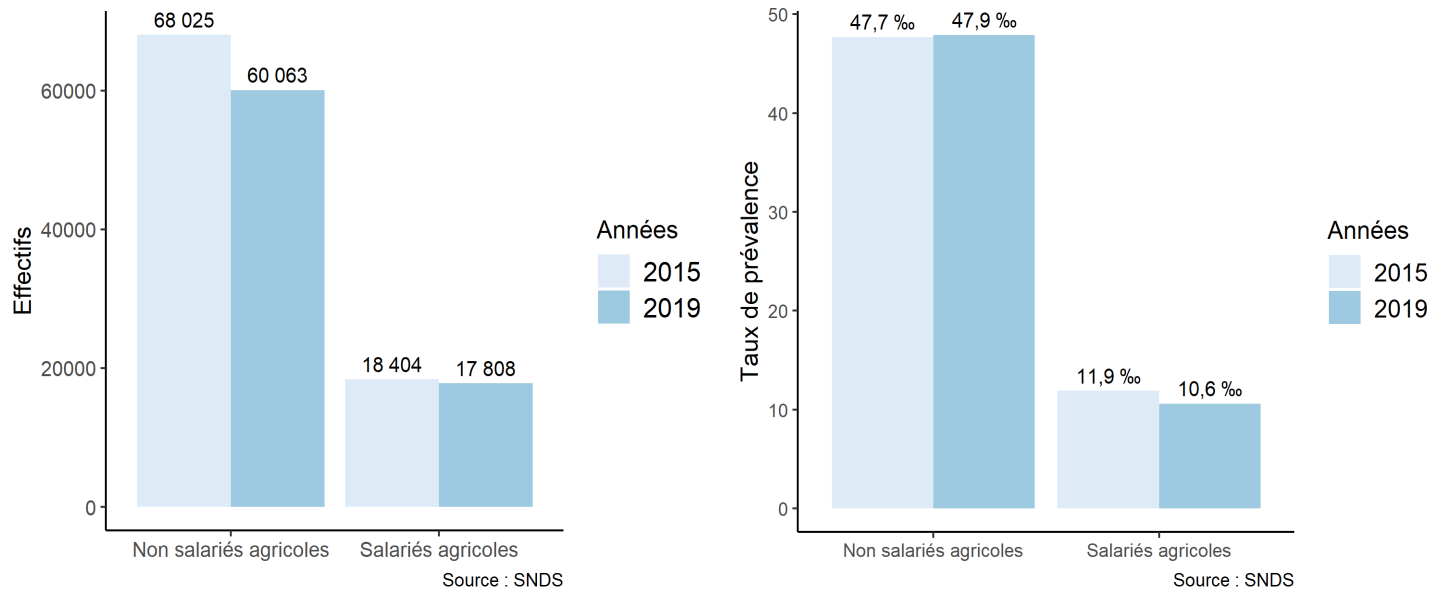
Carte d'identité de la pathologie

-
- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 77 871
 - Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 2,1%
 - Taux de prévalence : 26,6 ‰
 - Âge moyen : 87,2 ans – Âge médian : 88 ans
 - Répartition hommes/femmes : 31,6% / 68,4%
 - Nombre de nouveaux cas en 2019 : 19 663
-

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

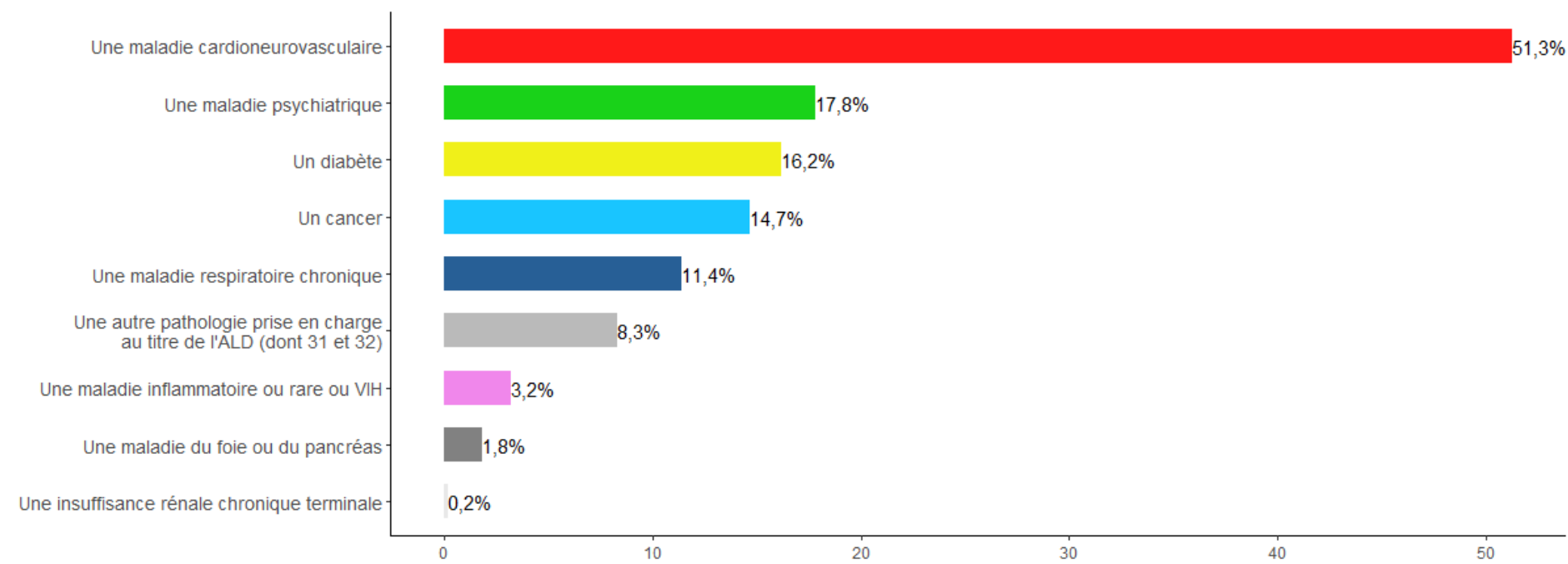


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

74% des assurés pris en charge pour Démences (dont maladie d’Alzheimer), sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 9,2% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie neurologique ou dégénérative.

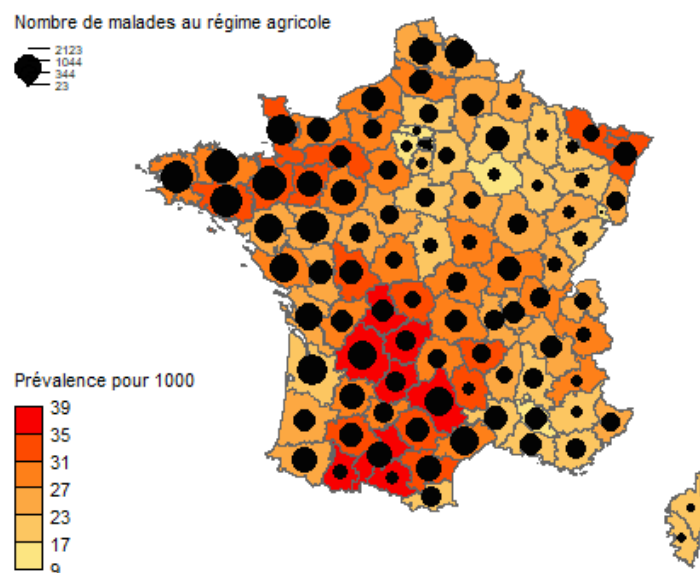
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
77 871	3 376€	262 872 900€	60 063	92,7	***	17 808	98,9	Non significatif

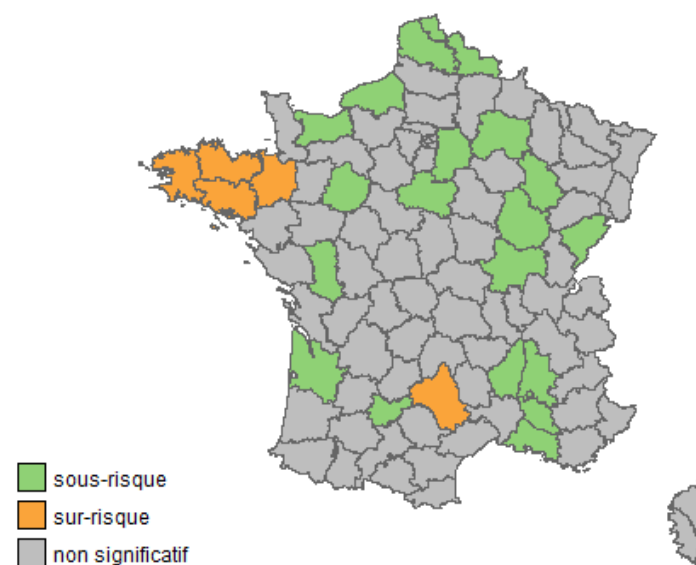
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n avec codes CIM-10 de démences, et/ou personnes ayant reçu au moins 3 délivrances de médicaments de la maladie d'Alzheimer au cours de l'année n (à différentes dates), et/ou personnes ayant reçu au moins 3 délivrances de médicaments de la maladie d'Alzheimer au cours de l'année n-1 (à différentes dates), et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour maladie d'Alzheimer ou autres démences durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec une démence comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou DP ou DR d'un des résumés d'unité médicale), et/ou personnes hospitalisées en psychiatrie (RIM-P) pour maladie d'Alzheimer ou autres démences durant au moins une des 5 dernières années (DP ou diagnostic associé), et/ou personnes hospitalisées en soins de suite et réadaptation pour maladie d'Alzheimer ou autres démences durant au moins une des 5 dernières années (manifestation morbide principale, affection étiologique ou DA). A l'exclusion de la démence en lien avec l'infection par le VIH et la maladie de Parkinson.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

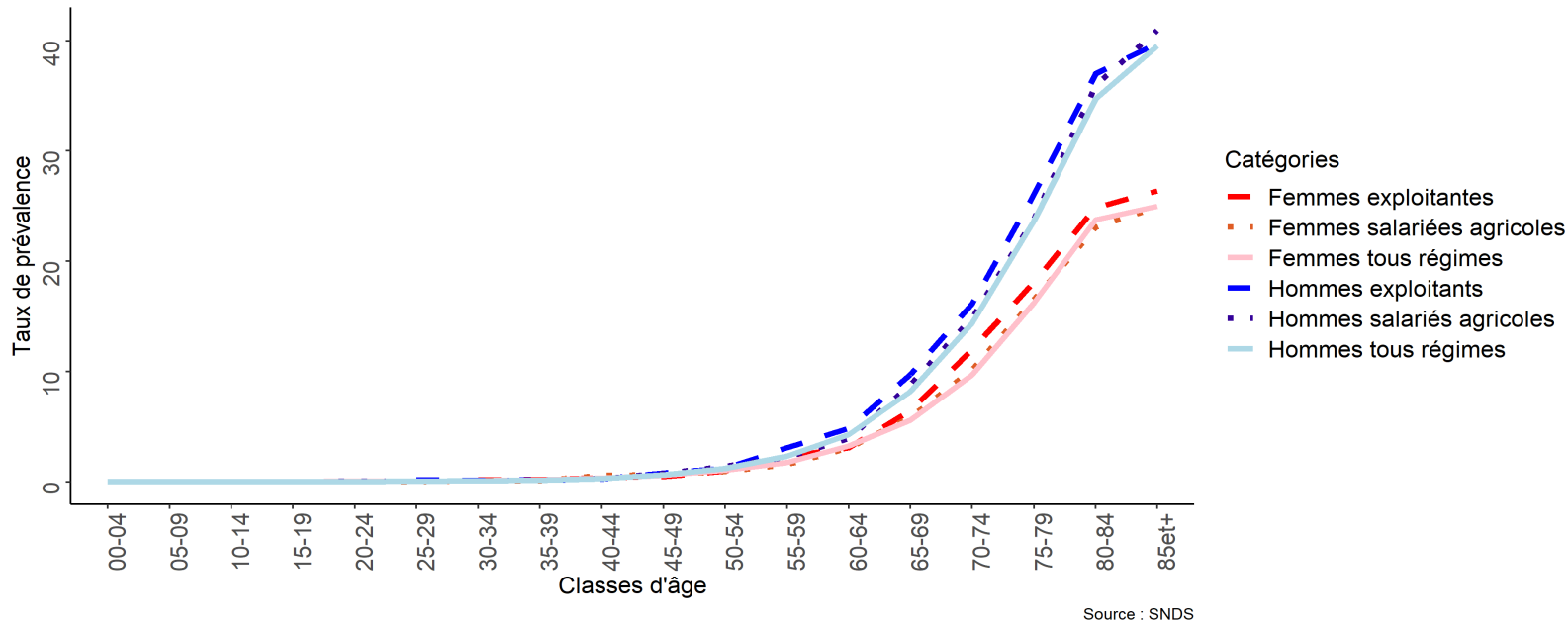
Maladie de parkinson

Au régime agricole en 2019

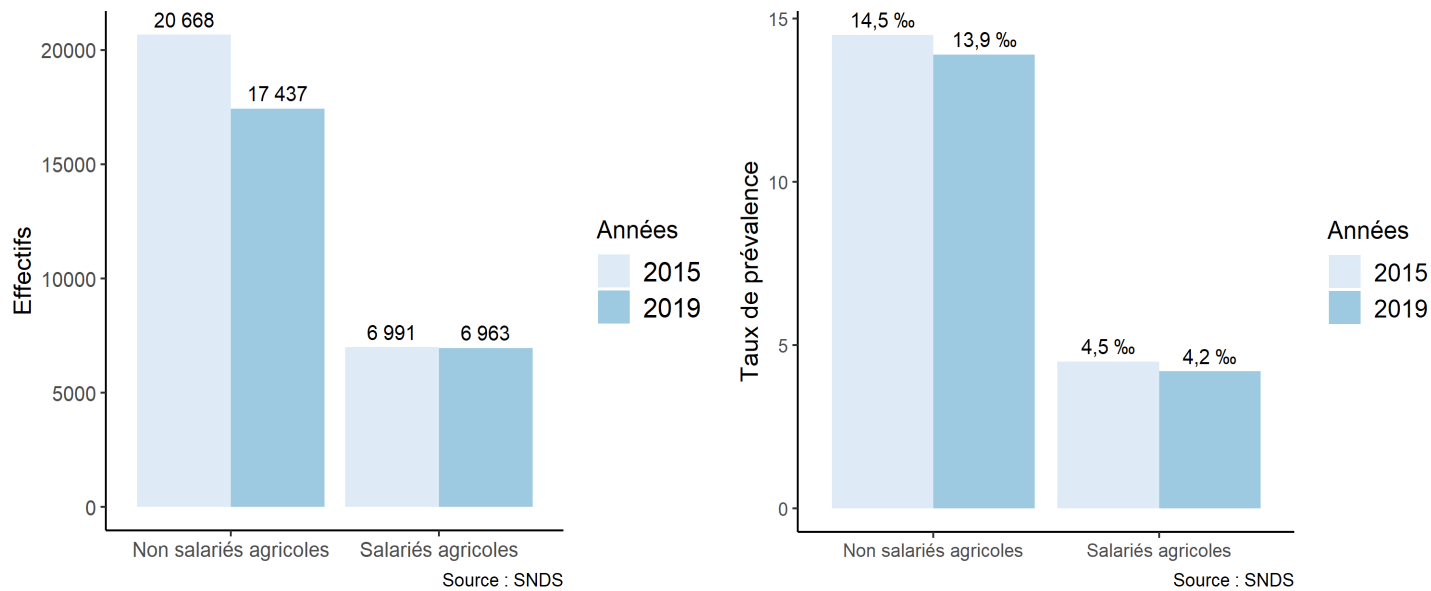
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 24 400
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 2,5%
- Taux de prévalence : 8,3 ‰
- Âge moyen : 80,7 ans – Âge médian : 83 ans
- Répartition hommes/femmes : 53,2% / 46,8%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 4 038

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

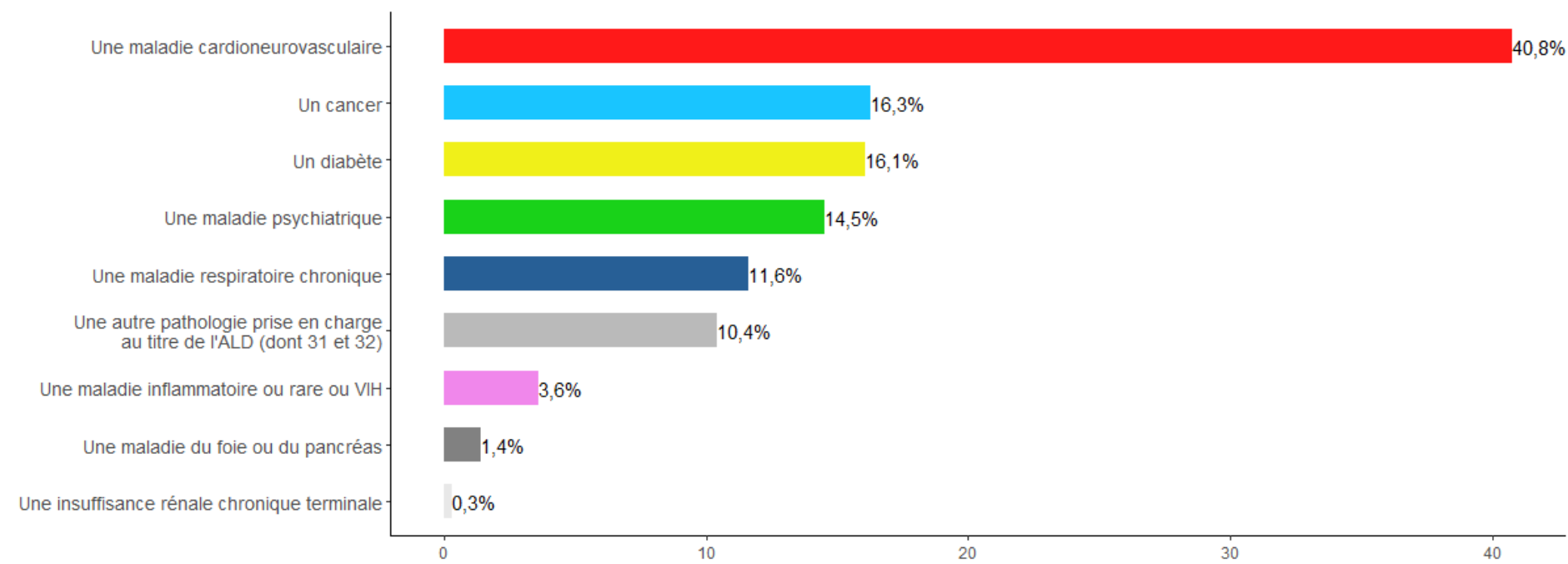


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

69,5% des assurés pris en charge pour Maladie de Parkinson, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 20,7% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie neurologique ou dégénérative.

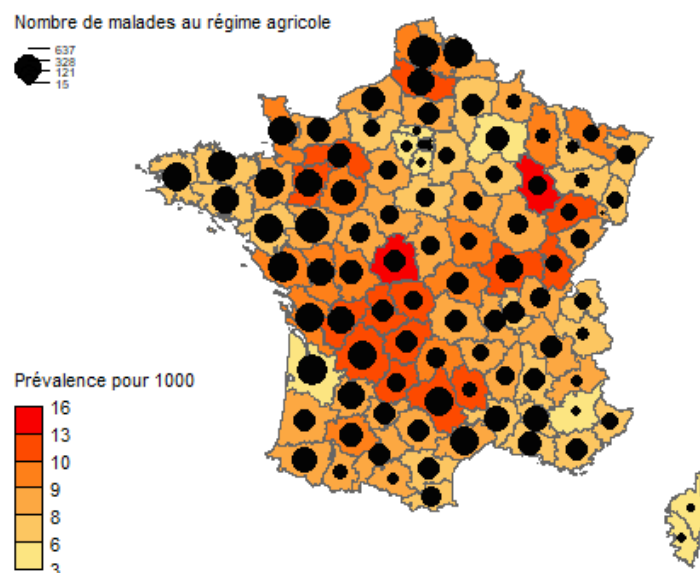
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommateurs du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
24 400	4 022€	98 130 709€	17 437	106,8	***	6 963	101,8	Non significatif

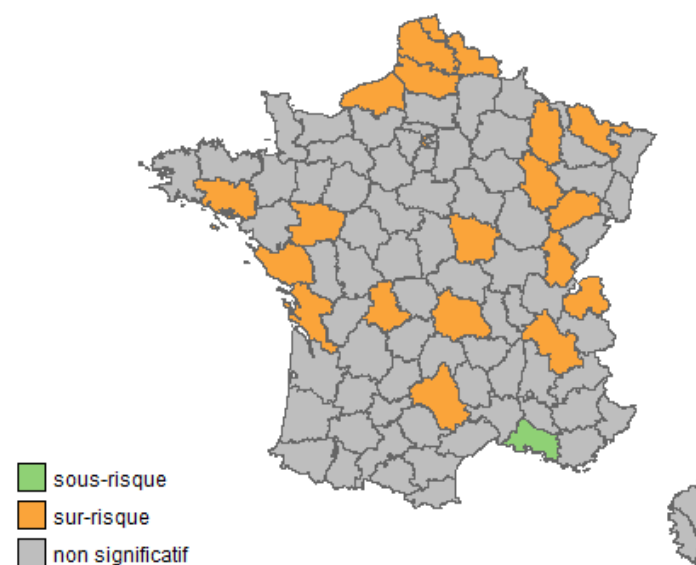
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n avec code CIM-10 de maladie de Parkinson, et/ou personnes ayant reçu au moins trois délivrances d'un médicament spécifique au cours de l'année n (à différentes dates), et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) (diagnostic principal ou diagnostic relié) ou en établissement psychiatrique (diagnostic principal ou diagnostic associé) ou soins de suite et réadaptation (manifestation morbide principale, affection étiologique) pour maladie de Parkinson ou démence de la maladie de Parkinson durant au moins une des 5 dernières années, et/ou personnes hospitalisées en MCO (diagnostic associé, ou diagnostic principal ou diagnostic relié d'un des résumé d'unité médicale) ou soins de suite et réadaptation (diagnostic associé) l'année n pour tout autre motif avec une maladie de Parkinson ou démence de la maladie de Parkinson comme complication ou morbidité associée.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

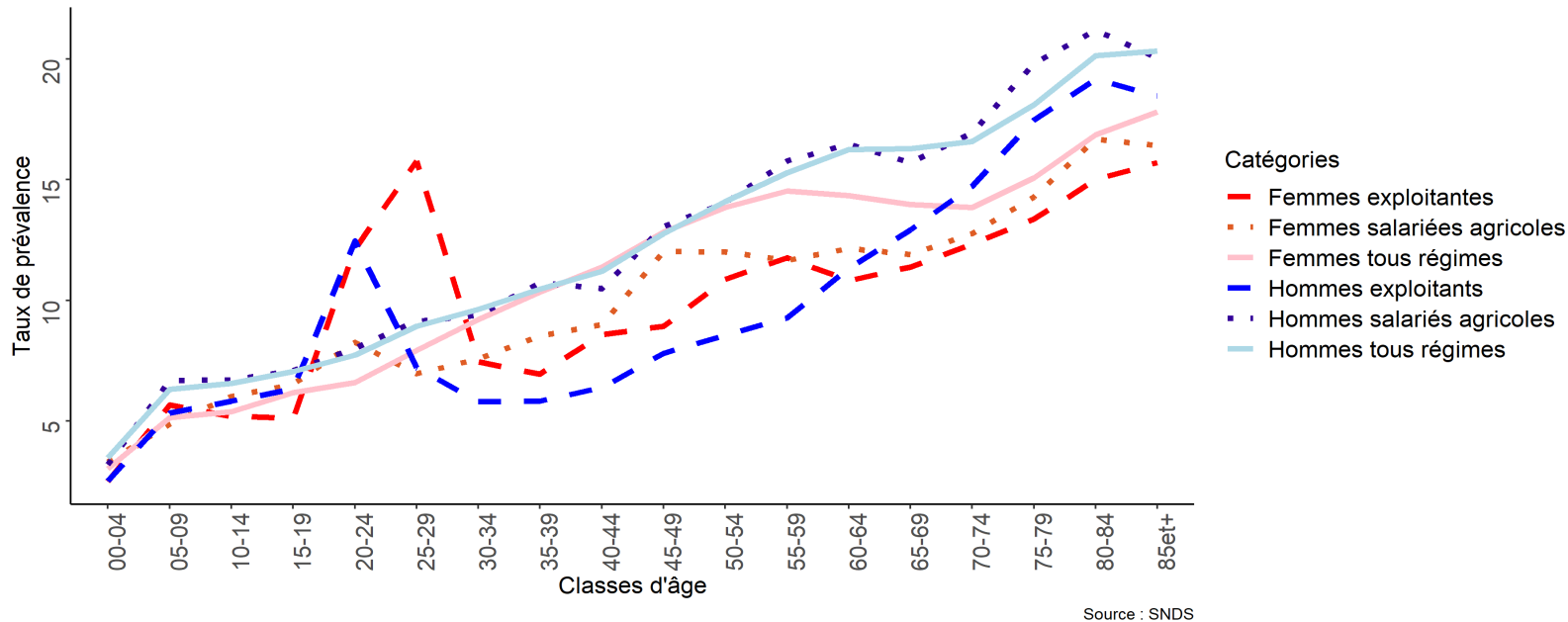
Maladies neurologiques

Au régime agricole en 2019

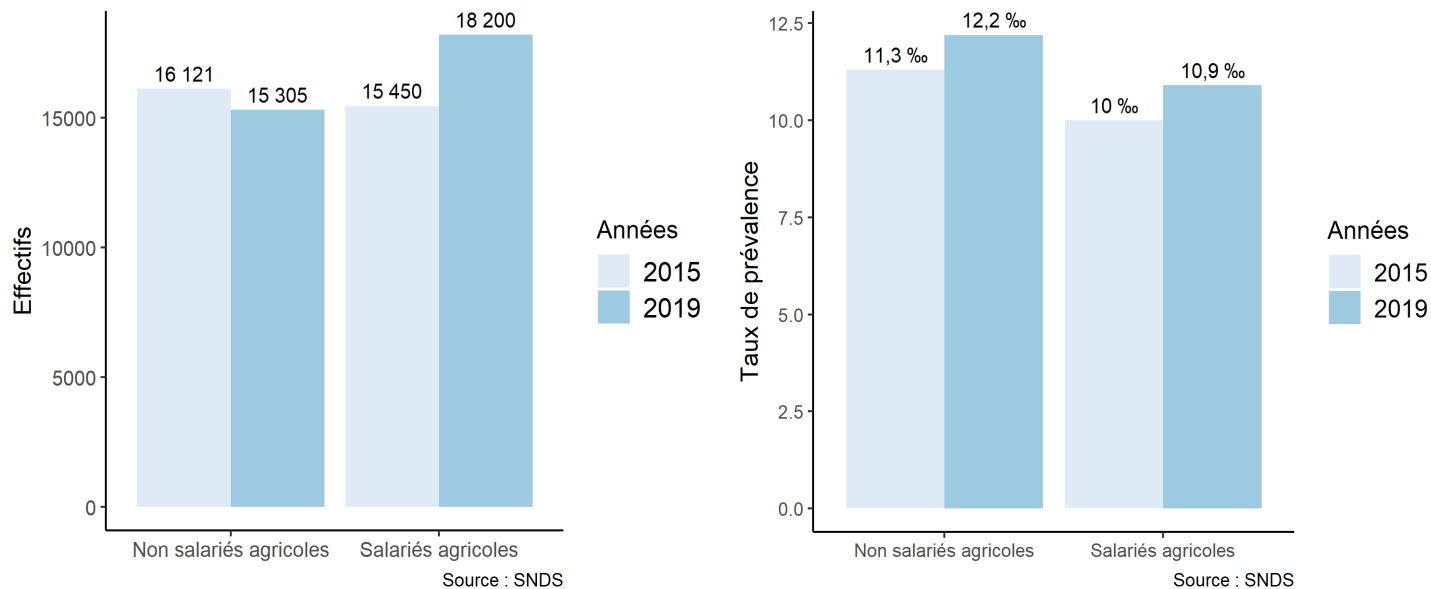
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 33 505
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 1,2%
- Taux de prévalence : 11,4 ‰
- Âge moyen : 59,8 ans – Âge médian : 64 ans
- Répartition hommes/femmes : 55,6% / 44,4%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 5 230

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

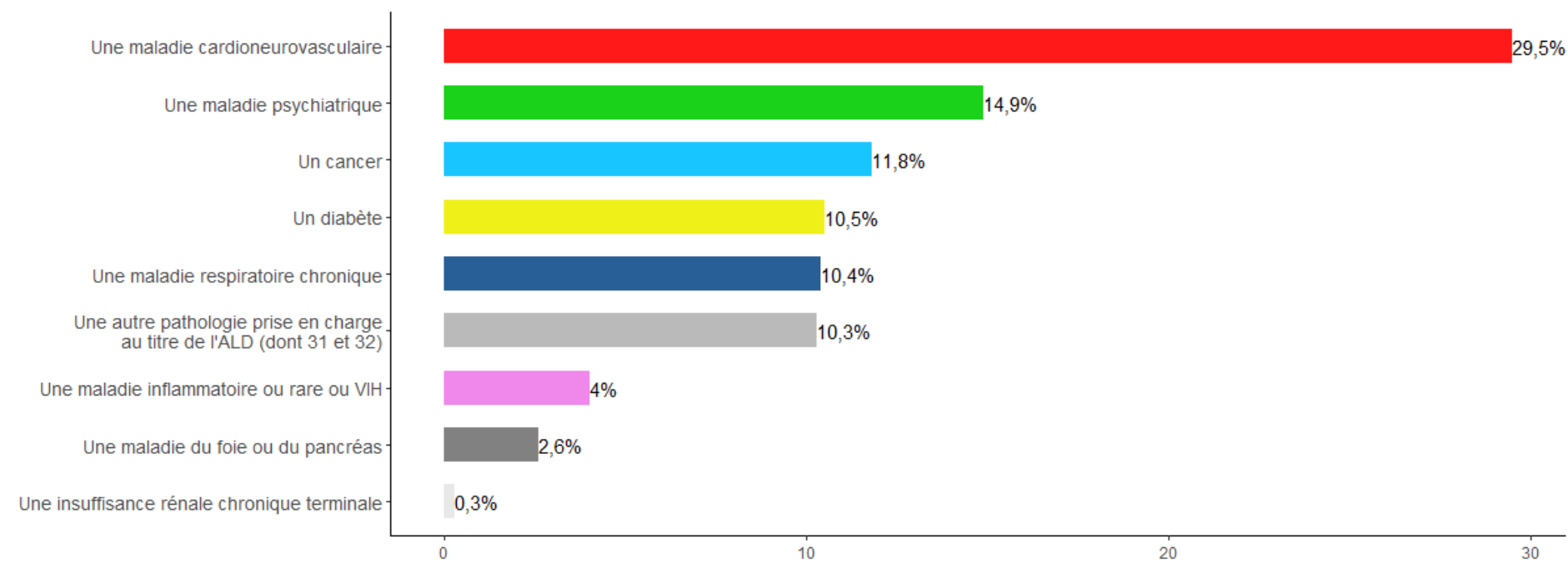


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

58,8% des assurés pris en charge pour Maladies neurologiques, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 11% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie neurologique ou dégénérative.

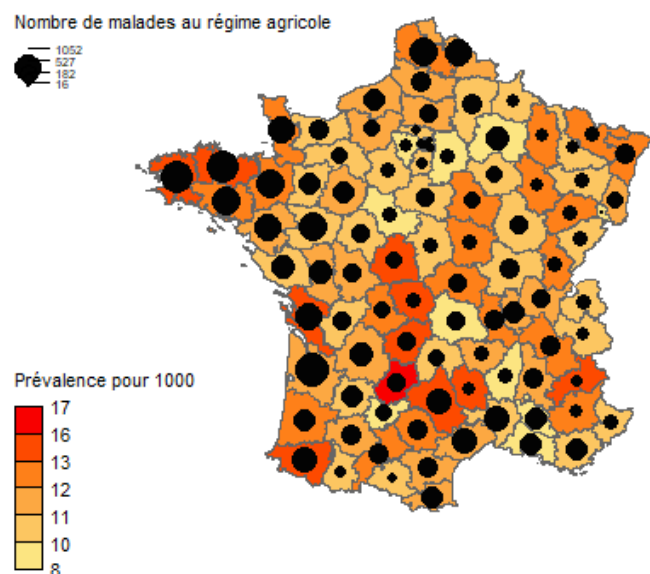
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommateurs du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
33 505	XXXX	XXXX	15 305	82,9	***	18 200	96,3	***

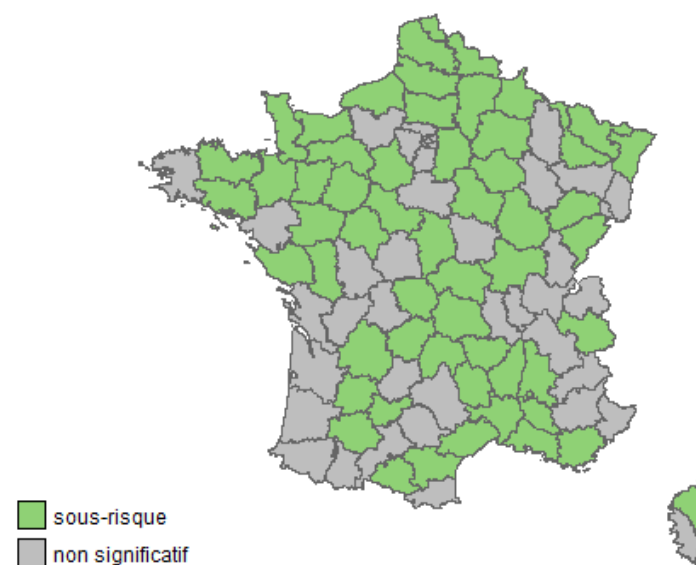
Source: SNDS

L’indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes atteintes par une affection neurologique (sclérose en plaque, paraplégie, myopathie ou myasthénie, épilepsie ou une autre maladie neurologique).

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

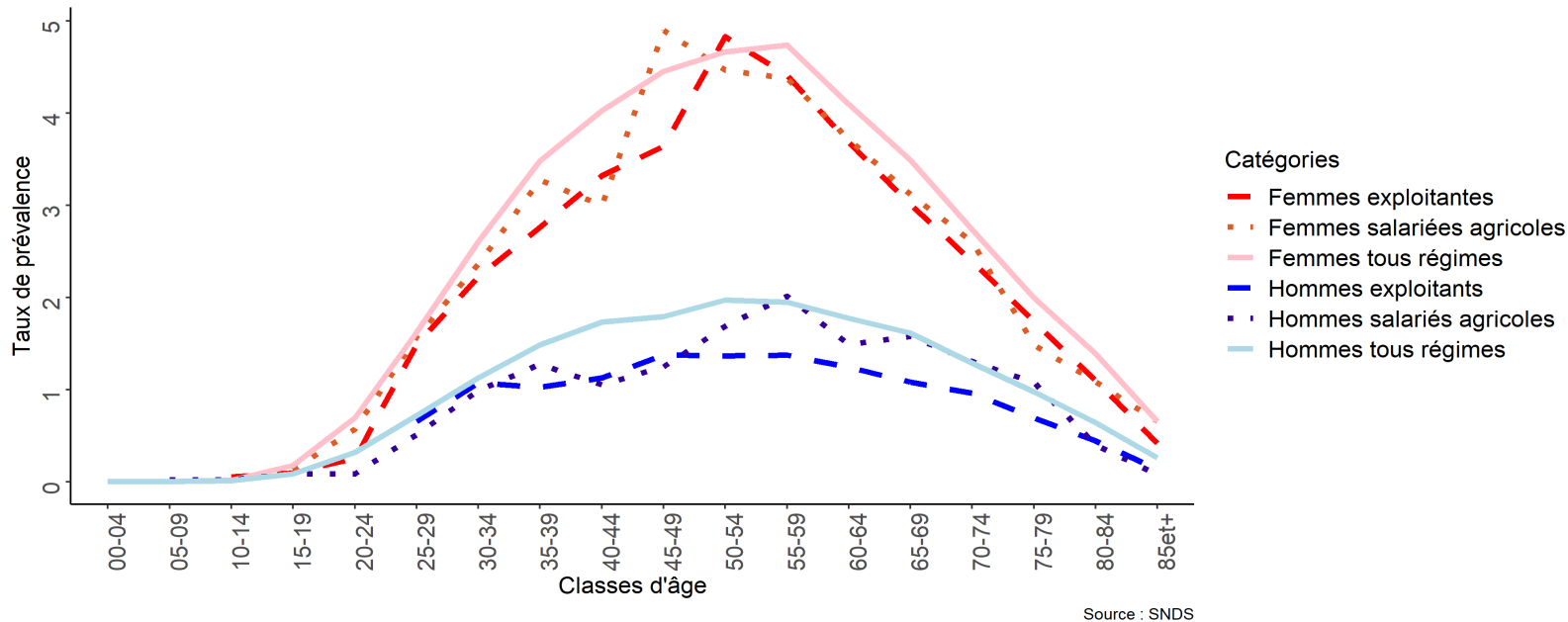
Sclérose en plaque

Au régime agricole en 2019

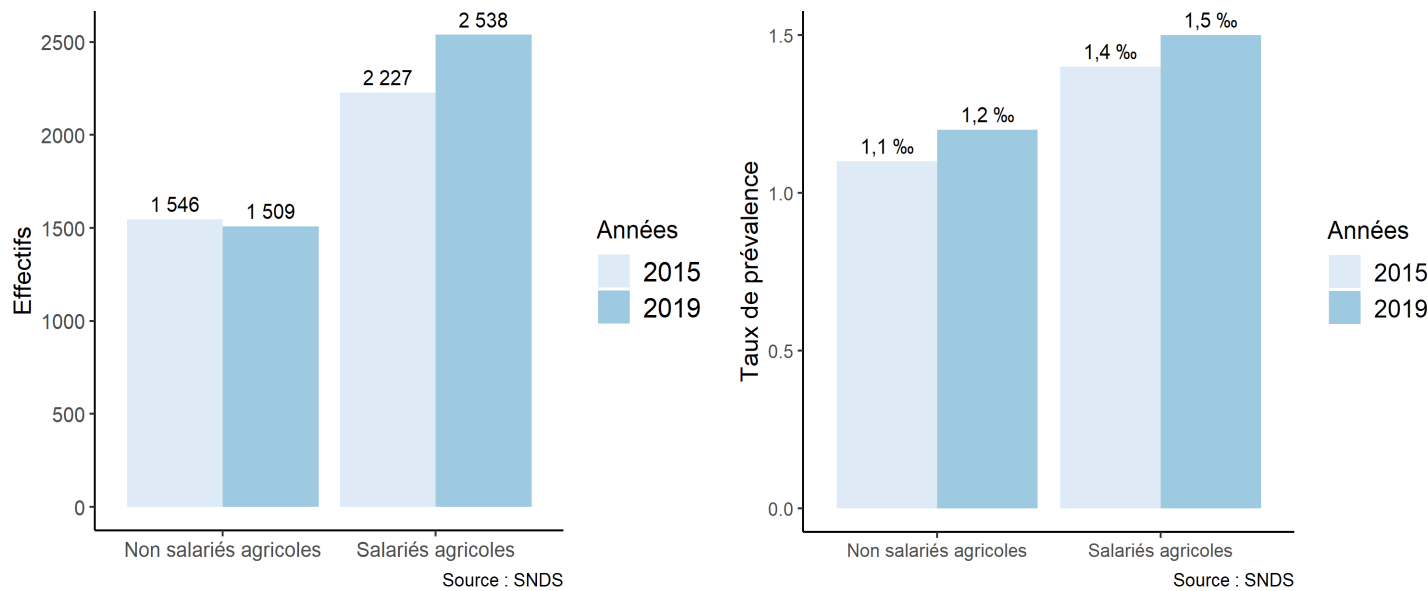
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 4 047
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 1,4%
- Taux de prévalence : 1,4 ‰
- Âge moyen : 55,8 ans – Âge médian : 56 ans
- Répartition hommes/femmes : 33,4% / 66,6%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 349

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

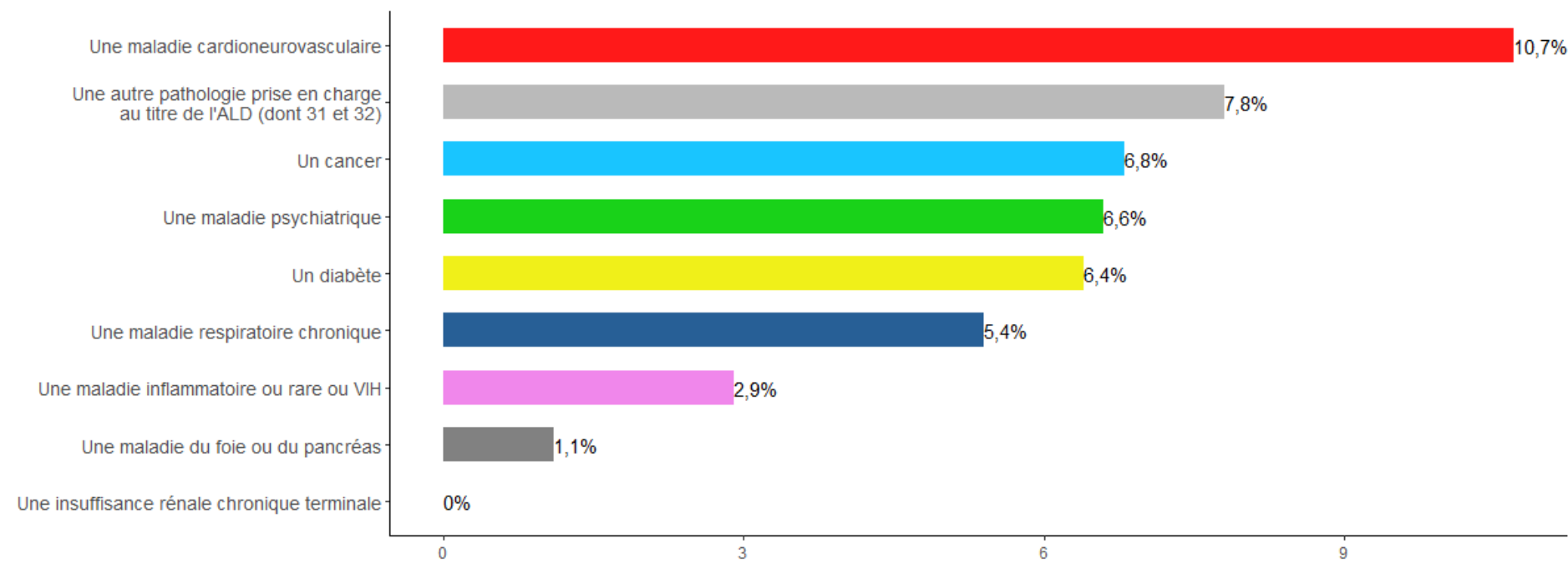


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

36% des assurés pris en charge pour Sclérose en plaque, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 17,1% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie neurologique ou dégénérative.

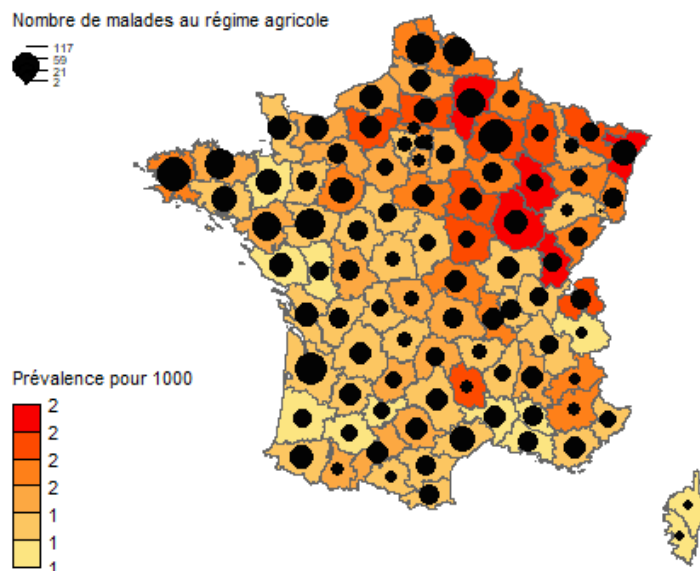
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
4 047	10 412€	42 137 850€	1 509	79,4	***	2 538	89,6	***

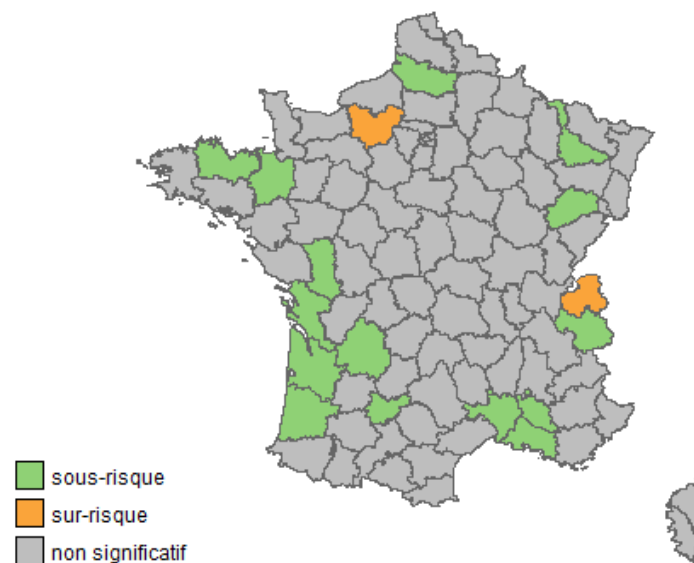
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n avec code CIM-10 de sclérose en plaque, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (diagnostic principal ou diagnostic relié) ou soins de suite et réadaptation (manifestation morbide principale ou affection étiologique) pour sclérose en plaque durant au moins une des 5 dernières années, et/ou personnes ayant eu une délivrance à 3 dates différentes d'au moins un médicament spécifique au traitement de la sclérose en plaque dans l'année n.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

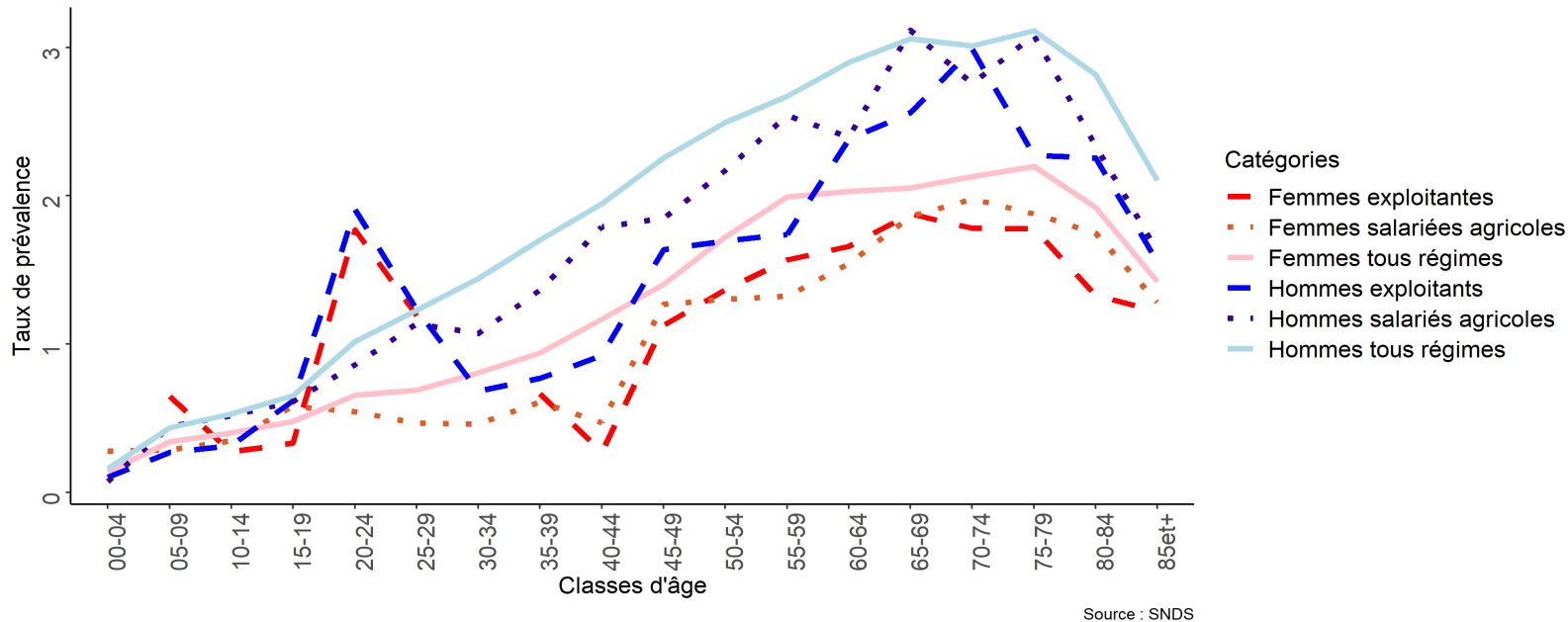
Paraplégie

Au régime agricole en 2019

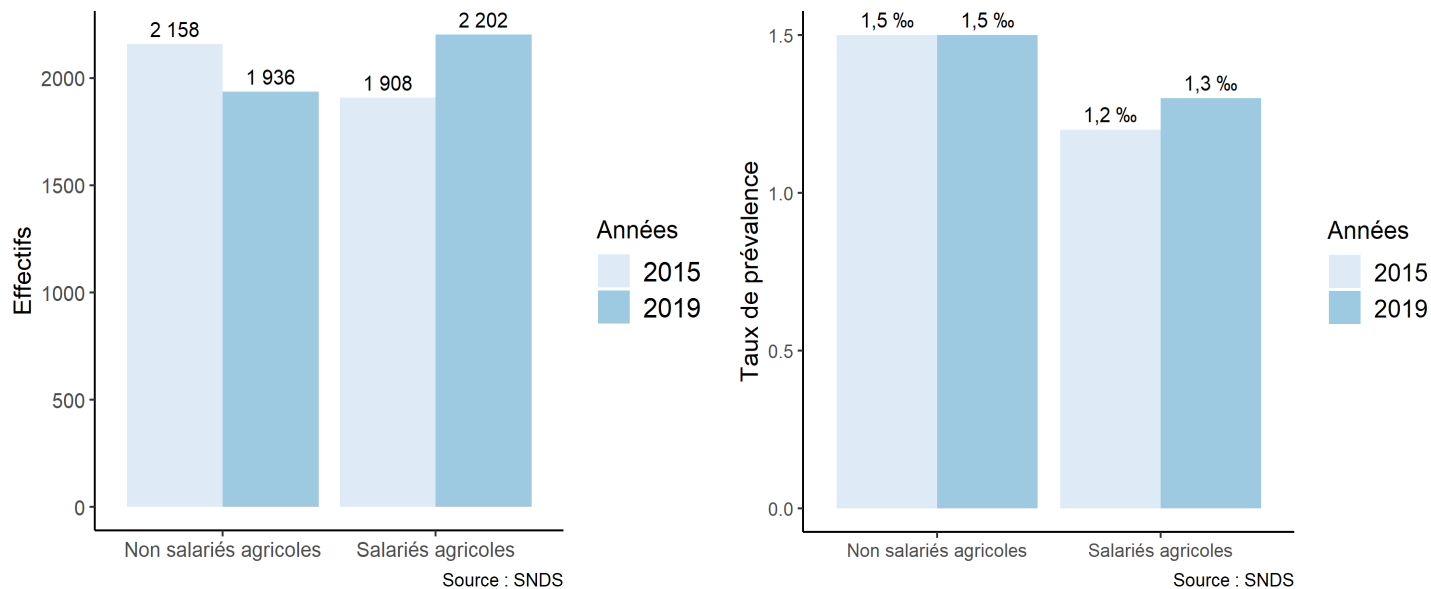
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 4 138
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 0,4%
- Taux de prévalence : 1,4 ‰
- Âge moyen : 60,8 ans – Âge médian : 64 ans
- Répartition hommes/femmes : 63,7% / 36,3%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 656

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

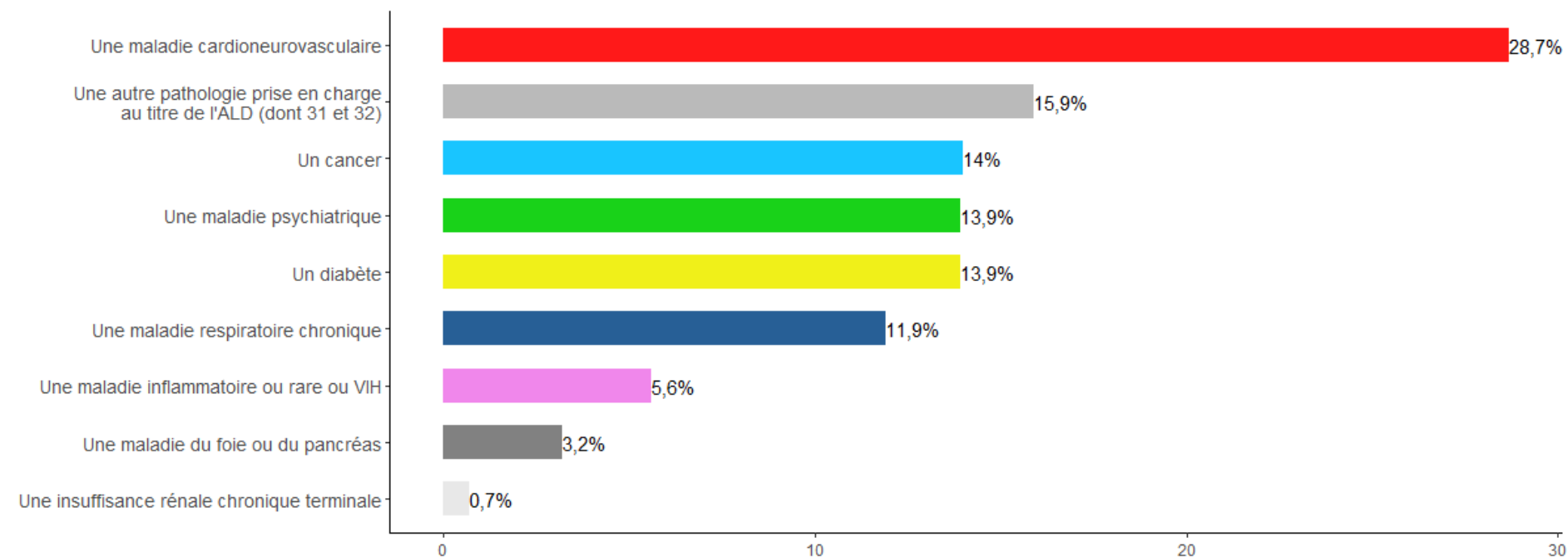


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

63,9% des assurés pris en charge pour Paraplégie, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 33,4% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie neurologique ou dégénérative.

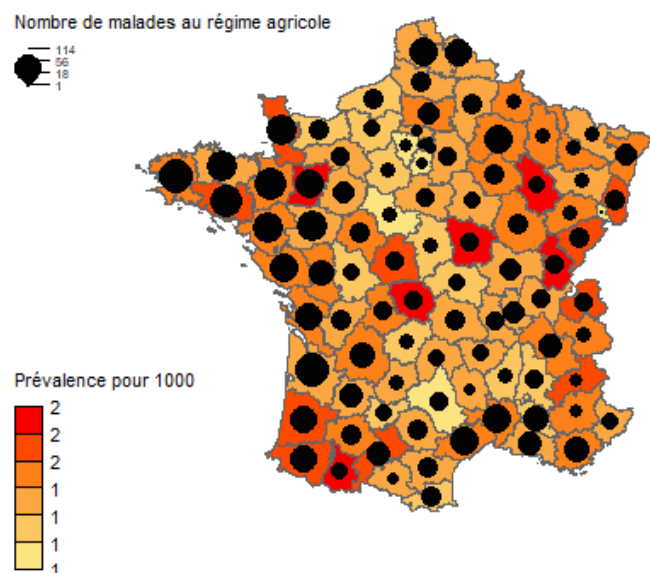
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
4 138	11 421€	47 258 154€	1 936	78,2	***	2 202	85,4	***

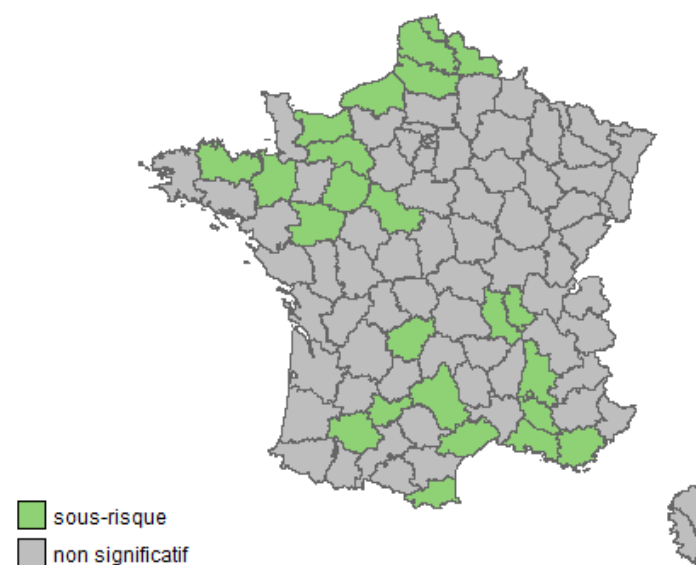
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n avec code CIM-10 de paraplégie, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour paraplégie durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées en soins de suite et réadaptation pour paraplégie durant au moins une des 5 dernières années (manifestation morbide principale, affection étiologique ou diagnostic associé)

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

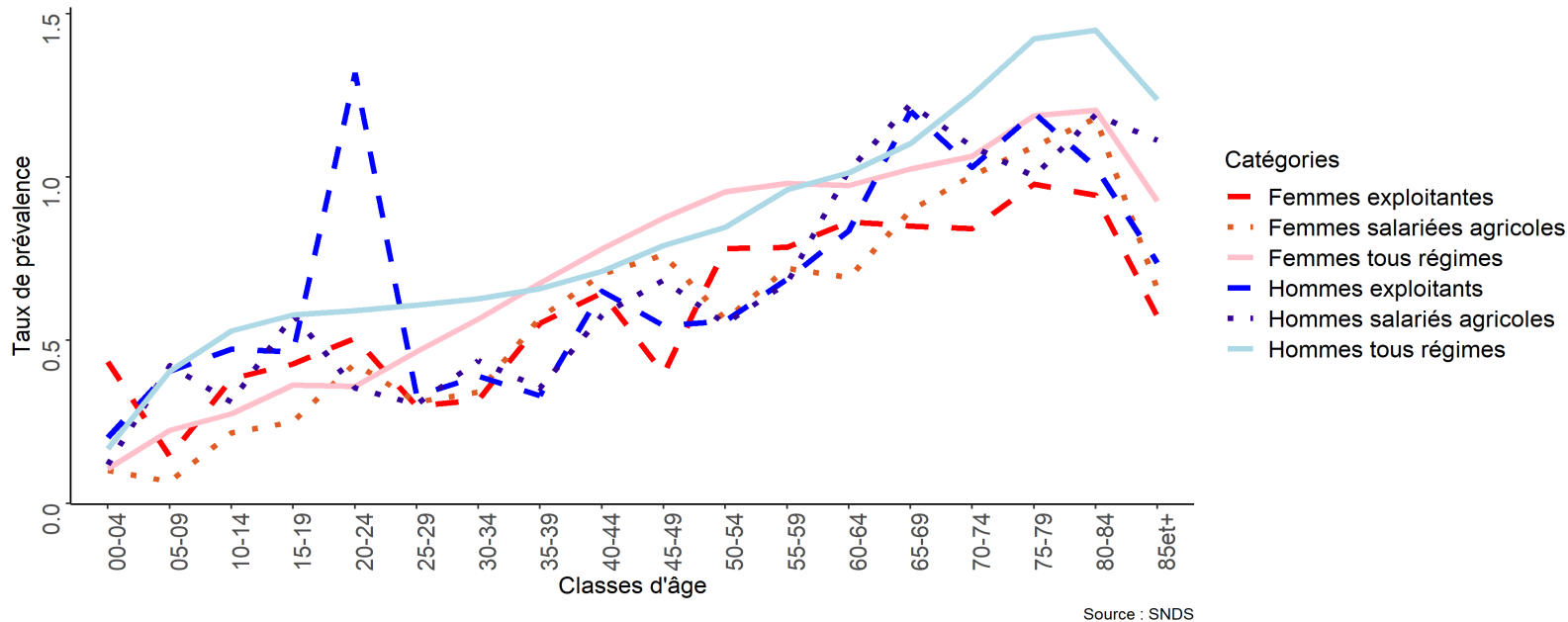
Myopathie ou myasthénie

Au régime agricole en 2019

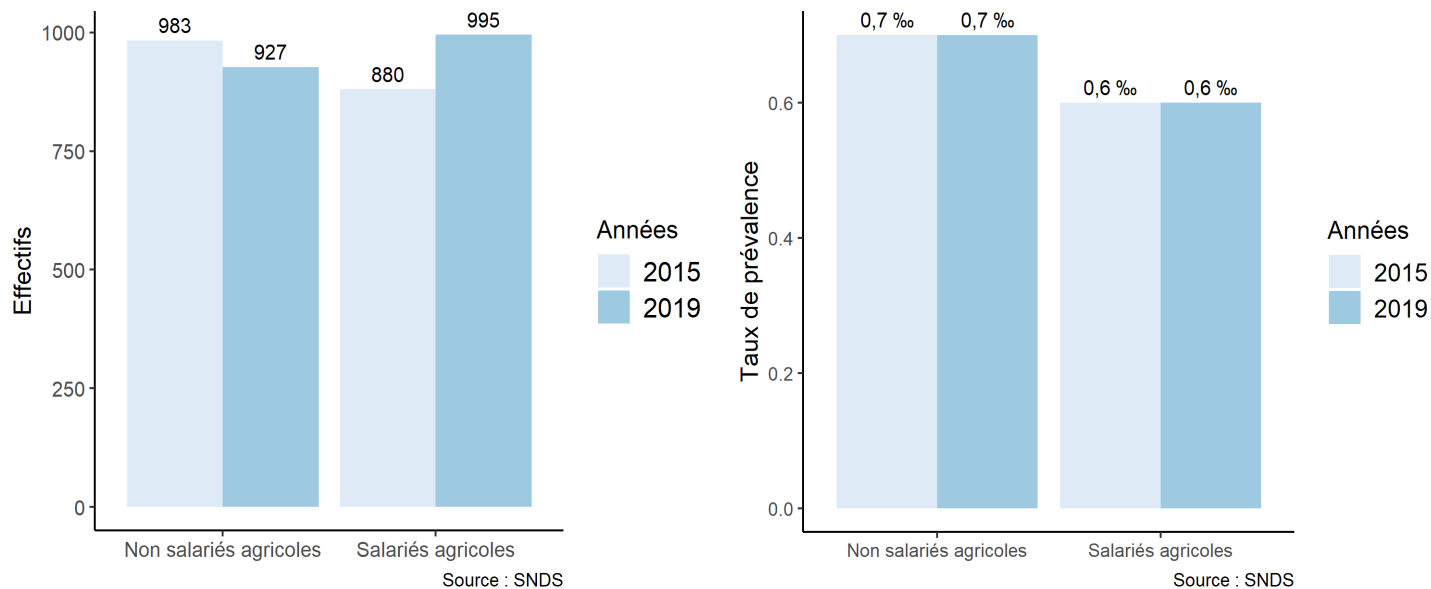
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 1 922
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 0,6%
- Taux de prévalence : 0,7 ‰
- Âge moyen : 59,9 ans – Âge médian : 65 ans
- Répartition hommes/femmes : 56,2% / 43,8%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 230

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

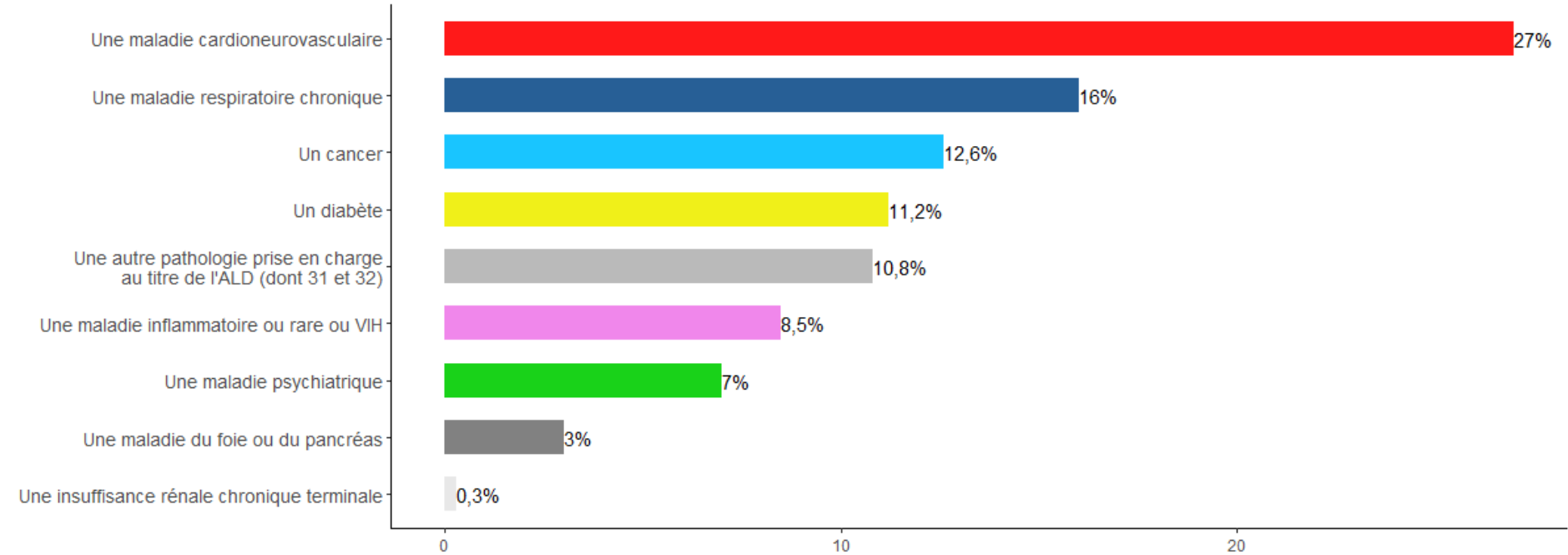


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

59,2% des assurés pris en charge pour Myopathie ou myasthénie, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 12,4% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie neurologique ou dégénérative.

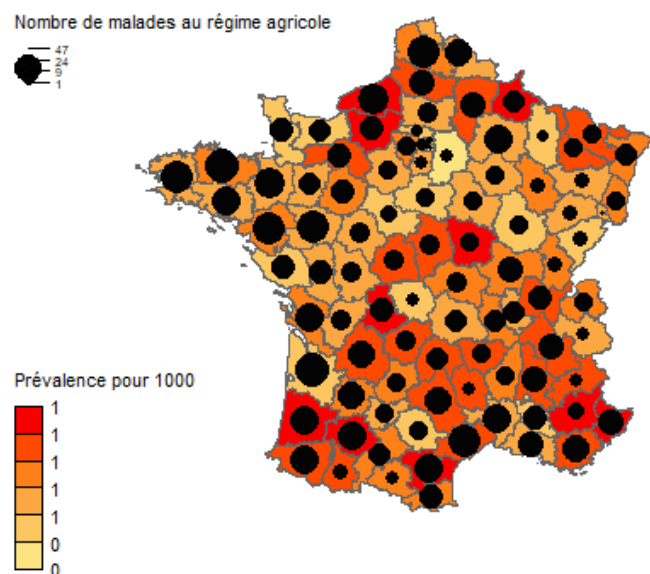
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommateurs du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
1 922	5 347€	10 276 435€	927	76,7	***	995	79,6	***

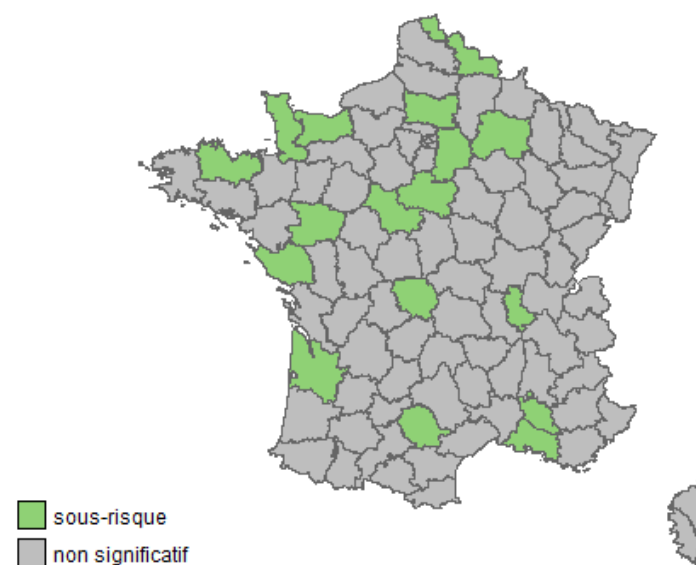
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n avec codes CIM-10 d'affections musculaires ou neuromusculaires, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (DP ou diagnostic relié) ou soins de suite et réadaptation (manifestation morbide principale ou affection étiologique) pour ces mêmes motifs durant au moins une des 5 dernières années.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

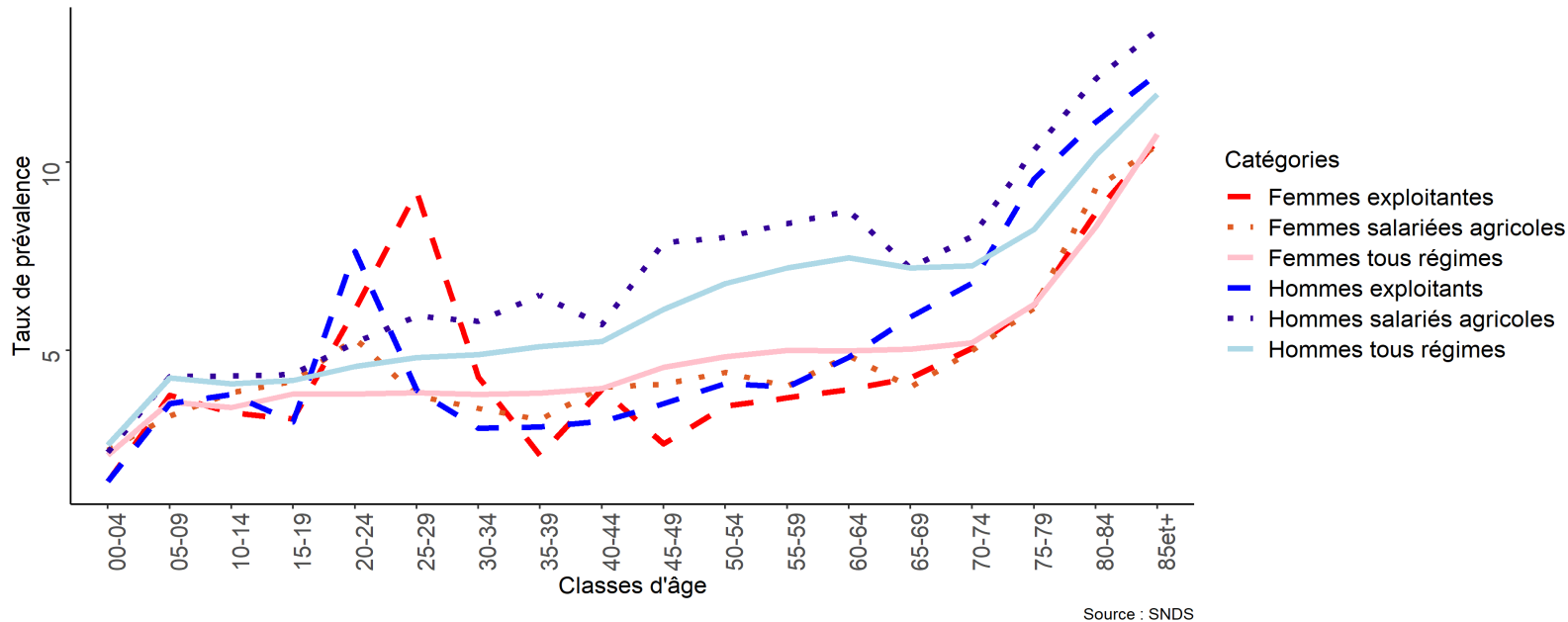
Epilepsie

Au régime agricole en 2019

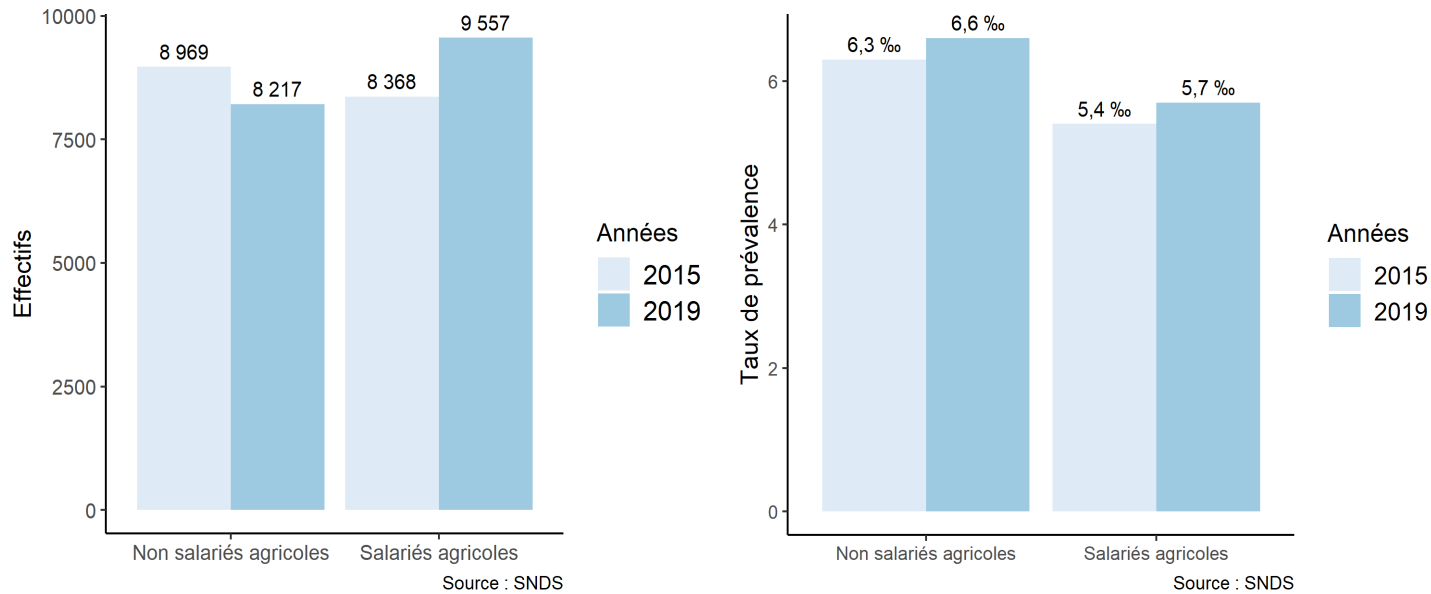
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 17 774
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 0,5%
- Taux de prévalence : 6,1 ‰
- Âge moyen : 60 ans – Âge médian : 65 ans
- Répartition hommes/femmes : 58,1% / 41,9%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 3 300

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

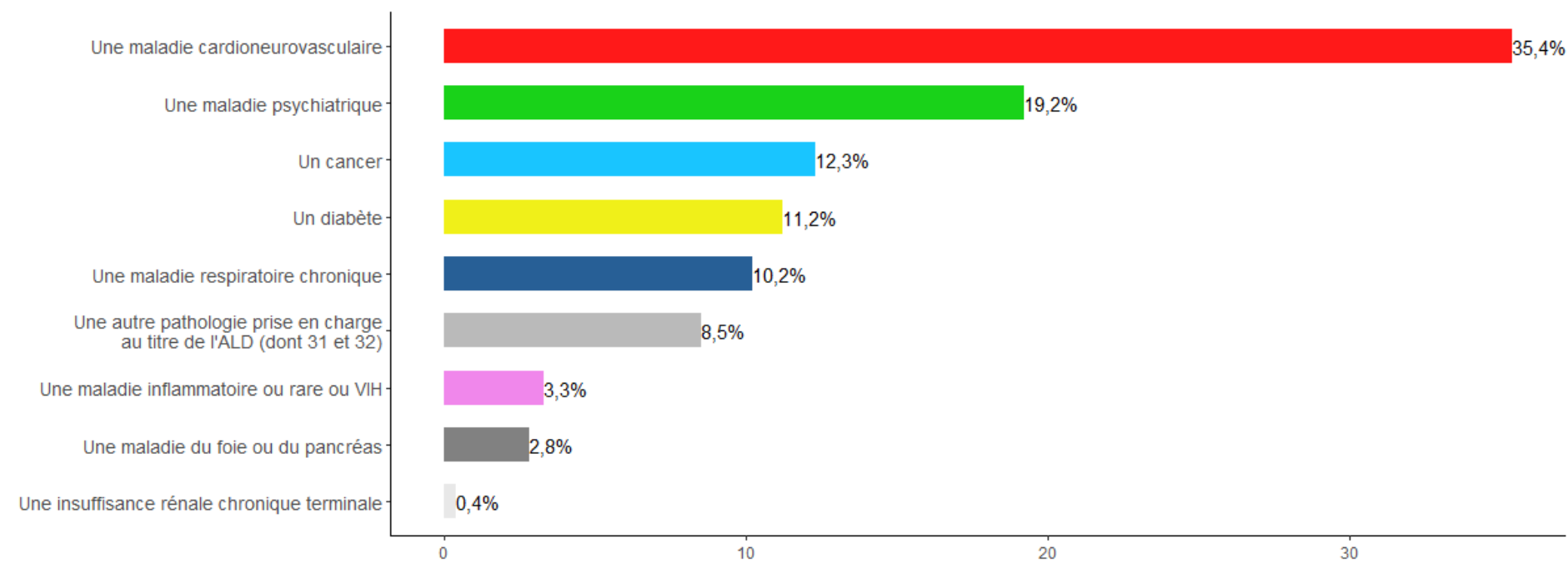


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

63,7% des assurés pris en charge pour Epilepsie, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 17,8% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie neurologique ou dégénérative.

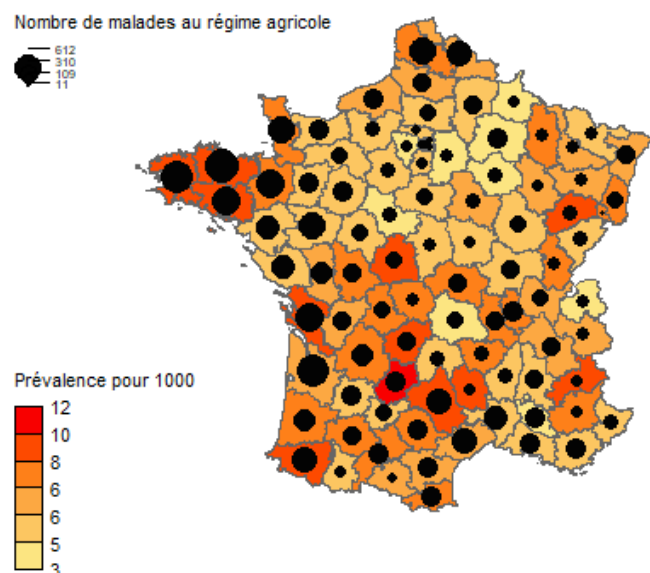
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
17 774	1 768€	31 425 250€	8 217	90,5	***	9 557	107,4	***

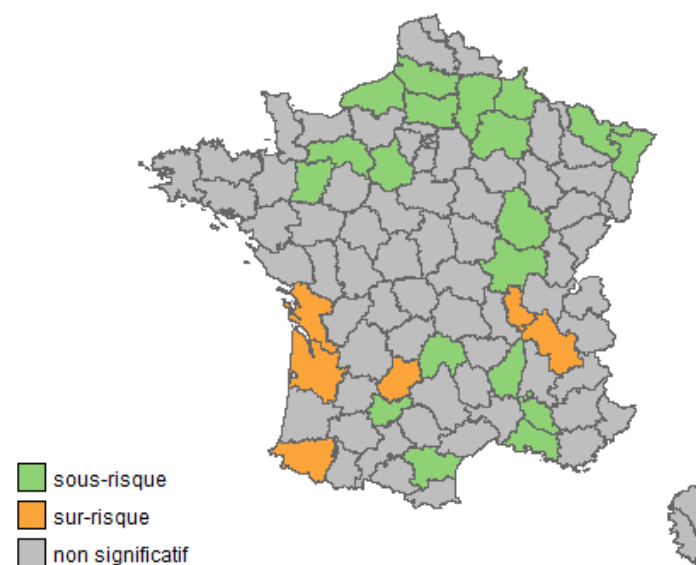
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n avec codes CIM-10 d'épilepsie ou d'état de mal épileptique, et/ou personnes hospitalisées pour ces mêmes motifs durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal ou diagnostic relié).

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

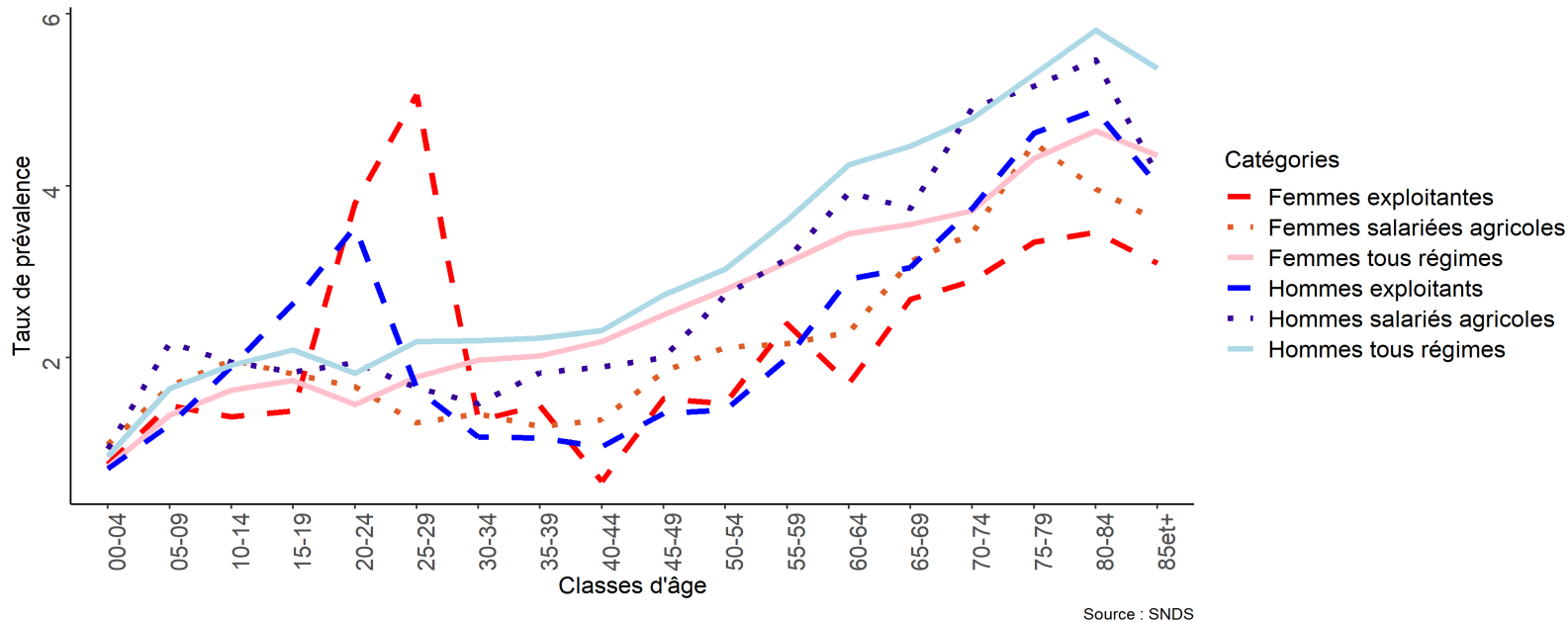
Autres affections neurologiques

Au régime agricole en 2019

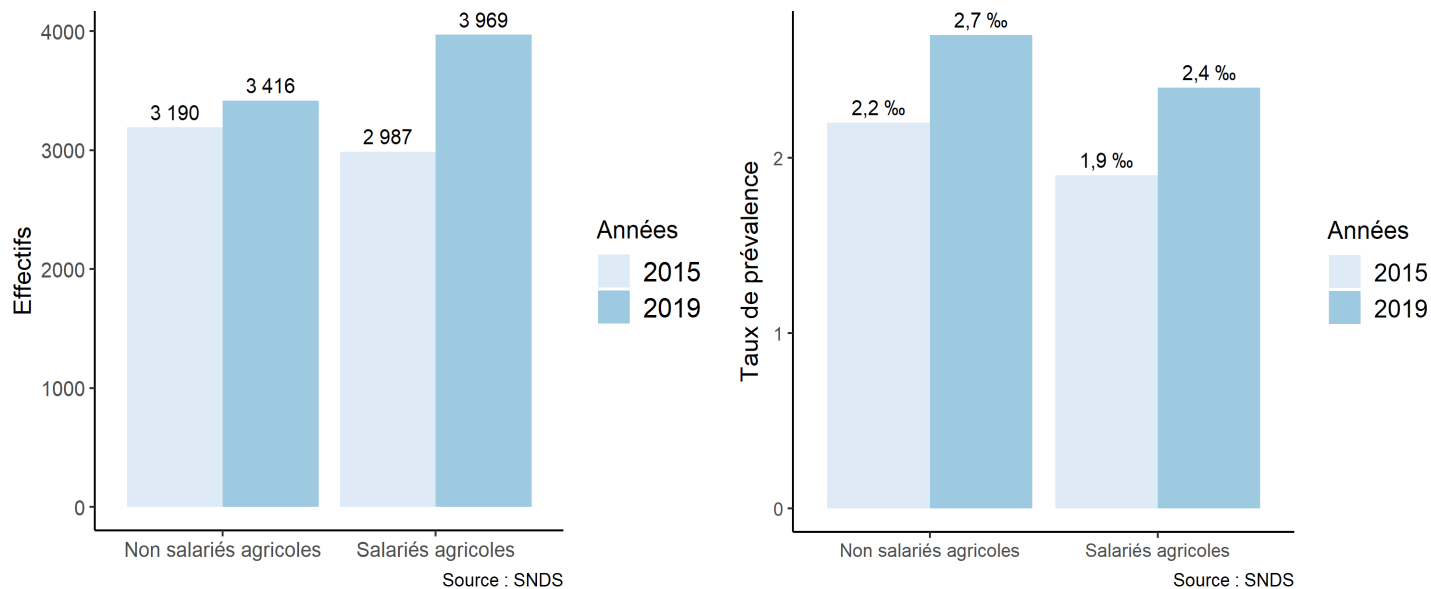
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 7 385
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 3,6%
- Taux de prévalence : 2,5 ‰
- Âge moyen : 59,8 ans – Âge médian : 66 ans
- Répartition hommes/femmes : 57,1% / 42,9%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 1 035

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

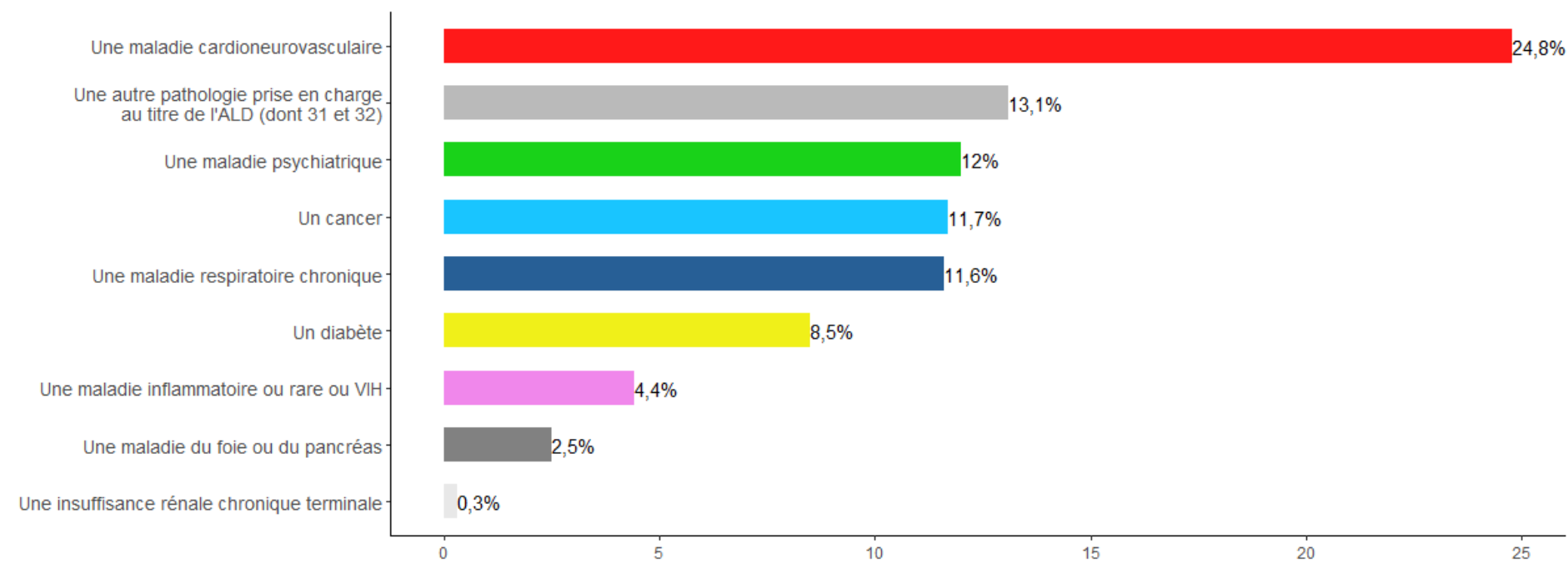


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

56% des assurés pris en charge pour Autres affections neurologiques, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 21,6% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie neurologique ou dégénérative.

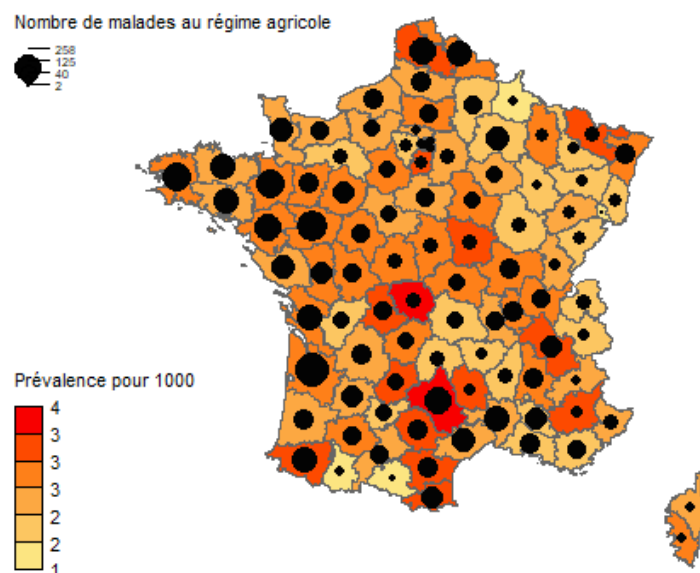
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
7 385	4 661€	34 422 011€	3 416	72,3	***	3 969	86,6	***

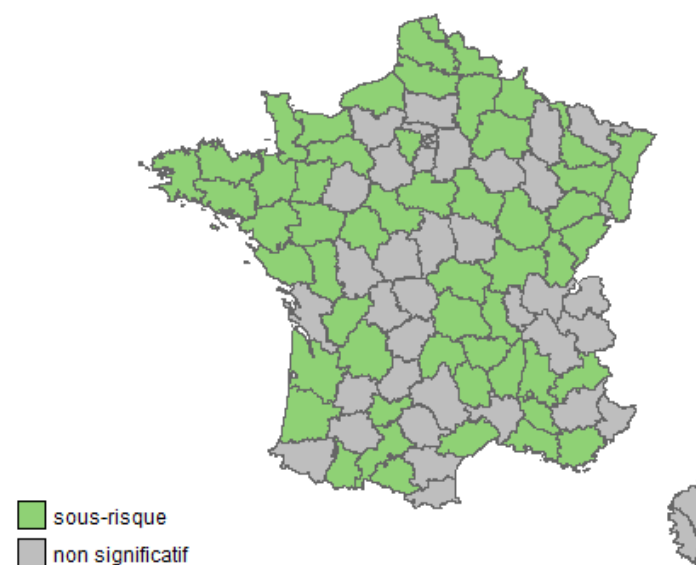
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée n°9 (Forme grave des affections neurologiques et musculaires, épilepsie grave), 20 (Paraplégie, mais avec codes CIM-10 autres) et 25 (sclérose en plaques, mais avec codes CIM-10 autres) (à l'exclusion de la démence, maladie de Parkinson, sclérose en plaque, paraplégie, myopathie, myasthénie, épilepsie), ainsi que les personnes avec ALD pour séquelles de poliomyélite ou pour certaines malformations congénitales du système nerveux, au cours de l'année n.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

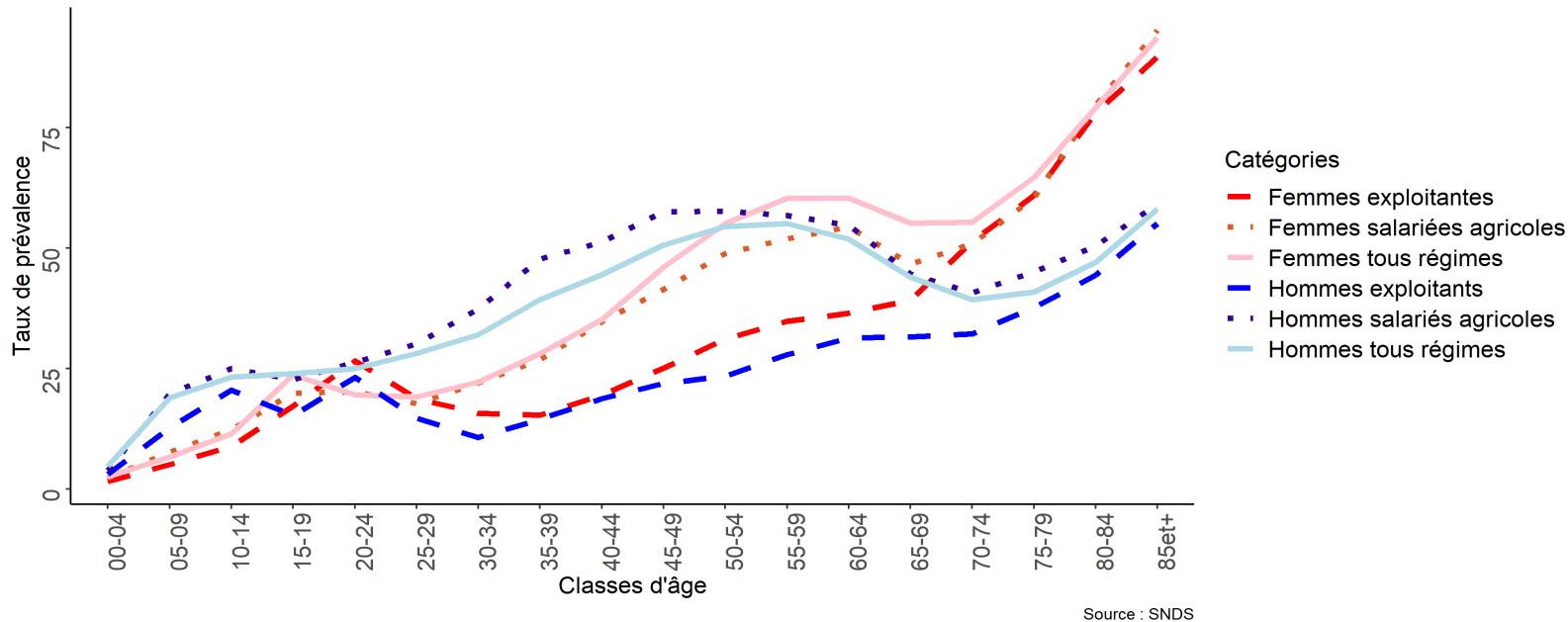
Maladies psychiatriques

Au régime agricole en 2019

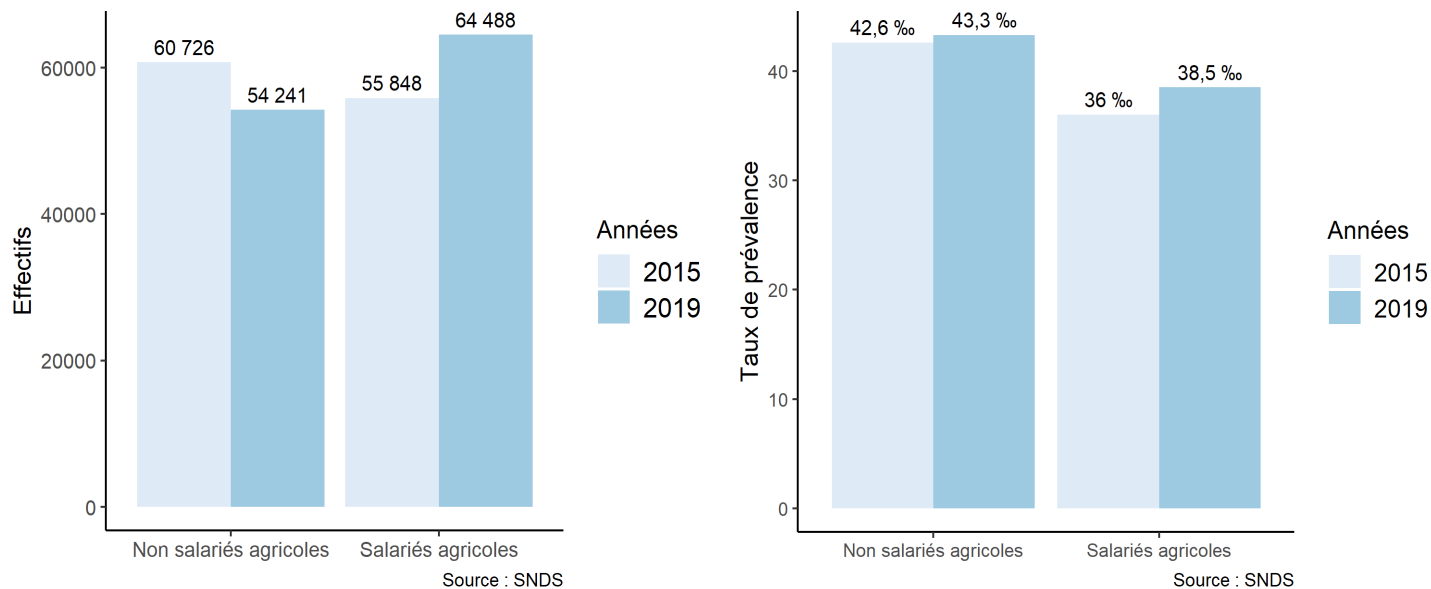
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 118 729
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 0,4%
- Taux de prévalence : 40,5 ‰
- Âge moyen : 62,7 ans – Âge médian : 65 ans
- Répartition hommes/femmes : 47,9% / 52,1%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 25 870

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

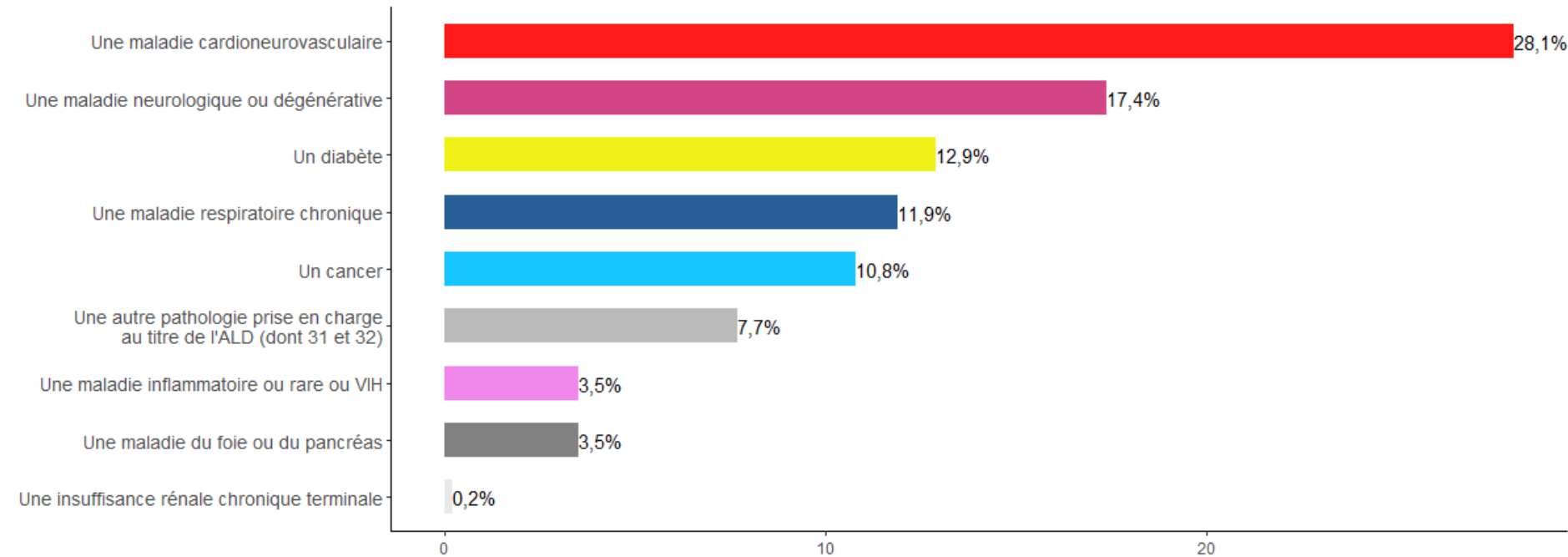


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

56,7% des assurés pris en charge pour Maladies psychiatriques, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



303

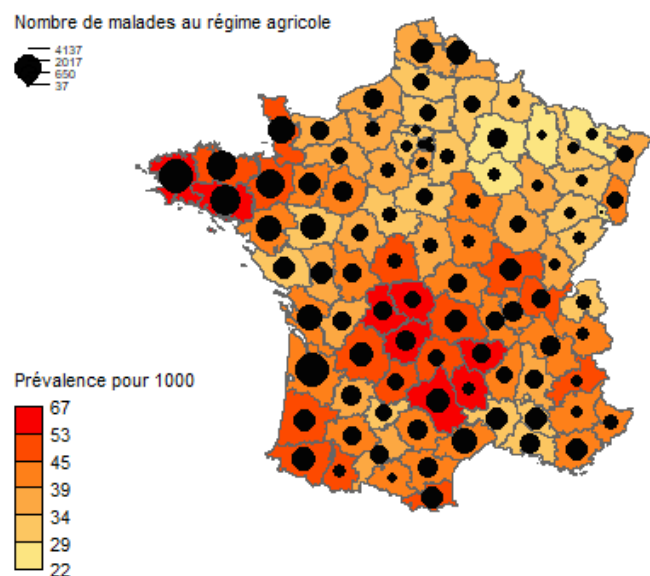
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommateurs du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
118 729	XXXX	XXXX	54 241	79,6	***	64 488	100,7	*

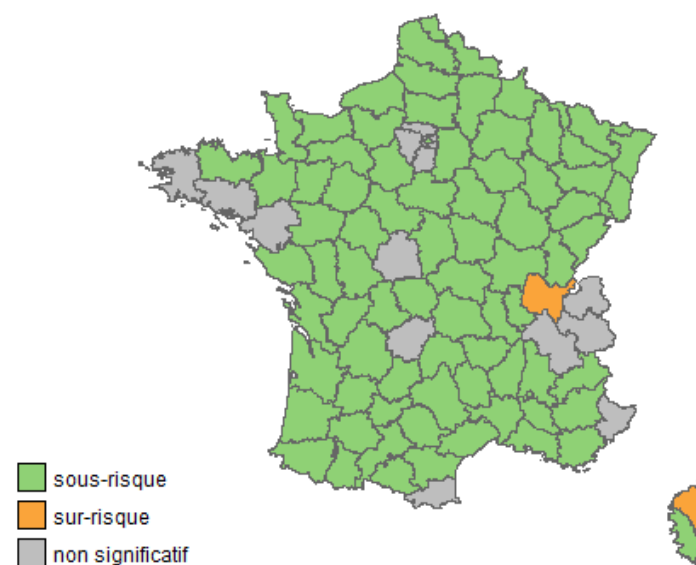
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes atteintes par une maladie psychiatrique (troubles psychotiques, troubles névrotiques et de l'humeur, troubles addictifs, déficience mentale, troubles psychiatriques débutant dans l'enfance ou autres troubles psychiatriques).

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

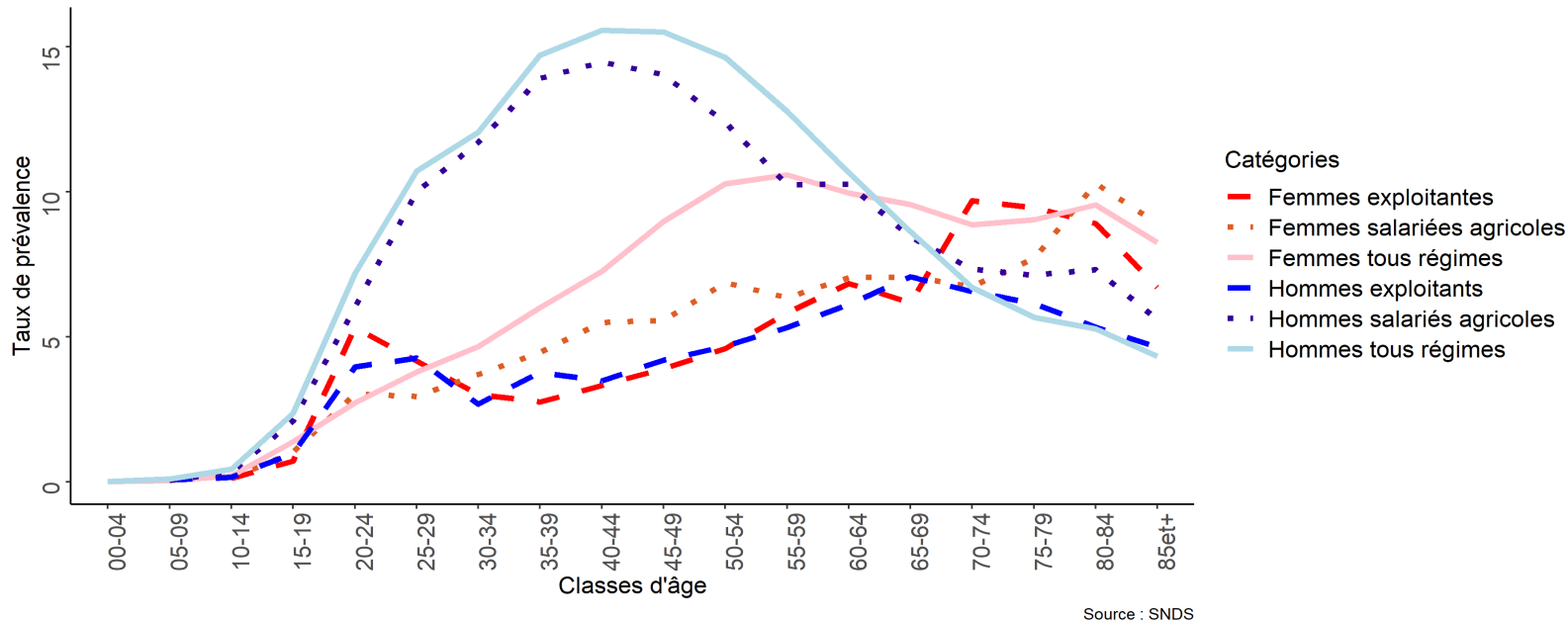
Troubles psychotiques

Au régime agricole en 2019

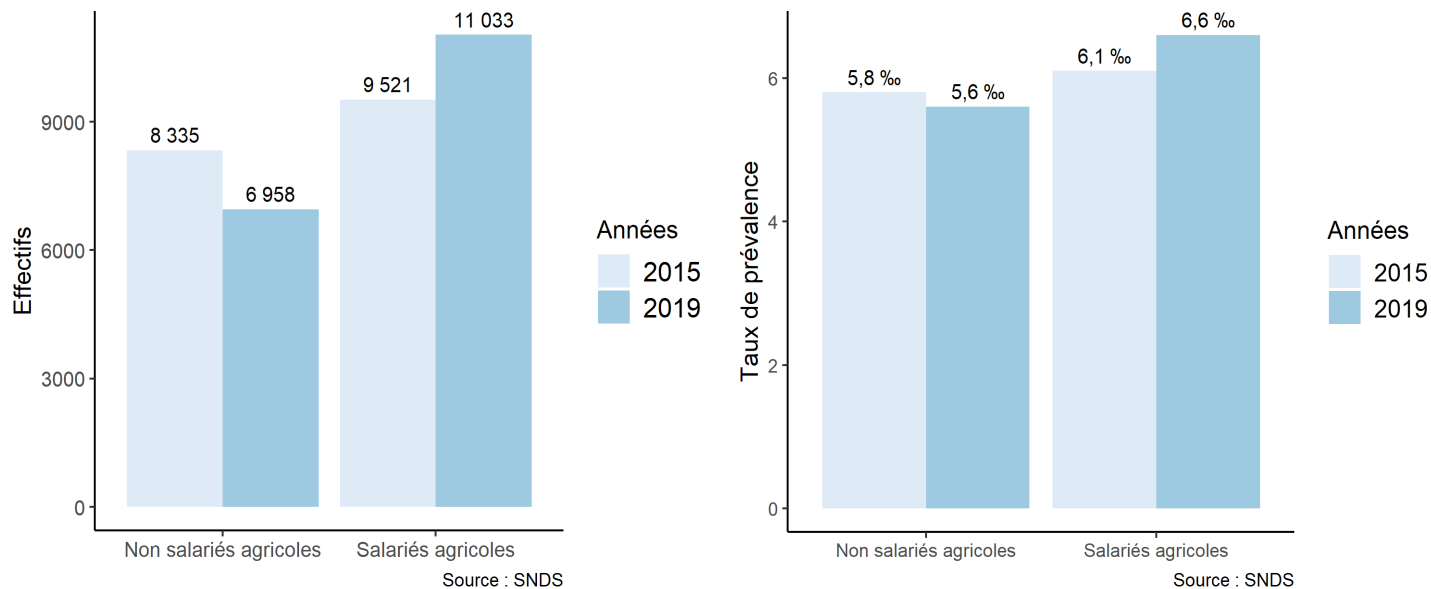
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 17 991
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 0,2%
- Taux de prévalence : 6,1 ‰
- Âge moyen : 58,8 ans – Âge médian : 60 ans
- Répartition hommes/femmes : 59,2% / 40,8%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 2 764

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

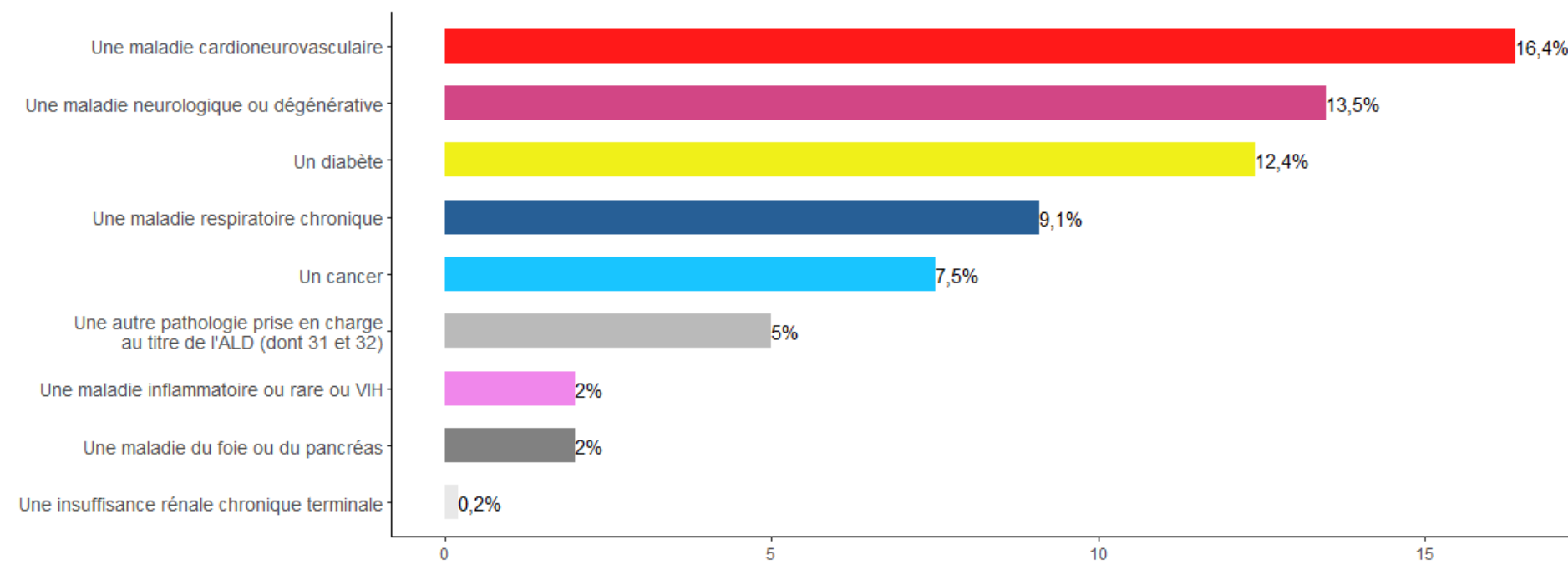


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

43,8% des assurés pris en charge pour Troubles psychotiques, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 39,2% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie psychiatrique.

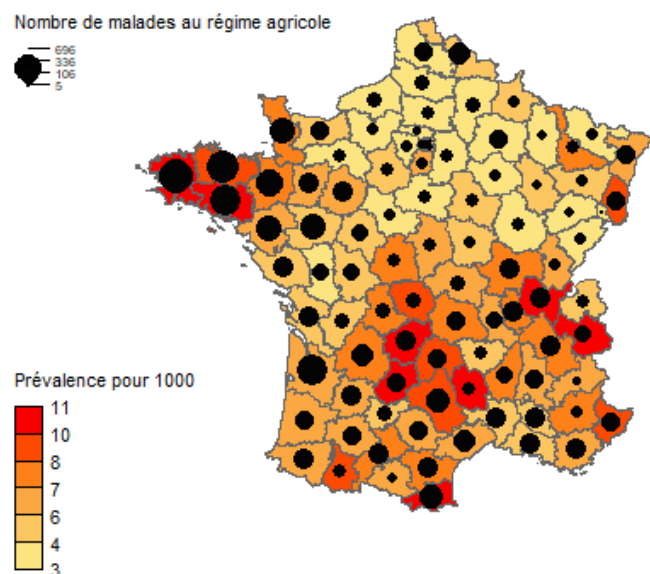
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
17 991	10 006€	180 026 435€	6 958	66,4	***	11 033	86,9	***

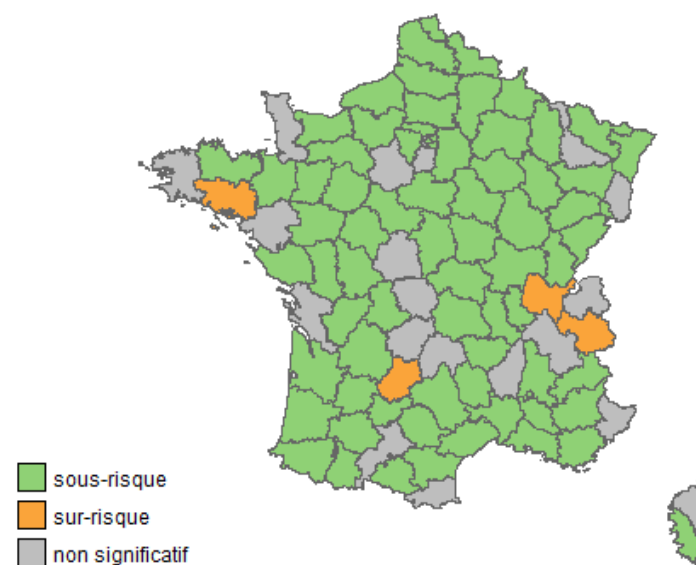
Source: SNDS

L’indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n avec codes CIM-10 de schizophrénie, trouble schizotypique, troubles délirants persistants, troubles psychotiques aigus et transitoires, trouble délirant induit, troubles schizo-affectifs, autres troubles psychotiques non organiques, psychose non organique sans précision, et/ou personnes hospitalisées pour ces mêmes motifs - dans un établissement de santé non psychiatrique (médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (diagnostic principal ou diagnostic relié) et/ou soins de suite et réadaptation (manifestation morbide principale, affection étiologique)) et/ou psychiatrique (diagnostic principal ou diagnostic associé) - durant au moins une des 2 dernières années, et/ou personnes hospitalisées pour ces mêmes motifs - dans un établissement de santé non psychiatrique (MCO (DP, DR ou diagnostic associé (ou DP ou DR d'un des résumés d'unité médicale)) et/ou SSR (manifestation morbide principale, affection étiologique ou DA)) et/ou psychiatrique (DP ou DA) - durant au moins une des 5 dernières années (n à n-4) ET ayant reçu au moins 3 délivrances de neuroleptiques au cours de l'année n (à différentes dates).

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

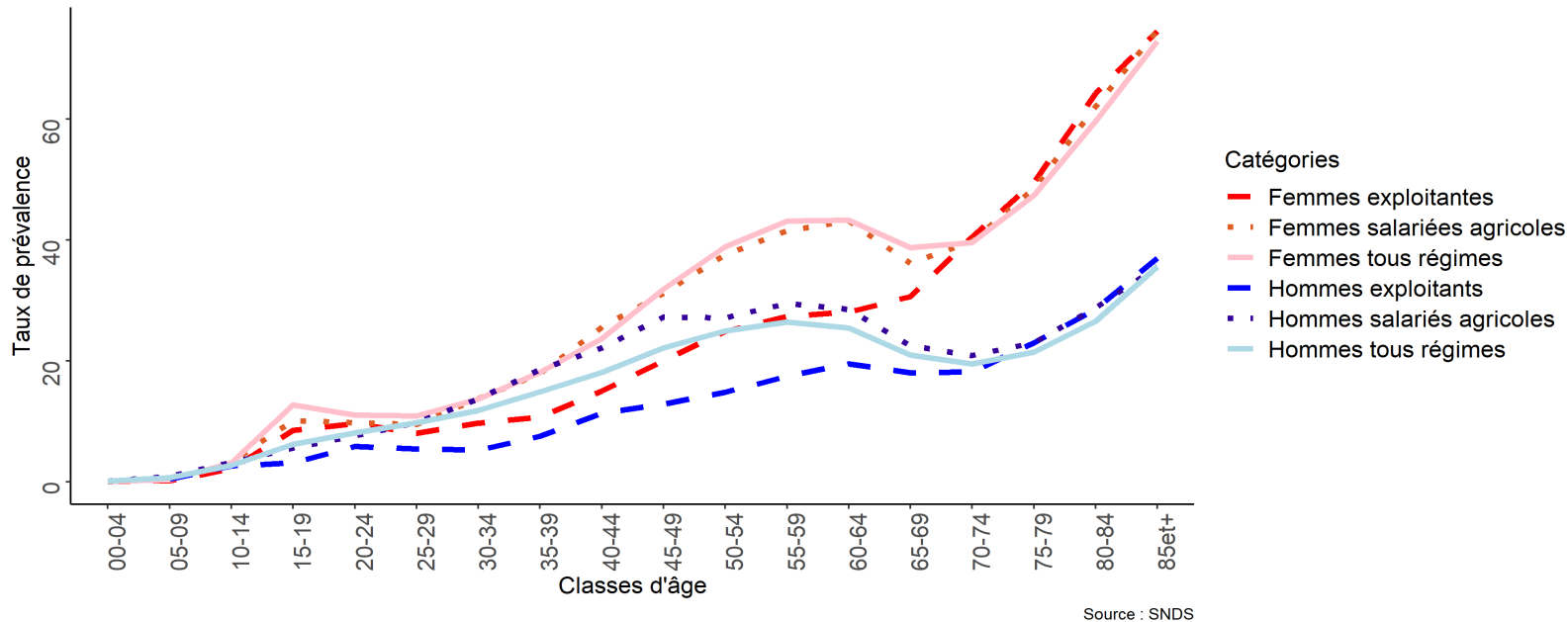
Troubles névrotiques et de l'humeur

Au régime agricole en 2019

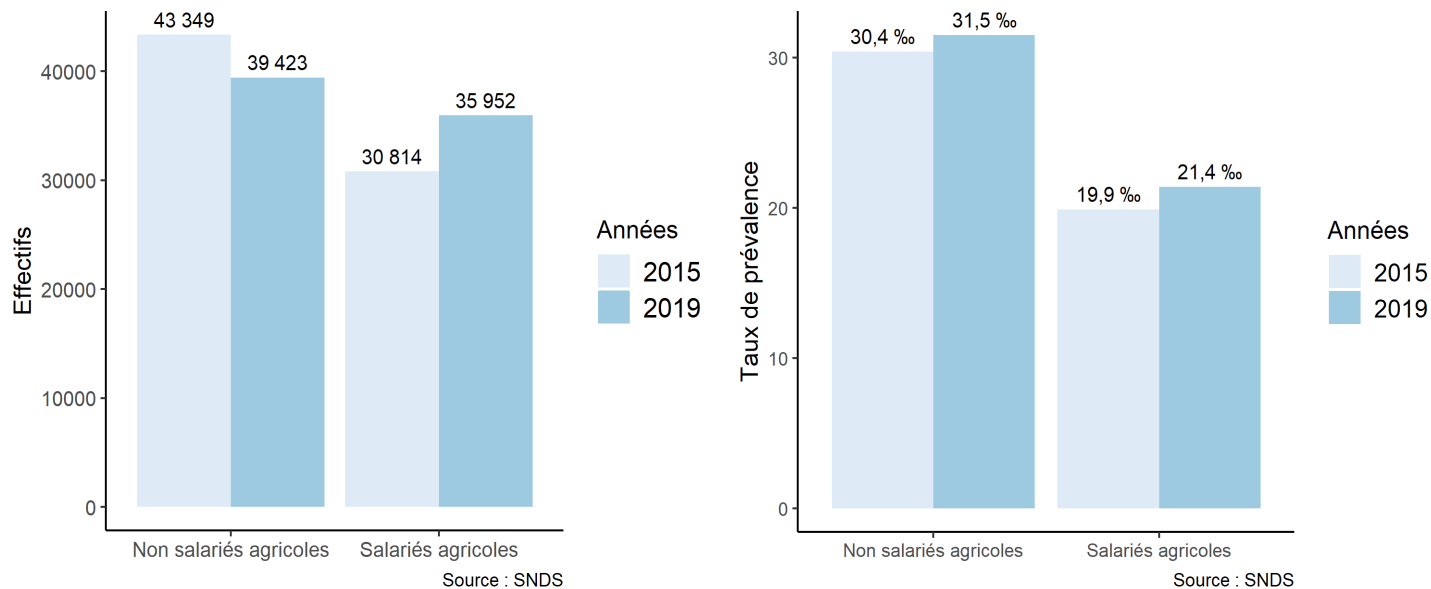
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 75 375
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 0,3%
- Taux de prévalence : 25,7 ‰
- Âge moyen : 68 ans – Âge médian : 71 ans
- Répartition hommes/femmes : 37% / 63%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 14 805

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

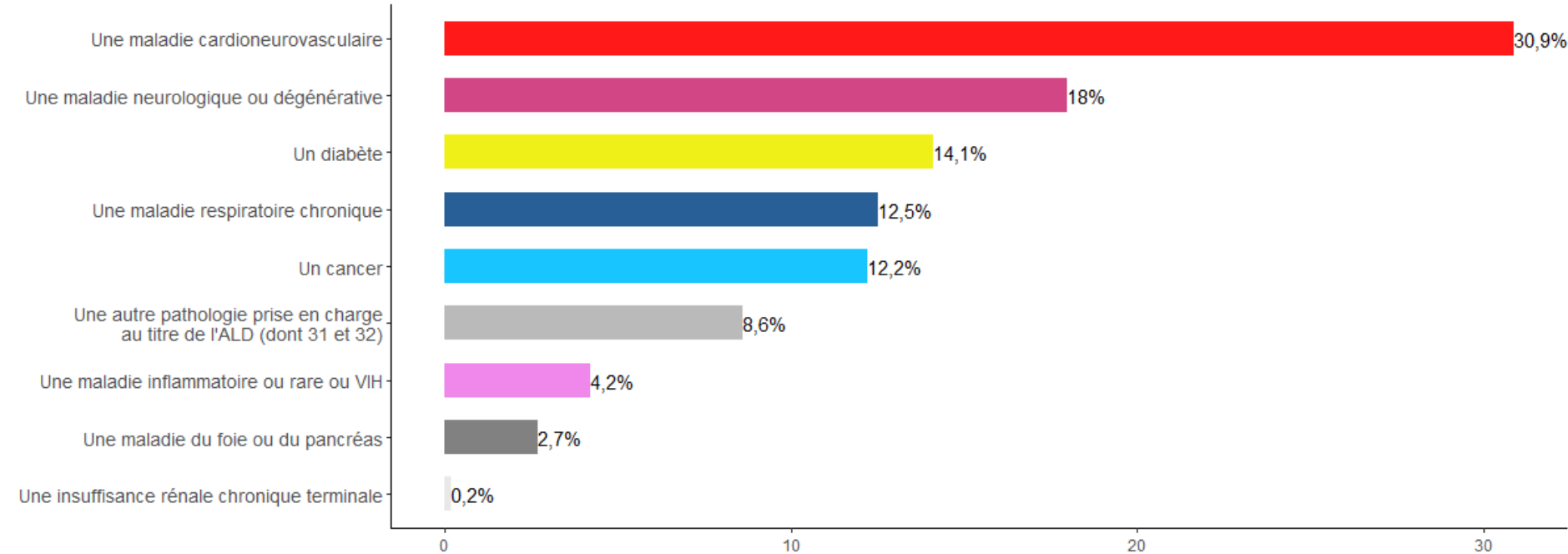


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

60,7% des assurés pris en charge pour Troubles névrotiques et de l’humeur, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



313

Par ailleurs, 18,7% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie psychiatrique.

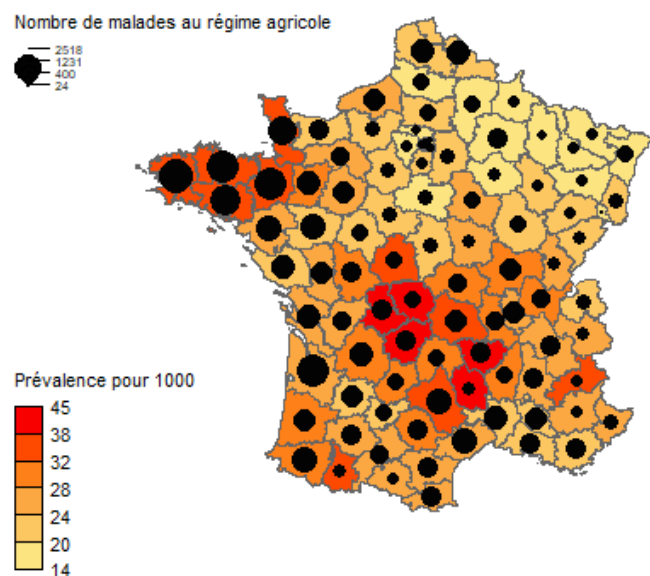
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommateurs du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
75 375	4 418€	333 037 228€	39 423	92	***	35 952	103,6	***

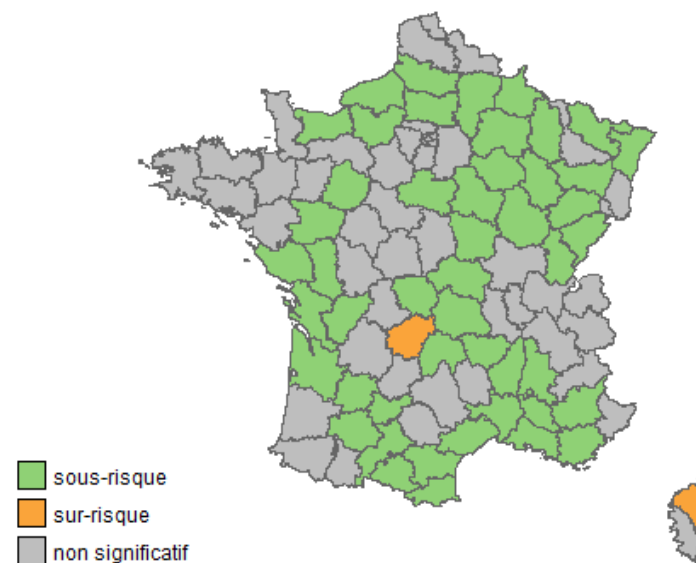
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n avec codes CIM-10 de troubles névrotiques ou de l'humeur, et/ou personnes hospitalisées pour ces mêmes motifs - dans un établissement de santé non psychiatrique (médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (diagnostic principal ou diagnostic relié) et/ou soins de suite et réadaptation (manifestation morbide principale, affection étiologique)) et/ou psychiatrique (diagnostic principal ou diagnostic associé) - durant au moins une des 2 dernières années, et/ou personnes hospitalisées pour ces mêmes motifs - dans un établissement de santé non psychiatrique (MCO (DP ou DR) et/ou SSR (MMP, AE, diagnostic associé) et/ou psychiatrique (DP ou DA)) - durant au moins une des 5 dernières années ET ayant reçu au moins 3 délivrances d'antidépresseurs ou de lithium, Dépakote® ou Dépamide® au cours de l'année n (à différentes dates).

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

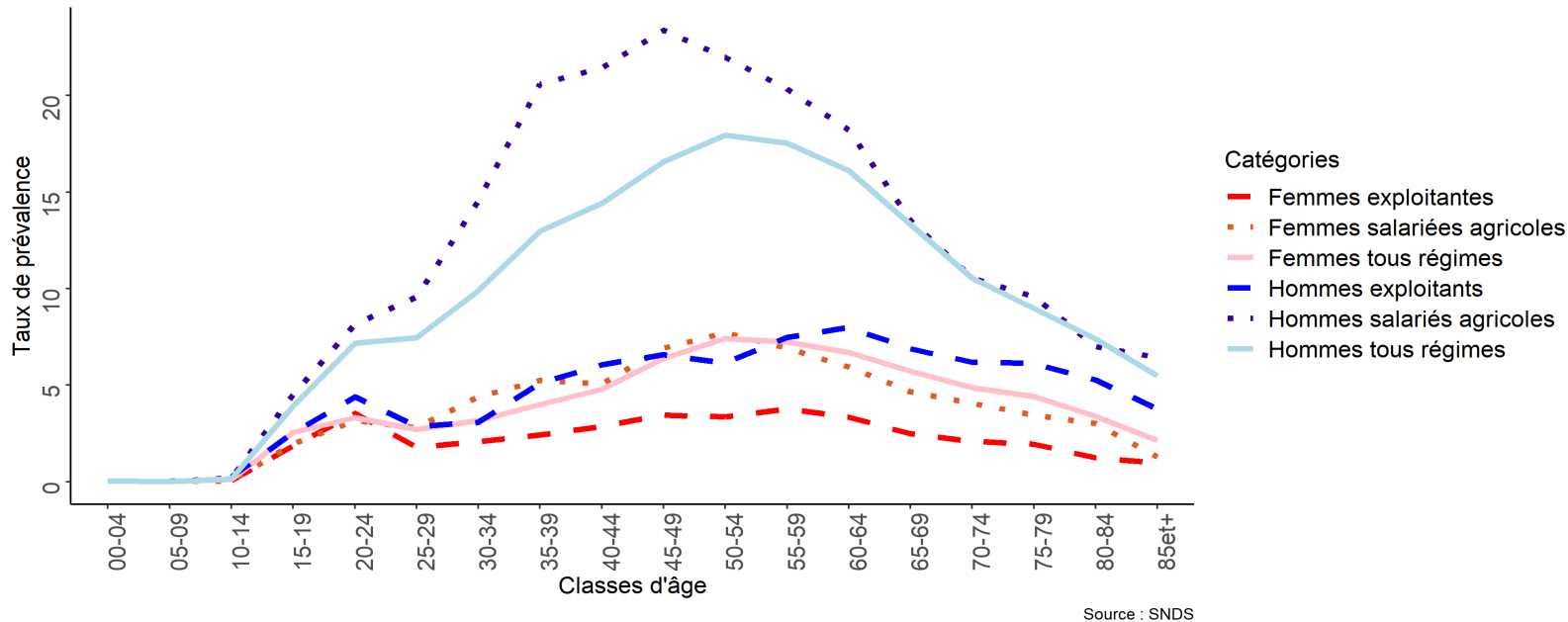
Troubles addictifs

Au régime agricole en 2019

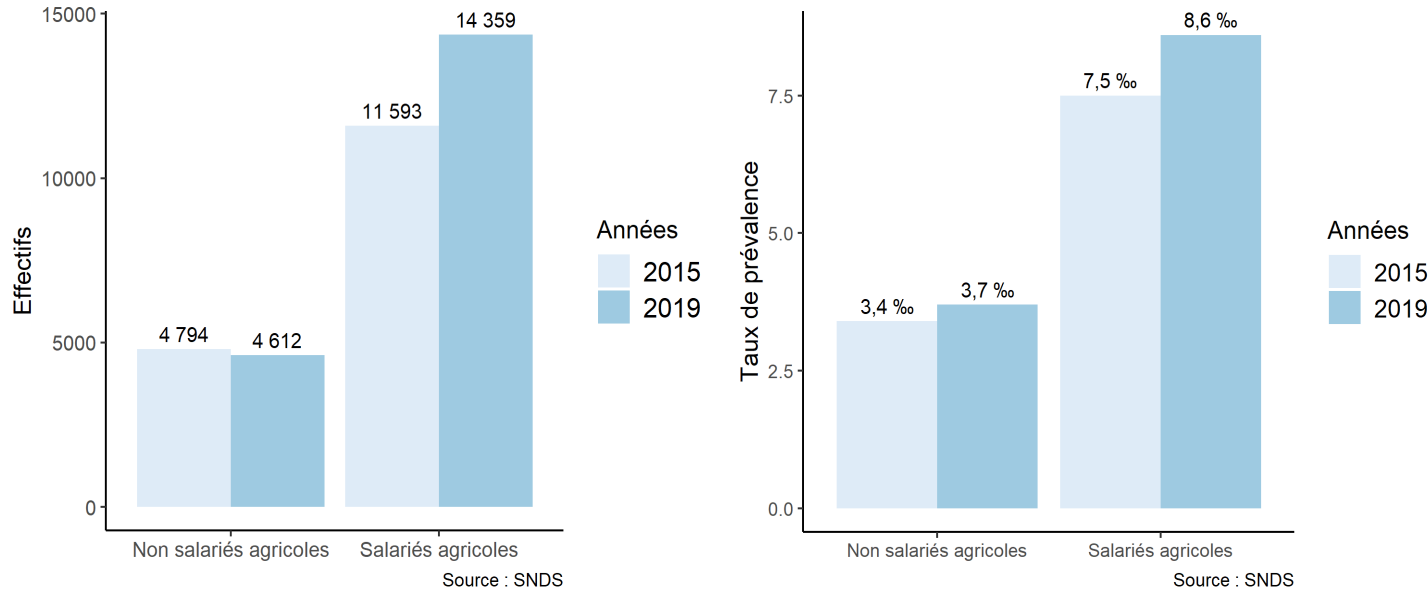
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 18 971
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 3%
- Taux de prévalence : 6,5 ‰
- Âge moyen : 52,5 ans – Âge médian : 53 ans
- Répartition hommes/femmes : 78,7% / 21,3%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 7 288

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

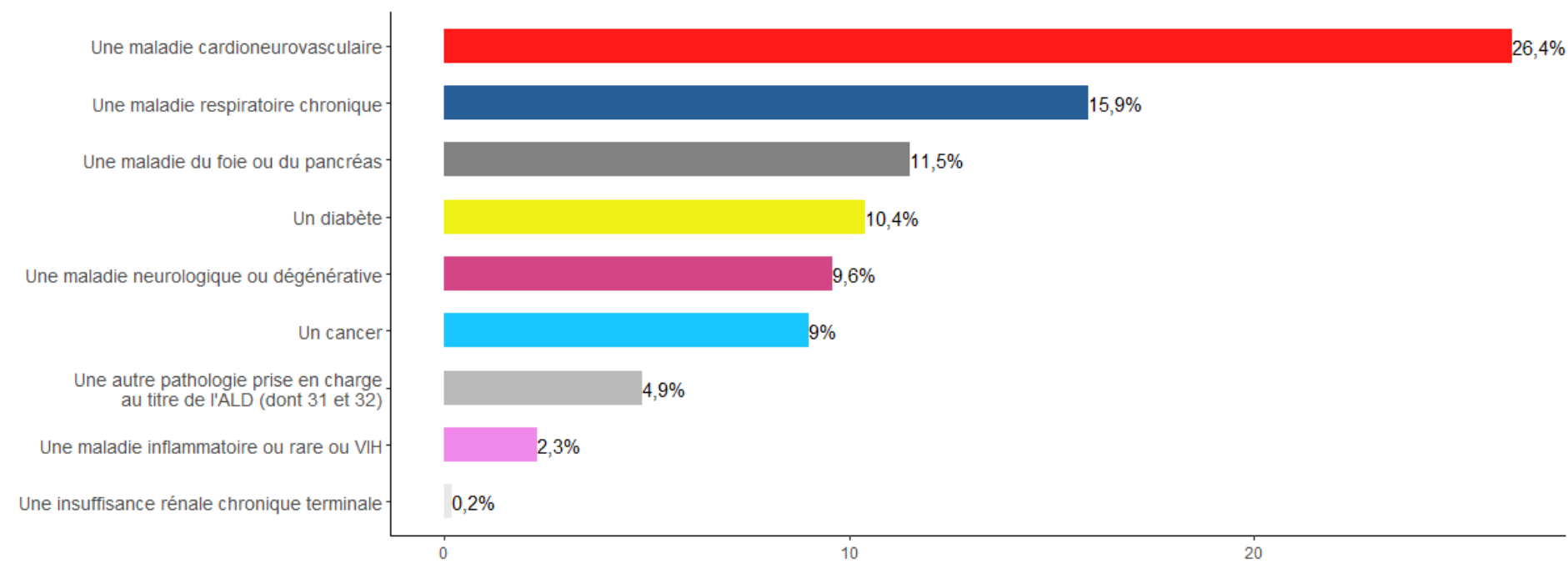


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

52,8% des assurés pris en charge pour Troubles addictifs, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 33,9% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie psychiatrique.

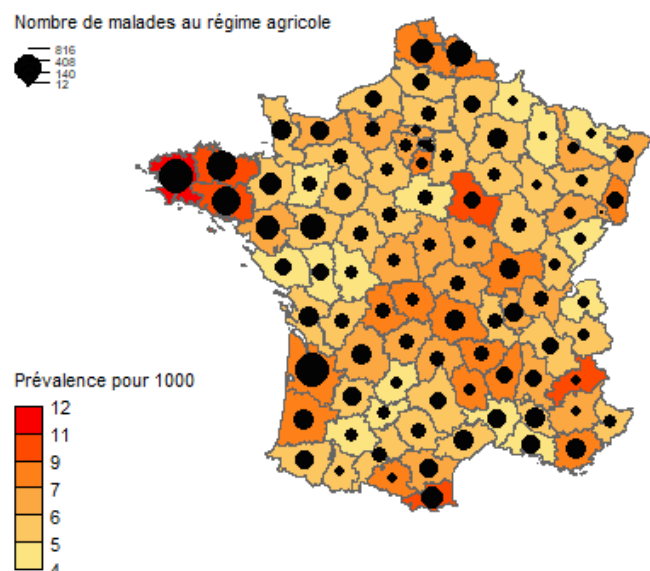
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
18 971	3 600€	68 294 970€	4 612	48,6	***	14 359	118,6	***

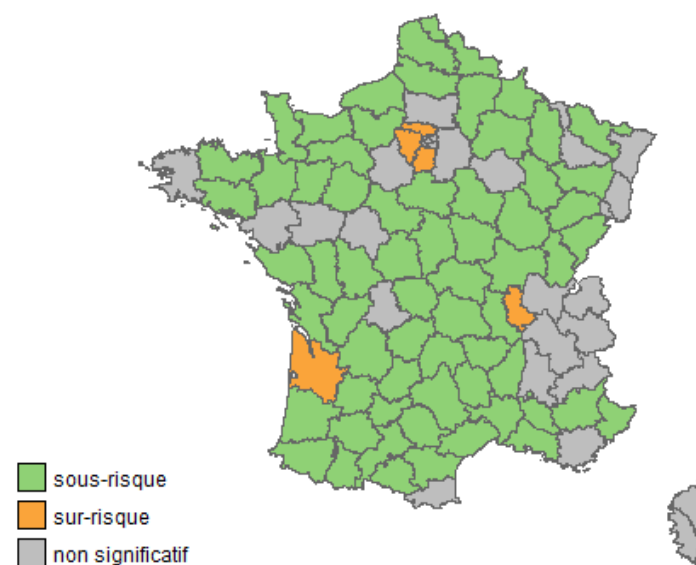
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n avec codes CIM-10 de troubles mentaux ou du comportement liés à l'utilisation de substances psycho-actives, et/ou personnes hospitalisées pour ces mêmes motifs - dans un établissement de santé non psychiatrique en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) (diagnostic principal ou diagnostic relié) et/ou en soins de suite et réadaptation (manifestation morbide principale, affection étiologique ou diagnostic associé)) et/ou en établissement psychiatrique (diagnostic principal ou diagnostic associé) - durant au moins une des 2 dernières années.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

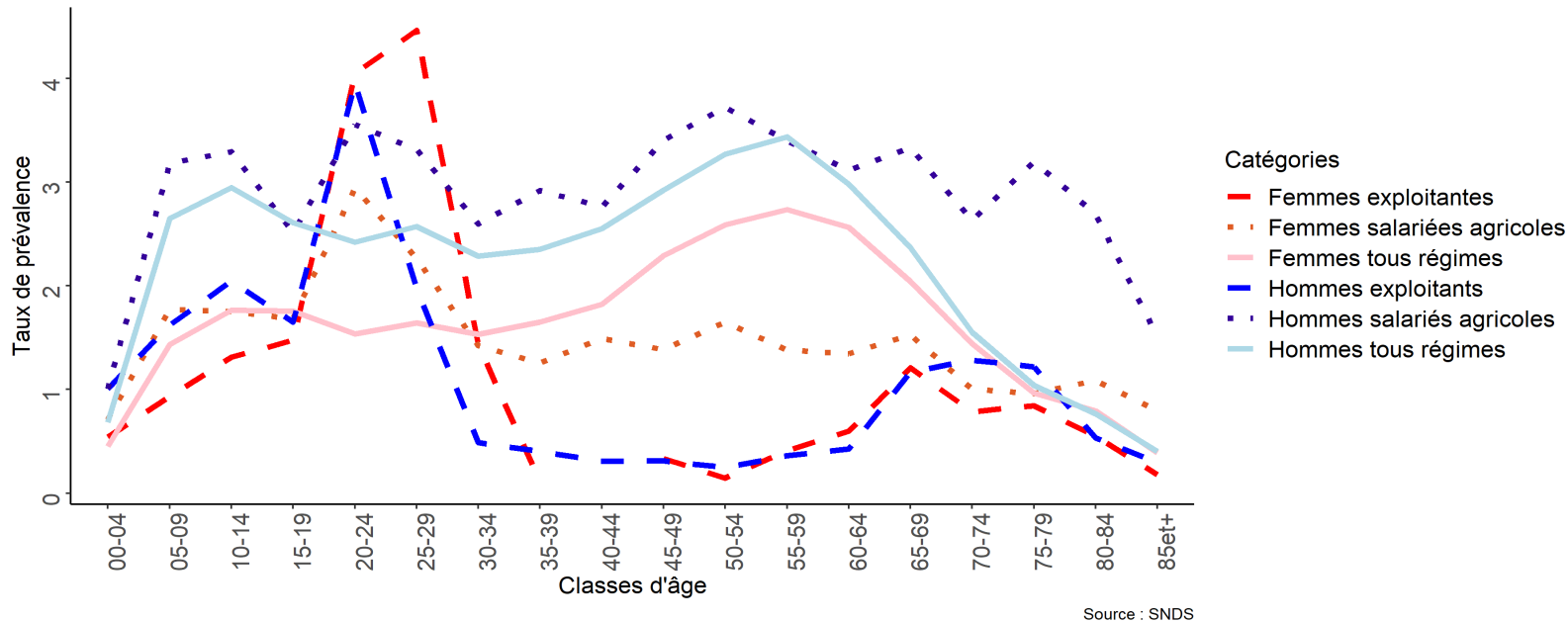
Déficiência mentale

Au régime agricole en 2019

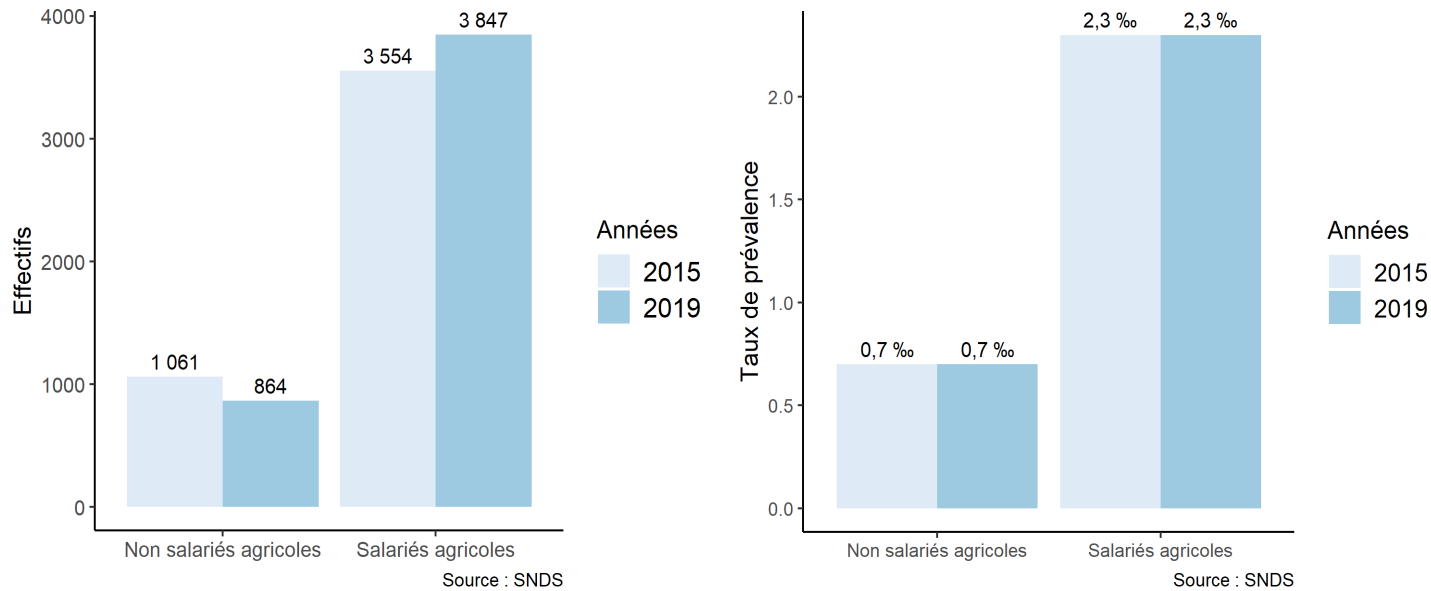
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 4 711
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 0,4%
- Taux de prévalence : 1,6 ‰
- Âge moyen : 43,4 ans – Âge médian : 44 ans
- Répartition hommes/femmes : 67,9% / 32,1%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 790

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

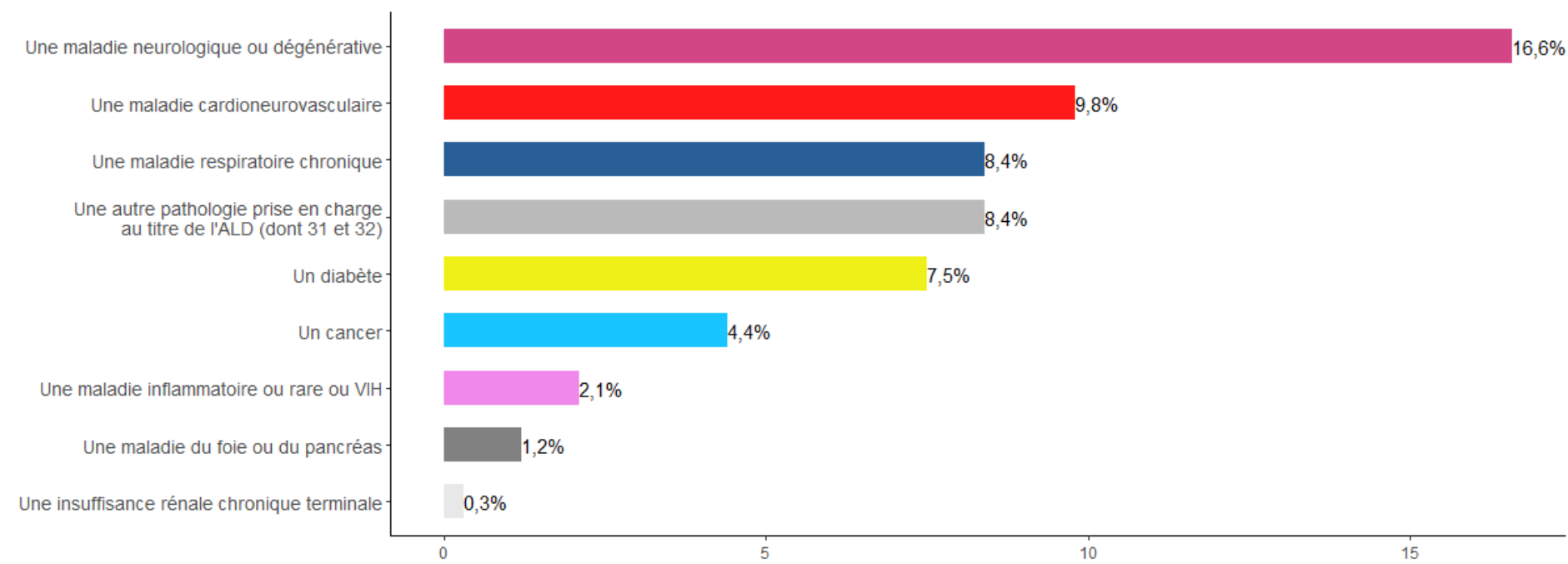


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

42,6% des assurés pris en charge pour Déficience mentale, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 30,9% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie psychiatrique.

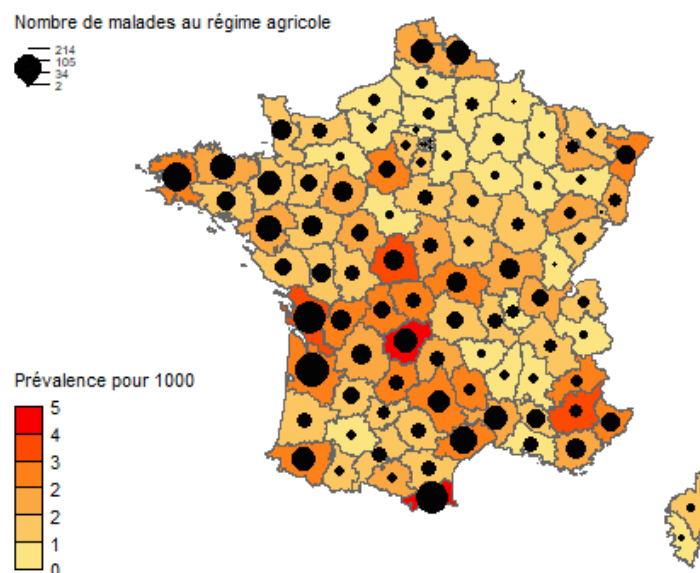
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
4 711	4 248€	20 014 465€	864	41,3	***	3 847	109,6	***

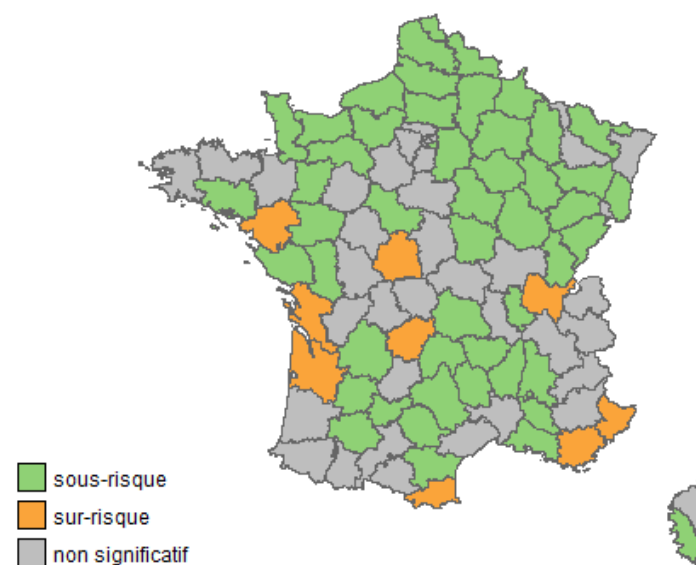
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n avec codes CIM-10 de déficience mentale, et/ou personnes hospitalisées pour ce même motif - dans un établissement de santé non psychiatrique en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) (diagnostic principal ou diagnostic relié) et/ou soins de suite et réadaptation (manifestation morbide principale ou affection étiologique)) et/ou psychiatrique (diagnostic principal ou diagnostic associé) - durant au moins une des 2 dernières années.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

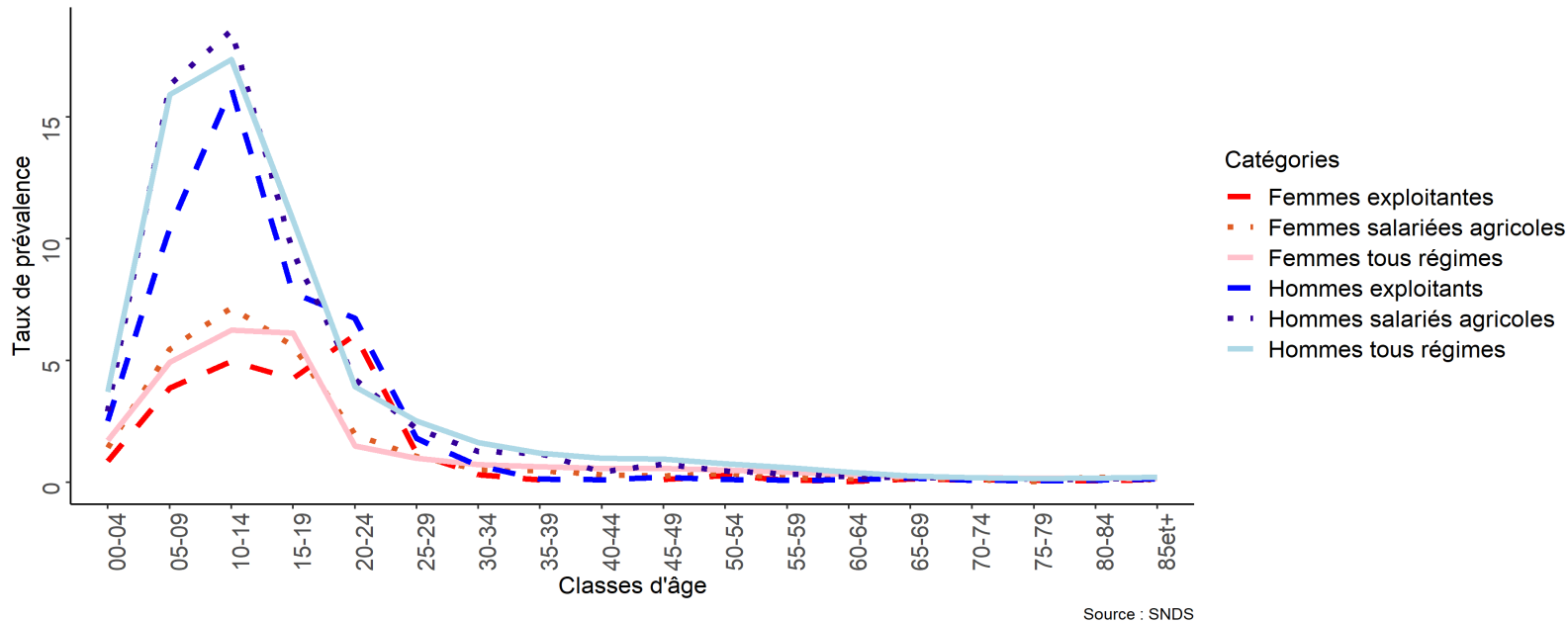
Troubles psychiatriques débutant dans l'enfance

Au régime agricole en 2019

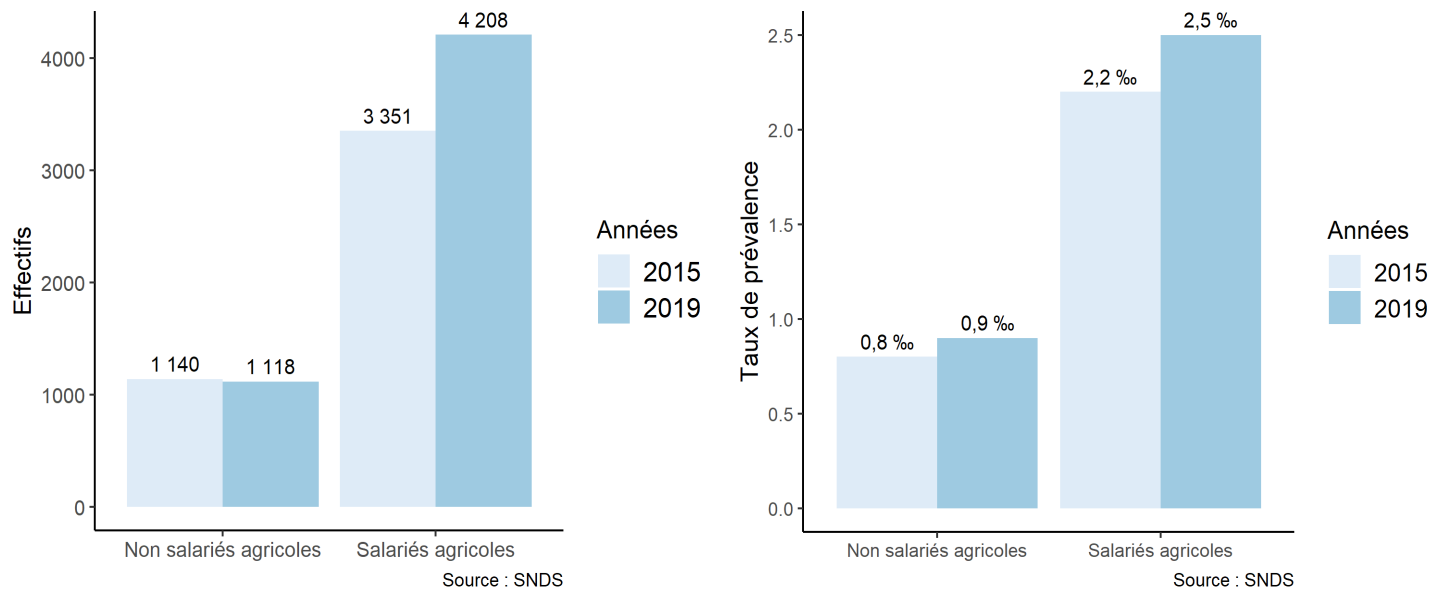
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 5 326
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 3,5%
- Taux de prévalence : 1,8 ‰
- Âge moyen : 17,1 ans – Âge médian : 13 ans
- Répartition hommes/femmes : 72% / 28%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 1 602

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

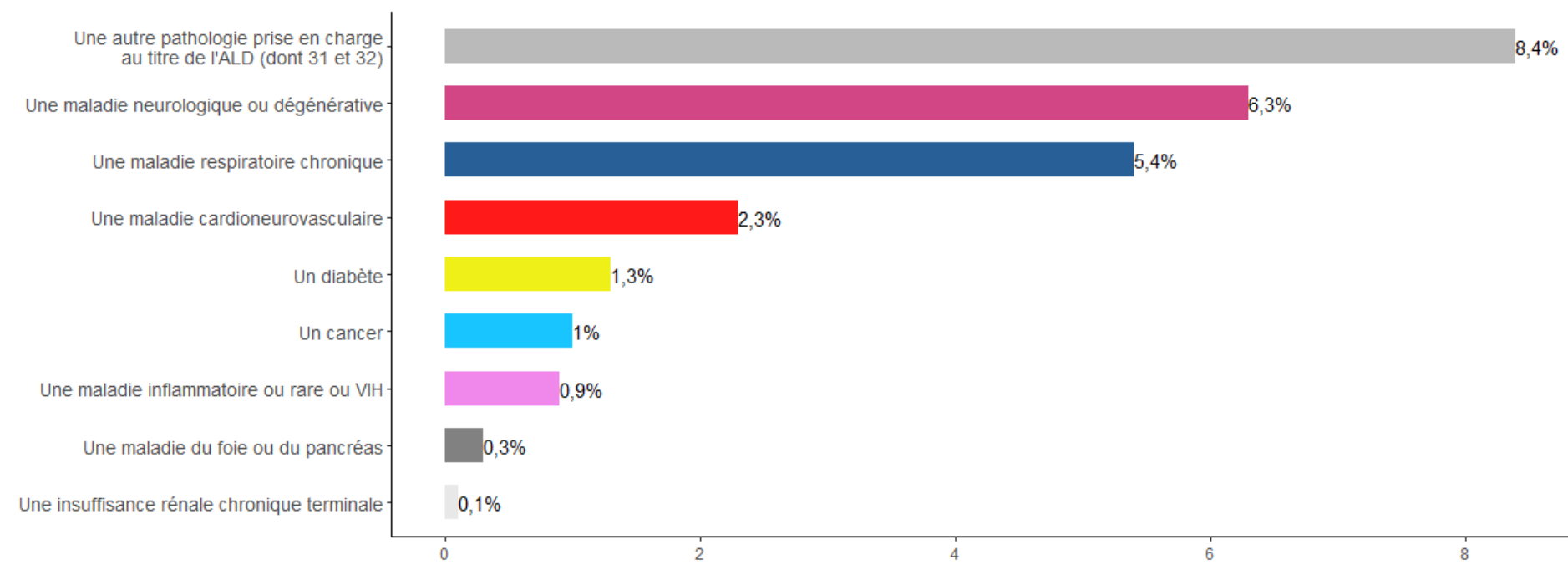


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

21,3% des assurés pris en charge pour Troubles psychiatriques débutant dans l'enfance, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 19,9% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie psychiatrique.

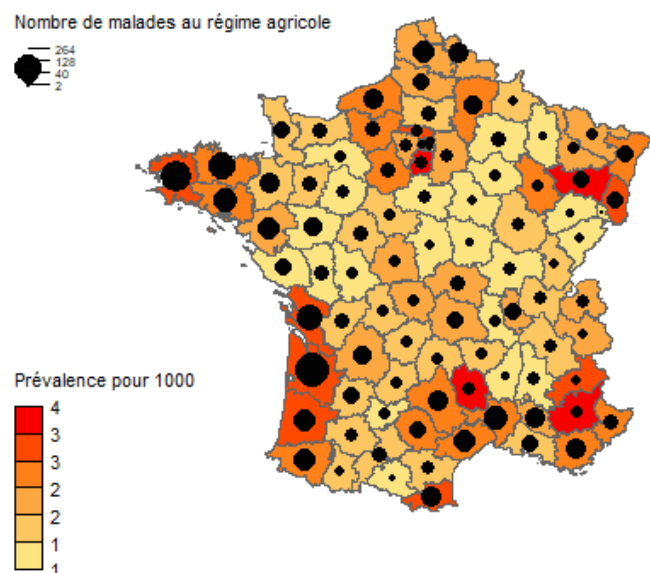
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
5 326	7 548€	40 198 786€	1 118	69,6	***	4 208	95,2	***

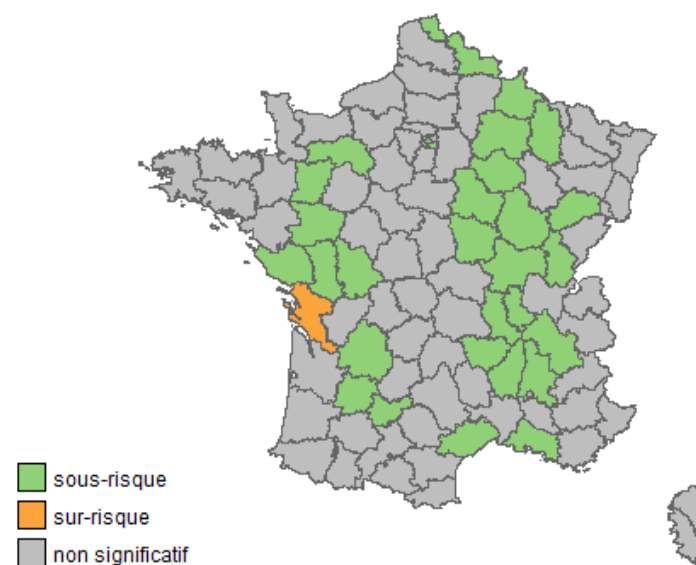
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n avec codes CIM-10 de troubles du développement psychologique, troubles du comportement ou troubles émotionnels apparaissant habituellement durant l'enfance et l'adolescence, et/ou personnes hospitalisées pour ces mêmes motifs dans un établissement de santé non psychiatrique (médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (diagnostic principal ou diagnostic relié) et/ou soins de suite et réadaptation (manifestation morbide principale ou affection étiologique)) et/ou psychiatrique (DP ou diagnostic associé) - durant au moins une des 2 dernières années.

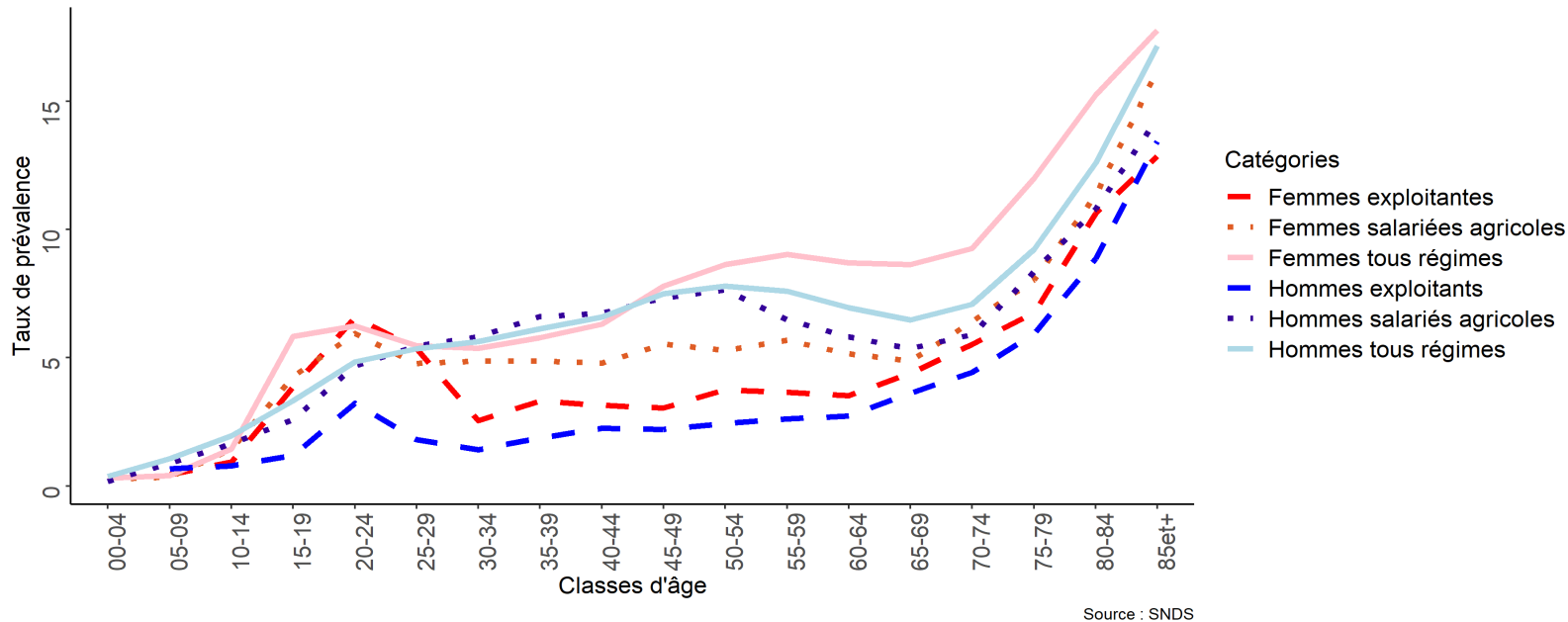
- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

Autres troubles psychiatriques Au régime agricole en 2019

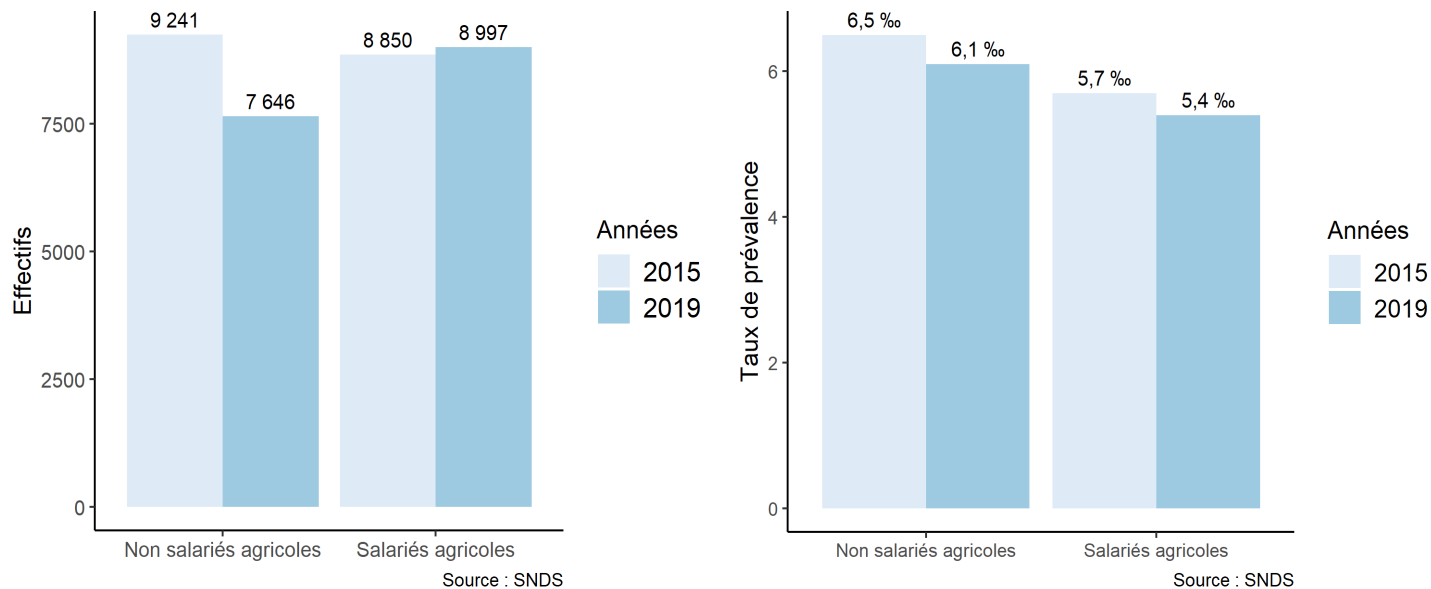
Carte d'identité de la pathologie

-
- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 16 643
 - Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 1,7%
 - Taux de prévalence : 5,7 ‰
 - Âge moyen : 64,2 ans – Âge médian : 69 ans
 - Répartition hommes/femmes : 49% / 51%
 - Nombre de nouveaux cas en 2019 : 6 250
-

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

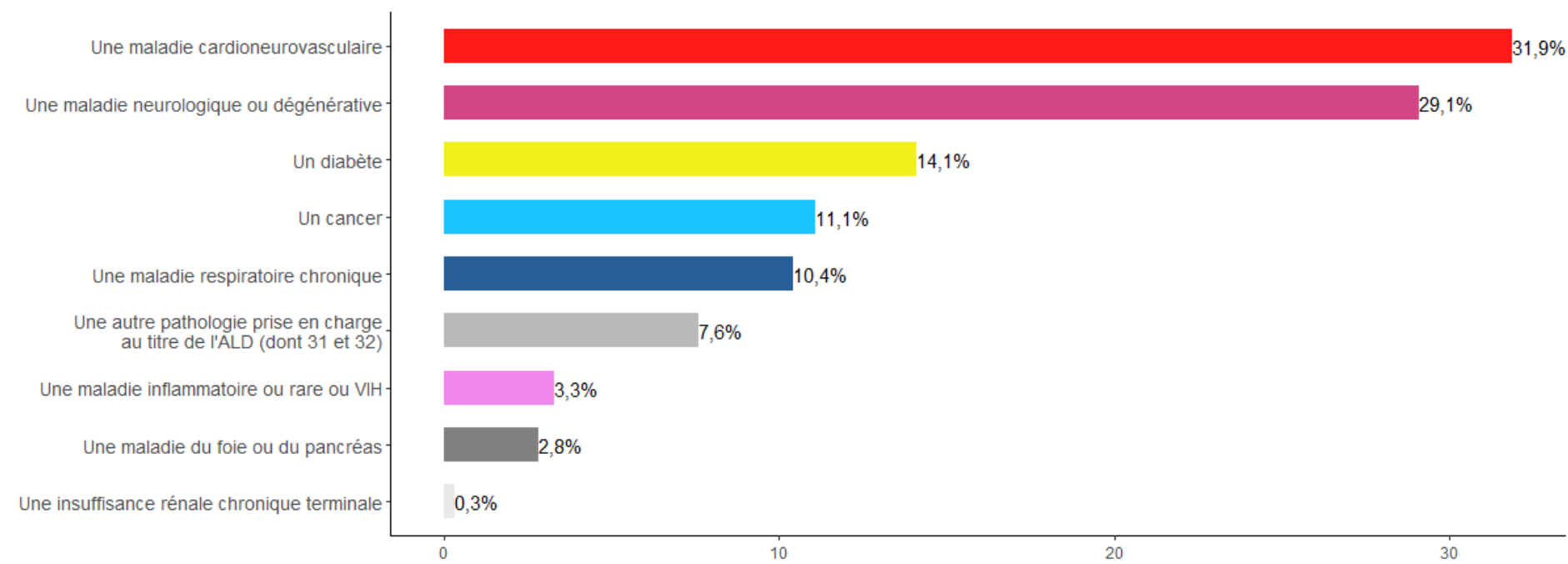


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

61,1% des assurés pris en charge pour Autres troubles psychiatriques, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 44,4% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie psychiatrique.

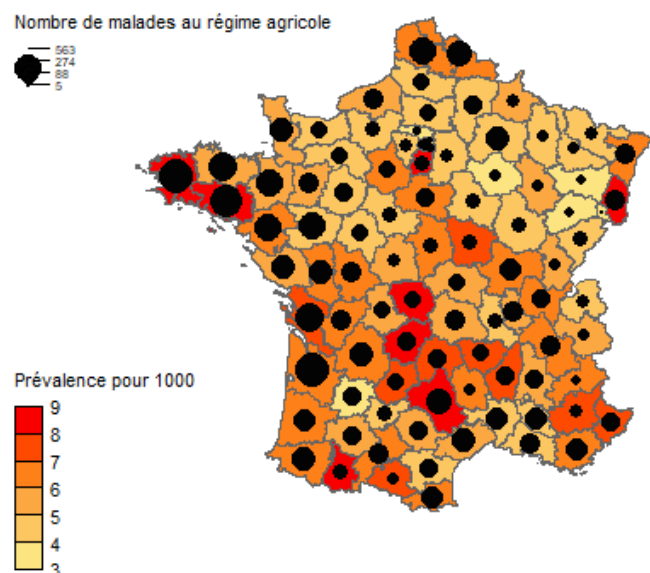
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
16 643	3 914€	65 140 480€	7 646	60,9	***	8 997	83,1	***

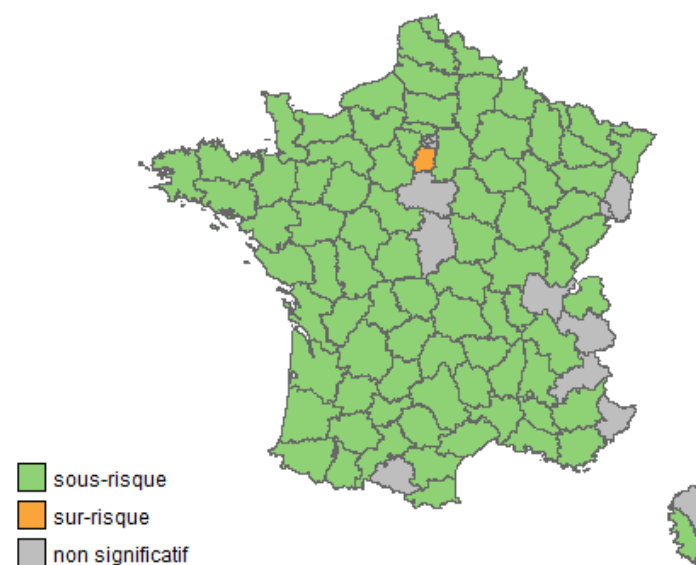
Source: SNDS

L’indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n avec codes CIM-10 de syndrome amnésique, délirium, autres troubles liés à une lésion cérébrale ou un dysfonctionnement cérébral, et à une maladie somatique, troubles de la personnalité et du comportement dus à une affection, une lésion et un dysfonctionnement cérébraux, trouble mental organique ou symptomatique sans précision ; syndromes comportementaux associés à des perturbations physiologiques et à des facteurs physiques ; troubles de la personnalité et du comportement chez l'adulte ou trouble mental sans précision, et/ou personnes hospitalisées pour ces mêmes motifs dans un établissement de santé non psychiatrique (médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (diagnostic principal ou diagnostic relié) et/ou soins de suite et réadaptation (manifestation morbide principale ou affection étiologique)) et/ou psychiatrique (diagnostic principal ou diagnostic associé) - durant au moins une des 2 dernières années, et/ou personnes hospitalisées l'année n dans un établissement psychiatrique (RIM-P) sans diagnostic mentionné de trouble psychiatrique (quel que soit le groupe de pathologie psychiatrique), si le séjour ne comporte pas un diagnostic (DP ou diagnostic associé) de démence F00 (Démence de la maladie d'Alzheimer), F01 (Démence vasculaire), F02 (Démence au cours d'autres maladies classées ailleurs), B22.0 (Démence par VIH), F03 (Démence, sans précision), G20 (Maladie de Parkinson).

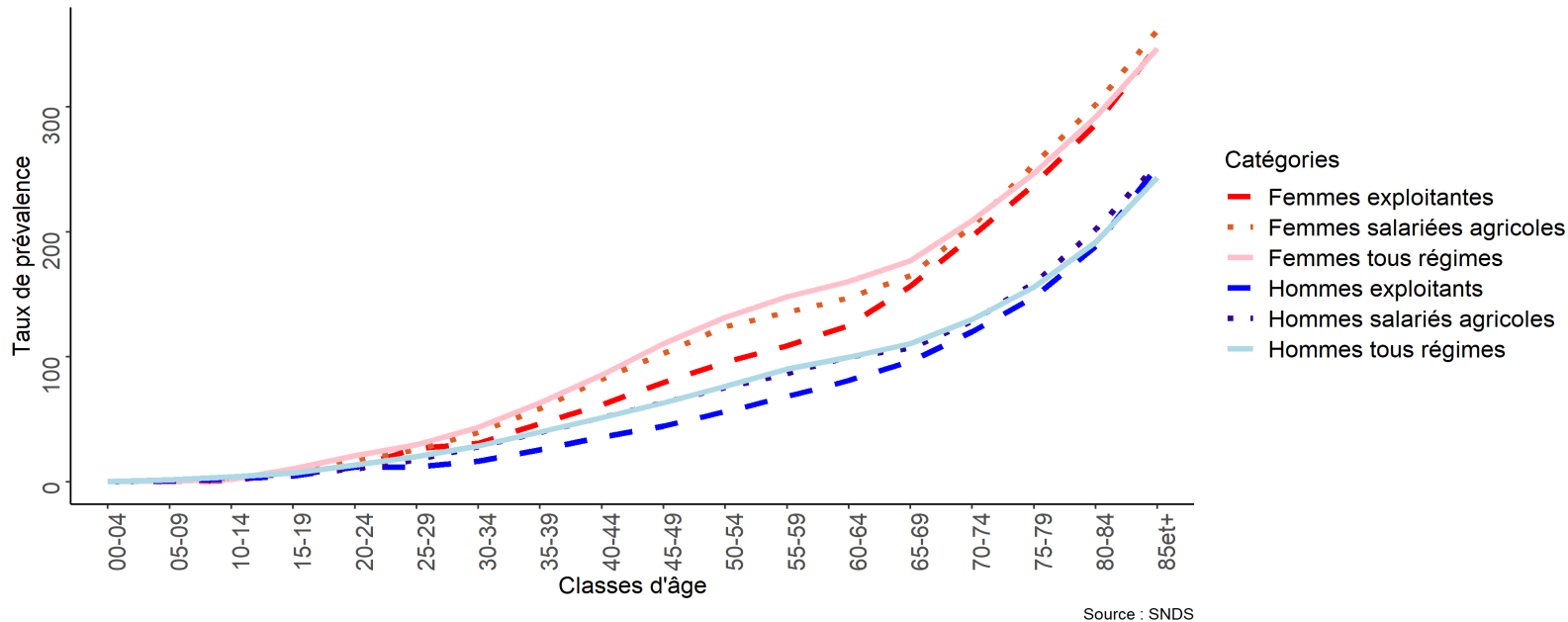
- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

Traitements psychotropes (hors pathologies) Au régime agricole en 2019

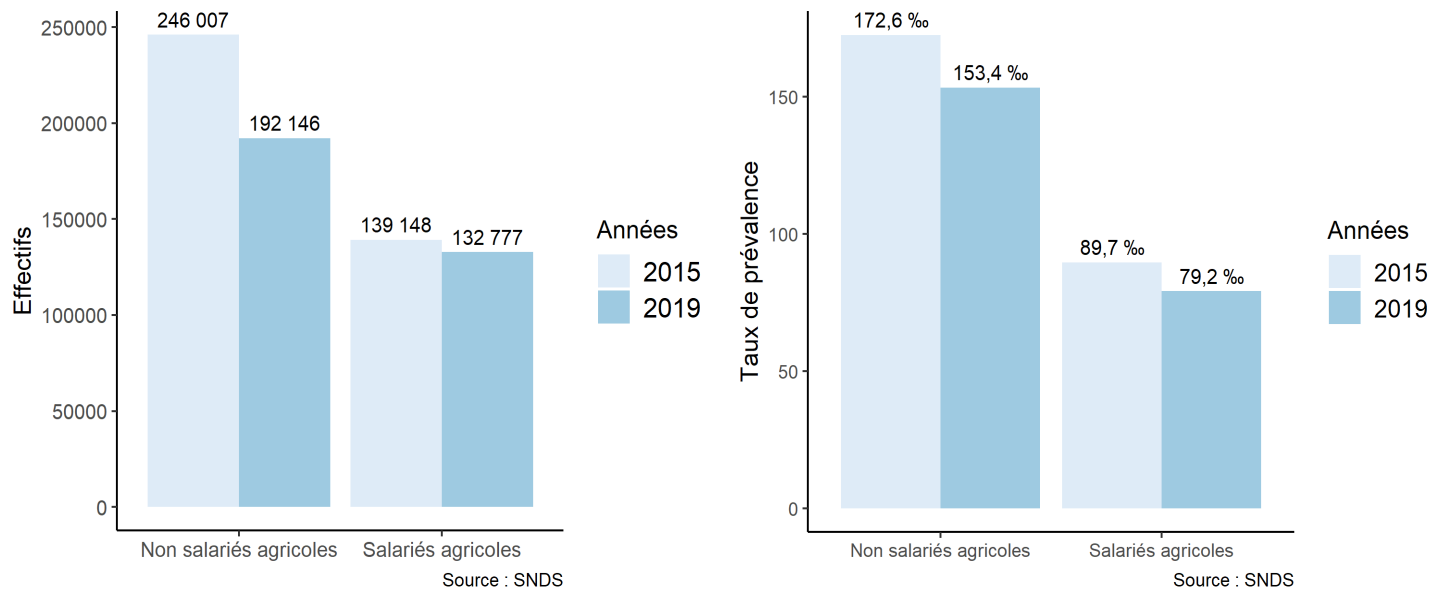
Carte d'identité de la pathologie

-
- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 324 923
 - Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 3,3%
 - Taux de prévalence : 110,9 ‰
 - Âge moyen : 73 ans – Âge médian : 77 ans
 - Répartition hommes/femmes : 37,8% / 62,2%
 - Nombre de nouveaux cas en 2019 : 65 376
-

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

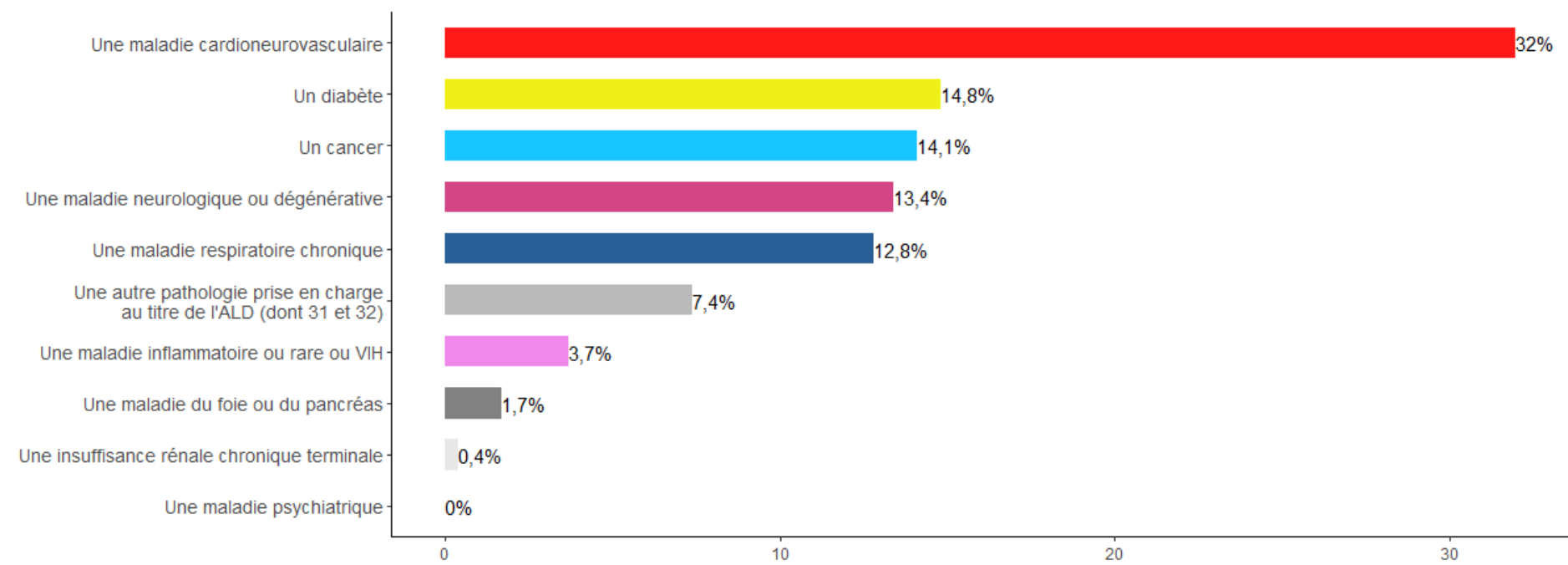


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

66,9% des assurés pris en charge pour Traitements psychotropes (hors pathologies), sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



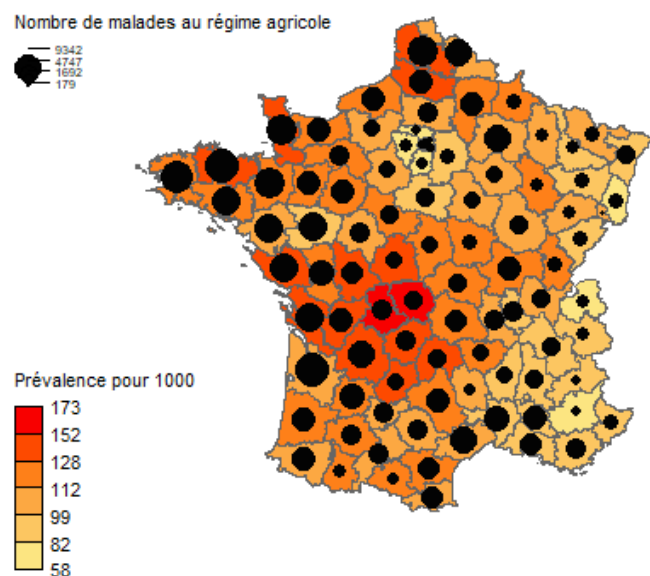
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
324 923	XXXX	XXXX	192 146	93,9	***	132 777	97,6	***

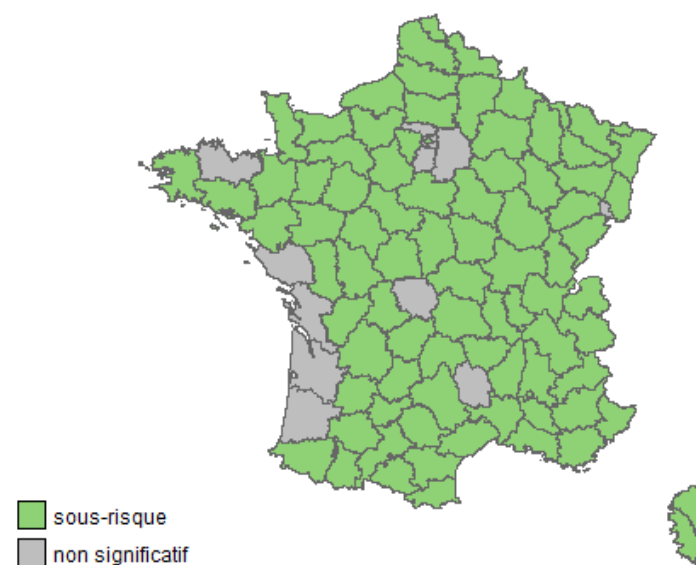
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes ayant reçu au moins 3 délivrances d'antidépresseurs avec les codes ATC3 N06A et/ou de neuroleptiques code ATC débutant par N05A et/ou d'anxiolytiques au cours de l'année n (à différentes dates) et à l'exception de la lévotonine, du lithium, Dépakote® ou Dépamide®, de la spécialité AGREAL, de la spécialité NEURIPLEGE, Et qui n'ont pas de pathologie psychiatrique retrouvée.

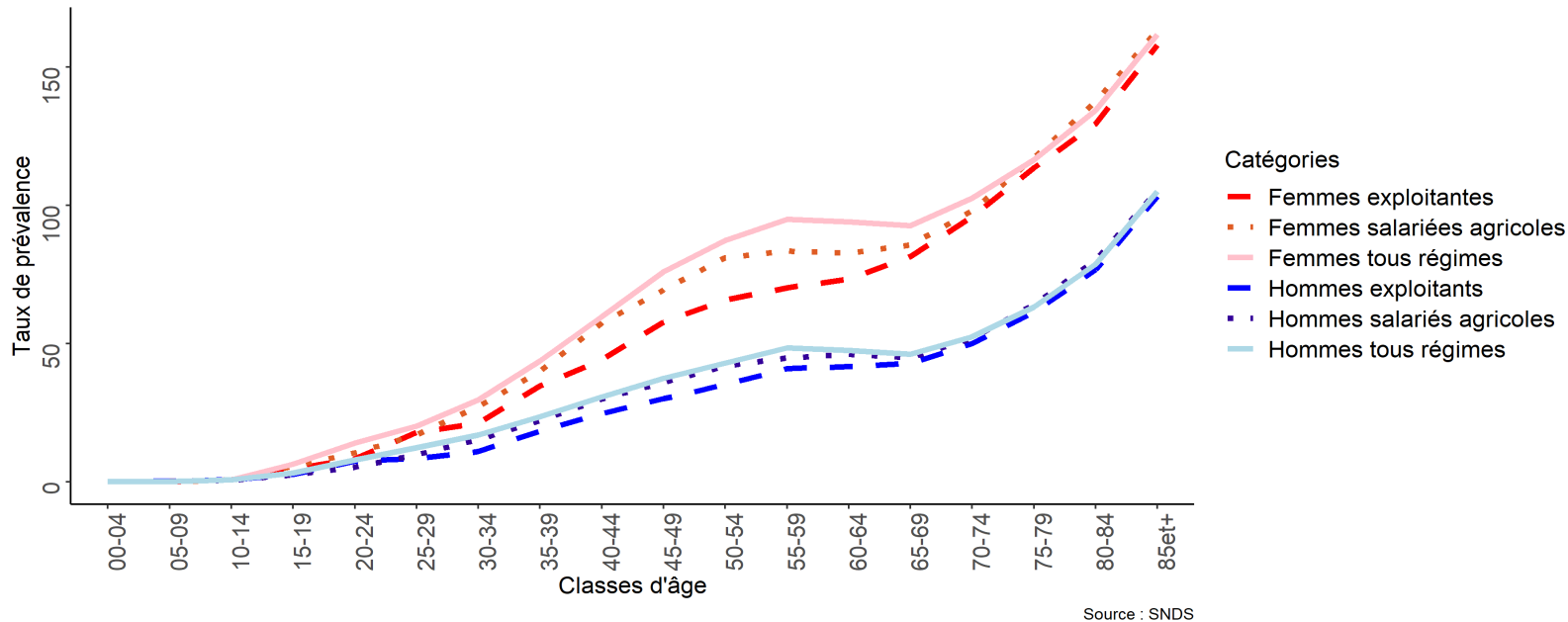
- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

Traitements antidépresseurs ou régulateurs de l'humeur (hors pathologies) Au régime agricole en 2019

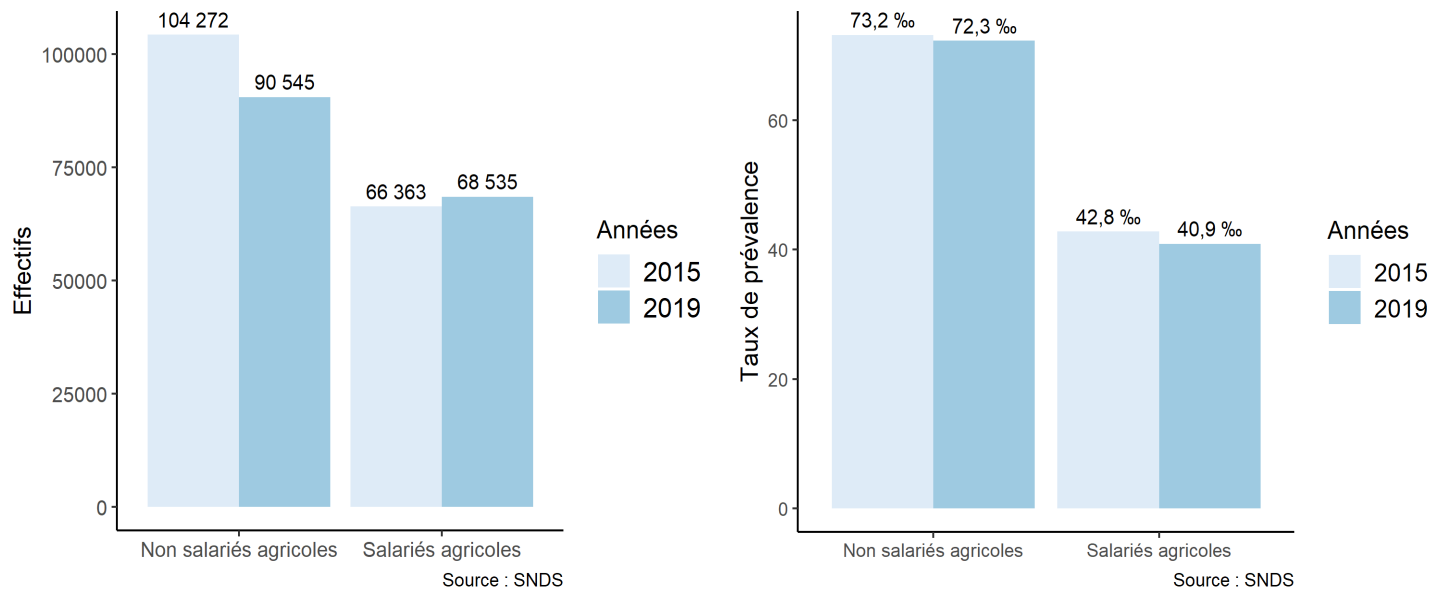
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 159 080
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 1,4%
- Taux de prévalence : 54,3 ‰
- Âge moyen : 70,7 ans – Âge médian : 74 ans
- Répartition hommes/femmes : 35,7% / 64,3%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 37 684

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

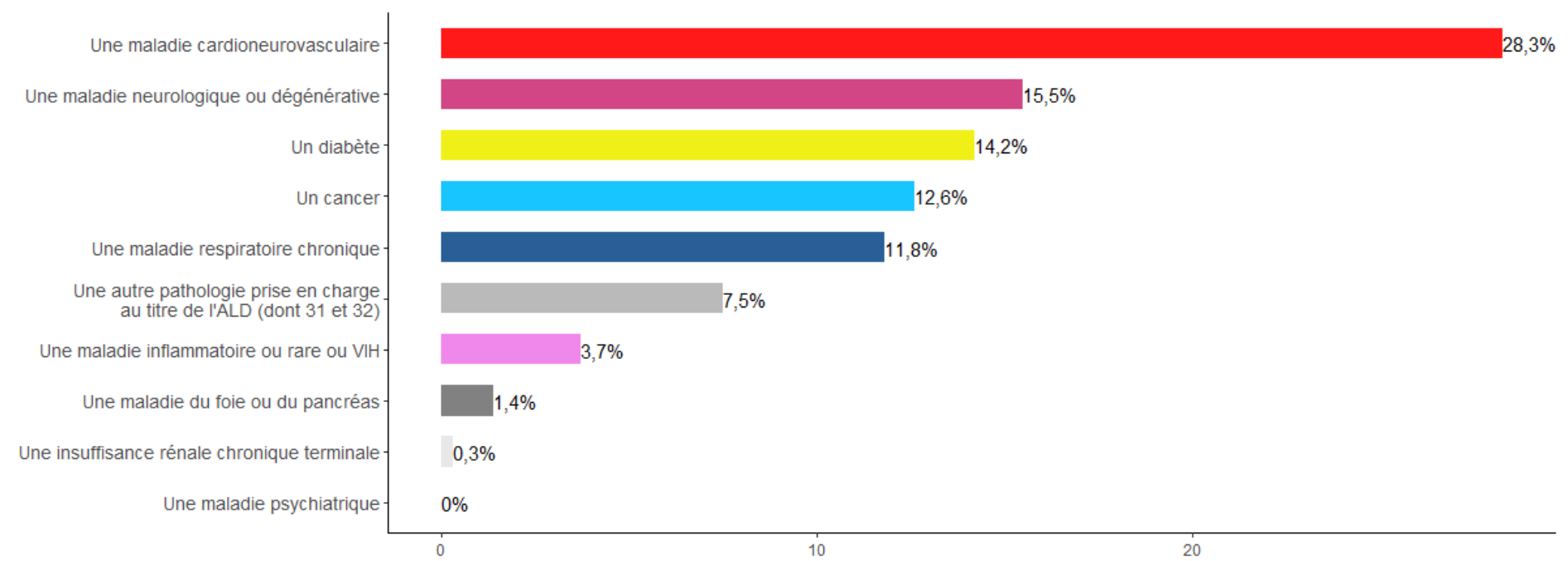


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

68,6% des assurés pris en charge pour Traitements antidépresseurs ou régulateurs de l’humeur (hors pathologies), sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



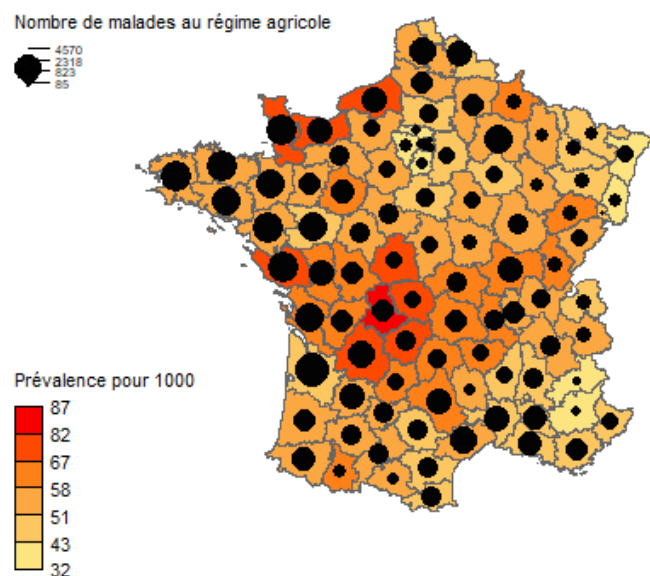
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommateurs du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
159 080	962€	152 984 220€	90 545	92,8	***	68 535	94,5	***

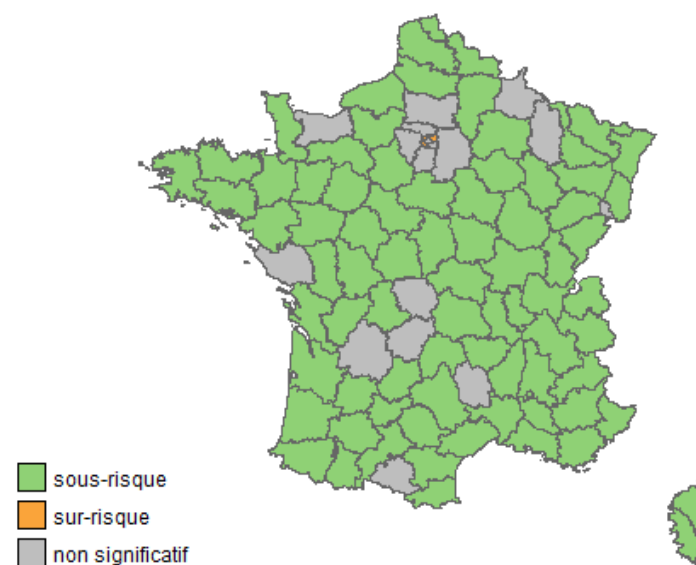
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes ayant reçu au moins 3 délivrances d'antidépresseurs avec les codes ATC3 N06A (à l'exception de la lévotonine), de lithium, Dépakote® ou Dépamide® au cours de l'année n (à différentes dates), et qui n'ont pas de pathologie psychiatrique retrouvée.

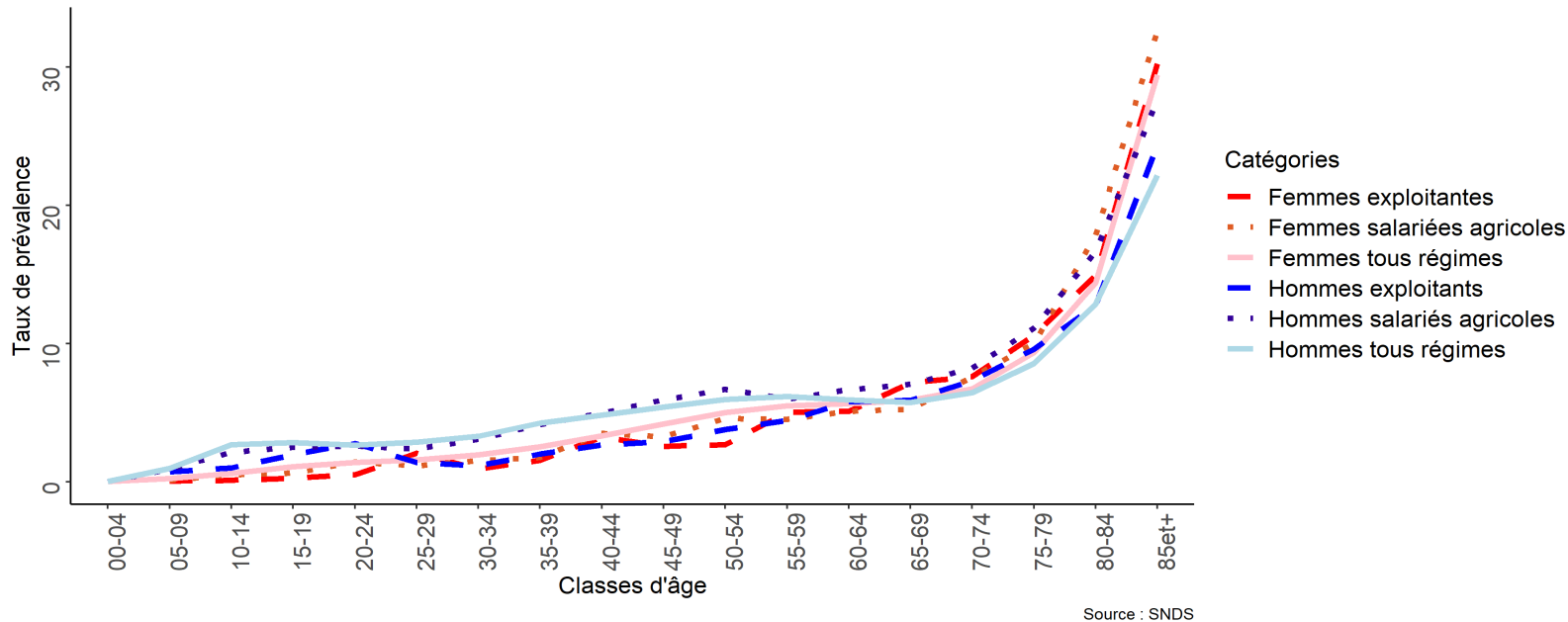
- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

Traitements neuroleptiques (hors pathologies) Au régime agricole en 2019

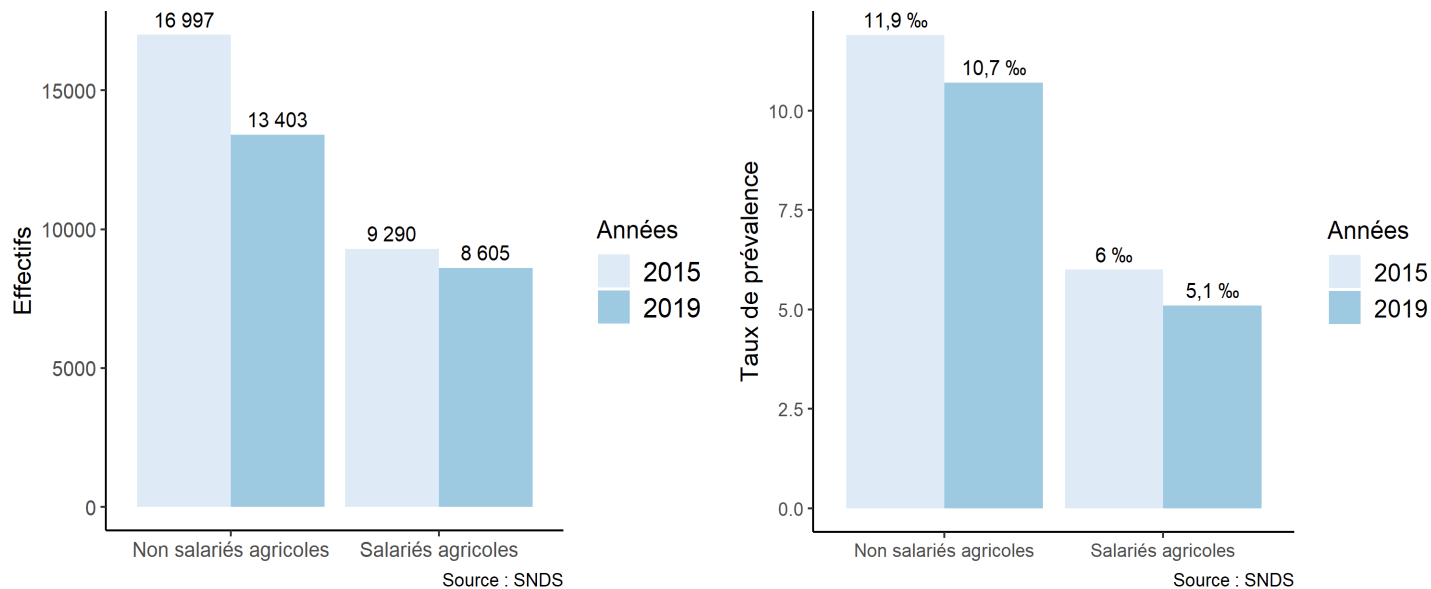
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 22 008
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 3,5%
- Taux de prévalence : 7,5 ‰
- Âge moyen : 74,4 ans – Âge médian : 82 ans
- Répartition hommes/femmes : 46% / 54%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 7 632

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

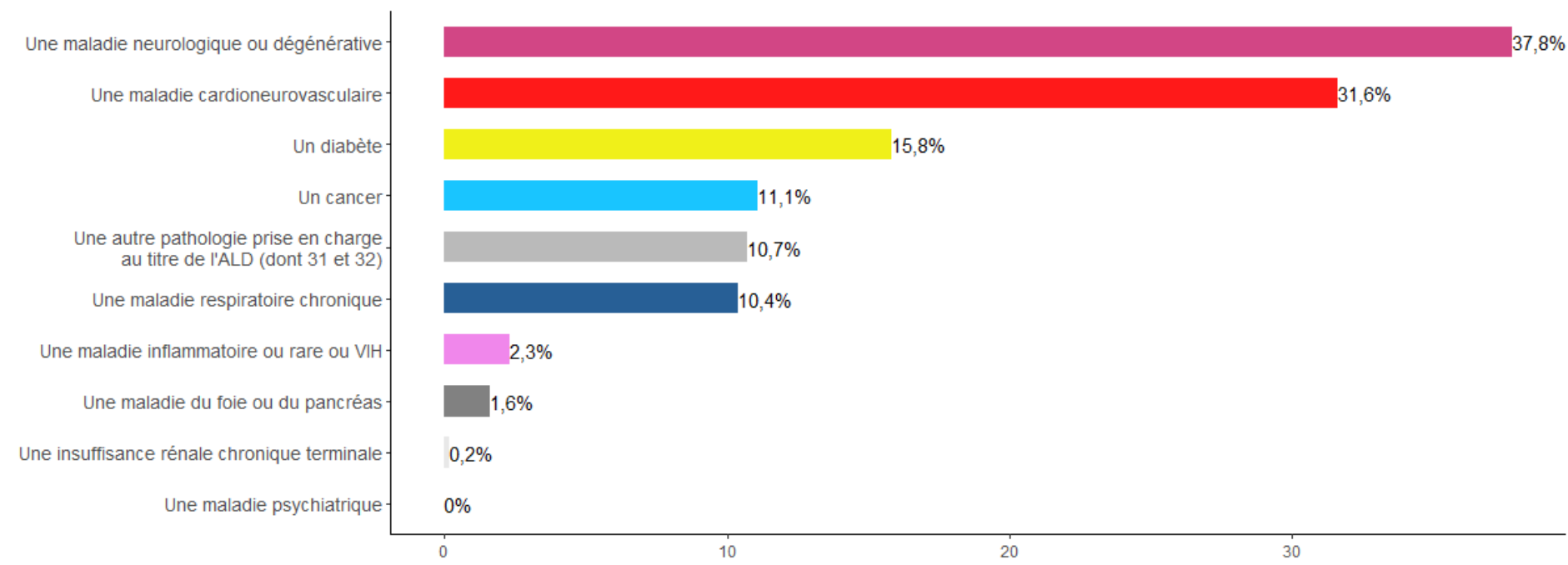


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

65,5% des assurés pris en charge pour Traitements neuroleptiques (hors pathologies), sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



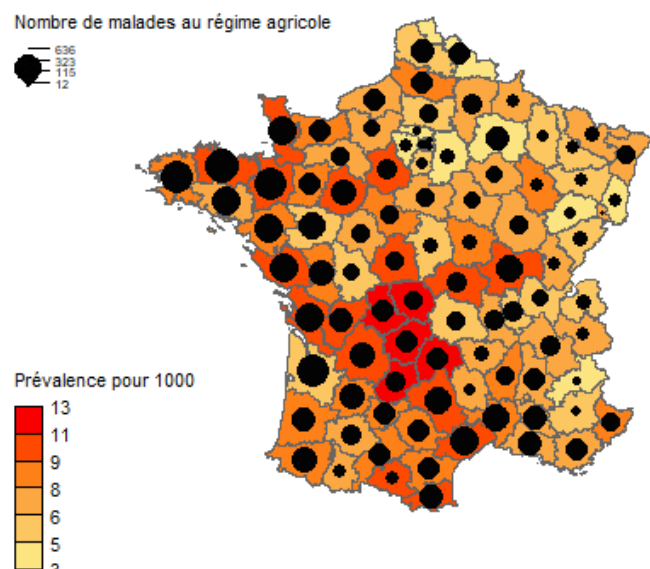
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
22 008	855€	18 812 301€	13 403	99,6	Non significatif	8 605	105,2	***

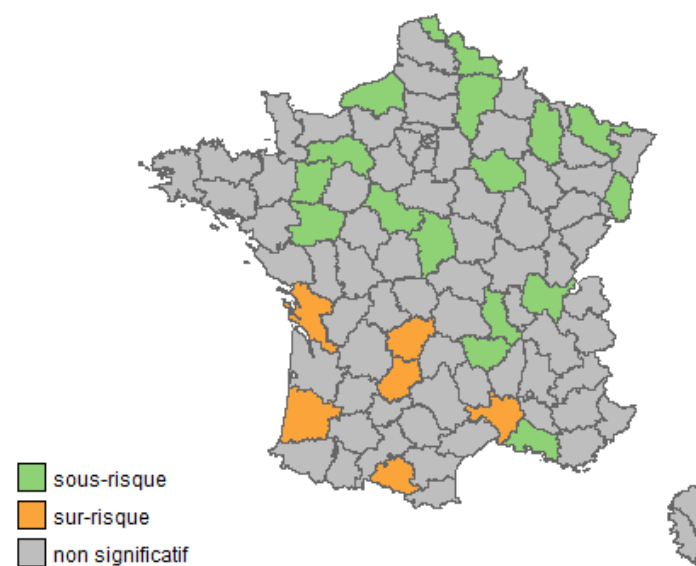
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes ayant reçu au moins 3 délivrances de neuroleptiques au cours de l'année n (à différentes dates) c'est à dire d'un médicament dont le code ATC débute par N05A, à l'exception des spécialités à base de lithium (utilisé comme thymorégulateur, code ATC N05AN01) ou de la spécialité AGREAL (code ATC N05AL06) ou de la spécialité NEURIPLEGE (code CIP13 3400932896332) Et qui n'ont pas de pathologie psychiatrique retrouvée.

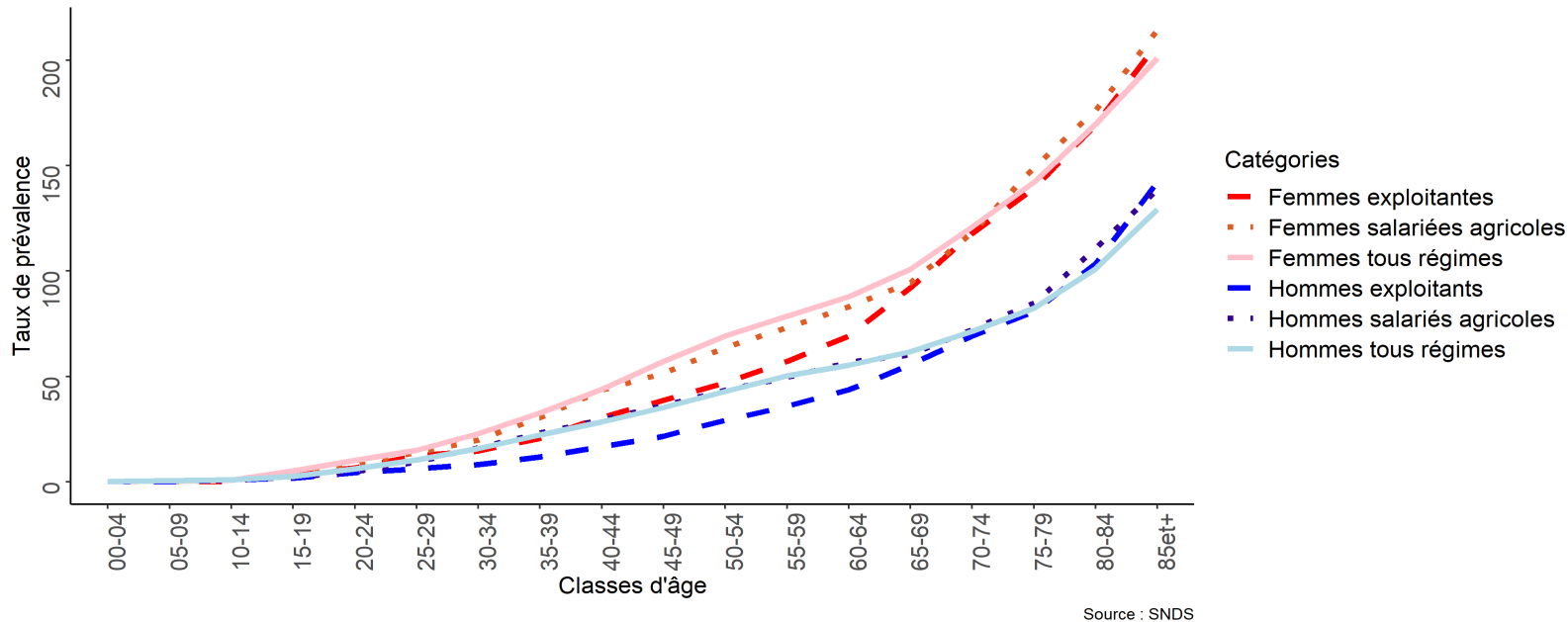
- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

Traitements anxiolytiques (hors pathologies) Au régime agricole en 2019

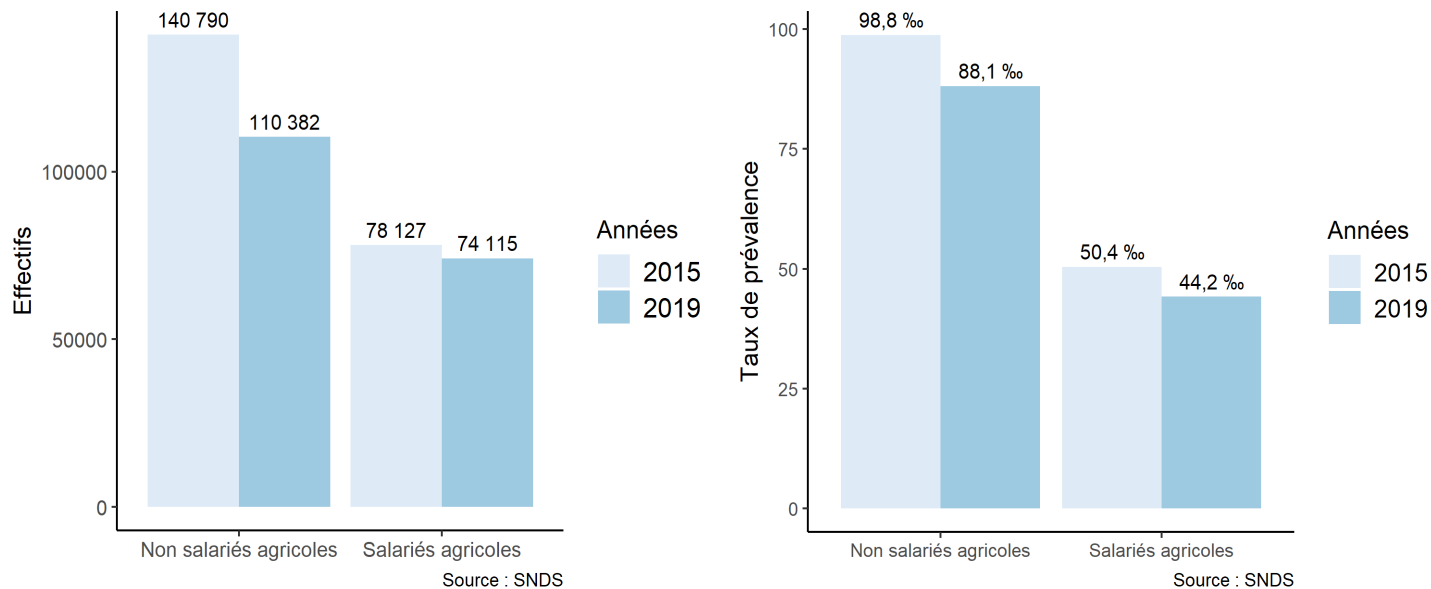
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 184 497
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 3,4%
- Taux de prévalence : 63 ‰
- Âge moyen : 73,6 ans – Âge médian : 78 ans
- Répartition hommes/femmes : 37% / 63%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 47 443

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

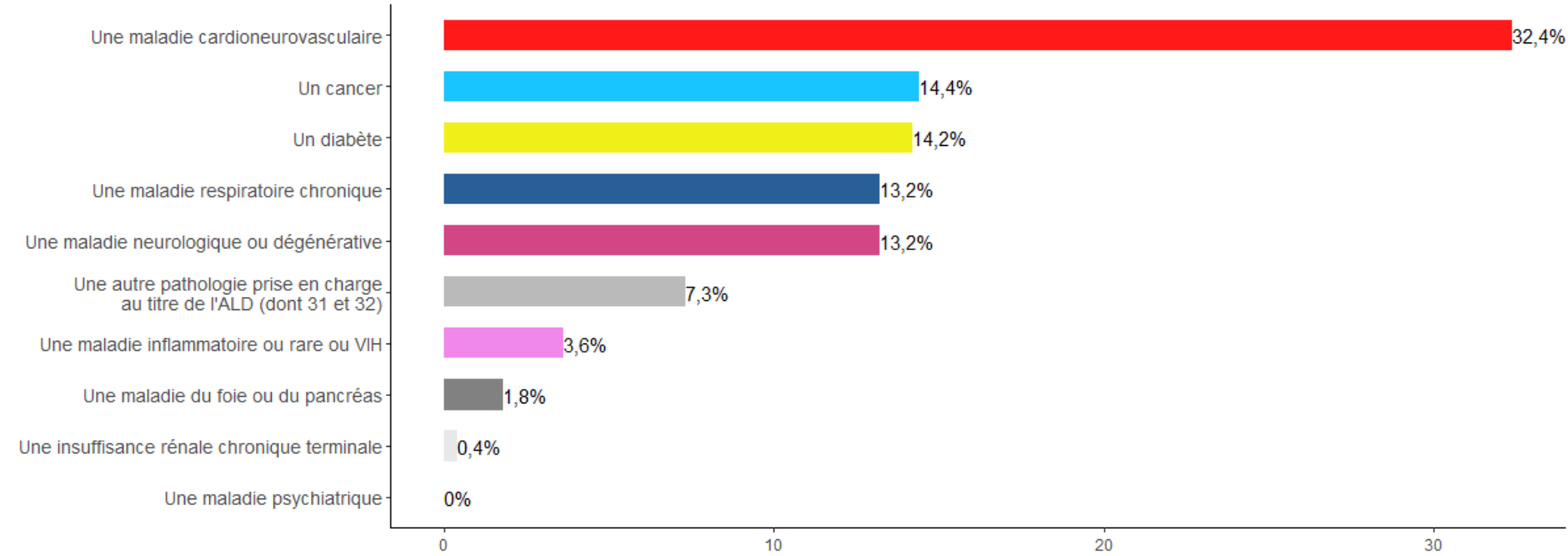


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

66,3% des assurés pris en charge pour Traitements anxiolytiques (hors pathologies), sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



353

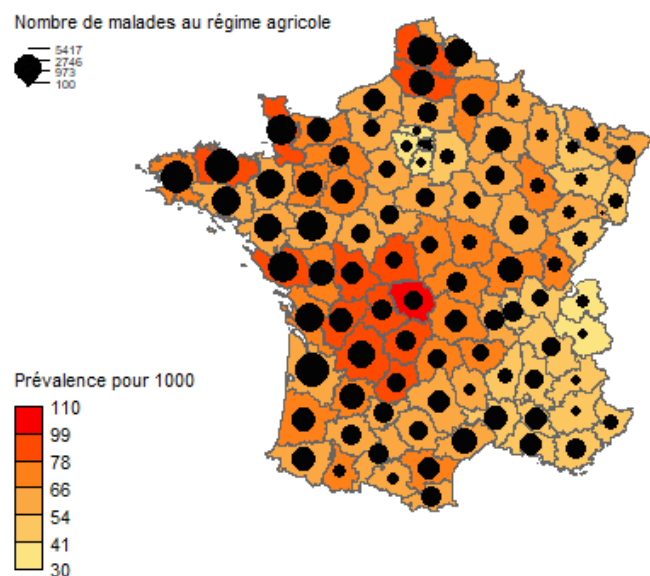
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
184 497	823€	151 802 542€	110 382	96,1	***	74 115	99,3	**

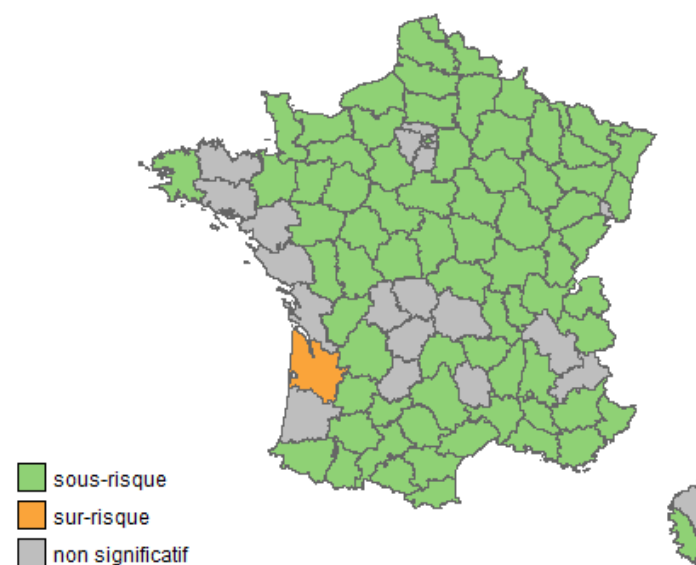
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes ayant reçu au moins 3 délivrances d'anxiolytiques au cours de l'année n (à différentes dates), et qui n'ont pas de pathologie psychiatrique retrouvée.

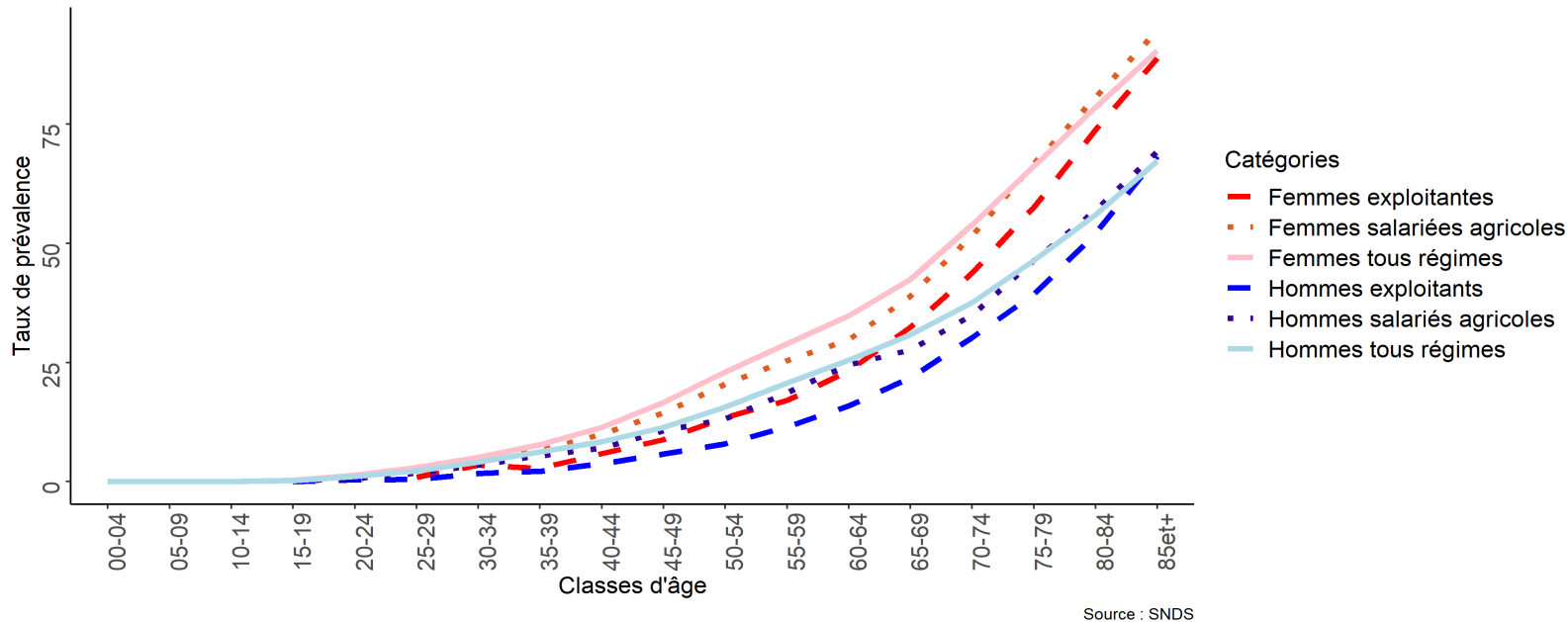
- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

Traitements hypnotiques (hors pathologies) Au régime agricole en 2019

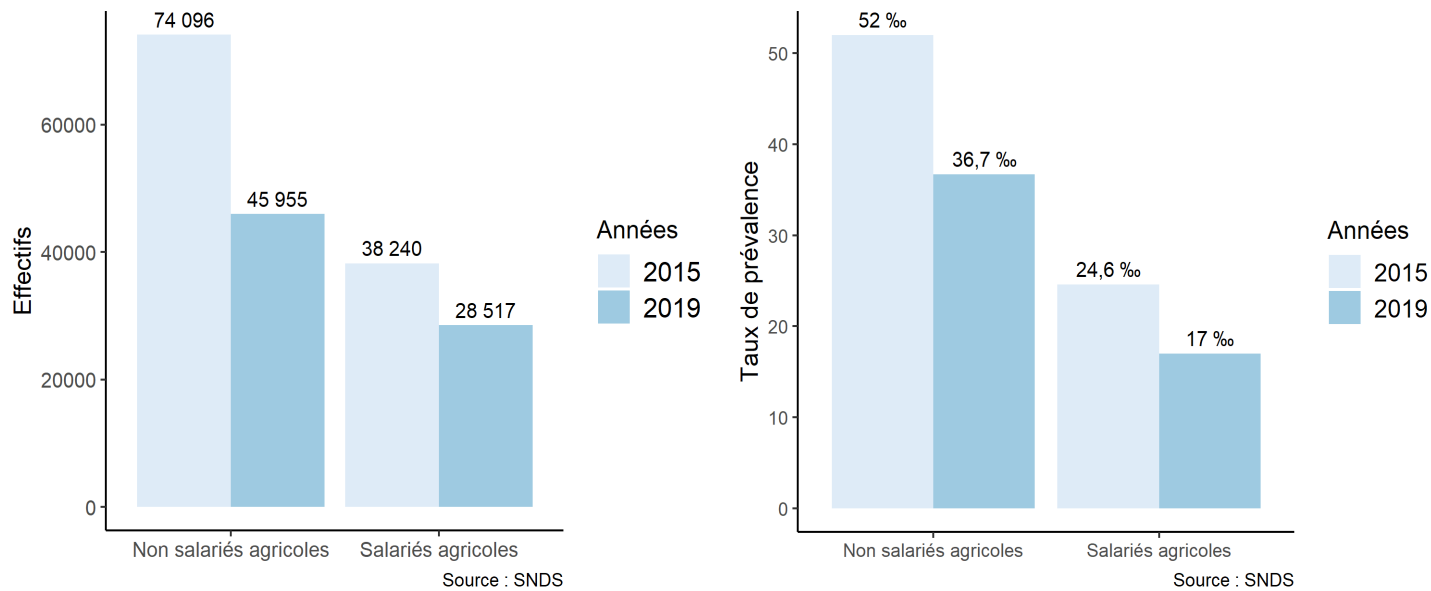
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 74 472
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 7,9%
- Taux de prévalence : 25,4 ‰
- Âge moyen : 76,4 ans – Âge médian : 80 ans
- Répartition hommes/femmes : 38,4% / 61,6%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 14 850

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

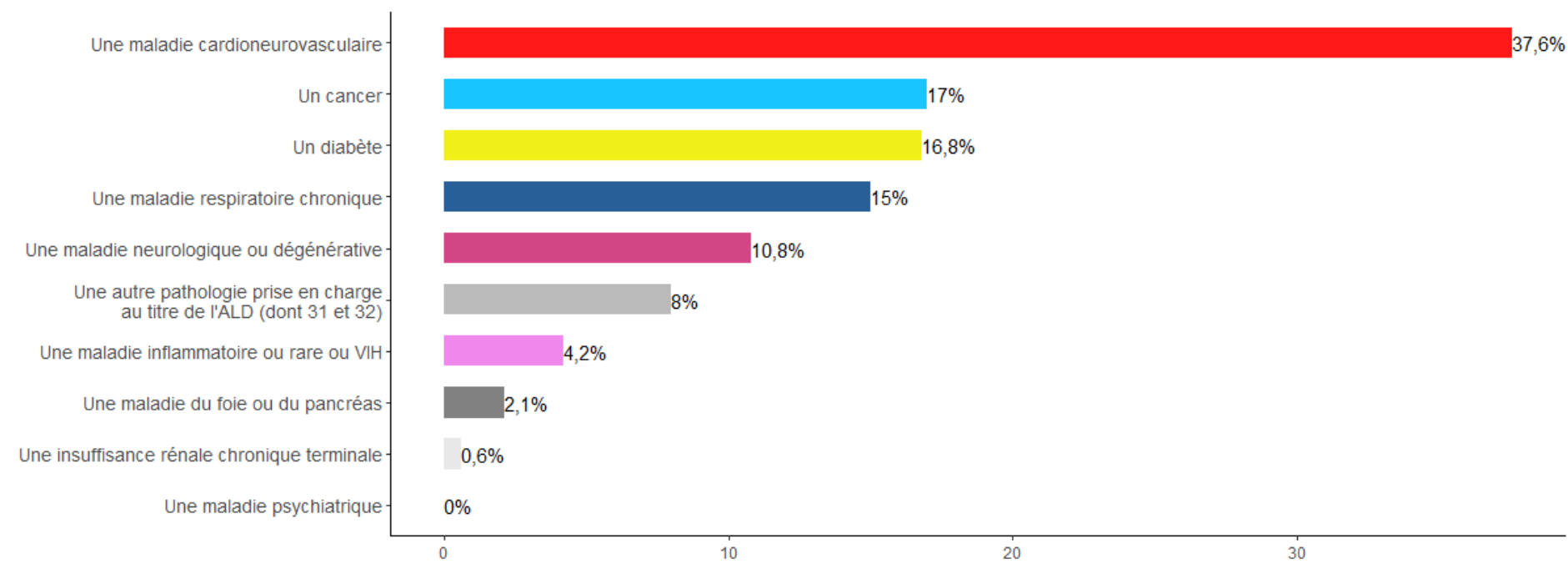


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

65,1% des assurés pris en charge pour Traitements hypnotiques (hors pathologies), sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



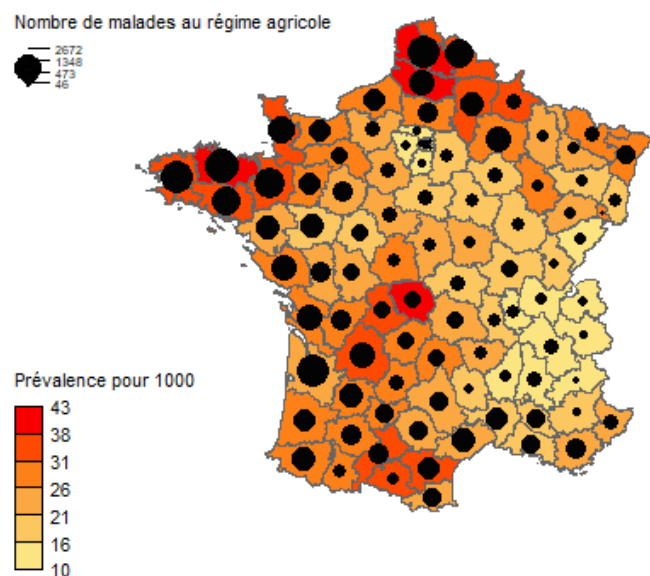
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
74 472	764€	56 911 961€	45 955	87,6	***	28 517	94,2	***

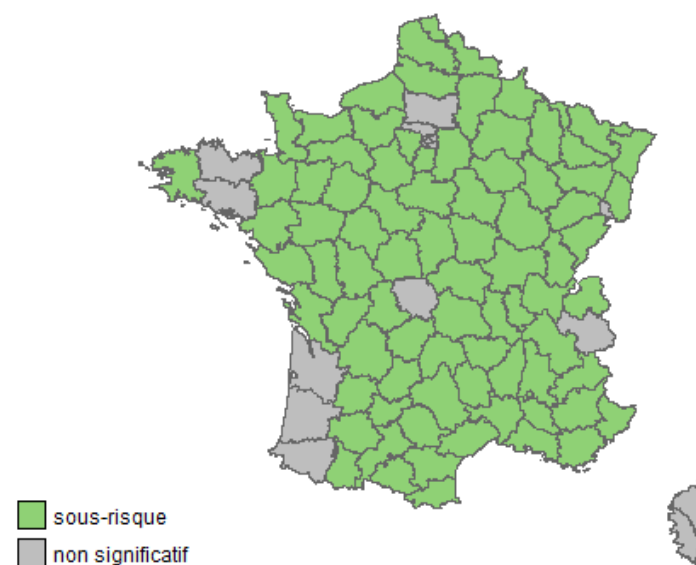
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes ayant reçu au moins 3 délivrances d'hypnotiques au cours de l'année n (à différentes dates), et qui n'ont pas de pathologie psychiatrique retrouvée.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

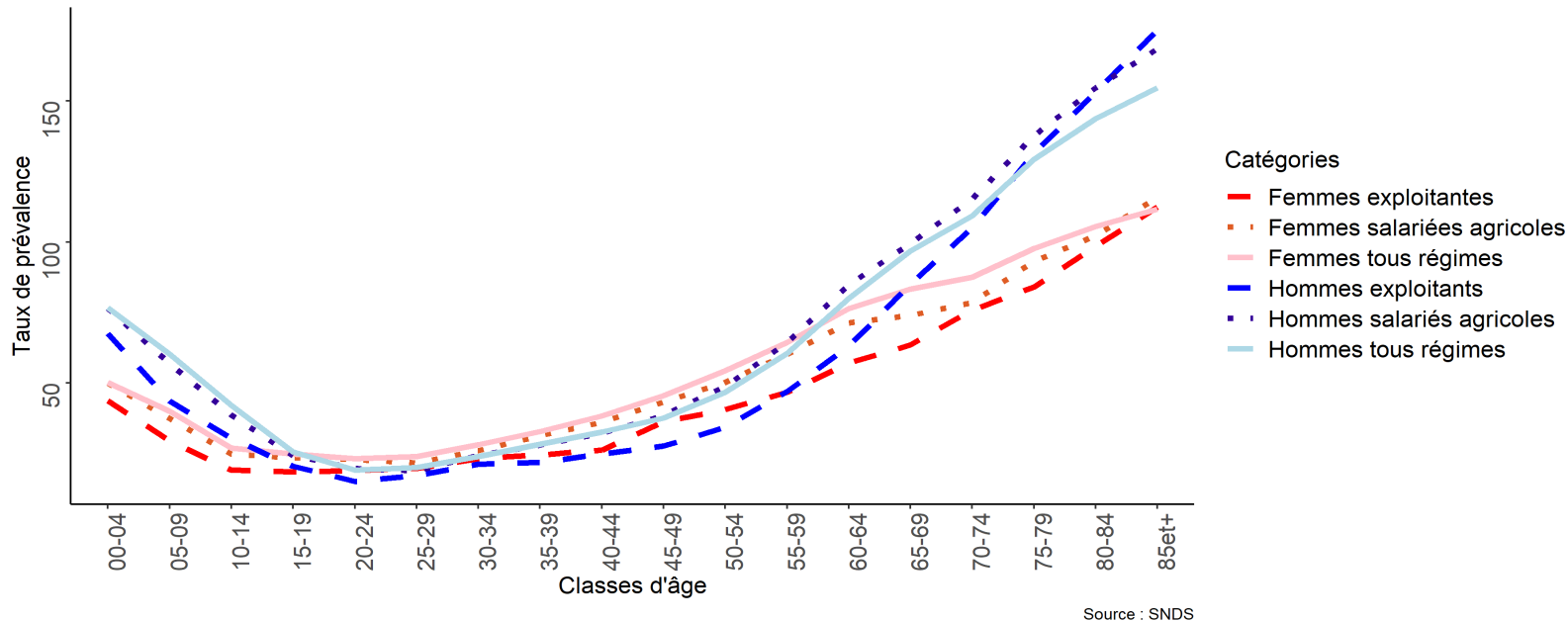
Maladies respiratoires chroniques (hors mucoviscidose)

Au régime agricole en 2019

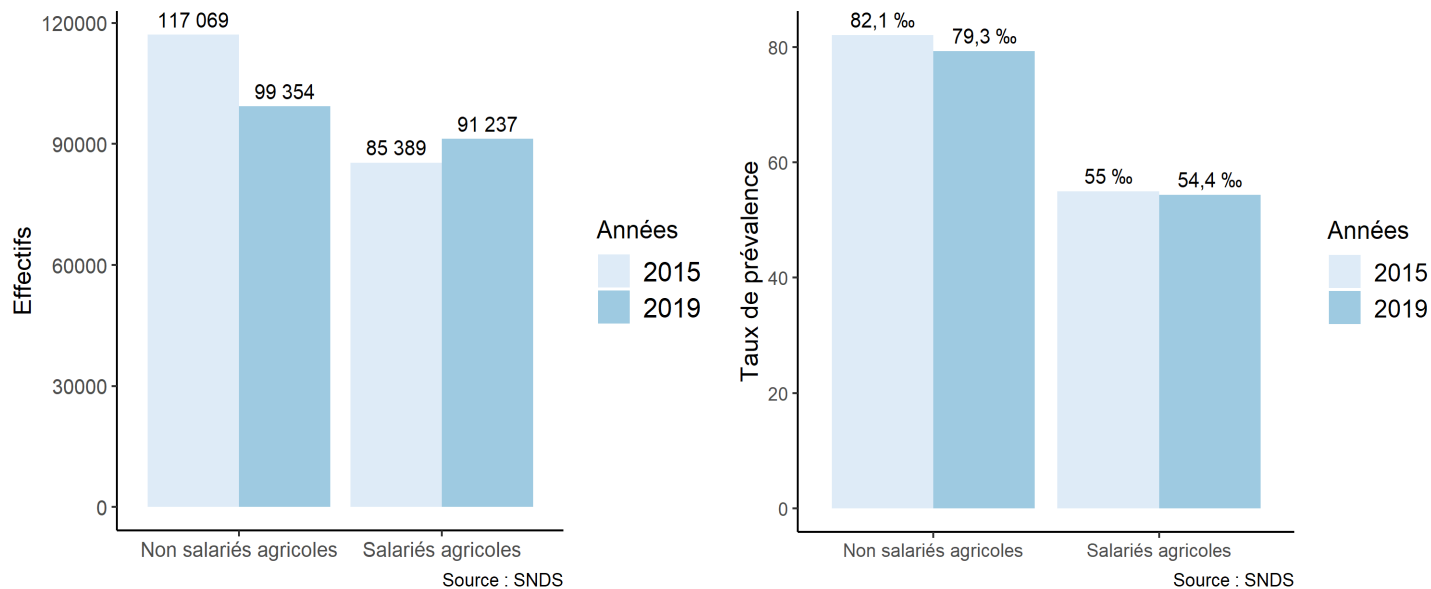
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 190 591
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 1,2%
- Taux de prévalence : 65,1 ‰
- Âge moyen : 64,4 ans – Âge médian : 71 ans
- Répartition hommes/femmes : 56,1% / 43,9%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 51 796

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

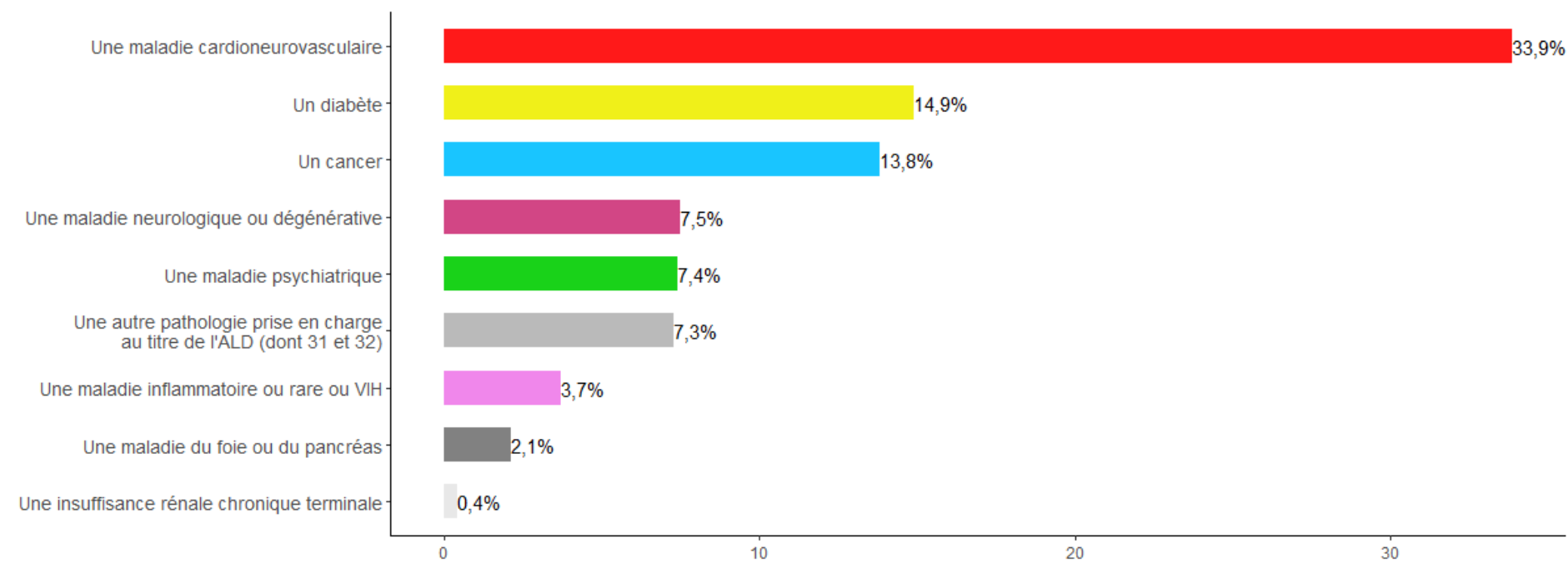


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

55,3% des assurés pris en charge pour Maladies respiratoires chroniques (hors mucoviscidose), sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



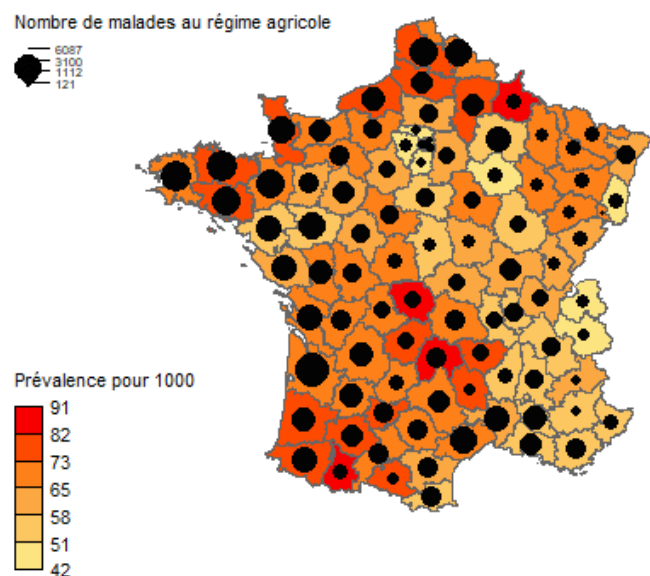
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
190 591	954€	181 730 747€	99 354	93,2	***	91 237	99	***

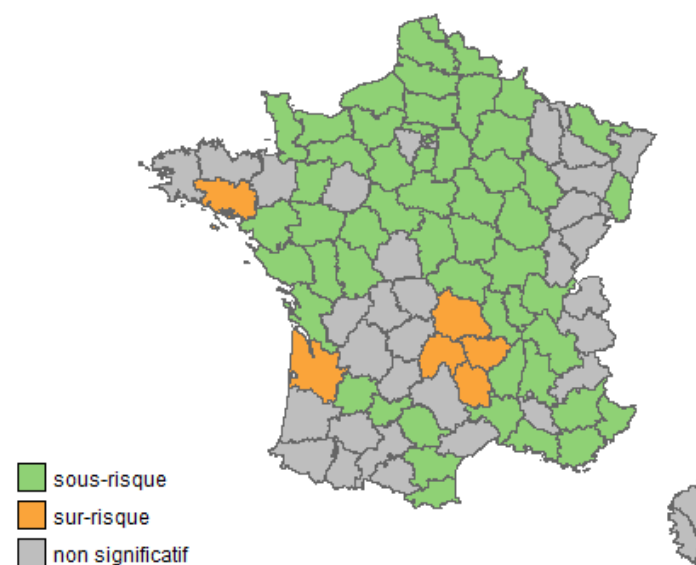
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n, avec codes CIM-10 de maladies chroniques des voies respiratoires inférieures, insuffisance respiratoire, et autres troubles respiratoires, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) pour ces mêmes motifs durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal, diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO (diagnostic principal, diagnostic relié ou diagnostic associé d'un des résumé d'unité médicale) ou en soins de suite et réadaptation (manifestation morbide principale, affection étiologique) pour ces mêmes motifs l'année n, et/ou personnes ayant reçu au moins trois délivrances (à différentes dates) dans l'année de médicaments spécifiques. Les personnes ayant une mucoviscidose sont exclues de ce groupe.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

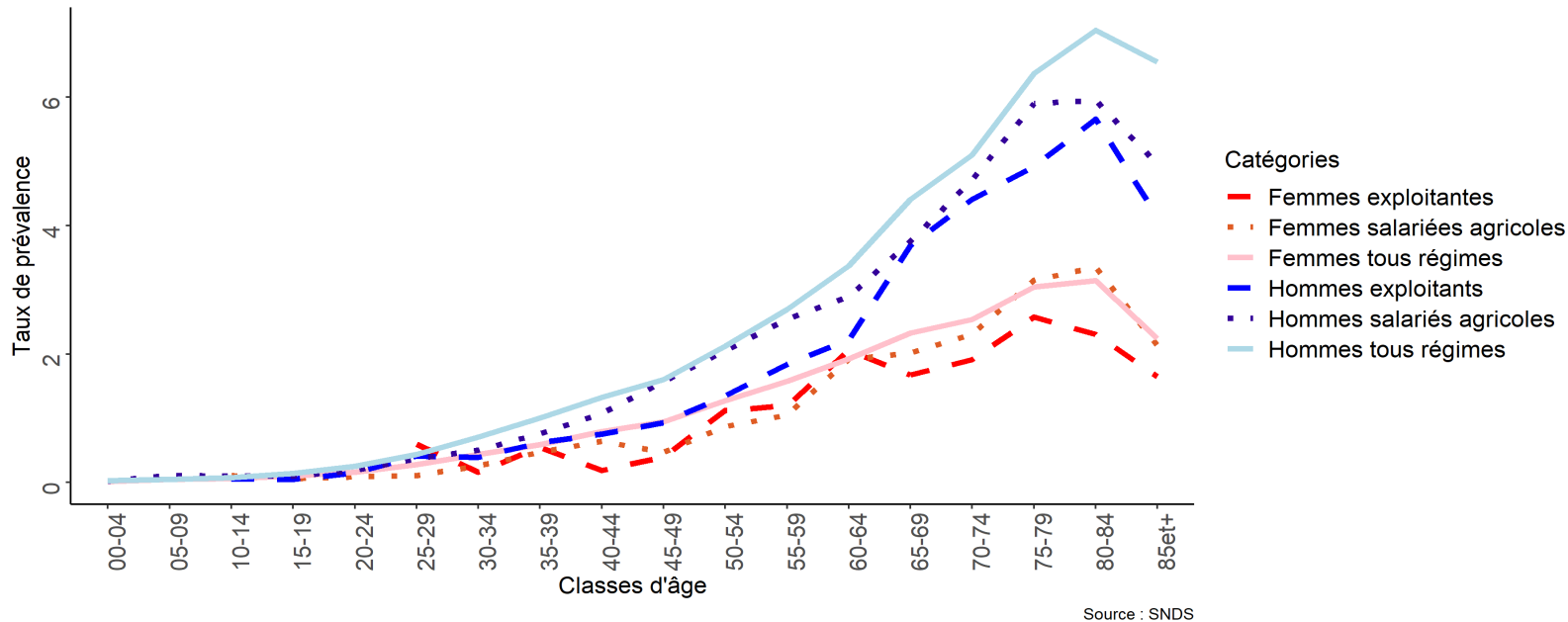
Insuffisance rénale chronique terminale

Au régime agricole en 2019

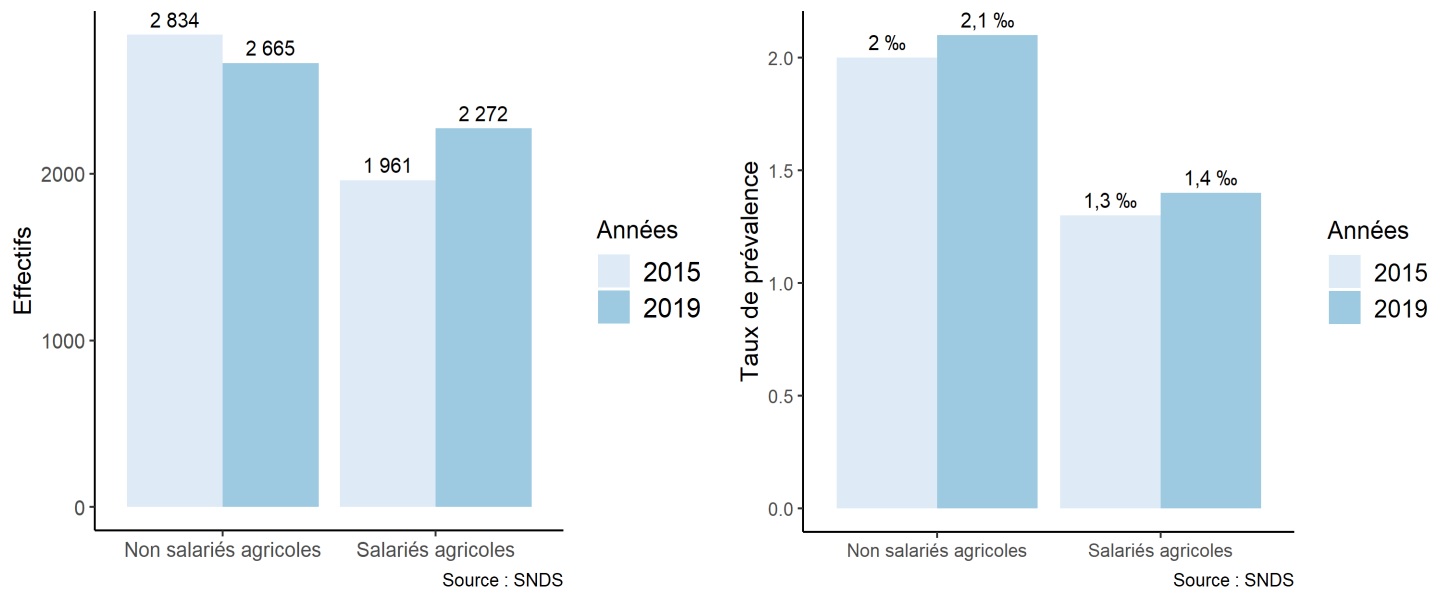
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 4 937
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 0,6%
- Taux de prévalence : 1,7 ‰
- Âge moyen : 70 ans – Âge médian : 72 ans
- Répartition hommes/femmes : 67,4% / 32,6%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 739

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

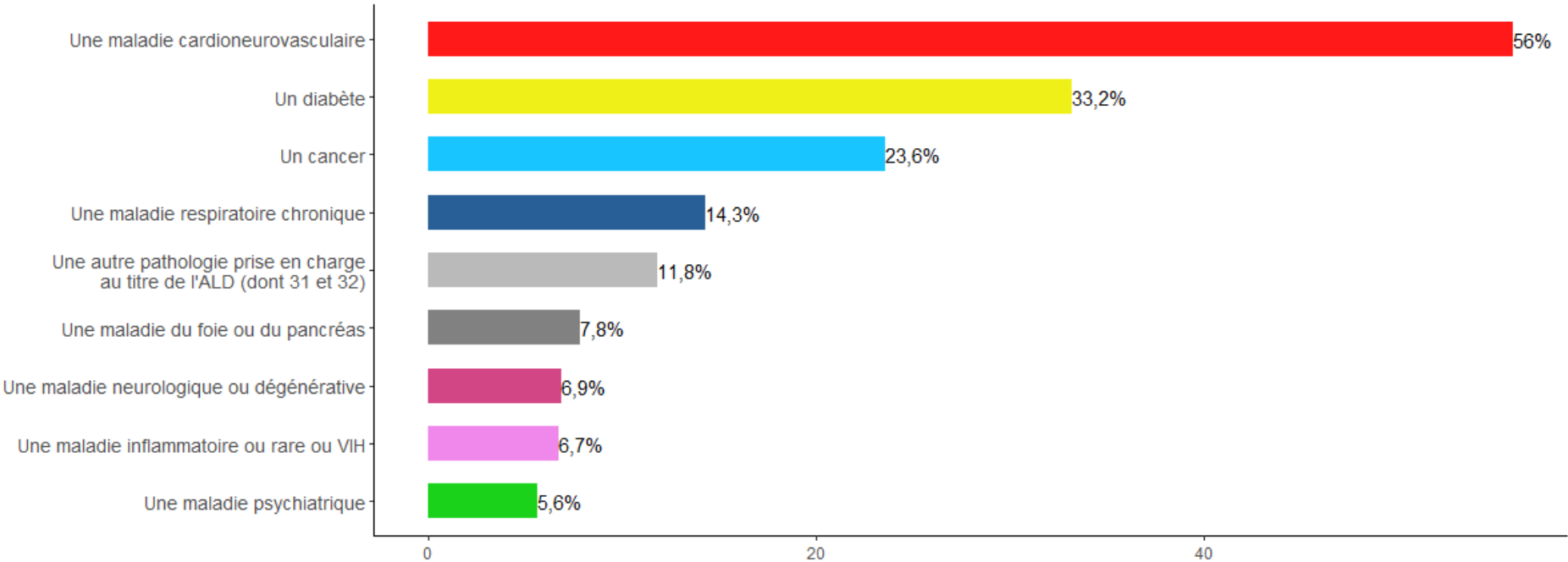


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

83,2% des assurés pris en charge pour Insuffisance rénale chronique terminale, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



368

Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommateurs du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
4 937	XXXX	XXXX	2 665	74,1	***	2 272	86,7	***

Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

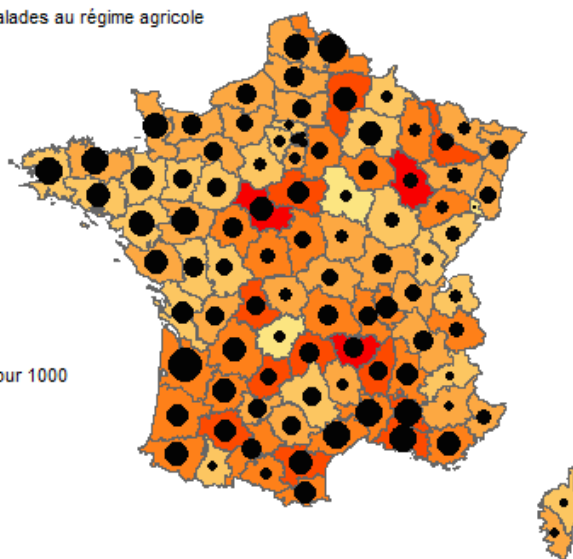
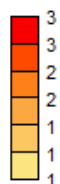
Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département

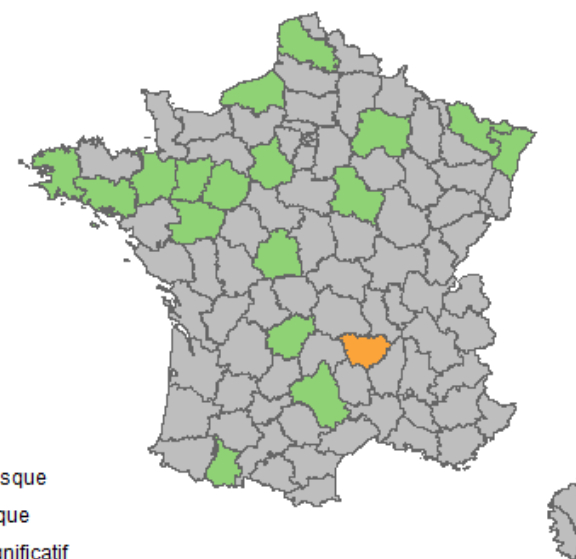
Nombre de malades au régime agricole



Prévalence pour 1000



sous-risque
sur-risque
non significatif



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes ayant subi une transplantation rénale dans l'année ou suivies pour une transplantation rénale, ou en dialyse chronique.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

370

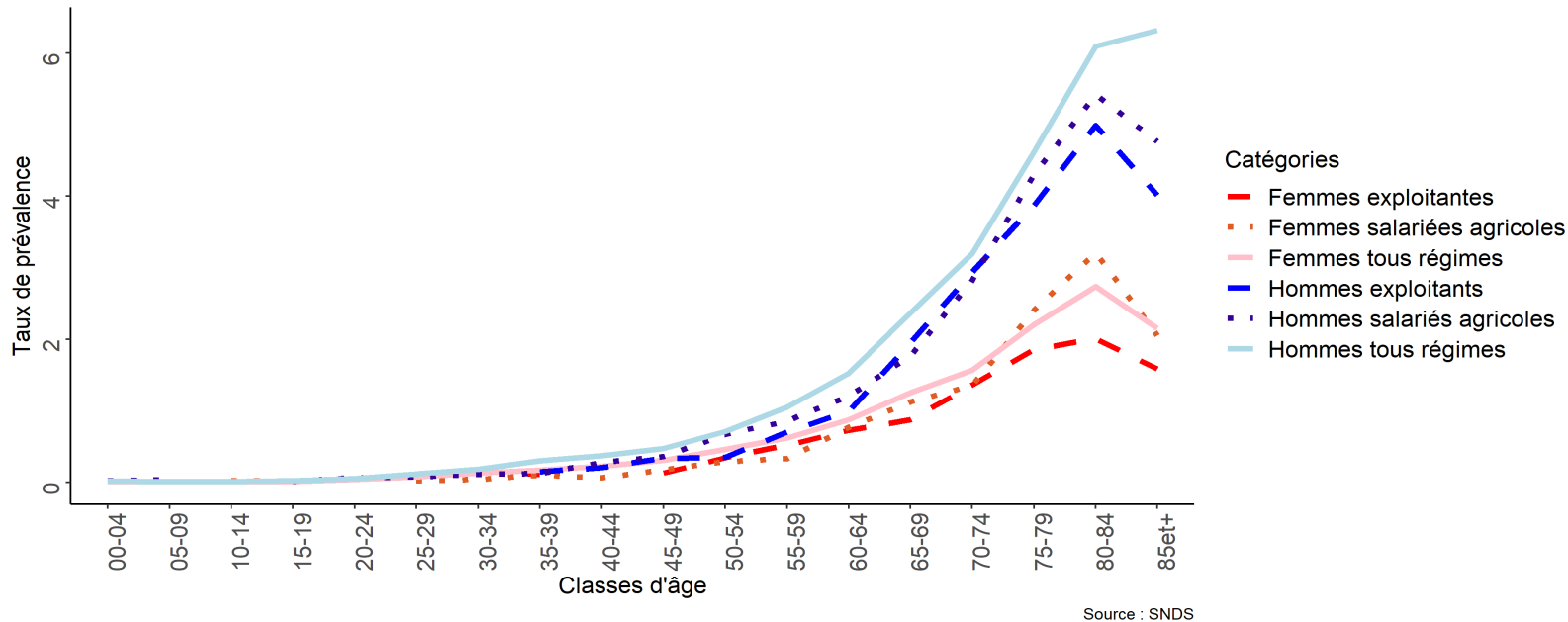
Dialyse chronique

Au régime agricole en 2019

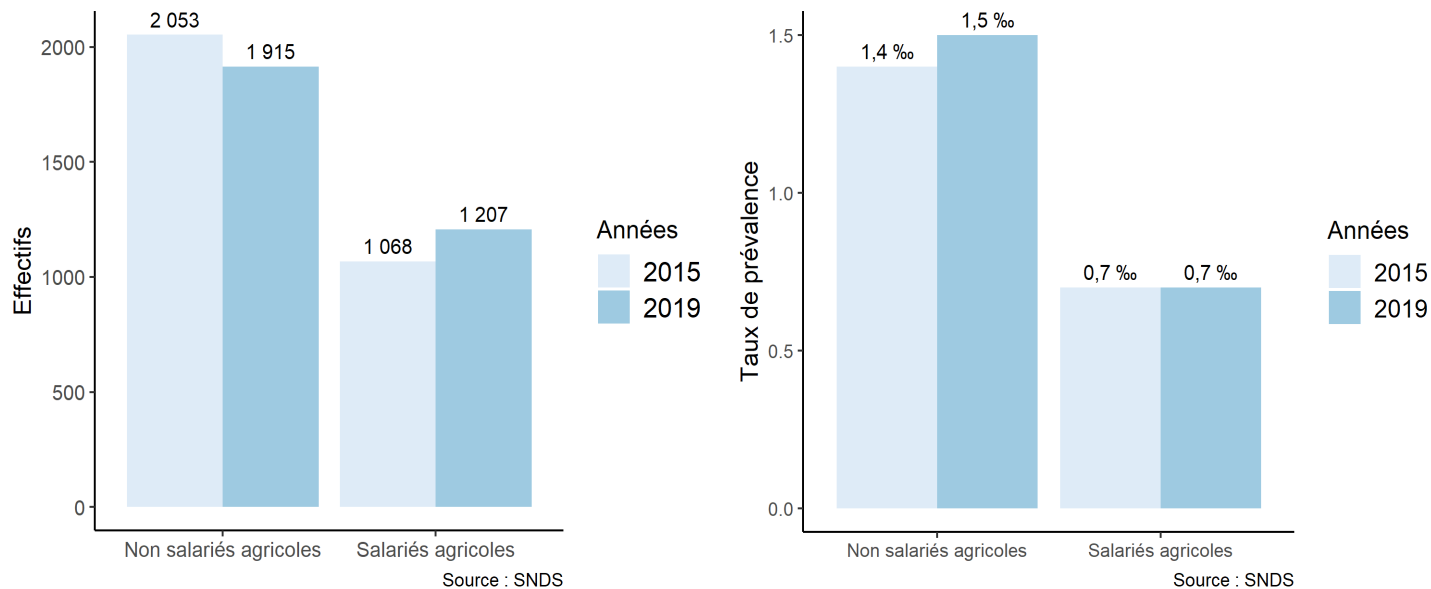
Carte d'identité de la pathologie

-
- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 3 122
 - Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 0%
 - Taux de prévalence : 1,1 ‰
 - Âge moyen : 75,7 ans – Âge médian : 79 ans
 - Répartition hommes/femmes : 65,4% / 34,6%
 - Nombre de nouveaux cas en 2019 : 660
-

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

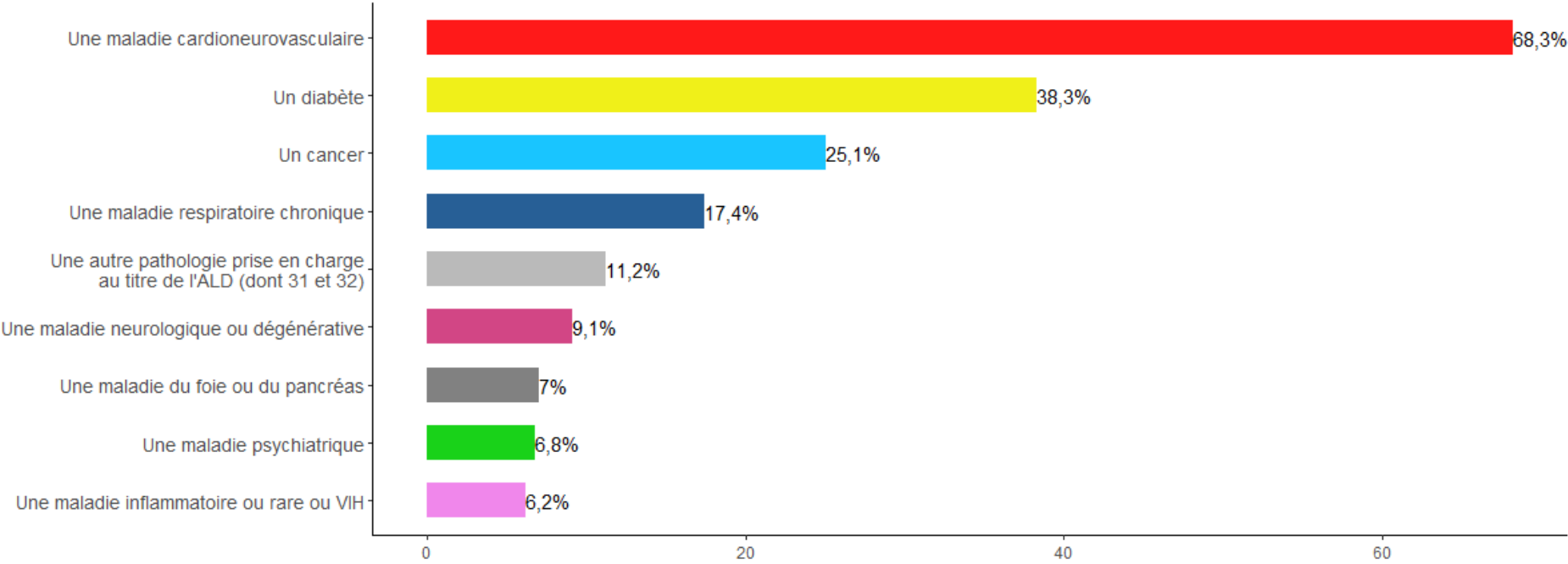


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

90,8% des assurés pris en charge pour Dialyse chronique, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



372

Par ailleurs, 0% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre insuffisance rénale chronique terminale.

Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
3 122	60 557€	189 060 238€	1 915	74,9	***	1 207	83,9	***

Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

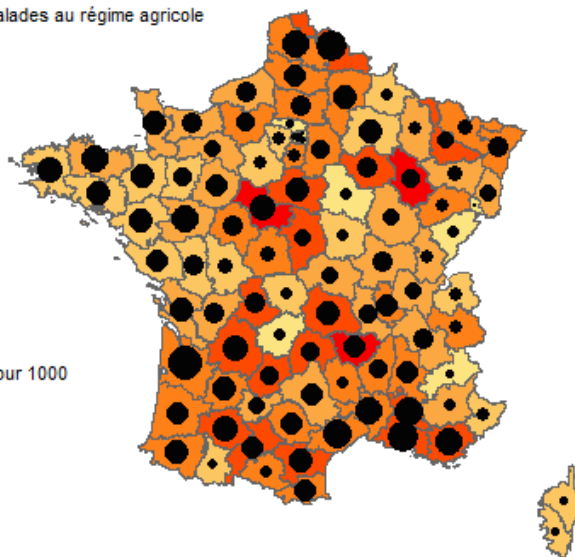
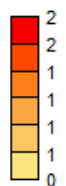
Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département

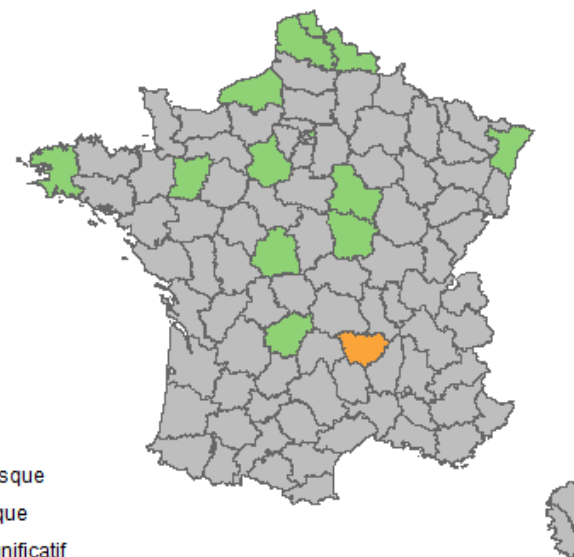
Nombre de malades au régime agricole



Prévalence pour 1000



sous-risque
sur-risque
non significatif



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes ayant une durée de traitement d'au moins 45 jours en hémodialyse ou au moins 1 jour en dialyse péritonéale durant l'année n, et/ou personnes ayant au moins 1 jour d'hémodialyse (et moins de 45 jours) l'année n ET une durée de traitement d'au moins 45 jours d'hémodialyse ou au moins 1 jour en dialyse péritonéale durant l'année n-1. Et n'ayant pas eu de transplantation rénale ou de suivi de transplantation rénale dans l'année n.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

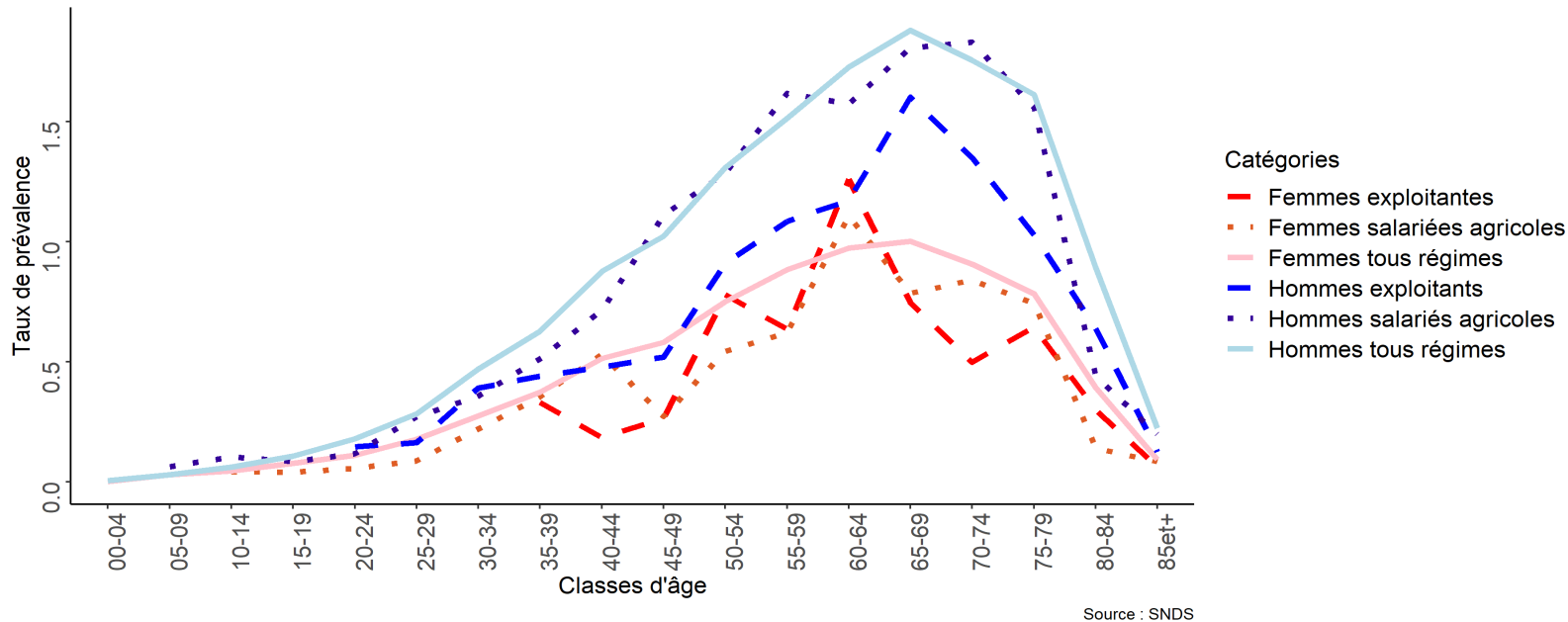
Suivi de transplantation rénale

Au régime agricole en 2019

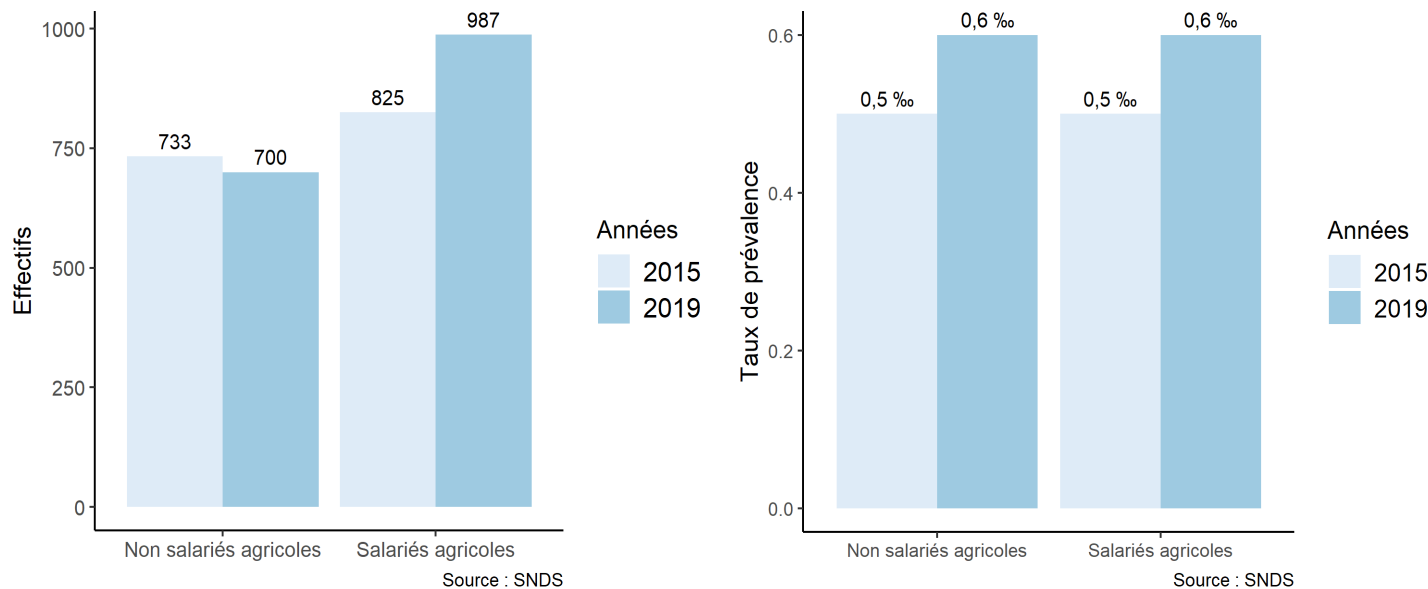
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 1 687
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 1,6%
- Taux de prévalence : 0,6 ‰
- Âge moyen : 60,3 ans – Âge médian : 62 ans
- Répartition hommes/femmes : 70,9% / 29,1%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 210

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

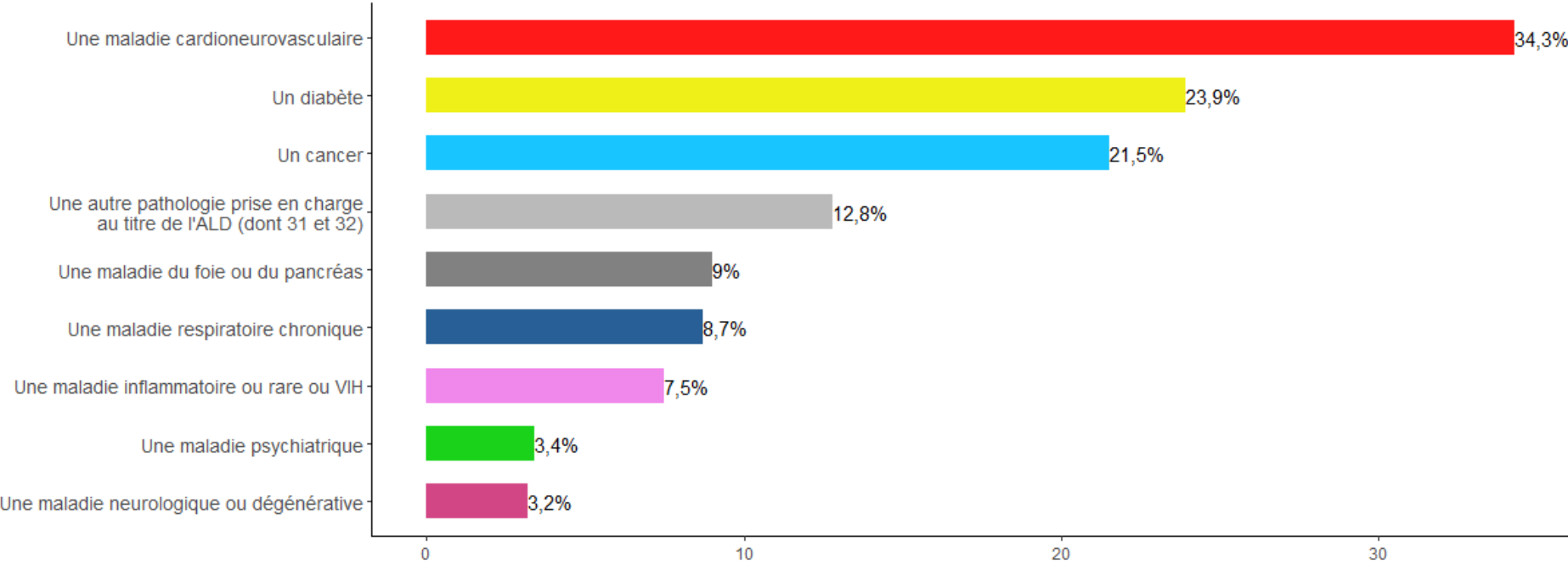


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

69,5% des assurés pris en charge pour Suivi de transplantation rénale, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 0% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre insuffisance rénale chronique terminale.

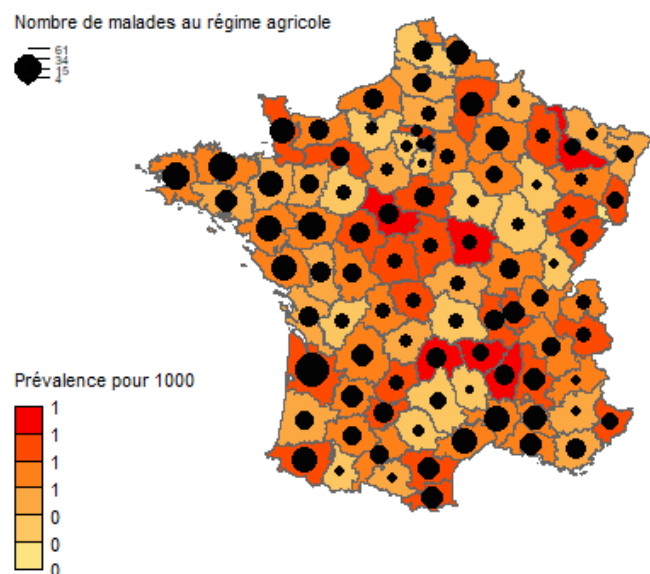
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
1 687	13 897€	23 444 836€	700	72,5	***	987	90,8	***

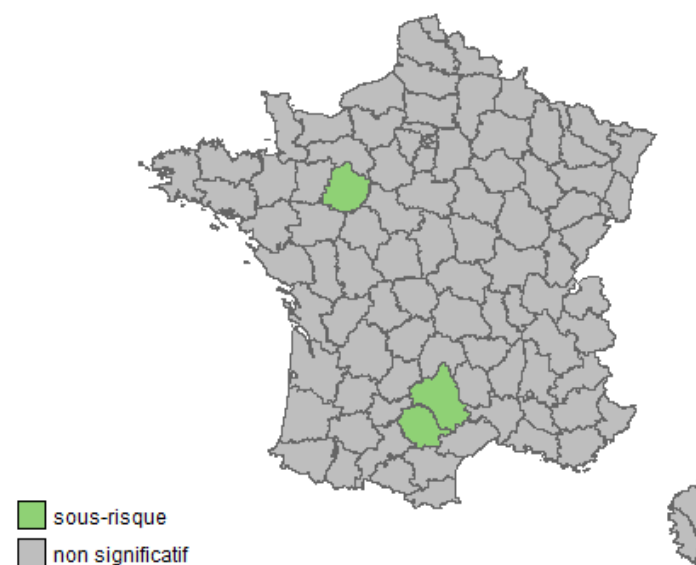
Source: SNDS

L’indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes ayant reçu au moins 3 délivrances (à différentes dates) dans l'année n d'au moins un médicament immunosuppresseur utilisé contre le rejet de transplantation rénale et inscrit sur la liste des médicaments remboursables, ET [personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour surveillance de transplantation rénale (GHM, quel que soit le niveau de sévérité) durant les 5 dernières années, et/ou personnes hospitalisées en MCO avec un diagnostic principal, diagnostic relié ou diagnostic associé (ou DP ou DR d'un des résumés d'unité médicale) de présence de greffe de rein durant les 5 dernières années, et/ou personnes hospitalisées en MCO pour transplantation rénale (GHM, quel que soit le niveau de sévérité), ou avec un acte CCAM de transplantation du rein, ou du pancréas et du rein, durant les années n-1 à n-4, et/ou en affection de longue durée au cours de l'année n pour insuffisance rénale chronique]. Et n'ayant pas eu de transplantation rénale l'année n.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

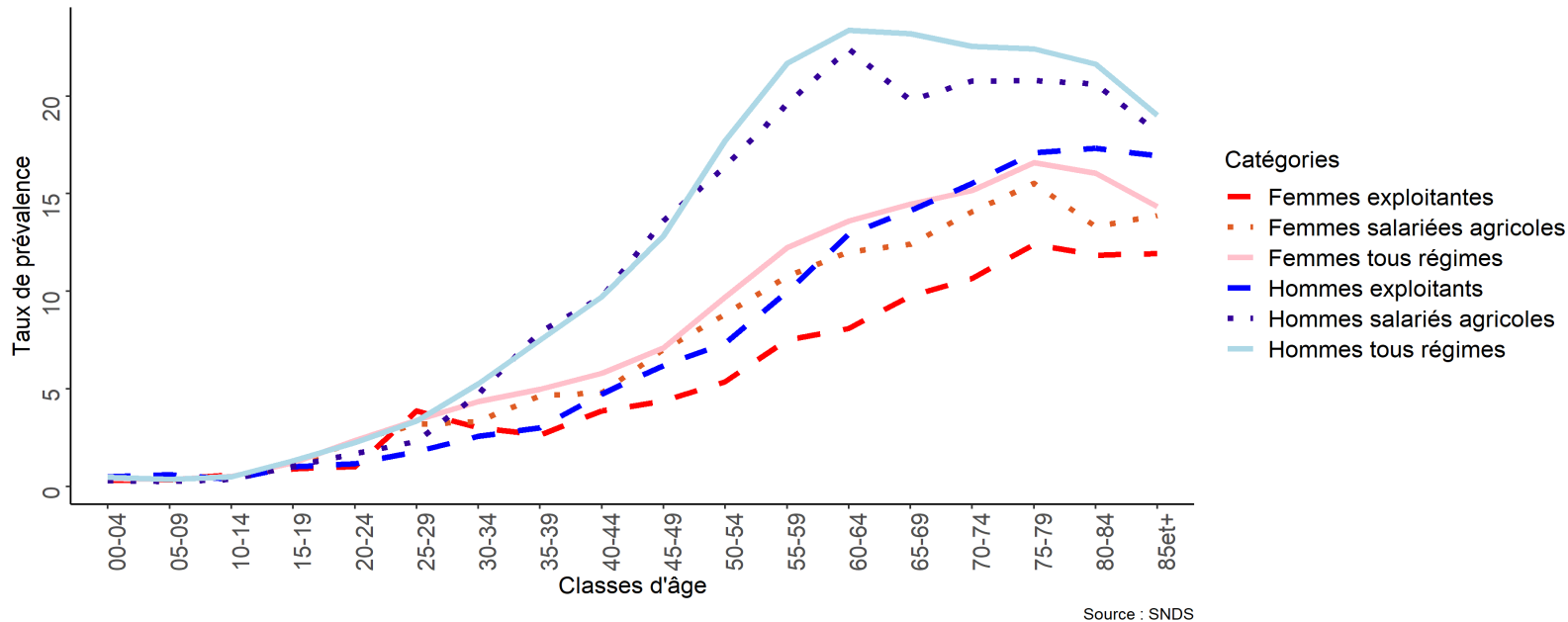
Maladies du foie ou du pancréas (hors mucoviscidose)

Au régime agricole en 2019

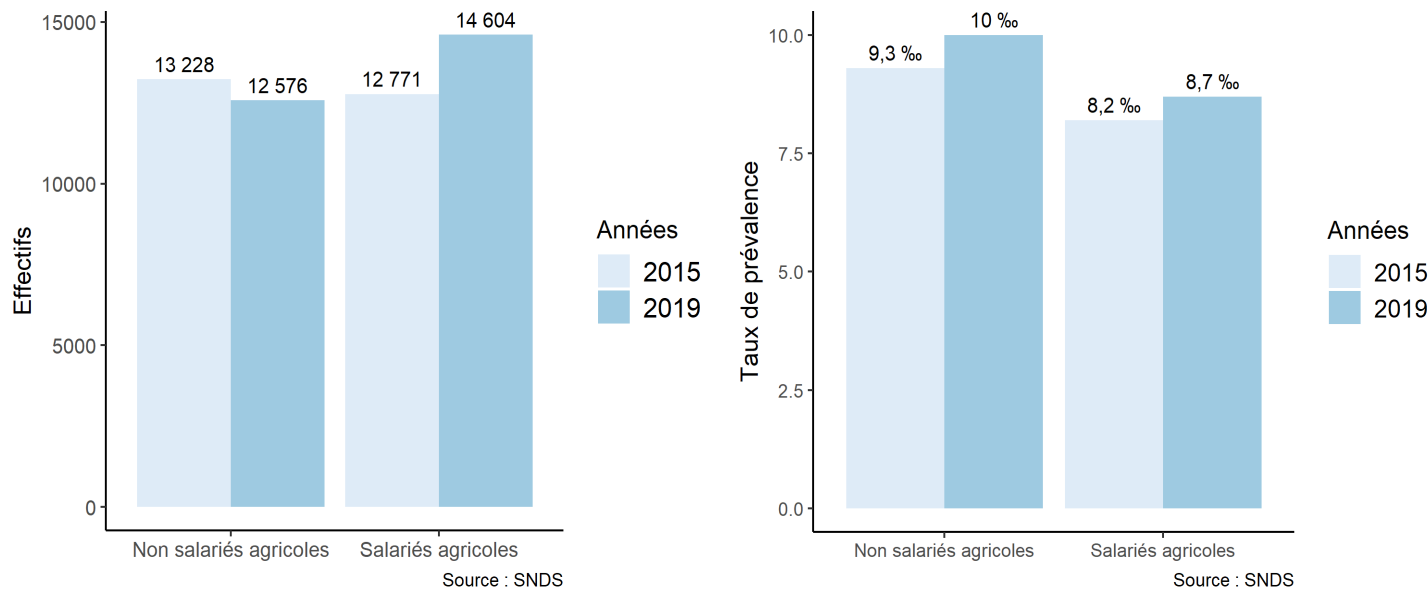
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 27 180
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 0,9%
- Taux de prévalence : 9,3 ‰
- Âge moyen : 66,3 ans – Âge médian : 68 ans
- Répartition hommes/femmes : 61,2% / 38,8%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 10 504

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

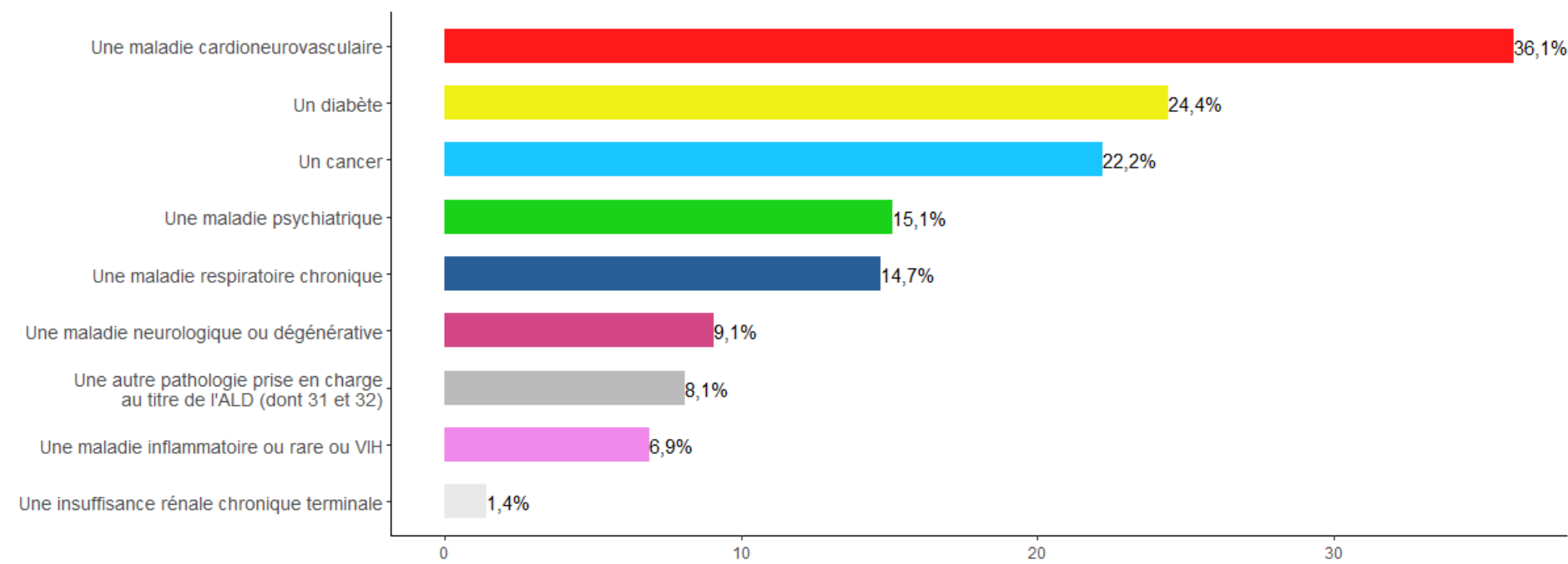


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

73,7% des assurés pris en charge pour Maladies du foie ou du pancréas (hors mucoviscidose), sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



382

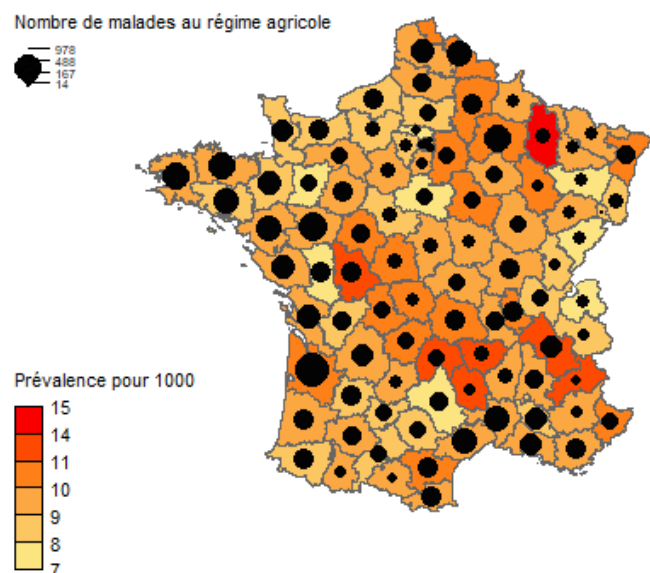
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
27 180	2 545€	69 179 595€	12 576	68,3	***	14 604	91,9	***

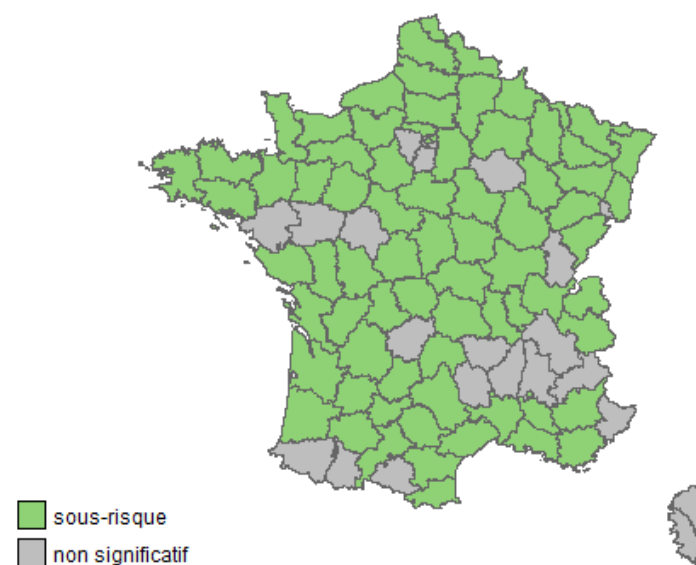
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n, avec un code CIM-10 de pathologie hépatique ou pancréatique, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour ces mêmes motifs durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec une affection hépatique ou pancréatique comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou DP ou DR d'un des résumés d'unité médicale), et/ou personnes hospitalisées en soins de suite et réadaptation l'année n avec une affection hépatique ou pancréatique comme manifestation morbide principale, affection étiologique ou DA, et/ou personnes ayant eu une délivrance à 3 date différente d'au moins un médicament spécifique de l'hépatite B chronique dans l'année n, et/ou personnes ayant eu au moins 1 délivrance d'interféron ET de ribavirine à la même date dans l'année n, et/ou personnes ayant eu au moins 1 délivrance d'antiviral à action directe (AAD) contre le virus de l'hépatite C (VHC) dans l'année n, et/ou personnes ayant eu au moins 1 remboursement pour un génotypage du VHC dans l'année n en secteur libéral ou en consultation externe, et/ou personnes ayant eu au moins 3 remboursements pour une PCR quantitative de l'ARN du VHC, ou 2 remboursements ET au moins une évaluation de la fibrose hépatique, dans l'année n. Les personnes ayant une mucoviscidose sont exclues de ce groupe.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

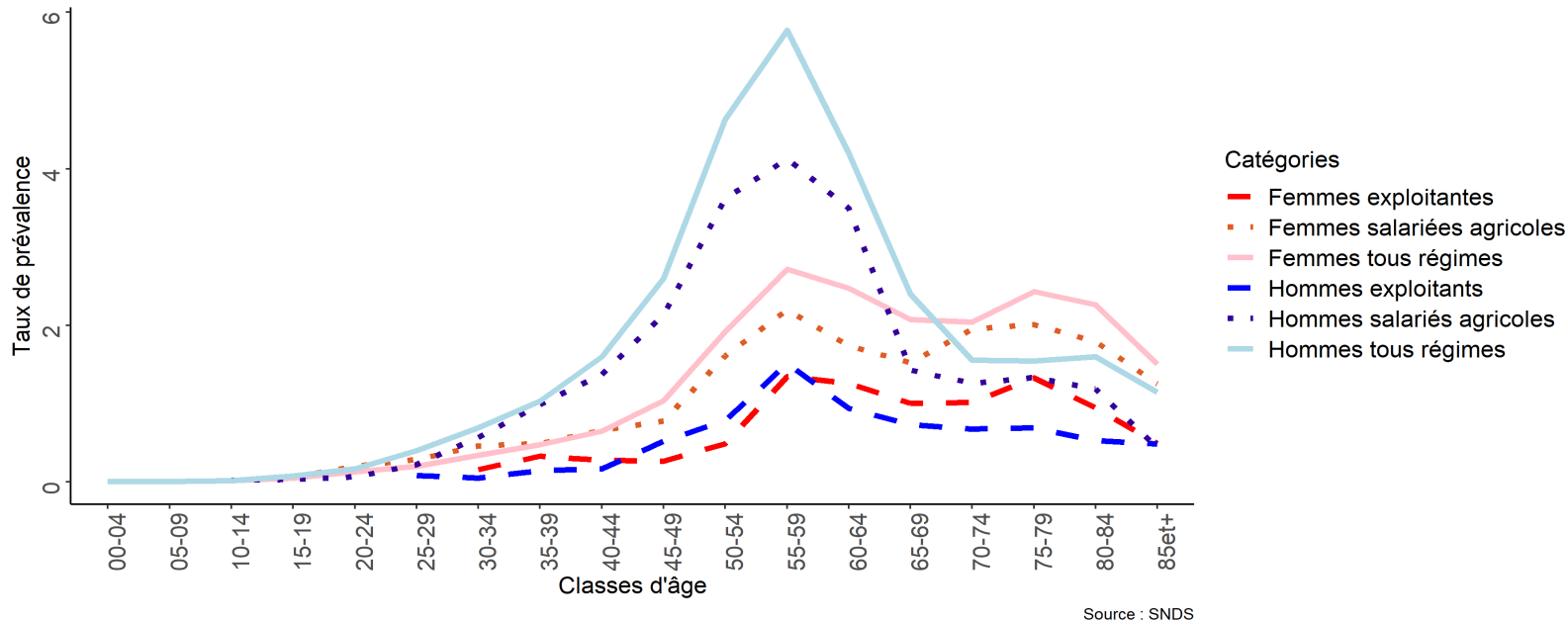
Hépatite c chronique ou guérie

Au régime agricole en 2019

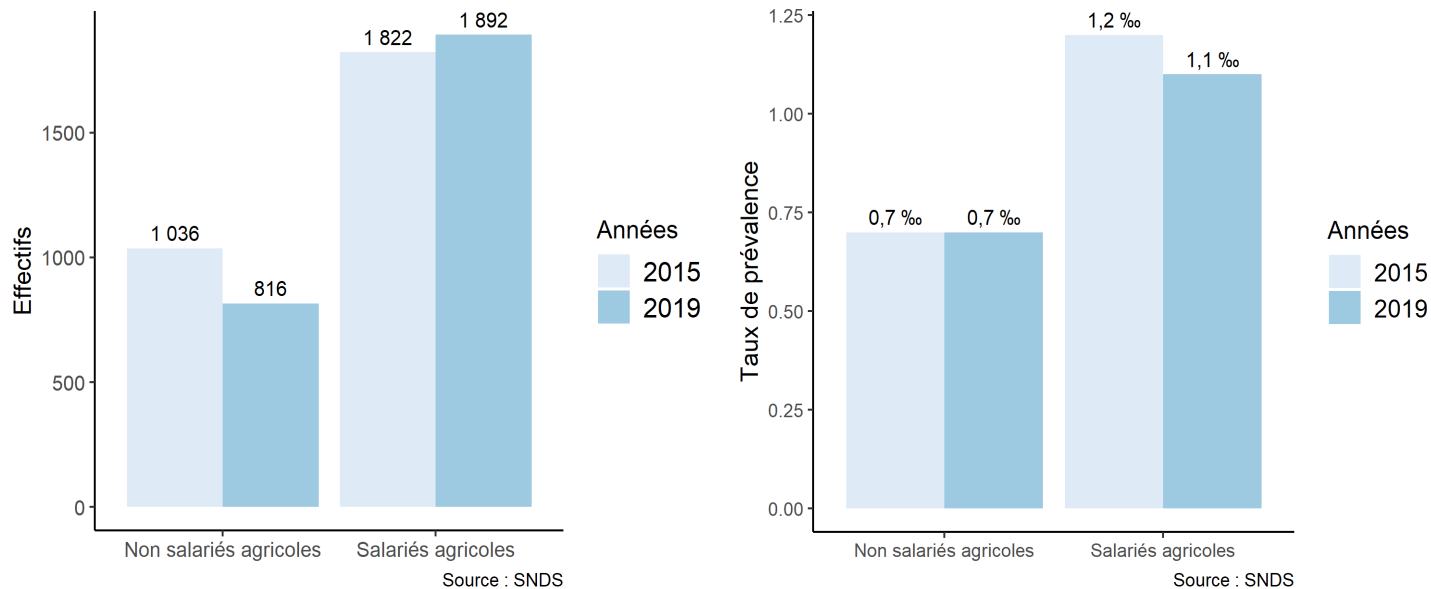
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 2 708
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 1,1%
- Taux de prévalence : 0,9 ‰
- Âge moyen : 61,2 ans – Âge médian : 60 ans
- Répartition hommes/femmes : 58,8% / 41,2%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 617

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

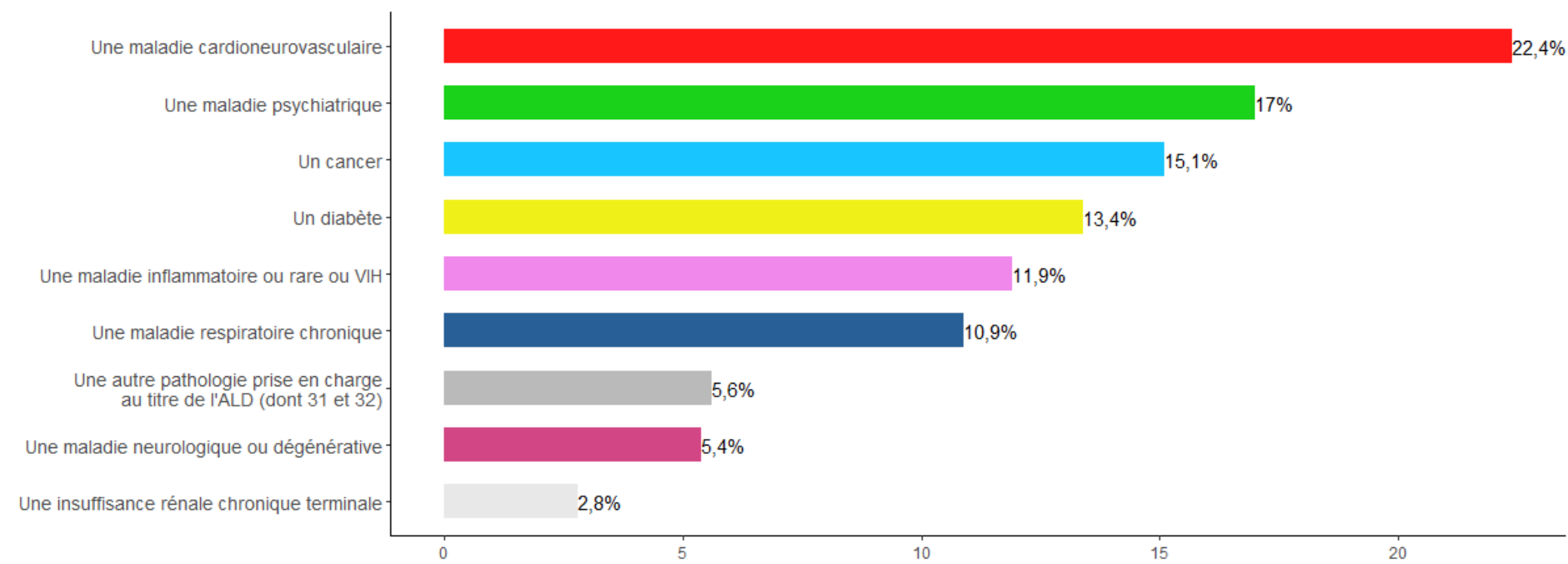


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

63,7% des assurés pris en charge pour Hépatite C chronique ou guérie, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par .

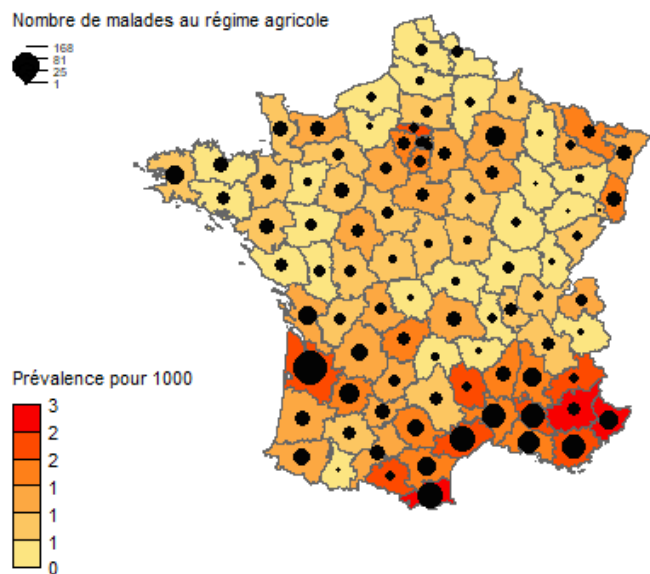
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
2 708	XXXX	XXXX	816	33,1	***	1 892	78,9	***

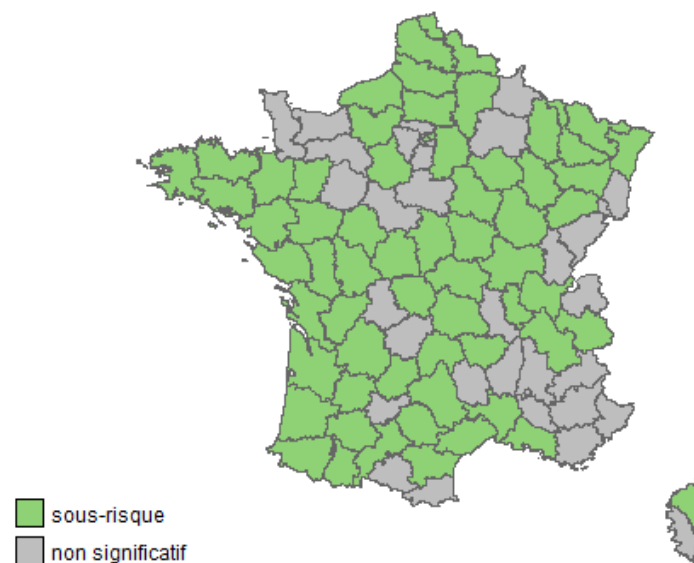
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n, avec un code CIM-10 d'hépatite virale chronique C, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour ces mêmes motifs durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec une affection hépatique virale chronique C comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou DP ou DR d'un des résumés d'unité médicale), et/ou personnes hospitalisées en soins de suite et réadaptation l'année n avec une affection hépatique virale chronique C comme manifestation morbide principale, affection étiologique ou DA, et/ou personnes ayant eu au moins 1 délivrance d'interféron ET de ribavirine à la même date dans l'année n, et/ou personnes ayant eu au moins 1 délivrance d'antiviral à action directe (AAD) contre le virus de l'hépatite C (VHC) dans l'année n, et/ou personnes ayant eu au moins 1 remboursement pour un génotypage du VHC dans l'année n en secteur libéral ou en consultation externe, et/ou personnes ayant eu au moins 3 remboursements pour une PCR quantitative de l'ARN du VHC, ou 2 remboursements ET au moins une évaluation de la fibrose hépatique, dans l'année n. Les personnes ayant une mucoviscidose sont exclues de ce groupe.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

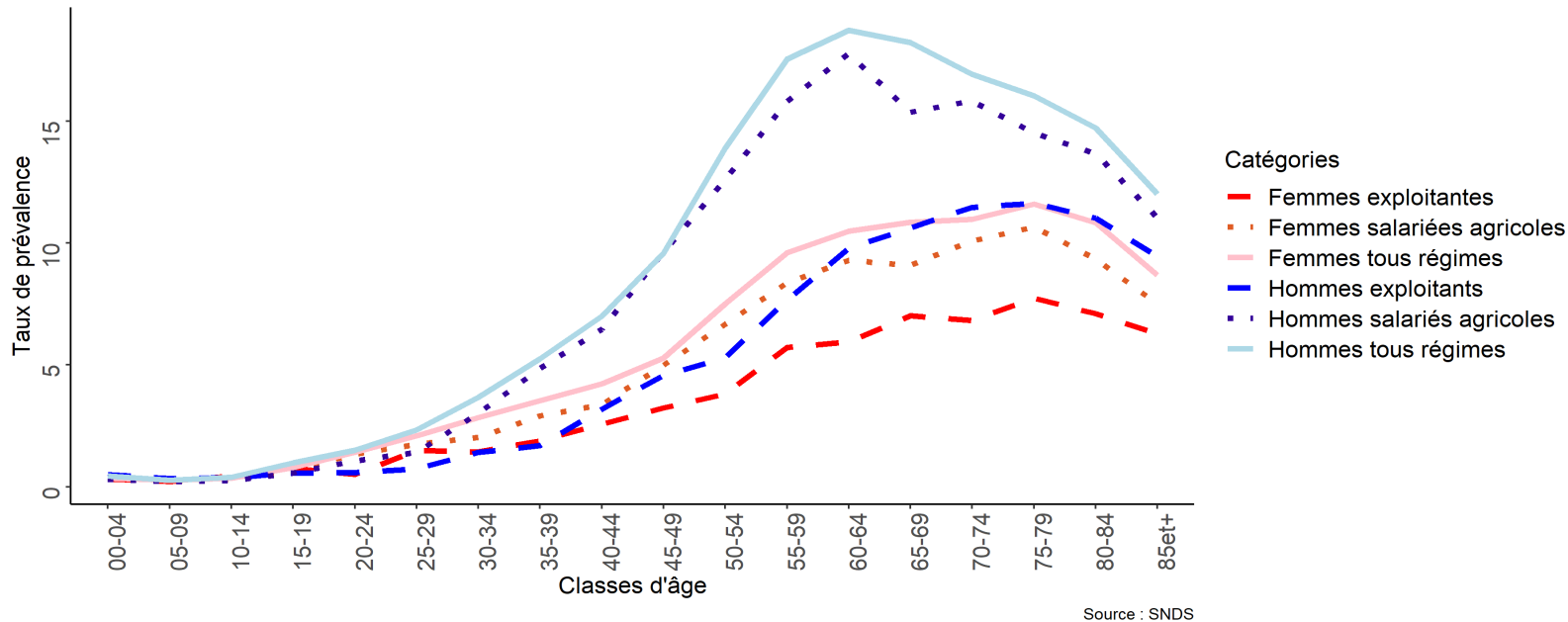
Maladie du foie (hors mucoviscidose)

Au régime agricole en 2019

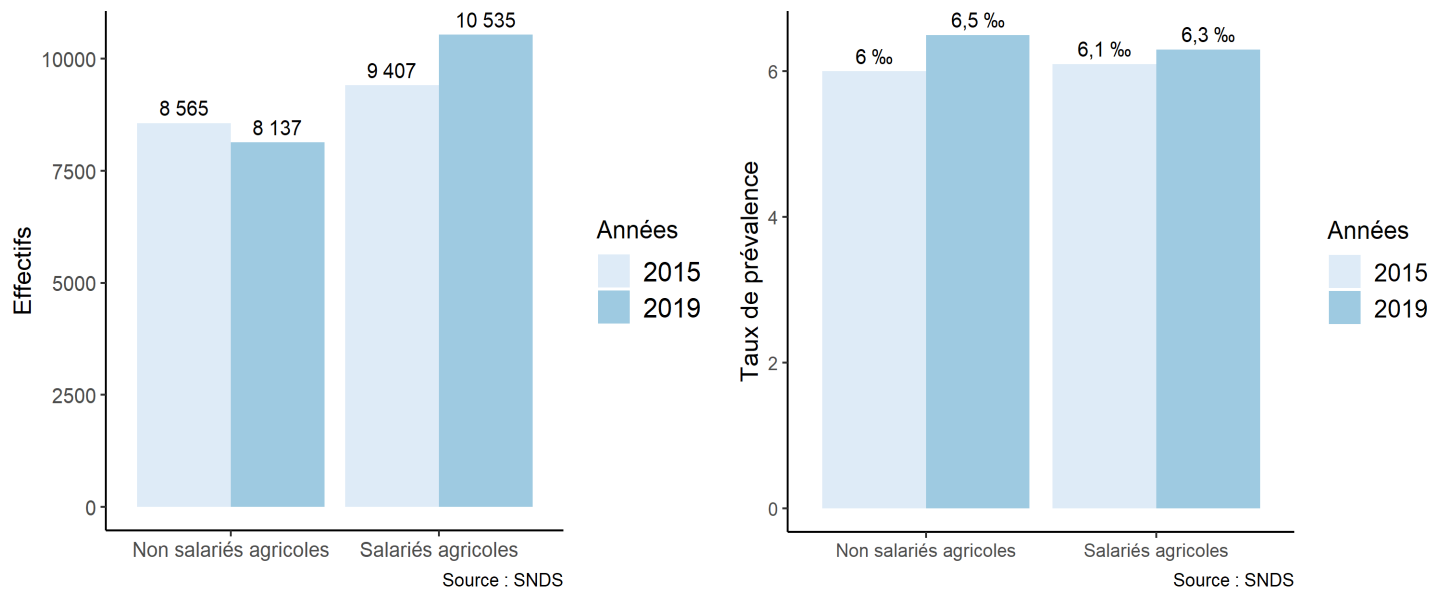
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 18 672
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 0,8%
- Taux de prévalence : 6,4 ‰
- Âge moyen : 65,3 ans – Âge médian : 66 ans
- Répartition hommes/femmes : 63,3% / 36,7%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 7 986

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

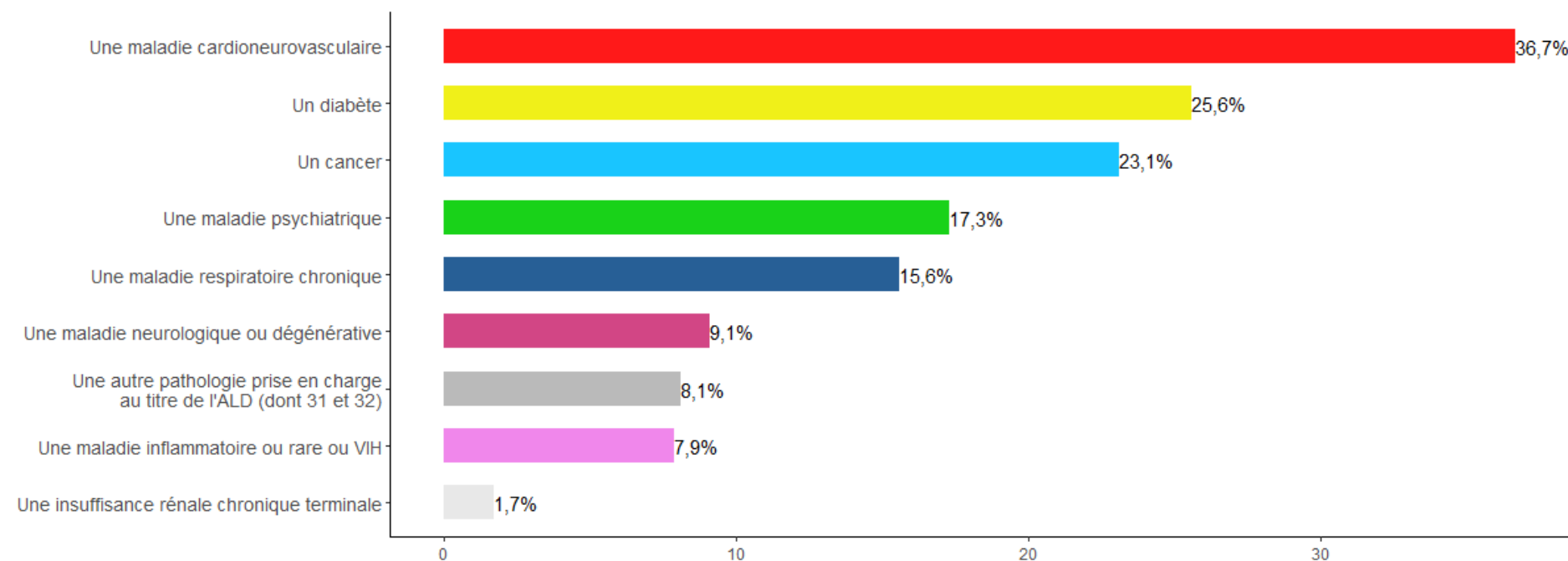


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

76% des assurés pris en charge pour Maladie du foie (hors mucoviscidose), sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



392

Par ailleurs, 18,4% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie du foie ou du pancréas.

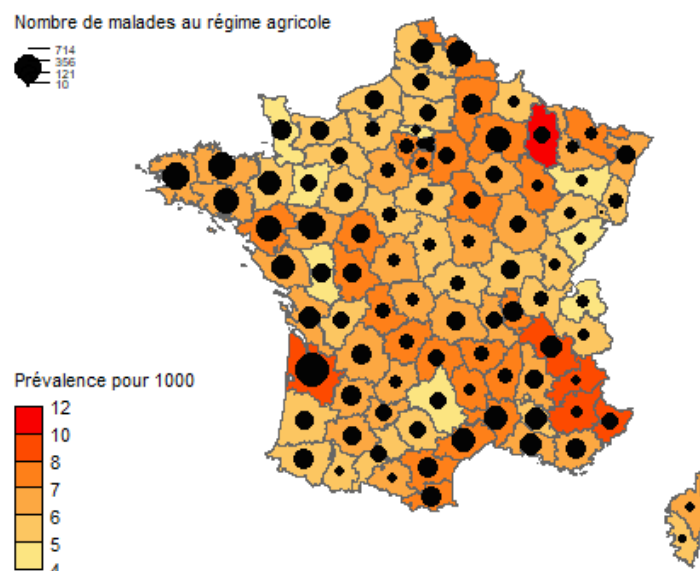
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
18 672	XXXX	XXXX	8 137	61,7	***	10 535	89,2	***

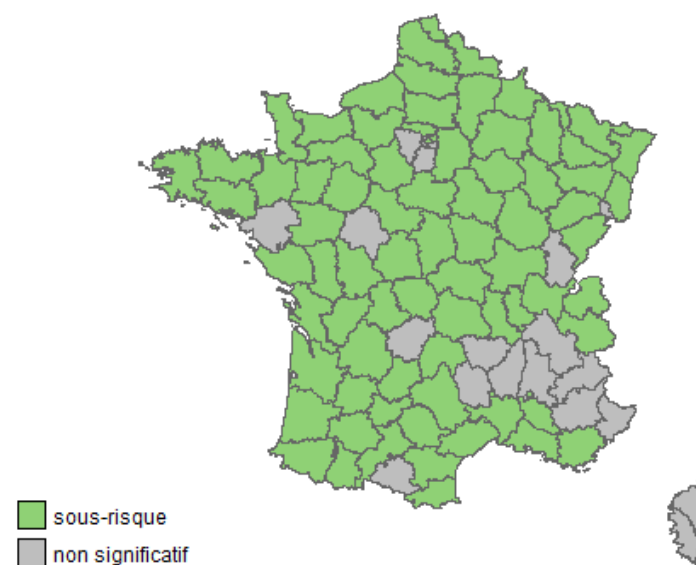
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n, avec un code CIM-10 de pathologie hépatique, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour ces mêmes motifs durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec une affection hépatique comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou DP ou DR d'un des résumés d'unité médicale), et/ou personnes hospitalisées en soins de suite et réadaptation l'année n avec une affection hépatique comme manifestation morbide principale, affection étiologique ou DA, et/ou personnes ayant eu une délivrance à 3 date différente d'au moins un médicament spécifique de l'hépatite B chronique dans l'année n, et/ou personnes ayant eu au moins 1 délivrance d'interféron ET de ribavirine à la même date dans l'année n, et/ou personnes ayant eu au moins 1 délivrance d'antiviral à action directe contre le virus de l'hépatite C) dans l'année n, et/ou personnes ayant eu au moins 1 remboursement pour un génotypage du VHC dans l'année n en secteur libéral ou en consultation externe, et/ou personnes ayant eu au moins 3 remboursements pour une PCR quantitative de l'ARN du VHC, ou 2 remboursements ET au moins une évaluation de la fibrose hépatique, dans l'année n.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

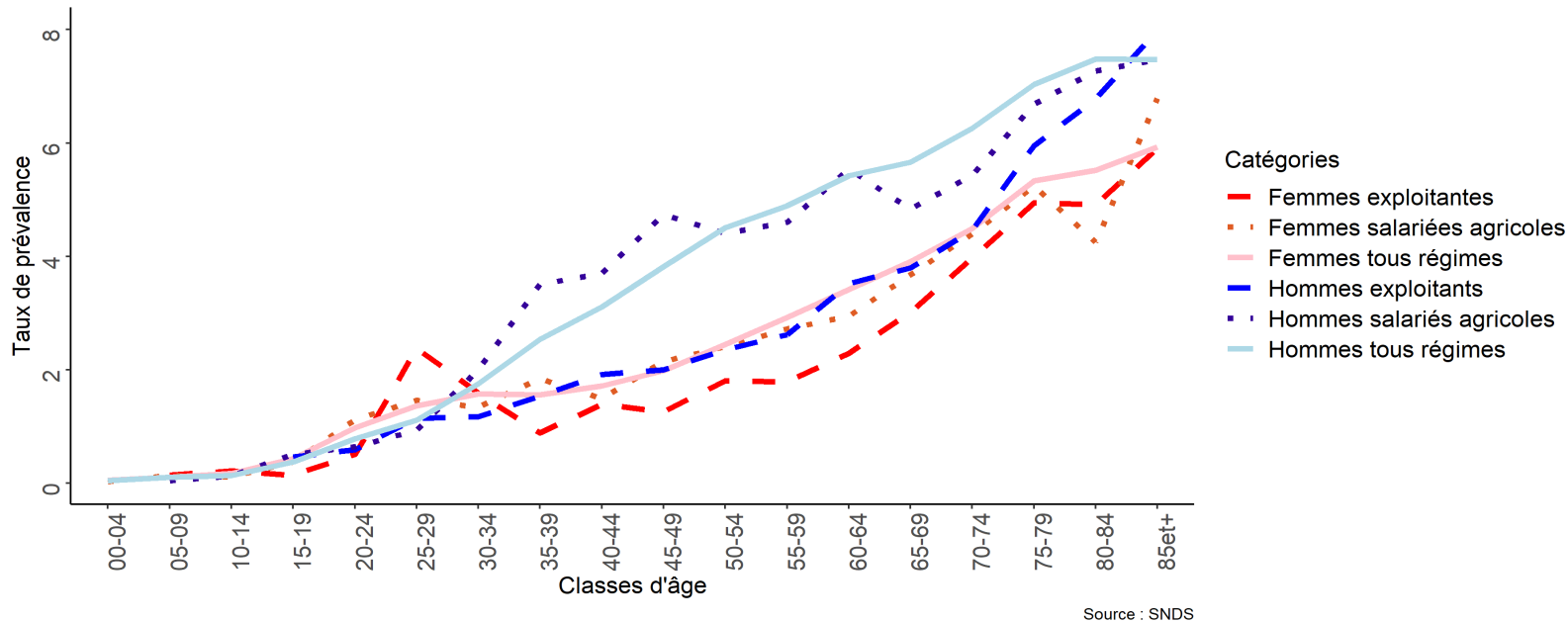
Maladie du pancréas (hors mucoviscidose)

Au régime agricole en 2019

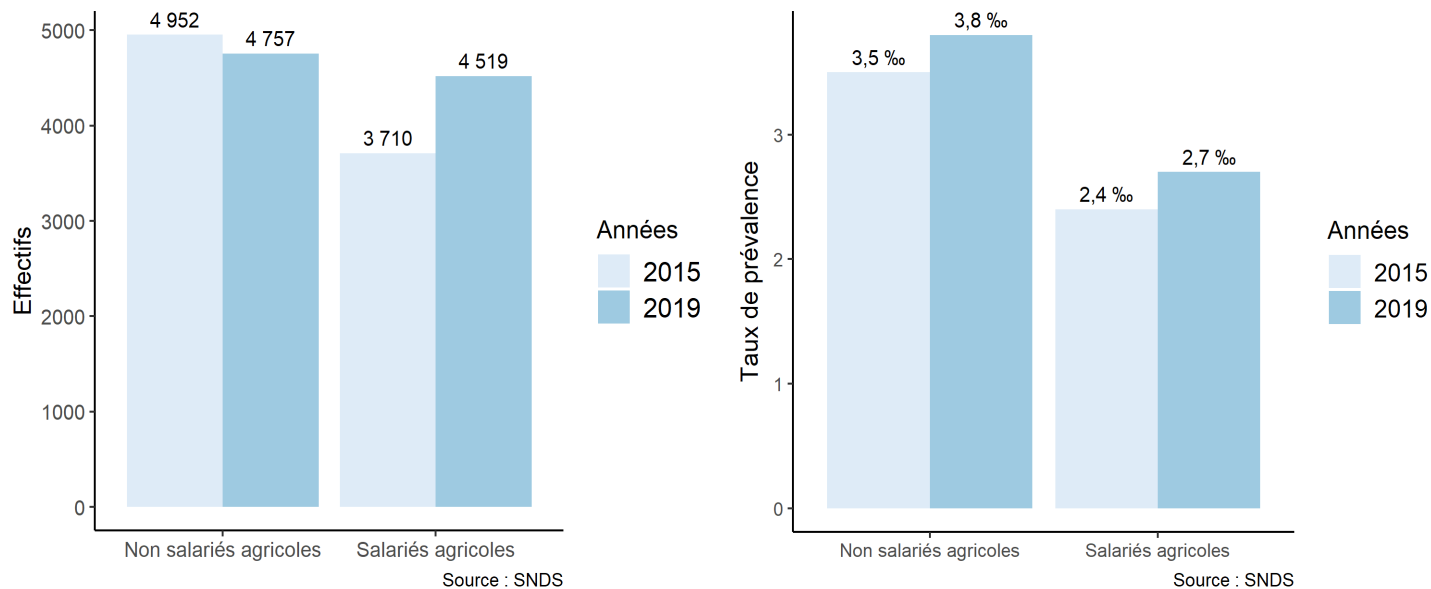
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 9 276
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 1,4%
- Taux de prévalence : 3,2 ‰
- Âge moyen : 68 ans – Âge médian : 71 ans
- Répartition hommes/femmes : 57,9% / 42,1%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 3 072

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

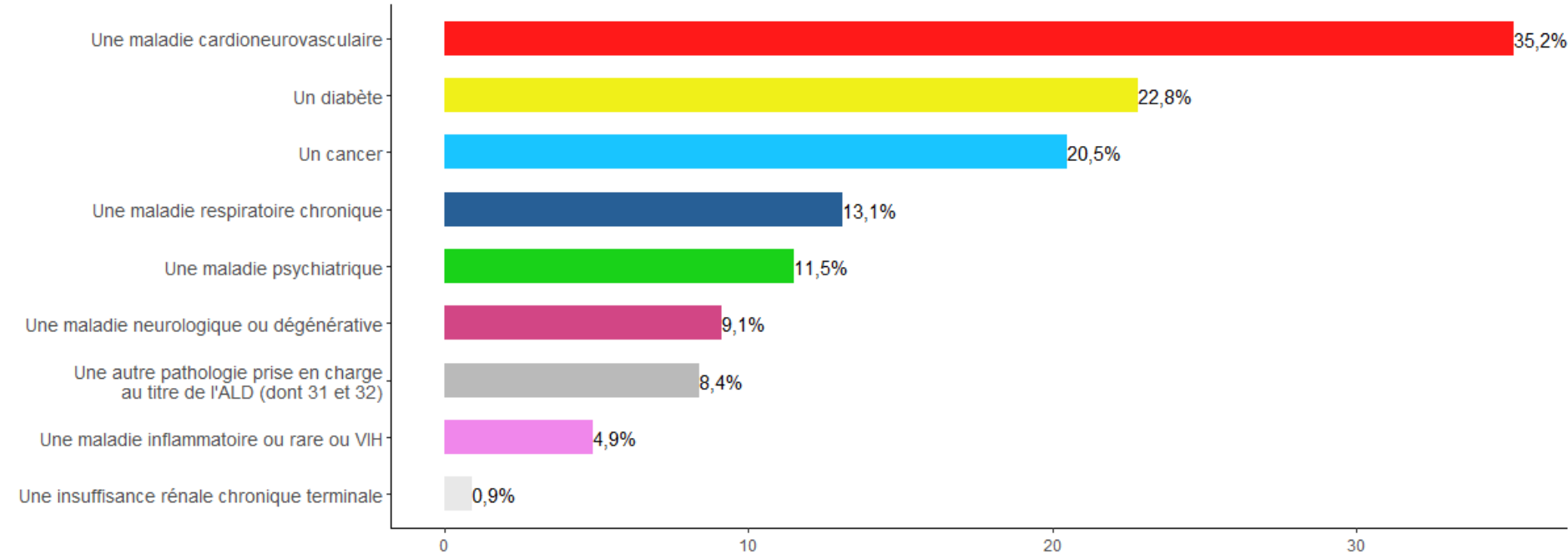


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

69,9% des assurés pris en charge pour Maladie du pancréas (hors mucoviscidose), sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



397

Par ailleurs, 8,3% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie du foie ou du pancréas.

Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
9 276	XXXX	XXXX	4 757	83	***	4 519	99,5	Non significatif

Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

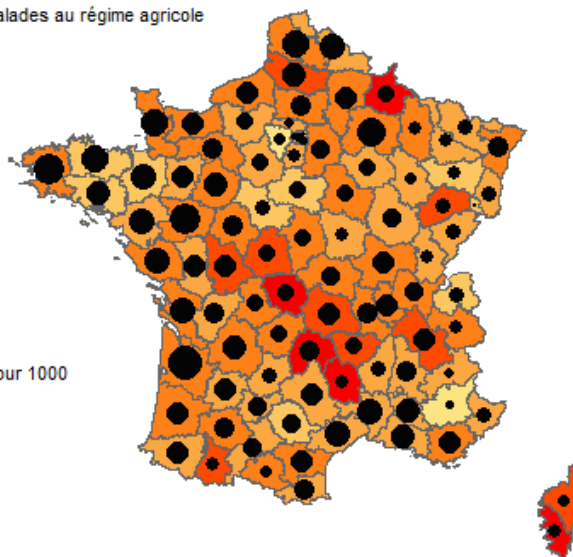
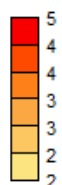
Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département

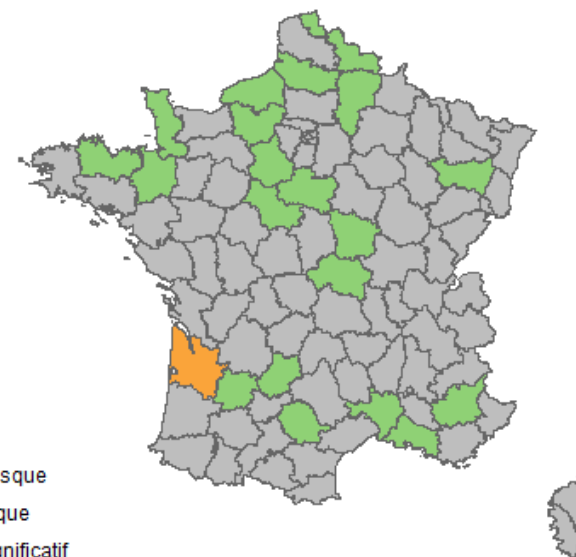
Nombre de malades au régime agricole



Prévalence pour 1000



sous-risque
sur-risque
non significatif



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes en affection de longue durée au cours de l'année n, avec un code CIM-10 de pathologie pancréatique, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour ces mêmes motifs durant au moins une des 5 dernières années (diagnostic principal ou diagnostic relié), et/ou personnes hospitalisées en MCO l'année n pour tout autre motif avec une affection pancréatique comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé, ou DP ou DR d'un des résumés d'unité médicale), et/ou personnes hospitalisées en soins de suite et réadaptation l'année n avec une affection pancréatique comme manifestation morbide principale, affection étiologique ou DA.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

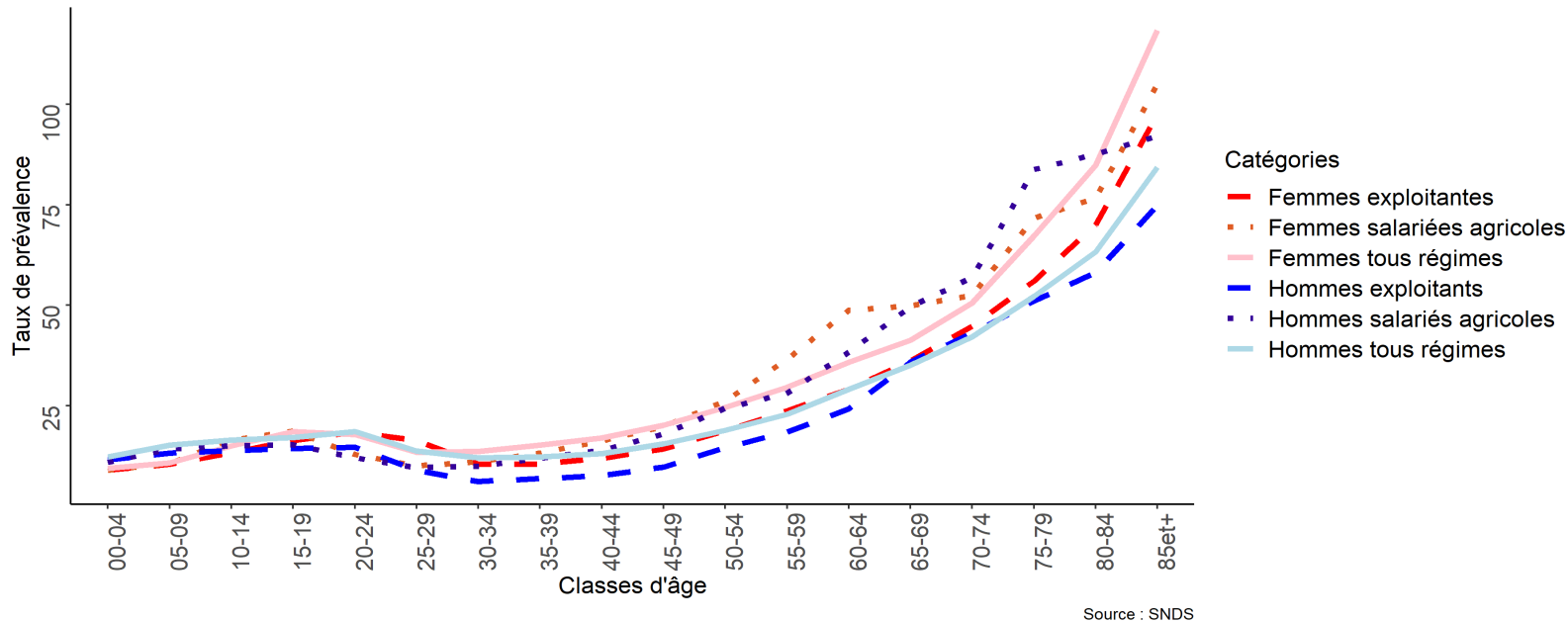
Autres affections de longue durée (dont 31 et 32)

Au régime agricole en 2019

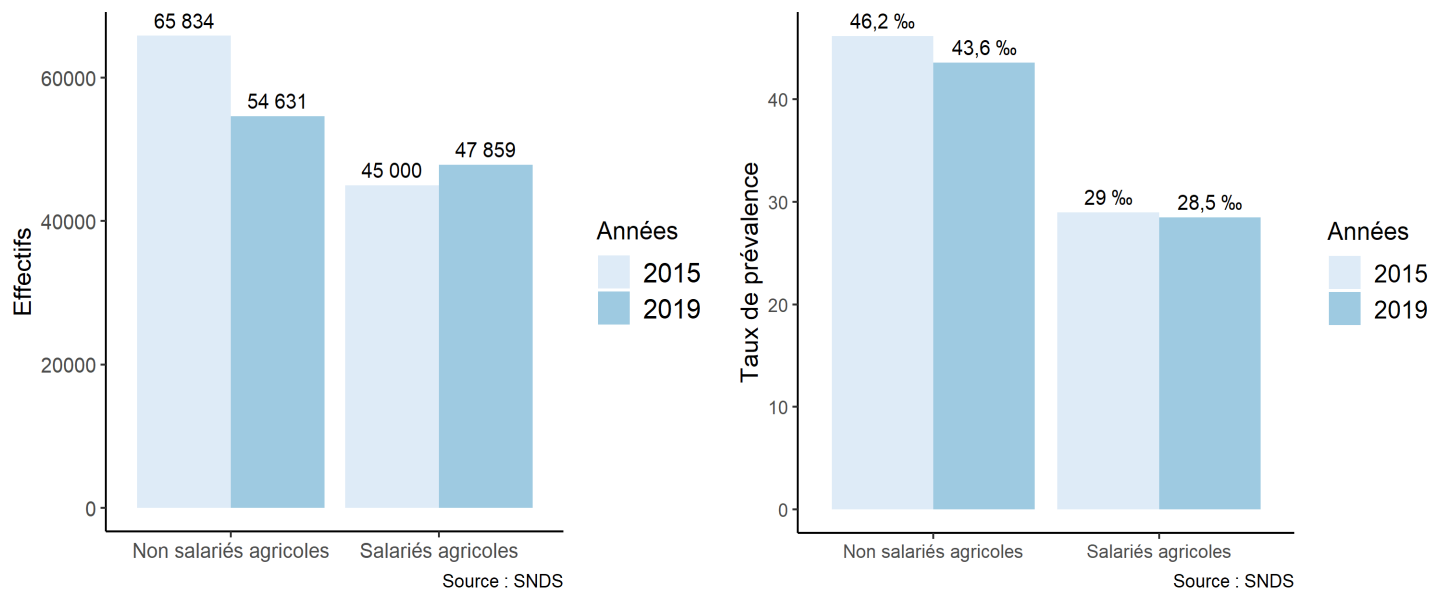
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 102 490
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 1,6%
- Taux de prévalence : 35 ‰
- Âge moyen : 68,8 ans – Âge médian : 75 ans
- Répartition hommes/femmes : 45,3% / 54,7%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 15 402

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

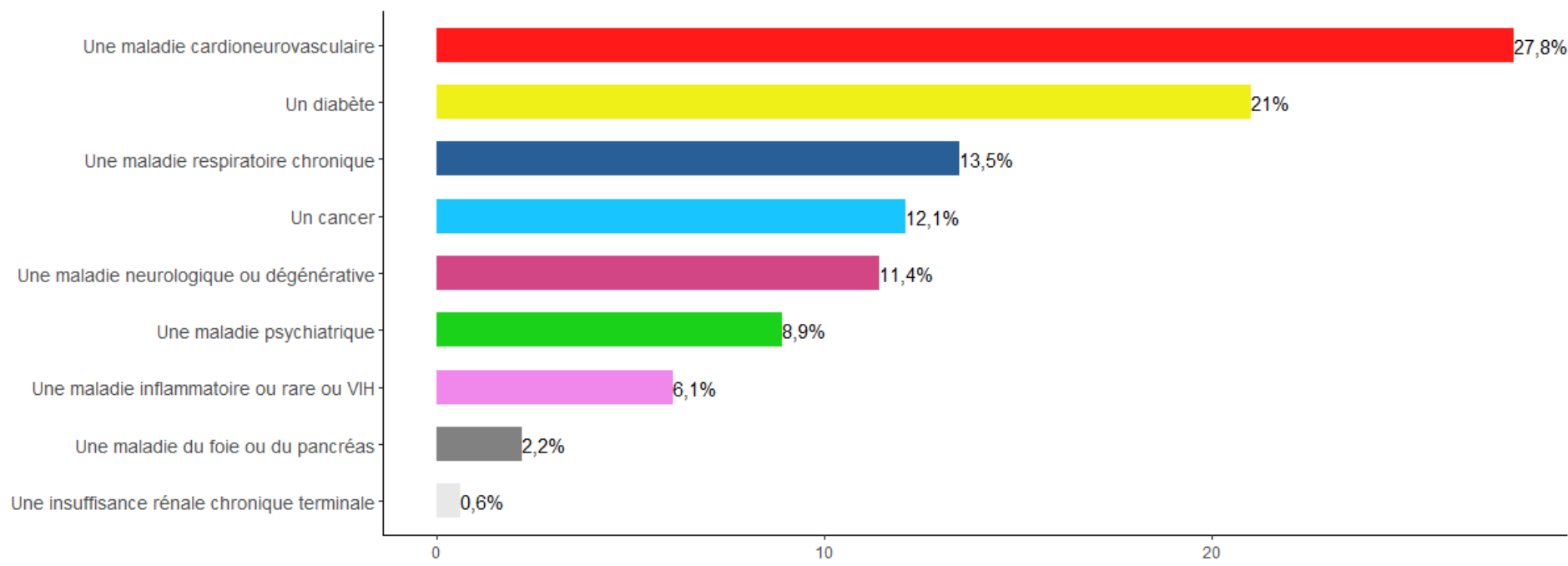


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

65,9% des assurés pris en charge pour Autres affections de longue durée (dont 31 et 32), sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



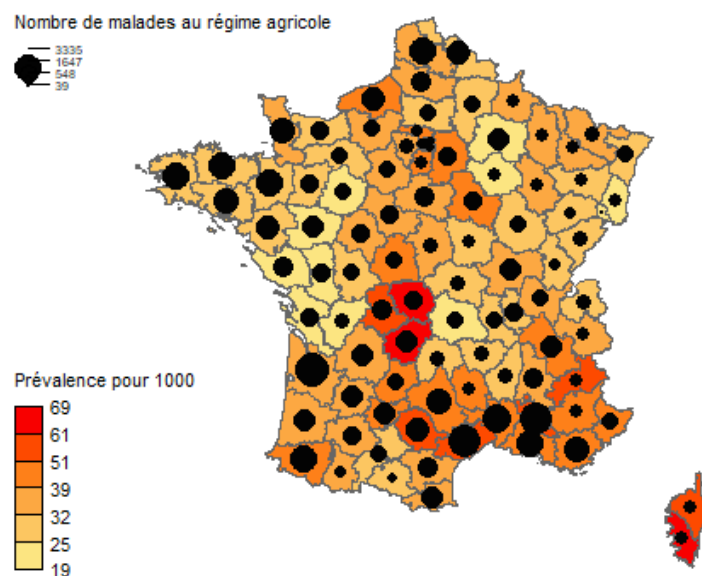
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
102 490	2 177€	223 168 136€	54 631	85,3	***	47 859	108,9	***

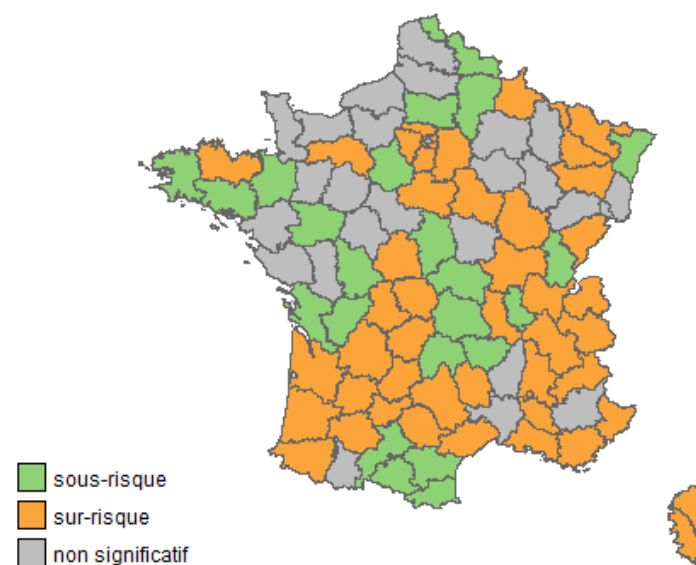
Source: SNDS

L'indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes bénéficiant d'une prise en charge pour affection de longue durée pour une autre cause que celles associées aux groupes de pathologies décrites précédemment, au cours de l'année n (ALD n°2, 4, 10, 19, 26, 29, 31 ou 32, et/ou d'une prise en charge pour ALD pour tumeurs à évolution imprévisible ou inconnue, et/ou pour anomalies chromosomiques, séquelles d'encéphalites virales et/ou sans code CIM-10 dans le système d'information) .Toutefois, les personnes incluses dans un des groupes d'insuffisance rénale chronique terminale ont été exclues du groupe « Autres ALD » si cette autre ALD était en rapport avec un code CIM-10 allant de N00 à N99 (maladies de l'appareil génito-urinaire).

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

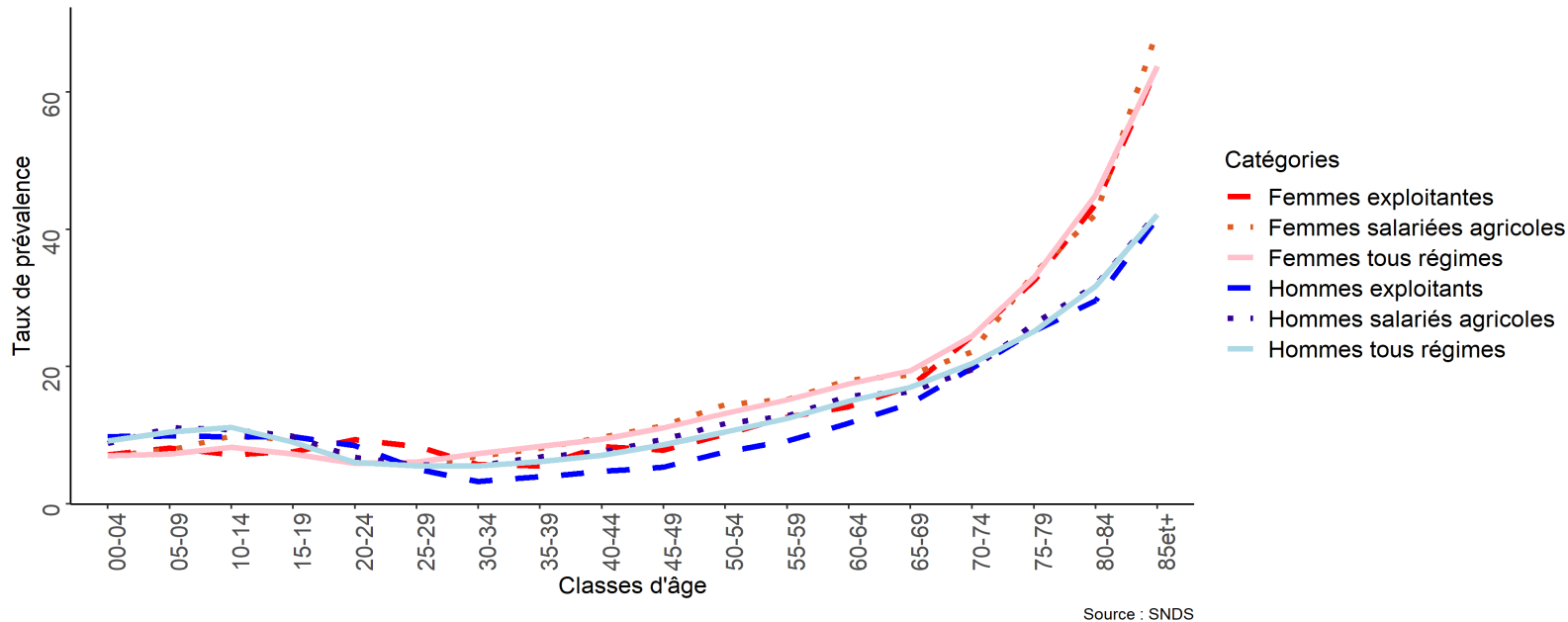
Autres affections de longue durée hors liste (31)

Au régime agricole en 2019

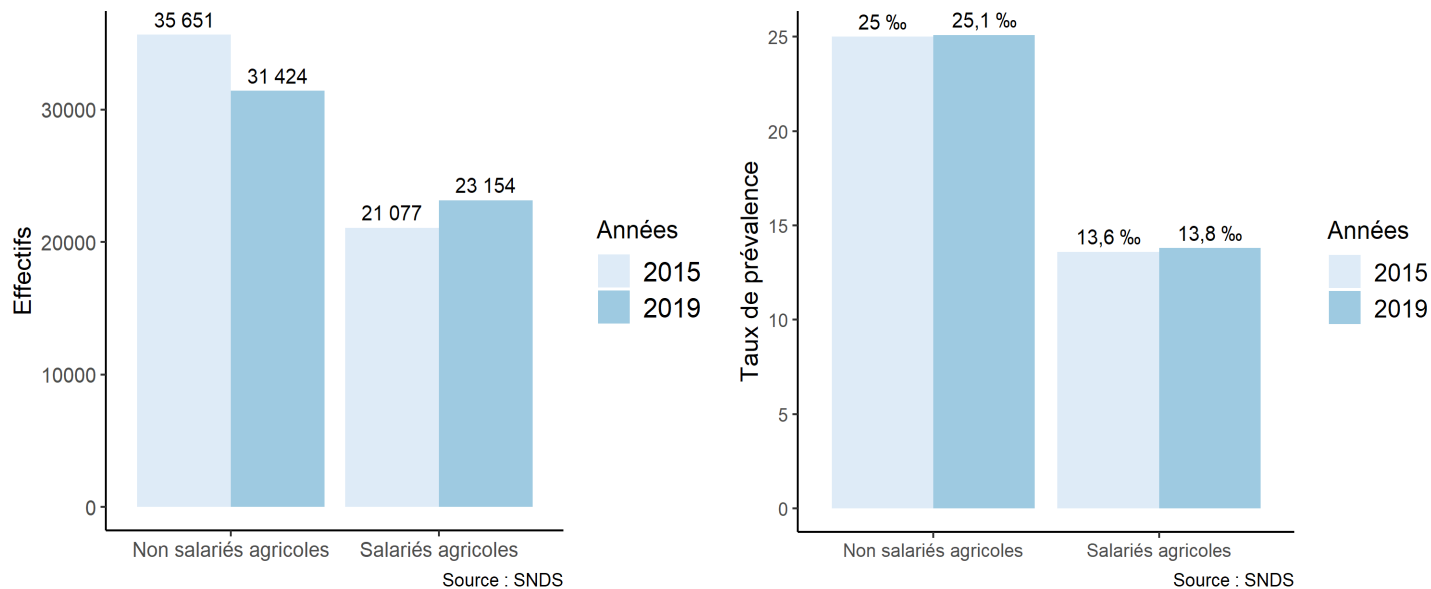
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 54 578
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 0,8%
- Taux de prévalence : 18,6 ‰
- Âge moyen : 68,7 ans – Âge médian : 77 ans
- Répartition hommes/femmes : 41% / 59%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 6 776

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

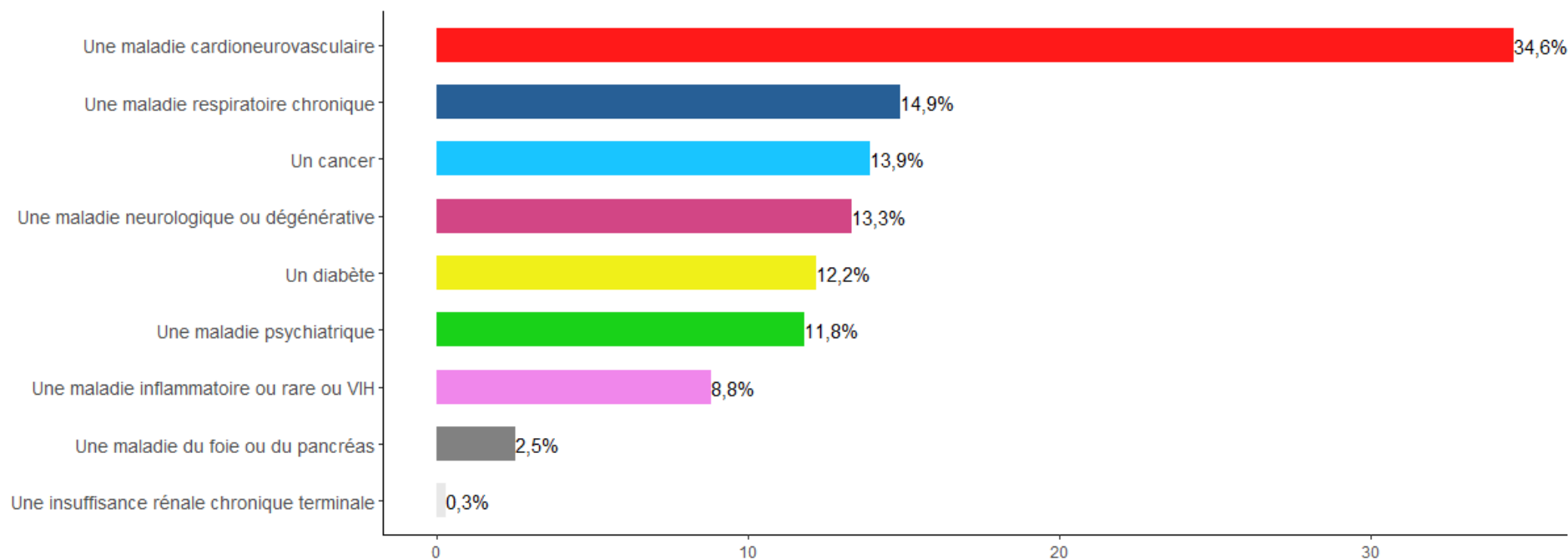


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

66,8% des assurés pris en charge pour Autres affections de longue durée hors liste (31), sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



407

Par ailleurs, 14,5% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie du groupe “Autres affections de longue durée”.

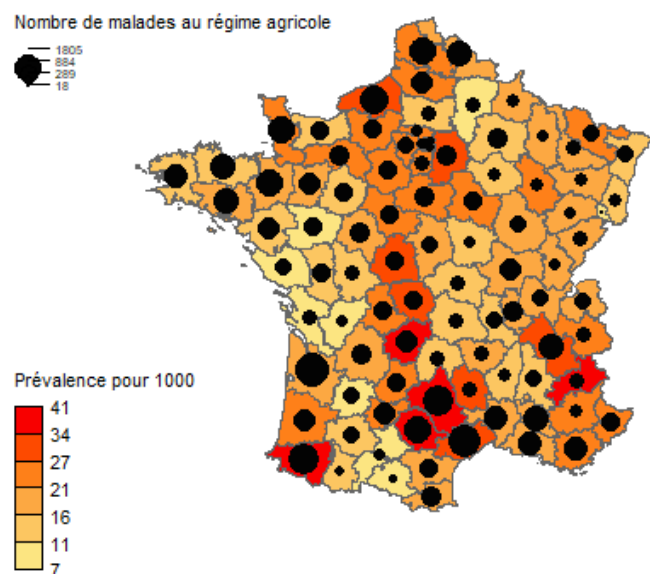
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
54 578	XXXX	XXXX	31 424	94,9	***	23 154	102,7	***

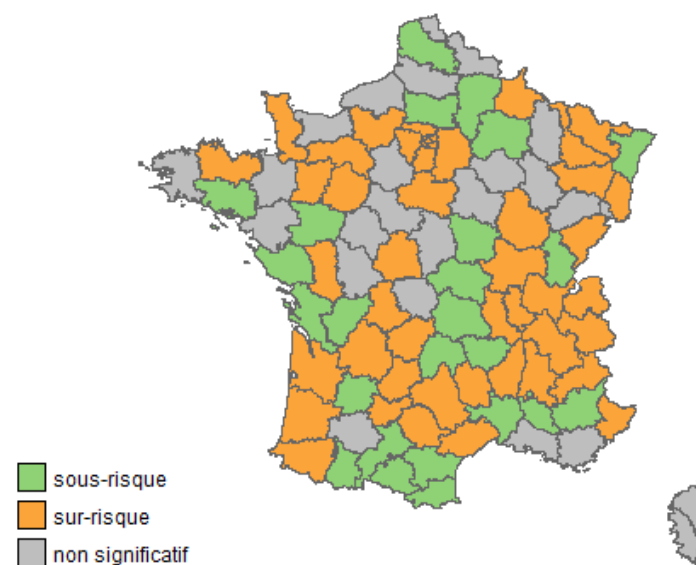
Source: SNDS

L’indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes bénéficiant d'une prise en charge pour affection de longue durée n°31.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

Autres affections de longue durée pour polypathologie (32)

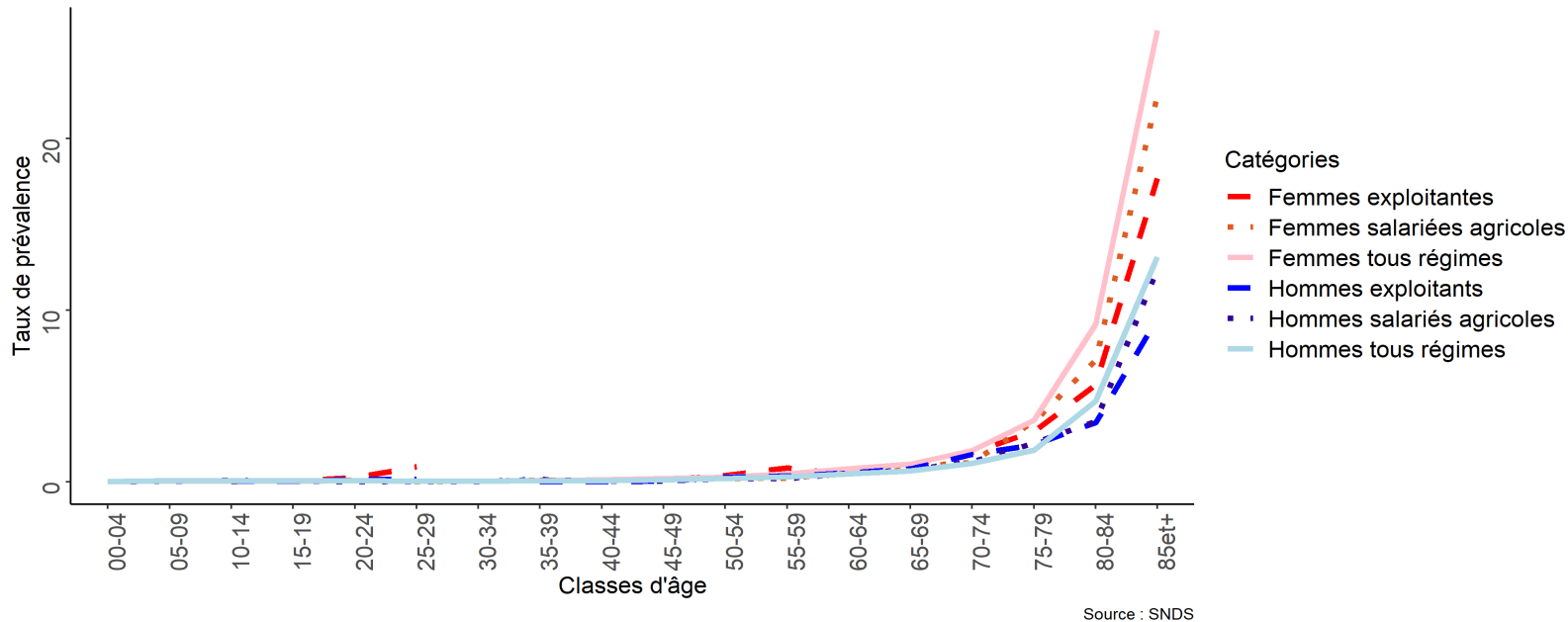
Au régime agricole en 2019

410

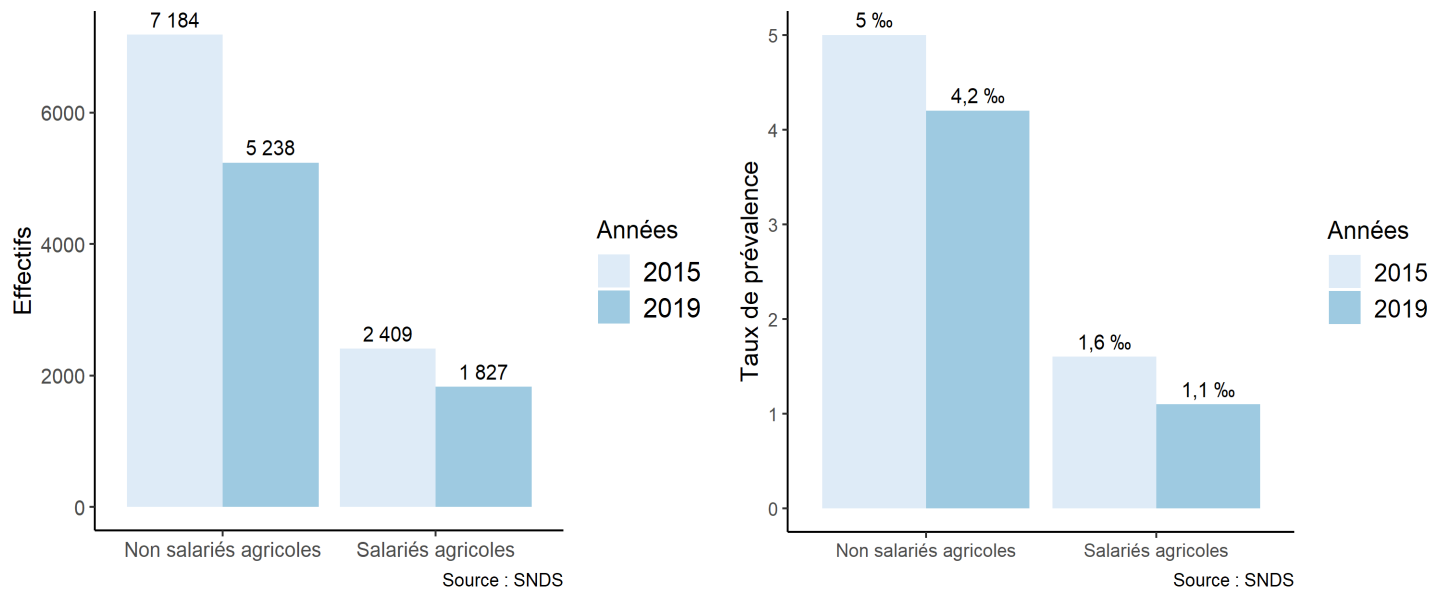
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 7 065
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 5,9%
- Taux de prévalence : 2,4 ‰
- Âge moyen : 86,6 ans – Âge médian : 89 ans
- Répartition hommes/femmes : 28% / 72%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 1 079

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

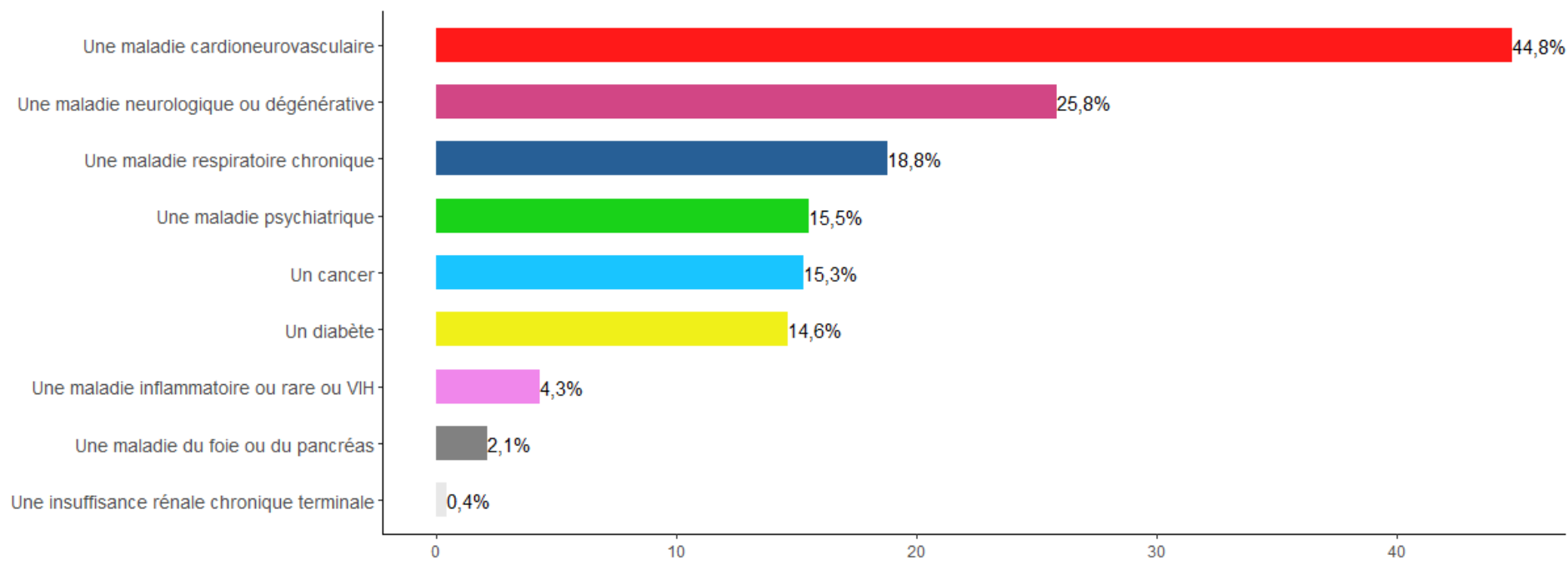


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

77,7% des assurés pris en charge pour Autres affections de longue durée pour polypathologie (32), sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 70,2% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie du groupe “Autres affections de longue durée”.

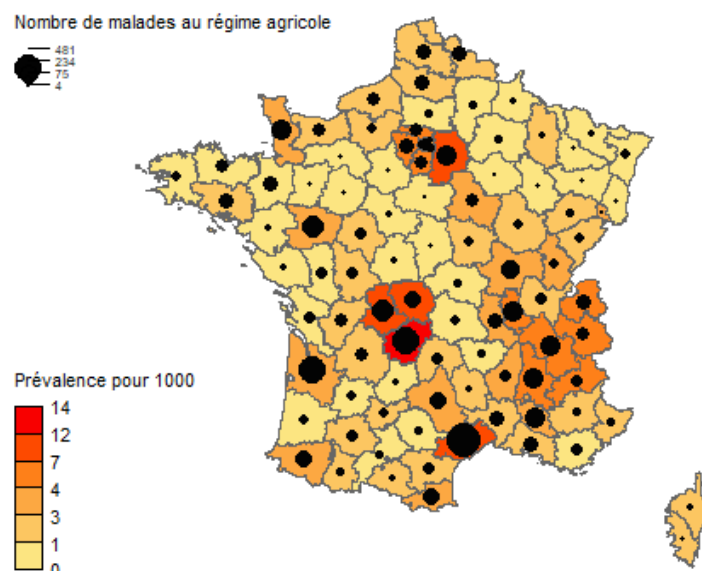
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommateurs du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
7 065	XXXX	XXXX	5 238	70,6	***	1 827	86,7	***

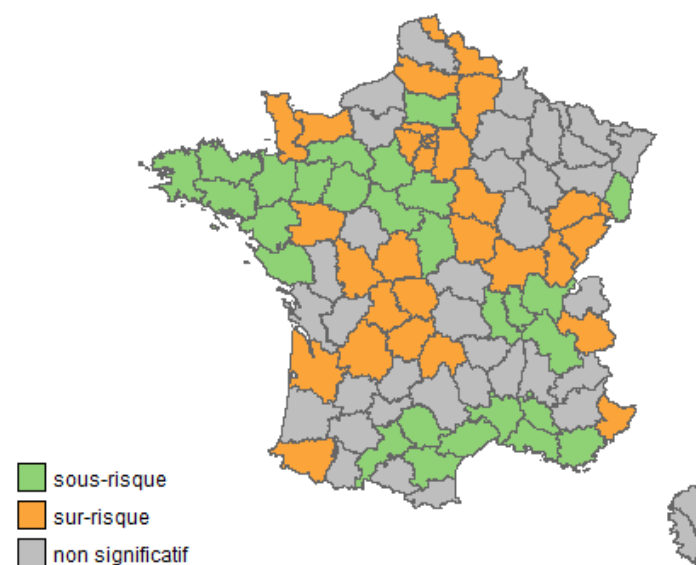
Source: SNDS

L’indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes bénéficiant d'une prise en charge pour affection de longue durée n°32.

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

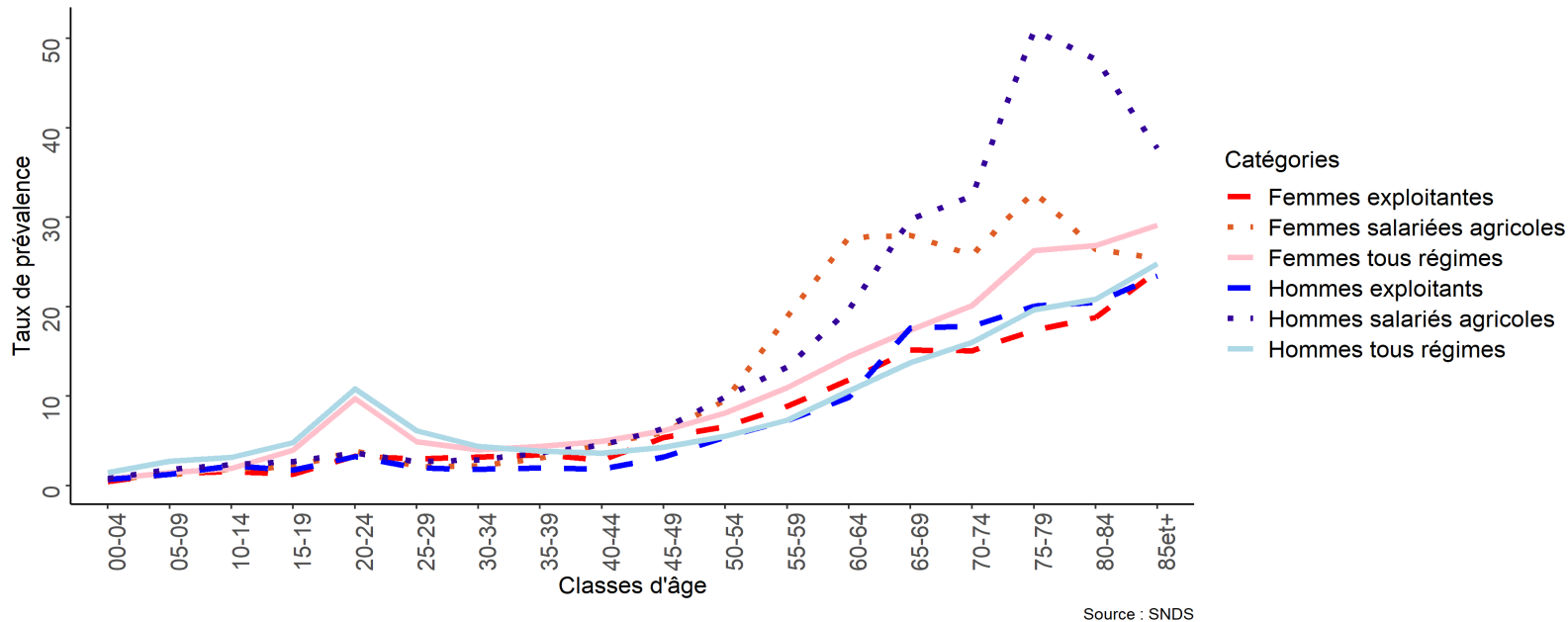
Autres affections de longue durée non retrouvées ou non ventilées

Au régime agricole en 2019

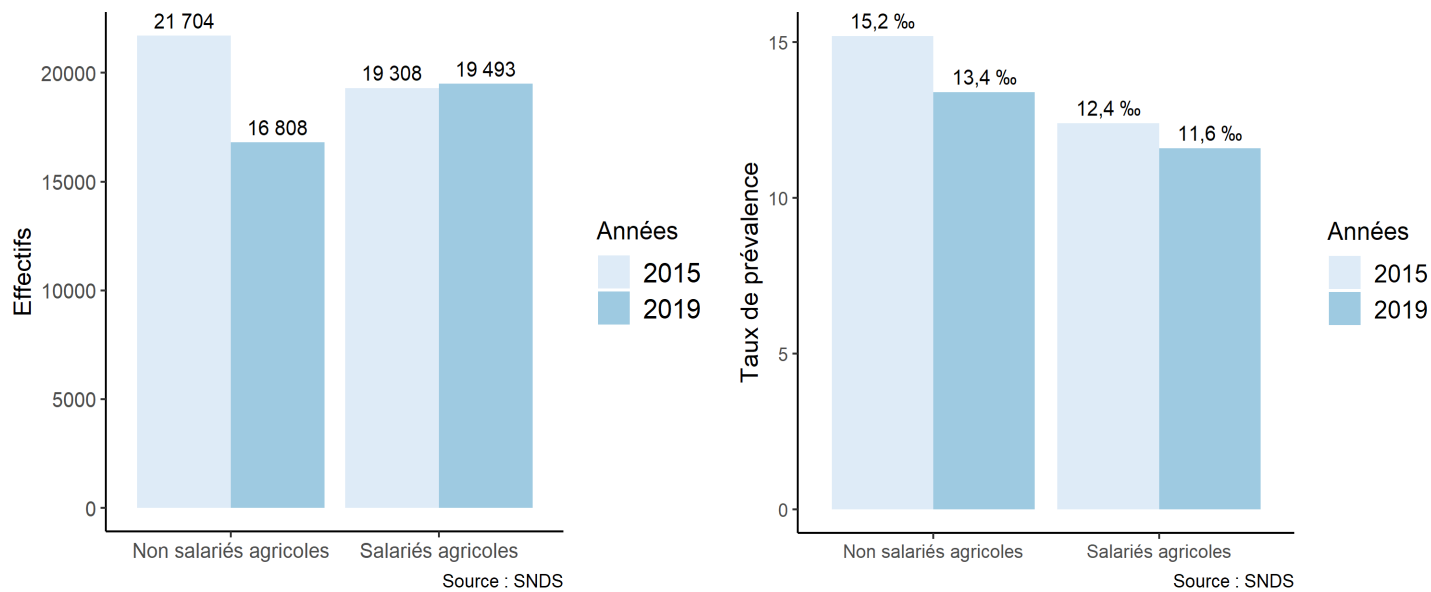
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 36 301
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 2,4%
- Taux de prévalence : 12,4 ‰
- Âge moyen : 70,2 ans – Âge médian : 72 ans
- Répartition hommes/femmes : 51,6% / 48,4%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 7 123

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

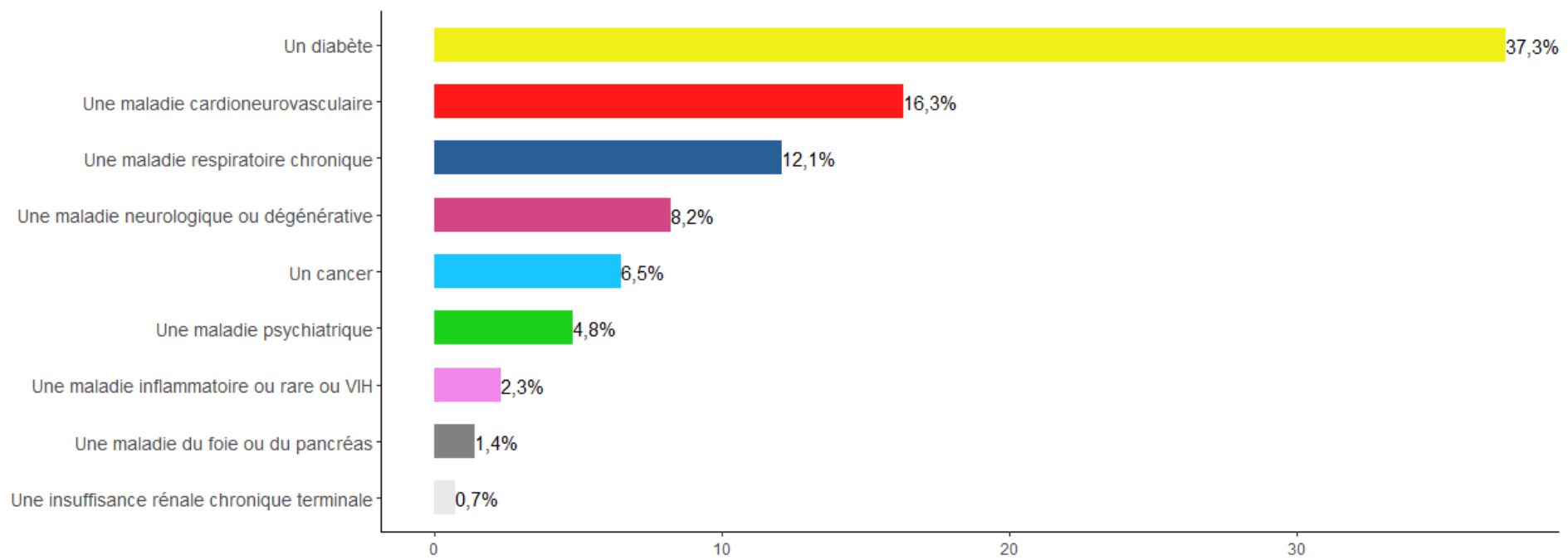


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

66% des assurés pris en charge pour Autres affections de longue durée non retrouvées ou non ventilées, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



417

Par ailleurs, 4,3% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie du groupe “Autres affections de longue durée”.

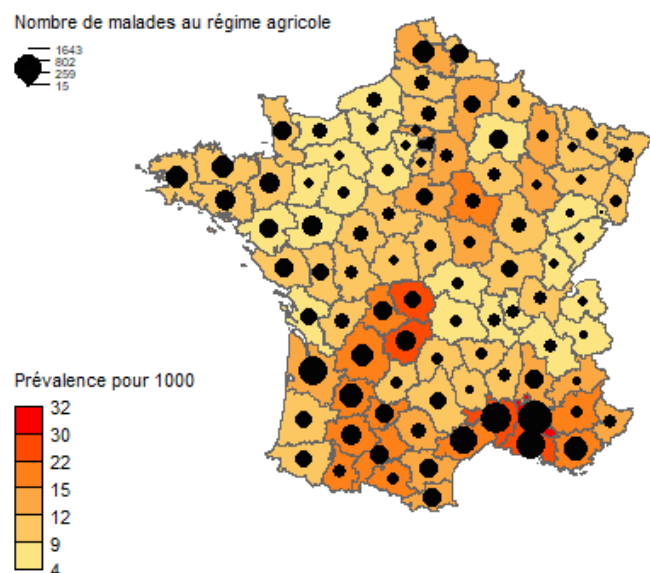
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
36 301	XXXX	XXXX	16 808	85,2	***	19 493	134,9	***

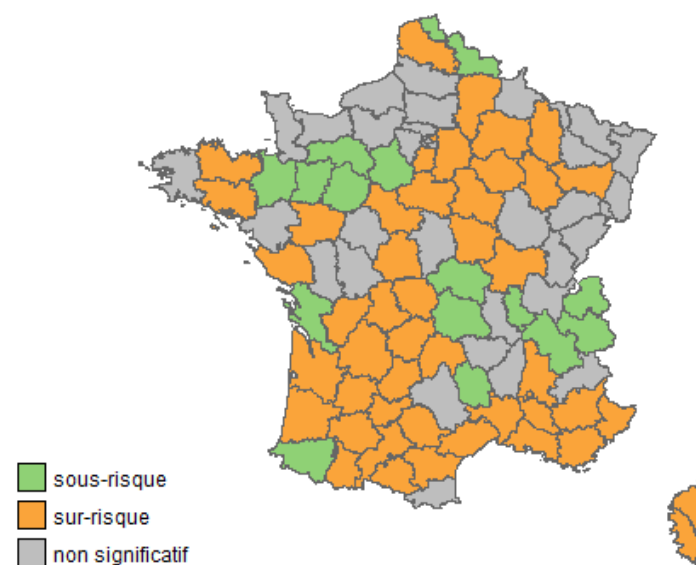
Source: SNDS

L’indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes bénéficiant d'une prise en charge pour affection de longue durée 1-30 d'origine non précisée (sans code CIM-10 dans le système d'information).

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

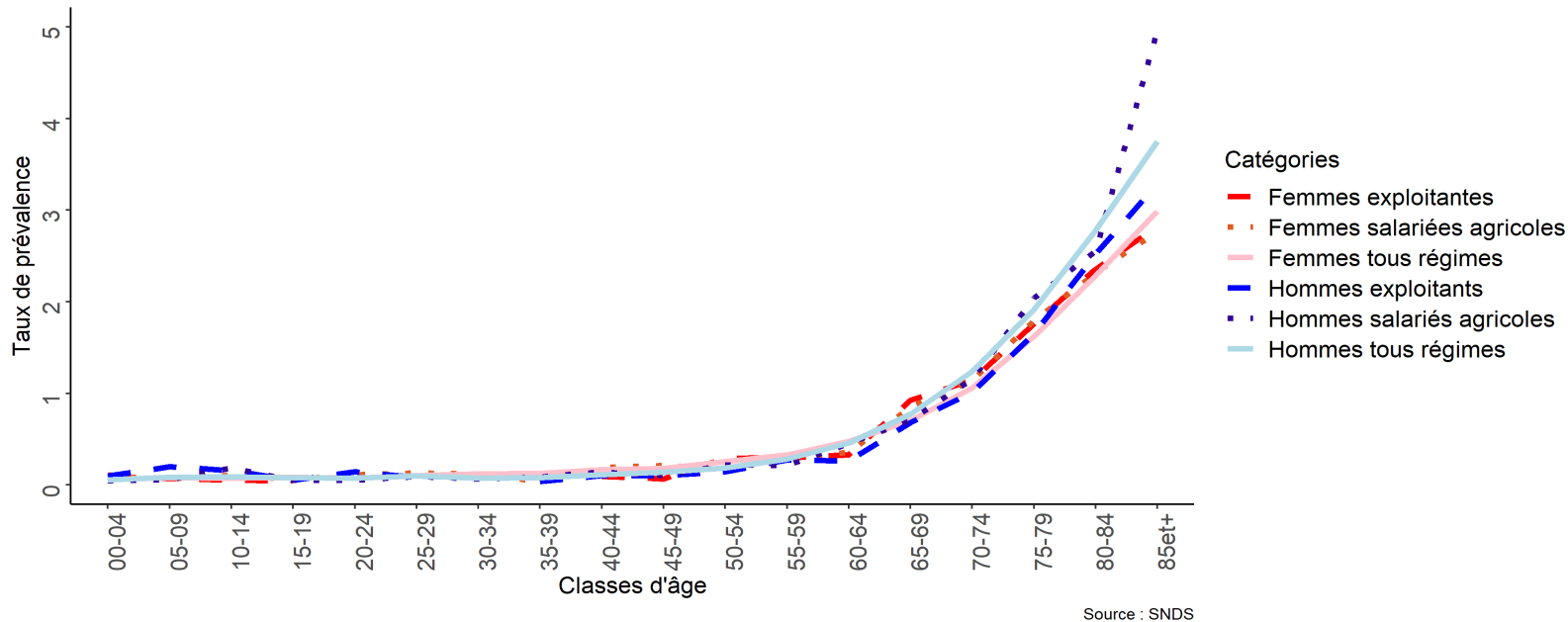
Autres affections de longue durée pour insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques

Au régime agricole en 2019

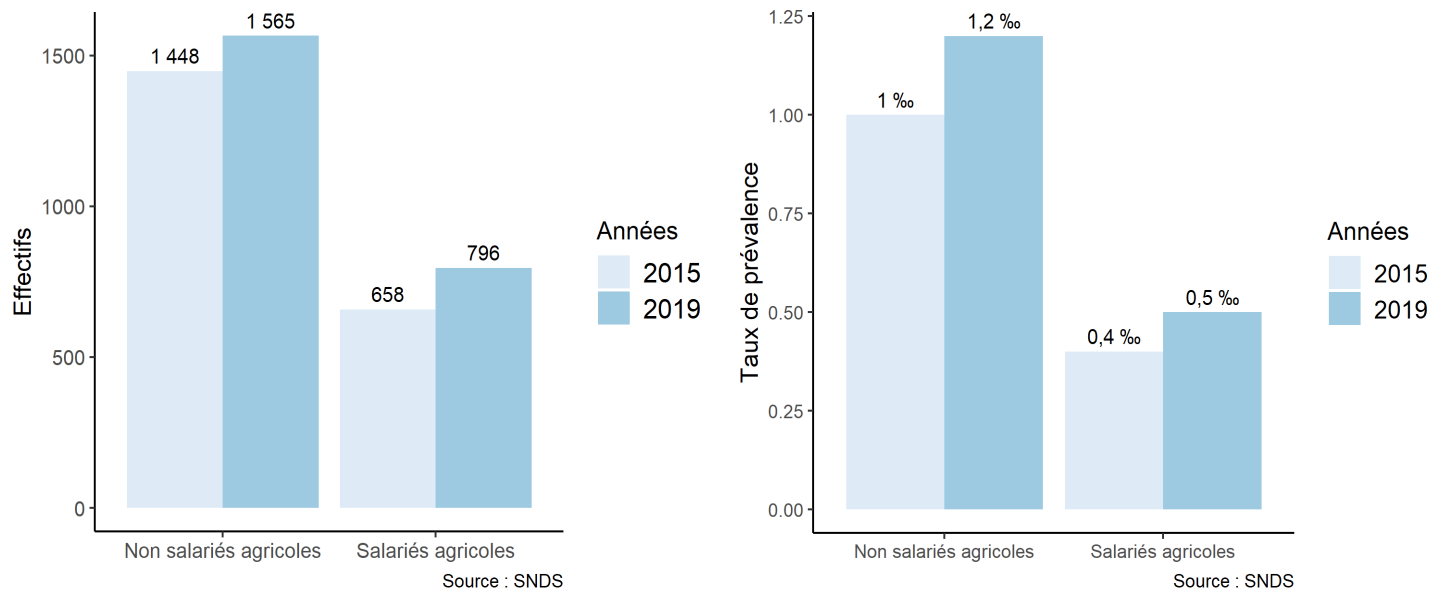
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 2 361
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 2,3%
- Taux de prévalence : 0,8 ‰
- Âge moyen : 78,3 ans – Âge médian : 83 ans
- Répartition hommes/femmes : 46,2% / 53,8%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 428

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

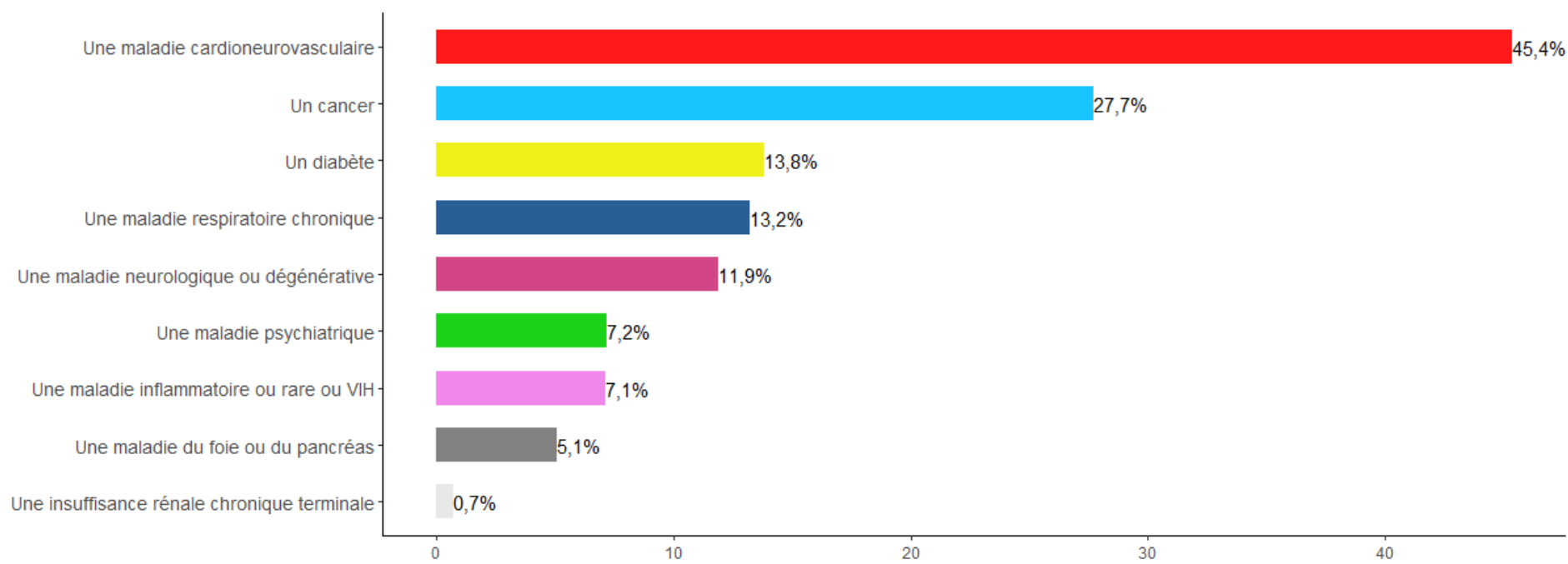


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

72,9% des assurés pris en charge pour Autres affections de longue durée pour insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 14,3% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie du groupe “Autres affections de longue durée”.

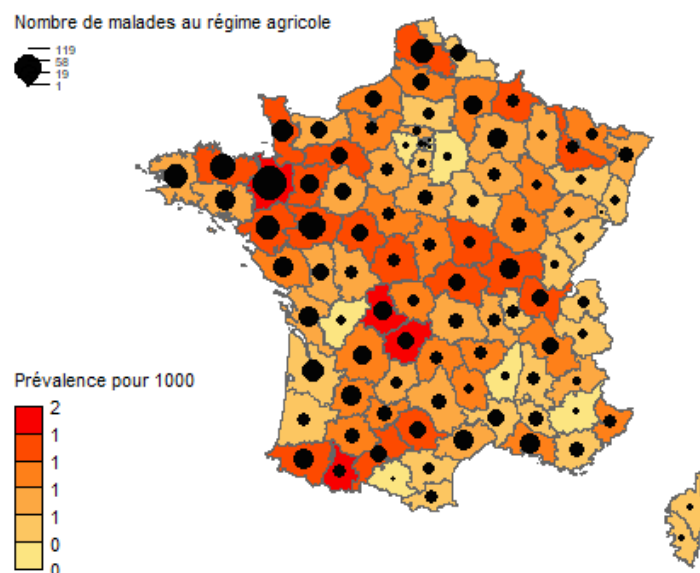
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommateurs du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
2 361	XXXX	XXXX	1 565	93,3	***	796	101,8	Non significatif

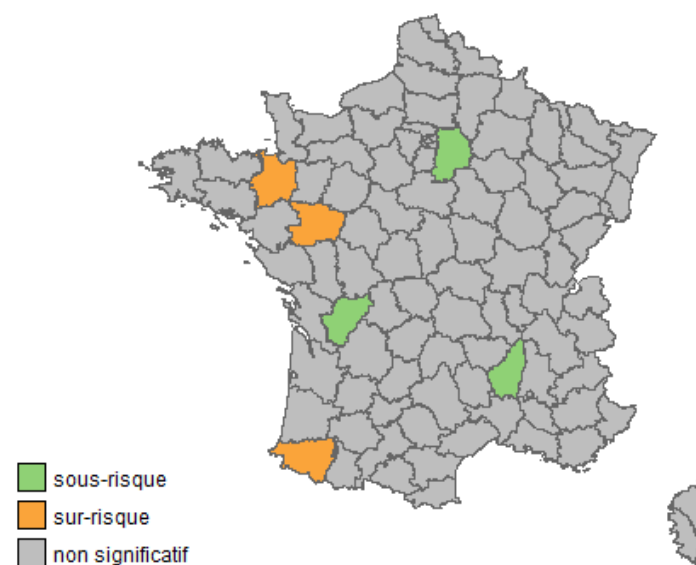
Source: SNDS

L’indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes bénéficiant d'une prise en charge pour affection de longue durée pour insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques (ALD n°2).

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

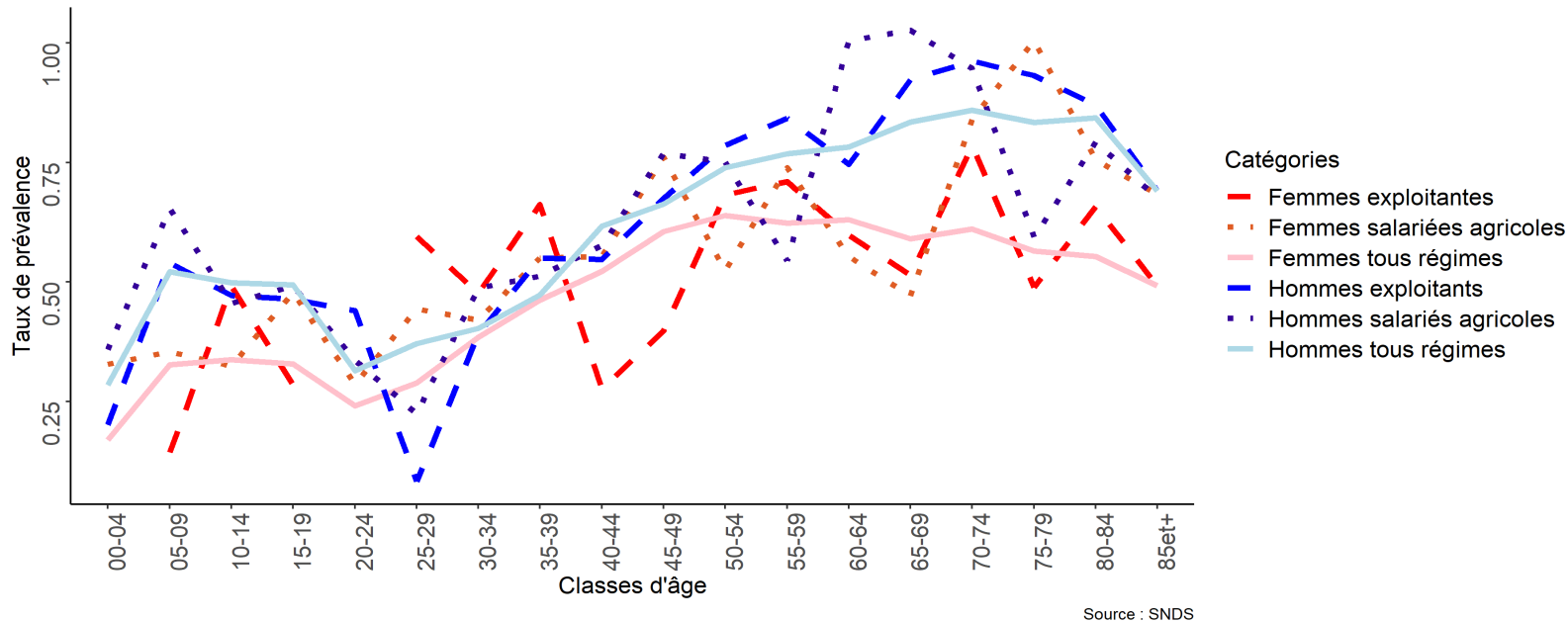
Autres affections de longue durée pour néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (hors irtc)

Au régime agricole en 2019

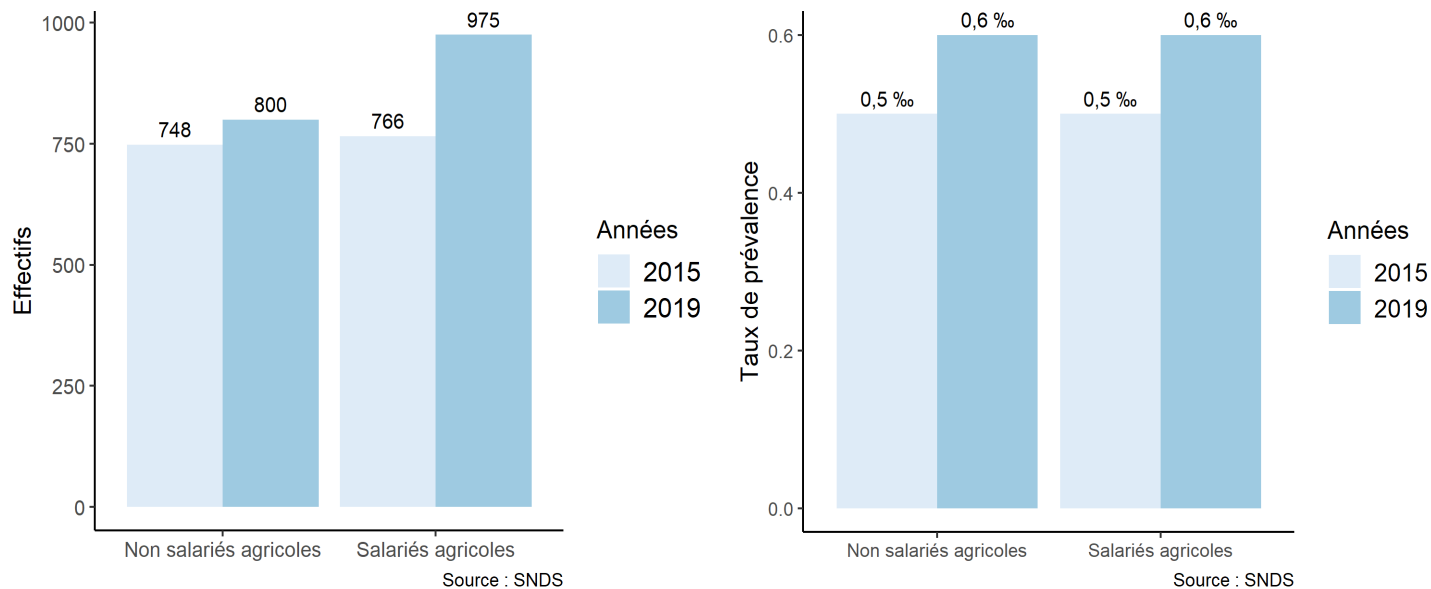
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 1 775
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 3,2%
- Taux de prévalence : 0,6 ‰
- Âge moyen : 56,1 ans – Âge médian : 60 ans
- Répartition hommes/femmes : 58,6% / 41,4%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 248

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

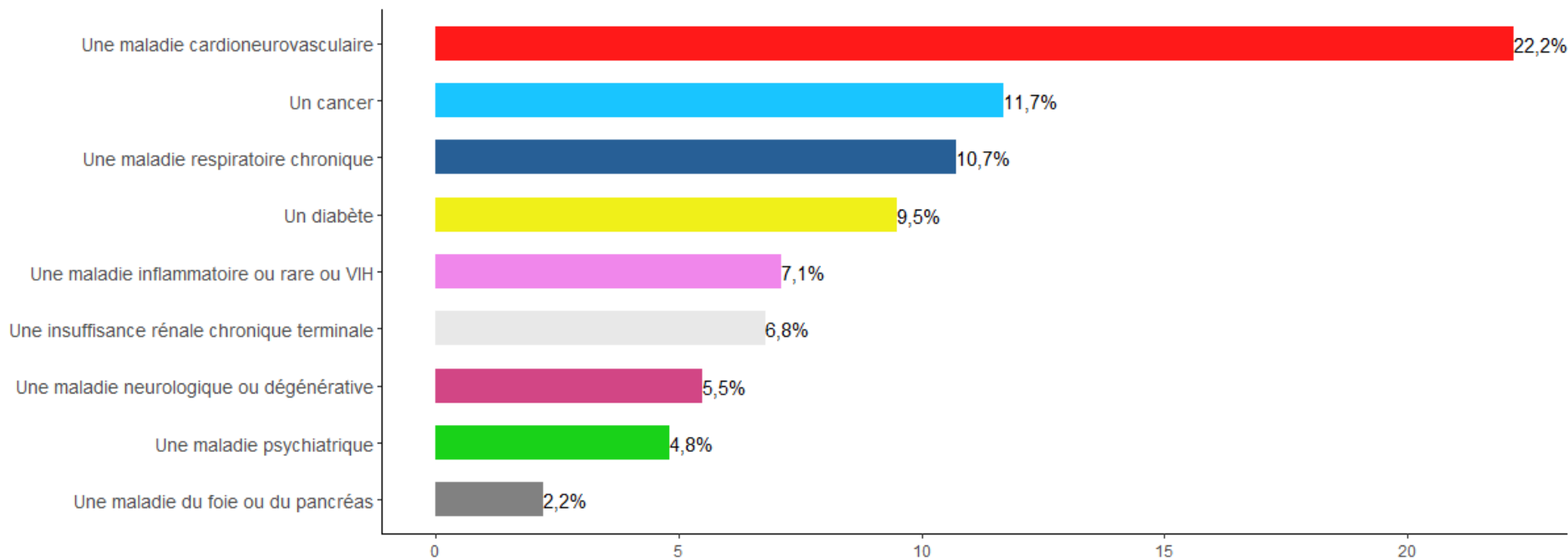


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

50,3% des assurés pris en charge pour Autres affections de longue durée pour néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (hors IRCT), sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 8,4% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie du groupe “Autres affections de longue durée”.

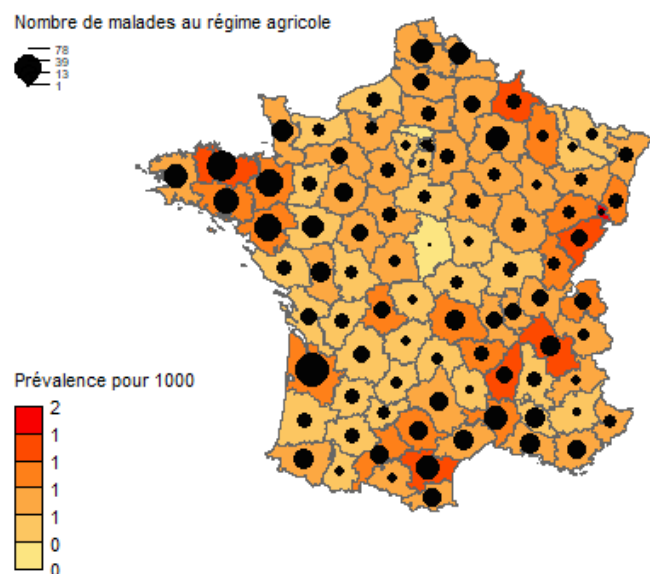
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommateurs du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
1 775	XXXX	XXXX	800	103,3	Non significatif	975	108,7	***

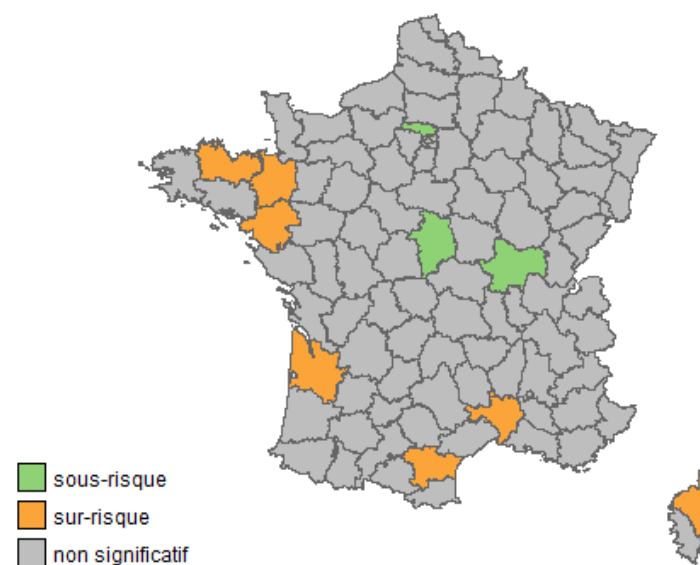
Source: SNDS

L’indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes bénéficiant d'une prise en charge pour affection de longue durée pour néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (sans dialyse chronique ni greffe, ALD n°19).

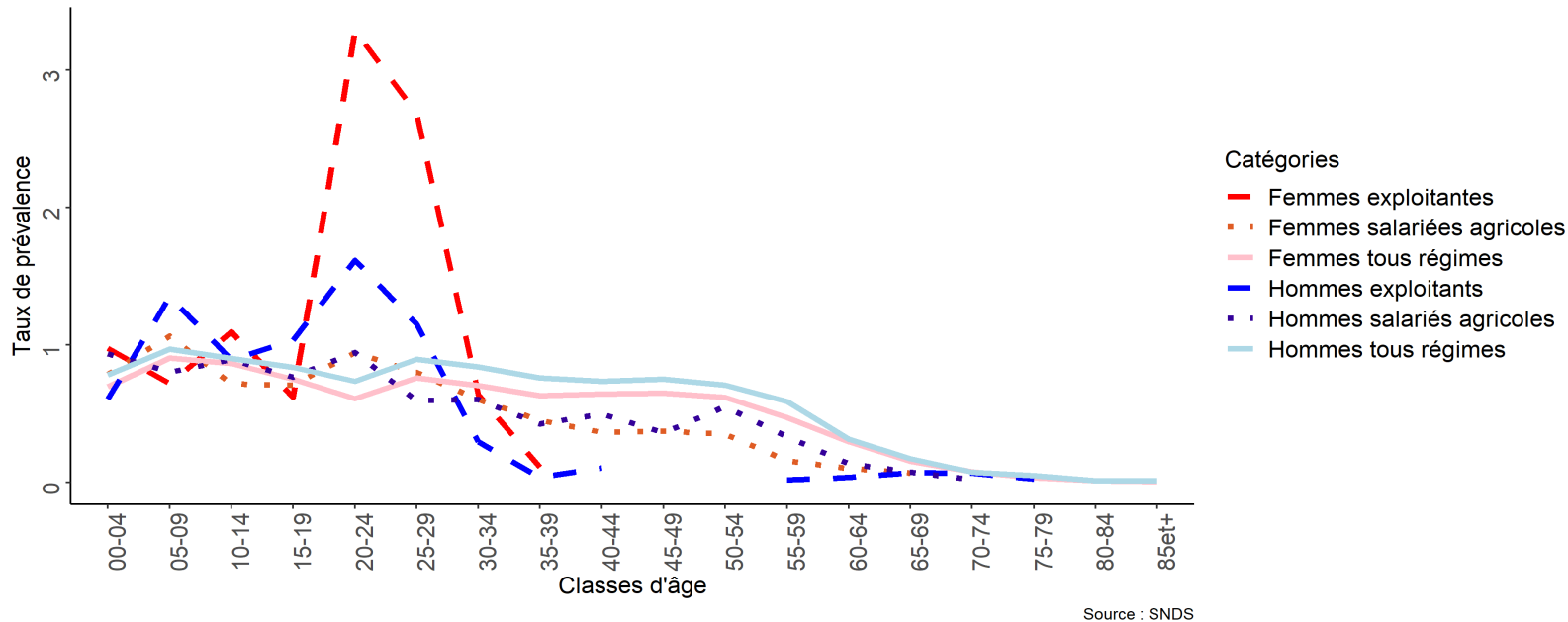
- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

Autres affections de longue durée pour affections psychiatriques (anomalies chromosomiques) Au régime agricole en 2019

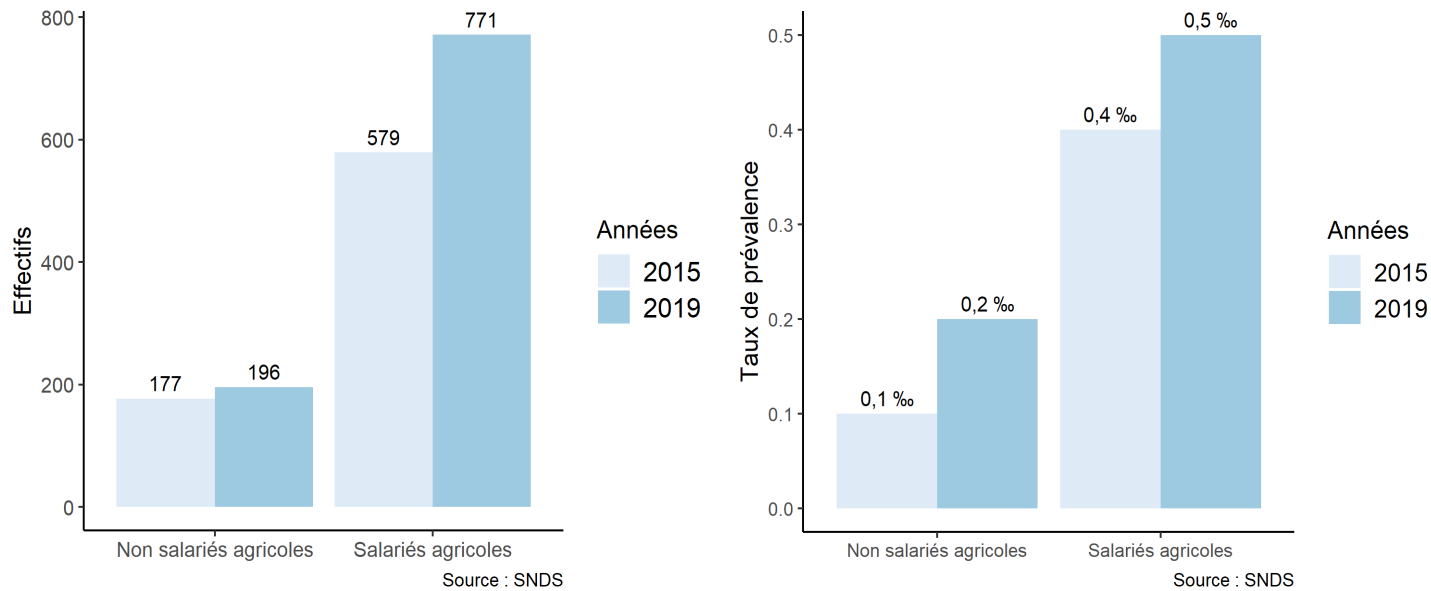
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 967
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 5%
- Taux de prévalence : 0,3 ‰
- Âge moyen : 25,2 ans – Âge médian : 22 ans
- Répartition hommes/femmes : 56,2% / 43,8%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 141

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

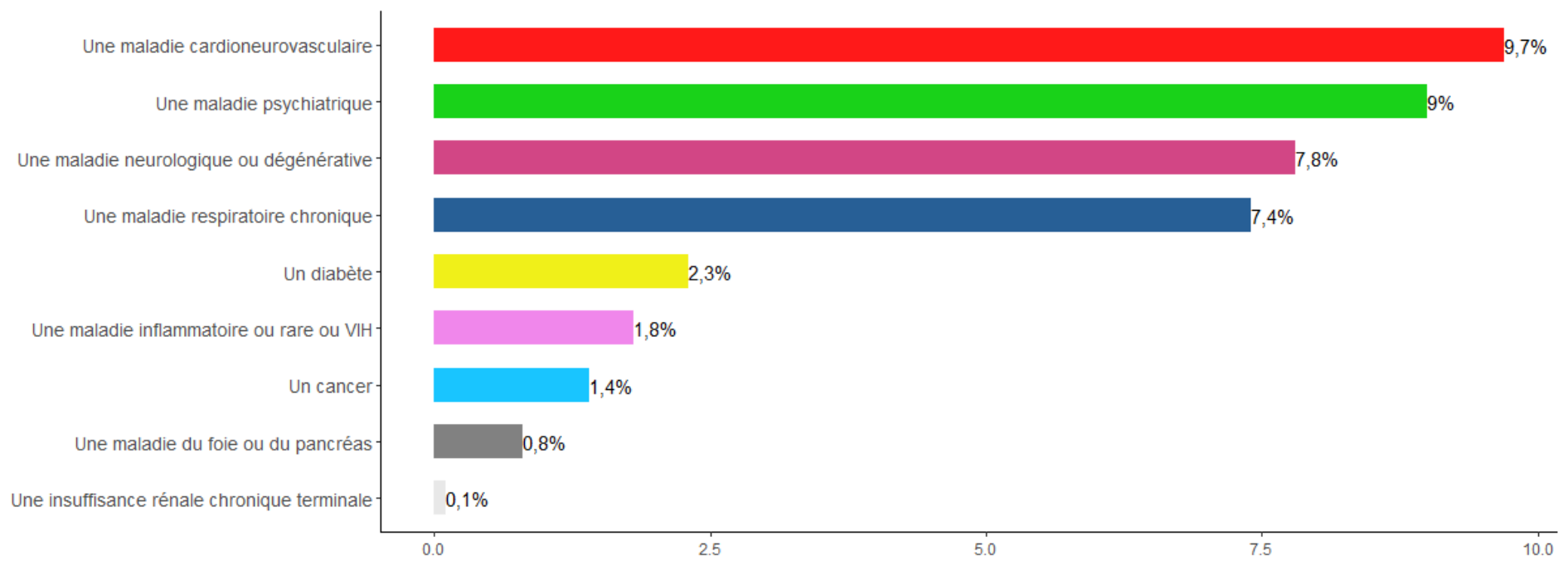


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

32,2% des assurés pris en charge pour Autres affections de longue durée pour affections psychiatriques (anomalies chromosomiques), sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 12,7% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie du groupe “Autres affections de longue durée”.

Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommateurs du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
967	XXXX	XXXX	196	50	***	771	79,6	***

Source: SNDS

L’indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

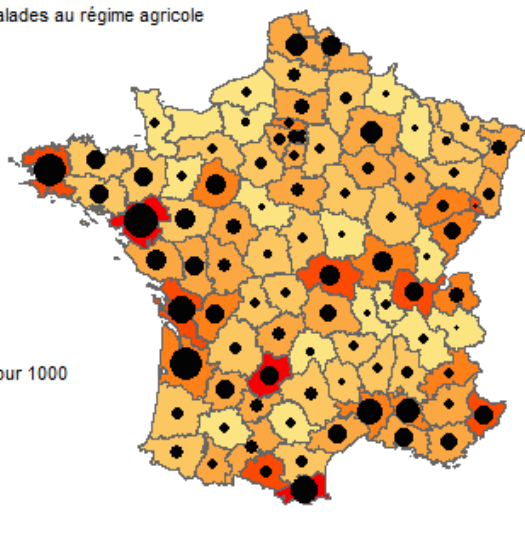
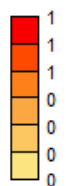
Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département

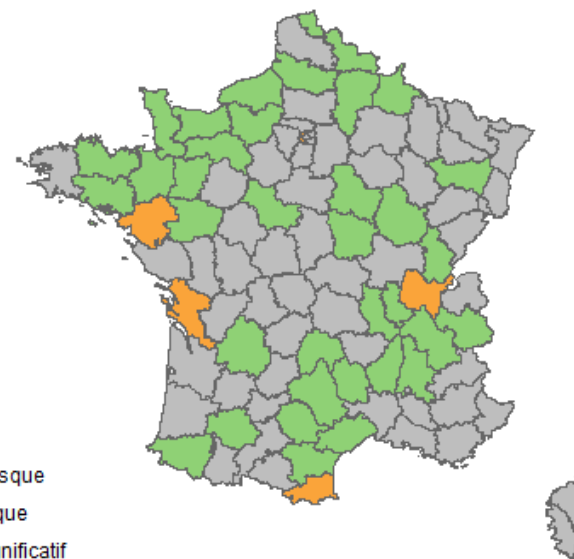
Nombre de malades au régime agricole



Prévalence pour 1000



sous-risque
sur-risque
non significatif



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes bénéficiant d'une prise en charge pour affection de longue durée pour anomalies chromosomiques, séquelles d'encéphalites virales (de l'ALD n°23, dont le syndrome de Down).

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

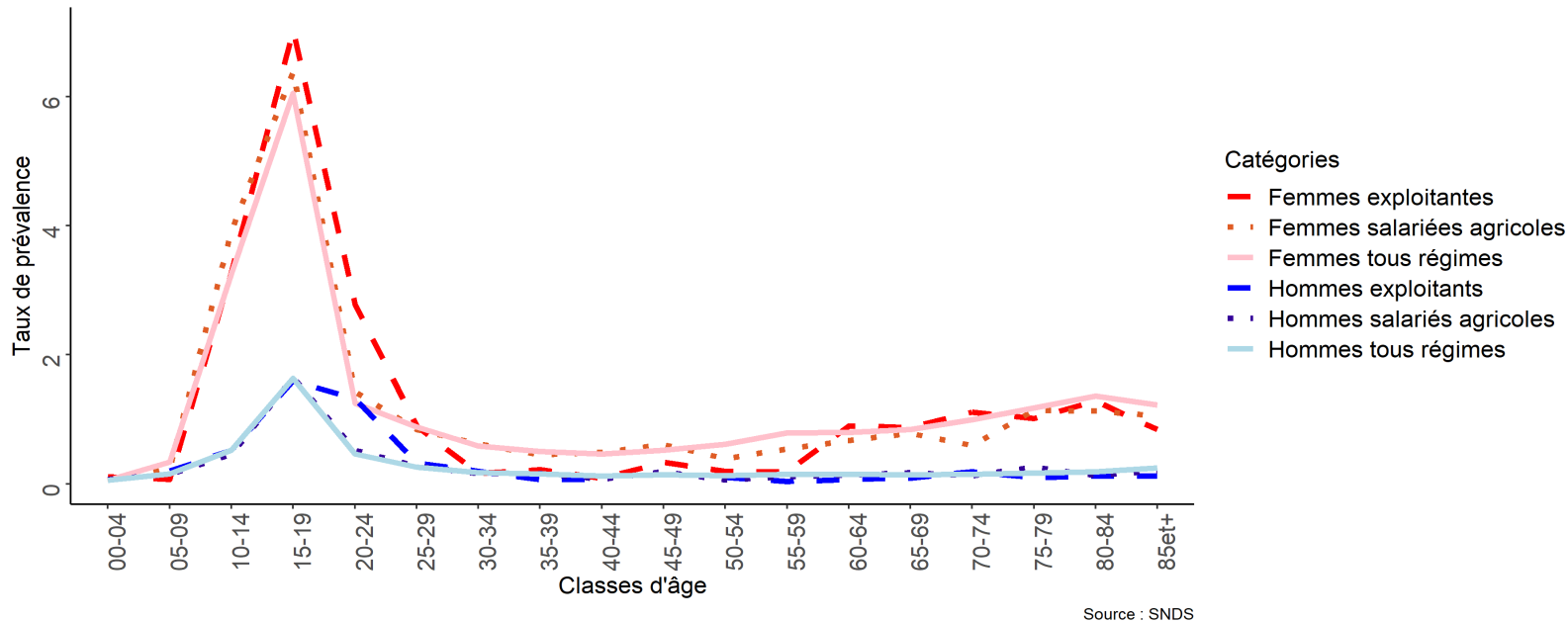
Autres affections de longue durée pour scoliose structurale évolutive

Au régime agricole en 2019

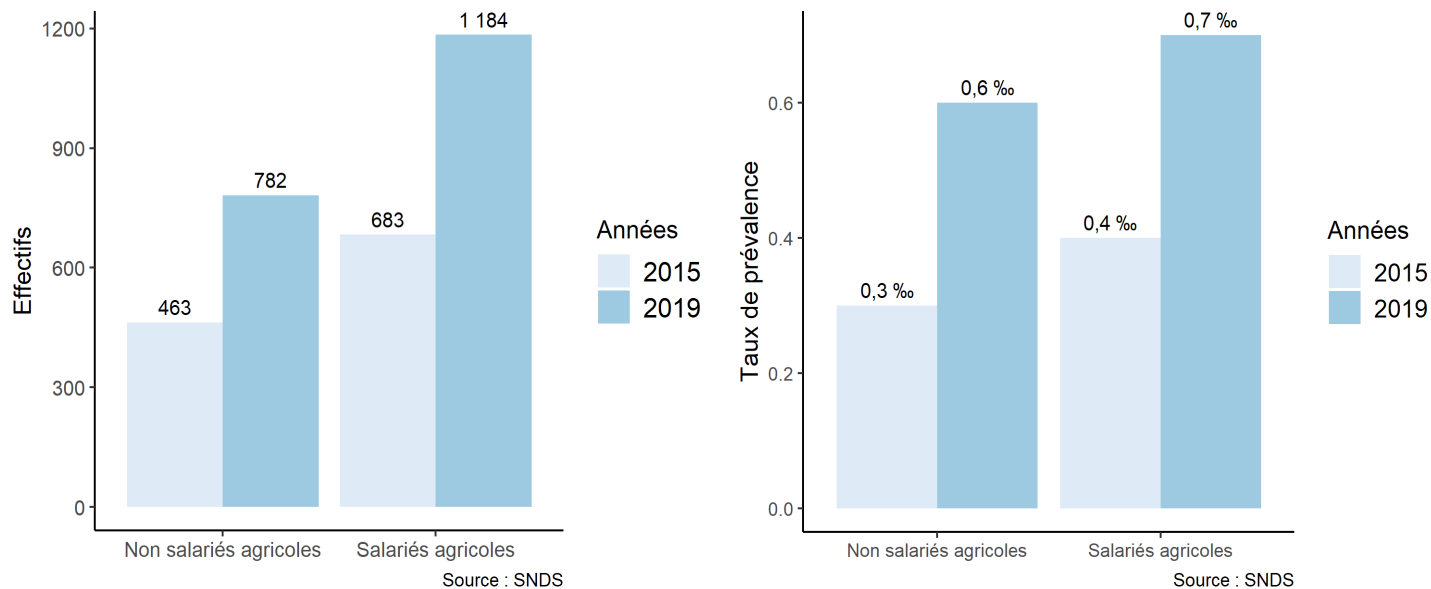
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 1 966
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : + 11,4%
- Taux de prévalence : 0,7 ‰
- Âge moyen : 41,4 ans – Âge médian : 24 ans
- Répartition hommes/femmes : 19,1% / 80,9%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 366

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

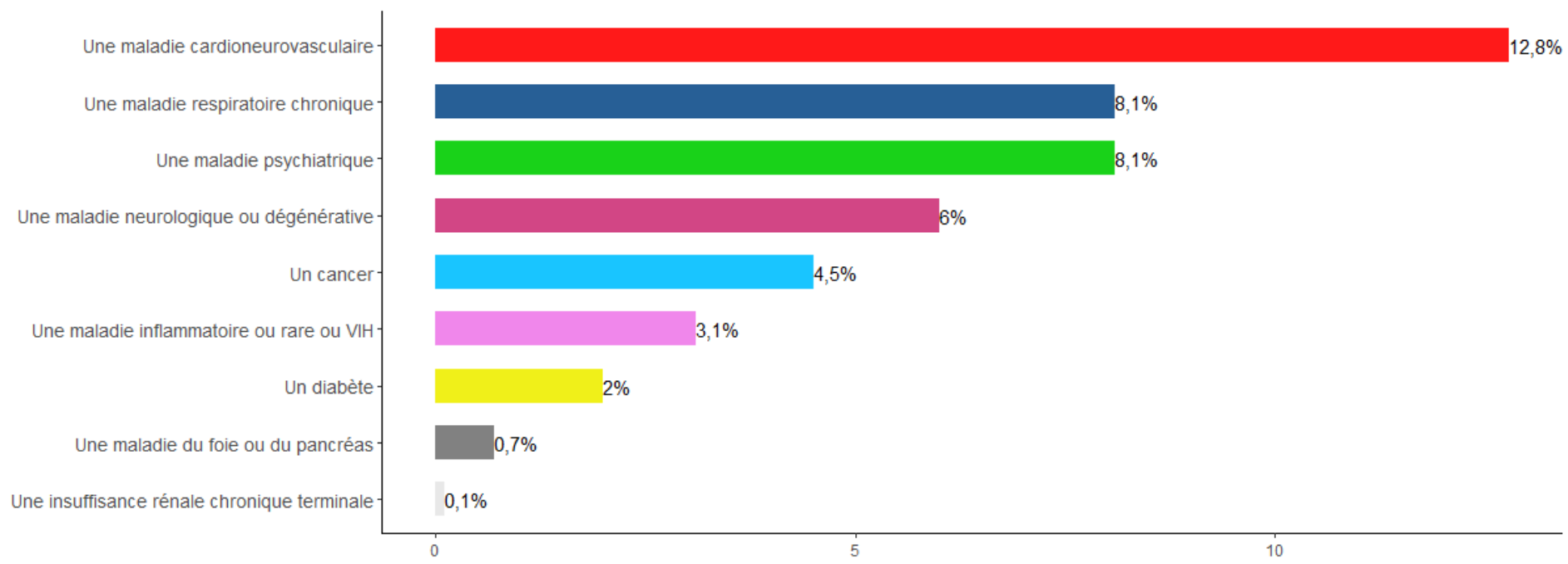


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

32,1% des assurés pris en charge pour Autres affections de longue durée pour scoliose structurale évolutive, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



Par ailleurs, 16,9% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie du groupe “Autres affections de longue durée”.

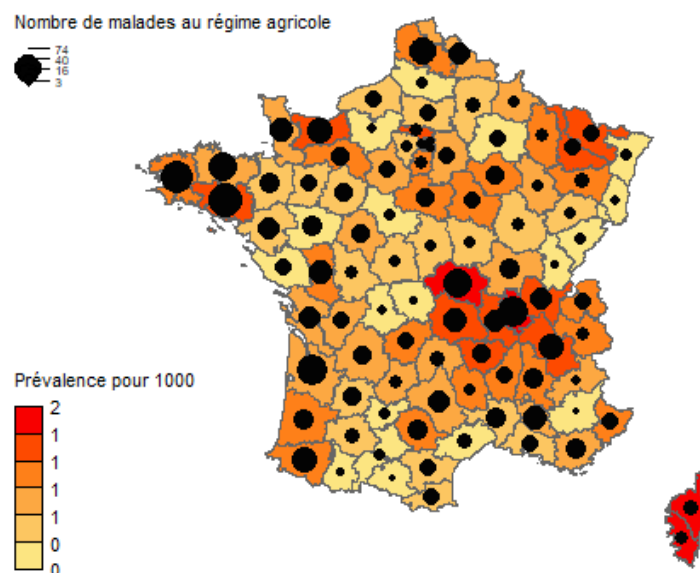
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommateurs du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
1 966	XXXX	XXXX	782	87,5	***	1 184	99,9	Non significatif

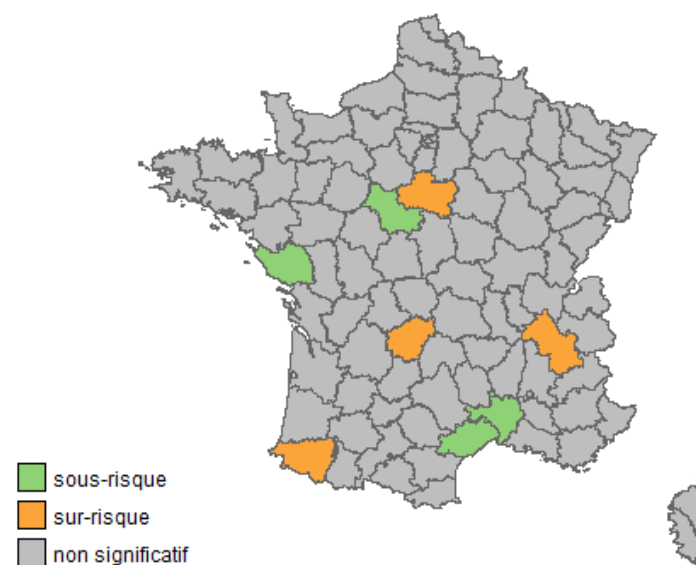
Source: SNDS

L’indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes bénéficiant d'une prise en charge pour affection de longue durée pour scoliose structurelle évolutive (ALD n°26).

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

Autres affections de longue durée pour tuberculose active, lèpre

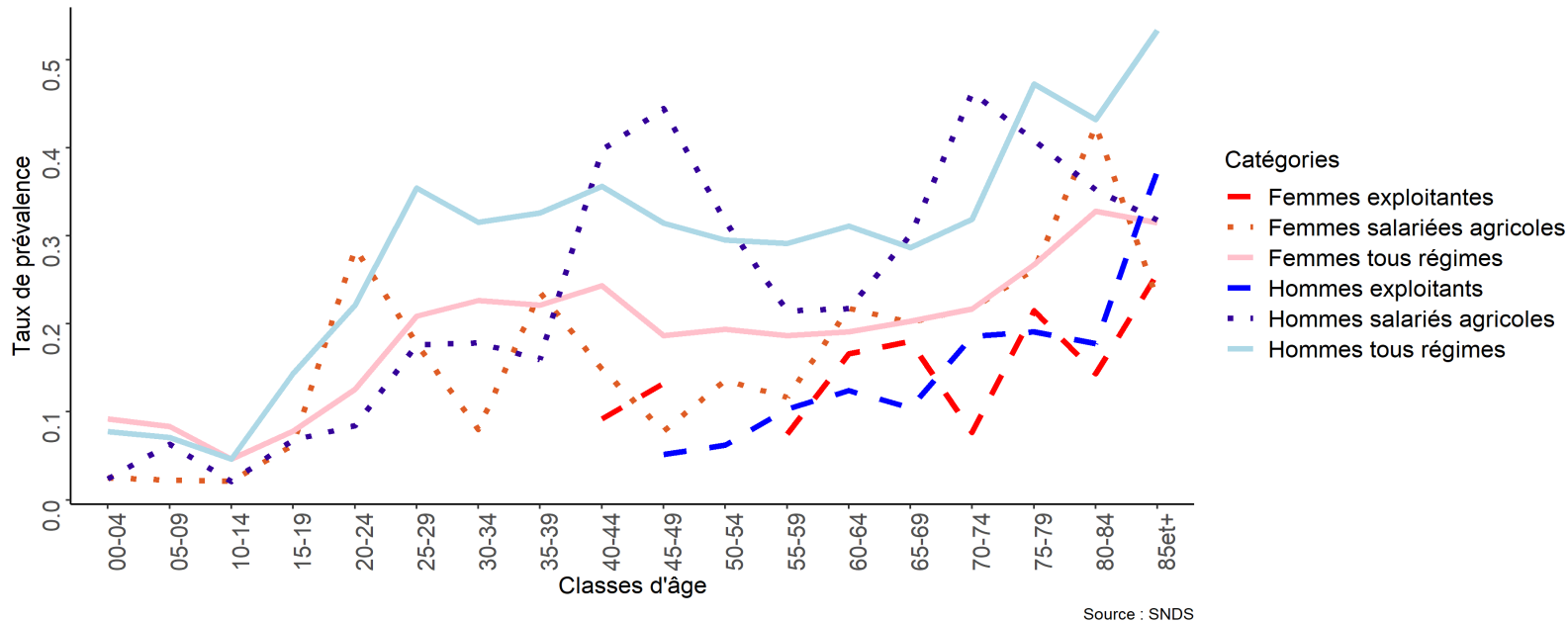
Au régime agricole en 2019

440

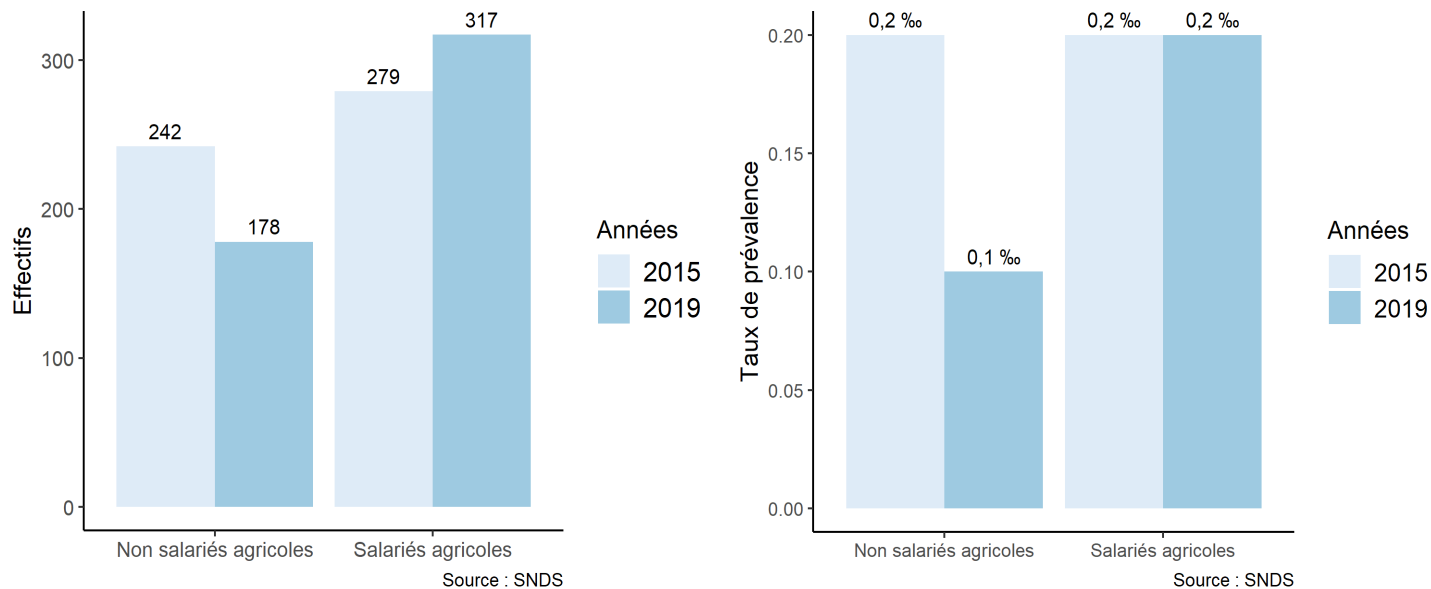
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 495
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 1%
- Taux de prévalence : 0,2 ‰
- Âge moyen : 61,9 ans – Âge médian : 66 ans
- Répartition hommes/femmes : 58,6% / 41,4%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 107

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

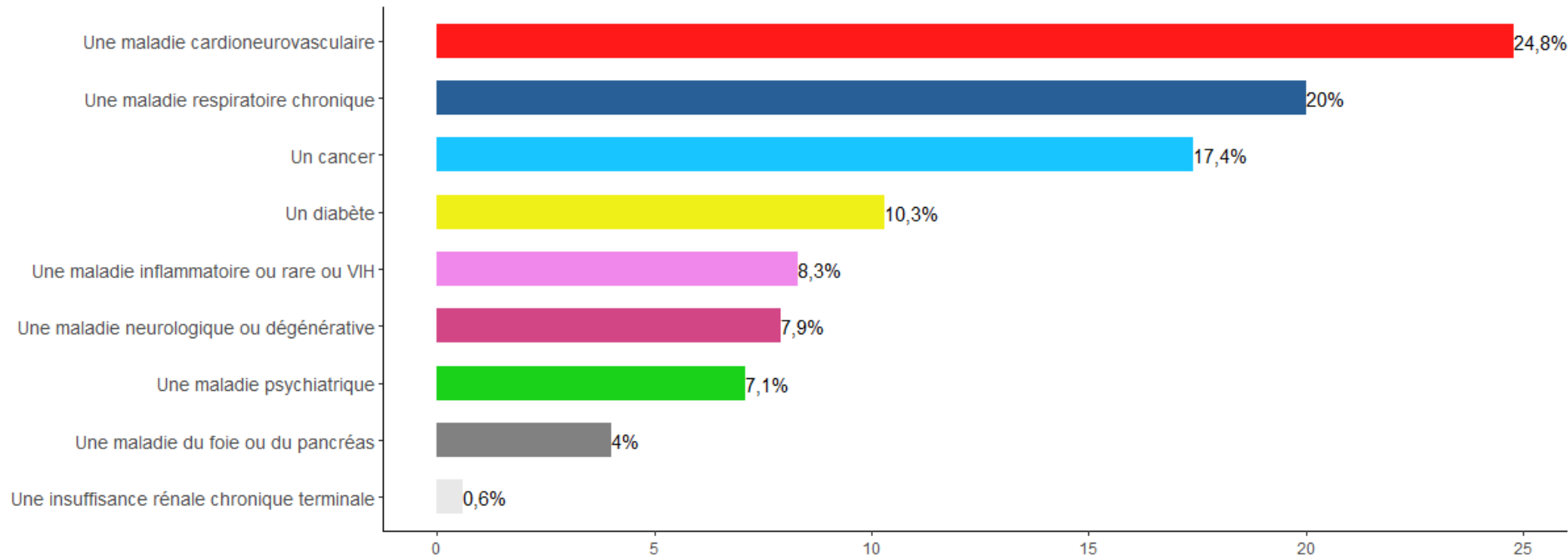


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

60,4% des assurés pris en charge pour Autres affections de longue durée pour tuberculose active, lèpre, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



442

Par ailleurs, 7,7% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie du groupe “Autres affections de longue durée”.

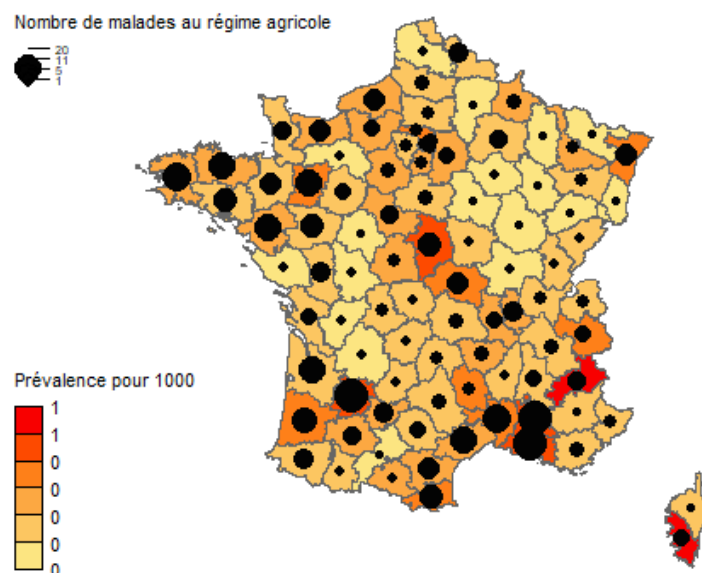
Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consomphants du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
495	XXXX	XXXX	178	48,2	***	317	81,6	***

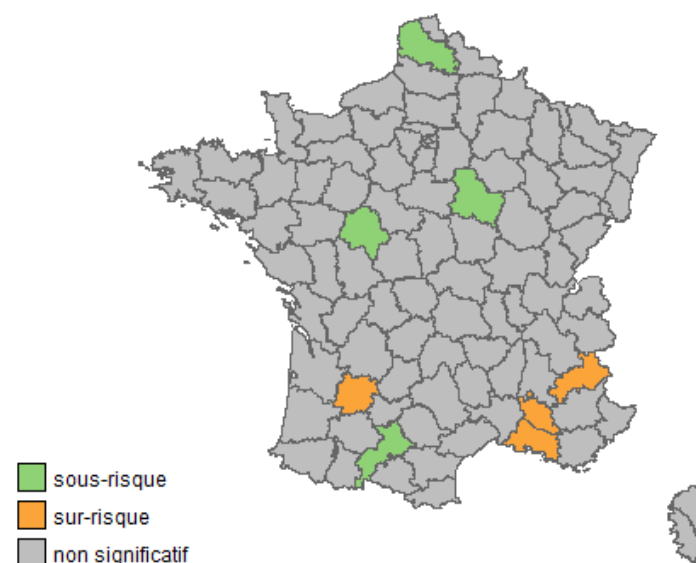
Source: SNDS

L’indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes bénéficiant d'une prise en charge pour affection de longue durée pour tuberculose active, lèpre (ALD n°29).

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*

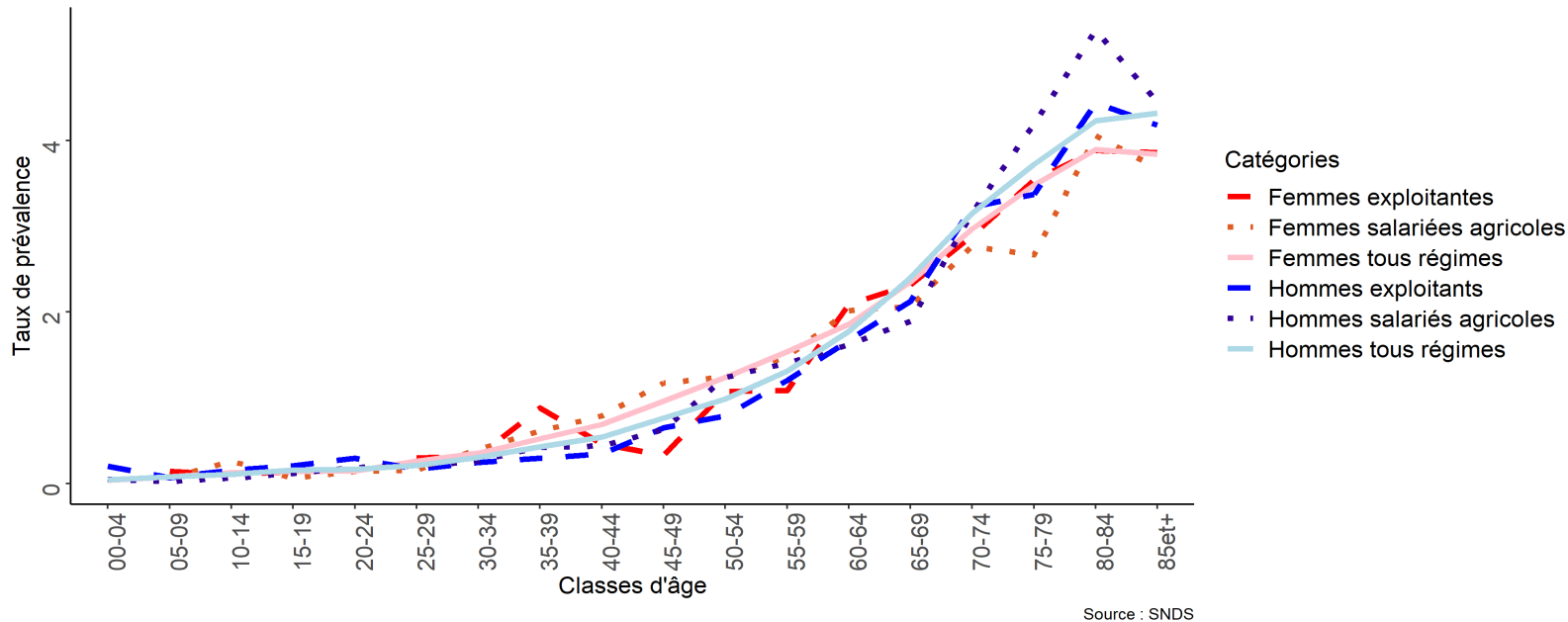
Autres affections de longue durée pour tumeurs à évolution imprévisible ou inconnue

Au régime agricole en 2019

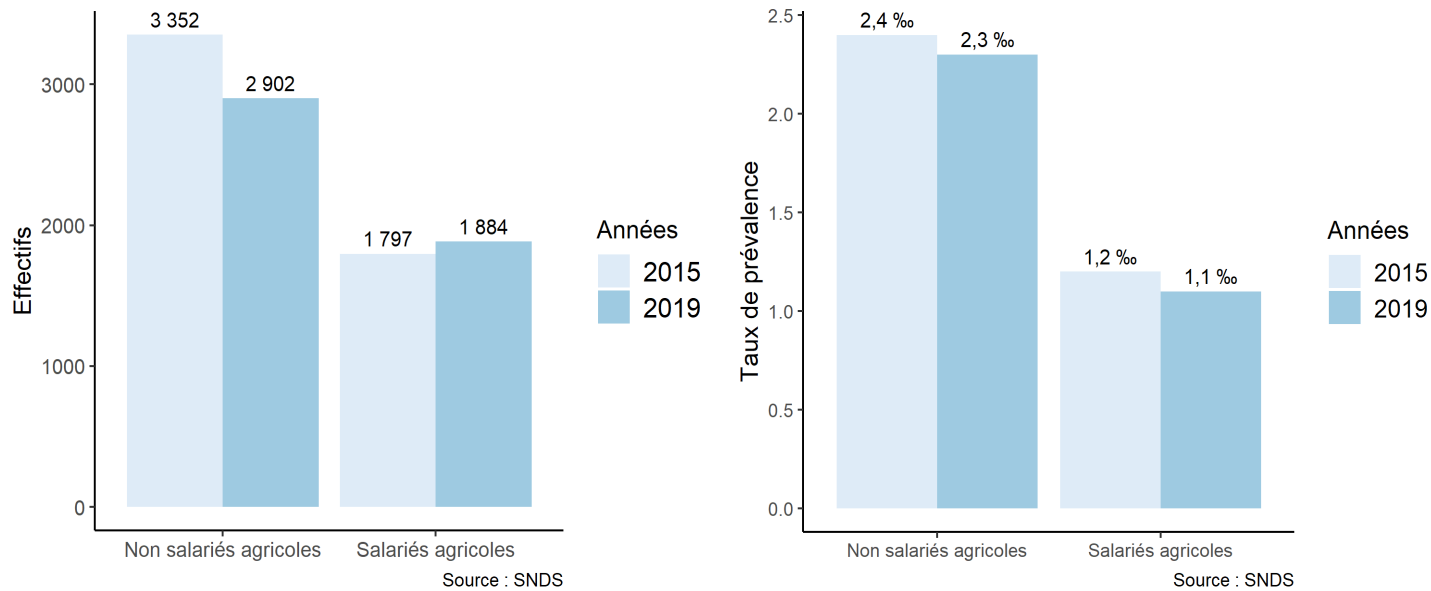
Carte d'identité de la pathologie

- Nombre de consommateurs du régime agricole atteints par la pathologie : 4 786
- Evolution moyenne annuelle de 2015 à 2019 : - 1,5%
- Taux de prévalence : 1,6 ‰
- Âge moyen : 73 ans – Âge médian : 76 ans
- Répartition hommes/femmes : 48,7% / 51,3%
- Nombre de nouveaux cas en 2019 : 448

Taux de prévalence en 2019, par âge, par sexe et par régime

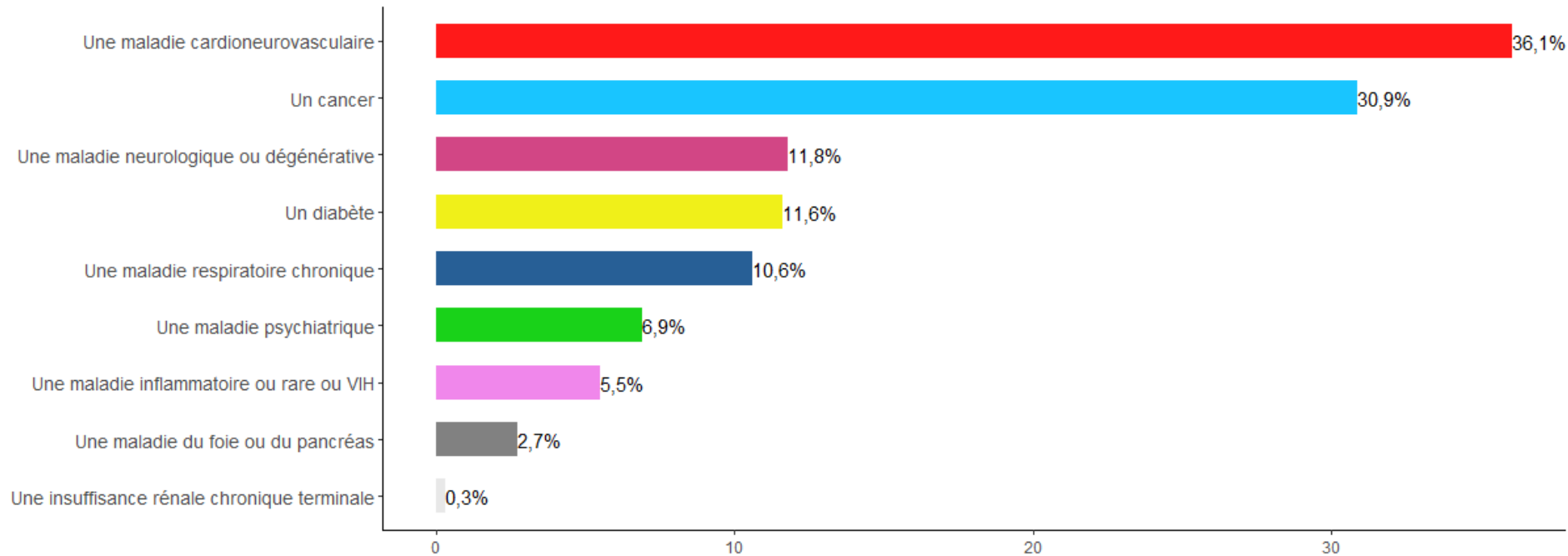


Effectifs et taux de prévalence en 2015 et 2019, par régime



Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

68,9% des assurés pris en charge pour Autres affections de longue durée pour tumeurs à évolution imprévisible ou inconnue, sont atteints d’au moins une de ces pathologies :



447

Par ailleurs, 17,2% des personnes souffrant de cette pathologie sont également atteintes par une autre maladie du groupe “Autres affections de longue durée”.

Indices comparatifs et coût de la pathologie

Consommateurs du régime agricole			Exploitants agricoles			Salariés agricoles		
Nombre de consommateurs	Coût moyen tous régimes	Coût au régime agricole	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
4 786	XXXX	XXXX	2 902	97,4	Non significatif	1 884	99,1	Non significatif

Source: SNDS

L’indice comparatif mesure le sur-risque (> 100) ou le sous-risque (< 100) pour la population agricole par rapport aux consommateurs de soins tous régimes confondus.

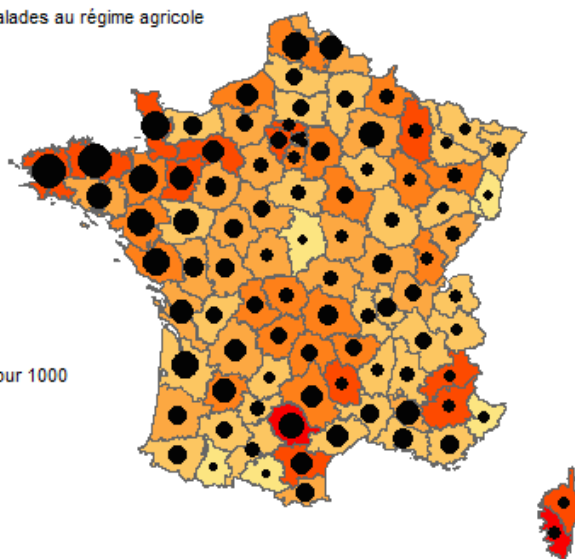
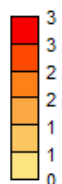
Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département

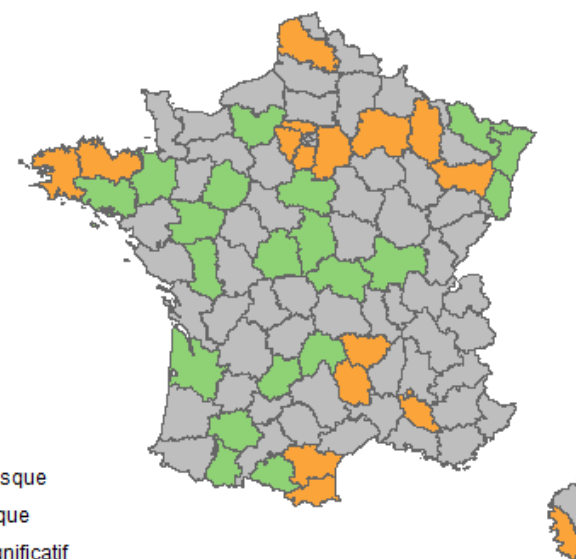
Nombre de malades au régime agricole



Prévalence pour 1000



sous-risque
sur-risque
non significatif



Source: SNDS

Indices comparatifs : Dans les départements représentés en vert, les assurés du régime agricole présentent un sous-risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, les assurés du régime agricole présentent un excès de risque par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.

Méthodologie

- *Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses – version G8 (développée par la CNAM).*
- *Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général + sections locales mutualistes, Régime Social des Indépendants et Mutualité Sociale Agricole (régimes des exploitants et des salariés agricoles).*
- *Algorithme de définition de la pathologie :*

Personnes bénéficiant d'une prise en charge pour affection de longue durée pour tumeurs à évolution imprévisible ou inconnue (de l'ALD n°30, dont les codes en D37-D48, les tumeurs de l'encéphale, des glandes endocrines, les syndromes myélodysplasiques, la polyglobulie essentielle, les gammapathies monoclonales, etc.).

- *Les indices comparatifs sont calculés sur la structure par âge et sexe de la population française, estimée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.*